Thèse de doctorat

UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

ECOLE DOCTORALE SDVS

Sciences de la Vie et de la Santé et Traitement de l'Information Médicale

Laboratoire SESSTIM – Sciences Economiques & Sociales de la Santé et Traitement de l'Information Médicale – UMR 912

Thèse

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

Discipline / Spécialité : Pathologie humaine / Éthique

Joël KOFFI

Stratégie du numérique (intelligence stratégique) de l'Église Catholique de France pour confronter sa position sur les questions de société : le rôle de la blogosphère catholique dans le débat sur la révision de la loi de bioéthique

Thèse dirigée par Parina HASSANALY

Soutenue le 30/03/2015 devant le jury :

M. Augustin ANASSÉ, Professeur des universités - Université Alassane Ouattara, Bouaké

M. Nicolas PELISSIER, Professeur des universités - Université Nice

M. Pierre MOEGLIN, Professeur émérite des universités - Université Paris XIII

M. Xavier DEPARIS, Professeur Agrégé École Val-De-Grace Service de santé des Armées

Mme. Parina HASSANALY, Professeur émérite des université, Université Aix-Marseille

Aix*Marseille université

À ma Mère Marie pour son soutien,

à mes parents, à mes frères et à ma sœur,

au P. Philippe Marot pour son soutien indéfectible.

Remerciements

À ma Directrice de thèse, Parina HASSANALY, pour avoir accepté de suivre et de diriger mes travaux, du Master recherche à la fin de cette thèse. Ses conseils avisés, son expérience, ses encouragements, nos échanges riches et sincères ainsi que son sens de la rigueur et son exigence du travail bien fait, ont permis de faire aboutir ce travail. Merci pour sa confiance.

Un remerciement particulier à M. Jean-Paul MOATTI, Directeur du laboratoire UMR912-SESSTIM (Sciences Économiques et Sociales de la Santé et Traitement de l'Information Médicale) qui a accepté de m'accueillir dans son laboratoire pour la finalisation de la thèse.

Je remercie également le personnel enseignant et administratif de l'IEP d'Aix-en-Provence qui m'a accueilli pendant trois ans, m'a donné les bases en Sciences Politiques qui m'ont été utiles pour la conduite de mes recherches.

À mes enseignants, que j'ai eu la chance d'avoir depuis 2006, qui ont su me transmettre le gout de la recherche ainsi que la motivation necessaire à tout travail de recherche.

À Jean-François VERGÉ, Paul MAYOT et Jean-Didier MONEYRON, pour avoir accepté d'être des relecteurs de ce travail.

À toute ma famille, à mes amis et à l'Emmanuel, qui m'ont soutenu dans les moments difficiles.

Ma gratitude va également à mes rapporteurs, Prof. Augustin ANASSÉ et Prof. Nicolas PELISSIER.

À tous ceux qui se reconnaîtront et que je n'ai pas cité nommément, mais qui ont joué un rôle décisif dans l'aboutissement de ce travail.

Sommaire

Introduction 7

Première partie: Le blog médium de la stratégie numérique de participation de l'Église aux débats de société 29
Chapitre I. La stratégie du numérique ou intelligence stratégique 31
I.1. L'état de l'art des « intelligences » 32
I.2. Synthèse et construction du concept d'intelligence stratégique 53
I.3. L'intelligence stratégique : une approche systémique et stratégique? 64
Chapitre II. Le blog 79
II.1. L'appréhension du blog une tache difficile 80
II.2. Le blog dans l'univers des technologies de l'information et de la communication 84
II.3. Blog : médium de l'intelligence stratégique 119
Chapitre III. Le débat public sur le projet de révision de la loi de bioéthique versus la notion de participation 133
III.1. Les raisons du recours au débat public : le cas des états généraux de la bioéthique 135
III.2. Les enjeux des états généraux de la bioéthique 143
III.3. La notion de participation aux débats 165
Conclusion de la première partie 183

Deuxième partie : Systémique de la participation de l'Église catholique dans les débats de société 187
Chapitre IV. La blogosphère un terrain d'étude mouvant nécessitant une posture méthodologique particulière 189
IV.1. Le nombre de blogs, leur diversité ainsi que la problématique de réseaux, instigateurs de la méthodologie atypique de sélection des blogs 190
IV.2. La fugacité de la blogosphère, nécessite un archivage dynamique des blogs et la construction d'une matrice de données pour une organisation efficiente des données 212
IV.3. La blogosphère catholique de bioéthique : ses objectifs et ses ressources 221
Chapitre V. Compréhension de l'émergence de l'intelligence numérique par l'analyse combinatoire des blogs, l'organisation et les valeurs de l'Église catholique 249
V.1. Fondements systémiques de l'Église catholique 251
V.2. Compréhension de l'émergence de l'intelligence stratégique par l'analyse combinatoire des blogs, l'organisation et les valeurs de l'Église catholique 261
V.3. Les modalités de participation de la blogosphère catholique au processus de révision de la loi de bioéthique 296
Chapitre VI. Modélisation de l'intelligence stratégique de l'Église durant la période de révision de la loi sur la bioéthique 307
VI.1. L'approche stratégique de l'Église / notion de participation au débat socio-politique 308
VI.2. Les stratégies du numérique de la blogosphère catholique 316
VI.3. Les limites et préconisations de stratégies numériques pour une participation efficiente de l'Église aux débats de société. 329
Conclusion de la deuxième partie. 365
Conclusion générale 369
Bibliographie 379
Annexes 389
Table des graphiques 461

Introduction

> Ce qui se conçoit aisément, s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément.
> Nicolas Boileau-Despréaux *(L'art poétique – 1674).*

Préambule

Pour paraphraser Boileau, nous pouvons dire qu'un processus de recherche scientifique bien conçu s'énonce clairement et le déroulement de la recherche se fait aisément. En effet, mener une recherche scientifique revient à construire un objet scientifique donné. Cette construction suit un cheminement ordonné et rigoureux qui part de l'observation à la discussion des conclusions scientifiques, en passant respectivement par un problème de recherche, une (des) question(s) de recherche, une (des) hypothèse(s), un objet de recherche et une méthode de résolution. La conduite de notre travail de recherche suit cette logique. Ainsi, au départ de cette aventure scientifique, nous avons été animé par le souci d'une définition claire de notre processus de recherche. Ce processus suivra cinq (5) étapes :

1. Premièrement nous exposerons la genèse et la définition de notre sujet de recherche qui s'intitule :

Stratégie du numérique (intelligence stratégique) de l'Église Catholique de France pour confronter sa position sur les questions de société : le cas du débat sur la révision de la loi de bioéthique.

Ce sujet est né à la suite de l'observationde la stratégie de communication d'un acteur bien précis (l'Église catholique), dans un environnement spatial et politique (la France) et dans un contexte socio-économique marqué par l'émergence de l'économie du numérique et l'actualité de la bioéthique.

2. Deuxièmement nous expliquerons comment l'observation de ce contexte nous a révélé l'existence d'un problème sur l'utilisation du numérique par l'Église catholique de France.

3. Troisièmement, à partir de cette problématique du numérique, nous dégagerons certains enjeux qui légitiment l'utilité de la conduite de notre recherche. Ces enjeux sont pour l'essentiel, des enjeux socio-économiques et scientifiques.

Les enjeux concerneraient l'utilité pour l'Église catholique d'améliorer son utilisation du numérique pour ses futures participations aux débats et faits de société. Les objectifs d'étude sont d'abord liés à la dimension transversale de l'objet d'étude que devient de nos jours le « numérique ». En effet, le numérique est de plus en plus présent dans tous les domaines de la vie de l'homme. Il devient alors un sujet d'étude scientifique incontournable, en particulier pour les sciences de gestion et de l'information dont nous sommes issus. Ensuite cette étude comporte des enjeux méthodologiques et théoriques, car l'intrusion du numérique bouscule les théories en place et nécessite de nouvelles méthodes de récoltes et d'analyses des données au profit des recherches scientifiques qui sont menées.

4. Quatrièmement à partir de ces enjeux socio-économiques et scientifiques, nous présenterons les objectifs principaux que nous souhaiterons atteindre dans la conduite de notre travail de recherche.

5. Cinquièmement, pour ce faire, nous définirons le questionnement qui structure notre problématique de recherche. Cette problématique nous aidera à débuter, conduire et opérationnaliser notre recherche. Elle s'organise autour de trois thèmes (3):

- les grandes questions qui déterminent les axes de recherche de notre thèse,
- la posture épistémologique et conceptuelle qui définit les différents concepts clé de notre étude : l'intelligence stratégique à partir des différentes théories de l'intelligence, le blog et le concept de participation,
- la posture méthodologique suivra deux étapes : la première est la constitution de notre corpus d'étude. Ce corpus est constitué par les blogs catholiques qui ont communiqué sur la bioéthique et par l'organisation des données recueillies dans une matrice. La deuxième étape est l'élaboration de notre cadre théorique dans lequel le problème de recherche sera abordé et traité. Les approches théoriques que nous avons mobilisées sont : l'approche systémique et l'approche stratégique.

Ce processus de recherche produira des résultats qui présenteront des limites et des avantages, en fonction des différents positionnements, que nous avons adoptés et posés tout au long de notre recherche.

Émergence et objet de la thèse

Les XXe et XXIe siècles sont fortement bouleversés par la mondialisation et la globalisation des économies mais aussi par l'apparition et l'ampleur que prennent l'économie et la civilisation du numérique.

Ces nouvelles donnes entraînent une reconfiguration et des mutations structurelles, fonctionnelles et communicationnelles des organisations. De Rosnay, lors d'une conférence de septembre 2012 sur *« Civilisation du numérique : promesses et défis pour l'entreprise »*[1], va plus loin dans les effets pressentis. Il en souligne deux, qui seront lourds de conséquences pour les organisations qui ne s'y adapteront pas : la fin d'Internet et l'apparition des *« pronétaires »*. En effet, pour lui, Internet va se dissoudre dans l'environnement comme l'électricité, l'eau et le gaz. Il ne sera plus question d'être *« sur Internet »* mais *« dans Internet »*. C'est-à-dire dans un écosystème informationnel. À cet effet, dans cet univers, une place importante sera prise par ceux qu'il qualifie de *« pronétaires »*, c'est-à-dire des personnes qui non seulement consomment et créent l'information sur internet, mais en plus provoquent une reconfiguration du fonctionnement des organisations de l'intérieur. Cette prévision tend à se réaliser de nos jours. Certaines organisations sont fortement confrontées aux effets de cette civilisation numérique et l'Église catholique de France en fait partie.

Pour le constater, il suffit de parcourir les différents canaux d'information, à savoir : la télévision, la radio, les journaux et internet, ces dix dernières années, finit par nous en convaincre. L'Église, en apparence, semble être submergée à tout point de vue, concernant sa gestion de l'information. En effet, des limites transparaissent au niveau de la rapidité avec laquelle elle intervient sur des faits de société et sur l'adéquation entre le canal de diffusion utilisé pour son intervention et le public cible. Ceci dit, l'Église catholique en est consciente. Elle n'est ni sourde, ni aveugle devant ce nouveau contexte numérique et social qui s'impose à toute la société. Elle a souvent pris les devants pour certaines situations en organisant des rencontres et des colloques sur des faits de société. Par exemple, dans le cas de la révision de la loi sur la bioéthique, elle a, d'emblée, créé un blog spécialement dédié à cette problématique. Par la suite, l'Église a mis en place des colloques et des journées pour débattre et réfléchir aux propositions qui pourraient être faites.

---

[1]URL : www.carrefour-du-futur.com/conférences/forum-liège-for-ict/. Page consultée le 01 novembre 2012 à 11h.

La nouveauté de cette démarche réside dans le support numérique qui accompagne et soutient ses actions. En effet, l'Église catholique a pris toute la mesure de ce que cette ère du numérique nécessite et de ses avantages. Elle en est si consciente, qu'elle a convoqué, à Rome, le 02 mai 2011, 150 blogueurs du monde[2]. Cette rencontre fut l'initiative du Cardinal Ravasi, président du conseil Pontifical pour la culture, et porta sur le thème *« Les nouveaux médias : l'Église et les stratégies de communication»*. L'objectif de cette rencontre était dans un premier temps de permettre aux blogueurs de réfléchir sur la place qu'ils pouvaient occuper dans la stratégie de communication de l'Église. Dans un deuxième temps, cette rencontre se proposait d'offrir de nouvelles opportunités de contacts, d'échanges informels entre les participants et d'ouvrir de nouvelles voies d'interactions et de réseautage. Cette rencontre a été précédée, un an auparavant, par la réunion du diocèse de Boston de 200 blogueurs catholiques américains pendant la *« fête des nouveaux médias »* le 07 août 2010[3]. Elle avait pour objectif, d'une part d'encourager et d'inspirer les gens qui veulent servir l'Église, au moyen des nouveaux médias, et d'autre part, de permettre la mise en réseaux et le partage des expériences des blogueurs catholiques. L'Église catholique de France n'est pas restée en marge de cette dynamique. Lors de l'assemblée plénière des Évêques de France à Lourdes, le 02 novembre 2012[4], elle a invité un blogueur catholique. Ce blogueur, au pseudonyme de *« Koz »*, a animé un atelier de travail avec les Évêques sur « Internet ». L'objectif était de montrer comment le blogueur qu'il est, traitait l'information, vérifiait ses sources et rédigeait les différents billets.

Les quelques cas que nous venons d'énumérer font transparaître deux faits majeurs : d'une part, la reconnaissance ecclésiale des blogueurs et de leur importance dans le paysage communicationnel de l'Église et, d'autre part, la volonté de comprendre, de contrôler et d'organiser leurs interventions dans une dynamique de présence de l'Église sur internet. En effet, l'institution ecclésiale prend conscience selon Mgr Lombardi[5], de la naissance d'une opinion publique dans l'Église alimentée par les blogueurs. Ces derniers, souvent hautement qualifiés dans leur domaine d'activité et maîtrisant aussi l'outil informatique ont, de nos jours,

---

[2]URL : www.benoit-et-moi.fr/2011-II/0455009ed20de650f/0455009edc0bee101.html. Page consultée le 01 novembre 2012 à 17h.

[3]URL : www.riposte-catholique.fr/americatho/les-catholiques-americains-etinternet/200blogueurscatho liquessesontreunisabostonpourla«fetedesnouveauxmediascatholiques»#.UJwtPhzYu0Y.Page consultée le 07 novembre 2012 à 22h.

[4]URL : www.ktotv.com/videos-chretiennes/emissions/nouveautes/flash-un-blogueur-chez-les-eveques /00070516. Page consultée le 03 novembre 2012 à 23h.

[5]URL : www.benoit-et-moi.fr/2011-II/0455009ed20de650f/0455009edc0bee101.html. Page consultée le 01 novembre 2012 à 17h.

leur rôle à jouer et le jouent dans la vie de l'Église, en l'occurrence dans sa manière de communiquer.

Comme le souligne Shimron, journaliste américaine spécialiste de l'actualité religieuse :

> « La popularité des blogs religieux commence à présenter un défi au fonctionnement traditionnel des institutions et aplanit le terrain entre clergé et laïcs: il sera de plus en plus difficile aux dirigeants d'organisations religieuses de faire prévaloir leur point de vue, car ils ne détiennent plus l'exclusivité de l'information et le contrôle du débat. »[6]

Cette présence informationnelle, se poursuit au-delà des murs de l'Église. Ces blogueurs, d'un tout autre ordre, souvent victimes de ce que l'un des leurs, « Palmo », qualifie de « *frustration ressentie (par certains chrétiens) par rapport au traitement de certains sujets ayant trait au religieux dans les grands journaux »*[7], s'investissent de plus en plus dans la société. Ils s'expriment et poussent l'Église à s'exprimer en retour. Cet investissement se traduit par une forme de présence sur internet, teintée de prises de positions sur des sujets d'actualité, parfois sensibles, par la défense des valeurs idéologiques et sociales chrétiennes. Cette présence est la déclinaison d'une autre plus ancienne de l'Église catholique dans sa participation sociale. En effet, même si la modalité et les moyens utilisés ont fortement évolué, cette participation sociale se manifestait depuis plusieurs décennies, avec l'action de certains mouvements : l'Action Catholique, Le Secours Catholique, les Semaines Sociales, sans oublier la prise de parole dans la presse catholique (La Croix, Famille Chrétienne, Témoignage Chrétien).

Notre travail se propose à travers l'étude et l'analyse de l'une de ces formes ou modalités de présence sur le Net de l'Église, d'exposer la stratégie du numérique qui se dégage dans le contexte particulier de l'Église de France et de sa participation à la révision de la loi de bioéthique.

Le contexte de notre étude

Pour les besoins de notre analyse, et pour mieux faire comprendre nos réflexions et positions, il nous apparaît utile, avant toute chose, de planter le décor, dans lequel notre « aventure intellectuelle » se déroulera. Seront ainsi tour à tour présentés : « l'environnement numérique de la France », « son contexte religieux » ainsi que « l'articulation entre ces deux

---

[6]SHIMRON, Y. (2006). «Blessed Be the Brother. For they Shall Influence Church Policy and Politics», *The News Observer*, 23 juin (www.neuwsobserver.com).

[7]MAYER, J-F. (2008). *Internet et religion*, CH-Gollion, Infolio Éditions, p. 65.

environnements ». Ensuite, nous expliciterons quels sont les enjeux qui prévalent dans un tel contexte.

Un monde en pleine révolution numérique : le cas de la France.

L'environnement mondial a depuis toujours été traversé par des changements plus ou moins importants. Ces changements, souvent favorisés par des découvertes et des inventions humaines, ont fréquemment bouleversé l'ordre social, politique et économique des nations. Certaines de ces inventions ont si profondément changé les habitudes de vie, à une période donnée, qu'elles ont entraîné l'humanité toute entière dans des révolutions globales. Nous en citerons quelques unes.

La première révolution « globale » digne d'intérêt, à notre humble avis, fut celle dite « industrielle » du XIXème siècle. En effet, les sociétés à dominantes agraire et artisanale ont basculé vers des sociétés commerciales et industrielles. Les transformations économiques, politiques et sociales engagées étaient telles que certains historiens et économistes comme Pietsch[8] (1961) et Landes[9] (1980) parleront de « rupture totale » avec le passé. L'une des plus récentes révolutions qui date seulement d'une vingtaine d'années, fut la révolution Internet. Cette dernière, qui a eu pour fer de lance la démocratisation d'Internet, fut marquée par le lancement de Windows 95 par Microsoft. Vingt années plus tard, les effets sont assez probants : le débit d'Internet est multiplié par plus de 200 ; le nombre d'abonnés à Internet, en France, est passé d'une poignée (800 000) à plus de 22 millions. La presse et le monde scientifique, parlent alors d'une révolution, qui entraîne le monde dans un espace global où les frontières de temps et d'espace semblent disparaître. Sur cette révolution Internet se grefferont, d'autres évolutions technologiques, avec, dans leur sillage, la révolution de la mobilité et de la téléphonie, la numérisation de l'imagerie… Tel un rouleau compresseur, le numérique envahit l'environnement de l'homme.

Cette révolution aura un impact sur les habitudes et les comportements des individus en société. Parmi ces changements, nous pouvons énumérer : l'évolution de la sociabilité en ligne, le bouleversement des habitudes communicatives et informatives et la modification des habitudes d'expression et de prise de position. En France, une enquête de l'Institut National

[8]DAUMAS, M. (1969). « L'histoire des techniques : son objet, ses limites, ses méthodes ». *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 22, n°.1. pp. 5-32.

[9]PICON, A. (1995). « Construction sociale et histoire des techniques ». In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50e année, N. 3, 1995. pp. 531-535.

de la Statistique et des Études Économique (INSEE) menée en 2010 révèle que les français passeraient en moyenne 65 heures par mois sur internet. Cet usage régulier d'Internet, modifie la sociabilité des français. Ces derniers passent de plus en plus de temps sur Internet pour d'une part faire des achats (53% en 2010 contre 35% des internautes en 2008 ont effectué au moins un achat en ligne) et se documenter (62,1% des enquêtés se documentent sur Internet), et d'autre part, ont recours à la messagerie numérique (mail et SMS) pour prendre des nouvelles d'une connaissance (91% des enquêtés affirment avoir recours très souvent aux mails).

Outre cet impact sur la sociabilité des français, la révolution du numérique a fortement influencé les habitudes de communication et d'information des français. Pour Serre (2010)[10], on assiste à une évolution dans les sources d'information des français. Pour lui, après le « *je l'ai lu dans un livre* », représentatif de la graphosphère, puis le « j*e l'ai vu à la télé* », symbole de la vidéosphère, « *je l'ai trouvé sur Internet* » est devenu le « *dicton d'autorité personnelle* »[11] de la cyber-sphère. En effet, de plus en plus de Français font référence à Internet pour justifier et étayer une information. Ainsi, Le baromètre TNS Sofres[12] avance que 26% des Français perçoivent Internet comme une source d'information en mesure de remplacer les journaux. À cette donnée se joint celle qu'une large majorité des Français (69%) considère Internet comme une source d'informations complémentaire aux journaux, car il permet de trouver des informations de nature différente. En somme, Internet s'est positionné, en deux décennies, comme une source d'information non négligeable. La possibilité d'être consultable, en tout lieu, à tout moment et autant que possible, fait de lui un des médias phares dans le monde et en France, bouleversant ainsi les modes de communication et d'information existants.

Dans la continuité, la révolution Internet transforme l'internaute, de consommateurs en producteurs d'informations. Ainsi, l'internaute n'est plus seulement un spectateur passif, il est aussi un acteur à part entière. Tous les acteurs de l'information (citoyens, politiques et journalistes) vont se trouver affectés par cette nouvelle modalité qu'offre l'outil dérivé d'Internet qu'est le web 2.0. Il permet à tout citoyen d'avoir accès à de nouvelles formes de partage et de participation à des débats originaux tant sur la forme que sur le fond. Il offre aux

---

[10]SERRES, A (sous la direction de) (2010). *Culture informationnelle et didactique de l'information*, Rennes, Synthèse des travaux du GRCDI 2007-2010, GRCDI, 121 pages.

[11]URL : www.zeboute.wordpress.com/2011/02/10/les-reseaux-sociaux-en-1991-ou-nos-medias-selon-regis-debray/. Page consulté le 17 mars 2011 à 14H.

[12]Référence des études marketing et d'opinion, TNS Sofres est une société du groupe TNS, n°1 mondial des études ad hoc, et présent dans plus de 80 pays.

journalistes de pouvoir s'exprimer en minimisant les risques de censure, aux politiciens de lancer des campagnes plus efficaces et interactives et aux citoyens de disposer sur Internet d'un contre-pouvoir "apparent" à la toute puissance médiatique des politiciens et des journalistes.

Un contexte religieux spécifique : un État laïc et une France Fille aînée de l'Église catholique.

L'Église catholique de France est insérée dans une société qui a ses particularités sociales, historiques, morales et organisationnelles. Choisir l'Église catholique de France comme terrain de recherche revient à la définir sur tous ces plans qui fondent son identité, pour mieux la cerner. L'histoire, montre qu'en France :

> « L'État et l'Église ont eu souvent besoin l'un de l'autre, se sont concurrencés, influencés, alliés puis déliés, entraînant dans la conscience des sujets une vision bicéphale « Royaume/Eglise » dans leurs fonctions civilisatrices et totalisantes. Les formes de collaboration, d'un gallicanisme hautain à un ultramontanisme servile, ont alterné selon les périodes. Même la loi de séparation de 1905 n'a pu aboutir à une neutralité et à une non-ingérence absolue entre les deux appareils. » (Copin, 1978, p 118).

Cette coexistence entre l'État et l'Église sera marquée par trois périodes déterminantes : la période avant la Révolution Française où l'Église puissante et conquérante était placée aux côtés du pouvoir ; la Révolution Française qui achève l'œuvre des rois par l'avènement du gallicanisme mais qui vire à l'anticléricalisme et enfin la période de la loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905 et la réforme de la laïcité et ses effets qui perdurent jusqu'à nos jours. Ainsi après avoir connu une société française marquée par la chrétienté depuis plus de 1500 ans, l'Église catholique doit s'adapter à ce que Marcel Gauchet appelle *« une sortie de la religion »*[13]. Cette sortie peut se qualifier aussi bien par la séparation de l'Église et de l'État que par une intense sécularisation qui provoque un vaste détachement religieux. Au sein de cette nouvelle société française caractérisée par un pluralisme religieux, l'Église catholique ne représente plus qu'une voix parmi d'autres, et une voix fréquemment combattue par une fraction qui revendique toujours plus de laïcité.

[13]GAUCHET, M. (2005). *Le désenchantement du monde*, Paris, Folio, 480 pages.

Un contexte nouveau où le religieux et le numérique s'entremêlent

Le contexte de crise du religieux que connaît la France, caractérisé par une sécularisation et une déchristianisation grandissantes, entraîne l'Église catholique dans une posture nouvelle. La perte de son fort rayonnement d'antan lui impose de revoir sa stratégie de présence sociale. De plus, elle se trouve selon de Prémare[14] (2009), secouée par une tempête médiatique qui a un effet assez visible, même auprès de ses propres adeptes. Il règne en son sein un sentiment d'incommunicabilité de décisions et prises de position sur des sujets à forte résonance médiatique et d'une sensibilité extrême : l'intégrisme, la bioéthique, l'avortement, le sida, la morale sexuelle... Cette situation a tendance à la fragiliser et elle cherche des réponses efficaces à ce contexte. Ces thèmes, qui ont surgi assez brutalement et de manière inattendue dans l'actualité, touchent deux dimensions de l'Église: sa relation avec les acteurs internes et externes de son environnement. Dans cette dualité relationnelle, elle se trouve donc confrontée à un double exercice communicationnel de crise. Dans ce double exercice, il convient de souligner la participation de plus en plus importante des laïcs[15] catholiques.

Cette participation change la donne actuelle du fonctionnement même de l'Église. L'Église assiste à la naissance d'une « religion invisible »[16] où la religiosité et l'attachement à l'institution ecclésiastique ne se correspondent plus[17]. La religion est privatisée et beaucoup de chrétiens vivent leur croyance à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions. Ce bouleversement, l'Église institutionnelle en est consciente, comme le dit si bien le Père S. Brison, du diocèse de Nice : « ...nous ne sommes plus à l'époque où il y aurait encore ceux qui savent et les autres (les fidèles). Aujourd'hui, les laïcs n'hésitent plus à dire ce qu'ils pensent de leur état de choc ou d'énervement. C'est le fruit de la formation des laïcs catholiques qui ont désormais des éléments de réflexion sur les enjeux théologiques et pastoraux. Et la conviction que notre Église, dans les situations actuelles, ne peut revenir à un modèle monolithique où l'obéissance serait vécue comme une règle absolue, où on n'avait pas le droit d'exprimer son désaccord ou

[14]PREMARE (de), G. (2009). « Église, communication et médias », *Revue d'éthique et de théologie morale*, N° 255, p. 23-26.

[15]Laïc : Personne qui ne relève pas du clergé dans une société chrétienne. Dans l'Église catholique romaine, ce terme désigne des personnes qui, tout en appartenant au sacerdoce commun des fidèles, n'ont pas la responsabilité du sacerdoce ministériel. Concile Vatican II.

[16]LUCKMANN, T. (1967). *The invisible religion*, London, Macmillan, 128 pages.

[17]ANDERSON, J. W. (2003). «New Media, New Publics: Reconfiguring the Public Sphere of Islam », Social Research 70, p. 887-906.

son incompréhension »[18]. Ce fait est d'autant plus accru que l'Église aussi n'échappe pas à l'économie de l'information dans laquelle baigne la société tout entière. Cette société de l'information est caractérisée par une explosion d'une grande variété des moyens et des supports informationnels. Ainsi la société est passée des supports traditionnels d'information que sont : la télévision et la radio hertziennes, la presse papier, vers les nouveaux que sont : la télévision, la radio et la presse par Internet. Internet va s'imposer comme un nouveau lieu de débat, et favoriser l'émergence, en parallèle des moyens traditionnels d'informations, d'autres moyens moins conventionnels. Nous avons, pour ne citer que ceux-là : les blogs, les forums, les sites privés, les pages personnelles. Ces moyens donnent la possibilité à tout individu, du moins à celui qui a accès à Internet et qui possède un minimum de compétences informatiques, de pouvoir s'ériger en auteur et diffuseur d'informations.

Cette possibilité jointe, à la libération d'expression des laïcs catholiques va entraîner un fait inédit : « les catholiques eux aussi se sont emparés comme jamais d'Internet pour prendre part au débat ». Nous assistons, comme le stipule bien Vries (2002), à un « bouleversement des habitudes communicatives »[19] de l'Église institutionnelle avec les laïcs d'une part et avec son environnement externe d'autre part.

La France, un pays en plein débat contradictoire sur la bioéthique.

L'étude que nous entreprenons intervient dans le contexte particulièrement sensible de la préparation en 2009, des états généraux de la bioéthique en France, devant aboutir en 2011, à la révision de la loi de bioéthique de 2004. Ainsi, la présence de la « bioéthique » sur le calendrier médiatique et politique est due, pour une grande part à la clause obligatoire de révision de la loi de bioéthique figurant dans la loi de 2004. Cette révision (qui est la deuxième depuis la modification de la loi de juillet 1994), est essentiellement portée sur le statut de l'embryon humain et le principe de respect de la dignité humaine. Cette période est caractérisée par une bataille médiatique et argumentaire entre les partisans d'un allégement et ceux qui sont pour un durcissement de la loi.

Les artisans d'un allègement s'appuieront sur le contexte de la mondialisation et son lot de bouleversements. En effet, la mondialisation pose avec acuité, la difficulté de pérennisation de certains principes dans un contexte international permissif. Pour exemple, la

[18]HOYAUX, C et N. SENÈZE. (2009). « Une opinion publique catholique s'est forgée sur Internet », *La Croix,* 24 mars, p. 15.

[19]VRIES, H. (2002). *Religion and Violence: Philosophical Perspectives from Kant to Derrida*, Stanford, CA, Stanford University Press, 443 pages.

diffusion incontrôlée sur Internet de certains tests génétiques ou d'offres de services mettant en œuvre diverses techniques de manipulations des éléments du corps humains, et la possibilité pour des français de pouvoir en bénéficier en sortant de leur pays, interpellent les autorités. Outre ce contexte de mondialisation, l'évolution des mœurs et de la recherche scientifique, l'émergence de nouvelles demandes sociales (la recherche de leur identité des enfants nés grâce au don de gamètes, les demandes de couples ne pouvant procréer réclamant l'élargissement des conditions d'accès à l'assistance médicale à la procréation) sont autant de raisons qui fondent la demande d'assouplissement de la loi de bioéthique. Ceux qui prônent un durcissement de la loi se basent sur l'existence d'un risque d'eugénisme, hantés par le souvenir des excès du régime nazi d'Hitler avec le rêve de la race aryenne et bien d'autres dérives eugéniques.

De notre exposé, il ressort l'émergence d'un monde religieux en crise avec une perte d'influence de l'Église dans la société et l'émergence d'un nouveau public catholique qui n'est plus fidèle ou acquis, et qui dispose du numérique pour s'exprimer. Ces aspects nouveaux, doivent être pris en compte par l'Église dans sa politique de communication. Ceci va susciter plusieurs questionnements, entre autre celui de l'utilité d'Internet pour l'Église catholique de France dans sa stratégie de repositionnement. Ces questions seront le point de départ de notre recherche.

Problématisation de la question de l'appropriation des outils numériques par les institutions de l'Église de France

Quel que soit le type de recherche, elle naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier. Il y a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu'on sait et ce qu'on devrait savoir. Et résoudre un problème, c'est trouver les moyens de réduire cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où l'on ne pose pas de question. Einstein a pu dire que « La science est bien moins dans la réponse que dans les questions que l'on se pose ». Il est certes important de trouver mais, pour trouver, il faut avoir perçu et posé une question à laquelle la recherche doit répondre.

Le ton de l'utilisation d'Internet par l'Église, dans ce nouveau contexte religieux, social et numérique, a été donné par le Pape Jean Paul II, lors de la journée mondiale des

communications[20]. L'analyse de ce discours nous révèle que l'utilisation de « l'outil internet » doit se faire dans un souci purement évangélisateur. L'engouement issu de ce discours a amené l'Église à faire des efforts. Un rapide tour de ces efforts (tous les diocèses de France ont leur site internet, il existe plus de 450 sites référencés dans Catholiens.org, qui est un annuaire des sites catholiques francophones sur un total de 240 millions de sites existants), nous fait voir qu'ils sont insuffisants. Cette insuffisance, certains auteurs essaient de l'expliquer par les réticences des autorités religieuses sur les dangers qu'une mauvaise utilisation de ces nouveaux médias peut susciter. Dangers certes réels mais qui ne sauraient occulter les avantages qui résulteraient de leur maîtrise. En effet, de nos jours, la maîtrise des nouveaux médias est devenue un enjeu majeur de communication et un puissant moyen d'expression et d'influence pour toute organisation en général et pour une confession religieuse en particulier.

Une première analyse exploratoire a consisté à mener des entretiens auprès de trois responsables de communication de diocèses ainsi que de deux curés, qui ont mis en place des sites paroissiaux et blogs. Ces entretiens nous ont permis de voir l'utilité concrète de leurs utilisations par l'Église à titre informatif et explicatif... D'autres types d'utilités se sont dégagés de cette exploration. Nous pouvons énumérer entre autre : la consultation et l'expression de l'opinion des fidèles sur certaines questions. Une illustration de ce que nous avançons est le dépassement dont fut confrontée l'Église et qui s'est manifesté par une communication tardive dans le cas des déclarations sur le Sida du Pape Benoît XVI à l'occasion de son voyage en Afrique en mars 2009 (en Angola). L'Église a été victime du télescopage dû à la rapidité de la communication. Les propos qui ont été retenus n'ont été que ceux des médias profanes, car l'Église ne semble pas avoir été assez réactive. En effet, les technologies de l'information et de la communication (TICS) sont caractérisées par une grande rapidité dans la circulation des informations et procurent donc une manne d'informations, une information "ancienne" étant très vite balayée par une autre plus récente.

Parmi ces avancées technologiques figurent les blogs, qui constituent une nouvelle alternative d'expression et d'information libérées. En effet les blogs permettent à tout individu d'être un acteur libre de l'information sans le contrôle ni les instructions d'un quelconque « rédacteur en chef ». Face à ces réalités, deux préoccupations majeures se sont posées à nous : celles liées d'une part, à la difficulté que constitue le caractère autonome et

[20]Discours du Pape Jean-Paul II lors des journées mondiales de la communication en 1992: « Les derniers progrès qui ont été réalisés dans les communications et dans l'information ».

sans contrôle des blogs et d'autre part, la stratégie mise en place par l'Église pour arriver à les faire coopérer pour la réalisation d'un objectif commun. En effet l'Église étant une organisation, et sachant que toute organisation est soumise à un contrôle et à des règles précises de fonctionnement, comment les blogs qui par nature sont des outils d'expression d'indépendance, peuvent servir aux objectifs d'une telle organisation ?

Par ailleurs comme nous l'observons dans le cadre des « apéros géants »[21], il se dégage toute une intelligence d'organisation qui se met en place entre des utilisateurs de réseaux sociaux, tous autonomes mais ayant un objectif commun : le divertissement. De même, nous sommes amenés à nous demander s'il peut se dégager une intelligence dans le fonctionnement des blogs communicant sur une thématique donnée. Dans l'affirmative, comment cette intelligence se manifeste-t-elle ? Dans le cadre de la révision de la loi sur la bioéthique, sous quels traits cette intelligence ou stratégie de communication numérique se révèle-t-elle ?

Les blogs sont-ils un moyen pour l'Église d'investir un nouveau terrain d'expression plus libre ? Ces interrogations appellent à déterminer les facteurs dynamisant l'apparition et l'adoption des blogs comme moyens de communication par l'Église. Une exploration des recherches sur ces questions nous a permis de constater la quasi inexistence d'études scientifiques sur l'usage d'Internet par une religion dans une perspective de participation aux débats publics. En effet, la plupart des recherches concernent les effets d'utilisation d'Internet dans les pratiques religieuses de nos jours et de manière sommaire, des avantages que peuvent tirer les institutions religieuses de cette utilisation d'Internet pour la pratique de la foi et nous allons justifier nos affirmations. Nous avons des auteurs comme J.F. Meyer (Religion et internet), J. Cotin et J. Bzin ainsi que P. Brechon (Médias et religion en miroir) qui abondent dans ce sens. Être présent dans l'information, comme le souligne si bien Monseigneur G. Defois (Archevêque de Reims), « *c'est accepter les rapports conflictuels par lesquels ma vérité est interrogée, se cherche et s'exprime dans la confrontation des idées et des sentiments* ». Quelles stratégies du numérique les institutions religieuses doivent-elles mettre en œuvre dans leurs utilisations des nouveaux médias et dans la confrontation de leurs idées sur des questions de société ?

[21]Les apéros géants sont des pratiques sociales qui sont apparues en France en 2009. Dans l'esprit, ces pratiques consistaient à réunir au moyen d'un réseau social (Facebook par exemple) un grand nombre de personnes sur la place d'une ville pour consommer des boissons ensemble et faire la fête. Cette pratique, bien qu'ayant connu un fort engouement a disparu à ce jour.

Sachant que le rôle de ces institutions est de guider, d'orienter leurs membres face aux différentes questions auxquelles ils sont confrontés, quelles stratégies du numérique implicites et explicites émergent de l'utilisation des nouveaux médias dans ce but ?

Enfin, l'Église n'en étant pas à son premier essai dans l'utilisation des outils numériques, quel bilan faire de l'utilisation du blog dans le processus de révision de la loi sur la bioéthique ?

Ce canevas de questions initiales, sans aucune exhaustivité, sont, pour nous, moins destinées à encadrer strictement et ainsi à enfermer notre horizon de la recherche qu'à constituer une série de points de repère souples appelés à être réinterprétés, décomposés, repris, déplacés, complétés, voire rejetés par la recherche empirique. Cette situation présente des aspects nouveaux, qui méritent non seulement l'intérêt des scientifiques mais également celui de l'Église, première cncernée.

Les enjeux de l'étude

Les enjeux d'une telle étude se situent à deux niveaux : sur le plan social avec la redéfinition de la pratique du religieux à l'ère du numérique ; sur le plan scientifique par la dimension transversale de l'étude et sa contribution à la réflexion théorique et méthodologique par rapport aux discipline des Sciences de gestion et des Sciences et Techniques de l'Information et de la communication, dans la définition des stratégies de gestion du numérique par des acteurs sociaux en l'occurrence l'Église de France.

La redéfinition de la pratique du religieux

Initier une étude sur l'utilité des outils numériques pour une institution religieuse en général et pour l'Église catholique en particulier peut être bénéfique sur bien des points à cette dernière. En effet, l'ère numérique dans laquelle l'humanité toute entière baigne, influence les religions non seulement dans le fonctionnement de leurs institutions, mais aussi dans la pratique même du religieux. Ainsi, le premier des enjeux d'une telle étude pour l'Église catholique, serait de lui permettre de mieux appréhender les réseaux numériques potentiels de ses membres et de pouvoir les activer dans une situation bien définie. Parallèlement à cette possibilité, nous pouvons souligner qu'un risque potentiel demeure et concerne le contrôle de l'organisation et de la mise en réseau des individus par les hiérarchies des formations religieuses. Néanmoins, la détection des réseaux potentiels de catholiques et l'explicitation de

leur organisation peuvent permettre un regard et un pseudo-contrôle de la part des instances dirigeantes de l'Église catholique.

Le second enjeu, qui ne constitue pas l'objet de notre étude est aussi une réelle préoccupation pour les religions à l'heure du numérique. Cette préoccupation concerne la nouvelle modalité de la pratique du religieux sur internet. Cette nouvelle modalité qui se manifeste selon Mayer (2008) par l'émergence d'initiatives de pratique de la foi en ligne, permet d'atteindre des populations inaccessibles auparavant, de mettre à la disposition des individus des supports d'accompagnement et d'approfondissement de la foi.

En somme, sans grande prétention, l'étude que nous entreprenons peut aider l'Église à garder pied dans ce monde numérique qui bouleverse les ordres établis.

La transversalité des recherches sur le numérique

La dimension transversale de notre étude est dictée non seulement par le terme principal de notre sujet : la stratégie du numérique ou l'intelligence stratégique, mais aussi par les concepts utilisés dans l'analyse des données que nous avons recueillies (la religion, le débat socio-politique, la bioéthique, la stratégie, l'information…).

Le processus d'intelligence stratégique, tel que nous le définirons dans le chapitre III de la deuxième partie de notre travail, est le point de fédération de plusieurs essais et définitions sur l'objet « intelligence ». En effet, la grande variété des travaux de recherches se référant aux concepts d' « intelligence » et de « stratégie » que nous avons mobilisée pour la définition de notre concept d'intelligence stratégique, est symptomatique de sa transversalité. En clair, l'intelligence stratégique se base sur l'utilisation de concepts déjà existants, intégrés dans la mise au point d'approches spécifiques nouvelles. Dans cette perspective, le caractère pluridisciplinaire et transversal de la recherche sur les stratégies du numérique n'exclut nullement l'intérêt d'approches particulières comme la notre et qui concerne l'utilisation des outils numériques comme moyens de participation à des débats sociétaux. Ainsi, tandis que les scientifiques, techniciens et les informaticiens auront en charge la conception et le développement de nouveaux outils numériques de communication et d'information, les chercheurs en gestion, en sciences de l'information et en sociologie s'occupent des aspects méthodologiques et théoriques de la combinaison des différents outils numériques et de leur efficience. Le processus de dynamisation de la participation d'un acteur comme l'Église dans un débat de société via les outils numériques, qui est l'objectif fondamental de notre étude, suggère de se référer à diverses approches pour en saisir tous les aspects. La liste des

approches mobilisées est longue, mais nous énumérons les principales qui concourent ensemble à aider à une meilleure compréhension de notre étude. Ce sont les approches stratégique, économique, informationnelle, politique et systémique. Ainsi, pendant que l'économie et l'approche informationnelle serviront à appréhender le blog dans son fonctionnement comme un support de la participation de l'Église dans les débats de société, la stratégie, la politique et la systémique nous fourniront des référentiels pour expliciter l'utilisation du blog et évaluer son impact sur la stratégie de communication de l'Église catholique.

L'intérêt scientifique de l'étude, sa contribution à l'avancement de la recherche sur la révolution du numérique (Réseaux numériques et sociaux)

L'intérêt scientifique s'apprécie sous deux angles : l'intérêt au niveau théorique et méthodologique. Sur le plan théorique, ce travail peut présenter un intérêt particulier pour les sciences de gestion et de la communication. En effet, il se base sur un essai de théorisation du concept d'intelligence stratégique. Cet essai de théorisation et de modélisation de ce nouveau concept peut non seulement constituer une petite avancée dans l'appréhension des phénomènes de réseaux sociaux et de leur gestion, mais aussi il présente dans sa conceptualisation, une démarche basée sur « le principe un » de Platon[22] qui pourrait être un exemple à suivre. À cet effet, sur le plan méthodologique, cet essai de conceptualisation démontre une fois de plus que le vide conceptuel dans le cadre d'une recherche peut être comblé par la combinaison et le rapprochement rigoureux de concepts et de théories existantes et aboutir à un nouveau concept, indispensable à la poursuite de certaines recherches. Ainsi, ce nouveau concept s'avère indispensable dans la résolution de notre problématique car peu d'études ont été réalisées dans le but de permettre une participation efficiente d'un acteur dans un débat donné par le biais des outils numériques. Les études en rapport avec le numérique sont réalisées pour les unes dans une perspective politique (électoraliste et révolutionnariste) avec des auteurs comme Coleman et Blumler[23] (2009), Lecomte[24] (2011) ; pour certaines dans une perspective purement économiste (économie du

[22]SOUILHÉ, J. (1919). *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues*, Paris, Collection historique des grands philosophes, 276 pages.

[23]BLUMLER, G. et S. COLEMAN (2009). « The Internet and Democratic citizenship : Theory, practice and policy », *Cambridge University Press*, 220 pages.

[24]LECOMTE, R. (2011). « Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux, *L'Année du Maghreb*, n°7, URL : http://anneemagrhreb.revues.org/1288, consulté le 20 juin 2014 à 16 heures.

numérique) avec Arthus[25] (2001), David (2000)[26] et pour d'autres dans une perspective religieuse avec des auteurs comme Bréchon et Willaime[27] (2000) et Mayer (2008)[28].

Objectifs

Objectif principal

L'objectif premier de notre étude est de théoriser et de modéliser un nouveau concept de gestion stratégique du numérique par des acteurs de la société (les confessions religieuses), dans leurs actions de communication. Ce nouveau concept nous l'avons appelé « Intelligence stratégique ». Ce concept a pour objectif d'amener des acteurs de la société, telles que les confessions religieuses, à être plus offensives dans ce monde où l'utilisation de l'information et de la communication est de plus en plus agressive. Nous dégagerons les déterminants et les approches théoriques à mobiliser dans notre modélisation.

Le deuxième objectif, consistera à montrer la viabilité de ce concept. Pour y parvenir, nous l'opérationnaliserons à travers le cas concret de la révision de la loi de bioéthique. Nous vérifierons les conditions de son émergence dans une action de communication comme la révision de la loi de bioéthique. Ensuite nous analyserons son impact sur le processus de révision, pour enfin montrer les points de vigilance à améliorer pour le rendre plus opérationnel.

Objectifs spécifiques

S'il est bien vrai que les deux objectifs principaux énumérés ci-dessus, sont les repères qui guideront notre travail, certains objectifs, plus modestes, nous aiderons dans les petits pas que nous poserons dans la conduite de cette étude. Ainsi, il s'avère nécessaire de présenter le concept de blog et sa spécificité par rapport aux autres outils numériques ; de construire et théoriser le concept d'intelligence stratégique et de présenter les déterminants de sa mise en œuvre. Par ailleurs, dans le cadre spécifique de la révision de la loi de bioéthique de 2004, il est primordial d'identifier les enjeux des états généraux de la bioéthique, qui ont suscité la

[25]ARTUS, P. (2001). *La nouvelle économie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 129 pages.

[26]DAVID, P.A. (2000). « Understanding digital technology's evolution and the path of measured productivity growth : Present and future in the mirror of the past », *Working Paper,* Stanford Institue for Economis Policy Reserch, janvier 2000, p. 11-99.

[27]BRÉCHON, P. et J-P. WILLAIME (sous la direction de) (2000). *Médias et religions en miroir*, Paris, Presse Universitaire Français (PUF), coll. Politique d'aujourd'hui, 329 pages.

[28]MAYER, J-F. (2008). *Internet et religion*, CH-Gollion, Infolio Éditions, 187 pages.

mise en place d'une action de communication et de participation de l'Église afin de pouvoir l'évaluer. Pour le faire, nous procèderons à une présentation de la blogosphère catholique dans une dynamique systémique : identifier les différents objectifs de la blogosphère catholique, présenter les ressources disponibles de la blogosphère catholique et déterminer ses différents acteurs. Par la suite, nous construirons différents indicateurs relationnels qui aideront à saisir le fonctionnement de la blogosphère catholique. Ces indicateurs permettront de déterminer les stratégies de gestion des relations et des liens entre les blogueurs. Pour finir, nous proposerons une analyse des impacts de l'intelligence stratégique de l'Église catholique sur la révision de la loi de bioéthique et des pistes d'amélioration du concept.

Les grands axes de questionnement

Le premier axe est lié à l'importance que prend le numérique dans la vie des hommes comme des organisations. La maitrise de l'espace numérique devient un enjeu capital pour tous les acteurs de la société. Cette nécessité nous conduit à avancer que, l'Église catholique ne saurait se passer d'investir ce nouvel univers. Dans cette dynamique elle a sûrement une stratégie de gestion de l'espace numérique.

Le second axe de questionnement porte sur la stratégie d'utilisation des blogs déployée par l'Église catholique et sur sa participation aux débats initiés dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique.

La procédure de la révision de la loi de bioéthique a été construite autour des différents débats physiques initiés de manière formelle lors des forums organisés pendant les États Généraux de la bioéthique. Les conclusions de ses forums sont destinées à orienter les points de révision de la loi. Alors que l'Église y a été invitée, nous supposons, dans une deuxième hypothèse, que l'Église a en plus, occupé l'espace numérique et poursuivi le débat au-delà des cadres physiques formels de ces États Généraux. **Quels interêts pour l'Église de faire usage d'un outil numérique comme le blog et de mettre en place de ce fait une stratégie de son utilisation ?**

Méthode sommaire de conduite de la recherche

Si le positionnement problématique développé plus haut nous a amené à des objectifs et à des questionnements qui réclament des réponses, des démonstrations et des validations,

c'est nécessairement par une méthode adéquate que nous tenterons d'y parvenir. La conduite globale de notre étude suivra deux étapes principales : une prériode observatoire suivie de la conduite éffective de la recherche.

- La période observatoire qui a pour objectif, de préciser notre problématique, de nous fournir une vue de notre terrain de recherche et de la faisabilité de notre étude, s'est déroulée en trois phases.

D'abord nous avons décidé d'observer et d'étudier le paysage informationnel religieux actuel et de le situer dans son contexte historique. Nous avons observé qu'il est sans cesse en évolution. Il s'adapte, et se glisse dans le sillon de la modernisation des technologies d'information et de communication. Ainsi, ce paysage a baigné dans l'ère toute puissante des journaux papiers, de la radio et de la télévision. Cette présence des acteurs religieux, plus particulièrement de l'Église catholique romaine, s'est matérialisée par la création de grands quotidiens (La Croix), de deux grandes stations de radio (radio Espérance, Radio Notre Dame) et d'une grande chaîne de télévision (KTO). De nos jours, en complément de ces moyens traditionnels de communication et d'information, l'Église s'est adaptée, avec plus ou moins de réussite aux nouvelles technologies de l'ère du numérique. À cet effet, le paysage numérique du religieux est passé de la simple création de sites internet pour de l'information religieuse, à la mise en place de blogs, de forums de discussion et, à l'adhésion aux phénomènes des réseaux sociaux et de tweeter. Cette adhésion aux technologies du numérique est le résultat de certains facteurs qui ont conduit les acteurs religieux à s'y investir. Le ludique et la simplicité de l'interface du blog, le rôle fédérateur des différents outils du web ainsi que le coup de pouce des acteurs de diffusion de l'information (journalistes, auteurs de livres) sont parmi bien d'autres, les facteurs les plus importants du succès des blogs.

Ensuite, nous avons poursuivi notre observation liminaire de quelques blogs, entre autres le blog officiel de la Conférence Épiscopale des Évêques de France sur le sujet de la bioéthique, ainsi que le site des États généraux de la bioéthique et quelques blogs communiquant sur la bioéthique, triés sur le volet.

Enfin, de cette observation, il ressort, que dans cette volonté de présence par le numérique, une coexistence manifeste entre les acteurs institutionnels et les laïcs s'est mise en place. Cette coexistence se caractérise par l'établissement de liens ou de rapports entre ces différents outils internet (blogs, sites) dans cet exercice communicationnel et informationnel. Ces jeux de relations ou de liens entre les blogs individuels d'une part, et le blog officiel de

l'Église d'autre part, portent en eux des traces de l'émergence d'une stratégie du numérique ou une intelligence stratégique voulue ou non par l'Église institutionnelle.

- La conduite éffective de notre étude se présente en deux parties :

  - la première partie consistera à collecter les données nécessaires à la résolution de notre problématique. Dans cette tâche de collecte d'informations, nous procéderons dans un premier temps à une étude documentaire afin de définir les différents concepts clés que sont « le blog », « la stratégie du numérique » (intelligence stratégique). Ces définitions conceptuelles nous guideront dans le choix des blogs de notre corpus ainsi que les billets et éléments chronologiques nécessaires à notre étude. Dans un second temps, nous dégagerons les déterminants de la mise en place d'une intelligence numérique religieuse ;

  - La seconde partie de notre méthode consistera à présenter progressivement l'émergence de la stratégie d'intelligence numérique dans le cadre de la révision de la loi sur la bioéthique. Pour ce faire, il conviendra d'abord de présenter les approches théoriques qui nous aideront à mettre en évidence le processus d'intelligence stratégique dans notre cadre d'étude. Les approches théoriques que nous mobiliserons seront : l'approche systémique, particulièrement pertinente pour étudier les organisations en réseaux, l'approche stratégique et la combinaison des deux. Une fois ces approches présentées, nous nous en servirons pour faire émerger l'intelligence stratégique de l'Église dans le processus de révision de la loi de bioéthique. L'explicitation de la manifestation de cette intelligence stratégique faite, nous l'évaluerons et par ses limites, nous proposerons des voies d'amélioration. Enfin, à travers les différentes étapes de l'explicitation de l'intelligence stratégique de l'Église dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, nous proposerons une modélisation de cette démarche de l'intelligence stratégique pour la rendre applicable dans d'autres domaines et par d'autres acteurs.

Bibliographie parcellaire

Ouvrages

ANDERSON, J. W. (2003). *New Media, New Publics: Reconfiguring the Public Sphere of Islam,* Social Research 70, p. 887-906.

ARTUS, P. (2001). *La nouvelle économie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 129 pages.

BAUDRILLER, M. (2011). *Les réseaux cathos : leur pouvoir, leurs valeurs, leur nouvelle influence,* Paris, Robert Laffont, 330 pages.

BRÉCHON, P. et J-P. WILLAIME (sous la direction de) (2000). *Médias et religions en miroir*, Paris, Presse Universitaire Français (PUF), coll. Politique d'aujourd'hui, 329 pages.

GAUCHET, M. (2005). *Le désenchantement du monde*, Paris, Folio, 480 pages.

LUCKMANN, T. (1967). *The invisible religion*, London, Macmillan, 128 pages.

MAYER, J-F. (2008). *Internet et religion*, CH-Gollion, Infolio Éditions, 187 pages.

SERRES, A (sous la direction de) (2010). *Culture informationnelle et didactique de l'information*, Rennes, Synthèse des travaux du GRCDI 2007-2010, GRCDI, 121 pages.

SOUILHÉ, J. (1919). *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues*, Paris, Collection historique des grands philosophes, 276 pages.

VRIES, H. (2002). *Religion and Violence: Philosophical Perspectives from Kant to Derrida*, Stanford, CA, Stanford University Press, 443 pages.

Mémoire de maîtrise

MARTIN-DANOZ, T. (2000). *De la cathèdre à la tribune : Le lobbying politique de l'épiscopat français*, Mémoire de maîtrise inédit, Université Paul Cézanne-Aix-Marseille III, 149 pages.

Revues

ANDERSON, J. W. (2003). « New Media, New Publics: Reconfiguring the Public Sphere of Islam », *Social Research* N°70, 2003, pp. 887-906.

BERRET, P. (2008). « Diffusion et utilisation des Tics en France et en Europe », *Culture chiffres*, 2/2008, n°2, p. 1-15.

BLUMLER, G. et S. COLEMAN (2009). « The Internet and Democratic citizenship : Theory, practice and policy », *Cambridge University Press*, 220 pages.

CURIEN, N. et P-A. MUET (2004). « La société de l'information », *La documentation française*, Paris, 2004.

DAUMAS, M. (1969). « L'histoire des techniques : son objet, ses limites, ses méthodes ». *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 22, n°.1. pp. 5-32.

DAVID, P.A. (2000). « Understanding digital technology's evolution and the path of measured productivity growth : Present and future in the mirror of the past », *Working Paper,* Stanford Institue for Economis Policy Reserch, janvier 2000, p. 11-99.

LECOMTE, R. (2011). « Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux, *L'Année du Maghreb*, n°7.

PICON, A. (1995). Construction sociale et histoire des techniques. In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50e année, N. 3, 1995. pp. 531-535.

PREMARE (de), G. (2009). « Église, communication et médias », *Revue d'éthique et de théologie morale*, N° 255, 2009.

Magazines

GREINER, D. (2011). « Influences », *La Croix*, 27 janvier, p.1.

HOYAUX, C et N. SENÈZE. (2009). « Une opinion publique catholique s'est forgée sur Internet », *La Croix,* 24 mars, p.15.

SHIMRON, Y. (2006). « Blessed Be the Brother. For they Shall Influence Church Policy and Politics », *The News Observer*, 23 juin. (www.neuwsobserver.com).

Site Internet

www.benoit-et-moi.fr/2011-II/0455009ed20de650f/0455009edc0bee101 .html.

www.carrefour-du-futur.com/conférences/forum-liège-for-ict/.

www.didiertougard.blogspot.fr/2011/12/evolution-des-prix-en-50-ans-de-1960.html.

www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1340.

www.ktotv.com/videos-chretiennes/emissions/nouveautes/flash-un-blogueur-chez-les-eveques/00070516.

www.netpolitiquean10.free.fr/internetetpolitique/entree_scene.htm.

www.riposte-catholique.fr/americatho/les-catholiques-americains-et-internet/ 200blogueurscatholiquessesontreunisabostonpourla«fetedesnouveauxmediascatholiques»#.UJwtPhzYu0Y.

www.techno.lapresse.ca/nouvelles/201008/24/01-4309359-les-tarifs-internet-en-france-sont-les-moins-chers-au-monde.php.

www.tns-sofres.com/points-de-vue/47706F4058C74A6EA8C951CDE CFE9B20.aspx.

www.zeboute.wordpress.com/2011/02/10/les-reseaux-sociaux-en-1991-ou-nos-medias-selon-regis- debray/.

Première partie: Le blog médium de la stratégie numérique de participation de l'Église aux débats de société

Cette première partie de notre travail consistera à montrer l'importance que prend le blog dans le processus communicationnel des acteurs de la société.

Nous présenterons d'abord, la construction du concept de l'intelligence stratégique comme la stratégie de communication d'un acteur de la société (l'Église catholique) par le moyen des technologies de l'information et de la communication tout en dégageant les principes déterminant son émergence dans une organisation.

Ensuite, nous présenterons le cadre épistémologique particulier du blog en faisant ressortir les différences avec les autres outils du web et les raisons de son succès ainsi que les caractéristiques qui font de lui un médium de notre concept d'intelligence stratégique.

Enfin, nous exposerons le contexte particulier du processus de la révision de la loi de bioéthique en France : l'évolution de la loi de bioéthique, les enjeux d'une nécessaire révision ainsi que le bien fondé de la dynamique participative dans laquelle l'État Français a voulu l'inscrire.

Chapitre I. La stratégie du numérique ou intelligence stratégique

L'intelligence stratégique, n'est ni une nouveauté ni une découverte. C'est un concept qui s'apparente à celui de « l'intelligence collective », dont les premières ébauches remontent à Aristote[29]. Ce concept d'intelligence collective, a évolué et a pris ses lettres de noblesse avec des auteurs comme Levy (2002), Penalva (2006), Noubel (2007)… C'est dans cette évolution que s'inscrit notre concept de l'intelligence stratégique. Ce concept se veut être, pour nous, une déclinaison de l'intelligence collective avec une touche particulière et une spécificité que lui apporteront les outils numériques. Le constat du peu d'écrits qui font part de cette spécificité conceptuelle supplémentaire, que nous voulions pour notre concept d'intelligence stratégique, nous amène à un essai de définition que nous utiliserons pour la suite de nos travaux.

Le concept que nous voulons pour notre étude doit inclure la dimension stratégique de l'utilisation des outils numériques dans le processus communicationnel d'un acteur donné. La construction de notre définition suivra une démarche que Platon[30] présente comme « le principe un » (Platon, cité par Souilhé, 1919). Pour lui, l'unique fondement permettant de réunir en ce « principe un » tous les divers éléments de définition, est la constatation empirique de leur coexistence dans plusieurs cas particuliers. Forts de ce postulat, nous présenterons d'abord les divers sens que prend le concept d'intelligence. Ensuite nous construirons notre propre définition de « l'intelligence stratégique » et enfin nous proposerons une mise en perspective dans le domaine scientifique par le rapprochement avec les approches de la systémique et de la stratégie.

[29]ARISTOTE. (384-322 av. J-C). *La politique*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, édition de 1995, 604 pages.

[30]SOUILHÉ, J. (1919). *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues*, Paris, Collection historique des grands philosophes, 276 pages.

I.1. L'état de l'art des « intelligences »

Faire un état de l'art des « intelligences » est une tâche complexe. En effet, parler des « intelligences » suppose l'existence de plusieurs types d'intelligence. Cette pluralité d'intelligences trouve son essence dans l'origine même du mot « intelligence ».

Étymologiquement « intelligence » vient du latin « intellegentia » (faculté de comprendre), dérivé du latin « intellegere » signifiant comprendre, et dont le préfixe inter (entre), et le radical legere (choisir, cueillir) ou ligare (lier) suggèrent essentiellement l'aptitude à relier des éléments qui, sans elle, resteraient séparés. Cette capacité à relier les éléments entre eux, sur le plan biologique, « … résulte du nombre de synapses qui interconnectent les neurones et de l'acquis d'informations accumulées dès notre naissance »[31]. (Zara, 2006, p.28).

Elle est la faculté à faire face à une situation quelconque et la capacité à raisonner en mobilisant ses connaissances *« au bon endroit et au bon moment »*. Ainsi, la notion d'intelligence est étroitement liée à la connaissance et à la compréhension que l'homme a de son environnement. En effet, l'homme évolue et vit dans un système, qu'il qualifie de système naturel ou milieu naturel et de société en référence à sa relation avec ses semblables. Dans cette systémique relationnelle, l'homme va qualifier d'intelligence, toute combinaison d'actions, d'éléments ou de faits qui vise à la résolution d'un problème ou à l'accomplissement d'une tâche. Cette définition est mieux exprimée par Gardner. Ce dernier définit l'intelligence comme étant la capacité à résoudre des problèmes ou à produire des biens, de différentes natures et au sens large, ayant une valeur dans un contexte culturel ou collectif précis[32] (Gardner, 2008). Ainsi, l'homme va déterminer plusieurs types d'intelligences. Dans cette typologie des intelligences, nous déterminons donc deux types : les intelligences liées à l'homme (théorie de Gardner) et les intelligences extérieures à l'homme.

I.1.1. Les intelligences liées à l'homme

Dans son rapport avec la nature, ses semblables et avec lui-même, l'homme met en place des mécanismes de connaissances, qu'il interconnecte ou relie suivant la situation qu'il

[31]ZARA, O. (2006). « L'émergence du coaching collectif à travers le management de l'intelligence collective », Communication et organisation, vol. 28, p. 184-193.

[32]GARDNER, H. (2008). *Les intelligences multiples : La théorie qui bouleverse nos idées reçues*, Paris, Retz, 188 pages.

doit appréhender : c'est l'intelligence humaine. Cette capacité humaine va se manifester sous plusieurs formes en fonction de son rythme de développement (théorie des intelligences de Gardner). Elle va même plus loin, et crée d'autre formes d'intelligences issues, d'une part des relations entre les hommes (Intelligence collective) et d'autre part de l'invention de machines capables de résoudre des problèmes complexes, grâce à une intelligence embarquée : l'intelligence artificielle et économique.

I.1.1.1. Les intelligences intrinsèques à l'homme : la théorie des intelligences multiples

La théorie des intelligences multiples a été proposée par Howard Gardner en 1983. Il recherche, à travers cette théorie, une meilleure définition du concept d'intelligence et une juste identification des méthodes scientifiques de mesure de l'intelligence. Cette théorie défend la thèse selon laquelle chaque humain dispose à sa naissance d'un groupe d'intelligences, dont chacune se développera selon un rythme qui lui est propre. Si l'apparition de certaines intelligences est manifeste dès le jeune âge, d'autres, comme les intelligences personnelles, mettent plus de temps à mûrir.

Soulignons que, d'une manière générale, les différentes intelligences ne se développent pas toutes au même niveau. On observe, le plus souvent, qu'une intelligence domine. C'est à partir de cette dominante que la personne appréhende le monde**.** Notons que le niveau de développement propre à chacune des intelligences explique la différenciation des humains (Belleau, 2001)[33]. Partant de ce constat, Gardner définit ainsi, huit types d'intelligences, brièvement résumés par Belleau. Cf. Tableau n°1.

Cette typologie des intelligences n'est pas exhaustive pour Gardner. Il poursuit toujours ses recherches dans le but d'en déterminer d'autres. La théorie des intelligences multiples de Gardner présente une caractéristique particulière. Elle stipule que le niveau de développement de chacune des intelligences chez un individu, le différencie des autres. Cette différenciation introduit le besoin de l'autre, face aux limites que nous confère notre propre intelligence. Dans cette logique, l'individu possédant une forte intelligence logico-mathématique, qui le rend doué dans le raisonnement et l'explication de faits, a besoin de celui qui dispose d'une intelligence spatiale, (tel un architecte) pour la construction de sa maison. Cette dynamique du besoin de l'autre crée ainsi l'utilité d'interaction et de coopération avec ce dernier.

[33]BELLEAU, J. (2008). *Mon intelligence vaut la tienne*, Paris, Fabert Eds, 157 pages.

Types d'intelligences	Description
Intrapersonnelle	Aptitude à accéder à ses propres sentiments et à reconnaître ses émotions.
Interpersonnelle	Aptitudes à discerner l'humeur, le tempérament, la motivation et le désir des autres personnes et à y répondre correctement. Permet d'agir et de réagir avec les autres de façon adaptée et correcte.
Kinesthésique	Aptitude à maîtriser les mouvements de son corps et à manipuler des objets avec soin.
Linguistique	Sensibilité aux sons, aux structures, à la signification et aux fonctions des mots et du langage.
Logico-mathématique	Sensibilité aux modèles logiques ou numériques et aptitude(s) à les différencier ; aptitude à soutenir de longs raisonnements.
Musicale	Aptitude à produire et apprécier un rythme, une tonalité et un timbre ; appréciation des formes d'expression musicale.
Spatiale	Aptitude à percevoir correctement le monde spatiovisuel et à y apporter des transformations.
Naturaliste	Aptitude à discerner l'organisation du vivant.

Tableau 1 : Typologie des intelligences de Gardner.

Il est à noter que Gardner n'est pas le seul à avoir présenté une théorie sur la multiplicité des intelligences. Dans ce foisonnement théorique [Koestenbaum (2002)[34], Buzan (1996)[35]], nous avons choisi de présenter celle de Goleman (1997)[36] pour le complément que son approche basée sur le concept d'intelligence émotionnelle, apporte à la théorie de Gardner. Le modèle de Goleman développe quatre concepts principaux : Cf. Tableau n°2.

Principes	Caractéristiques
Le premier : la conscience de soi	la capacité à comprendre ses émotions, à reconnaître leur influence, à les utiliser pour guider nos décisions.
Le deuxième : la maîtrise de soi	consiste à maîtriser ses émotions et impulsions et à s'adapter à l'évolution de la situation.
Le troisième : la conscience sociale	englobe la capacité à détecter et à comprendre les émotions d'autrui et à y réagir.
Le quatrième : la gestion des relations	correspond à la capacité à inspirer et à influencer les autres tout en favorisant leur développement et à gérer les conflits.

Tableau 2 : Les quatre concepts de l'intelligence émotionnelle de Goleman.

[34]KOESTENBAUM, P. (2002). *Leadership : the inner side of greatness : a philosophy for leaders*, San Francisco, Jossey-Bass, 372 pages.

[35]BUZAN, T. (1996). *Dessine-moi l'intelligence*, Paris, Ed. d'Organisation, 317 pages.

[36]GOLEMAN, D. (1997). *L'intelligence émotionnelle : Comment transformer ses émotions en intelligence,* Paris, R. Laffont, 421 pages.

L'intelligence émotionnelle, selon Goleman, trouve son essence, suivant ces étapes chronologiques bien établies. En effet, pour ce dernier, cette forme d'intelligence est basée sur la détection et la maîtrise de ses émotions. Ainsi l'individu devient capable non seulement de comprendre les émotions des autres mais aussi de mettre ces derniers à contribution dans la gestion de diverses situations auxquelles il est confronté.

Le premier élément de définition de l'intelligence stratégique

Le premier élément de notre définition de l'intelligence stratégique est issu des intelligences intrinsèques à l'homme. Cf. Tableau n°3.

Types d'intelligence	**Caractéristiques retenus**
Intelligences	Aptitude à relier des éléments qui, sans elle, resteraient séparés. Elle est la faculté à faire face à une situation quelconque et la capacité à raisonner en mobilisant ses connaissances *"au bon endroit et au bon moment"*. C'est aussi toute combinaison d'actions, d'éléments ou de faits qui vise à la résolution d'un problème ou à l'accomplissement d'une tâche.
Intelligences multiples	Chaque humain dispose à sa naissance d'un groupe d'intelligences, dont chacune se développera selon un rythme qui lui est propre. On observe, le plus souvent, qu'une intelligence domine. C'est à partir de cette dominante que la personne appréhende le monde.
Intelligence émotionnelle	L'individu devient capable non seulement de comprendre les émotions des autres mais aussi de mettre ces derniers à contribution dans la gestion de diverses situations auxquelles il est confronté.

Tableau 3 : Les caractéristiques des intelligences multiples.
(Réalisé par nos soins).

Ce premier élément de définition est la capacité à mobiliser les connaissances, combiner et relier les actions de différents individus, dans le but de permettre une appréhension plus large du monde et une meilleure résolution des problèmes.

I.1.1.2. Les intelligence collectives

Dans les sociétés humaines, les individus ont depuis l'aube des temps appliqué un principe « humain » de la mutualisation des forces. En effet, dans le récit de la création du monde (Adam et Eve), et même de l'évolution de l'espèce humaine où nous observons la vie en clan, les hommes et les animaux ne vivent pas isolés les uns des autres. Bien que d'autres raisons ne soient pas à exclure (pérennisation de l'espèce), il n'est pas moins important de

souligner celle d'être plus forts en mettant ensemble les capacités des uns et des autres. Cette fédération des capacités individuelles est désignée de nos jours sous l'appellation de l'intelligence collective. Elle se manifeste dans les organisations sociales, groupes, tribus, entreprises sous différentes formes qui se coordonnent.

I.1.1.2.1. L'intelligence collective originelle

L'observation des différentes sociétés humaines, montre une évolution dans le temps de l'organisation du pouvoir. Depuis l'homme primitif (selon la théorie scientifique de l'évolution) jusqu'à notre société moderne, la société humaine a connu diverses organisations politiques du pouvoir. En effet, de l'exercice absolu du pouvoir par le (la) chef de la tribu de nos ancêtres, l'humanité est parvenue à un modèle plus collectif. Qu'il s'agisse du communisme, du socialisme, de la démocratie et même des régimes dictatoriaux et monarchiques, tous sont basés sur un exercice consultatif et coopératif du pouvoir. Ainsi, nous assistons à l'apparition de plusieurs formes de coopération : dans la démocratie avec l'assemblée des députés et sénat (démocratie représentative), dans la monarchie avec les conseillers ou le conseil des anciens (ou notables en Afrique) mais aussi avec l'existence des chambres consultatives dans les régimes pro-communistes. Ce concept de coopération dans l'exercice du pouvoir repose toujours sur une forme d'exclusion. En effet, c'est toujours une minorité d'élites qui décide pour la majorité. Cette procédure consultative est limitée et restreinte. Le premier à dépeindre cette injustice et à proposer une alternative censée gommer toute trace d'exclusion dans la prise des décisions (Cela relève bien entendu de l'utopie), fut Aristote. Ainsi, dès l'antiquité, il propose :

> « Qu'il faille que le souverain soit plutôt la masse que la minorité des meilleurs semblerait résoudre la question, et, malgré des difficultés, offrir une part de vérité. Il est possible en effet que la majorité, dont chaque membre n'est pas vertueux, réunie toute ensemble soit meilleure que l'élite, non pas séparément mais collectivement, de même que les repas à frais communs sont meilleurs que ceux qui sont organisés sur la dépense d'un seul. Étant donné qu'ils sont nombreux, chacun détient une part de vertu et de sagesse, et, de cette réunion, la masse devient comme un seul homme, à plusieurs pieds et plusieurs mains, et pourvu de plusieurs sensations, et il en va de même pour son caractère et son intelligence. »[37] (Aristote, extrait de *La Politique*, Livre III, chapitre XI).

[37]ARISTOTE., *op. cit.*, p. 1287a.

Cette acception est considérée par de nombreux spécialistes, comme le fondement de la notion d'intelligence collective. Elle est le reflet parfait de l'exemple de l'architecte et du mathématicien que nous avons relevé ci-dessus. (cf. 1.1.1 sur la théorie des intelligences). Mais la particularité nouvelle réside pour le mathématicien, à ne pas simplement déléguer à l'architecte la construction de sa maison, mais, dans le fait, que les deux travaillent ensemble pour trouver le meilleur procédé de construction. Ainsi « l'Intelligence collective (originelle) peut être considérée comme une hypothèse relative à la capacité d'un groupe d'acteurs humains […] à atteindre dans une action commune une performance supérieure à l'addition des performances individuelles »[38] (Penalva, 2006, p. 2). Cette intelligence collective originelle est, selon Noubel (2007), l'intelligence en petit groupe dont l'évolution a doté l'humanité. Elle consiste en une expérience directe, que ce soit dans le travail, la vie associative, le sport d'équipe, les groupes de réflexion, qui met en scène un petit nombre de personnes en proximité sensorielle (spatiale) les uns vis-à-vis des autres[39]. Cf. Tableau n°4. Cependant, cette proposition d'Aristote comporte certaines limites. En effet comme le souligne Lévy (2002), l'existence de relations entre réflexion collective et décision intelligente n'est pas toujours vérifiée.

Pour ce dernier :

> « La masse n'a pas toujours raison, surtout s'il s'agit d'une masse moutonnière et conformiste qui ne remet rien en question. C'est pourquoi le projet de l'intelligence collective consiste précisément à valoriser toute la diversité des connaissances, des compétences et des idées qui se trouvent dans une collectivité et à organiser cette diversité en un dialogue créatif et productif. La culture de l'intelligence collective travaille à établir de manière douce et pacifique un 'multilogue' ouvert, qui est préférable aussi bien au cloisonnement et à l'isolement des intelligences, qu'à l'uniformité bien pensante. »[40] (Lévy 2002, cité par Zara 2006)

Ainsi, selon Zara, une réflexion collective peut aboutir à une décision stupide, de même qu'une réflexion individuelle peut aboutir à une décision géniale. Ce n'est pas parce que c'est

---

[38]*Intelligence collective* (2006). Actes des Rencontres RIC, Nîmes, Centre de recherche LGI2P de l'Ecole des Mines d'Ales, 367 pages.

[39]NOUBEl, J-F. (2007). « Intelligence collective, la révolution invisible », The transitioner, mis en ligne le 15 novembre 2004.

URL : www.thetransitioner.org/ic. Page consultée le 08 août 2013 à 16h.

[40]ZARA, O. (2006). « L'émergence du coaching collectif à travers le management de l'intelligence collective », *Communication et organisation* (En ligne), 28 / 2006, mis en ligne le 19 juin 2012.

URL : www.communicationorganisation.revues.org/3353. Page consultée le 07 août 2013 à 12h.

collaboratif que ce sera intelligent. Mais si ce n'est pas collaboratif, il y a un risque que ça ne soit pas intelligent. Outre ce risque, il existe aussi deux difficultés majeures dans la mise en place d'une « intelligence collective originelle » : la possibilité de réunir au moment opportun toutes les « formes d'intelligences » nécessaires à la résolution d'une situation donnée (ce sont les problèmes liés au nombre) et la répartition spatiale des personnes détentrices des intelligences données.

Principes	**Caractéristiques**
Un tout émergeant	Chaque équipe ou groupe de travail possède un caractère, un style, un esprit différent qui lui est propre comme s'il s'agissait d'une seule individualité. Cette spécificité est à l'origine de la réussite du groupe.
Un espace holoptique	Un espace qui favorise un aller-retour incessant entre les niveaux individuel et collectif. Il permet une transparence « horizontale » (perception des autres participants du groupe) à laquelle s'ajoute la communication « verticale » avec le « Tout émergeant du collectif ». Chacun, grâce à son expérience et expertise, s'y réfère pour anticiper ses actions, les ajuster et les coordonner avec celles des autres.
Un contrat social	Le collectif est fondé autour d'un contrat social, tacite ou explicite, objectif ou subjectif, accepté et mis en scène par chacun des participants. Ce contrat porte non seulement les valeurs et les règles du groupe, mais également sa raison d'être.
Une architecture polymorphe	La cartographie des relations entre les participants se réactualise sans cesse en fonction des circonstances, des expertises, de la perception de chacun, des tâches à accomplir, des règles définies par le contrat social. Elle magnétise autour des expertises, chaque expert (reconnu tel par le groupe) prenant tour à tour le « lead » au fil des besoins.
Un objet-lien en circulation	L'intelligence collective originelle se construit dans la convergence des individualités vers un objet collectivement poursuivi, que cet objet soit matériel ou symbolique.
Une organisation apprenante	L'apprentissage concerne non seulement le niveau individuel, mais il implique également l'existence d'un processus social qui prend en charge l'erreur, l'intègre et la transforme en objet de cognition partagé. Il engage le développement d'une intelligence relationnelle : ce qu'on apprend pour soi est valable pour les autres.
Une économie du don	Dans l'économie du don, on donne d'abord, on reçoit en retour une fois que le collectif a gagné en richesse. Dans cette économie, chaque participant trouve un bénéfice individuel fort qui le motive à donner le meilleur de lui-même. Elle organise la convergence entre les niveaux individuel et collectif.

Tableau 4 : Caractéristiques de l'intelligence collective originelle selon Noubel.

Pour Noubel, seul, un nombre limité de personnes peut interagir efficacement, sans quoi on atteint vite un niveau trop élevé de complexité qui génère plus de bruit que de résultats effectifs, ce qui limite grandement les capacités du groupe. Les personnes doivent se trouver dans un environnement physique proche afin que leurs interfaces naturelles (sens organiques) puissent échanger entre elles, afin que chacun puisse appréhender la globalité de ce qui se passe (holoptisme) et adapter son comportement en fonction.

Ces deux principaux obstacles de l'intelligence collective originelle trouveront leur solution dans la croissance remarquable de modes de communication interactifs, collectifs et décentralisés et par la construction d'ordinateurs interconnectés de plus en plus puissants (Lévy, 2003)[41]. C'est l'apparition de « l'intelligence collective pyramidale ».

I.1.1.2.2. L'intelligence collective pyramidale

Contrairement à l'intelligence collective originelle, basée sur les sens et la proximité physique, l'intelligence collective pyramidale ouvre le règne de l'esprit. Désormais la pièce se joue sur une autre scène, celle de la *noosphère* sur laquelle l'écologie « invisible » des symboles, mythes, savoirs et croyances donnés est ce qui organise la vie sociale « visible » à nos sens organiques (biosphère) (Noubel, 2007). Pour ce dernier, les découvertes de l'écriture marquent le début de cette ère. Ainsi avec l'écriture, l'Homme a ouvert l'ère (aire)[42] du territoire. Les signes gravés sur les supports, servirent d'abord à compter, administrer, normer, fixer les contours et les surfaces, lister, déterminer les appartenances et les exclusions, les autorisations et les interdits. Pour la première fois, le message pouvait circuler sans être physiquement attaché à son émetteur. Ce codage par des symboles transforme ainsi le message sous forme d'un trio objet-signifiant-signifié. Ce trio sera la base de la théorie de la communication de Shannon et Weaver (émetteur-canal-récepteur). En effet le message à transmettre représente l' « objet », l'émetteur est celui qui va se faire une représentation mentale du message « le signifié ». Il va utiliser des symboles (mots, sons) pour coder le message « le signifiant». L'encodage qui se traduit par le choix des symboles se fera en fonction du canal de transmission utilisé : le son pour le télégramme et le téléphone, les écrits pour la lettre postale. Enfin, le récepteur décode le message par l'interprétation qu'il en fait : c'est l'ère de la cybernétique.

---

[41]LÉVY, P. (2003). « Le jeu de l'intelligence collective », *Société,* n°79, p. 105-122.

[42]Le territoire : l'écriture à permis une définition et un étiquetage claires des territoires. Elle a permis de compter, d'administrer, de normer, de fixer les autorisations et les interdits (l'ère), de fixer les contours et les surfaces, de lister, de déterminer les apparences et les exclusions (l'aire).

De nombreuses inventions humaines emboîteront le pas à l'écriture dans le but de réduire de plus en plus la notion de temps et d'espace dans le processus de communication. Ainsi, du message transmis sous forme de lettre par pigeons voyageurs, en passant par les diligences et le télégramme, l'humanité va entrer dans l'ère du numérique, où l'espace et le temps semblent s'évanouir. Dans cette ère, où les moyens de communication sont pourvus de l'extraordinaire capacité de porter les signifiants vers un nombre de destinataires virtuellement illimité et sur des distances importantes, l'intelligence collective pyramidale prend réellement son envol. En effet, les États devenant de plus en plus peuplés, les entreprises comprenant un nombre plus grand d'employés disséminés dans divers pays, l'intelligence collective pyramidale rendait possible ce qui était impossible à l'intelligence collective originelle : fédérer un plus grand nombre de personnes. Elle se base sur une structure hiérarchisée de toute organisation (schéma organisationnel).

L'intelligence collective pyramidale a permis entre autres, la construction et l'administration des cités, des pays, de construire des avions de ligne, d'envoyer des satellites dans l'espace (Noubel, 2007). En dépit de ces réalisations réussies, signes des forces de l'intelligence pyramidale, il n'en demeure pas moins qu'elle présente certaines faiblesses. Étant donné que l'intelligence pyramidale trouve toute son expression dans les principes dynamiques de toute organisation humaine (Division du travail, autorité, rareté de la monnaie et normes et standards) qui se légitiment et se renforcent mutuellement, de même ses plus grandes faiblesses s'y révèlent. En effet, elle se révèle incapable de s'adapter structurellement aux changements imprévisibles et disruptifs de la complexité[43]. Cette limite se ressent en particulier quand les marchés, les savoirs, la culture, la technologie, les interactions extérieures, l'économie, la politique évoluent plus rapidement que la capacité de réaction du groupe.

L'intelligence collective se trouve confrontée au « codage en dur » (organigramme, définitions de poste, niveaux d'accès à l'information). Ce codage rigide rend difficile voire impossible une auto-modification systématique suivant la variabilité d'une situation complexe donnée. Même si des efforts et des propositions de management ou d'organisation sont effectués, ils butent toujours sur les limites intrinsèques de la structure pyramidale (hiérarchisée). Le respect de la hiérarchie et des prérogatives attachées à chaque niveau dans

[43]GENELOT, D. (2011). *Manager dans la complexité,* Paris, Insep Consulting, 375 pages.
Complexité : On appelle complexe un phénomène qu'on arrive pas à comprendre et à maîtriser dans sa totalité.

un organigramme est de rigueur, laissant ainsi peu de place à l'initiative individuelle. Dès lors, apparaît une deuxième limite qui se manifeste par l'acheminement quasi-systématique des flux d'informations énormes vers les instances directoriales. Ces dernières, minoritaires, se trouvent à la fin incapables de traiter tous ces flux informationnels. Il s'ensuit une sélection des informations qui entraîne l'organisation dans des visions réductionnistes, sources de nombreux conflits entre la base et la tête. Dans cette organisation pyramidale de l'intelligence, une autre limite majeure, demeure la politique de promotion. En effet, tout employé aspire à un niveau de responsabilité élevé. Cette aspiration, loin de servir la coopération, produit un effet contraire. Ainsi, un employé refusera de mettre totalement à la disposition de l'autre ses connaissances ou les informations dont il dispose, dans le but de se rendre indispensable et aussi par compétition.

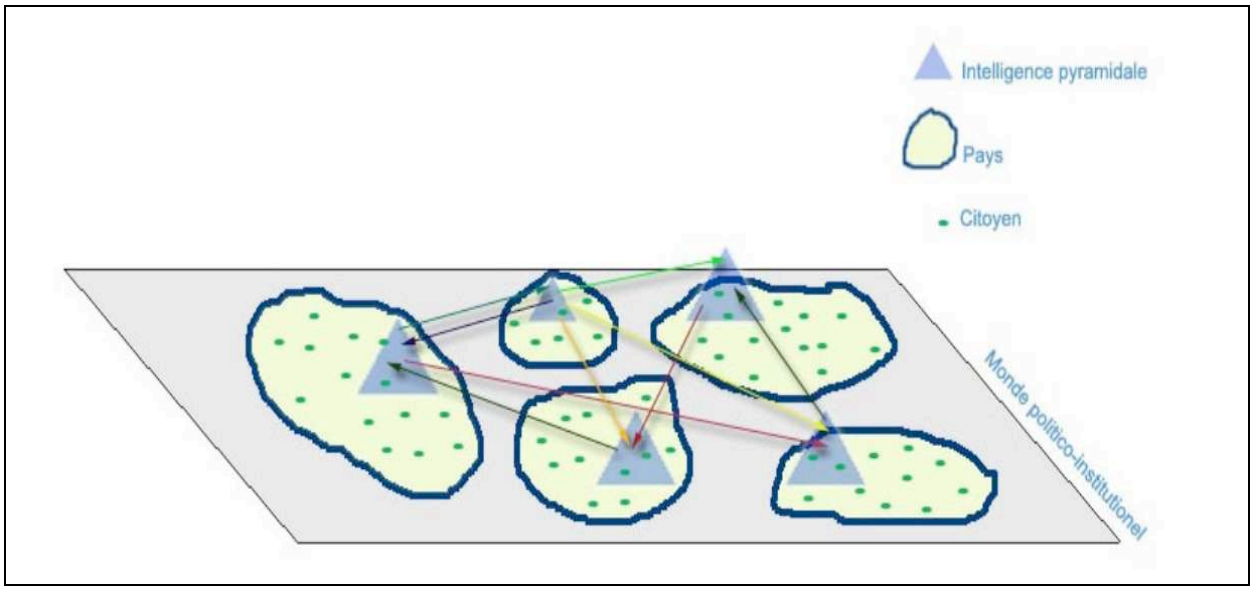

Figure 1 : Les interconnections de l'intelligence collective pyramidale selon Noubel.

Dans cette intelligence pyramidale, les principales interconnections, se font souvent entre les différentes instances dirigeantes des organisations. Aujourd'hui, comme le stipule Noubel (2007), la société subit cruellement les limites de l'intelligence collective pyramidale dans les organisations. Les limites qu'elle présente face à une situation complexe, se traduisent par un engagement souvent contraire aux volontés des acteurs, soit parce que la coordination interne est virtuellement impossible ou très cloisonnée, soit parce que les dirigeants se servent de l'opacité de fait, voire la cultivent et la légitiment pour abuser de leurs pouvoirs. Cf. Figure n°1.

Pour sortir de ce cloisonnement et de ce contrôle hiérarchique souvent bridant, il s'avère nécessaire de créer un espace qui prône la dynamique de l'action libre, concertée et partagée et qui transcende toute forme de compétition. Un tel espace émerge et se consolide de plus en plus : c'est le cyberespace. Ce cyberespace favorise l'émergence d'une forme plus aboutie de l'intelligence collective : l'intelligence collective globale.

I.1.1.2.3. L'intelligence collective globale

Le monde est vu de nos jours comme un complexe jeu de nations, d'entreprises, d'institutions entre lesquelles se jouent les alliances, les traités, les guerres, les partenariats, les soutiens, le commerce, la collaboration ou la concurrence. Dans cette dynamique, la majeure partie des organisations, sont des structures à intelligence collective pyramidale menée par les élites dirigeantes. Dans ce contexte, fortement complexe et concurrentiel, la survie ou la suprématie d'une organisation se joue sur sa capacité à créer un espace qui combine les caractéristiques limitant et restreignant de l'intelligence pyramidale et une dynamique de rencontre, d'échanges libre de connaissances et de coopération des individus. Cf. Figures n°2.

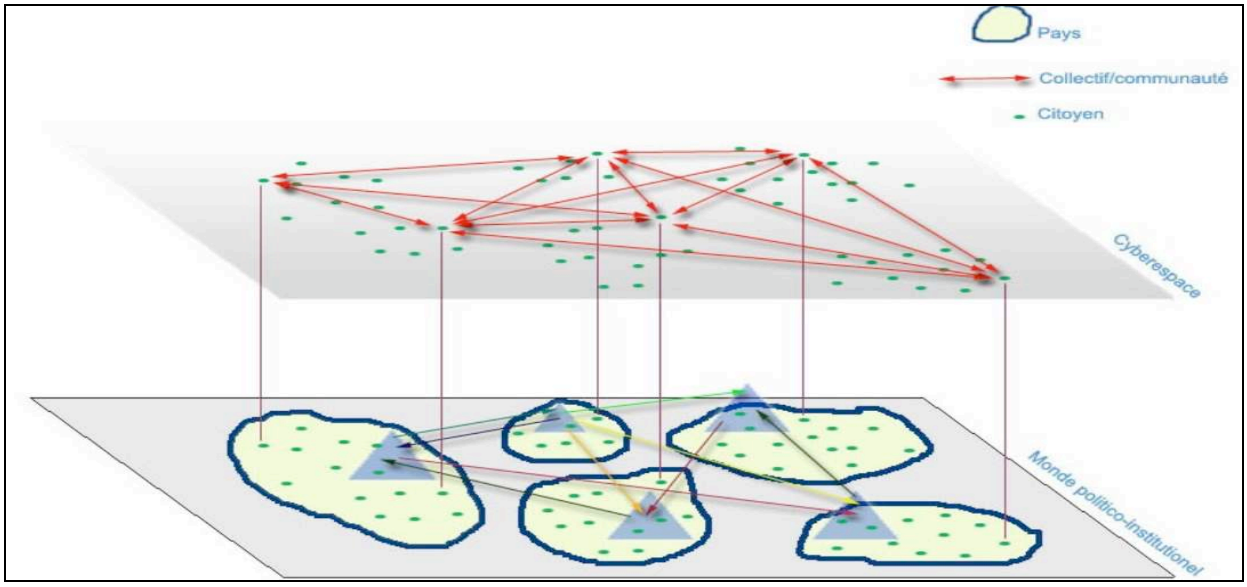

Figure 2 : Mise en parallèle du cyberespace et du monde politico-institutionnel de Noubel.

Dans son modèle, Noubel montre que l'individu qui est connecté au cyberespace échappe dans cet espace au contrôle de la hiérarchie. Ainsi il expose une séparation du monde politico-institutionnel et le cyberespace au niveau de l'individu. Ce modèle est limité à notre avis. L'intelligence collective globale est un système qui permet non pas une mise en parallèle des

deux mondes mais un croisement. Ce croisement, loin de limiter la liberté que l'individu réclame dans le cyberespace, doit permettre la mise à profit pour l'institution de l'expérience ou des connaissances que ce dernier acquiert dans ce dit espace. En somme, l'individu qui augmente ses connaissances par ses liens et relations dans le cyberespace, doit être encouragé dans le monde institutionnel à utiliser ses nouvelles connaissances ou aptitudes. Cf. Figure n°3.

Légende

Liens entre monde politico-institutionnel et cyberespace

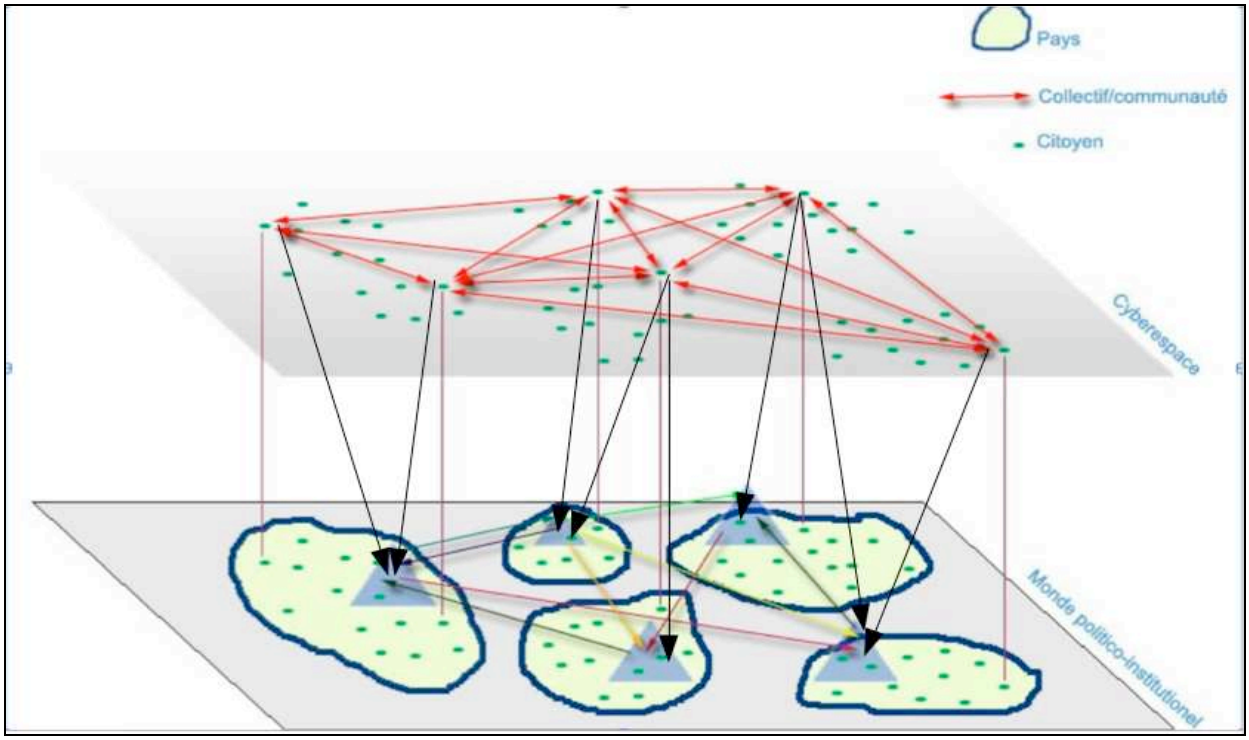

Figure 3 : Intelligence collective globale fruit de coopération entre monde politico-institutionnelet cyberespace.
(Réalisé par nos soins).

Pour y parvenir, il est nécessaire, de faire une combinaison des spécificités de l'intelligence collective originelle et pyramidale. En effet, comme nous l'avons dit plus haut (Cf. I.1.1.2.1), l'intelligence collective originelle, bien qu'elle permette une inclusion et une transcendance de l'individu, n'est pas en mesure de se déployer dans un espace plus grand et d'inclure un nombre illimité de personnes. À l'inverse, l'intelligence pyramidale, quant à elle, permet de gérer un plus grand nombre de personnes réparties sur des espaces de plus en plus grands

mais reste incapable de transcender et d'inclure l'individu dans une relation harmonieuse qui le grandit et lui procure du sens. Face à cette difficulté, Noubel (2007) affirme qu'il est possible de créer cette synergie, en ajoutant aux sept caractéristiques (Cf. Tableau n°4) de l'intelligence collective originelle, cinq autres attributs (une monnaie suffisante, des normes et des standards, un système d'information, une interpénétration permanente avec le cyberespace et un développement personnel). Cf. Tableau n°5.

Principes	**Caractéristiques**
Une monnaie suffisante	Dans le cas de l'intelligence collective globale, un système d'information monétaire devient nécessaire.
Des normes et des standards	Ils demeurent indispensables pour organiser la cohésion, le degré de perméabilité et d'interopérabilité des grands collectifs. Leur fonction vise à maximiser l'interopérabilité et la capacité de bâtir des ensembles fonctionnels toujours plus complexes et riches, plutôt que viser des hégémonies en contexte de compétition.
Un système d'information	Il organise et optimise l'espace symbolique partagé par le collectif. Il interconnecte nos sens via des interfaces toujours plus puissantes et étendues,…
Une interpénétration permanente avec le cyberespace	Le cyberespace met à disposition les savoirs les plus avancés, les expériences les plus abouties, les meilleures pratiques, et en retour l'individu y dépose son expérience, se lie avec d'autres …
Un développement personnel	La mutation vers une intelligence collective globale produit une transformation sur chaque individu et la société toute entière.

Tableau 5 : Les cinq caractéristiques complémentaires de l'intelligence collective globale de Noubel.

Dans son fonctionnement, l'intelligence collective globale fonctionne sur le principe de distribution du pouvoir, c'est-à-dire, que l'exercice d'un pouvoir, ou plutôt d'un rôle, ce qui serait le mieux adapté, est attribué à un individu par simple distribution et suivant l'accord des autres membres. Ce rôle ne confère pas un pouvoir ou une domination sur les autres individus, mais place celui qui le reçoit en position de leader. Ce dernier est amené non pas à diriger mais à orienter la vision et à animer la collaboration et les échanges au sein du groupe.

Cette collaboration est rendue possible non pas avec l'écriture sur papier, mais surtout avec internet et ses nombreux outils collaboratifs (Wikis, Blogs, Site web, forum). L'individu entre dans un schéma, où sa liberté s'exprime et produit un résultat abondant, car il peut laisser libre cours à son imagination sans paraître ridicule et sans aucune forme de compétition. En

effet, l'intelligence globale vise à produire des biens qui sont utiles à toute la communauté et qui n'ont pas un but lucratif (exemple des communautés de logiciels libres). Le bien final ainsi produit, est la fierté de chacun des individus de la communauté. En effet chaque membre se trouve valorisé dans le bien produit car il n'est pas nominatif et appartient à toute la communauté.

L'intelligence collective en tant que phénomène, qu'elle soit originelle, pyramidale ou globale est fondée sur deux principes collaboratifs. En effet, parler d'intelligence collective, comme nous l'avons vu dans les cas ci dessus, revient à mettre en exergue la capacité de plusieurs individus, tout d'abord à collaborer, puis dans cette collaboration, à résoudre des problèmes dans un contexte complexe. Ainsi, pour Noubel (2007), l'Intelligence collective serait la capacité d'un groupe de personnes à collaborer pour formuler son propre avenir et y parvenir en contexte complexe.

Cette définition correspondant à l'essence du concept de l'intelligence collective n'est pas assez explicite. Lévy (2003) nous en propose une autre, qui est un récapitulatif des différentes évolutions du concept de l'intelligence collective.

Pour lui, l'Intelligence collective, dans le monde numérique où nous sommes, est « le comportement émergent d'une dynamique de réseau hétérogène impliquant des gens, des dispositifs techniques et des messages ». Ce réseau, il le sépare en quatre sous-réseaux : un réseau de personnes, un réseau de documents enregistrés ou d'archives, un réseau de relations entre personnes et les idées et un réseau d'infrastructures physiques et techniques.

Le deuxième élément de définition de l'intelligence stratégique

Le deuxième élément de définition de l'intelligence stratégique est tiré des caractéristiques de l'intelligence collective déterminés par Noubel.

L'intelligence stratégique est la capacité d'un groupe d'acteurs humains à atteindre dans une action commune, une performance supérieure à l'addition des performances individuelles. Elle permet à un groupe de personnes, par la convergence des individualités d'atteindre un objectif commun matériel ou symbolique. Elle consiste en un multilogue ouvert de plusieurs individus sans barrières de temps et d'espace grâce à l'utilisation des outils collaboratifs. Cf. Tableau n°6.

Types d'intelligence	Caractéristiques retenues
Intelligence collective originelle	La capacité d'un groupe d'acteurs humains, à atteindre dans une action commune une performance supérieure à l'addition des performances individuelles. Elle consiste en une expérience directe, que ce soit dans le travail, la vie associative, le sport d'équipe, les groupes de réflexion, qui met en scène un petit nombre de personnes en proximité sensorielle. Elle se construit dans la convergence des individualités vers un objet collectivement poursuivi, que cet objet soit matériel ou symbolique. Elle établit un « multilogue » ouvert, qui est préférable aussi bien au cloisonnement et à l'isolement des intelligences, qu'à l'uniformité bien pensante.
Intelligence collective pyramidale	Elle met en scène un nombre plus grand d'individus et supprime la barrière de l'espace.
Intelligence collective globale	Utilisation d'interfaces de connexion toujours plus puissantes. Elle fonctionne sur le principe de distribution du pouvoir basé sur le leadership. Elle utilise des outils collaboratifs valorisant de plus en plus les individus. Elle permet à chaque individu, l'expression de sa liberté. Elle permet la production d'un bien final, où chaque membre se retrouve valorisé. C'est la capacité d'un groupe d'individus à collaborer pour formuler son propre avenir et y parvenir en situation complexe. C'est « le comportement émergent d'une dynamique de réseau hétérogène impliquant des gens, des dispositifs techniques et des messages ».

Tableau 6 : Deuxième synthèse des éléments de définition de l'intelligence stratégique.
(Réalisé par nos soins).

L'intelligence stratégique est aussi, la capacité d'un groupe d'individus à collaborer dans une dynamique de réseaux hétérogène et en toute liberté hiérarchique par le biais d'outils collaboratifs numériques pour l'atteinte d'un objectif commun matériel et symbolique.

I.1.1.3. L'intelligence artificielle

Dans son souci de trouver le meilleur moyen de collaborer, l'Homme va explorer des techniques, des méthodes et des systèmes plus ou moins complexes. Cette exploration portera dans un premier temps sur des machines ou des agents intelligents travaillant individuellement (intelligence artificielle embarquée dans les ordinateurs et les robots). Par la suite, toute une réflexion sera développée sur des théories et techniques permettant la réalisation d'une activité collective cohérente par des agents qui sont par nature autonomes et

qui poursuivent des objectifs individuels dans un environnement dont ils n'ont qu'une perception partielle (intelligence artificielle collective).

Définir l'intelligence artificielle s'avère un exercice difficile. Une multiplicité de définitions existe suivant l'angle selon lequel le concept « intelligence » est abordé. Ainsi, si la majorité des définitions s'accorde sur le fait que l'objectif de l'intelligence artificielle est de créer des systèmes intelligents, il existe quatre façons de l'appréhender :

- créer des systèmes qui se comportent comme les êtres humains,
- créer des systèmes qui pensent comme des êtres humains,
- créer des systèmes qui pensent rationnellement,
- créer des systèmes qui possèdent des comportements rationnels.

Ces appréhensions de l'intelligence artificielle étaient focalisées sur des théories et techniques permettant la réalisation d'activités par des « agents intelligents » dotés « d'intelligences individuelles ». Mais de nos jours, les récentes évolutions du concept de l'intelligence ainsi que celle de l'intelligence collective, vont fortement influencer la conception de l'intelligence artificielle. Ces évolutions, montrant qu'une forme d'intelligence supérieure peut résulter de l'activité corrélée d'entités plus simples, conduisent à une nouvelle forme d'intelligence artificielle, taxée de collective. Ainsi le but de cette nouvelle forme d'intelligence artificielle est de doter les « agents intelligents » de capacités d'interaction entre eux-mêmes et avec leur environnement (Gleizes et Glize, 2002). L'objectif de ce type d'intelligence est de parvenir à créer des systèmes capables de gérer et de s'adapter à tous les imprévus. Même si la recherche a beaucoup évolué, il demeure que les seules avancées majeures que nous pouvons souligner sont des systèmes dotés de puissants calculateurs ou logiciels qui sont capables de gérer des situations simulées et préenregistrées.

Le troisième élément de définition de l'intelligence stratégique

L'intelligence artificielle, prise dans son sens fondamental, n'interfère pas dans notre tentative de définition de l'intelligence stratégique. En effet, l'intelligence artificielle fait plus appel à l'automate qu'à l'homme. À contrario, le sens que nous voulons donner à notre concept s'oriente plus vers l'utilité des outils numériques pour une communication meilleurs d'un acteur de la société sur des faits de société. Ainsi, l'homme doit être le cœur et être au cœur du concept d'intelligence stratégique.

I.1.1.4. L'intelligence économique

L'intelligence économique[44], au regard de la place prépondérante que tend à prendre l'information et tout ce qui s'y rattache, va susciter un réel engouement chez les chercheurs et les consultants. Cet engouement va se matérialiser par une multitude de définitions et d'approches proposées selon que l'on soit orienté outils, méthodes ou stratégie.

Besson et Possin (2004)[45] proposent une définition formulée à partir des objectifs et non des moyens :

> « L'intelligence économique est un système collectif d'acquisition, de production et de transformation de l'information en connaissances utiles permettant à l'entreprise d'améliorer ses processus de décision, son image, sa capacité d'influence, de créer de la valeur, de saisir des opportunités, de renforcer sa compétitivité, d'innover, de détecter des menaces, de prévenir des risques, d'assurer la sécurité et la sûreté de ses membres et partenaires, d'accroître et de protéger son patrimoine. » (Besson et Possin, 2004).

Cette définition complète et quasi redondante laisse le champ ouvert aux méthodes et outils. Guilhon et Levet mettent l'accent sur les notions de stratégie et estiment que :

> « L'intelligence économique ne doit pas être restreinte aux pratiques de la veille : elle constitue une approche stratégique permettant à l'entreprise de dépasser des comportements d'adaptation, nécessaires mais insuffisants, en favorisant le développement des capacités d'anticipation. »[46] (Guilhon et Levet, 2003).

Un comité d'experts placé sous la tutelle du Commissariat du plan Français (1994), propose une définition axée sur la stratégie et le besoin des entreprises en informations décisionnelles. Cette définition, à la fois simple et résumant diverses autres, revêt une signification concrète. Elle présente l'intelligence économique, comme :

> « L'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaire à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût. L'information utile est celle

---

[44]KOFFI, J. (2007). *Etude et analyse des pratiques d'intelligence économique dans une structure d'État : le cas du CEPICI en Côte d'Ivoire,* Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes (EUE), 185 pages.

[45]BESSON, B. et J-C. POSSIN (sous la direction de) (2004). « Éléments fondamentaux du système d'intelligence économique », *Veille* N° 79.

[46]GUILHON, B. et J.L. LEVET (sous la direction de) (2003). *De l'IE à l'économie de la connaissance,* Paris, Édition Économica, 199 pages.

dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise s'ordonnent en un cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs à atteindre. »[47]

Autrement dit, l'intelligence économique s'appuie sur les actions coordonnées de divers acteurs pour proposer les informations dont ont besoin certains acteurs économiques pour décider.

Pour la commission consultative sur la formation à l'intelligence économique, « …l'intelligence économique est un mode de gouvernance macro et micro-économique dont l'objet est la maîtrise de l'information stratégique »[48]. Pour ces derniers, dans ce contexte de complexification générale, du fait de la mondialisation, des modes de fonctionnement en réseaux des acteurs économiques ainsi que de l'explosion des technologies de l'information et de la communication, un contexte où la compétition économique est globale et où les notions d'espace et de temps s'effacent, l'intelligence économique revêt une triple finalité. Elle concourt premièrement, à la performance macro et micro-économique par la détection des opportunités susceptibles de déboucher sur des innovations, des conquêtes de marché, des gains de productivité, des partenariats. Elle est à la fois offensive et défensive. Elle participe deuxièmement, à la prévention des risques et menaces de toutes sortes : exploitation illicite de brevets, manœuvre de déstabilisation ou de désinformation, atteintes à la souveraineté nationale... Elle permet ainsi d'éclairer les choix des partenaires, prestataires, des fournisseurs de confiance, et d'autre part, d'influer sur le cours d'événements extérieurs par des actions de lobbying à différents niveaux.

Le quatrième élément de définition de l'intelligence stratégique

Le quatrième élément de définition de l'intelligence stratégique provient de l'intelligence économique. Cf. Tableau n°7.

[47]« Intelligence économique et stratégie des entreprises », rapport du groupe de travail présidé par Henri Martre, Commissariat Général du Plan, La Documentation Française, février 1994.

[48]CARON-FASAN, M-L. et N. LESCA. (2006) *Veille anticipative : une autre approche de l'intelligence économique*, Paris, Édition Germes Sciences Publication, Col. Lavoisier, 288 pages.

Types d'intelligence	Caractéristiques retenues
Intelligence économique	Système collectif d'acquisition, de production et de transformation de l'information en connaissances utiles permettant une amélioration du processus de décision et de la capacité d'influence. Elle permet de détecter les menaces, de prévenir les risques et de protéger son patrimoine et ses intérêts. Elle favorise la capacité d'anticipation. Elle fournit aux acteurs les informations susceptibles de les orienter dans leurs décisions. C'est l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution de l'information utile aux acteurs de la société.

Tableau 7 : Quatrième synthèse d'éléments de définition de l'intelligence numérique.
(Réalisé par nos soins).

L'intelligence stratégique fait donc appel à la capacité à coordonner des actions de recherches et de distribution, des informations utiles aux acteurs de la société pour orienter leur décision. Elle s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et permet donc la détection des menaces, la prévention les risques et la protection des intérêts par des actions de lobbying.

I.1.2. Les intelligences extérieures à l'homme

D'ou venons nous ? Existent-ils d'autres formes de vie que celles sur terre ? Ces deux principales questions sur l'origine du monde transcendent le temps et les disciplines. De nombreuses versions de la création du monde nous sont proposées. De la création de la terre par un être suprême (Dieu) proposée par les religions monothéistes aux différentes théories de l'évolution des espèces et du bigbang relevant de la science, il s'avère qu'elles sont toutes deux construites autour d'un être ou d'une organisation et d'un fonctionnement « intelligent ». Ces intelligences, nous les observons dans la complexité et la cohérence du fonctionnement de l'organisme humain mais aussi dans la coordination des actions de certains animaux (exemple des fourmis).

I.1.2.1. L'intelligence collective naturelle

L'intelligence collective n'est pas une création humaine. Elle était déjà présente, il y a 100 millions d'années chez des animaux et insectes primitifs. Cette intelligence

collective « naturelle » s'observe principalement chez les insectes sociaux (fourmis, termites et abeilles), et les animaux communautaires, notamment ceux qui se déplacent en formation (oiseaux migrateurs, bancs de poissons). La vie sociale de ces différentes espèces est caractérisée par les points communs suivants :

– Les individus aiment la proximité de leurs semblables et tendent à être grégaires car ils obtiennent un avantage substantiel à chasser, se déplacer ou vivre en groupe. En effet, chaque individu possède un registre comportemental limité et des capacités cognitives insuffisamment développées pour fournir à chacun une connaissance de l'état de la collectivité et du milieu permettant de garantir un bon fonctionnement global de la colonie.

– Ils interagissent de manière locale par le moyen de signaux (grognement, phéromones, attitudes).

– L'individu seul répond instinctivement à certains stimuli. La coordination du groupe est implicite et se fait au travers de règles comportementales très simples au niveau individuel.

– L'émergence globale à échelle collective de phénomènes ou comportements distincts de ce qui se produit au niveau de l'individu.

Ces caractéristiques permettent à une colonie d'insectes de se comporter comme un seul et même *super-organisme* mu par une force mystérieuse capable de coordonner les activités de milliers d'individus (recherche de nourriture, construction et agrandissement du nid, partage des tâches et organisation du travail, etc.). Le fonctionnement de ces sociétés d'insectes repose en grande partie sur des réseaux complexes d'interactions qui vont permettre aux individus d'échanger de l'information et de coordonner leurs activités[49] (Théraulaz, 2009).

I.1.2.2. L'intelligence suprême ou intelligence première (divine)

Parler de l'intelligence suprême ou divine revient à se référer aux origines du monde. L'appréhension de cette intelligence a animé de nombreuses réflexions et courants d'idées depuis l'antiquité. Certains, comme Aristote, ont essayé de saisir cette réalité de manière substantielle. Ainsi, pour lui, l'Intelligence divine n'est pas une simple faculté de pensée, elle est pleinement réalisée en elle-même. Elle n'a donc pas besoin de chercher les conditions de

[49]THÈRAULAZ, G. (2009). « L'intelligence collective des fourmis », *Le courrier de la Nature*, n° 250, p. 46-53.

sa réalisation dans une matière extérieure. L'intelligence, l'intellection et l'objet d'intellection sont une seule et même chose en Dieu[50] (Hoch, 2011).

Dans sa réflexion, il part du postulat que la seule intelligence observable, celle de l'homme, ne doit pas fausser l'examen de la nature de l'Intelligence divine : toutes deux sont de nature différente. L'intelligence divine existe "per se". Cette intelligence divine se manifeste à l'extérieur d'elle-même par la création de la matière et son évolution vers toujours plus de complexité pour aboutir à l'intelligence humaine. Ainsi, par analogie, les traces de cette intelligence se retrouvent dans la création elle-même. Du processus de reproduction des animaux et des végétaux, de l'alternance des jours et des nuits, des saisons, cette intelligence y trouve quelques-unes de ses manifestations visibles.

Le cinquième élément de l'intelligence stratégique

Le cinquième élément de définition de l'intelligence stratégique est le principe de son émergence tiré de l'intelligence divine. En effet, comme l'intelligibilité qui se dégage dans le fonctionnement du corps ou l'ordonnancement des différents phénomènes naturels, de même la naissance et la structuration de l'intelligence stratégique sont souvent reconnues a posteriori. C'est-à-dire la constatation de l'intelligence stratégique se dégage tout au long voire à la fin d'un processus.

[50]HOCH, V. (2011). « La nature de l'intelligence divine chez Aristote », *Université thomiste* [En ligne], Thomas d'Aquin, mis en ligne le 3 novembre 2011.

URL : www.universite-thomiste.com/philosophie/la-nature-de-l-intelligence-divine-métaphysique-d-aristote-livre-l-chapitre-9-de-1074b15-à-1075/. Page consultée le 03 septembre 2013 à 10h.

I.2. Synthèse et construction du concept d'intelligence stratégique

Le « principe un » de la définition d'un concept de Platon nous a permis de dégager différents éléments qui fonderont notre concept d'intelligence stratégique Il sera question pour nous, non seulement de proposer une définition terminologique du terme « d'intelligence stratégique » mais aussi de présenter les principes et caractéristiques qui la fonderont et constitueront un premier pas dans sa conceptualisation.

I.2.1. Définition terminologique de l'intelligence stratégique

L'intelligence stratégique, regroupe ainsi les différents volets qui ressortent de la présentation des diverses intelligences que nous avons développées. Elle est ainsi :

– la capacité à mobiliser, à combiner et à relier les connaissances et les actions de différents individus, dans le but de permettre une appréhension plus large du monde et une meilleur résolution des problèmes,
– la capacité d'un groupe d'acteurs humains à atteindre dans une action commune, une performance supérieure à l'addition des performances individuelles. Elle consiste en un multilogue de plusieurs individus, sans barrière de temps et d'espace, grâce à l'utilisation des outils collaboratifs,
– la capacité d'un groupe d'individus à collaborer dans une dynamique de réseaux hétérogène et en toute liberté hiérarchique, par le biais d'outils collaboratifs numériques, pour l'atteinte d'un objectif commun matériel et symbolique,
– la capacité à coordonner des actions de recherche et de distribution des informations utiles aux acteurs de la société pour orienter leur décision. Elle permet la détection des menaces, la prévention des risques et la protection des intérêts,
– le principe de sa constatation se dégage tout au long, voire à la fin d'un processus.

Fort de ces différents volets, nous pouvons faire la proposition de l'essai de définition suivant de l'intelligence stratégique.

L'intelligence stratégique, est un processus communicationnel, qui consiste à coordonner et à combiner les actions de circulation d'informations, de différents acteurs de la société, pour la réalisation d'un objectif commun. Elle se traduit par la mise en réseau de ces acteurs, sans barrière de temps et d'espace, sans contrôle hiérarchique quelconque grâce à l'utilisation des outils numériques collaboratifs. C'est un processus qui peut être utilisé dans un but préventif en détectant, en amont d'une action, les bonnes pratiques à initier pour permettre un réseautage efficient des différents acteurs. Ce processus peut servir également à évaluer une politique de collaboration numérique qui a eu lieu dans une action donnée. Ce processus peut servir tout au long d'une action donnée, à un réaménagement graduel de la stratégie de communication mise en place.

I.2.2. Les principes déterminants de l'intelligence stratégique

L'intelligence stratégique, comme nous l'avons définie ci-dessus, repose sur des principes qui permettent sa mise en œuvre ou le constat de son existence dans une organisation ou un groupe donné. Même si l'essence de l'intelligence stratégique en tant que stratégie repose sur le fait d'échapper au contrôle d'une hiérarchie, elle comprend douze principes qu'elle a hérité des intelligences originelle et collective globale. Ces principes sont des préalables à l'émergence d'une intelligence stratégique.

À la différence de l'intelligence collective dont elle tire une grande partie de sa substance, l'intelligence stratégique ne vise pas l'obtention de connaissances, mais elle est purement informationnelle et s'inscrit dans une logique d'action. Ainsi, pour qu'une intelligence stratégique puisse émerger d'un groupe, il est primordial, que les douze principes définis par Noubel pour l'intelligence collective, soient réunis :

- Un tout émergent

Noubel définit le principe d'émergence comme étant la manifestation d'un nouveau niveau de complexité supérieur. Pour ce dernier, ce principe est satisfait lorsqu'un nouveau niveau de complexité émerge, donnant lieu à un système cohérent, différencié, autonome, autopoïétique, pourvu de propriétés tout à fait nouvelles, qui transcende et inclut sans les aliéner les sous-systèmes du niveau de complexité inférieur[51]. Pour mieux appréhender le concept "d'émergence", Noubel présente deux exemples qui, au-delà de leur aspect proche, sont fondamentalement différents. Le premier exemple est celui des molécules.

[51]NOUBEL, J-F., *op. cit.*, p. 22.

En effet, pour Noubel les molécules présentent bien un niveau de complexité supérieur par rapport aux atomes car elles ont des propriétés et une logique tout à fait différenciées (pris isolément, un atome d'hydrogène et un atome d'oxygène ne comportent rien qui permette d'anticiper la nature de l'eau). Par ailleurs, il prend un second exemple concernant les êtres vivants. La civilisation de leurs cellules donne bien lieu à un niveau supérieur différencié, avec sa logique propre, et pourtant tous les niveaux inférieurs (cellules, molécules, atomes, particules) continuent bien de fonctionner avec les mêmes lois qu'avant. Le principe d'émergence, qu'il présente avec ces deux exemples, est limité. En effet, dans l'exemple de la molécule d'eau, l'oxygène et l'hydrogène existent indépendamment dans la nature, leur existence n'est pas liée à la réussite des liens qu'elles ont dans l'émergence de la molécule d'eau. Par contre, dans le cas des êtres vivants, les molécules et les atomes et même les organes qui les constituent, coopèrent pour créer un être plus complexe. Néanmoins, chaque organe ou molécule de cet être pris individuellement ne peut vivre en toute intelligence.

En somme, le principe d'émergence tel que nous le concevons dans le cadre de notre définition du concept de l'intelligence stratégique se manifeste par un nouveau niveau de complexité où les acteurs sont en lien ou coopération les uns avec les autres. Dans cette coopération, chaque acteur conserve ses caractéristiques propres et est capable de fonctionner ou d'agir seul en toute intelligence.

- Un espace d'échange holoptique

Un espace holoptique est un espace qui permet à tout participant de percevoir en temps réel les manifestations des autres membres du groupe (axe horizontal) ainsi que celle provenant du niveau supérieur émergent (axe vertical). Cette perception du fonctionnement de l'ensemble en temps réel est rendue possible par une proximité spatiale de chaque membre du groupe par rapport aux autres. Cette proximité peut être physique, sensitive (visuel, auditive, tactile ou olfactive) et également se mettre en place à travers des interfaces numériques. Il se manifeste, selon Noubel, par un incessant aller-retour entre les niveaux individuel et collectif. Les niveaux individuel et collectif s'entremêlent et s'améliorent réciproquement. Ainsi, chaque membre, grâce à son expérience et son expertise, se réfère à cet espace pour anticiper ses actions, les ajuster et les coordonner avec celle des autres. L'efficience d'une telle coopération entre niveau individuel et collectif dépend de trois types de caractéristiques :

– L'espace d'échange doit être accessible et disponible à tous en temps réel. Les technologies de l'information sont en ce sens une solution pour la mise en place de tels espaces d'échange ;

– cet espace doit être fluide, c'est-à-dire ne doit pas être surchargé en information, mais au contraire offrir à chaque membre des synthèses "construites selon des angles" (qui donnent un point de vue pertinent et adapté à la situation de l'utilisateur, et non des visions généralistes identiques pour tous) ;

– cet espace doit permettre la matérialisation (au sens d'un objet perceptible par nos sens, même s'il est virtuel), la visualisation et la circulation d'objets-liens destinés à organiser la convergence et la synchronisation du collectif.

Un tel espace trouve son aboutissement avec l'émergence des outils numériques collaboratifs sur internet. L'opposé de l'holoptisme est le panoptisme. Il consiste, selon Noubel, en une architecture spatiale organisée de telle sorte que la totalité de l'information converge vers un point central, tout en n'étant que partiellement, voire pas du tout accessible aux autres. Cet espace reflète pleinement les organisations hiérarchiques.

- Un objet-lien en circulation

L'objet-lien, constitue « l'objet commun » autour duquel se construisent les actions individuelles, et qui sert de catalyseur pendant la construction de l'intelligence collective. L'intelligence stratégique telle que nous l'avons définie, émerge dans la convergence de ces actions individuelles vers un objet collectivement poursuivi. Cet objet est plus symbolique (un projet par exemple) que matériel dans le cadre de l'intelligence stratégique. En effet, le but de l'intelligence stratégique est d'éclairer et d'orienter les opinions sur une situation sociale ou sociétale donnée. On parle alors selon les termes de Noubel (2004) d'"objet-Art" en distinction des "objets miam-miam"[52] et des "objets-monstres"[53]. Le caractère symbolique de l'objet implique une identification claire dans leur nombre et qualité par chaque participant ou membre du groupe. Il est donc primordial pour éviter une désynchronisation dans la coordination des actions individuelles de fournir à tous les membres une définition sans équivoque de l'objet commun.

[52]Objets miam-miam : tous pour un. Ce sont les objets-proies que l'on veut attraper et incorporer à soi, souvent en contexte de compétition du fait de leur rareté. L'argent, la propriété, la notoriété, le pouvoir, le temps, l'attention, l'or, le pétrole.

[53]Objets-monstres : tous contre un. Le danger, l'ennemi, la maladie sont des objets-monstres faciles à objectiver, ce qui en fait de forts mobilisateurs de collectifs.

- Un contrat social / Normes et standards

Le contrat social, dans le cadre de l'intelligence stratégique revêt la forme d'une convention par laquelle les membres d'un groupe s'obligent les uns envers les autres à donner, à faire ou ne pas faire quelque chose (art. 1101 du code civil). En somme, un contrat social est un ensemble de règles ou de normes, de standards et de valeurs explicites ou tacites, objectives ou subjectives acceptées et mises en scène par chacun des membres pour le fonctionnement du groupe. En effet, les normes et standards sont indispensables pour organiser la cohésion, le degré de perméabilité et d'interopérabilité des grands collectifs. Le terme "norme" est issu du latin "Norma" qui signifie équerre, règle. La norme est habituellement considérée comme une règle à suivre. Les normes constituent donc un ensemble de règles, de lignes directrices ou des caractéristiques pour des usages communs (des membres d'un groupe) visant à garantir le bon fonctionnement du collectif dans un contexte donné. Les normes sont déterminées par un examen collectif et par une approbation consensuelle de tous les membres du collectif. En somme, le contrat social représente la raison d'être du groupe, le cadre dans lequel le groupe peut être pérenne. Le contrat social revêt la forme Rousseauiste[54]. En effet, chaque citoyen est garant de l'application de ce contrat par un engagement personnel.

- Une architecture polymorphe

Une architecture polymorphe est une architecture qui peut prendre des formes diverses. L'architecture, dans le cadre de l'intelligence stratégique, fait allusion à l'organisation des liens dans un groupe donné. Dans une telle architecture, la cartographie des relations entre les membres du groupe se réactualise sans cesse en fonction des circonstances, des expertises, de la perception de chacun, des tâches à accomplir, des règles définies par le contrat social. Pour Noubel, elle se magnétise autour des expertises, chaque expert (reconnu comme tel par le groupe) prenant tour à tour le "lead" au fil des besoins.

- Une organisation apprenante

Une organisation apprenante selon Argyris et Schön (1978), désigne une organisation dans laquelle les membres apprennent les uns des autres[55]. Cette dynamique d'apprentissage découle d'une communication transversale. Elle permet l'émergence d'une intelligence collective et assure le développement durable d'un groupe, d'une organisation. Parler d'une organisation apprenante, c'est forcément faire référence au processus de création,

[54]ROUSSEAU, J-J. (1762). *Du Contrat Social*, Paris, Flammarion, Nouvelle édition (2011), 255 pages.

[55]ARGYRIS, C. et D.-A. SCHÖN (1996). *Apprentissage organisationnel : théorie, méthode, pratique*, Bruxelles, De Boeck Université, 380 pages.

d'acquisition et de transfert de connaissances. Le processus de transformation d'une organisation simple en une organisation apprenante suit cinq étapes principales (Garvin, 1993)[56] :

– la résolution de problèmes en groupe ;
– l'expérimentation : lancer un projet, faire une expérience pilote etc. ;
– tirer les leçons des expériences : prendre le temps de dresser un bilan des succès comme des échecs ;
– apprendre avec les autres : clients, partenaires, etc. (le réseautage à travers le groupe);
– transférer les connaissances : c'est un point crucial. Il faut mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin une base qui rassemble les connaissances utiles. Ce transfert, engage le développement d'une intelligence relationnelle : ce qu'on apprend pour soi est valable pour les autres.

Dans le processus d'émergence d'une intelligence stratégique, il est important pour la pleine participation et adhésion des membres l'existence d'une politique de "rémunération" des individus. Ce système de rémunération, comme nous le verrons ci-dessous, ne repose pas sur une économie monétaire, mais plutôt sur la satisfaction que tire chaque membre de son implication dans les différents projets. Cette satisfaction découle des caractéristiques ci-dessus de l'organisation apprenante.

- Une économie du don

Dans l'économie du don, l'individu donne d'abord de manière individuelle et reçoit par la suite une fois que le collectif a gagné en richesse. En clair, dans un groupe qui fonctionne suivant la dynamique d'économie du don, la recherche du gain pour soi est à proscrire. En effet, dans une telle économie le bénéfice que reçoit chaque membre provient d'une satisfaction individuelle d'avoir contribué au triomphe d'une cause jugée juste et bonne ou d'un projet. Cette cause à laquelle un individu adhère est la source qui le motive à donner le meilleur de lui-même. En effet, l'individu réalise que, plus il s'investit dans un projet, plus les autres en feront de même, et la combinaison du meilleur de chaque membre est assurément en mesure de faire aboutir le projet. L'économie du don, comme le souligne Noubel, est le socle absolu de la vie sociale. C'est aussi le support de l'échange entre les individus. Cet échange

[56]GARVIN, D.A. (July-August 1993). « Building a Learning Organization ». *Harvard Business Review,* p.80.

peut porter sur des biens matériels ou immatériels (informations, savoir, connaissances). Dans le cadre des intelligences collectives, en l'occurrence de l'intelligence stratégique, l'économie du don organise la convergence des niveaux individuel et collectif.

- Une monnaie suffisante

L'économie du don, comme nous l'avons signalé précédemment, n'est pas fondée sur la circulation de l'argent. Noubel (2007) affirme que tout système ou toute organisation a besoin de la présence et de la circulation de la monnaie comme moyen de régulation social. Pour lui, la circulation de l'argent doit être régulée pour qu'il joue pleinement son rôle. En effet, trop de monnaie "noie" l'économie car elle ne correspond plus aux besoins réels d'échange, et pas assez de monnaie "dessèche" l'économie car elle limite les échanges et engage des compétitions féroces pour se l'approprier. Dans ce paradoxe, Noubel propose la création de monnaies libres, ouvertes, collectives, démocratiques, décentralisées, suffisantes et partout distribuées, dont le volume et la distribution s'autorégulent en temps réel suivant les besoins de l'offre et de la demande. Même s'il affirme que de telles monnaies sont en gestation dans les creusets des logiciels libres, nous préférons nous fier aux théories économiques déjà éprouvées dont celle de Pareto.

Le Principe de Pareto[57], souvent appelé la loi des "80-20", nous vient de l'économiste et sociologue italien Vilfredo Pareto (1848-1923) qui découvrit que la distribution des richesses obéissait toujours à un règle de condensation de type *« 20% de la population possède 80% de l'argent ».* Suivant ce principe, nous pouvons affirmer que le secteur des logiciels libres finira lui aussi par se soumettre à ce principe. Par ailleurs, même si les monnaies qui seront en circulation dans le système des logiciels libres ne sont pas physiques et leur circulation spécifique, il n'en demeure pas moins, que ces monnaies finiront par obéir à ce principe. Dans le cadre de l'intelligence stratégique, l'économie du don sur laquelle elle se fonde implique un système économique qui ne repose pas sur la circulation de l'argent. Le seul moyen d'échange qui existe est la satisfaction ressentie qui circule entre les différents membres du groupe. En effet, le contexte de fonctionnement de l'intelligence stratégique échappe au système monétaire. Les actions des membres ne sont pas motivées par le gain et ne s'inscrivent pas dans une dynamique de compétition pour la conquête de la ressource rare qu'est l'argent, car elle y est inexistante.

[57]JURAN, J. (1960). « Pareto, Lorenz, Cournot, Bernouli, Juran and others », *Industrial Quality-Control*, vol. 17, n°4, p. 3-4.

- Un système d'information (SI)

Le déploiement de l'intelligence stratégique repose sur l'utilisation des outils numériques collaboratifs. Par ailleurs, l'existence du nombre pléthorique de ces outils nécessite non seulement un choix judicieux, mais également de trouver la synchronisation efficiente de leur utilisation. Ainsi la mise en place d'un système d'information est la solution idoine pour organiser et optimiser cet espace collaboratif partagé par le collectif (groupe). En effet, « les systèmes d'information sont des réseaux complexes de relations structurées où interviennent hommes, machines, logiciels réseaux et procédures qui ont pour but d'engendrer des flux ordonnés d'informations pertinentes provenant de différentes sources et destinées à servir de base aux décisions » (Angot, 2006)[58]. Ils permettent une interconnexion des membres via des interfaces toujours plus puissantes et étendues avec de nombreuses possibilités.

Comme l'affirme Noubel (2007), ils élaborent et présentent aux différents membres des synthèses digestes, ils opèrent des calculs, des simulations et des anticipations que ni les sens, ni les intelligences des membres ne sont capables de réaliser. Ils organisent et indexent la mémoire collective, ils appliquent le contrat social, ils reconstruisent des espaces *holoptiques* artificiels là où l'espace réel de proximité ne suffit plus, ils mettent en relation les membres suivant les besoins du polymorphisme, ils nous relient au cyberespace, etc. Toutes ces possibilités font des systèmes d'information les "maîtres de cérémonie" de la mise en œuvre de l'intelligence stratégique.

- Une interpénétration permanente avec le cyberespace

Pour Lévy, « le cyberespace désigne l'univers des réseaux numériques comme un lieu de rencontres et d'aventures enjeu de conflits mondiaux, nouvelles frontières économiques et culturelles. (…) Le cyberespace désigne moins les nouveaux supports de l'information que les modes originaux de créations, de navigations dans la connaissance et de relations sociales qu'ils permettent. » (Lévy, 1997). Cet espace foisonne de toutes sortes de trésors et de "poisons". Nous y trouvons les savoirs les plus avancés, les expériences les plus abouties, les meilleures pratiques, mais aussi des pratiques peu recommandables et, à notre tour, nous déposons notre expérience, nous nous lions aux les autres. Le cyberespace, fournit à un individu ou à un groupe, les informations dont il peut avoir besoin dans l'immédiat. Cette connexion est de nos jours facilitée par les énormes progrès réalisés dans l'équipement et dans le développement des outils numériques. Dans cette interconnexion, il s'avère nécessaire,

[58]ANGOT, H. (2006). *Système d'information de l'entreprise. Des flux d'information au système d'information automatique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur « Management », 320 pages.

pour une efficience de l'intelligence stratégique, que les membres d'un collectif puissent se servir de l'expérience acquise dans le cyberespace pour une meilleure présence dans leur milieu réel et vice-versa. Dans ce monde d'interconnexions et d'échanges de connaissances et de savoirs, les individus sont amenés à se croiser et par finir à constituer des petits mondes (réseaux). Ces réseaux sont constitués par des critères plus ou moins variés allant des liens d'amitié au partage d'une foi ou d'une idéologie commune.

- Un développement personnel

La notion du développement personnel a des significations différentes selon les disciplines (la psychologie, le spirituel, le management). Il ne s'agit pas pour nous de faire un exposé sur cette notion, mais plutôt de donner des points de repère pour appréhender ce que cela représente pour un membre d'un collectif. En général, le développement personnel renvoie souvent à la valorisation des talents et potentiels[59], à l'amélioration de la qualité de vie, à la réalisation des aspirations et des rêves. Ainsi, le concept du développement personnel de Maslow (1940) est celui qui convient le mieux à notre étude. Maslow présente dans sa pyramide des besoins, deux principales catégories qui déterminent l'accomplissement d'un individu. La première catégorie, qu'il regroupe au sein des besoins primaires, est de l'ordre de « l'avoir » et concerne les besoins existentiels (besoins physiologiques, de sécurité, et d'appartenances et affectifs). La deuxième catégorie, qu'il regroupe au sein des besoins secondaires, est de l'ordre de « l'être ».

Cette catégorie, qui regroupe les besoins d'estime de soi et de réalisation, est celle qui s'apparente le plus à la notion de développement personnel. Par ailleurs, dans le cadre de l'intelligence religieuse, telle que nous l'avons définie, la participation d'un individu ou d'un membre à un projet n'est pas motivée par les besoins primaires. En effet, chaque membre du collectif participe dans une dynamique de liberté et de manière « bénévole » sans être à la recherche d'une éventuelle rétribution. La motivation de cet investissement est plutôt de l'ordre de se sentir utile à l'avènement d'un monde meilleur. Néanmoins, la participation à un collectif est parfois source de certaines retombées. Ces retombées peuvent être la satisfaction personnelle tirée de la reconnaissance de ses pairs, mais aussi des changements ou des évolutions de notre être.

[59]LACROIX, M. (2004). *Le développement personnel,* Paris, Flammarion, 158 pages.

Ainsi comme le signale Wheatley[60] (fortement influencé par la "théorie de Santiago[61]"), un système vivant en interaction avec son environnement adopte deux types de comportements : soit il se retrouve confronté à des informations ou à des situations habituelles, dans ce cas de figure, il réagit comme d'habitude ; soit il est face à une situation inhabituelle, alors il va changer ; il va abandonner son ancienne façon d'être, et se réorganiser en intégrant la nouvelle information autour de nouvelles interprétations et de nouvelles significations. Le système devient différent parce qu'il comprend le monde différemment.

Les déterminants de l'apparition et du fonctionnement de l'intelligence stratégique, que nous avons exposés, ne sont qu'une première ébauche dans notre construction conceptuelle. Ces déterminants, sont issus du concept de l'intelligence collective globale, elle même en pleine construction. La difficulté que nous relevons est cet ancrage théorique encore insuffisant. Mais, il n'en demeure pas moins que ces ébauches s'apparentent aux premiers pas chancelants du nourrisson qui constituent une fierté pour ce dernier tout d'abord, mais aussi pour les parents qui le soutiendront et l'accompagneront jusqu'à ce qu'il puisse correctement marcher. En effet, ces déterminants sont à peaufiner au niveau théorique pour en faire des référents qui susciteront l'émergence de l'intelligence stratégique dans une situation donnée. Cf. Figure n°4.

---

[60]KELLNER-ROGER, M. et M. WHEATLEY. (1998). « Bringing life to organizational change », *Journal for stratégic performance measurement*, Avril/Mai.

[61]MATURANA, H. et F. VARELA (1994). *L'arbre de la connaissance*, Boston, Éd Addison-Wesley, 256 pages.

La théorie de Santiago, est une théorie de la cognition développée par MATURANA et VARELA en 1994. Cette théorie montre que l'acte cognitif n'est pas le simple miroir d'une réalité objective externe, mais plutôt un processus actif, enraciné dans notre structure biologique, par lequel nous créons véritablement notre monde d'expérience. Chaque être vivant possède une structure qui détermine son domaine cognitif, c'est-à-dire l'ensemble des interactions dans lesquelles il pourra s'engager sans perdre son organisation autopoïétique, c'est-à-dire son identité. En même temps, l'être vivant évolue dans un milieu qui possède sa propre structure dynamique. Entre les deux, la compatibilité des structures est indispensable. Lorsqu'un système vivant interagit avec son environnement, ce ne sont pas les perturbations de l'environnement qui déterminent ce qui survient dans l'être vivant; c'est plutôt la structure de ce dernier qui spécifie les changements qui s'y produisent. Autrement dit, les changements ne sont pas produits par le stimulus environnemental comme si une force extérieure s'exerçait sur le système (causalité linéaire), mais c'est de l'intérieur de sa clôture opérationnelle que le système transforme sa propre structure en réaction à l'agent perturbateur (adaptation). Il en va de même pour l'environnement: pour lui, l'être vivant est une source de perturbations et non pas une instruction.

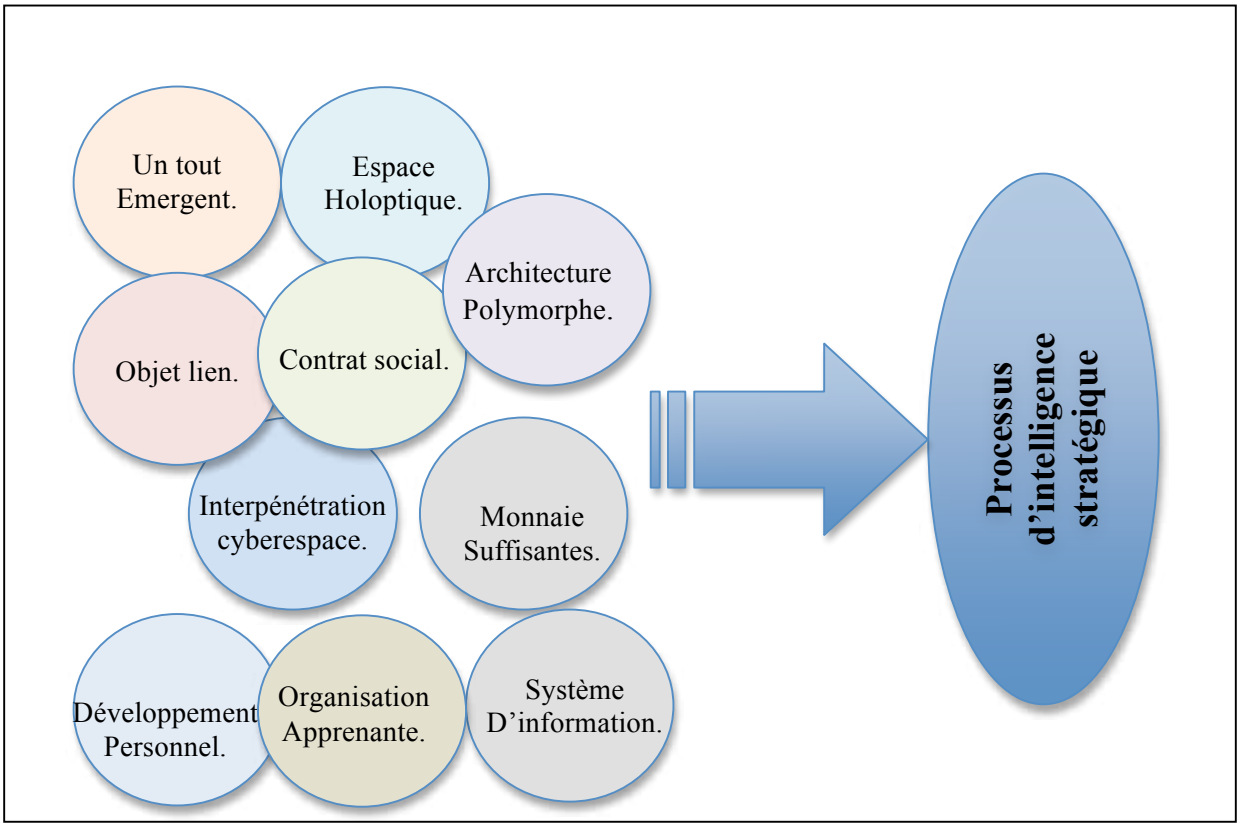

Figure 4 : Les déterminants du processus d'intelligence stratégique.
(Réalisé par nos soins).

Cependant, il est opportun de signaler que ces déterminants ne sont pas exhaustifs et incontournables. Un processus d'intelligence stratégique peut émerger sans que toutes ces conditions ne soient remplies, car les outils qui en sont les supports évoluent sans cesse. Ainsi il convient de saisir ce concept selon le type d'outil numérique utilisé, ou même selon la combinaison des outils numériques mobilisés. Dans le cadre de notre étude, nous verrons l'application de ce concept dans le cadre particulier des blogs.

I.3. L'intelligence stratégique : une approche systémique et stratégique?

La définition de l'Intelligence stratégique, laisse apparaître bien plus qu'un terme, mais surtout un processus et une démarche. Cette définition se compose de deux grandes parties que sont : d'un côté les acteurs, les moyens de ces derniers et le type de communication ou d'échange qui existe entre eux et d'un autre côté, l'organisation de ses échanges dans la poursuite d'un ou plusieurs objectif(s). Dès lors, l'intelligence stratégique, laisse transparaitre deux possibles approches, dans sa mise en œuvre : l'approche systémique et l'approche stratégique.

I.3.1. L'intelligence stratégique une approche systémique ?

Le choix de l'approche systémique, comme une composante de l'intelligence stratégique, vient du fait qu'elle est selon nous, un moyen efficient pour saisir, comprendre et expliciter les interactions entre différents acteurs. Ce choix, s'est imposé à nous depuis bien longtemps. Il y a quelques années déjà, son approfondissement à travers le livre *Le Macroscope*[62] de Joël de Rosnay nous a fortement interpellés, accompagnés et nourris jusqu'à ce jour. Cette approche a été le fondement de nos recherches depuis nos premiers pas dans l'univers de la recherche par notre mémoire de DEA. Mais elle est également à la base de notre premier ouvrage « Étude et analyse des pratiques d'intelligence économiques et investissement directs étrangers » publié aux Éditions Universitaires européennes (EUE). Loin de nous focaliser sur le caractère « affectif », dû à la proximité avec cette approche, nous souhaitons plutôt souligner ses aspects intrinsèques qui ont guidé son appropriation par bon nombre de chercheurs en communication. En effet, l'approche systémique joue un rôle important dans l'orientation moderne des sciences de l'information et de la communication, et donc dans la compréhension des phénomènes globaux auxquels elles sont associées.

I.3.1.1. Présentation de l'approche systémique

À l'origine de cette approche, nous avons un homme, Ludwig Von Bertalanffy et son équipe. Dans le domaine de la biologie, ils vont s'opposer à la théorie plutôt réductionniste de

[62]ROSNAY (de), J. (1977). *Le macroscope*, Paris, Éditions du Seuil, 2ème édition, 320 pages.

la causalité linéaire et proposer une nouvelle façon d'aborder la réalité. En effet, le modèle de causalité linéaire considérait en premier lieu qu'un système pouvait se découper en composantes qui s'analysent individuellement et deuxièmement que les éléments peuvent s'additionner de façon linéaire afin d'en saisir la totalité. Ce biologiste austro-canadien va se référer au fonctionnement des organismes vivants et développer une nouvelle approche que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *théorie générale des systèmes*[63]. Bertalanffy (1954), tout comme Ashby et Forrester (1995), contrairement au modèle de causalité linéaire, stipule que le monde est décomposable en systèmes et en sous-systèmes. Chaque système poursuit un but clairement déterminé. Un système est un ensemble composé d'éléments en interaction dynamique. Il s'agit donc pour le chercheur d'identifier quels sont ces éléments et quels sont les types d'interactions entre ces éléments (Miège, 2005)[64].

Selon le biologiste Joël de Rosnay, qui a beaucoup fait pour populariser et étendre l'approche systémique dans les domaines les plus divers (l'entreprise, les écosystèmes, la bio-industrie, etc.), celle-ci permet « … de considérer un système dans sa totalité, sa complexité et sa dynamique propres »[65]. Elle se penche non seulement sur les interactions entre les éléments et leurs interdépendances, mais aussi elle prend en compte leurs effets sur ces derniers. Par ailleurs, bien que s'appuyant sur la notion de système, l'approche systémique diffère d'autres approches qui ont pour base cette même notion. Ainsi, elle dépasse et englobe l'approche cybernétique (Wiener, 1948), qui a pour but principal l'étude des régulations chez les organismes vivants et les machines. Elle se distingue de la théorie des systèmes (Bertalanffy, 1954), dont le but ultime consiste à décrire et à englober, dans un formalisme mathématique, l'ensemble des systèmes rencontrés dans la nature. Elle s'écarte également de l'analyse de système, car cette méthode ne représente qu'un des outils de l'approche systémique. Prise isolément, elle conduit à la réduction d'un système en ses composants et en ses interactions élémentaires. Enfin, l'approche systémique n'a rien à voir avec une approche systématique, qui consiste à aborder un problème ou à effectuer une série d'actions de manière séquentielle (une chose après l'autre), détaillée, ne laissant rien au hasard et n'oubliant aucun élément.

---

[63]BERTALANFFY (von), L. (2012). *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 328 pages.

[64]MIEGE, B. (2005). *La pensée communicationnelle,* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, col. « La communication en plus », 130 pages.

[65]ROSNAY (de), J., *op. cit*., p. 119.

L'approche systémique, consiste selon Paulet (2009)[66], à répondre à trois questions fondamentales :

– Quels sont ses objectifs ?

L'objectif, le but ou la finalité d'un système est la description de ce qui est attendu du système. Ainsi, tout système est créé pour réaliser un ou plusieurs objectifs. Une bonne façon de reconnaître un système consiste à identifier les buts pour lesquels il a été créé. Ces objectifs peuvent provenir de l'intérieur du système ou d'autres systèmes ou de l'environnement. Ils peuvent être imposés ou choisis avec des degrés divers de liberté. Ils peuvent faire l'objet d'un consensus, de compromis, de convergences, de divergences ou de « recadrages ». Selon Lapointe (1993)[67], cerner les finalités, buts ou objectifs, peut s'avérer être un difficile exercice. En termes d'objectifs, les systèmes numériques (la blogosphère, les réseaux sociaux, internet) dans lesquels se trouvent les blogs catholiques qui communiquent (ou ont communiqué) sur la bioéthique, s'inscrivent dans une dynamique communicationnelle et informationnelle avec les internautes. Certes, dans la réalité, d'autres objectifs plus atypiques émergent suivant les caractéristiques socio-professionnelles des créateurs de blogs. Dans le cas des blogs catholiques qui ont communiqué sur la bioéthique, l'observation première révèle aussi bien des objectifs informationnels que propagandistes. Dans une analyse des motivations exprimées par les blogueurs dans la section « À propos de ce blog », nous dégagerons les principaux objectifs de la blogosphère bioéthique catholique. En plus de justifier l'existence d'un système, les finalités, buts ou objectifs nous fournissent les critères nécessaires pour choisir les ressources à mobiliser et déclencher les fonctions lui permettant de réaliser ses objectifs.

– Quelles sont ses ressources ?

Les ressources dont disposent ces systèmes numériques pour fonctionner sont regroupées en deux catégories selon Paulet (2009)[68] : les ressources tangibles (matérielles) et les ressources intangibles (immatérielles). Dans les ressources tangibles nous avons les ressources technologiques (matériels informatiques, les solutions d'accès à internet) et des ressources financières. Financièrement, le caractère gratuit des blogs, grâce à la prolifération des plates-formes de blogging, annihile la nécessité de telles ressources. Les ressources intangibles

[66]PAULET, J-P. (2009). *Les régions à l'heure de la mondialisation*, paris, Armand Colin, p. 18.

[67]LAPOINT, J. (1993). « L'approche systémique et la technologie de l'éducation », *Éducatechnologiques* n°1, p. 55 - 87.

[68]PAULET., *op. cit.*, p. 19.

concernent, dans le cas de l'étude de la blogosphère, le savoir-faire, les connaissances et les compétences informatiques d'une part et d'autre part, la matière première indispensable à l'activité de blogging : les informations. Si, pour le savoir-faire et les connaissances en informatique, la question est définitivement résolue par la facilité de mise en œuvre et d'utilisation des blogs (en partie par l'apparition des solutions de plates-formes de blogging), pour les ressources en informations, cela va dépendre des caractéristiques socio-professionnelles des blogueurs. Nous déterminerons, en fonction de la typologie des blogs, la disponibilité des types de ressources et leurs répercussions sur le fonctionnement de l'activité de blogging.

– Quel fonctionnement adopter pour réaliser la finalité d'un système ?

Le fonctionnement de base de tout système repose, selon De Rosnay (1977), sur les interactions internes et externes au système. Cette dynamique des interactions met en jeu des boucles de rétroaction, des flux de ressources (informations, capitaux, matières premières), des vannes et des délais.

Les flux de ressources dans la blogosphère sont, dans une certaine mesure, les informations explicites qui sont contenues dans les « posts », les articles et les commentaires des différents blogs et, dans une autre mesure, les informations implicites que peuvent représenter les liens et relations entre les différents acteurs et groupes d'acteurs (réservoirs).

Les vannes, contrôlant les débits des flux d'informations, seront représentées par les « leaders » des groupes d'acteurs de notre corpus de blogs. Ces leaders seront déterminés sur la base de l'importance des flux d'informations qu'ils contrôlent ou émettent à travers les posts, les commentaires et les relations qu'ils tissent avec les autres composantes de la blogosphère.

Les délais représentent la vitesse de circulation des flux d'informations. Dans le cadre de la blogosphère, nous convenons que les délais sont en lien avec la fréquence de mise à jour des blogs.

Les boucles d'informations, appelées boucles de rétroaction (feed-back), jouent un rôle déterminant dans le comportement d'un système en combinant les effets des réservoirs, des délais, des vannes et des flux. Dans le cadre de la blogosphère, les boucles de rétroaction se réfèrent à l'interaction qui s'établit entre le blogueur et l'internaute par commentaires interposés. Par ailleurs, une forme de boucle peut transparaître à travers l'interconnexion des blogs.

Cet aspect d'interaction est d'une grande importance dans l'étude du fonctionnement de tout système. L'interaction comporte, dans son étymologie selon Le Moigne (1990)[69], l'idée d'une relation mutuelle, d'une action réciproque. Elle implique la notion de la communication dans un sens plus large ; elle peut être verbale ou non verbale : en situation de présence de relations ou de liens, tout acte ou comportement (qu'il soit vocal, gestuel, ou autre) qui crée un contact avec autrui, prend une valeur communicative. Ainsi l'étude du fonctionnement d'un système, revient à s'intéresser aux rapports entre les éléments ou acteurs du système. Nous ne nous interrogeons plus sur un élément que nous isolons, comme le suggèrerait le modèle de causalité linaire, mais plaçons notre intérêt sur cet élément en interaction avec un ou d'autres éléments. À cet effet, nous nous efforcerons de saisir le fonctionnement de la blogosphère catholique suivant deux modalités. La première consistera à présenter le fonctionnement de chaque sous-système composé suivant la typologie des blogs de notre corpus. Nous ferons ressortir non seulement les relations et les interactions qui existent en interne de chaque sous-système, mais également celles déployées au contact de leur environnement (constitué des autres types de blogs du corpus). La seconde envisagera le fonctionnement dynamique des sous-systèmes entre eux d'une part et d'autre part avec l'Église à travers son blog institutionnel. L'appropriation des interactions dynamiques des systèmes et sous-systèmes de « notre » blogosphère s'appuiera sur la "Théorie de communication" de Katz et Lazarsfeld. Cf. Figure n°5.

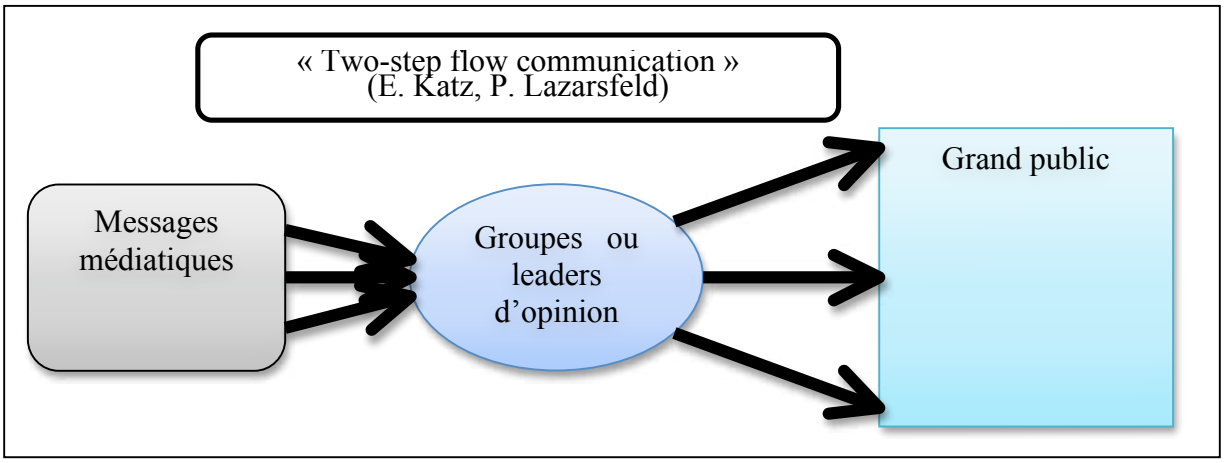

Figure 5 : Schéma de la Théorie de communication de Katz et Lazarsfeld.

[69]LE MOIGNE, J-L. (1990). *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 178 pages.

Cette théorie, qui a pour fondement *The Mathematical Theory of communication* de Shannon et Weaver (1949)[70] met en œuvre le schéma classique d'un « système de communication ». Cf. Figure n°6.

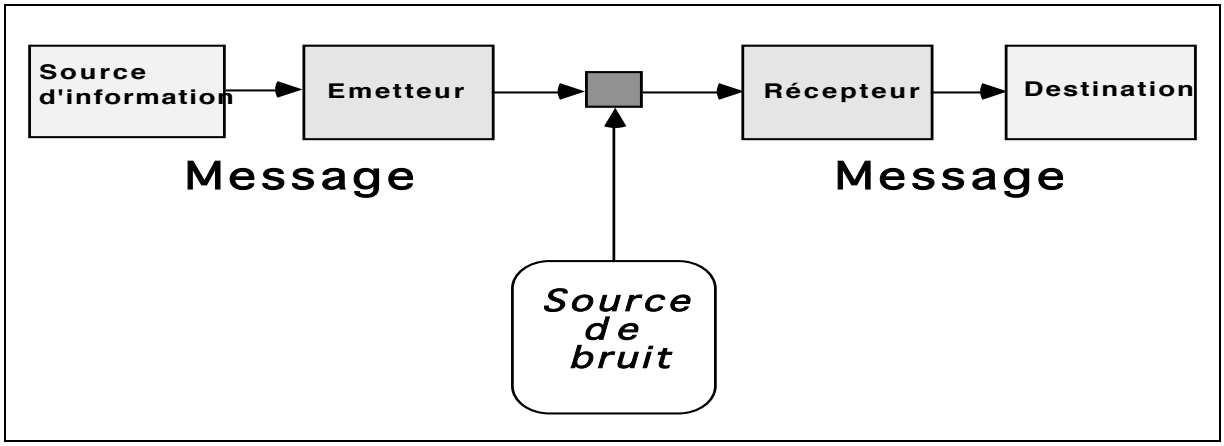

Figure 6 : Schéma d'un système de communication, selon Shannon et Weaver.

Cette théorie de Katz et Lazarsfeld, se focalise sur la communication des leaders ou groupes d'opinions. Ces derniers sont « les maîtres d'œuvres » de la communication avec le public. Ils collectent et sélectionnent les informations (intrants) se comportant ainsi en *Emetteurs,* qu'ils mettent en forme (avec des bruits) et distribuent au public qui est le *Récepteur.* Ce modèle, pour être pleinement applicable à notre cas sur la blogosphère, nécessite la prise en compte du concept de rétroaction (Feedback) de Wiener (1948). Cf. Figure n°7.

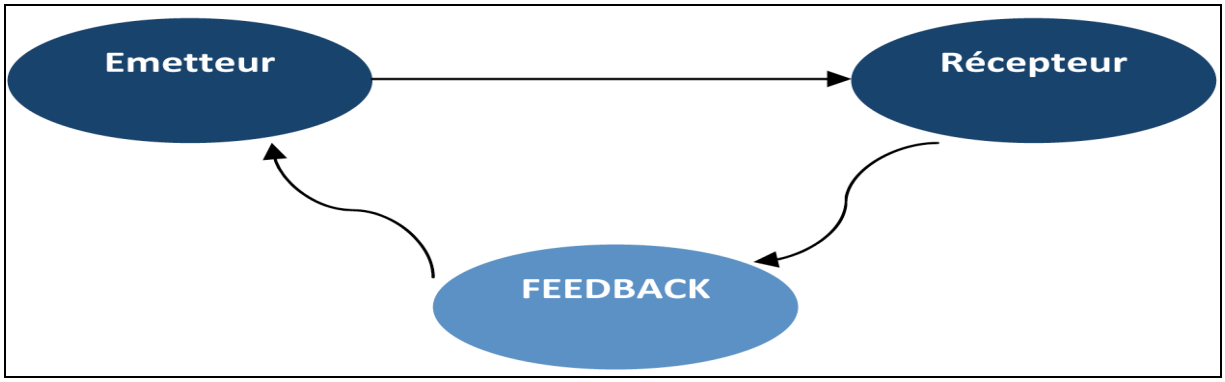

Figure 7 : Schéma du concept de « Feedback » de Wiener.

[70]SHANNON, C. et W. WEAVER. (1975). *La théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz-CEPL, 188 pages.

L'une des particularités du blog, c'est la mise en œuvre du principe d'interactivité entre le blogueur et les internautes. Cette interactivité est la raison d'être du blog : favoriser les échanges. Cf. Figure n°8.

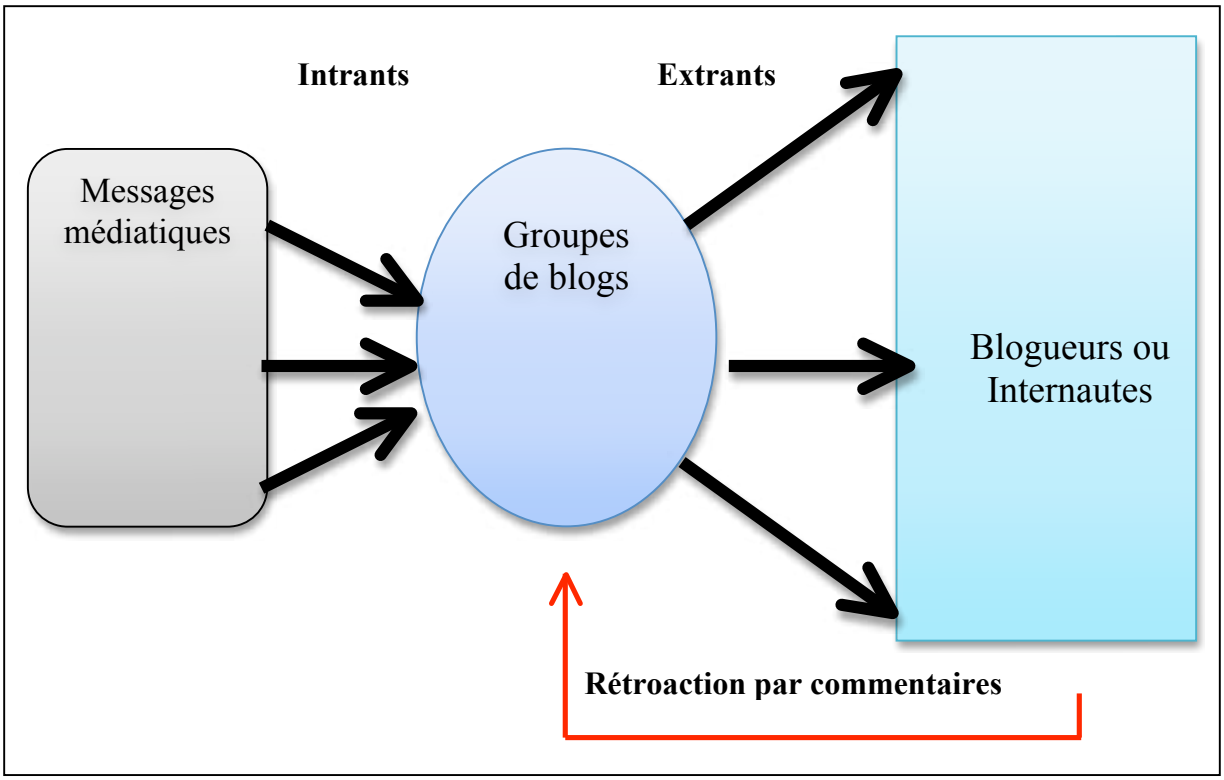

Figure 8 : Schéma de la théorie de communication appliquée aux blogs.
(Réalisée par nos soins)

L'analyse du fonctionnement de la blogosphère catholique sera fonction de la différence entre les flux intrants et les flux sortants d'informations. Cf. Tableau n°8.

Dans le cas spécifique des blogs de bioéthique, cette différence sera en rapport avec les liens intrants et extrants vers les blogs. La formule de calcul sera la suivante : (*Liens intrants–Liens extrants=I–E=n*). Suivant la valeur de *n* nous dégagerons la nature et l'intensité des relations entre les différents acteurs.

n	0≤ (I et E) ≤ 1	1≤I et E ≤4	I=0 et E ≤4 E=0 et I≤4	I et E ≥4
-1≤n≤ 1	Relation d'indifférence de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.	Relation de faible dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.	-	Relation de forte dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.
-4<n<-1 et 1<n<4	-	Relation de faible dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.	Relation de dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien avec I=0. Relation d'indifférence avec E=0.	Relation de moyenne dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.
n≤-4	-	-	Relation de moyenne dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.	Relation de forte dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.
n ≥ 4	-	-	Relation de moyenne dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.	Faible dépendance de l'acteur étudié à l'encontre de l'acteur avec lequel il est en lien.

Tableau 8 : Grille d'analyse des formes de relations entre les acteurs de la blogosphère.

(Réalisé par nos soins).

Premièrement, si le nombre de liens entrants et sortants dans les relations d'un acteur avec un autre est faible c'est à dire compris entre zéro (0) et un (1), cela signifie qu'ils n'ont pas d'intérêt l'un pour et l'autre. La nature de la relation qui les lie, sera une relation d'indifférence. Par contre si le nombre de liens intrants et extrants est compris entre un (1) et quatre (4), les acteurs seront en relation de dépendance mutuelle.

Deuxièmement, si le nombre de liens entrants et sortants est grand c'est-à- dire supérieur à quatre (4), les acteurs seront dans une relation de dépendance dont l'intensité dépendra de la valeur de (*n*). Cf. Tableau n°8.

I.3.1.2. L'approche systémique, une composante de l'intelligence stratégique

Pour rappel, l'intelligence stratégique, est un processus communicationnel, qui consiste à coordonner et à combiner les actions de circulation d'informations, de différents acteurs de la société, pour la réalisation d'un objectif commun. Elle se traduit par la mise en réseau de ces acteurs, sans barrière de temps et d'espace sans contrôle hiérarchique quelconque grâce à l'utilisation des outils numériques collaboratifs. L'intelligence économique, met en jeu plusieurs acteurs. Ces acteurs sont en interaction par le moyen des outils numériques. Ces interactions se manifestent par les liens, et les réseaux qui se tissent entre ces acteurs. Ces réseaux d'interactions sont souvent le fruit d'affinités, de points d'intérêts communs mais surtout de points de vues identiques, qui dénotent de la convergence des opinions et des objectifs de ces acteurs. Dans ces faits, l'Intelligence stratégique, partage les attributs communs à l'approche systémique.

I.3.2. L'intelligence stratégique, une approche stratégique

Comme toute approche stratégique, c'est un processus qui comporte trois niveaux : les acteurs, les moyens à mettre en œuvre et l'organisation des moyens et des acteurs pour la réalisation d'un objectif (Paulré, 1998)[71]. Dans le cadre de l'intelligence stratégique, cette approche comporte quelques spécificités que nous présentons ci-dessous.

L'intelligence stratégique, dans le contexte de notre étude, met en jeu deux acteurs principaux que sont les blogueurs religieux et l'institution religieuse dans un environnement donné. En effet, ces deux acteurs sont en interaction non seulement entre eux, mais aussi avec d'autres acteurs de leur environnement.

Ces acteurs participent au processus de la révision des lois de la bioéthique suivant des modalités que nous dégagerons sur la base des informations que nous fournissent nos matrices d'étude. Ce premier niveau d'intelligence numérique fait intervenir la notion de participation. Cette étape consiste à définir l'origine et la motivation des blogueurs dans cette dynamique

[71]PAULRÉ, B. (sous la direction de) (1998). *Épistémologie de la stratégie en économie*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 54-55.

participative au projet de révision de la loi de bioéthique. La référence aux rubriques contenant des textes de nos matrices est de mise. À cet effet, nous procèderons par une catégorisation des différentes motivations, des identités des blogueurs afin de déterminer les modalités de participation qui sont sollicitées, en nous référant à notre matrice des stratégies de participation (Cf. Tableau 25 et 26).

Ces acteurs, dans leur dynamique participative au processus de révision, font appel à des moyens. Ces moyens sont de plusieurs ordres. Pour l'acteur qu'est l'Église institutionnelle, nous avons vu précédemment qu'elle a usé des moyens numériques tels que le blog de bioéthique de l'Église catholique (www.bioethique.catholique.fr), des sites internet de diocèses qui ont été des relais des propositions de l'Église ainsi que de blogs de certains clercs (prêtres) et certains religieux. Par ailleurs, l'Église a initié des actions plus concrètes : des colloques, des rencontres, des sessions de formation et d'information, produit des documents, etc. Elle a également pris part aux débats initiés dans le cadre des états généraux de la bioéthique. Le deuxième type d'acteurs intervenant dans notre contexte d'étude est la "famille" des blogueurs catholiques. Leurs actions sont beaucoup plus ciblées et restreintes. Elles consistent surtout à initier des débats sur internet, à être des relais de la position de l'Église mais quelquefois aussi à organiser des rencontres et des mouvements de contestation.

Ces différentes actions initiées par ces acteurs vont se superposer, s'agencer et même se coordonner pour d'autres. Ces différentes modalités de cohabitation de ces actions constituent le troisième niveau du processus de l'intelligence numérique. De cette rétrospective, nous tirons une schématisation de notre méthodologie d'analyse puis un modèle du système. Ce modèle nous permettra d'élaborer des préconisations. Cf. Figure n°9.

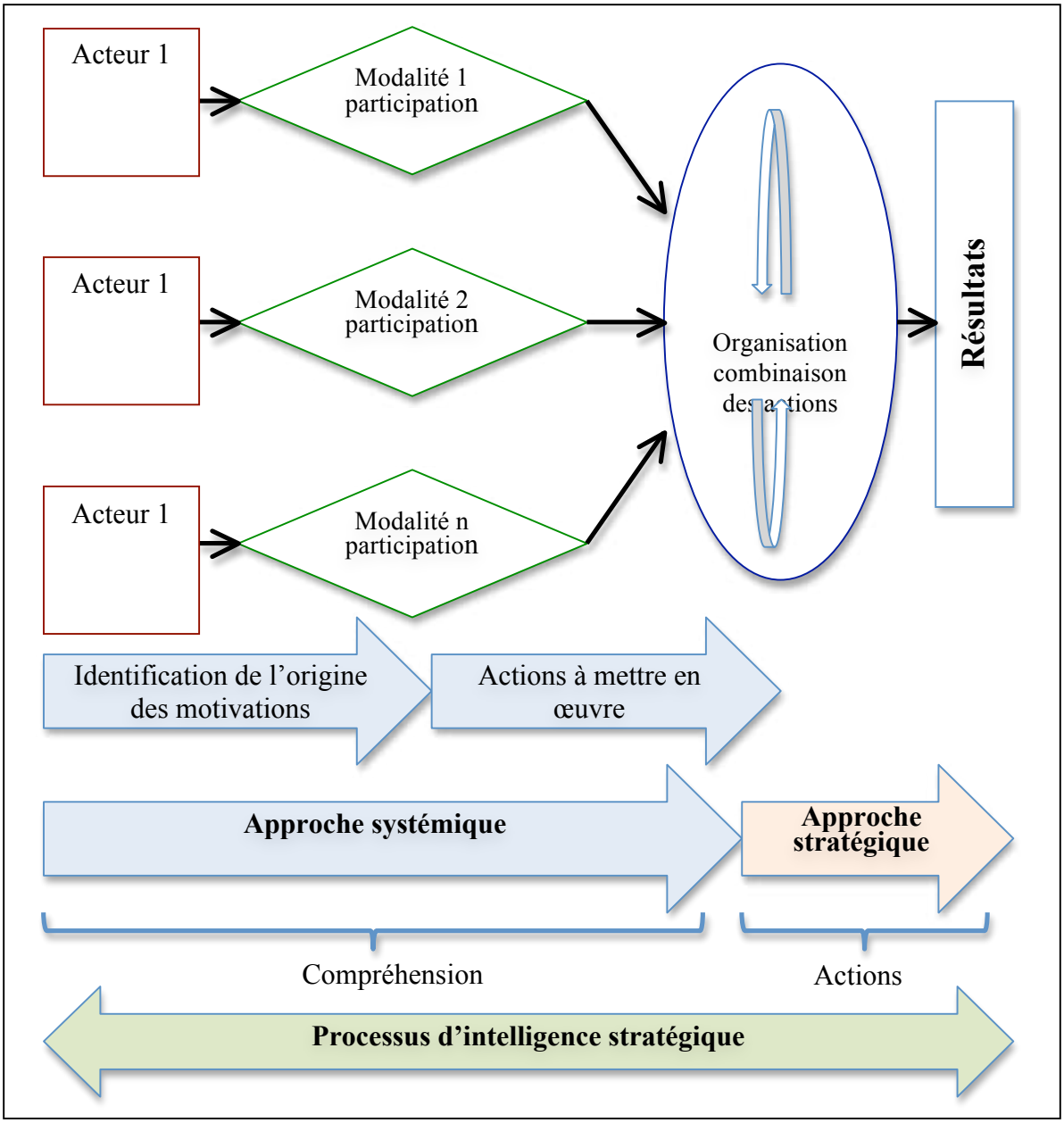

Figure 9 : Modélisation du processus d'intelligence stratégique et de la méthodologie d'analyse des données.

(Réalisée par nos soins).

Le processus d'intelligence stratégique, tel que modélisé ci-dessus, comporte deux approches bien distinctes : une approche systémique et une approche stratégique. Comme le laisse entrevoir la direction des flèches, ces deux approches se succèdent dans un ordre chronologique précis. Le processus d'intelligence stratégique débute toujours par l'approche systémique et s'achève par l'approche stratégique. Ainsi, une telle approche, met en scène la stratégie de communication d'un acteur bien précis. Dans le cadre de notre étude, cet acteur est la blogosphère catholique communicant sur le thème de la bioéthique.

Bibliographie parcellaire

Ouvrages

ANGOT, H. (2006). *Système d'information de l'entreprise. Des flux d'information au système d'information automatique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur « Management », 320 pages.

ARGYRIS, C. et D.-A. SCHÖN (1996). *Apprentissage organisationnel : théorie, méthode, pratique*, Bruxelles, De Boeck Université, 380 pages.

ARISTOTE. (384-322 av. J.C). *La politique*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, édition de 1995, 604 pages.

BELLEAU, J. (2008). *Mon intelligence vaut la tienne*, Paris, Fabert Eds, 157 pages.

BERTALANFFY (von), L. (2012). *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 328 pages.

BUZAN, T. (1996). *Dessine-moi l'intelligence*, Paris, Ed. d'Organisation, 317 pages.

CARON-FASAN, M-L. et N. LESCA. (2006) *Veille anticipative : une autre approche de l'intelligence économique*, Paris, Édition Germes Sciences Publication, Col. Lavoisier, 288 pages.

GARDNER, H. (2008). *Les intelligences multiples : La théorie qui bouleverse nos idées reçues*, Paris, Retz, 188 pages.

GENELOT, D. (2011). *Manager dans la complexité,* Paris, Insep Consulting, 375 pages.

GOLEMAN, D. (1997). *L'intelligence émotionnelle : Comment transformer ses émotions en intelligence,* Paris, R. Laffont, 421 pages.

GUILHON, B. et J.L. LEVET (sous la direction de) (2003). *De l'IE à l'économie de la connaissance,* Paris, Édition Économica, 199 pages.

KOESTENBAUM, P. (2002). *Leadership : the inner side of greatness : a philosophy for leaders*, San Francisco, Jossey-Bass, 372 pages.

KOFFI, J. (2007). *Etude et analyse des pratiques d'intelligence économique dans une structure d'État : le cas du CEPICI en Côte d'Ivoire,* Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes (EUE), 185 pages.

LACROIX, M. (2004). *Le développement personnel,* Paris, Flammarion, 158 pages.

LE MOIGNE, J-L. (1990). *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 178 pages.

MATURANA, H. et F. VARELA (1994). *L'arbre de la connaissance*, Boston, Éd Addison-Wesley, 256 pages.

MIEGE, B. (2005). *La pensée communicationnelle,* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, col. « La communication en plus », 130 pages.

PAULET, J-P. (1988). *Les régions à l'heure de la mondialisation*, paris, Armand Colin, 96 pages.

PAULRÉ, B. (sous la direction de) (1998). *Épistémologie de la stratégie en économie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 250 pages.

ROSNAY (de), J. (1977). *Le macroscope*, Paris, Éditions du Seuil, 2ème édition, 320 pages.

ROUSSEAU, J-J. (1762). *Du Contrat Social*, Paris, Flammarion, Nouvelle édition (2011), 255 pages.

SHANNON, C. et W. WEAVER. (1975). *La théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz-CEPL, 188 pages.

SOUILHÉ, J. (1919). *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues*, Paris, Collection historique des grands philosophes, 276 pages.

Revues

BESSON, B. et J-C. POSSIN (sous la direction de) (2004). « Éléments fondamentaux du système d'intelligence économique », *Veille* N° 79.

GARVIN, D.A. (July-August 1993). « Building a Learning Organization ». *Harvard Business Review,* p.80.

HOCH, V. (2011). « La nature de l'intelligence divine chez Aristote », *Université thomiste* [En ligne], Thomas d'Aquin, mis en ligne le 3 novembre 2011.

JURAN, J. (1960). « Pareto, Lorenz, Cournot, Bernouli, Juran and others », *Industrial Quality-Control*, vol. 17, n°4, p. 3-4.

LAPOINT, J. (1993). « L'approche systémique et la technologie de l'éducation », *Éducatechnologiques* n°1, p. 55 - 87.

LÉVY, P. (2003). « Le jeu de l'intelligence collective », *Société,* n°79, p. 105-122.

NOUBEL, J-F. (2004). « Intelligence collective, la révolution invisible », *The transitioner*, mis en ligne le 15 novembre 2004, consulté le 08 août 2013. URL : http://thetransitioner.org/ic.

THÈRAULAZ, G. (2009). « L'intelligence collective des fourmis », *Le courrier de la Nature*, n° 250, p. 46- 53.

ZARA, O. (2006). « L'émergence du coaching collectif à travers le management de l'intelligence collective », *Communication et organisation,* vol. 28, p. 184-193.

Colloques

Intelligence collective (2006). Actes des Rencontres RIC, Nîmes, Centre de recherche LGI2P de l'Ecole des Mines d'Ales, 367 pages.

Magazines

KELLNER-ROGER, M. et M. WHEATLEY. (1998). « Bringing life to organizational change », *Journal for stratégic performance measurement*, Avril/Mai.

Rapports gouvernementaux

« Intelligence économique et stratégie des entreprises », rapport du groupe de travail présidé par Henri Martre, Commissariat Général du Plan, La Documentation Française, février 1994.

Site Internet

www.universite-thomiste.com/philosophie/la-nature-de-l-intelligence-divine-métaphysique-d-aristote-livre-l-chapitre-9-de-1074b15-à-1075/.

www.communicationorganisation.revues.org/3353

www.thetransitioner.org/ic.

Chapitre II. Le blog

L'appréhension du terme « blog » est d'autant plus difficile que son support qui est la toile, regorge d'une multitude d'autres dispositifs : chat, forum, site internet, page personnelle, Wiki… Ces nouveaux outils numériques ne cessent de se multiplier. Ainsi il est de plus en plus laborieux de les distinguer et de définir exactement ce qu'ils recouvrent.

Celle que nous proposons consistera à présenter le blog à partir de certains faits particuliers (de son origine, des facteurs de son succès mais aussi de ce qui fait sa spécificité par rapport à d'autres dispositifs présents sur le web). Cette approche a pour but de saisir d'une part, le blog dans sa concrétude afin de parvenir à une présentation plus pragmatique et d'autre part à nous aider à faire le tri dans la blogosphère catholique pour la constitution de notre corpus de blogs.

II.1. L'appréhension du blog une tache difficile

La difficulté d'appréhension de ce qu'est le blog se ressent fortement au niveau des blogs par la multitude d'essais de définition apportés par plusieurs auteurs depuis quelques décennies d'existence. Les origines de ces difficultés sont diverses. Elles sont soit le fruit de l'objet du blog (technique, communicationnel), soit des objectifs poursuivis par les utilisateurs et les créateurs, soit de l'évolution constante et déconcertante de son support (internet) mais aussi de l'évolution de la société et des mœurs. Ainsi certains auteurs vont se focaliser sur l'objet du blog comme un outil technique, et le définir suivant les usages qu'il permettra. Parmi ces auteurs, nous pouvons citer Klein (2007) et Desavoye (2005) qui définissent le blog dans une perspective socio-technique et communicationnelle. Pour ces derniers, le blog, par sa facilité d'utilisation et ses caractéristiques techniques (publication chronologique, hypertextualité et ses outils d'interactivité), permet à tout individu de communiquer, d'interagir avec son environnement direct et indirect. Le blog est donc un média suivant l'orientation de Balle, qui définit le média comme *« un équipement technique permettant aux hommes de communiquer l'expression de leur pensée, quelles que soient la forme et la finalité de cette expression*[72] *»*. Dans cette perspective, ils soulignent la difficulté qui résulte de l'articulation de la technicité de l'outil blog et de son usage social. Le premier niveau de difficulté qui apparaît concerne la spécificité technique. En effet dans ce que Klein (2007) qualifie de « galaxie Internet », le blog côtoie, heurte d'autres astres et se mêle à eux. Dans cette dynamique galactique, le blog se distingue souvent très peu ou pas de certains outils, avec lesquels il a des points communs. Cette difficulté de distinction, résulte de la particularité que le blog a de fédérer plusieurs techniques appartenant aux autres outils ou dispositifs du web.

Outre ce problème d'identité, le blog est confronté de manière intrinsèque à une autre difficulté qui provient de la multitude de types de blogs existants. Le terme « blogosphère » en est la résultante. En effet, suivant les initiatives, les objectifs, les attentes, les projets de même que les intentions des blogueurs, il existe toutes sortes de blogs qui s'y rattachent. Cet éclatement des usages du blog traduit la difficulté de l'appréhender sous un angle unique.

[72]BALLE, F. (1988). *Médias et société*, Paris, Montchrestien, p. 8.

Néanmoins, du point de vue des objectifs poursuivis, Elevet et Turrettini (2004), s'essayeront à une définition et présenteront le blog comme un outil facile d'utilisation qui permet à tous de publier de l'information librement. Le blog permet de transformer tout individu, de consommateur en producteur d'information. L'objectif est de disposer, grâce aux blogs, d'une source alternative d'information sortant du circuit des médias traditionnels et échappant du coup à une quelconque influence. Il rend son auteur moteur de l'action et maître du débat. Enfin une dernière difficulté transparaît dans la pluralité des disciplines (la communication, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie) qui se sont saisies du phénomène social que sont les blogs, dans l'espoir de le cerner scientifiquement. De cette saisine, naîtront différentes approches du blog.

II.1.1. Nouveau manifeste sur les blogs ?

Que dire de plus sur les blogs ? Tellement d'écrits et de livres nous les présentent. Pouvons-nous nous laisser interpeller par un autre manifeste ? Nous croyons que oui et nous essayerons par la suite de le prouver en introduisant un regard nouveau sur ce phénomène. Phénomène, en effet, il y a car pour nous, tout ce qui touche les technologies de l'information et de la communication, Internet… retient toujours l'attention non seulement de l'opinion publique mais aussi des chercheurs.

II.1.2. Weblog, blog ou blogue : l'épineux problème de la terminologie

À l'origine, il convient de noter que le terme premier était bien weblog. Mais force est de constater comme, le stipulent Flevet et Turrettini (2004) que le terme « blog » s'imposera progressivement au détriment de la terminologie « weblog ».

Selon Cyril et Turrettini (2004), une étude menée par le blog collaboratif « Crooked Timber » montre que le terme « weblog » était largement plus utilisé que « blog » en 2000, dans la presse anglo-saxonne : 56 fois contre 17. À partir de 2002, le nombre de citations pour les deux termes s'équilibre (274 et 270 fois respectivement). Puis, en 2003, la tendance s'inverse largement et le mot « blog » devient près de deux fois plus employé : 687 fois, contre 389 fois pour « weblog ». Bien que limités aux articles de presse, les résultats de cette étude sont clairs : le mot « weblog » tombe en désuétude[73]. Ces résultats sont d'ailleurs confirmés par

[73]FLEVET, C. et E. TURRETTINI (sous la direction de) (2004). *Blog story*, Paris, Eyrolles, p. 11.

Google, qui indique (en mars 2012) 14,52 milliards d'occurrences pour le mot « blog » sur le web contre 333 millions pour « weblog » et 38,8 millions pour « blogue » (qui est la francisation du mot « blog » proposée par l'office québécois de la langue française en octobre 2000). Ainsi, au vu de ce qui a été relevé précédemment, nous avons donc choisi de conserver le terme d'origine simple, largement utilisé dans le monde c'est-à-dire « blog » et le terme « blogging » pour désigner le phénomène.

Une deuxième raison de ce choix se rapporte à l'entrée officielle de la terminologie « blog » au Merriam-webster[74] en 2005. Depuis, il est présent dans l'ensemble des dictionnaires et encyclopédies de la planète. Toutefois, il nous paraît utile et élégant de franciser certaines déclinaisons du terme : nous emploierons « bloguer » pour désigner l'action de tenir un blog, et « blogueur » pour parler de celui qui possède un blog (Flevet et Turrettini, 2004).

II.1.3. Le blog : une étoile filante dans l'univers des TICS ?

Si vous êtes à regarder le ciel par une nuit étoilée, vous êtes susceptible de voir un corps brillant se déplaçant à grande vitesse devant vos yeux. Juste le temps de le voir et il aura disparu. Populairement appelés " étoiles filantes", quels sont ces objets si étranges et fugaces et quels liens avec les blogs que nous étudions dans notre travail ?

Deux types d'explications peuvent nous guider dans notre appréhension de cette réalité céleste : celle traditionnelle et celle scientifique. La conception traditionnelle, ayant ses origines dans l'antiquité[75], affirme qu'une étoile filante permet la réalisation des vœux[76]. Elle

[74]URL : www.merriam-webster.com : dictionnaire en ligne de référence de langue anglaise. Page consultée le 10 octobre 2010 à 15h.

[75]Mythe de Phaéton (Ovide 43 av J-C a consigné dans ses Métamorphoses, véritable texte fondateur de la mythologie classique, l'histoire de Phaéton, fils de la nymphe Clyméné et de Phébus Hélios, le dieu du soleil.): Voulant s'assurer de sa filiation divine, Phaéton demande à son père le dieu soleil son char et le droit de le conduire pendant une journée. N'ayant ni les forces, et à cause de son jeune âge, Phaéton se voit entraîné par les quadruples chevaux pleins de fougue. Ne maîtrisant pas les rênes, il se voit entraîné en dehors de la piste battue, tantôt jusqu'aux étoiles fixées dans les hauteurs, tantôt par des descentes dans des espaces voisins de la terre. Il ravage dans son sillage terres, villes, forêts et montagnes. Pour éviter la destruction de l'univers, le souverain des dieux Zeus, lance sa foudre contre le conducteur du char et réduit son char en miettes. Phaéton, sa chevelure rutilante ravagée par la flamme, tombe, foudroyé, à travers les airs, où il laisse en passant une longue traînée.

[76]L'habitude de formuler un vœu à la vue d'une étoile filante ne date pas d'hier. Les anciens croyaient que les dieux ouvraient de temps en temps la voûte céleste pour observer ce qui se passait sur Terre. En voyant une étoile filante, les hommes étaient persuadés qu'une étoile tombait du ciel à cause de cette manœuvre, et que les dieux attentifs entendraient et exauceraient leurs prières avant que le dôme ne se referme. Ainsi, même si les mythes associés aux étoiles filantes varient au cours des siècles et selon les contrées, bon nombre d'entre eux annoncent un bonheur.

URL : www.ikonet.com/fr/blogue/science/perseides-nuit-etoiles-filantes/. Page consultée le 10 octobre 2010 à 17h.

stipule qu'il suffit de faire un vœu dans les secondes qui suivent l'apparition de l'étoile filante avant que celle-ci ne disparaisse pour voir notre vœu se réaliser. Cette conception qui a nourri des rêves depuis l'antiquité, trouve non seulement son enracinement dans le fait que l'homme attribuait des propriétés magiques aux phénomènes inconnus de sa raison (naissance des mythes), mais aussi du fait de son espérance en la réalisation surnaturelle de ces vœux les plus chers et qui lui semblent inaccessibles (naissance de la foi au surnaturel, aux divinités). La conception scientifique, issue de travaux plus sérieux et prouvés, décrit plutôt les caractéristiques physiques des étoiles filantes. Elle qualifie l' « étoile filante » de phénomène lumineux qui accompagne l'entrée dans l'atmosphère d'un corps extraterrestre. Elle s'apparente à une traînée lumineuse, est causée par la vaporisation du corps et l'ionisation de l'air sur sa trajectoire. Ces phénomènes sont dus principalement à la compression de l'atmosphère en avant du corps supersonique[77].

De ces deux conceptions, découlent les caractéristiques que nous dégageons : à savoir qu'elle apparaît à un instant donné, qu'elle traverse le ciel avec une grande vitesse, qu'elle laisse derrière elle une traînée lumineuse, qu'elle disparaît rapidement, qu'elle permet la réalisation des vœux de ceux qui l'aperçoivent et qu'elle n'est pas visible de tous. Ces caractéristiques seront les bases de la présentation que nous ferons des blogs.

[77]Une étoile filante porte mal son nom : il s'agit en réalité d'un météore Ce n'est donc pas une étoile, encore moins serait-elle filante. Contrairement à ce que l'on imagine souvent, l'espace interplanétaire n'est pas vide: il y circule de très nombreux corps dont les plus gros sont les planètes, leurs satellites naturels ou les milliers d'astéroïdes, mais dont les plus petits sont des poussières de quelques microns de diamètre. Chaque fois qu'une poussière, dont l'orbite croise celle de la Terre, rencontre notre Planète, elle pénètre dans notre atmosphère et s'échauffe par frottement sur les couches d'air qu'elle traverse. Les molécules de gaz en contact avec la particule s'ionisent, c'est-à-dire perdent des électrons, et émettent de la lumière. La traînée brillante que l'on voit dans le ciel est produite par cette ionisation ; elle disparaît lorsque, par recombinaison, les molécules ionisées cessent de l'être.

URL : www.aix-planetarium.fr/ficimages/Peiresc05.pdf. Page consultée le 20 octobre 2010 à 10h.

II.2. Le blog dans l'univers des technologies de l'information et de la communication

La présentation du blog dans l'univers des technologies de l'information et de la communication, que nous avons choisi de faire, sera certes atypique mais cadre bien avec l'objet de notre étude et, nous l'espérons, introduira un nouvel angle d'appréhension du phénomène des blogs. Nous partirons de son apparition dans l'univers des outils numériques, ensuite nous exposerons les raisons de son succès auprès des internautes et enfin nous montrerons en quoi ses caractéristiques font de lui un véritable outil de notre concept d'intelligence stratégique.

II.2.1. Apparition des blogs dans l'univers des TICS

Parler d'apparition suggère la notion de "temps" (à un moment donné), d'espace et de nouveauté. Ertzscheid (2008) situe l'émergence des blogs bien après certaines évolutions marquantes liées aux technologies de l'information et de la communication. Entre autres : l'avènement de l'hypertexte et la naissance conjointe du web, après celui du courriel et des listes et groupes de discussion, ensuite l'essor et l'engouement relatif aux technologies de la messagerie instantanée, et conjointement au développement des technologies WIFI. Le blog, dans sa forme actuelle, regroupe toutes ces avancées technologiques qui lui ont permis de véritablement émerger. Cette forme a beaucoup évolué conjointement à celle de son support qui est internet. Ce support va déterminer son évolution, sa mutation suivant les possibilités qu'il offre. Ainsi suivant le passage du Web 1.0 (1995) au Web 2.0, les blogs sont passés de « *...simples listes de liens pointant vers de nouveaux sites, parfois classés par dates, parfois agrémentés de succincts commentaires de l'auteur des dites compilations*[78]» à cette forme plus riche incluant des billets écrits dans un ordre chronologique avec des contenus souvent « *...textuels et enrichis d'hyperliens et d'éléments multimédias sur lesquels chaque lecteur peut généralement apporter des commentaires ou opinions*[79]... » plus étayés. Il convient, en effet, et à la lumière de cette évolution, de noter que les ancêtres du blog sont apparus aux États-Unis en 1992 avec la rubrique *What's new* du site de Tim Berners que d'aucuns

[78]ERTZSCHEID, O. (2008). *Créer, trouver et exploiter les blogs,* Paris, ADBS, p. 7.

[79]*Ibid.*, p. 10.

considèrent comme le tout premier blog. À sa suite, nous avons Dave Winer (1997) qui démarrera un blog au style plus journalistique et qui détient la palme de la plus longue durée de vie sans interruption. Puis Rob Malda qui créa dans la même année *SlashDot*, qui a la particularité d'introduire le concept d'interactivité par la possibilité offerte aux utilisateurs de commenter les billets. Il faut attendre la fin de l'année 1997 pour voir naître l'appellation *weblog*. Le terme weblog est l'œuvre de John Barge qui va l'utiliser dans son journal en ligne. Ainsi, la galaxie internet, à l'image de ces poussières qui, pénétrant dans l'atmosphère terrestre, donnent naissance par frottement avec les éléments des différentes couches d'air, aux étoiles filantes, venait de voir émerger un nouveau type d'astre : les blogs[80]. La France n'emboîtera le pas qu'au début des années 2000. Les tout premiers blogs de Karl Dubost, Stéphanie Booth, Emmanuelle Richard et bien d'autres feront œuvre de pionniers[81].

Dans cet univers, ces astres nouveaux que sont les blogs vont côtoyer d'autres astres (pages personnelles, journaux intimes...) et vont s'en distinguer par des caractéristiques qui leurs sont propres : la traînée lumineuse (ce qui est visible : les caractéristiques techniques) et la vitesse de déplacement dans le ciel (ce qui demeure invisible : les motivations).

II.2.2. Les raisons du succès des blogs

La lumière[82] est un agent physique capable d'impressionner l'œil, de rendre les choses visibles ; ce par quoi les choses sont éclairées. Vedel (2008)[83] relève qu'en deux décennies d'existence, le blog est devenu l'une des applications les plus populaires de l'internet, à la fois par le nombre et par l'attention que les médias lui portent. Cette lumière qui attire l'attention sur le blog, qui le rend plus visible que d'autres dispositifs en ligne, d'où vient-elle ? Comment expliquer ce succès ?

Deux principales raisons soutenues par divers domaines et auteurs entreront en ligne pour nous aider à cet exercice. La première cause de ce succès provient de toute évidence des caractéristiques intrinsèques du blog en tant qu'outil numérique de communication et

[80]KLEIN, A. (2007). Objectif blogs: Explorations dynamiques de la blogosphère, Paris, L'Harmattan, p. 15.

[81]FLEVET, C. et E. TURRETTINI., *op. cit*., p. 9.

[82]PETIT ROBERT 2010.

[83]GREFFE, X. et N. SONNAC (sous la direction de) (2008). *Culture Web: création, contenus, économie numérique*, Paris, Dalloz, 886 pages.

d'expression libre. La deuxième cause est liée aux attentes sociales et psychologiques des utilisateurs face à cet nouvel outil.

II.2.2.1. La traînée lumineuse ou les raisons intrinsèques du succès des blogs

Les raisons du succès du blog liées à ces caractéristiques sont de plusieurs ordres. En premier lieu, nous évoquerons les raisons liées à la technologie avec des auteurs comme Flevet et Turrettini (2004)[84] et Desavoye (2005)[85]. Nous présenterons dans un deuxième temps celles liées aux modes de diffusion de l'innovation avec le rôle des journalistes et certains acteurs sociaux [théorie de diffusion de l'innovation avec un auteur comme Rogers (2003)[86]]. Ensuite nous verrons les raisons économiques avec la notion de la gratuité [Brotcorne, Laurent, Valenduc et Vendramin, (2009)[87]]. Enfin nous exposerons les raisons sociopolitiques entre autres, les événements de l'actualité comme ceux du 11 septembre ainsi que celles liées aux motivations des individus (les théories de l'influence sociale [Fulk *et al*. (1987)[88]] et les théories basées sur les intentions de l'utilisateur [Davis (1993)[89]]).

II.2.2.1.1. L'apparition d'une technologie facilitatrice

Le nombre de blogs augmente rapidement. Le tableau ci-dessous nous révèle un fort taux de croissance des blogs depuis l'année 1999. En effet de quelques milliers de blogs présent dans le monde en 1999, le nombre de blogs en passé en moins d'une dizaine d'année à plus de 63,1 millions en 2006[90]. Ce constat est appuyé par les auteurs (Flevet et Turrettini, 2004 ; Desavoye, 2005), qui prétendent que l'une des raisons premières du succès des blogs est l'apparition, à partir de 1999, des outils de publications dédiés aux blogs et destinés à un large public.

---

[84]FLEVER, C. et E. TURRETTINI (sous la direction de)., *op. cit*., p. 53-65.

[85]DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de) (2005). *Les blogs: nouveau média pour tous*, Paris, M21 Editions, p. 30-43.

[86]BENOIT, O. et E. ROGERS. (1964). « Diffusion of innovations », *Revue française de sociologie*, vol. 5, n°2, p. 216-218.

[87]BROTCORNE, P., LAURENT, V., VALENDUC, G et VENDRAMIN, P., « Le web 2.0, un phénomène de société. », *La lette Emerit* (2009). Vol. 57, n° spécial, premier trimestre, p. 7-8.

[88]FULK, J. (1993). « Social construction of communication and changing organization forms », *Academy of management journal*, vol.6, n°4, p.337-349.

[89]DAVIS, F.D. (1993). « User acceptance of information technology :system characteristics, user perceptions, and behavioral impacts, *International journal of man machine studies*, vol.38, p.475-487.

[90]URL : www.journaldunet.com/cc/03_internetmonde/intermonde_blog.shtml. Page consultée le 24 octobre 2010 à 20h.

Ces outils permettent la création en quelques minutes d'un blog. Pour Desavoye (2005), le bâton magique qui va faire décoller rapidement le nombre de blogs est cette solution technique[91]. Trois ans après, cette prévision est largement réalisée, le nombre de blogs étant à la fin de l'année 2007 de plus de 70 millions (Technorati)[92]. Cf. Tableau n°9.

Monde : évolution du nombre de blogs référencés par Technorati
(en millions)

Mois	Nombre de blogs (en millions)
décembre 2006	63,1
novembre 2006	60,0
octobre 2006	57,0
septembre 2006	52,0
août 2006	50,0
juillet 2006	47,0
juin 2006	44,0
mai 2006	39,0
avril 2006	34,0
mars 2006	29,0
février 2006	27,0
janvier 2006	26,0
décembre 2005	23,80
novembre 2005	21,70
octobre 2005	18,90
septembre 2005	17,00
août 2005	15,50
juillet 2005	14,00
juin 2005	12,00
mai 2005	10,60
avril 2005	9,30
mars 2005	8,30
février 2005	7,50
janvier 2005	6,60
décembre 2004	5,40
novembre 2004	4,80
octobre 2004	4,50
septembre 2004	4,10
août 2004	3,75
juillet 2004	3,40
juin 2004	3,00
mai 2004	2,60
avril 2004	2,25
mars 2004	2,00
février 2004	1,80
janvier 2004	1,60

Source : Technorati, 2006

Tableau 9 : Évolution du nombre de blogs référencés par Technorati de 2004 à 2006.

Ces chiffres sont à prendre avec des pincettes car il est difficile pour un moteur d'indexation de déterminer avec certitude la différence entre un site web et un blog, il l'est encore

[91]DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de)., *op. cit*., p. 30. *Les blogs: nouveau média pour tous*, Paris, M21 Editions, 213 pages. Le premier outil, de création de blog grand public est l'œuvre de la société Pitas, qui lance en juillet 1999 un service en ligne qui permet de créer et d'héberger son blog, suivie en août 1999 par la société Pyra d'Evan Williams qui lance Blogueur, une solution de *blogging* qui permet de créer gratuitement son blog en quelques minutes. Par la suite l'outil de *blogging open-source* b2/cafelog voit le jour en juin 2001. A cette même date, survient la naissance de Joueb.com, plate-forme de création et d'hébergement de blogs, pionnière francophone à l'initiative de Stéphane Gigandet. À leur suite on assistera à la création de plusieurs nouvelles solutions de *blogging* chaque mois.

[92]URL : www.technorati.com : moteur de recherche spécialisé dans les blogs. Page consultée le 16 août 2009 à 13h.

davantage de savoir s'il s'agit d'un blog actif ou non. Il n'est pas rare qu'un blog démarre, puis que son auteur se lasse, l'abandonne ou change de plate-forme de blogging. Le cimetière des blogs est donc vaste, jonché de sites qui sont bien des blogs mais ne seront probablement plus jamais mis à jour. Du reste, les différents outils d'indexation n'ont pas la même définition pour la notion de « blog actif », mais considèrent souvent qu'un blog est actif s'il a été mis à jour au minimum une fois au cours des 30 derniers jours. Une étude réalisée par *Perseus* sur un panel de 4,1 millions de blogs révèle que, seuls 1,4 millions étaient actifs (soit 34%), c'est-à-dire mis à jour au moins une fois tous les trois mois. Il convient aussi de noter l'existence des *Spam-blogs* (destinés à fausser le référencement des moteurs de recherche) et des *Fake-blogs* (entièrement créés par des programmes pour de la fraude au clic). Ertzscheid (2008) souligne une étude réalisée en 2007 et qui donne une idée sur l'ampleur de ces phénomènes. En effet, sur 120 000 nouveaux blogs créés par jour, 3000 à 7000 d'entre eux étaient des *Fake* ou *Spam-blogs*. Pour ce dernier la détection de ces nouveaux blogs par le moteur *Technorati* n'étant pas optimale, il est raisonnable de penser que ce dernier chiffre est très largement sous-estimé[93]. Dès lors, le pavé est jeté dans cette mare d'où les premiers cercles de remous ou de succès sont, sans aucun doute dus aux caractéristiques techniques des blogs.

Dans le souci d'une adoption et d'une pénétration rapides des blogs dans la vie des internautes, les outils de blogging vont être développés suivant les deux principes clés du modèle *d'acceptation de la technologie (MAT)*[94] *qui sont l'utilité perçue et la facilité d'utilisation perçue*[95]. Le principe de la facilité d'utilisation perçue se rapporte selon Davis (1986, 1989) au *"degré auquel une personne pense que l'utilisation d'un système ne nécessite pas d'effort".* Cette définition suggère qu'une application perçue comme étant plus facile à utiliser a plus de chance d'être acceptée par les utilisateurs. Ainsi outre le fait que les outils de blogging permettent une facilité et une rapidité dans la création d'un blog, les blogs en eux-mêmes, offrent une facilité et une transparence dans le processus de publication. Pour ce faire,

[93]ERTZSCHEID, O., *op. cit*., p. 9.

[94]Le MAT a pour objectif essentiel d'évaluer l'impact de divers facteurs externes sur les croyances internes, attitudes et intentions des utilisateurs. Il a été introduit dans les travaux en SI (Système d'information) pour atteindre cet objectif, en proposant un petit nombre de concepts clés, déjà suggérés dans les études antérieures traitant des déterminants affectifs et cognitifs de l'acceptation des ordinateurs (Davis et al., 1989). Pour ce faire, celui-ci se fonde principalement sur la théorie de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1975) pour modéliser les relations entre ces concepts. L'utilité perçue et la facilité d'utilisation perçue sont les deux construits clés du MAT. Le MAT justifie l'utilisation des TIC essentiellement à partir de deux facteurs : l'utilité perçue et la facilité d'utilisation perçue.

[95]*L'approche comportementale de l'évaluation des systèmes d'information : Théories et taxonomie des modèles de recherche* (2005). Actes du colloque de la 23ème université d'été de l'audit social, Paris, PUF.

plusieurs caractéristiques d'automation vont être mise en place dans la conception d'un blog. Ertzscheid (2008) en dénombre six au total sans toutefois être exhaustif :

– l'interface de construction de type WYSIWYG[96] qui permet une mise en ligne de contenus de manière simple et intuitive (Il n'est techniquement pas plus compliqué de poster un billet sur un blog que d'envoyer un courrier électronique) ;

– le système d'archivage automatisé qui permet en un clic d'archiver, de modifier la fréquence de cet archivage (mensuel, hebdomadaire, quotidien) ;

– l'attribution automatique d'une URL[97] permanente à chaque information (permalien) qui permet de résoudre l'un des problèmes majeurs du web : celui de l'adressage et des liens brisés (la fameuse « Erreur 404 »). Ainsi, quelle que soit la place (catégorie) dans laquelle est publié un billet, et même si celle-ci est modifiée au cours de l'évolution du blog, son *permalien* restera, lui, inchangé ;

– l'indexation de chaque information à l'aide de métadonnées minimales : auteur, date de publication, titre, catégorie. Chacune de ces métadonnées peut servir de « filtre » et faciliter la recherche d'information sur le blog ;

– les différentes fonctionnalités de nature collaborative facilitent l'interaction avec plusieurs auteurs de post et commentateurs au sein du blog ou avec d'autres blogs extérieurs ;

– la possibilité offerte de pouvoir installer automatiquement et facilement un moteur de recherche permettant une recherche à l'intérieur du blog facilite la consultation de son contenu spécifique.

Il ressort de ce qui précède que tout est fait dans la conception du blog pour en permettre une utilisation simplifiée. Ainsi de solides compétences et connaissances en langage HTML ne sont plus des conditions requises pour mettre en place et faire fonctionner un blog. Cette simplicité a permis l'appropriation du blog par le grand public, béotien, sans connaissances préalables dans le domaine de la diffusion d'information sur le Web. Chaque individu pouvait

[96]WYSIWYG : acronyme de What You See Is What You Get. Désigne une interface qui ne nécessite pas de taper de code informatique. Toutes les mises en forme se présentent sous forme de « boutons », à la manière d'un traitement de texte (Ertzscheid, 2008).

[97]Une URL (Uniform Resource Locator = localisateur uniforme de ressource) est une chaîne de caractères utilisée pour adresser les Ressources dans le World Wide Web : document HTML, fichier (image, son, document, ...), forum Usenet, etc. Elle est informellement appelée " adresse Web". Les URL ont été inventé pour pouvoir indiquer avec une notation aux navigateurs Web, comment accéder à toutes les ressources d'Internet. Les informations contenues dans l'URL peuvent notamment comprendre le protocole de communication (http, ftp, ...) , un nom d'utilisateur, un mot de passe, une adresse IP ou un nom de domaine, un numéro de port TCP/IP, un chemin d'accès, une requête.

s'exprimer facilement par l'intermédiaire du blog, qui offrait un espace de communication, balisé techniquement (Pledel, 2006)[98]. Pour Pledel (2006), les blogs doivent leur succès à un glissement à l'opposé d'une tendance générale de « complexification » des logiciels et des outils informatiques. Afin de progresser et de se faire une place dans cet univers, où l'utilisation de ces derniers nécessite des connaissances de plus en plus spécifiques, notamment en termes de programmation, le blog a conquis un large public par le choix de la simplicité et de l'automation de son utilisation. Diminuant ainsi les exigences requises afin qu'une majorité d'individus soient en mesure de communiquer. Car, ne l'oublions pas, le blog a été créé dans le but de permettre le partage des savoirs et des connaissances, donc de faciliter la communication.

La simplicité technique d'utilisation du blog est un des facteurs qui a contribué à son développement spectaculaire, faisant de lui un véritable média de masse (Rosnay, 2005). Toutefois, comme le mentionne Pledel (2005), nous assistons aujourd'hui à une ré-complexification de l'outil par : l'intégration au blog d'éléments multimédias (de Podcast, de vidéo, de MP3) de *tags*, de *trackbacks* et fil RSS nécessite certaines connaissances dans le domaine informatique ou dans l'utilisation d'outils externes comme des appareils photos, des caméscopes numériques et des logiciels de transcription de formats et de téléchargement. Il soutient que, si ce mouvement continue, le blog risque, dans une certaine mesure, de perdre en popularité, et n'attirera que les personnes ayant une connaissance minimale des différentes techniques permises par la technologie. La diffusion d'information par le biais des blogs sera alors réduite aux personnes détenant ces connaissances.

Nous estimons que cette position de Pledel est juste dans une certaine mesure. Pour nous, il est bien vrai que ce risque subsiste. Le risque zéro que soutient cet adage « on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs » n'existant pas, cette complexification peut présenter des avantages et drainer certains groupes d'individus. Nous pouvons citer les adeptes de photographie, de musique, de vidéo amateurs et de familles, qui par exemple, voudront partager les souvenirs d'un été. Nos propos sont d'autant plus vérifiables, que de nos jours, la société tout entière migre vers le « tout numérique ». En effet, l'environnement immédiat de l'homme tend à être numérique : de la cuisinière à gaz à la plaque à induction numérique ; de la télévision analogique à la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ; de la photographie à

[98]PLEDEL, I. (2006). « Les blogs, les promesses d'un média à travers ses représentations collectives: illusions ou réalités à portée de clic? », *Cahiers du journalisme*, p. 252-274.

négatifs à la photographie numérique (cartes de stockage SD) ; du téléphone portable au Smartphone etc.

Même nos démarches administratives sont impactées par le numérique: pour la recherche d'emploi, les CV sont de moins en moins envoyés sur support papier, une place de plus en plus grande est faite à l'envoi par mail, qui nécessite d'inclure sur notre CV une photos numérisée par un scanner ou par un appareil photo numérique... Ainsi, l'homme, de nos jours et dans un futur proche, n'aura pas d'autre choix que de se mettre au numérique, s'il veut avoir une vie sociale et être épanoui. Cette mise en adéquation avec cet univers tout numérique n'est pas une conséquence de l'utilisation des blogs mais plutôt une conséquence de l'évolution technologique qui servira, à notre humble avis, la cause des blogs.

D'autre part, rejoignant ce que Bandura (1982) appelle le concept *d'efficacité personnelle*, l'utilisation du blog donne l'« illusion » au blogueur lambda de faire partie du groupe des personnes qui sont à l'aise avec l'informatique, rehaussant en eux leur estime de soi. Pour Bandura (1982), cité par Rondier (2009)[99], *le sentiment d'efficacité personnelle* désigne les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des tâches particulières. Il définit dès lors, quatre sources[100] qui, permettront de le construire et de le modifier. Parmi ces sources, c'est l'expérience active de maîtrise qui nous intéresse particulièrement. En effet, ces automations qui donnent cette facilité dans l'utilisation des blogs, nous apportent une certaine satisfaction et une croyance dans nos capacités personnelles.

II.2.2.1.2. Les blogs fédérateurs des TICS ?

L'une des particularités du blog est qu'il intègre différentes techniques mises en place dans d'autres dispositifs en ligne. Le blog regroupe en un seul outil, les utilisateurs parsemés

---

[99]RONDIER, M. (2004). « A. Bandura. Auto efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 33, n° 3, p. 475-476.

[100]L'expérience active (Plus un individu vivra un succès lors de l'expérimentation d'un comportement donné, plus il sera amené à croire en ses capacités personnelles pour accomplir le comportement demandé.) ; l'expérience vicariante (ou l'expérience indirecte consiste en un apprentissage qui repose sur le phénomène des comparaisons sociales, c'est-à-dire sur l'observation. Le fait d'observer des pairs vivre sans controverse une situation jugée préalablement conflictuelle peut influencer et renforcer la propre croyance des observateurs en leurs capacités de réussir) ; la persuasion verbale (signifie qu'à travers des suggestions, des avertissements, des conseils et des interrogations, les participants peuvent être amenés vers la croyance qu'ils possèdent le potentiel pour effectuer avec succès le comportement qui, autrefois, les embarrassait. Les croyances générées de cette façon sont d'ampleur plutôt faible lorsqu'elles sont utilisées seules, compte tenu du fait que les participants ne sont pas amenés à vivre une expérience.) ; les états psychologiques et émotionnels (jouent un rôle dans le sentiment d'efficacité personnelle. Lorsqu'une personne associe un état émotionnel aversif tel que l'anxiété avec une faible performance du comportement demandé, cela peut l'amener à douter de ses compétences personnelles pour accomplir ce comportement et ainsi conduire à l'échec).

des forums par le biais des commentaires autour des férus de *News publishing* (par la possibilité qu'il offre de la publication chronologique des billets) et des adeptes de wiki par l'écriture collaborative. Par ailleurs, les technologies des fils RSS (Really Simple Syndication) et Atom[101], peu connues du grand public en France il y a une dizaine d'années, font désormais partie intégrante de tout blog. Ces technologies apportent des fonctionnalités nouvelles aux utilisateurs du blog et contribuent, par la même occasion, à leur succès. En effet, les flux RSS et Atom servent à extraire d'un site Web du contenu régulièrement mis à jour. Ces technologies permettent aux utilisateurs d'être informés en temps quasi réel qu'un site Web a été mis à jour. Ainsi via un outil spécifique appelé « agrégateur de nouvelles », l'internaute peut consulter la liste des toutes dernières actualités publiées sur le site, et même tout ou partie du contenu de ces actualités, sans avoir à s'y rendre. Ainsi, comme le souligne Klein (2007), le blog rassemble au sein d'une même interface un ensemble de techniques qui étaient, jusqu'ici, isolées ou liées à des outils distincts sur le Net.

Ces technologies contribuent au succès des blogs à deux principaux niveaux : la fédération des utilisateurs et l'agrément de la navigation sur internet. La fédération des utilisateurs a pour origine, selon Klein (2007)[102] et Desavoye (2005)[103], cette synthèse réussie d'outils et de techniques que permettent les blogs, couplée avec la dimension multimédia (insertion d'images, de sons, de vidéos...), et qui constituent au-delà de la diversité des modes d'expression, un fort compromis pour les utilisateurs de tous âges, de toutes professions et de tous milieux. Partant du jeune garçon qui veut mettre des photos de ses copains en ligne, en passant par la jeune maman voulant partager ses recettes de cuisine, au *Geek*[104] collectant les dernières actualités du web ou au journaliste utilisant l'espace de liberté d'un blog pour créer sa propre ligne éditoriale, les blogs ratissent assez large dans les utilisateurs des TICS.

> « Toute leur force est justement d'avoir su cristalliser les meilleures techniques et pratiques pour devenir un outil non pas novateur techniquement mais simplement parfaitement adapté aux besoins du plus grand nombre et donc novateur dans la facilité et la diversité des usages possibles. » (Desavoye, 2005).

---

[101]FLEVET, C. et E. TURRETTINI (sous la direction de) (2004), *op. cit*., p. 10.

[102]KLEIN, A., *op. cit*., p. 13.

[103]DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de)., *op. cit*., p. 35.

[104]Par geek, on entend ces personnes qui sont passionnées, voire obsédées, par un domaine précis, le plus souvent l'informatique. Voir DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de) (2005). *Les blogs : nouveau média pour tous*, Paris, M21 Editions, 213 pages.

L'agrément de la navigation sur internet est double : d'une part, elle permet aux internautes d'avoir un seul outil pour tous leurs modes d'expression sur le net (wiki, commentaires), d'autre part, le blog fait gagner du temps par la technologie des fils RSS et Atom. Ces technologies permettent de surveiller en permanence d'abord une multitude de sites et de blogs, et de n'aller sur ces sites que lorsqu'on est certain d'y trouver quelque chose d'intéressant. Aussi, comme le souligne Elevet et Turrettini (2004), une des vertus et non des moindres est que la technologie du fil RSS et Atom intégrés aux blogs, permet en ces temps où la vie privée est un peu malmenée, un abonnement et un désabonnement à un fil d'actualité totalement anonyme. Contrairement aux alertes par email et aux newsletters, l'utilisateur ne transmet pas son adresse personnelle à l'éditeur du site. Grâce à ces technologies, les blogs se présentent comme une alternative sérieuse aux newsletters email en évitant, d'une part, l'encombrement de leurs boîtes aux lettres aux utilisateurs et en gommant, d'autre part, leur méfiance légitime quant à la diffusion de leurs adresses personnelles. L'internaute y gagne en « agrément de navigation ». Toutefois, bien que cette synthèse d'outils confère aux blogs un caractère fédérateur, il n'en demeure pas moins qu'un inconvénient existe et pourrait semer le trouble dans l'appréhension de ce qu'ils sont véritablement. Ce inconvénient consiste à savoir distinguer le blog des autres outils présents sur le Net qui, en apparence, peuvent être similaires ou présenter une forte connexité. Cette distinction se fera suivant quatre critères non exhaustifs que nous avons déterminés :

- l'objectif de la création de chaque outil,
- la responsabilité engagée,
- les techniques de mise en œuvre,
- les techniques de communication mobilisées.

Blog et journal intime (page personnelle).

Comme le stipule Desavoye « Blogs et pages personnelles : même combat mais à armes inégales[105] » ; il convient de signaler que ces deux outils disposent d'un fort point commun, qui favorise leur confusion : leur objectif. En effet, ils permettent tous deux, à un internaute de disposer d'un espace d'expression sur internet. Il est bien vrai que, même si tous deux ils représentent une forme «…d'écrit d'écran en évolution constante, qui se nourrit de la visite

[105]DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de) (2005)., op. cit., p. 42.

d'autres pages et des réactions des visiteurs[106] » (Beaudouin, 2004, cité par Ramrajsingh 2009), il n'en demeure pas moins que des différences de taille existent. Cf. Tableau n°10.

	Principales caractéristiques	**Page personnelle**	**Blog**
Niveau technique	*Langages informatiques*	Nécessité de maîtriser certains langages informatiques au minimum le HTML.	HTML est conseillé mais non obligatoire.
	Mise à jour	Les mises à jour se font de façon manuelle (mention « page mise à jour le… »).	Les mises à jour se font de façon automatique.
	Mise à jour	Ponctuelle.	Régulière.
	Partage des contenus	Se fait grâce aux liens hypertexte (ou « copier/coller »).	Se fait par lien hypertexte en des flux RSS et Atom.
	Format visuel	Plus surchargé avec plusieurs fichiers multimédias (vidéo, images, musiques).	Plus austère, avec plutôt du contenu écrit.
Niveau communicationnel	*Interaction*	L'interaction est limitée à certaines rubriques (Livre d'or par exemple) ou directement par courriel avec l'auteur. Possibilité de laisser de petits commentaires des fichiers multimédias.	Possibilité de commenter les billets, de développer un point de vue assez large.
	Techniques de communication	Création /écriture/production de son propre site et la découverte/lecture/consommation d'autres Homepages.	Ecriture/production/ discussion sur son propre blog et la lecture/consommation d'autres blogs.
Niveau objectif	*Espace d'expression sur internet*	Mise en scène de soi et d'expression personnelle.	Initier des réactions et des débats.

Tableau 10 : Comparaison entre blog et page personnelle.
(Réalisé par nos soins).

Il convient, comme nous l'avons fait pour les blogs, de préciser ce que nous entendons par pages personnelles. Les pages personnelles, Homepages, sites web personnels ou pages perso, selon Desavoye (2005), sont des sites web qui ont vu le jour avec la démocratisation

[106]RAMRAJSINGH, A. (2009). *Les nouvelles technologies Web, facteur d'un glissement de la prérogative politique ?*, thèse de doctorat inédite, Université d'Aix-Marseille II, 497 pages.

d'internet lorsque de nombreuses offres gratuites ou pour des sommes dérisoires d'hébergement de sites ont vu le jour. Ainsi tout internaute pouvait potentiellement avoir *« …un espace pour une mise en scène de soi, de ses activités ou hobbies, de ses passions, de ses projets, de son histoire personnelle »*. Et ce, tant à travers la *création/écriture/production*[107] de son site personnel qu'à travers la *découverte/lecture/consommation* d'autres *Homepages*.

Sur le plan communicationnel, les pages personnelles permettent librement la création de sa propre image sur internet par l'association de divers formats multimédia. Dans son ouvrage intitulé *Stigmates 6,* Goffman définit l'*identité sociale virtuelle* comme étant celle que nous attendons d'une personne ou que le social attend d'elle tandis que l'*identité réelle* est celle que cette personne peut réellement offrir. Le *stigmate* étant l'attribut qui rend l'individu différent de la catégorie qui lui est ouverte, c'est-à-dire lorsqu'il y a désaccord entre l'identité réelle et l'identité virtuelle, lorsqu'il y a cassure entre soi et ce qu'on exige de soi. Goffman souligne le fait que toute interaction sociale fait l'objet d'une définition, c'est-à-dire d'un modus vivendi interactionnel qui tend à régler le déroulement de la coopération et qui présente toujours un indéniable caractère moral. Les deux principes définis plus haut qui sous-tendent cette définition sont donc d'une part, que toute personne possédant certaines caractéristiques sociales est moralement en droit d'attendre qu'on l'estime et, d'autre part, que si quelqu'un prétend avoir certaines caractéristiques sociales, on attend de lui qu'il soit réellement ce qu'il prétend être.

Blog et site internet.

Le blog, selon Gervais (2007), se différencie d'un site Web statique ou dynamique principalement par ses fonctionnalités. Il énumère trois différences majeures. Nous notons quant à nous cinq différences majeures, qui sont essentiellement liées, plus à l'aspect technique (format) qu'à l'intérêt social de ces outils. Cf. Tableau n°11.

[107]Création de sa propre image sur internet par l'association de divers formats multimédia. Libre de toute contrainte. Dans son ouvrage intitulé *Stigmates 6,* Goffman définit l'*identité sociale virtuelle* comme étant celle que nous attendons d'une personne ou que le social attend d'elle tandis que l'*identité réelle* est celle que cette personne peut réellement offrir. Le *stigmate* étant l'attribut qui rend l'individu différent de la catégorie qui lui est ouverte, c'est-à-dire lorsqu'il y a désaccord entre l'identité réelle et l'identité virtuelle, lorsqu'il y a cassure entre soi et ce qu'on exige de soi. Goffman souligne le fait que toute interaction sociale fait l'objet d'une définition, c'est-à-dire un modus vivendi interactionnel qui tend à régler le déroulement de la coopération et qui présente toujours un indéniable caractère moral. Les deux principes définis plus haut qui sous-tendent cette définition sont donc d'une part, que toute personne possédant certaines caractéristiques sociales est moralement en droit d'attendre qu'on l'estime et d'autre part, que si quelqu'un prétend avoir certaines caractéristiques sociales, on attend de lui qu'il soit réellement ce qu'il prétend être.

	Principales caractéristiques	Site Web classique	Blog
Niveau technique	*Langages informatiques*	Au minimum HTML.	HTML est conseillé mais non obligatoire.
	Fréquence de publication	Non construit autour de la fréquence de publication mais autour de certains thèmes pour orienter l'internaute.	Construit autour de la date de publication (archivage par date). Fréquence de publication déterminant pour une meilleure reconnaissance du blog.
	Objectifs des informations disponibles	Informations disponibles susceptibles de durer dans le temps.	Informations ou billets ponctuels et dépendant de la productivité du blogueur.
	Format visuel	Possibilité de création infinie et liberté graphique.	Mise en page limitée et personnalisation standardisée.
	Évolution dans le temps	Évolution ouverte tant au niveau de la forme et du fond qu'au niveau de la liberté du choix de l'hébergeur.	Impossible migration vers une autre forme ou une autre plate-forme. Impossibilité de modifier une publication.
Niveau objectif		Renseigner sur les actions et activités de l'organisation ou de l'auteur.	Initier des réactions et des débats.

Tableau 11 : Comparaison entre blog et site internet.

(Réalisé par nos soins).

La première se trouve d'un point de vue technique. De visu, les blogs sont toutefois bien des pages web, sinon ils seraient invisibles dans les navigateurs. Un blog se présente comme un journal en ligne composé de notes ou de billets classés selon leur date de publication, le plus récent au début de la page. Contrairement à la page Web, où la fréquence de publication n'est pas mise en avant, la structure informatique du blog est construite autour de la date de publication. Gervais (2007) note également une différence notable entre page Web classique et blog : leur forme visuelle. En effet, là où les pages Web offrent un espace de créativité infini, les blogs sont limités dans leur mise en page. Les blogs sont dans une dynamique de standardisation, par l'utilisation des plates-formes informatiques. La personnalisation de la mise en page (*layout*) est la seule modification majeure autorisée. La dernière différence se trouve au niveau de l'évolution dans le temps du blog. Ainsi à l'ouverture d'un blog, le choix de la plate-forme est une étape majeure, car il est quasiment impossible de migrer vers une autre, sans perdre tout son contenu. À l'opposé, le site Web ne trouve pas son contenu modifié par un changement d'hébergeur.

Blog et Wiki.

Le Wiki est un concept bien distinct de celui de blog et bien des personnes ont tendance à les opposer. Imaginé en 1995 par Ward Cunningham, un Wiki (de l'hawaïen « wiki-wiki » signifiant « rapide » ou « vite ») est un site web facilement et rapidement éditable par tout un chacun. Flevet et Turrettini (2004) le présentent comme un site Web classique avec trois caractéristiques majeures qui le différencient du blog. Cf. Tableau n°12.

	Principales caractéristiques	**Wiki**	**Blog**
Niveau technique	*Langages informatiques*	HTML est conseillé mais non obligatoire.	HTML est conseillé mais non obligatoire.
	Format visuel	Possibilité de création infinie et liberté graphique. Désordre ambiant régnant sur le wiki.	Mise en page limitée et personnalisation standardisée. Aspect plus structuré.
	Fréquence de publication	Forte fréquence de publication par la présence de plusieurs participants qui sont des auteurs potentiels de publication d'articles.	Fréquence de publication moindre car auteur unique.
	Évolution dans le temps	Évolution ouverte tant au niveau du fond par la possibilité offerte à chaque individu de modifier ou de supprimer tout ou partie du contenu de la page qu'au niveau de la structure par l'édition de nouvelles pages.	Impossibilité de modifier une publication. Évolution limitée à l'archivage des pages déjà éditées et à l'auteur du blog.
Niveau communicationnel	*Interactivité*	Forte interactivité par le travail collaboratif par exemple.	Interactivité limitée à la possibilité de commenter les billets. Blog plus égocentrique.
Niveau objectif	*Objectifs*	Réfléchir de façon collective sur un thème donné ou faire avancer des projets collaboratifs.	Initier des réactions et des débats.

Tableau 12 : Comparaison entre blog et Wiki.

(Réalisé par nos soins).

D'abord chaque page peut être modifiée par n'importe quel internaute, (contrairement aux blogs) et ce de façon immédiate en cliquant sur un bouton « éditer cette page » qui figure sur

chacune d'entre elles, ou simplement en double-cliquant sur la page. Ensuite, contrairement au blog qui a une structure figée et définie par la plate-forme, le wiki n'est pas figé, mais évolue en fonction du temps et au gré de l'envie de ceux qui participent à son édition. Enfin le wiki présente une désorganisation permanente due à sa structure faiblement hiérarchique alors que le blog, lui, est très structuré par l'automatisation de son outil d'archivage. Outre ces différences, le wiki et le blog partagent deux caractéristiques fondamentales qui sont l'interaction qu'ils permettent entre les différents auteurs et la rapidité et la simplicité de publication d'informations qu'ils confèrent aux internautes. De même, comme le blog, la création d'un wiki ne nécessite pas des connaissance particulières en langages informatiques (des plates-formes ou des logiciels de création de wiki sont disponibles).

Blog et forum[108] *de discussion.*

La difficulté de différenciation entre le blog et le forum se situe à deux niveaux : d'abord la confusion qui entoure le terme « forum » et ensuite au niveau de l'utilisation de ces deux outils. Theviot (2011)[109] souligne cette confusion terminologique, et propose une « définition synthétique » issue de la comparaison qu'elle effectue avec d'autres outils numériques que sont les blogs, les chats, les listes de diffusion, les wikis… Cf. Tableau n°13.

De ces comparaisons, elle dégage deux caractéristiques principales du forum : le caractère asynchrone et public des échanges. Asynchrone, car le forum est un lieu d'échange de points de vue ou de commentaires, « …séparés par un intervalle chronologique entre le moment où le contributeur écrit son message, le voit s'afficher sur l'écran et la prochaine contribution » (Theviot, 2011, p.26). Marcoccia parle de « conversations discontinues »[110]. Public, car le forum est « …considéré comme un lieu où tous les citoyens peuvent s'exprimer en grand nombre et dans la plus grande égalité, au-delà de leur statut social, grâce à l'anonymat des messages. » (Theviot, 2011, p.33).

[108]Le forum est un mot latin signifiant « marché ». Dans les villes romaines de l'Antiquité, il s'agit du lieu public et de la place du marché (les Grecs l'appelaient l'agora). À Rome, le Forum Romanum comprenait la maison du sénat et la place publique. Il comprenait aussi des infrastructures destinées au commerce, les temples dédiés à Saturne et à Concorde ainsi que les arcs commémoratifs. Plus tard, furent construits : le forum de César (temple dédié à Vénus), le forum d'Auguste (temple dédié à Mars) et le forum à colonnade de Trajan, où se situe la colonne Trajan.

[109]THEVIOT, A. (2011). « Les forums : un espace commun de discussion publique sur internet ? », dans E. Yasri-Labrique, (sous la direction de), *Les forums de discussion : agoras du XXI*[e] *siècle ? : Théories, enjeux et pratiques discursives,* Paris, L'Harmattan, p. 25-38.

[110]MARCOCCIA, M. (2009). « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, n°104, p.9-55.

Ainsi, dans sa tentative de définition synthétique du forum, Theviot relève plusieurs propriétés qui gravitent autour de ces deux caractéristiques : asynchrone, écrit (même s'il existe quelques forums vocaux), collectif (et non forcément public), « fragmentation thématique », structuré (qui ne doit pas être synonyme d'organisation et de lecture facilitée des messages), interactif, gratuit (hors coût de la connexion au réseau).

	Principales caractéristiques	**Forum**	**Blog**
Niveau technique	*Langages informatiques*	HTML est conseillé mais non obligatoire.	HTML est conseillé mais non obligatoire.
	Format visuel	Vision d'ensemble construit des messages. Possibilité de personnalisation limitée.	Mise en page limitée et personnalisation standardisée. Aspect plus structuré.
	Fréquence de publication	Forte fréquence de publication par la présence de plusieurs participants.	Fréquence de publication moindre car auteur unique.
	Évolution dans le temps	Impossibilité de modifier les messages, due au caractère chronologique de l'archivage.	Impossibilité de modifier une publication. Évolution limitée à l'archivage des pages déjà éditées et à l'auteur du blog.
Niveau communicationnel	*Interactivité*	Interactivité forte avec la possibilité d'initier un débat. Dans la forme des messages, on peut parler du caractère quasi oral de l'écriture électronique. Discours moins argumenté. Discontinuité thématique. Le caractère poly adressage des échanges .	Interactivité limitée à la possibilité de commenter les billets. La plupart du temps le thème reste le même. Le caractère uni adressage des échanges.
Niveau objectif	*Objectifs*	Donner la possibilité à un grand nombre de citoyens de s'exprimer dans la plus grande égalité et le plus grand anonymat possible.	Initier des réactions et des débats.

Tableau 13 : Comparaison entre blog et forum.

(Réalisé par nos soins).

Le forum, à la différence du blog qui correspond davantage à une présentation de soi, de ses réflexions ou de ses centres d'intérêts (caractère égocentrique), est véritablement un dispositif de discussion et d'échanges publics. Les informations contenues dans les courts textes sur le

forum sont mises à jour régulièrement et restent à l'entière disposition des auteurs. À l'opposé, le blog, lui, se veut personnel et est géré en interne par son auteur.

Blog et réseaux sociaux – Réseaux sociaux numériques.

Il convient d'emblée de distinguer le terme « réseau social » (social network) de celui de « site de réseau social » ou « réseau social numérique » (social network site). Le concept de réseau social en sociologie représente l'ensemble des identités sociales (individus ou entreprises), qui entretiennent les uns avec les autres, directement ou indirectement, des relations par le biais de chaînes de contact[111]. Pour Zammar (2012), un réseau social est donc un ensemble d'entités sociales (individus, groupes ou organisations), reliées par leurs interactions sociales. Ces interactions peuvent être de toutes natures : familiales, sentimentales ou plus distantes (relations d'affaire, de travail). Elles peuvent se nouer à travers des contacts directs ou médiés. Conceptuellement, il s'agit donc d'un ensemble de nœuds et de liens. La distance entre les nœuds symbolisant l'intensité de la relation sociale. Ainsi les « réseaux sociaux numériques» font partie de ce qu'on appelle plus largement les « médias sociaux » (social media). Les médias sociaux englobent tous les outils ou applications qui permettent une interaction entre internautes. En effet, selon Haythornthwaite, les réseaux sociaux numériques permettent aux utilisateurs d'articuler et de rendre visible leur réseau social : nouvelle relations ou maintien de « liens latents »[112]. Les réseaux sociaux numériques sont donc des médias sociaux qui utilisent le net pour mettre en relations ou liens (réseaux) des acteurs sociaux (caractère social). À la vue de la panoplie d'outils existant sur le net, Bondu et Garnier (2009)[113] parlent, eux, de galaxie des « médias sociaux ». Cette galaxie est constituée de nombreuses « planètes » : des outils de publication de textes (blog, wiki,), d'échange et de partage (Youtube pour les vidéos, Slideshare pour les présentations Powerpoint,) les outils de discussion (Skype), de Microblog (Twitter) : l'offre est pour le moins abondante !

Comment arriver à faire la distinction entre toutes ces « planètes », en particulier entre les sites de réseaux sociaux et les blogs ? En somme qu'est-ce qu'un site de réseau social par rapport à un blog ? Cf. Tableau n°14.

---

[111]ZAMMAR, N. (2012). *Réseaux sociaux : Essai de catégorisation et de cartographie des controverses*, Thèse de doctorat inédite, Université Rennes 2, 375 pages.

[112]HAYTHORNTHWAITE, C. (2005). « Social Networks and internet connectivity effects », *Information, Communication & Society*, vol. 8, n°2, p. 125-147.

[113]Livre blanc de BONDU, J. et GARNIER, A. (2009). « L'impact des réseaux sociaux »
URL : www.inter-ligere.net/article-258922.html. Page consultée le 22 mai 2012 à 9h.

	Principales caractéristiques	Réseaux sociaux	Blog
Niveau technique	*Langages informatiques.*	La maîtrise du langage HTML est conseillée mais non obligatoire.	HTML est conseillé mais non obligatoire.
	Format visuel.	Les possibilités de mise en page sont limitées.	Mise en page limitée et personnalisation standardisée. Aspect plus structuré.
	Fréquence de publication.	Forte fréquence de publication par la présence de plusieurs participants. Basé sur le principe d'invitation pour adhérer à un réseau. Plus sur l'acceptation des autres membres.	Fréquence de publication moindre car auteur unique. Basé sur le principe d'inscription pour contribuer sur un blog. Plus de liberté.
	Évolution dans le temps.	Impossibilité de modifier les messages.	Impossibilité de modifier une publication.
Niveau communicationnel	*Interactivité.*	Interactivité forte car l'objectif premier est la mise en relation. Dans la forme du message le style familier est adopté (l'orthographe, la ponctuation, les expressions, le ton des messages). Discours moins argumenté. Forte implication des acteurs, et caractère de la présence de l'acteur qui dure dans le temps. Basés sur le partage de données, d'informations.	Interactivité limitée à la possibilité de commenter les billets.
Niveau objectif	*Objectifs.*	La mise en relation et en réseaux des individus autour de centres d'intérêt.	Initier des réactions et des débats.

Tableau 14 : Comparaison entre blog et réseaux sociaux.
(Réalisé par nos soins).

Il est bien vrai que, même si les réseaux sociaux numériques possèdent des points de similitude avec les blogs, il n'en demeure pas moins que des différences de taille existent. Ainsi les deux applications sont avant tout destinées à l'initiation de dialogues interpersonnels sur le net. Les réseaux sociaux se distinguent clairement des blogs à trois niveaux principaux : au niveau des objectifs, des styles de communication et au niveau technique. Selon les dires de Bondu et Garnier (2009), « le blog est un espace de publication d'un ou plusieurs auteurs,

sur des plates-formes dédiées, et ne requérant de la part de l'auteur aucune connaissance informatique particulière ». À l'opposé, les réseaux sociaux numériques n'ont pas pour finalité la publication, mais la mise en relation des membres entre eux. Cette différence affecte le style de communication utilisé par les internautes dans ces deux outils. Ainsi, tandis que dans la publication sur un blog, le commentateur et l'auteur utilisent un style d'écriture plus soutenu et plus intellectuel (argumentations pour montrer son expertise), les membres des réseaux sociaux jouent plutôt la carte de la familiarité et du ludique.

Synthèse et définition du blog.

La comparaison faite du blog avec les cinq autres outils de communication sur internet révèle que le blog ne présente intrinsèquement aucune novation. Il est, selon Klein (2007), la résultante de la fédération de ces différents outils. En effet, notre étude comparative fait ressortir plusieurs points de similitude. Ces similitudes se comptent tant, sur le plan technique que communicationnel. Ainsi, il ressort que le blog, techniquement, utilise le langage HTML et des plates-formes et offre des possibilités d'interactions diverses tout comme le Wiki, etc. Même, si l'existence de similitude est indéniable, il n'en demeure pas moins que le blog présente de petites spécificités. Ces spécificités sont en général d'ordre technique. Notre synthèse en présente deux : le caractère austère de l'aspect du blog ainsi que la fréquence régulière des publications.

Ces spécificités revêtent un caractère subjectif, dans la mesure où d'autres outils du Web peuvent les refléter. Ainsi il n'est pas surprenant d'apercevoir sur le Web un site internet ou un forum de discussion qui présente une interface dépouillée, de même que voir une page personnelle afficher une présentation chronologique des publications. Le caractère subjectif de ces spécificités nous a conduit à rechercher d'autres éléments de distinction. Ainsi dans notre sélection de blogs nous avons été aidés par des éléments tout simples. Nous avons par exemple le fait, par certains auteurs, de signifier sur leur outil l'expression « Blog de … » ou encore de relever dans l'URL le terme « blog ».

Néanmoins, cette difficulté d'identification du blog peut être contournée par une habile combinaison de ses spécificités et des non-spécificités et arriver ainsi à plus d'objectivité. Ce flou et cette difficulté d'appréhension du blog sont dus à une identité technique non établie. Cette conséquence va entraîner une méfiance des professionnels de l'information face au phénomène des blogs. Ainsi les blogs seront l'objet de diverses attentions de la part de ces derniers : tantôt l'ignorance tantôt la diabolisation.

De cette synthèse, il ressort une définition socio-technique teintée d'une approche communicationnelle du blog que nous avons retenu pour notre étude. Cette approche est largement présentée par Klein (2007). Elle définit ainsi le blog suivant les spécificités techniques que nous avons dégagées dans notre tableau de synthèse : la facilité de publication, la publication chronologique, l'hypertextualité et l'interactivité.

- **Le blog un outil facile d'utilisation** : « Les blogs font partie de la famille des outils de gestion de contenu parfois appelés CMS (Content Management System) »[114]. Les CMS fonctionnent sous le format WYSIWIG (What you see is What you get), qui induit que le système met lui-même en forme les textes, les images, la recherche dans le blog, l'archivage des entrées, l'inscription d'hyperliens, etc. Des connaissances techniques pointues de programmation ou de développement web ne sont pas nécessaires. Avec les blogs, publier sur internet est devenu moins laborieux et plus accessible[115]. Outre cet aspect simplifié de la mise en place technique du blog, son fonctionnement requiert du blogueur de mettre quelquefois la "main à la pâte". En effet, un effort est requis pour la mise à jour des contenus du blog. La difficulté ne réside pas dans la procédure, mais plutôt dans la rédaction de billets qui répondent aux attentes sans cesse renouvelées des lecteurs. Pour le blogueur, il est nécessaire de coller au plus près de l'actualité pour fournir à ses lecteurs des contenus fréquemment renouvelés.

- **La publication chronologique (ou anté-chronologique** : elle permet de retracer l'évolution de la pensée du blogueur dans le temps. En effet, cette hiérarchisation temporelle des billets permet une mise en contexte des contenus. Dans notre étude, cette publication chronologique nous permettra une mise en perspective des différents billets publiés sur les blogs en fonction des différentes étapes de la procédure de la révision de la loi sur la bioéthique. En effet, elle nous fournira un cadre d'analyse fort appréciable sur les effets éventuels des blogueurs sur la révision de la loi et vice-versa.

- **Les hyperliens :** sur la page d'accueil d'un blog ou à l'intérieur des billets, le blogueur lie son blog ou son contenu à d'autres contenus en ligne (blogs, pages Internet, moteur de recherche etc.) au moyen d'hyperliens. Trois types d'hyperliens sont récurrents dans un blog. Le lien hypertexte renvoie un contenu vers une autre source d'information. Le permalien ou Lien permanent est l'adresse web (url) unique du billet permettant d'y accéder

[114]DESAVOYE, B. (sous la direction de) (2005)., *op. cit*., p. 40.

[115]KLEIN, A., *op. cit*., p. 38.

de façon permanente et directe, et ainsi d'y faire référence depuis une autre page internet. Enfin le blogroll (ou blogoliste) représente la liste de blogs « voisins » (dans la thématique, les relations, les affinités, les intérêts, etc.) que le blogueur publie constituant de ce fait un réseau (Klein 2007). Le blogroll est une partie importante de l'interface du blog, il constitue un aspect important dans notre procédure de sélection des blogs. En effet il permet au blogueur de se constituer un réseau. L'utilisation des hyperliens est une pratique typique du blogging.

- **L'interactivité :** l'interactivité est un trait caractéristique du blog. Le blog n'existe que par l'interactivité qui est créée entre le blogueur et les lecteurs. Klein dégage trois types d'interactivités. La première, la plus usuelle, est l'interactivité par commentaires interposés. Ce type d'interactivité se rencontre aussi dans les forums de discussion. La seconde forme d'interactivité est la mise à disposition d'un point de contact avec l'auteur (adresse e-mail, formulaire de contact, livre d'or, etc.). Cette forme est commune à beaucoup d'autres outils de publication sur internet (forums, site internet, carnet personnel, etc.). Enfin la troisième forme d'interactivité prend naissance dans l'interconnexion des blogs les uns avec les autres. Les blogs s'interrogent, s'interpellent, se répondent entre eux. En appui à cette interconnexion, le système technique du rétrolien (trackbacks) permet les notifications entre blogs. Les auteurs peuvent relier des billets de blogs différents et de cette façon partager un même sujet de conversation. L'interactivité favorise la mise en relation des contenus et des idées qui à leur tour, provoque une émergence de débats et de rencontres qui donne forme à la blogosphère.

En conclusion, comme l'avoue Klein, le blog ne peut être défini que dans une perspective de mise en relation entre l'offre technologique et l'appropriation de l'outil par les usagers. Cette réciprocité entraîne le mouvement d'évolution perpétuelle dans lequel se retrouvent les blogs. En effet, les blogueurs sont confrontés à des innovations toujours plus « géniales » qu'ils doivent inclure dans leurs blogs. Ces innovations, à l'image des fils RSS sont mues par le souci de faciliter et de susciter davantage d'interactivité.

II.2.2.1.3. Le rôle des acteurs de diffusion de l'information : journalistes, auteurs de livres…

Le phénomène des blogs, par bien des aspects, a démarré sous un angle résolument technique. La presse, il est vrai, ne perçoit pas, dès le départ, l'ampleur de ce phénomène. Son

action, au regard de ce phénomène, va se situer à deux niveaux : au niveau des articles et des journalistes eux-mêmes.

Le coup de pouce des articles de presse.

L'évocation des blogs, par la presse comme le soulignent Flevet et Turrettini (2004), ne se faisait que de manière sporadique et à titre purement anecdotique. Il faut attendre en mai 1999 pour voir l'un des premiers articles de fond sur le sujet, *« fear of Links »* (« La peur des liens »), paru dans le magazine en ligne « *Salon ».* L'auteur de l'article prédisait l'émergence d'une forte tendance en ces termes :

> « Les pionniers du weblog inventent une nouvelle manière personnelle d'organiser le chaos du web. Les blogs y sont décrits en détail : typiquement, ce sont des sites web opérés par des individus qui compilent des listes chronologiques de liens vers des choses qui les intéressent, mélangées à des informations et des opinions personnelles. Un bon weblog est mis à jour fréquemment, selon une sorte d'improvisation en temps réel, avec des liens vers des événements intéressants, d'autres pages, ou des articles ailleurs sur le web. » (Flevet et Turrettini, 2004)[116].

Le début de cette évocation des blogs par la presse jette déjà les dés d'une pseudo-cohabitation entre ces nouveaux entrants et les médias traditionnels. Ainsi, l'emploi des termes de "*fear ou peur*" et "*chaos du web*" reflète une appréhension face à cette menace que représentent les blogs pour la profession de journaliste. Après ce petit interlude de mai 1999, c'est à partir de 2002 que la presse américaine, malgré l'existence de cette menace, n'a pas d'autre choix que de prendre conscience que les blogs deviennent un véritable phénomène de société. Ainsi, les articles décrivant les blogs et les conséquences qu'ils pourraient entraîner se multiplient, leur faisant par ailleurs une publicité favorable.

Sur cette lancée, le magasine *Wired* publie, en mai 2002, un article au titre édifiant : « The blogging Révolution »[117].

> « Les blogs peuvent être aussi nuancés et aussi bien sources que le journalisme traditionnel, mais ils ont l'immédiateté d'une émission de radio. En tout état de cause, une chose est claire : le phénomène est réel. Le blogging est en train de changer le monde et pourrait entraîner une révolution dans la manière dont fonctionne le journalisme dans notre culture. »[118] (Flevet et Turrettini, 2004).

---

[116]FLEVET, C. et E. TURRETTINI (sous la direction de)., *op. cit*., p. 19-20.

[117]*Ibid*., p. 20.

[118]*Ibid*.

La même année, le New York Time ne publie pas moins de 26 articles ayant trait au sujet[119]. Ce phénomène prenant de plus en plus d'ampleur va entraîner une nouvelle étape dans le positionnement de la presse. Ainsi, en mars de l'année 2003, *l'Associated Press* publie un article qui sera repris par de nombreux titres de la presse anglo-saxonne (notamment CNN[120]) : "Blogging Goes Mainstream", traduisible par "Le blogging devient une tendance majeure". Cet article explique que :

> « Les journaux personnels connus sous le nom de weblogs, ou blogs, paraissaient comme autant de bavardages inutiles quand ils sont apparus il y a quelques années. Mais, alors que de plus en plus de gens ont souscrit au concept, ce qui semblait n'être auparavant qu'une fantaisie passagère s'est transformée en un phénomène d'avant-garde qui pourrait servir de plate-forme à la prochaine vague d'innovations sur internet, et créer de nouvelles opportunités financières. » (Flevet et Turrettini, 2004, p.22).

La presse française n'est pas en marge de cette démarche et commence à s'intéresser à ce phénomène. Le premier à s'y coller fut le magazine économique *L'Expansion*, qui publie un dossier sur le sujet en novembre 2003. Le titre de ce dossier est : *« Le marché du blog français attise les convoitises »*[121]. Depuis, comme le souligne Ramrajsingh (2009), les blogs ont fait une entrée remarquée sur la scène médiatique. La presse française, à l'image du quotidien *Libération*, a consacré plusieurs dossiers au phénomène[122].

Outre le fait de publier des articles sur l'essence même des blogs, la presse se fera l'écho de plusieurs questionnements sur l'attrait financier que ces derniers suscitent. En effet, plusieurs articles de presse vont s'interroger sur le rachat de Pyra Labs (l'entreprise qui produit l'outil Blogger). Plusieurs conjonctures, comme le soulignent Flevet et Turrettini (2004), vont bon train. Les articles de presse vont se faire la caisse de résonance et amplifier cette annonce de rachat et attirer le regard sur le phénomène des blogs. Tous ces articles, qui sont issus d'études et d'enquêtes menées par les journalistes et les agences de presse, vont conduire à une plus grande prise de conscience de ces derniers, de l'importance que revêt le phénomène des blogs. Ainsi la méfiance originelle, née de la méconnaissance des blogs, va s'estomper

---

[119]*Ibid*.

[120]*Ibid*., p. 22.

[121]FLEVET, C. et E. TURRETTINI. (2003). « Le marché du blog français attise les convoitises » et « La mode du weblog déferle sur la toile », *L'Expansion*, novembre.

URL : www.lexpansion.com/art/2204.71384.0.html. Page consultée le 09 juin 2012 à 20h.

[122]Le quotidien *Libération* a publié 101 articles traitant sous divers angles le phénomène, en l'espace de six mois (10 décembre 2004 – 10 juin 2005).

peu à peu et laisser la place à un début d'engouement et d'adoption des professionnels de l'information. Pour les journalistes, qui sont à la recherche des informations au plus près des événements et désirant une certaine liberté d'expression, cet outil (le Blog) regorge de potentialités inouïes et inespérées. Ils vont donc se l'approprier.

L'action personnelle des journalistes

D'un autre côté, nous pouvons noter l'adhésion au blogging par les journalistes de façon personnelle mais aussi par les agences de presse, par la création de leur propre blog. Sans trop détailler les raisons de ce succès auprès de ceux-là mêmes qui, au départ de ce phénomène, s'inscrivaient à son encontre, nous pouvons noter que, comme le décrit si bien Phil, un blogueur :

> «…Les journalistes redécouvrent la liberté de ton, le plaisir d'écrire autrement. Pourquoi ? Parce que sur un blog, l'envoyé spécial du Monde ou de Télérama est son propre éditeur. Il n'est plus soumis à sa hiérarchie, à l'œil critique d'un chef de service, ni au coup de patte d'un secrétaire de rédaction pointilleux (pléonasme), à l'humeur tranchante d'un rédacteur-en-chef soucieux de ménager la chèvre et le chou, ou bêtement d'un actionnaire. »[123]

Au final, nous remarquons que la presse va contribuer au succès ou à l'expansion du phénomène des blogs par la publicité qu'elle lui fera. Soit par les articles exposant les avantages et désavantages des blogs, soit en donnant des conseils pour créer un blog[124] mais aussi en mettant en avant l'opportunité financière qu'ils représentent. De même, les premiers livres consacrés au blogging (une demi-douzaine au total aux États-Unis) sont publiés en 2002, notamment The Weblog Handbook, par Rebecca Blood et Essential Blogging…

Cet intérêt de la presse pour ce phénomène va susciter un intérêt de plus en plus grandissant au sein de la société. Ainsi, présentés comme un outil d'information par définition et légitimé comme tel par les journalistes (professionnels de l'information) qui s'y collent, les blogs seront de plus en plus utilisés par tout individu pour communiquer ses émotions, ses avis… Chaque individu y trouve l'occasion rêvée de se transformer en pseudo-journaliste. Certains évènements plus ou moins tragiques viendront corroborer cette affirmation.

---

[123]URL : www.agoravox.fr/actualites/medias/article/blogs-de-journalistes-la-liberte-10012. Page consultée le 09 juin 2012 à 17h.

[124]Le Figaro, 1er févr. 2006, p.32.

II.2.2.1.4. Une actualité tragique et le concept de désintermédiation : attentats du 11 septembre aux USA, la guerre d'Irak et le Tsunami en 2004 en Indonésie

Le vieux dicton *« à quelque chose malheur est bon »*[125], trouve une réalisation toute particulière dans la *« Sucess story »* des blogs. En effet, certains événements non moins tragiques vont se révéler être des stimulateurs pour le rayonnement des blogs. Le tout premier événement à se signaler fut celui de l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 dont furent victime les Etats-Unis. À cette date, force est de constater, selon le service de blogging du « Blogueur », *« ...une augmentation de 22% des notes publiées par rapport à la moyenne. Glenn REYNOLDS, responsable d'InstaPundit, un des blogs ayant le plus de succès, a aussi constaté le véritable décollage des blogs après le 11 septembre. »*[126]

De même, le tsunami de décembre 2004 a eu un effet similaire, à tel point que Jeffrey HENNING, numéro deux de *Persus Development*, dira du tsunami qu'il sera *« le "11 septembre" des blogueurs asiatiques. »*[127]Dans ces circonstances dramatiques, les blogs vont fournir aux internautes la possibilité d'être plus près de ce que les sinistrés ou les victimes de ces événements ont vécu. Ils sont devenus le moyen idéal de transmettre les impressions des témoins vers le monde entier, sans nécessairement passer par les médias : c'est le concept de désintermédiation. En effet, ce concept qui est l'une des caractéristiques majeures du web, répond, selon Poupeau (2006)[128], au but de pouvoir partager directement et rapidement ses écrits sur le réseau sans passer par l'intermédiaire de l'éditeur ni des circuits lourds de diffusion du support papier, tout en s'assurant un lectorat plus important. En tout état de cause, il est donc utile de faire le constat que les événements tragiques du début de ce siècle ont favorisé l'émergence de nouveaux commentateurs politiques, et donné du sens aux blogs comme outils alternatifs d'information et de débat.

---

[125]Signifiant « dans tout événement pénible, il y a quelque chose de bon à prendre ». Ce proverbe, devenu une expression française du XVIe siècle donne de la réalité une vision mathématique et comptable. En effet, la réalité étant un modèle complexe, le mal serait nécessaire pour atteindre le bien. Il est à signaler que le bien, obtenu par un malheur se manifeste selon un rapport différent. Ce dicton équivaudrait alors, au fait que, ce qui est considéré comme malheur peut être envisagé sous un autre rapport comme bénéfice. De nos jours, cette expression française tend de plus en plus à se positiver, en accordant moins d'importance au malheur et en le qualifiant de tremplin vers le bonheur.

[126]DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de)., *op. cit.*, p. 33.

[127]Cité dans une dépêche AFP du 29 décembre 2004.

[128]POUPEAU, G. (2006). « Blogs et wikis : quand le web s'approprie la société de l'information » *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 51, n°3, p. 30-37.

Aujourd'hui encore, la blogosphère continue plus que jamais de s'abreuver à l'actualité de la société civile. Les temps forts, par exemple, des élections politiques, des catastrophes naturelles, des faits économiques ou des conflits sont commentés, partagés, débattus par des blogueurs. Tous ces événements intenses de l'actualité nationale et internationale ont accru le besoin en matière d'information, y compris d'informations alternatives, favorisant directement ou indirectement la création et le succès des blogs. Ce succès ainsi généré, certains y verront une opportunité pour générer des gains financiers. Mais comment faire du profit, sans écorcher le principe fondateur du blog qui est la gratuité ?

II.2.2.1.5. Le principe de gratuité du web, un nouveau modèle économique : le blog gratuité ou illusion ?

En apparence le blog, à l'instar de son support internet qui est le web 2.0, donne l'image d'un univers où l'internaute échappe aux règles économiques habituelles. En effet, un regard sur la panoplie de services offerts gratuitement par des géants économiques du web, tels *Yahoo* ou *Google*, tend à nous conforter dans ce sentiment. Pourtant, comme le souligne Brotcorne, Laurent, Valenduc et Vendramin (2009)[129], d'énormes sommes d'argent sont mises en jeu lorsque, par exemple, *Google* rachète la plate-forme d'échange de vidéos *« You Tube »* à un montant de 1.1 milliard d'euros puis la régie publicitaire en ligne *« DoubleClick »* (détentrice du brevet du logiciel qui génère des cookies quand on visite des sites commerciaux) à 2.1 milliards d'euros. Au vu de ce qui précède, une question nous vient normalement à l'esprit : d'où proviennent toutes ces sommes, si les services proposés sont réellement gratuits ? Les blogs n'échappent pas à ce questionnement, même si, dans leur fonctionnement, ils se situent économiquement dans une mesure moindre.

En effet, les *« plateformes de blogging »* qui offrent la possibilité de créer des blogs clef en main, sont en majorité gratuites, mais celles qui sont payantes proposent des forfaits n'excédant pas une dizaine d'euros. Cette gratuité ou ce faible coût contraste fortement avec le nombre de blogs créés. En exemple, la « plate-forme de blogging » *Skyblog* devenu *Skyrock Blog* affichait en début 2012 plus de 32 millions de blogs accessibles par elle. Ces blogs comptaient plus de 680 millions d'articles disponibles ainsi que près de 5 milliards de commentaires postés[130]. Sachant que le coût pour un hébergement sur serveur varie entre 2 et

[129]BROTCORNE, P., LAURENT, V., VALENDUC, G et VENDRAMIN, P., *op. cit*., p. 7.

[130]Données internes fournies par le compteur sur le site Skyrock.com.
URL : www.skyrock.com/common/footer.php?page=chiffres. Page consultée le 25 janvier 2012 à 12h.

30 euros mensuels, nous sommes rendus entre 64 millions et 960 millions d'euros par mois de frais engagés par *Skyrock Blog*.

Ce constat nous amène à des questionnements sur l'origine de toutes ces sommes d'argent. À ces questionnements nous émettons des suggestions que nous essayerons de prouver par la suite. La première découle naturellement du sens donné à la notion de gratuité. Nous suggérons donc que cette notion revêt une forme bien plus large que celle du don[131] que nous connaissons. La deuxième suggestion part du principe même du système capitaliste de l'économie mondiale. Ce principe, mis à l'évidence par Marx, consiste en un système politique, économique et social dont le principe fondamental est la recherche systématique de plus-values dans toute activité.

Ainsi pour Demazière et al. (2008)[132], la gratuité c'est le fait d'une action effectuée (librement) sans contrepartie monétaire directe (action individuelle ou collective, production d'un bien ou d'un service), l'adjectif *« directe »* permettant d'intégrer les actions gratuites qui procurent indirectement des rentrées d'argent. Dans son analyse, il distingue trois mondes de la gratuité, mobilisant des acteurs spécifiques (l'individu, l'État et l'entreprise)[133]. Notre analyse portera sur la gratuité dans le monde de l'entreprise, car les plateformes de blogging appartiennent soit à des grandes entreprises, soit elles sont des entreprises en elles-mêmes.

Les plates-formes de blogging proposant des services de création de blogs et leur hébergement fonctionnent comme toute entreprise privée. Dans leur fonctionnement, elles vont devoir faire face à des frais et des charges de toutes sortes. Comme nous l'avons montré plus haut, il leur faudra, entres autres, des serveurs pour les hébergements, des développeurs pour leurs logiciels de blogging etc. Pour faire face à ces frais, elles doivent donc mobiliser des ressources financières et humaines pour pérenniser leurs activités et renforcer leurs

---

[131]Le don consiste à des échanges désintéressés au sein de groupes restreints d'interconnaissances (entraide, coups de main...), ou à la fourniture de biens ou de temps personnels par des individus volontaires (bénévolat, générosité...), voire à des systèmes de circulation de biens scellant des alliances entre groupes et caractéristiques d'économies non monétaires (troc, potlatch...).

[132]DEMAZIERE, D., F. HORN et M. ZUNE (2008). « Les mondes de la gratuité à l'ère du numérique : une convergence problématique sur les logiciels libres », *Revue Française de Socio Économie*, vol.1, nº 1, p. 47.

[133]La gratuité peut prendre la forme d'une action individuelle et désintéressée effectuée en faveur d'autrui et soutenue par des motivations idéologiques, morales ou éthiques. Mais elle peut aussi se traduire par la production de services publics fournis par l'État avec des objectifs divers, par exemple de justice sociale, d'efficacité économique, ou de puissance politique. Par ailleurs, elle peut aussi être mobilisée comme une arme agressive par des firmes en concurrence, pour conquérir des marchés, fidéliser des clients, capter des ressources monétaires. Ces trois cas de figure, structurés autour des individus, de l'État et des firmes, correspondent à des logiques d'action différenciées, et parfois contradictoires.

positions sur un marché fortement concurrentiel. Comment s'y prennent-elles, sachant que le service qu'elles proposent aux blogueurs est fondé sur la gratuité ?

Demazière, Horn et Zune (2008) stipulent que cette mobilisation de ressources relève de ce qu'ils définissent comme une gratuité marchande. Pour eux, cette gratuité est à but lucratif et est fondée sur le principe de l' *« intérêt à »*. Ils considèrent que, le gratuit de nos jours est :

> « … Un outil, un instrument économique, un appât. Il sert à amorcer, à réunir des clients (...). Derrière lui se profilent des transferts, des subventions croisées, des marchandages en coulisse exploitant des rapports de force, laissant sur le carreau des gagnants et des perdants. » (Bomsel, 2007).

Ces tractations relèvent de l'existence d'un modèle que Demazière caractérise de *« modèle media »*. Ce modèle économique est basé sur *« ...le financement par la publicité de biens*[134] *comme les journaux gratuits ou de service comme les chaînes de télévision gratuite et privée... »* (Demazière, Horn et Zune, 2008).

Le modèle médias, des économistes comme Bomsel (2007) stipulent qu'il est fondé sur une forme de marché à deux versants ou biface (*two-sided markets*). *« La théorie de ces marchés bifaces se rapporte à des produits et des services qui sont proposés simultanément à deux catégories d'utilisateurs, sur deux versants »* (Brotcorne, Laurent, Valenduc et Vendramin, 2009)[135].

Ces marchés s'appuient sur l'existence d'un point de rencontre d'une plate-forme de blogging et de deux tarifs. Sur le premier versant, les consommateurs ont un accès gratuit aux services et bénéficient donc d'un tarif nul. Ceci, dans le but d'attirer dans un premier temps plus de créateurs de blogs, qui sont des potentiels attraits de blogueurs qui, eux, constitueront dans un second temps des potentiels viviers de clients (par l'audience qu'ils auront) pour le deuxième versant. Sur l'autre versant du marché, sont répertoriés des opérateurs économiques (essentiellement des annonceurs publicitaires) qui assurent le financement de la gratuité. Le premier versant du marché, fournit au second, avec une contrepartie financière, une base de données et un corpus de connaissances précis sur les utilisateurs de la plate-forme. En effet, tout est mis en œuvre pour que les utilisateurs du premier versant se dévoilent de manière

[134]Le chiffre d'affaires d'une entreprise du net comme Google est composé pour 95% de ressources publicitaires.

[135]BROTCORNE, P., LAURENT, V., VALENDUC, G et VENDRAMIN, P., *op. cit.*, p. 7.

précise, volontaire et gratuite, permettant ainsi une classification fine des centres d'intérêt, des préférences, des appariements et des attentes des uns et des autres.

Ces informations permettront aux opérateurs du second versant de proposer des publicités plus ciblées aux utilisateurs. Mais ce « *business model »* de la gratuité à des limites. En effet, comme le souligne Brotcorne *et al.* (2009), ce modèle peut buter sur divers obstacles, notamment les comportements imprévus des utilisateurs ou la vulnérabilité face à la conjoncture socio-économique :

> « Comme l'a montré l'article sur "la mise en scène numérique de soi", les utilisateurs ne rentrent pas tous dans le jeu en livrant une information exacte, précise et gratuite. Au dévoilement de soi, ils peuvent préférer le travestissement, l'allégorie, la retouche, la mise en conformité. » (Brotcorne, Laurent, Valenduc et Vendramin, 2009).

De même :

> « En reposant pour une large part, sur la publicité, le modèle est également très sensible à la conjoncture socio-économique. Les ressources financières des annonceurs ne tombent pas du ciel ; elles sont incorporées, tôt ou tard, dans le coût des produits et des services, que le consommateur paie. » (Brotcorne, Laurent, Valenduc et Vendramin, 2009).

Ainsi, bien que le caractère gratuit puisse être un agent stimulant de la création des blogs, il est tout de même illusoire de croire à la gratuité totale de ce service proposé par les plateformes de blogging. En effet, les blogueurs ont une vie sociale dans laquelle ils sont amenés à se transformer en consommateurs d'un produit ou d'un service dont la publicité est assurément passée sur leurs blogs à une période donnée. Mais ce modèle a de beaux jours devant lui, tant que les utilisateurs demeurant dans cette illusion de gratuité continueront leurs activités de blogging et que les acteurs économiques tireront des bases de données, des informations pour cibler leurs publicités et se faire des clients.

Il n'empêche qu'il peut présenter, dans le cadre d'un ralentissement économique, un risque de gonflement et d'éclatement que les détracteurs du dit modèle apparentent à la bulle internet[136] des années 1998-2002[137].

---

[136]La *bulle Internet* ou *bulle technologique* est une bulle spéculative, qui a affecté les « valeurs technologiques », c'est-à-dire celles des secteurs liés à l'informatique et aux télécommunications, sur les marchés d'actions à la fin des années 1990. Son apogée a eu lieu en mars 2000. L'arrivée massive des start-up sur un nouveau marché a directement influé sur la valeur des produits technologiques. Résultat : la valeur des sociétés s'est vite retrouvée surévaluée par rapport au montant réel des biens ou actifs échangés. Le phénomène a débuté aux États-Unis et

II.2.2.2. Les raisons invisibles du succès des blogs : les motivations cachées (sociales et psychologiques)

Les blogs représentent pour le commun des mortels que nous sommes une façon inédite et unique d'assouvir ce besoin sociologique qui transcende les générations et le temps : celui de la liberté de pouvoir s'exprimer et d'échanger publiquement avec l'autre. Ce besoin de liberté d'expression est aussi présent sur internet. Desavoye (2005) souligne que cette attente est légitime pour les internautes, puisqu'elle est un des mythes fondateurs de la démocratisation de l'internet dans le courant des années 1990[138]. Lepage (2006)[139] distingue deux catégories de personnes qui font le choix de s'exprimer dans un blog. À ces catégories, elle affecte des motivations qui leur sont propres et qui expliquent en partie l'engouement que les blogs rencontrent auprès de ceux-ci.

II.2.2.2.1. Les adeptes du « s'exprimer autrement »

La première catégorie est celle qu'elle qualifie de personnes qui choisissent de participer à un blog essentiellement pour s'*exprimer autrement.* Ces derniers ont accès à d'autres formes d'expression publique leur assurant une certaine audience. Elle cite, entre autres, les journalistes (de plus en plus nombreux à tenir leur blog), les écrivains, les politiques, les artistes, etc. Pour ces personnes qui ont une certaine familiarité voire une intimité avec les médias traditionnels, les motivations seront plus dans la forme et le contenu des publications que permettent dans leurs essences les blogs. En effet, dans sa caractéristique principale de permettre à toute personne et dans une absolue liberté de s'exprimer sans risque de censure, le blog est en odeur de sainteté auprès d'un grand nombre de journalistes. Ces derniers, se sentiront beaucoup plus libres sur un blog parlant en leur seul nom et n'engageant qu'eux mêmes, alors que, s'exprimant dans leur journal, ils engagent celui-ci. Ils sont donc

---

s'est ensuite propagé en Europe. À la fin des années 90, de nombreuses jeunes sociétés se créent ou se développent grâce à l'intervention d'investisseurs. Ils sont tous biens conscients des opportunités générées par le monde de l'Internet. L'apogée de cette bulle technologique se situe le 10 mars 2000, avec un indice NASDAQ (New York) culminant à 5.048,62 points. Le NASDAQ n'a jamais retrouvé une telle position. La bulle finit par exploser causant la chute de nombreuses entreprises de la «nouvelle économie » à travers le monde, entraînant dans sa chute le Cac40. Secoué, l'indice français enregistre une baisse de 63 % entre septembre 2000 et mars 2003. Les investisseurs avaient surestimé les retours sur investissements futurs. Aux États-Unis 210 dotcoms ont fait faillite. Mais les rescapés de la bulle se sont révélés être de solides géants, parmi lesquels Google, Yahoo, eBay et Amazone.

[137]BROTCORNE, P., LAURENT, V., VALENDUC, G et VENDRAMIN, P., *op. cit*., p. 8.

[138]DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de)., *op. cit*., p. 27.

[139]LEPAGE, A. (sous la direction de) (2006). *L'opinion numérique. Internet : un nouvel esprit public*, Paris, Dalloz, 195 pages.

plus enclins, à livrer leur point de vue ou leur part de vérité, sans la crainte de voir tomber sur leur tête le couperet de la censure et du filtrage connu des médias traditionnels. Mais l'exercice de cette liberté d'opinion n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. En effet, pour Klein (2007), elle est fonction du type de blogs journalistiques. Pour ce faire, elle distingue quatre types de blogs : les blogs médiatiques où le journaliste et son média sont clairement cités dans l'appellation et donc identifiables ; les blogs où seul le nom du journaliste demeure dans l'appellation (pas de traces directes de son appartenance à un média) ; les blogs où rien ne transparaît, même pas un nom dans l'appellation, mais le journaliste et le média peuvent être explicitement notifiés sur la page d'accueil ; les blogs avec un anonymat complet.

Dans les blogs médiatiques, l'autonomie de l'opinion ne saurait être la motivation du journaliste, ni le facteur du succès, mais uniquement le besoin pour les médias traditionnels d'occuper aussi l'espace d'internet et d'y relayer leurs informations sans grande modification ni liberté accordées au journaliste. En effet, « …les commentaires que les journalistes apportent à leurs articles sont forcément encadrés par la politique éditoriale de leur organe de presse, ils agissent avec une liberté sous surveillance » (Klein, 2007)[140].

Le niveau d'autonomie est plus élevé pour le deuxième type de blogs, dans lesquels, bien qu'étant personnels, les journalistes, affichent leur appartenance professionnelle. Dans ce cas de figure, le journaliste est plus libre car « …il peut aller plus loin et proposer des informations complémentaires à celles diffusées » (Klein, 2007)[141].

Dans le troisième type de blogs, le blog est entièrement personnel. Le journaliste est libre de spécifier son appartenance professionnelle avec l'accord de son média. Dans ce cas, il existe un accord entre le journaliste et son média, visant à ne pas contredire de manière flagrante et violente les informations et la ligne éditoriale de son média. Il dispose néanmoins d'une liberté de critique assez modérée. Cette liberté modérée est un pas en plus vers l'autonomie d'opinion, qui est une source de motivation vraie pour un journaliste enclin à exercer son métier avec une vraie déontologie.

Enfin les blogs personnels des journalistes non identifiables, que « *le visiteur ne peut rattacher à aucune rédaction* »[142], dans lesquels ils sont susceptibles d'exercer une liberté d'expression plus accrue. Dans ce cas de figure, le journaliste peut développer un point de vue

[140]KLEIN, A., *op. cit*., p. 78.

[141]*Ibid*., p.77.

[142]*Ibid*., p. 80.

véritablement personnel, comme peuvent le faire les journalistes indépendants. « Car c'est en réalité face à une information sensible par rapport aux intérêts moraux, politiques ou financiers de son employeur que la liberté d'expression des journalistes s'éprouve véritablement » (Klein, 2007)[143]. En effet, comme le stipule Klein (2007), cette liberté d'expression qui peut menacer les intérêts des patrons des médias, n'est véritablement possible que dans des conditions d'autocensure et d'anonymat. Cette liberté éditoriale que fournit le blog journalistique anonyme, est la principale cause de bloguer des journalistes ayant une certaine déontologie et qui veulent jouer leur rôle de « *quatrième pouvoir* ». En effet, pour ces derniers, le blog constitue :

> « Un média complémentaire, car il doit apporter une information en plus, mais une information impertinente. C'est ainsi que le journaliste, peut exprimer une opinion ou une information qui serait normalement censurée dans le cadre d'un journal papier. Le blog journalistique n'a pas de raison d'être s'il relate les mêmes faits que ceux qui sont traités par les médias traditionnels. »[144] (Klein, 2007).

Concernant les politiques, la motivation est tout autre. En effet, qui est instruit aux secrets du monde politique s'accordera de relever, comme nous, que le jeu politique est soumis à certaines règles. Tout politicien qui se revendique digne de ce nom, se doit d'endosser le costume de sa famille politique qui lui dicte un discours politicien enclin à une certaine démagogie. En effet, de nos jours, la plupart des pays aspirent ou sont contraints à la démocratie.

Pour Tabaki[145] (1999), la démocratie grecque qui est à l'origine de ce que le monde vit aujourd'hui trouve son fondement dans la démagogie des hommes politiques. Ces derniers exerçaient cette démagogie dans le but de manipuler le peuple pour s'assurer de son appui dans l'intention de veiller au bien-être de la cité, ou dans celle de servir leurs ambitions personnelles. Ainsi, les hommes politiques, en dehors de ce jeu, trouvent dans les blogs, l'opportunité de se présenter sous un jour moins conventionnel pour les uns, et pour d'autres, la possibilité de présenter aux citoyens, leurs réflexions personnelles avec un peu plus d'objectivité.

---

[143]*Ibid*.

[144]*Ibid*.

[145]TABAKI, F. (1999). « La démagogie grecque », *Mots*, juin, N°59, p. 122-124.

II.2.2.2.2. L'opportunité de prendre la parole.

Lepage recense une deuxième catégorie de personnes pour lesquelles les blogs représentent une opportunité inédite de prendre la parole publiquement. Cette catégorie, selon Lepage, représente l'immense majorité des populations qui n'ont pas la possibilité d'avoir accès aux médias traditionnels. Pour celles-ci, outre cette caractéristique inédite du blog, Flevet et Turrettini (2004) relèvent l'existence de « multiples raisons profondes et complexes conduisant un individu à ouvrir un blog » (Tabaki, 1999)[146].

La première motivation qu'ils évoquent est celle de l'égo[147]. Pour de nombreux observateurs du phénomène :

> « Les blogs correspondraient à l'expression de façon publique et parfois impudique, voire indécente, de leur personnalité par les auteurs ». Un blog permettrait ainsi d'exposer son « moi », de s'afficher publiquement, voire de se mettre en avant, avec pour conséquence au minimum de flatter son orgueil, à l'extrême la possibilité de connaître ses « 15 minutes » de gloire et de célébrité. » (Flevet et Turrettini, 2004, p.41).

Aussi :

> « Certaines personnes ont besoin de sentir qu'elles comptent aux yeux des autres, qu'elles sont au centre de l'attention. Rendre publics leurs avis, pensées, ou leurs faits et gestes quotidiens dont l'importance et l'intérêt n'ont pas de doute à leurs yeux, les remplit de satisfaction. » (Desavoye, 2005, p.44).

Pour Flevet et Turrettini, bien qu'il soit indéniable que le blogging s'accompagne, par essence, d'une forme de vanité, le blog ne serait qu'une vulgaire page personnelle, si nous restions sur cet aspect simpliste de l'ego. Nous sommes d'accords avec ces derniers, car, comme nous l'avons montré plus haut, dans la distinction faite entre « blog et page personnelle », cette dernière se contente de décrire *« ce que je suis »* de façon figée.

À l'opposé, le blog, lui, se propose non seulement d'informer en permanence sur *« ce que je pense »*, *« ce que je fais »*, *« ce que je lis »* mais va beaucoup plus loin, et propose un terrain d'échanges et d'interactions avec d'autres personnes, leur donnant par là, l'occasion de dire ce

---

[146]FLEVET, C. et E. TURRETTINI., *op. cit*., p. 41.

[147]Sartre, dans la terminologie de la *transcendance de l'ego*, distingue deux faces de l'ego : le *Je* et le *Moi*. Le concept de *Je* désigne la personnalité dans son aspect actif, tandis que par le *Moi* il entend la totalité psychophysique concrète de la même personnalité. Il fait dans *L'être et le néant*, une distinction, dans l'ego, du *Moi* comme unité des états et des qualités, et, d'autre part, du *Je* comme unité des actions. Pour lui, l'ego n'est rien d'autre que l'objet probable de mon intention réflexive, expression de l'action du Pour-soi.

qu'elles pensent à leur tour. Aussi ce caractère simpliste de *« l'ego »*, trouve une limite dans le nombre important de blogs qui sont tenus par des auteurs anonymes (parfois de simples prénoms, parfois des pseudonymes). En effet, il est moins valorisant socialement de flatter son ego en *« s'exprimant publiquement d'une façon parfaitement anonyme ».* De même, comme le soulignent Flevet et Turrettini (2005), il est un fait que de très nombreux blogs ne parlent pas de leurs auteurs mais de thèmes divers et variés. Ce terrain d'échanges entre individus qu'offre le blog crée une dynamique d'interactions qui conduit souvent au regroupement de ceux-ci en communautés et en groupes ayant des affinités ou des centres d'intérêt communs.

Cette dynamique, suivant les propos de Flevet et Turrettini (2004), se traduit, dans le cas d'un blog, par l'attrait de lecteurs que suscite un sujet traité ou un billet particulier. Au fil du temps, ces lecteurs, d'échanges en échanges, se trouveront ou même développeront des affinités, qui aboutissent parfois à la création de groupes de rencontres. Dans ces groupes, les bloggeurs se réunissent pour certains dans le but d'échanger leurs expériences ou simplement pour le plaisir et, pour d'autres, dans le but de marquer une appartenance (comme certains blogs tenus par des homosexuels, des blogs d'expatriés de même nationalité). Dans ce dernier cas, la motivation sera l'utilité que peut constituer le blog en un point de ralliement à des sous-ensembles sociaux existants. Le blog devient alors un facteur de sociabilisation.

Un autre facteur, non moins négligeable, découle de l'analyse du profil des blogueurs. Dans un article qu'il cite, Desavoye (2005) souligne qu'une tranche de la population constituée des chômeurs, des étudiants et des touristes sont plus enclins à bloguer que ceux qui ont une vie bien remplie (dans une moindre mesure). Cette tranche de la population a recours au blogging, pour lutter contre le désœuvrement et l'isolement dont elle pourrait souffrir. Cette assertion est à prendre avec des pincettes et ne correspond plus à la réalité de nos jours. En effet une enquête réalisée par Stagueve (2010)[148], révèle que 72% des sondés (49% employé(e)s, 9% d'auto-entrepreneurs, 14% chefs d'entreprises) ont une activité professionnelle contre 8% de chômeurs. Cf. Graphique n°1.

[148]URL : www.nowhereelse.fr/enquete-blogs-france-2010-resultats-41148/enquete-stagueve-hd_thumb-jpg/. Page consultée le, 25 février 2012 à 9h.

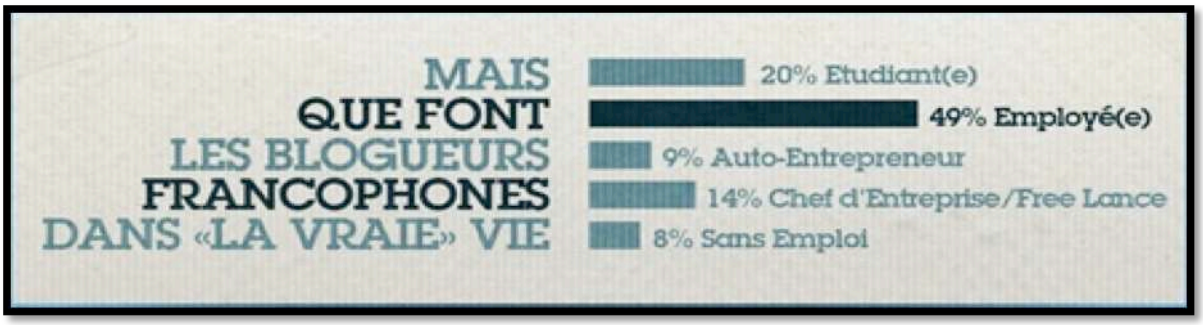

Graphique 1 : Catégories socio- professionnelles des blogueurs. (Source Stagueve).

De ce fait, une question se pose tout naturellement à nous : pourquoi donc cette proportion (72%), qui a une activité professionnelle, blogue t-elle ?

La réponse à cette interrogation se trouve dans la suite de l'enquête réalisée par Stagueve. Elle fait ressortir les trois grandes motivations de blogging qui sont : 87% pour partager ; 43% par simple distraction et 39% pour faire de nouvelles rencontres. Ces motivations inscrivent le blog dans une dynamique ludique.

En effet, comme le souligne Desavoye (2005), le blog est un moyen pour de nombreux blogueurs de s'évader de leur quotidien. Selon nous, cette évasion, pour cette deuxième catégorie de blogueurs s'entend comme un moyen de se déconnecter d'une tâche, d'un travail, juste le temps de s'oxygéner l'esprit, pour s'y replonger avec plus d'énergie. Suler[149] (2002) caractérise cette évasion de désinhibition. Ce terme reflète parfaitement le sens que nous voulions lui donner, non pas suivant la direction de Suler mais dans son sens concret, pragmatique. En effet, la « désinhibition » est l'action de rompre ou d'arrêter une inhibition (ralentissement d'une activité). Pour nous, des personnes ayant recours au blogging, se retrouvent dans le même cas que celles qui font une « pause café » ou une « pause cigarette ».

[149]La désinhibition se présente en neuropsychologie comme le manque de retenue dans les communications. Les propos offensants, embarrassants ou carrément grossiers - sont plus fréquents dans les communications en ligne que dans les communications en face à face, selon le psychologue Daniel Goleman. Ce qui s'explique en partie par ce qui a été appelé l'effet de désinhibition sur internet. Le psychologue John Suler énumérait, dans un article paru dans « CyberPsychology & Behavior », plusieurs facteurs psychologiques pouvant conduire à la désinhibition en ligne : l'anonymat d'un pseudonyme (anonymat plus ou moins réel en fait); l'invisibilité aux autres ; le laps de temps entre l'envoi du message et la réception du feedback ; le sens exagéré de soi du fait d'être seul(e) à son clavier et le manque de figure d'autorité en ligne.

II.3. Blog : médium de l'intelligence stratégique

Mot d'origine anglo-saxonne, « … médium, dont le pluriel média est aussi employé comme nom singulier, était déjà utilisé au XVIIe siècle dans un sens similaire à celui d'aujourd'hui, à savoir moyen, agence, ou autres intermédiaires » (Bélisle et Bianchi, 1999). Le média désigne très souvent tout moyen de diffusion naturel (langage, écriture) ou technique (radio, internet) favorisant la communication, soit de façon unilatérale (transmission d'un message), soit de façon multi-latérale par un échange d'informations. Parler du blog comme un médium de l'intelligence stratégique, revient à exposer les caractéristiques qui font de lui un outil de communication pour les internautes, mais aussi un outil au service de la stratégie de communication numérique des organisations ou de certains acteurs de la société.

II.3.1. Blog : véritable médium de communication

De nos jours, à la vue de l'évolution technologique, le média voit sa définition s'élargir. Il désigne aussi les différentes technologies modernes de l'information et de la communication, qu'il s'agisse de supports de diffusion de l'information ou d'outils interactifs d'accès à l'information ou de communication[150].

Cette définition du média mettant l'accent sur l'aspect technique rejoint celle de Balle (1995), qui définit le média comme « un équipement technique permettant aux hommes de communiquer l'expression de leur pensée, quelles que soient la forme et la finalité de cette expression[151] ». L'approche de Balle remet au goût du jour le média, non seulement comme un support, mais surtout comme un outil de communication. Il restitue dans son approche la communication médiatisée dans une perspective interactionniste. Pour ce dernier, « les usagers des médias, qu'ils soient émetteurs ou récepteurs, agissent en fonction, non seulement des objectifs qu'ils se donnent mais également de l'idée qu'ils ont tout à la fois des moyens dont ils disposent et des contraintes qu'ils subissent. » Ainsi, pour qu'un outil soit considéré comme un média, Guettari (1995, cité par Desavoye, 2005) propose les conditions suivantes : la nécessité d'avoir un émetteur, un public cible, une audience et un support.

[150]BELISLE, C., BIANCHI, J. et R. JOURDAN (sous la direction de) (1999). *Pratiques médiatiques : 50 mots-clés*, Paris, CNRS Éditions, 428 pages.

[151]BALLE, F., *op. cit*., p. 8.

À plusieurs égards, comme nous l'avons souligné plus haut (Cf. la partie sur la définition et les caractéristiques du blog, soit le paragraphe I), et aussi selon la position de plusieurs auteurs (Guettari, 1995 ; Desavoye, 2005 ; Klein, 2007...), le blog remplit toutes ces conditions. On peut considérer que l'interface web des blogs a pour support internet, que l'émetteur est le créateur du blog, que les publics potentiels sont les internautes, que l'audience est présente avec le nombre d'internautes qui partagent les mêmes attentes que le blogueur.

Le blog et les autres outils numériques de communication donnent au mot média une nouvelle dimension, ils en élargissent le sens bien au-delà des supports et outils de diffusion de l'information. Il ne s'agit plus de « mass medias » mais plutôt de « nouveaux médias ». D'après Klein (2007), cela s'explique par le fait qu'ils sont intrinsèquement liés à l'internet, mais aussi parce qu'ils poussent à repenser le schéma classique de la communication. L'interactivité et la mise en réseau générées par internet, ont pour effet que l'émetteur n'est plus unique : il se démultiplie et se construit en relation avec son (ou ses) récepteur(s). La rétroaction dans les blogs est telle qu'il s'agit moins pour l'émetteur de diffuser un message que de le construire en interaction avec son public, au point même que les rôles de chacun peuvent s'échanger et se redéfinir constamment. À ce niveau, la dimension communicationnelle, perçue comme « une aptitude à cristalliser, concentrer, révéler et éventuellement modifier les cadres d'échanges »[152] prend tout son sens. Le blog offre de vastes possibilités dans le domaine de la communication. Il est un outil de choix pour tout individu qui désire mettre à la dispositions de tiers, des informations ou du moins sa vision de l'information. Son caractère gratuit et la facilité de sa mise en œuvre en font une « arme » redoutable pour l'émergence d'une opinion publique libre. En effet, il permet à tout individu d'échapper au contrôle d'une structure hiérarchique. Divers exemples permettent de jauger un peu de ses potentialités en tant que vecteur d'expression et de changement social : le printemps arabe en est l'exemple le plus explicite. À cet effet, il peut constituer une arme destructrice aux mains d'individus qui savent s'en servir. Cependant, loin de la publicisation politicienne, il peut être aussi un vecteur d'amélioration de la société et du fonctionnement de certaines institutions. Ainsi, le blog permet par l'expression libre des opinions, de mettre à la disposition des individus des informations, moins orientées, beaucoup plus objectives et neutres.

[152]MOEGLIN, P. (2005). *Outils et médias éducatifs, une approche communicationnelle*, Grenoble, PUG, 296 pages.

Le blog a été, dès ses débuts, un outil pour les individus qui étaient souvent exclus des lieux traditionnels de prise de paroles ou d'expression. Ces caractéristiques permettaient à ses derniers, d'avoir une tribune inouïe pour leurs « éclats de gueule » ou leurs prises de position souvent dérangeantes pour les autorités publiques. C'est ainsi qu'en France les premiers partis politique à avoir recours au blog, furent les partis minoritaires (le FN). De même, pour des groupes sociaux ou activistes, comme les écologistes et les défenseurs des cultures sans OGM…

Par ailleurs, en dehors de ces cas généraux d'exclusion, certains acteurs sociaux ont recours aux blogs comme des compléments à leur politique de communication et d'information. C'est le cas des confessions religieuses de France. Historiquement exclus de l'accès aux sphères publiques d'information et de communication par le pacte de la laïcité, ces acteurs vont développer leurs propres médias privés souvent payants. Mais, pour toucher le plus de monde avec le minimum de coût, ils vont se tourner de plus en plus vers la sphère « internet ». Ils prennent de plus en plus conscience de l'importance d'internet et des outils disponibles. Investir ce nouvel espace d'expression est primordial pour eux car c'est un lieu de friche pour leurs adeptes ou futurs adeptes. Dans cette appropriation des outils d'information disponibles sur Internet, des réflexions vont être menées sur la problématique d'investir le milieu d'Internet et d'y donner certaines impulsions, sans donner l'impression de tout contrôler. C'est dans cette dynamique que se situe la partie suivante de notre travail, qui consistera à réfléchir à la mise en place d'un nouveau concept de gestion stratégique de ces outils pour des acteurs sociaux comme des institutions religieuses sous les termes d' « intelligence stratégique ».

II.3.2. Le blog véritable médium de l'intelligence stratégique

Pour rappel, l'intelligence stratégique, est un processus communicationnel, qui consiste à coordonner et à combiner les actions de circulation d'informations, de différents acteurs de la société, pour la réalisation d'un objectif commun. Elle se traduit par la mise en réseau de ces acteurs, sans barrière de temps et d'espace, sans contrôle hiérarchique quelconque grâce à l'utilisation des outils numériques collaboratifs. C'est un processus qui peut être utilisé dans un but préventif en détectant, en amont d'une action, les bonnes pratiques à initier pour permettre un réseautage efficient des différents acteurs. Ce processus peut servir également à évaluer une politique de collaboration numérique qui à eu lieu dans

une action donnée. Ce processus peut servir tout au long d'une action donnée à un réaménagement graduel de la stratégie de communication mises en place.

Le blog, en tant qu'un outil numérique, se positionne comme celui qui fédère une grande partie de ces outils tant au niveau technique que communicationnel. En effet, nous avons montré que le blog emprunte les caractéristiques d'un site web dont il est le descendant par sa disponibilité sur le web, qu'il partage le caractère interactif du wiki et qu'il permet une dynamique de discussion tout comme sur les forums, entre les internautes et le blogueur. Toutes ces caractéristiques tendent à présenter le blog comme un outil privilégié dans l'émergence d'une intelligence stratégique.

L'univers des blogs possède-t-il en lui les germes de l'intelligence stratégique ?

L'univers du blog et le principe du « tout émergent ».

Les blogs naissent, évoluent, et certains meurent dans un environnement ou univers que Klein désigne sous le terme de "blogosphère"[153]. Faire référence à cet univers, c'est analyser la dynamique systémique des blogs entre eux d'une part, mais aussi avec les autres outils numériques du web d'autre part. Dans cette systémique relationnelle, le blog vit grâce à ses caractéristiques techniques, communicationnelles et à ses objectifs. Ces caractéristiques, qui font l'identité du blog, déterminent les effets et les transformations que ce dernier peut avoir sur son environnement.

Dans cette systémique des liens et relations inter-blogs, il est intéressant de souligner que les blogs liés entre eux sont des conglomérats qui présentent des caractéristiques différentes. Ainsi, pour une situation donnée, le nombre de blogueurs partageant ou défendant une cause donnée, peut représenter une force mobilisatrice plus à même d'influencer une décision donnée. C'est le cas des blogs qui ont par exemple communiqué sur « le lundi de pentecôte». De même, un groupe de blogueurs scientifiques communiquant sur un thème de recherche donné, peut présenter une intelligence supérieure, sur un sujet donné par l'échange de savoirs et d'informations.

Néanmoins, chaque chercheur, membre d'un réseau de blogs collaboratifs, peut parallèlement continuer ses propres recherches, ses propres activités indépendamment du collectif. Ainsi, un collectif de blogueurs communiquant sur un sujet donné, constitue à tout égard, un niveau de

[153]La blogosphère, est le terme désignant l'ensemble des blogs ainsi que les connexions les reliant entre eux. Les blogueurs lisent en effet souvent d'autres blogs vers lesquels ils font des liens ou y font référence dans leurs notes. Du fait de cette forte interconnexion, un esprit, des pratiques, voire une culture propre aux blogs ont vu le jour.

complexité supérieur. Pour exemple, la mise en commun de certaines informations, dont disposent plusieurs blogueurs peut en toute intelligibilité aboutir à une information plus complète. Ce niveau supérieur émergent est de plus en plus perceptible, avec l'apparition et le développement des blogs dits collaboratifs. En effet, tandis que les blogs sont gérés et administrés par un seul auteur, les blogs collaboratifs eux, sont gérés par plusieurs rédacteurs ou auteurs.

Chaque article publié par des auteurs est soumis à relecture afin de préserver la ligne éditoriale du blog. Une recherche faite sur ce blog, pour un terme donné, renvoie aux différents articles ou billets postés sur le blog en question mais aussi sur les blogs personnels de chacun des rédacteurs. Il donne plus de possibilités aux internautes d'avoir un résultat sur un sujet, que ne saurait offrir un blog personnel. Dans ce type de blog qui regroupe souvent les blogs des différents auteurs, ou rédacteurs, une identité propre à ce blog se dégage : souvent c'est une ligne éditoriale commune. Néanmoins, la liberté est laissée à ces auteurs d'animer et d'administrer leurs blogs respectifs.

L'univers des blogs, un espace « holoptique ».

L'holoptisme dans le cadre du blog ne concerne que l'axe horizontal. En effet dans son fonctionnement, le blog échappe à toute hiérarchie. Les blogs vivent dans une dynamique interactionnelle. Chaque blog est autonome et est administré uniquement par son auteur en toute indépendance. Tout blog est accessible à tout instant par tous les internautes. Chaque blogueur ou internaute a la possibilité de consulter en temps réel toutes les contributions des autres blogueurs. Par ailleurs, dans le cas particulier des blogs collaboratifs, ce caractère holoptique prend tout son sens. En effet, chaque blogueur, membre d'un blog collaboratif a la possibilité de consulter les contributions des autres auteurs, ledit blog, mais peut accéder aux blogs personnels de ces derniers.

Le blog possède des outils qui facilitent les échanges et le rendent disponible en tout temps. En effet, le blog est par essence une page web, il possède donc une adresse web qui le rend accessible avec une connexion internet. L'une des caractéristiques du blog qui a fait son succès, est la facilité avec laquelle chaque individu peut donner son point de vue sur internet.

Les objets liens en circulation dans la blogosphère : ligne éditoriale, idéologie, etc.

La définition d'un "objet-lien" ne peut être effective qu'en présence d'un réseau de blogs. En effet, pour parler d'un objet-lien, il est impératif que des blogs soient en liens et qu'ils puissent avoir en commun un objet autour duquel se construisent leurs actions individuelles.

En plus explicite, il conviendrait de faire allusion aux objectifs, aux projets ou même aux buts poursuivis. Dans ce cadre, cet objet-lien peut prendre plusieurs formes, selon le type de blogs en présence. Dans le cas des blogs individuels, la définition de cet objet-lien doit tenir compte des raisons qui orientent les blogueurs dans la mise en place sur leurs blogs des liens renvoyant vers d'autres blogs. Ces raisons peuvent être motivées soit par les liens d'affinités (amitié, parenté), soit par des liens idéologiques. Dans le premier cas, la définition d'un objet-lien peut s'avérer difficile, car les liens peuvent être purement émotionnels. Dans le second cas, l'objet lien peut revêtir l'image d'une idéologie politique, religieuse et même sociale.

Cette idéologie sera l'élément fédérateur qui va guider les mises en réseau de certains blogs. En effet, un blogueur mettra un lien vers un autre blog, parce qu'il partage la même idéologie que le blogueur en question ou qu'ils partagent tous deux la même foi religieuse. Cette mise en liens peut souvent durer juste le temps d'une cause ou d'un projet que le blogueur défend.
Par contre, il peut exister une difficulté majeure dans la définition de l'objet-lien pour ce type de blog. Outre les blogs politiques et religieux, les autres blogs sont créés indépendamment par leur auteur, sans consultation préalable avec d'autres blogueurs. Ce fait implique la définition personnelle de l'objectif du blog. Cet objectif est souvent difficile à définir de façon claire, car le blogueur intervient souvent sur plusieurs thèmes à la fois.

Dans ce contexte, il peut être difficile de garder tout au long des publications le fil conducteur du blog. Ainsi les blogs en lien peuvent ne pas avoir d'objet-lien en commun, mais l'être simplement dans une dynamique de positionnement. Concernant les blogs collectifs, l'objet-lien est tout simplement la ligne éditoriale. En effet, elle traduit les grandes valeurs que le blog entend défendre à travers les publications. Elle correspond à l'orientation rédactionnelle du blog et à la ligne de traitement de l'information que le blogueur a choisi de faire. Elle est en fait le fil rouge de chaque article publié sur le blog. En définitive, la définition d'un objet-lien, pour un outil comme le blog, peut s'avérer être impossible du fait des caractéristiques fondateurs du blog en lui-même.

Le blog est par essence, un outil de liberté, qui ne suit pas la directive ou les orientations autres que celles du blogueur. Cette caractéristique, qui constitue une limite, car pouvant limiter l'émergence d'une intelligence numérique religieuse, est souvent palliée par l'avènement des blogs collectifs. Ces derniers offrent la garantie d'une même ligne éditoriale dans tous les articles publiés sur le blog.

Difficile définition d'un contrat social / Normes et standards.

Les liens et relations entre les blogs ne sont pas conditionnés par des normes et des standards. La création et le fonctionnement d'un blog ne dépendent que du blogueur uniquement. Ainsi, l'existence d'un contrat social qui conditionnerait les échanges entre les blogueurs est difficilement réalisable. En effet, le principe de la présence d'un ensemble de normes à respecter, va à l'encontre de l'essence même du fonctionnement d'un blog. Un blog, c'est avant tout la sacro-sainte liberté d'expression et d'information.

Néanmoins, dans le cas des blogs collectifs, ce principe est de mise. En effet, le fonctionnement du blog collectif est régi par des règles ou des normes qui concernent aussi bien la trame que le contenu des publications. En effet, un billet posté sur un blog collectif est, avant sa publication, relu par les autres membres pour vérifier la conformité avec la ligne directrice dudit blog (tout billet présent sur un blog collectif engage la responsabilité et l'image de tous les auteurs du blog).

Une architecture polymorphe particulière.

Une telle organisation des liens entre les différents blogs est pour le moins fonction des circonstances et des domaines d'expertises de chaque blog (Noubel, 2007). Ainsi, pour une situation donnée (actualité, catastrophe, etc.), il est habituel de voir une fédération d'un certain nombre de blogs autour d'un ou deux blogs experts. Cette fédération se manifeste par la reprise d'articles ou de billets provenant de ces blogs d'experts par une grande partie des autres blogs non experts. Elle peut se matérialiser aussi par l'inclusion d'hyperliens dans les publications, qui redirigent les lecteurs vers ces blogs experts.

La cartographie des liens à l'instant "t" de l'évènement, se présente sous la forme de plusieurs flèches qui convergent vers le blog expert. Cette cartographie se redessine suivant les évènements. Concernant les blogs collaboratifs, ce principe est beaucoup plus marqué. En effet, l'un des auteurs du collectif s'érige le temps d'une publication comme l'expert attitré. Mais l'exercice de cette expertise se fait en consultation avec les autres auteurs.

La blogosphère un espace d'apprentissage.

Berthelot (2008)[154] souligne que c'est par la discussion et la confrontation des savoirs et connaissances que la science se construit. Présenter les blogs comme source d'une organisation apprenante, c'est s'intéresser aux caractéristiques qui émergent des interactions

[154]BERTHELOT, J-M. (2008*). L'emprise du vrai : connaissance scientifique et modernité*, Paris, Presse Universitaires de France, 226 pages.

entre les blogueurs. Il convient, pour la satisfaction de ce principe, de confronter la blogosphère aux cinq étapes de Garvin.

Le blog, en tant qu'espace de résolution de problèmes en groupe, transparaît plus dans les blogs dits scientifiques, qui sont les lieux par excellence d'expression et d'émergence de connaissances. En effet, pour Klein (2007), les blogs sont utilisés pour créer des opportunités de discussions informelles, pour tester ses réflexions via les réactions des autres blogueurs. Ainsi, le chercheur, à travers son blog, peut solliciter l'aide, les réflexions, les questions et les informations de ses lecteurs pour avancer dans son propre raisonnement sur un sujet ou un projet de recherche sur lequel il bute. De nos jours, une nouvelle forme de blogs se développe : les blogs collaboratifs, qui peuvent se présenter parfois comme des espaces collaboratifs de création de savoirs. Cette situation d'interaction et de confrontation des savoirs et connaissances permet à chaque membre d'élargir ses connaissances, de les compléter et même de supprimer celles qui s'avèrent erronées ou dépassées. C'est un processus d'apprentissage mutuel.

Par ailleurs, les blogs sont utilisés par les chercheurs comme des instruments de diffusion et de construction de connaissances nouvelles. En effet, sur les blogs, l'archivage permet au blogueur de mettre à la disposition des internautes, ses connaissances, ses documents, ses sources. Cette possibilité de transfert et de partage de connaissances, qu'offre le blog, est aussi utilisée pour transmettre des informations, des idéologies. Le blog est, à cet effet, un formidable outil de circulation de l'information. Ainsi, il est souvent utilisé comme vecteur de mobilisation pour un projet politique ou social. L'exemple le plus probant reste celui du "printemps arabe" qui n'est plus à présenter. En effet, des blogueurs ont su utiliser le blog, comme outil pour véhiculer un projet de révolution et de révolte contre le régime en place dans leur pays.

La gratuité dans la blogosphère comme fondement d'une économie du don et la réponse au besoin d'une monnaie suffisante.

Dans l'univers du blog, l'économie du don se manifeste à deux niveaux : la gratuité de la création d'un blog pour l'auteur et sa libre consultation pour les internautes. Le principe de gratuité de la création du blog s'inscrit dans cette économie nouvelle qui se développe de plus en plus sur internet et dans la création de nouveaux outils numériques. Cette économie tire son essence du fait que la gratuité et le libre accès à des outils numériques contribuent à faciliter la coopération libre des individus sur des projets de création d'outils libres (logiciels libres). Ainsi en toute logique, le blogueur, qui bénéficie gratuitement d'une plateforme pour

la mise en ligne de son blog, ne peut qu'en toute honnêteté proposer un libre accès à ses publications.

Par ailleurs, les plateformes de création de blogs ne proposent pas dans les interfaces disponibles, des outils qui rendraient payant l'accès aux blogs. L'accès libre à un blog permet à son auteur de confronter ses idées à celles des internautes. Ce fait peut dans bien des cas, soit l'aider à avancer sur des projets personnels, soit enrichir ses connaissances dans un domaine donné, soit lui permettre de vérifier ses informations pour être au plus près de la vérité. Le blogueur retire souvent une certaine reconnaissance de ses pairs.

Les blogs, des systèmes d'information (SI) en miniature.

L'interface d'un blog regroupe un bon nombre d'outils numériques. Le blog fédère plusieurs techniques issues des autres outils du web (forum, wiki, journal personnel, etc.). Il dispose d'une interface en évolution continuelle, du fait de l'apparition de nouvelles fonctionnalités qu'il intègre. Ces fonctionnalités nouvelles ont pour seul et unique but de toujours faciliter la coopération et les interactions entre les blogs. En lui seul, le blog est une petite usine à gaz du web. Ces fonctionnalités permettent aussi d'archiver et d'organiser les informations et les documents supports, d'optimiser la collaboration et le partage des informations entre les différents blogs, de faciliter et d'organiser l'interaction entre le blogueur et les visiteurs etc. À cet égard, le blog se comporte comme un petit système d'information, au sens que confère Angot (2006) : « les systèmes d'information sont des réseaux complexes de relations structurées où interviennent hommes, machines et procédures qui ont pour but d'engendrer des flux ordonnés d'informations pertinentes provenant de différentes sources et destinées à servir de base aux décisions. Ils permettent une interconnexion des membres via des interfaces toujours plus puissantes et étendues avec de nombreuses possibilités.»[155].

La blogosphère, partie intégrante du cyberespace.

Le cyberespace pour Lévy (1997) est un lieu de relations sociales et de partage de connaissances. Cette définition consacre le blog comme l'un des outils numériques- clé du fonctionnement du cyberespace. En effet, l'un des traits caractéristiques du blog est l'interactivité qu'il permet entre les internautes et le blogueur d'une part et, d'autre part, les liens qu'il entretient avec d'autres outils du web. Le blog permet une interconnexion des individus du cyberspace, à travers l'interactivité par commentaires interposés, par mail,

[155]ANGOT, H. (2006). *Système d'information de l'entreprise. Des flux d'information au système d'information automatique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur « Management », 320 pages.

formulaires de contact... ; et par la présence des liens vers d'autres blogs, ou d'autres outils numériques.

Blogs : espaces de développement personnel.

La blogosphère est un espace pluri-potentiel de développement personnel. Premièrement, c'est un espace pour s'exprimer autrement. Le blog permet aux journalistes, par exemple, de se libérer du « joug » hiérarchique et éditorial pour être eux-mêmes. Ils peuvent ainsi trouver un lieu qui favorise l'expression de leurs sentiments et opinions personnels.

À cet effet, le blog devient un lieu de libération de la frustration du journaliste qui se voit contraint de modifier un article qui ne collerait pas avec la politique ou les intérêts de certains actionnaires ou patrons. Deuxièmement, le blog met à la disposition de personnes, qui peuvent être frustrées, par la non accessibilité des lieux et espaces d'expressions, une tribune inédite de prise de parole. Cette opportunité de prendre la parole est souvent une source de libération psychologique de tout ce qui peut bouillonner à « l'intérieur » de l'individu. Le blog devient un espace de liberté et d'émancipation de l'individu.

En conclusion, la blogosphère présente des potentialités qui favorisent la mise en place d'une intelligence numérique. Elle est un espace qui permet à un groupe d'individus de mettre en commun ou en coopération leurs capacités. Cette mise en coopération permet au collectif ainsi constitué d'être à même de répondre à des sollicitations ou de résoudre des problématiques, ce qui leur serait impossible individuellement. Le succès de cette coopération est garanti par le partage libre et gratuit des connaissances et des informations suivant des règles d'échanges établies entre les différents blogueurs. Ce partage est facilité par les caractéristiques techniques des blogs qui fédèrent plusieurs outils du web, pour permettre aux blogueurs plus de facilité d'interactions. Cette coopération est souvent motivée par des thématiques et des causes communes que défendent les blogueurs. Ces échanges entre blogueurs sont souvent l'occasion, pour certains, de se réaliser à travers la reconnaissance des autres, mais aussi d'approfondir et de compléter leurs connaissances sur un sujet donné. Ces échanges peuvent revêtir la forme de discussions et de débats initiés sur des sujets d'actualité, qui font l'objet de posts et de commentaires sur les blogs ou des réseaux de blogs.

Bibliographie parcellaire

Ouvrages

ANGOT, H. (2006). *Système d'information de l'entreprise. Des flux d'information au système d'information automatique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur « Management », 320 pages.

BALLE, F. (1988). *Médias et société*, Paris, Montchrestien, 728 pages.

BELISLE, C., BIANCHI, J. et R. JOURDAN (sous la direction de) (1999). *Pratiques médiatiques : 50 mots-clés*, Paris, CNRS Éditions, 428 pages.

BERTHELOT, J-M. (2008*). L'emprise du vrai : connaissance scientifique et modernité*, Paris, Presse Universitaires de France, 226 pages.

DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de) (2005). *Les blogs: nouveau média pour tous*, Paris, M21 Editions, 213 pages.

ERTZSCHEID, O. (2008). *Créer, trouver et exploiter les blogs,* Paris, ADBS, 64 pages.

FLEVET, C. et E. TURRETTINI (sous la direction de) (2004). *Blog story*, Paris, Eyrolles, 306 pages.

GREFFE, X. et N. SONNAC (sous la direction de) (2008). *Culture Web: création, contenus, économie numérique*, Paris, Dalloz, 886 pages.

KLEIN, A. (2007). *Objectif blogs: Explorations dynamiques de la blogosphère*, Paris, L'Harmattan, 243 pages.

LEPAGE, A. (sous la direction de) (2006). *L'opinion numérique. Internet : un nouvel esprit public*, Paris, Dalloz, 195 pages.

MOEGLIN, P. (2005). *Outils et médias éducatifs, une approche communicationnelle*, Grenoble, PUG, 296 pages.

THEVIOT, A. (2011). « Les forums : un espace commun de discussion publique sur internet ? », dans E. Yasri-Labrique, (sous la direction de), *Les forums de discussion : agoras du XXIe siècle ? : Théories, enjeux et pratiques discursives,* Paris, L'Harmattan, p. 25-38.

Revues

BENOIT, O. et E. ROGERS. (1964). « Diffusion of innovations », *Revue française de sociologie*, vol. 5, n°2, p. 216-218.

BROTCORNE, P., LAURENT, V., VALENDUC, G et VENDRAMIN, P., « Le web 2.0, un phénomène de société. », *La lette Emerit* (2009). Vol. 57, n° spécial, premier trimestre.

DAVIS, F.D. (1993). « User acceptance of information technology : system characteristics, user perceptions, and behavioral impacts, *International journal of man machine studies*, vol.38, p.475-487.

DEMAZIERE, D., F. HORN et M. ZUNE (2008). « Les mondes de la gratuité à l'ère du numérique : une convergence problématique sur les logiciels libres », *Revue Française de Socio Économie*, vol.1, no 1, p. 47.

FULK, J. (1993). « Social construction of communication and changing organization forms », *Academy of management journal*, vol.6, n°4, p.337-349.

HAYTHORNTHWAITE, C. (2005). « Social Networks and internet connectivity effects », *Information, Communication & Society*, vol. 8, n°2, p. 125-147.

MARCOCCIA, M. (2009). « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, n°104, p.9-55.

PLEDEL, I. (2006). « Les blogs, les promesses d'un média à travers ses représentations collectives: illusions ou réalités à portée de clic? », *Cahiers du journalisme*, p. 252-274.

POUPEAU, G. (2006). « Blogs et wikis : quand le web s'approprie la société de l'information » *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 51, n°3, p. 30-37.

RONDIER, M. (2004). « A. Bandura. Auto efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 33, no 3, p. 475-476.

TABAKI, F. (1999). « La démagogie grecque », *Mots*, juin, N°59. Pp. 122-124.

Colloques

L'approche comportementale de l'évaluation des systèmes d'information : Théories et taxonomie des modèles de recherche (2005). Actes du colloque de la 23ème université d'été de l'audit social, Paris, PUF.

Thèses

RAMRAJSINGH, A. (2009). *Les nouvelles technologies Web, facteur d'un glissement de la prérogative politique ?*, thèse de doctorat inédite, Université d'Aix-Marseille II, 497 pages.

ZAMMAR, N. (2012). *Réseaux sociaux : Essai de catégorisation et de cartographie des controverses*, Thèse de doctorat inédite, Université Rennes 2, 375 pages.

Dictionnaires

Petit Robert 2010.

Quotidiens

Le quotidien *Libération* a publié 101 articles traitant sous divers angles le phénomène, en l'espace de six mois (10 décembre 2004 – 10 juin 2005).

Le Figaro, 1er févr. 2006, p.32.

AFP du 29 décembre 2004.

Site Internet

www.agoravox.fr/actualites/medias/article/blogs-de-journalistes-la-liberte-10012

www.aix-planetarium.fr/ficimages/Peiresc05.pdf

www.cnn.com/2003/TECH/internet/03/10/bloggers.ap/index.html

www.ikonet.com/fr/blogue/science/perseides-nuit-etoiles-filantes/.

www.inter-ligere.net/article-258922.html

www.journaldunet.com/cc/03_internetmonde/intermonde_blog.shtml

www.lexpansion.com/art/2204.71384.0.html

www.merriam-webster.com

www.nowhereelse.fr/enquete-blogs-france-2010-resultats-41148/enquete-stagueve-hd_thumb-jpg/

www.skyrock.com/common/footer.php?page=chiffres

www.technorati.com

Chapitre III. Le débat public sur le projet de révision de la loi de bioéthique versus la notion de participation

Voir Annexe 1 : Petit lexique de bioéthique.

Le débat public s'inscrit depuis une dizaine d'années dans le processus décisionnel de nombreux pays dont la France. Cette nouvelle tendance est due en partie à la volonté des responsables politiques d'être plus proches de l'intérêt général des individus dans les grandes décisions à prendre. C'est aussi, une manière pour ces responsables politiques d'étayer et de légitimer leurs positions face à une situation donnée[156].

Désormais tout projet ou toute décision qui a un impact sur la vie quotidienne des citoyens ne peut plus se réaliser sans un minimum d'acceptation sociale (Blanc, 2006). Le fait qu'une décision ait été prise dans les formes légales et démocratiques, après débat dans les assemblées tant locales que nationales, n'est plus suffisant aujourd'hui pour que la réalisation de la décision ou du projet puisse être effective sur le terrain.

Dans nos démocraties contemporaines, il est donc nécessaire que les décisions portant sur des choix jugés essentiels soient comprises, discutées, et dans une certaine mesure au moins, acceptées par la population. Cette procédure décisionnelle rend la population plus actrice et participante de la décision. C'est une démarche participative qui oblige désormais les responsables politiques à mieux faire connaître et à soumettre à la discussion les fondements de leurs actions, et à agir avec plus de transparence.

Ainsi, pour Blanc (2006), « La concertation en amont devient une exigence contemporaine de la démocratie ; elle est une condition de l'efficacité. Elle oblige chacun à être meilleur : le décideur quand il doit faire comprendre ses choix, l'ingénieur quand il doit défendre ses solutions techniques, l'opposant qui ne peut plus se contenter d'une orchestration bruyante de l'indignation et du procès d'intention, mais doit dire lui aussi le pourquoi et le comment des solutions qu'il préconise ».

[156]VALLEMONT, S. (2001). *Le débat public : une reforme dans l'Etat,* Paris, LGDJ, coll. « Systèmes », 198 pages.

Le débat se présente alors comme le lieu privilégié de ces réflexions collectives et contradictoires. Par ailleurs, si l'utilité du débat public dans le processus démocratique est sans appel, il est nécessaire, d'en définir, comme le présente si bien Vallemont, le processus de son émergence, sa place dans le processus de décision, les modalités d'organisation du débat, les domaines concernés et les acteurs impliqués.

III.1. Les raisons du recours au débat public : le cas des états généraux de la bioéthique

Cette nouvelle forme de démarche participative n'est pas nouvelle en France. Elle se range dans le sillage de la procédure de 1810[157], conduisant à la déclaration « d'utilité publique » et visant à garantir une protection suffisante du droit de propriété en France. Elle avait pour but de pallier aux limites de cette loi sur l'arbitrage fait entre l'intérêt général et les intérêts privés d'une part et d'autre part entre des intérêts publics différents, notamment ceux des collectivités publiques[158]. Ainsi, ces démarches participatives étaient, dès le départ, réservées au seul domaine de l'aménagement environnemental.

Par la suite, comme le souligne Vallemont (2001)[159], elles ont fait leur entrée dans d'autres domaines, tels que le transport, la santé et la bioéthique, avec la mise en place des états généraux de la bioéthique. Depuis, on assiste à une prolifération de débats sur des questions très variées. Ce fait s'explique par la possibilité que le débat offre, à travers les prises de positions plus ou moins contradictoires des différents acteurs, d'aboutir à des conclusions pragmatiques, satisfaisantes pour les différents acteurs. Parler de débat revient à s'intéresser à ces formes de concertations ou de confrontations d'idées sur des sujets donnés. Dans le mode de démocratie dite participative dans laquelle s'inscrivent de plus en plus de pays, il convient de souligner l'existence de différentes modalités d'exercice de cette participation. Vallemont en dénombre cinq parmi lesquelles il présente le débat public comme la forme la plus aboutie. Pour lui, les trois premiers modes de débat ont un caractère décisionnel qui s'impose aux exécutifs et les deux derniers ont un caractère seulement consultatif.

- La première forme qu'il présente est le référendum national ou local. Pour lui, cette modalité, malgré les apports des évolutions d'internet, reste encore marginale dans son utilisation. Pour cause, le verrouillage dont le référendum peut être victime de la part des autorités d'une part, mais aussi à cause des dérives populistes qui peuvent survenir dans son déroulement[160]. Le grand danger de ce type de consultation réside dans le paradoxe énoncé

[157]Loi du 8 mars 1810 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

[158]*Ibid*.

[159]*Ibid*.

[160]PAOLETTI, M. (1996). « Le référendum local en France. Variations pratiques autour du droit », *Revue française de sciences politique*, vol. 46, n° 6, p. 883-913.

par Madison dans les *Federalist Papers*[161] : la qualité des échanges (possibilité et niveau des discussions) est inversement proportionnelle à la quantité de personnes impliquées dans le processus consultatif. En clair, cette modalité atteint ses limites dès lors que le nombre de personnes impliquées devient très important. Face à ces limites, la tendance serait de faire appel au modèle judiciaire.

- La deuxième forme qui correspond au modèle judiciaire est beaucoup plus formalisée. Ce modèle offre un maximum de garanties par la qualité des débats et par son impartialité. Il se rapproche de la procédure idéale de consultation : l'échange réglé (égalitaire) d'informations et de raisons, la publicité des débats, l'absence de contraintes externes et internes ou du moins leur mise à distance par la procédure, assurent des chances égales aux différentes parties de se faire entendre[162]. Mais la difficulté de ce genre de consultation réside dans le fait qu'il est impossible de le reproduire en dehors de l'arène très particulière qu'est un tribunal. En effet, le débat s'effectue sous les yeux du public, en public, mais non pas avec la participation du public qui reste spectateur. Même s'il présente l'avantage de conduire à des décisions de qualité, il n'inclut pas un grand nombre de personnes et sa divulgation se fait souvent par défaut.

- Le troisième modèle, qui semble présenter les réponses aux limites sur le nombre, est le modèle parlementaire. Ce modèle permet de contrôler et de limiter la décision étatique, en la soumettant à un nouveau mode de légitimation qu'est le consentement des gouvernés. Mais ce modèle reste cantonné au niveau de certains représentants de la population, sans la participation de celle-ci. Même si, à l'origine, les représentants du peuple se devaient de les consulter avant tout vote à l'assemblée, dans la pratique, ce principe n'est pas toujours respecté. En effet, le débat qui se déroule sous les yeux du public est fortement ritualisé, souvent formel, et le débat véritable s'effectue dans d'autres arènes à l'écart du public : groupes parlementaires, commissions[163]. Ces commissions sont régies plus par les principes et intérêts politiques que par le souci de la prise en compte des intérêts généraux.

- Le quatrième modèle qui est un mode de consultation plus institutionnalisé, permet à l'État de demander un avis susceptible de l'éclairer. Ce mode se réfère aux différents conseils supérieurs des acteurs professionnels d'un secteur d'activité (conseil supérieur de

---

[161]Consultable sur le site Internet de la Yale School of Law.
URL : www.yale.edu/lawweb/federal/fed.html. Page consultée le 12 Juin 2009 à 13h.

[162]Loi du 8 mars 1810., *op. cit*., p. 26-27.

[163]ABELES, M. (2000). *Un ethnologue à l'assemblée*, Paris, Odile Jacob, 238 pages.

l'Instruction publique, etc.). Néanmoins, les débats qui ont lieu au niveau de ces différents conseils font l'objet d'information mais n'incluent pas le public.

- Le cinquième modèle est le débat public. Ce modèle apparaît alors comme la solution à toutes les insuffisances des modèles pré-cités. Il constitue une scène ouverte, dans laquelle une plus grande partie de la population est convoquée et informée, où le principe d'équivalence et d'échanges contradictoires est respecté, où la qualité des interventions est de nature à garantir des décisions prenant en compte l'intérêt général des citoyens. Dans la pratique, il se dégage trois types de débats publics.

Premièrement nous avons le débat public préventif. Il est un préalable à la décision et participe à la procédure consultative, comme le rappelle à juste titre le Conseil d'État dans son Rapport public en 1999[164]. Il vise d'abord comme le souligne Vallemont, à éclairer les autorités en charge de la décision et ensuite à améliorer la décision pour désamorcer la contestation possible ou probable qui en résulterait.

Le deuxième type de débat public est appelé le « débat réparateur ». Il relève de l'initiative politique, à la fois dans son lancement et dans ses modalités. Il vise, dans un contexte particulier de crise et par une opération quasi magique, à rétablir la confiance entre gouvernants et gouvernés.

Le troisième type de débat, qui correspond à notre contexte des États généraux de la bioéthique, est ce que Vallemont qualifie de « mélange des deux » types de débats, réparateur et préventif. En effet, le débat sur la bioéthique intervient en 2009, soit cinq ans après la révision de la loi sur la bioéthique de 2004. L'aspect préventif de ce débat transparaît de manière antagoniste à travers d'une part, la pression des grands laboratoires de génétique qui, forts du progrès considérable réalisé par les généticiens, demandent plus de liberté pour la conduite des recherches, et d'autre part à travers la position de l'Église. L'Église considère par les propos de Mgr Rey (2007) qu'il y a une « …mise en scène de la pitié aux dépens de la vérité »[165]. Cette mise en scène se fait dans des situations limites et caricaturales qui visent à imposer à l'opinion publique un « prêt-à-penser » moral. Ces lobbies « généticiens » vont jouer sur la corde compassionnelle et culpabilisatrice avec l'aide des médias et des politiques pour faire transparaître l'idée de l'utilité de l'aménagement des dispositions de la loi de 2004. Ceci, de manière à permettre plus de souplesse pour la recherche en génétique, en particulier

[164]« L'intérêt général », *La documentation française* (1999). Études et document du Conseil d'État, n° 50.

[165]ARDUIN, P-O. (2007). *La bioéthique et l'embryon : Quels enjeux après la controverse du Téléthon ?,* Paris, Éditions de l'Emmanuel, 203 pages.

la recherche sur les embryons. Mais, également, l'affaire du « Téléthon » (que nous développerons plus loin), avec la vague de protestations qui s'en suit, va entraîner l'État dans une dynamique de révision de la loi de 2004.

L'État va donc instituer l'organisation d'un débat à caractère réparateur pour essayer d'endiguer cette protestation. Ces deux exemples cités plus haut, nous montrent que l'État, loin d'avoir décidé par lui-même a été contraint de s'engager dans cette dynamique de révision. Ainsi cette situation semble rejoindre l'avis de Hassenteufel (2011). Il affirme en effet que tout fait social, aussi anecdotique que tragique, peut potentiellement devenir un "problème social" s'il prend en compte l'action volontariste de divers acteurs (presse, mouvements sociaux, partis, lobbies, etc.)[166].

C'est par la mobilisation d'acteurs sociaux que des problèmes deviennent publics et s'inscrivent alors sur l'agenda politique. Dans le cadre de la révision de la loi de la bioéthique, la controverse du Téléthon et le débat qui s'en est suivi, ont été les éléments majeurs qui ont favorisé la mise sur l'agenda politique d'un débat public sur la loi de la bioéthique, à travers l'institution d'états généraux. En effet, du 8 novembre au 9 novembre 2006, la bioéthique française fut le théâtre d'une forte controverse.

La réflexion éthique autour des pratiques promues par l'Association française contre les myopathies (AFM) ainsi que le questionnement sur l'utilisation d'une partie des dons récoltés par le Téléthon qu'elle organise chaque année firent la une des médias en donnant à la polémique une ampleur nationale. Comment une émission comme le Téléthon, qui est organisée depuis 1987 par l'AFM, et qui connaît un succès grandissant, se retrouve au centre d'une polémique nationale?

Pour répondre à cette question, Becker (1966)[167] affirme qu'il est nécessaire de savoir comment un tel fait a été amené à être défini comme un problème social. Il soutient que c'est par le fruit d'un travail d'étiquetage, de labellisation accompli par des acteurs collectifs (qu'il qualifie « d'entrepreneurs moraux »), qu'un fait tout aussi banal devient un problème social et s'invite dans l'agenda politique. Ces acteurs collectifs rentrent en scène dès lors qu'ils sont affectés par une situation donnée, et que cette dernière représente une menace pour leurs valeurs. Ces valeurs sont très importantes pour eux, car c'est au travers d'elles qu'ils perçoivent le monde et qu'ils construisent le monde (Fuller et Myers, 1941).

---

[166]HASSENTEUFEL, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique,* Paris, Arman Colin, Ed. U Sociologie, 320 pages.

[167]BECKER, H-S. (1966). *Social problem : a modern approach*, New York, Wiley, 770 pages.

Mais il ne suffit pas qu'il y ait bouleversement des valeurs pour que cette situation mute en problème social. Il faut que les acteurs concernés prennent la parole et se prononcent sur ces atteintes[168]. Ainsi, le premier acteur à prendre la parole dans la polémique du Téléthon fut l'Église catholique. Cette prise de parole s'est faite à travers les déclarations de certains évêques. Nous citerons trois déclarations qui résument bien toutes les autres. La première déclaration est celle de Mgr Vingt-Trois, archevêque de Paris qui déclarait le 12 novembre 2006 ceci sur Radio Notre Dame :

> « Le Téléthon est une entreprise généreuse. Il a permis de grands progrès, d'abord dans la prise de conscience de l'existence des enfants myopathes et dans leur prise en charge, et ensuite dans la recherche contre la myopathie. Mais cela ne lui donne pour autant pas un chèque en blanc, en particulier quand sont privilégiées des pistes de recherche passant par la destruction d'embryons humains. Que des gens qui financent la recherche de leur propre poche, posent des questions sur les conditions éthiques dans lesquelles elle se déroule, je ne vois pas ce qu'il y a d'extraordinaire. »[169]

La deuxième déclaration nous vient du Cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, le 2 décembre 2006 sur Europe 1 :

> « Ce n'est pas parce que c'est légal que c'est moral. Pour nous, l'embryon humain n'est pas une chose. Un embryon, on ne peut pas le produire, on ne peut pas le détruire, on ne peut pas l'utiliser, on ne peut pas le trier, non, non et non !... Même si la loi le permet, il faut arrêter de faire ça, il y a énormément de donateurs qui le pensent, donc cela met les donateurs dans une situation difficile intérieurement. »[170]

La troisième est celle du Cardinal Jean Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la conférence des évêques de France, le 8 décembre 2006 sur le site de la Conférence des évêques de France sur Cef.fr :

> « Plusieurs évêques ont attiré l'attention, à juste titre, sur un point qui nous fait problème : l'utilisation de cellules embryonnaires pour la recherche. C'est une question grave sur laquelle je me suis déjà plusieurs fois prononcé, en particulier au moment du vote des lois sur la bioéthique en 2004, et encore récemment en juin dernier… Je suis inquiet de voir que tous les garde-fous que l'on met dans le

[168]FULLER, R. et R. MYERS (1941). « The Natural history of a social problem », *American Sociological Review*, n° 6, p. 320-328.

[169]Téléthon 2006, des évêques s'engagent : Pas de chèque en blanc.

URL : www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Telethon-2006-des-eveques-s-engagent-Pas-de-cheque-en-blanc. Page consultée en ligne le 24 novembre 2013 à 20h.

[170]*Ibid*.

domaine pour encadrer la recherche sont sujets à remise en question les uns les autres. La question est redoutable : où allons-nous ? C'est l'avenir de l'homme qui est en jeu. »[171]

Ainsi, en l'espace de deux semaines (du 12 novembre au 8 décembre), pas moins de neuf évêques et cardinaux de France se sont exprimés sur le Téléthon pour défendre la même position : le respect de l'embryon comme un être humain. Pour l'Église, l'utilisation faite des dons pour des recherches sur l'embryon (tri embryonnaire par diagnostic préimplantatoire et recherche sur les cellules souches) pose un grave problème d'éthique et de responsabilité aux potentiels donneurs (Arduin, 2007).

Cette expression des premiers responsables de l'Église catholique de France fut l'élément déclencheur de la réaction des autres acteurs sociaux. Par la suite, c'est toute la communauté catholique qui s'interrogera sur l'affectation de ces dons. Ainsi, le Téléthon qui était perçu par de nombreux catholiques comme un moyen d'exercer la charité, l'une des trois vertus théologales (foi, espérance et charité), fondements de la vie chrétienne, est perçu désormais comme "offensant". En effet, cette transformation dans la perception du Téléthon par les catholiques, est l'étape du *« naming »,* qui correspond à la prise de conscience et à la désignation d'un problème par un groupe d'acteur selon Felstiner, Abel et Sarat (1980-1981).

Suivant les propos de ces derniers, nous constatons que l'analyse des trois déclarations des évêques cités ci-dessus, révèle la présence des deux autres indices de la transformation d'un problème en problème public[172]. En effet, nous voyons qu'après le *« naming »* (réaliser) de l'offense, les auteurs de cette offense sont clairement identifiés : d'abord l'AFM et ensuite les laboratoires de recherche génétique. L'étape de ce que Felstiner, Abel et Sara appellent le *« blaming »* (reprocher) est d'emblée bouclée.

Enfin, les évêques attirent l'attention sur les limites des lois régissant le domaine de la bioéthique et en appellent à des discussions et des rencontres pour un recadrage de la recherche sur l'embryon humain. C'est l'étape du *« claiming »* (réclamer). Ce type de recherche est considéré comme une atteinte à l'un des fondements doctrinaux du catholicisme,

[171]*Ibid*.

[172]ABEL, R.L, W.L.F. FELSTINER et A. SARAT (1980-1981). « The emergence and transformation of disputes : Naming, Blaming, Claiming », *Law and Society Review*, vol. 15, n° 3-4, p. 631-654.

exprimé dans la constitution pastorale *« Gaudium et Spes*[173] *»,* sur les droits fondamentaux de la personne humaine et la perspective du salut.

"En suscitant le débat sur le Téléthon, les évêques de France ont rendu leur voix aux catholiques", titre Laurent Dandrieu dans *Valeurs Actuelles* du 15 décembre 2006. Par ailleurs, plusieurs voix et pas des moindres, vont se lever à travers la société française pour emboiter le pas à l'Église catholique dans la défense du statut de l'embryon.

Parmi elles, nous avons celle d'un des fondateurs du Téléthon : Roger de la Croix. Il déclarait le 10 novembre 2006 dans *Nice Matin* :

> « Le tri d'embryons dénoncé par la commission bioéthique du diocèse de Fréjus-Toulon pose un problème moral. Je ne suis pas catholique pratiquant, disait-il, mais si à l'époque on m'avait dit que l'on irait vers ce type de pratiques, il est certain que j'aurais été moins enthousiaste. Il faudrait que l'AFM se dédouane clairement de cela. »

Le célèbre journaliste et docteur en médecine en charge de la rubrique médecine du quotidien *Le Monde* de 1980 à 2009, déclarait, dans les pages dudit quotidien le 7 décembre 2006 :

> « Les responsables de l'Église catholique n'ont pas tort de rappeler que les enfants sains montrés dans le spectacle qu'est le Téléthon, ne sont en rien des enfants guéris. Une erreur majeure serait ici d'assimiler guérison et tri embryonnaire. Et, sauf à accepter d'entrer dans une phase de régression collective, il importe de maintenir cette distinction. »

Le 4 février 2007, une interview explosive dans le quotidien *Le Monde* du Président du CCNE (Comité consultatif national d'éthique)[174], Didier Sicard, crée une véritable onde de choc dans le monde éthique français. Il déclarait au sujet du tri sélectif des embryons :

> « Osons le dire : la France construit pas à pas une politique de santé qui flirte de plus en plus avec l'eugénisme [...] La vérité centrale est que l'essentiel de l'activité de dépistage prénatal vise à la suppression et non au traitement. Ainsi, ce dépistage renvoie à une perspective terrifiante : celle de l'éradication. »

---

[173]*Constitution pastorale Gaudium et Spes sur l'Église dans le monde de ce temps*, issue du concile œcuménique Vatican II. Approuvée par 2 307 des évêques présents, et refusée par 75 d'entre eux, elle est promulguée par la Pape Paul VI le 8 décembre 1965. Elle est accessible depuis le site de www.vatican.va.

[174]Le CCNE a pour mission d'éclairer les progrès de la science, de soulever des enjeux de société nouveaux et de poser un regard éthique sur ces évolutions. Il stimule sans cesse la réflexion sur la bioéthique en contribuant à alimenter des débats contradictoires au sein de la société sans jamais la confisquer. Il fait participer les citoyens à la réflexion éthique et leur permet de comprendre les enjeux éthiques que soulèvent certaines avancées scientifiques dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Ces voix seront portées soit par les médias à travers des rubriques réalisées en direct sur des plateaux de télévision, soit par des actions moins médiatisées, comme des colloques ou des rencontres organisées par des associations religieuses et laïques. Le rôle des médias transparaît de manière déterminante dans la publicisation du problème de la bioéthique. Cette prise en charge du problème de la bioéthique résulte, selon Combs et Shaw (1972)[175], de la principale logique médiatique de la quête d'une meilleure audience. Selon eux, les médias hiérarchisent les problèmes par ordre d'importance supposée pour l'opinion publique. Ainsi, un problème ne sera médiatisé que s'il est potentiellement générateur d'une bonne audience.

La publicisation du problème de l'embryon et du Téléthon est tout à fait justifiée et cadre bien avec les propos de Combs et Shaw. Tout d'abord, la polémique du Téléthon touche une valeur primordiale des catholiques : le respect de la vie. Les chaînes de télévision peuvent espérer avoir une bonne audience en médiatisant tout ce qui se rapproche de l'embryon, car les catholiques de France représentent 58% de la population selon une étude du CSA en 2012. Ensuite, dans un débat sur la chaîne de télévision LCI le 6 novembre 2006, une consultation montre que 78% de Français considèrent l'embryon comme un être humain et sont fortement intéressés par toutes ces questions sur son statut.

Le troisième pouvoir a joué foncièrement son rôle de contre-pouvoir. En médiatisant la polémique sur le Téléthon, les médias ont favorisé la mise sur agenda du débat sur la bioéthique. Cette mise sur agenda va se concrétiser par l'organisation des états généraux de la bioéthique durant le premier semestre 2009.

[175]COMBS, M.E. et D.L. SHAW (1972). « The Agenda Setting Function of Mass Media », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 36, n°2, p. 176-187.

III.2. Les enjeux des états généraux de la bioéthique

La bioéthique, selon Maljean-Dubois (2006), est un mot polysémique et contesté. Née dans les années 60 aux États-Unis, elle peut être définie comme une « …réflexion pluridisciplinaire, morale et éthique avant tout, sur les implications des sciences de la vie sur la société » (Lenoir, 1997)[176]. En effet, partagée entre la fascination des avancées et des découvertes réalisées en génétique avec leurs lots d'espoirs médicaux et industriels, et les doutes et inquiétudes qui peuvent résulter de leurs dérives éventuelles, la société publique et scientifique réfléchit à un encadrement approprié. Cet encadrement va consister en la définition de règles et de normes qui visent à interdire ou légitimer certaines pratiques. Ces normes et règles sont destinées à inscrire les avancées et découvertes des sciences de la vie dans une certaine éthique, où le respect des valeurs sociales universelles est de mise.

La bioéthique, s'il est bien vrai qu'elle se fonde sur les prescriptions du droit international dans la mesure où il existe un risque d'atteinte à l'identité de l'homme au sens d'espèce humaine, dépend toutefois de la conception de l'éthique suivant les pays et les cultures. Ainsi la bioéthique va se voir affectée par certaines limites, ou pas en fonction des pays, en suivant des critères moraux, religieux et mêmes économiques.

III.2.1. L'évolution de la loi de bioéthique en France et les points de controverses

Les questions et les réflexions sur l'éthique des progrès scientifiques et techniques dans le domaine des sciences de la vie ont alimenté les débats publics depuis le début des années 1980 en France. Ces questionnements ont abouti à l'adoption par la France des « Lois de bioéthique » de 1994. Ces lois ont pour but d'encadrer le développement du progrès biomédical pour la protection des droits fondamentaux de la personne humaine. La loi de 1994 est un premier pas dans l'encadrement des recherches. Elle est l'aboutissement d'un processus débuté dans les années 1980. En effet, alors que la fièvre de la bioéthique, partant des USA, se propageait sur les cinq autres continents, le Président de la République française (François Mitterrand), sur un rapport du Premier ministre (Jacques Chirac), prenait un décret[177] le 23 février 1983 pour la création d'un Comité national d'éthique pour les sciences

[176]LENOIR, N. (1997). « L'Europe, le droit et la bioéthique », *H.G. Espiell Amicorum Liber,* vol.1, p. 642.

[177]Décret n°83-132.

de la vie et de la santé. Ce comité avait pour mission de donner son avis sur des problèmes moraux qui sont soulevés par la recherche dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé, que ces recherches concernent l'homme, des groupes sociaux ou la société tout entière. Il est le résultat de la contestation de certains médecins à l'encontre du conservatisme moral de leur ordre professionnel, suite à la polémique de la légalisation de la contraception et de l'avortement.

Ce comité avait un rôle consultatif. Jusqu'en 1988, les recherches et les essais cliniques étaient strictement encadrés par le Pacte des Nations-Unies relatif aux droits civils et politiques (pacte signé en 1966). Ce pacte interdisait de soumettre une personne sans son libre consentement à une expérience médicale ou scientifique. En 1975, une circulaire a été publiée en France autorisant ainsi des essais sur des volontaires sains pour la mise au point d'un médicament. Mais ces essais étaient strictement encadrés par la législation, au risque pour les instigateurs de ces recherches de subir des poursuites pénales (Art. 318 du Code Pénal).

La recherche médicale et plus particulièrement les laboratoires pharmaceutiques se trouvent ainsi bridés dans le développement de nouveaux médicaments. Afin de réparer le préjudice subi par l'industrie pharmaceutique française, le sénateur Claude Huriet présente un projet de loi (La loi Huriet du 20 décembre 1988) devant la commission des affaires sociales du Sénat en 1988. Il déclarait :

> « Le texte de la proposition de loi qui est soumis aujourd'hui à votre examen répond à un triple souci. Il s'agit de mettre fin à une situation juridique paradoxale, qui, en France, n'assure pas la protection de l'individu, place le médecin dans une situation illégale et qui plus particulièrement porte préjudice à l'industrie pharmaceutique. »

Dès lors, il résumait l'objectif fondamental du premier texte législatif français en matière de recherche biomédicale : définir les conditions légales selon lesquelles une recherche biomédicale peut se faire dans le respect et la protection de l'individu volontaire. La loi Huriet stipule clairement que le consentement de la personne sur qui sont effectuées ces recherches doit être recueilli, après que le médecin lui ait fait connaître l'objectif de la recherche, les bénéfices attendus, l'avis du comité.

Voir Annexe 2: les dispositifs généraux de la Loi Huriet.

URL : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000687778&dateTexte=20131105. Page consultée le 14 avril 2010 à 11h.

Très vite apparaissent des difficultés pour la mise en œuvre de cette loi. En effet, avec l'évolution de la jurisprudence et de la perception de l'importance de la bioéthique pour la population, une modification de la Loi Huriet devient une nécessité. Ainsi, en juillet 1994, elle connaît une première révision qui complète le cadre réglementaire originel de la loi par le rajout de trois nouvelles lois. Notamment les lois N°. 94-654 du 29 juillet 1994[178] ; N°. 94-653 du 29 juillet 1994[179] ; N°. 94-548 du 1er juillet 1994[180]. Ces lois ont pour objectif l'encadrement des avancées médicales et scientifiques afin de protéger les droits fondamentaux de la personne. Ces lois introduisent dans le code civil les principes généraux de protection de la personne humaine et règlementent désormais les secteurs d'activités médicales tels que l'assistance médicale à la procréation ou les greffes. Elles protègent également l'embryon humain et encadrent les pratiques résultant du génie génétique pour préserver l'intégrité de l'espèce humaine qui symbolise la pérennité de l'identité humaine dans le temps.

La loi de 1994 comporte un dispositif assez inédit : il y est inscrit qu'elle sera révisable au bout de cinq ans, ceci afin de prendre en compte les progrès de la science et l'évolution de la société. Il faut cependant attendre 2004 pour que cette révision ait lieu, car certaines dispositions de la loi de 1994 sont longtemps restées lettre morte, faute de décret d'application[181].

Cette révision de la loi en 2004 est motivée sur le volet juridique, d'une part par la déclaration universelle de l'UNESCO sur le génome humain et les droits de l'homme du 11 novembre 1997[182] et d'autre part, par la signature, le 4 avril 1997, de la convention sur les droits de l'homme et la biomédecine élaborée sous l'égide du conseil de l'Europe, et qui entrera en vigueur à la fin de l'année 1999.

---

[178]Loi N°. 94-654 : quant à elle fixe les conditions du don, de l'utilisation et de la conservation des éléments et produits du corps humain. Elle définit en outre les modalités du don, de la mise en œuvre de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic prénatal.

[179]Loi N°. 94-653 : relative au respect du corps humain, elle pose des principes généraux concernant le respect du corps humain, l'étude des caractéristiques génétiques des personnes, la protection de l'espèce humaine et la protection de l'embryon humain.

[180]Loi N°. 94-548 : relative au traitement des données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé, tente, pour sa part, de concilier les exigences de la recherche dans le domaine de la santé avec le nécessaire respect des libertés imposé par la loi « informatique et liberté » de janvier 1978 et le respect du secret médical auquel sont soumis les professionnels de santé.

[181]URL : www2.cnrs.fr/journal/4400.htm. Page consultée le 18 septembre 2010 à 14h.

[182]URL : www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/bioethics/human-genome-and-human-rights/. Page consultée le 18 septembre à 15h.

Par ailleurs, depuis l'adoption des lois de 1994, les techniques médicales et de biologie, notamment de la reproduction, ont évolué à un rythme accéléré. À ce titre, l'exemple du clonage est révélateur de la nature des problèmes, voire des dilemmes, créés par les progrès des sciences de la vie.

En premier lieu, le développement des techniques de clonage reproductif sur des mammifères est venu rappeler une réalité qui est celle de l'imprévisibilité du rythme et de l'ampleur des avancées scientifiques. Ainsi, en 1994, la question du développement de cette technique était largement absente des débats parlementaires tant elle paraissait éloignée du champ des possibles.

En second lieu, le clonage de la brebis « Dolly » en 1997, très largement relayé par les médias du monde entier, a ravivé l'angoisse des opinions publiques internationales. Ces dernières craignaient que la « révolution biologique » ne conduise à des atteintes inacceptables à la dignité de la personne humaine et à sa descendance.

En troisième lieu, les recherches actuellement conduites sur des cellules embryonnaires d'animaux tels que la souris ouvrent, en effet, des perspectives très prometteuses dans la lutte contre certaines maladies encore largement incurables, mais viennent poser néanmoins, avec une acuité nouvelle, la question du « statut de l'embryon humain » (Le Bihan Graf, Salat Baroux, Thery, 1999)[183].

Ainsi, la loi de 2004 est l'occasion pour le législateur de combler un vide juridique concernant les procédures de clonage, en l'interdisant de manière explicite. En effet, la loi de 1994 est muette sur ce sujet.

Sur l'avis de plusieurs institutions nationales, dont le comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, le 11 mars 1997[184] , l'Académie de médecine le 23

[183]GOUVERNEMENT DE LA FRANCE (CONSEIL D'ÉTAT. SECTION DU RAPPORT ET DES ÉTUDES) (1999). *Les lois de la bioéthique : cinq ans après : étude adoptée par l'Assemblée générale du Conseil d'État le 25 novembre 1999*, France, La Documentation française, 337 pages.

[184]Dans son avis du 11 mars 1997, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et la santé, dans la ligne de son précédent avis de 1986, s'est déclaré favorable à l'autorisation des recherches sur l'embryon : « compte-tenu des importantes perspectives dans les recherches thérapeutiques ouvertes par l'établissement de lignées de cellules ES à partir de blastocystes humains obtenus par fécondation in vitro et cultivés in vitro, des dispositions nouvelles prises dans le cadre de la révision de la loi devraient permettre de modifier l'interdiction résultant de l'article L 152-8 du Code de la santé publique. Dans ce but, seuls pourraient être utilisés à des fins de recherches les embryons congelés provenant de dons des couples qui, par consentement écrit, ont abandonné leur projet parental et décidé de l'arrêt de la conservation ».

juin 1998[185], soutenue par la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal (CNMBRDP)[186] , la Commission nationale consultative des droits de l'homme le 2 juillet 1999[187], la loi de 2004 présente un amendement qui dépénalise toute recherche sur les embryons surnuméraires dépourvus de projet parental. Ainsi, face aux nouvelles perspectives thérapeutiques qu'ouvre la recherche sur l'embryon (l'amélioration des techniques d'assistance médicale à la procréation, le traitement des cancers), ces-dites institutions proposent de l'autoriser sous condition d'un strict encadrement afin d'éviter toute dérive.

Par ailleurs et au delà des questions éthiques, juridiques et thérapeutiques, des difficultés d'un autre ordre ont pesé dans la révision de la loi de 1994. En effet, comme le souligne le Rapport d'État de 1999, le maintien de l'interdiction de la recherche sur l'embryon en France se ferait dans un contexte de poursuite de celle-ci à l'étranger (notamment dans les pays les plus avancés dans ces domaines : Royaume-Uni, États-Unis, Australie, ...) et d'accélération de ces recherches par une collaboration de plus en plus importante entre les chercheurs publics français ou issus des instituts de recherche publics français et les entreprises privées de biotechnologie à l'étranger. Ainsi, même si l'on se refusait à mettre en balance avec le principe du respect de la vie dès son commencement, la question du retard déterminant que

[185]Par un avis du 23 juin 1998, l'Académie de médecine s'est également prononcée pour l'autorisation de la recherche sur l'embryon, mais dans le but d'améliorer les techniques d'assistance médicale à la procréation : « il apparaît nécessaire de reconnaître que pour l'embryon, comme tout autre âge de la vie, la recherche sur le processus de fécondation, de cryoconservation et d'implantation de l'embryon est un devoir médical. C'est une condition nécessaire à l'amélioration des thérapeutiques. La recherche sur l'animal est certes utile mais, du fait des spécificités de l'embryon humain, elle ne peut dispenser d'une recherche sur des embryons humains. Comme pour le sujet adulte, cette recherche doit ne plus être limitée au seul bénéfice direct mais être possible dans une finalité de bénéfice indirect. La recherche sur l'embryon humain est capable d'améliorer le pronostic des fécondations extra-corporelles en permettant la reconnaissance des embryons porteurs d'anomalies létales. Ainsi pourrait être diminué le nombre d'embryons implantés et donc le nombre de grossesses multiples dont on sait le danger pour la mère et les enfants... ».

[186]La Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal (CNMBRDP) s'est également prononcée en faveur de l'autorisation des recherches sur l'embryon : « sans transfert de l'embryon et à partir des embryons ne faisant pas l'objet d'un projet parental ou d'accueil, ces recherches, autorisées après avis de la Commission, ne présentent pas de bénéfice direct pour l'embryon et ne peuvent modifier son patrimoine génétique... Il faudra encadrer au maximum la possibilité de recherche sur l'embryon : information complète du couple sur les différentes options pour le devenir des embryons conservés (accueil, études, recherches...) ; consentement écrit du couple et délai de réflexion, autorisation uniquement après avis de la CNMBRDP ».

[187]Par ailleurs, dans un avis du 2 juillet 1999, la Commission nationale consultative des droits de l'homme s'est également prononcée pour la modification du régime fixé en 1994, car « la nécessité de mettre au point les thérapeutiques embryonnaires (et fœtales) requiert des expérimentations ». Elle considère ainsi « que les études devraient être autorisées dans le cas où la recherche se justifierait par une finalité médicale et éthiquement défendable… [Elle] estime que de telles études devraient être conduites sur des embryons surnuméraires qui ne répondent plus à un projet parental et n'ont pas fait l'objet d'un don à un couple stérile, soit sur des embryons excédentaires congelés, non réclamés au terme du délai légal de cryoconservation… [Elle] estime toutefois que des dispositions devraient être prises pour encadrer les études et recherches afin d'éviter toute dérive… ».

prendraient les équipes de recherche françaises, se poserait néanmoins le problème de savoir si l'interdiction des recherches sur l'embryon devrait s'étendre à l'utilisation des cellules souches embryonnaires cultivées à l'étranger et, peut-être demain, aux thérapeutiques développées à partir de celles-ci.

À ces questions, il semble difficile de répondre positivement sans prendre le risque de voir une telle position immédiatement privée d'effet par le départ des chercheurs et surtout par le fait que les malades qui en auront les moyens financiers ne manqueraient pas d'aller se faire soigner à l'étranger.

En résumé, la Loi de 2004, comporte de nombreuses innovations par rapport à celle de 1994. Entre autres : l'interdiction du clonage ayant pour but de faire naître un enfant génétiquement identique à une autre personne vivante ou décédée, la création d'un crime contre l'espèce humaine, l'interdiction du diagnostic préimplantatoire, l'ouverture limitée de la recherche sur l'embryon. Mais les dispositions régissant l'expérimentation sur les cellules embryonnaires humaines vont constituer le point de controverse majeur de ladite loi. En effet, les recherches sur les embryons conduisent d'une part à des applications curatives (traitement du cancer par exemple), et d'autre part à prévenir la transmission de maladies par le dépistage de gènes héréditaires dans les diagnostics prénataux. Dans le premier cas, se pose le problème éthique de la destruction d'embryons qu'entraîneraient les essais cliniques, tandis que, dans le second, se pose de manière actuelle un cas « d'eugénisme »[188], qui consisterait à construire une humanité parfaite, où les individus susceptibles d'être malades se verront ôter le droit à la vie.

III.2.2. Les enjeux de la révision de la loi de la bioéthique de 2004 en France

Les différentes évolutions de la loi de bioéthique de 1988 à 2004 nous présentent un cadre juridique en pleine définition. Ces évolutions juridiques suivent celles des techniques génétiques mais aussi des intérêts de l'espèce humaine : espoirs curatifs et préventifs. Ainsi, s'il apparaît de prime abord que la révision de la loi de 2004 répond à une exigence inscrite dans cette loi, il n'en demeure pas moins que des enjeux beaucoup plus importants sont à prendre en compte dans cette procédure révisionnelle.

En effet, dans les dispositions de la loi de 2004, il est établi d'engager une révision de la loi de bioéthique dans un intervalle de cinq ans. À cette exigence première, s'adjoint une

[188]ARDUIN, P-O., *op. cit*., p. 78-79.

contrainte liée au délai autorisant la recherche sur les embryons conçus in vitro et les cellules souches embryonnaires qui arrive à échéance en 2011 et son lot d'enjeux. Mais, comme nous l'avons souligné, au sujet de la polémique soulevée par l'affaire du Téléthon de 2006, la montée au créneau de l'Église catholique nous révèle l'existence de certains acteurs sociaux qui, pour des intérêts qui leurs sont propres, vont s'inviter dans cette révision. En effet, c'est pour la première fois, depuis 1988, que les sujets qui touchent à la bioéthique sont autant médiatisés et récupérés par certains acteurs de la société, au point d'amener le gouvernement à inviter le public à cette procédure de révision, en instituant les états généraux de la bioéthique.

Ces États Généraux sont une occasion pour le législateur, de consulter les acteurs de la société qui sont en lien avec la bioéthique afin de définir des lois qui prennent en compte les enjeux afférents à ces acteurs-ci. Ces enjeux sont scientifiques, économiques, éthiques, religieux et sociétaux. Sur le plan scientifique, les enjeux sont de deux ordres.

- Premièrement, comme le souligne le rapport d'État sur la bioéthique de 1999, les laboratoires de recherche français risquent de perdre leur compétitivité. En effet, les dispositions de la loi de bioéthique, telles qu'elles ont été définies en 2004, restreignent la marge de manœuvre des chercheurs français par rapports à leurs voisins (USA, Royaume Uni). Ces restrictions entraînent la France dans un retard de plus en plus important, dans ce contexte de mondialisation, où la compétitivité des États et des entreprises se jouent désormais sur le terrain de l'innovation technologique, génératrice de fortes valeurs ajoutées.

- Deuxièmement, ces restrictions sont en mesure de favoriser la fuite des cerveaux français. En effet, les chercheurs peuvent être tentés de s'exiler dans les pays ayant des dispositions plus favorables à la conduite de leurs recherches et expérimentations.

Par ailleurs, ce retard peut avoir des conséquences sur l'économie du secteur de la santé. Les avancées technologiques des pays voisins de la France peuvent être une source d'attrait non seulement pour les malades français en quête d'une thérapie nouvelle plus efficace, mais aussi pour les consommateurs de produits génétiques (les ovocytes, les organes, le marché porteur des embryons numéraires et faussement numéraires). A cela, il convient d'ajouter le manque à gagner que représenterait le marché des couples stériles et homosexuels mus par leur désir d'avoir des enfants. Cette course à l'innovation technologique, doublée d'un but purement

économique des capitaux privés, va entraîner la science dans un processus de marchandisation[189].

Dans ce processus, la finalité thérapeutique des recherches est souvent marginalisée pour des fins économiques. Cette marchandisation de la science va conduire à une chosification de l'homme pour le marché et la science. L'individu est alors évalué comme un producteur (le cas des femmes productrices d'ovocytes) et un consommateur (les couples en recherche d'enfants) de biens matériels. La chosification de l'homme pour des fins mercantiles peut entraîner la cassure de certaines frontières éthiques, que la science ne devrait pas franchir, selon certaines confessions religieuses. Mais comme le soulignent les conclusions de la conférence du *Progresse Educational Trust* le 19 novembre 2008, les conceptions de la bioéthique diffèrent d'une religion à l'autre[190]. Néanmoins, elles s'accordent toutes pour une considération éthique de l'embryon. Il est crucial pour ces dernières de le protéger. Plus particulièrement pour les catholiques, qui sans ambages, le considèrent comme un être humain dès sa conception[191]. L'Église affirme simplement que l'embryon doit être entouré de la dignité et du respect qui conviennent à une personne : "L'être humain doit être respecté comme une personne dès le premier instant de son existence" (instruction de 1987 : *Donum vitae*). La dignité ne s'acquiert pas, elle ne se perd et ne varie pas. Elle se maintient complète et intacte de l'œuf à la mort. Pour cette raison, la doctrine catholique récuse que l'embryon puisse être éliminé, donné (par exemple d'un couple à l'autre) ou abandonné à la recherche. Une fois de plus, l'embryon se place au cœur même de toute polémique liée à la bioéthique. Ainsi, la révision de la loi de bioéthique revêt une importance doublement capitale pour la religion catholique. Le constat fait de la remise en question les uns après les autres des garde-fous qui ont été mis pour encadrer la recherche bioéthique soulève, selon le Cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux, la redoutable question suivante : Où allons nous ?

---

[189]BYK, C (2007). « Le débat bioéthique », *Journal International de bioéthique*, vol. 21, n° 1, p. 28-30.

[190]La documentation catholique, 1999. Chez les Hindous, l'âme entre dans le corps du fœtus vers la 20ème semaine de gestation, et une cérémonie est célébrée au début du 7ème mois. Dans la religion juive, si l'embryon reçoit son âme au moment de la conception, il n'est ni sacré ni inviolable : un avortement peut être décidé jusqu'au moment de la naissance (tant que la tête n'est pas née, ce qui marque le passage au statut d'enfant). La position officielle de l'église anglicane indique que l'embryon a le potentiel de devenir une personne mais qu'il ne l'est pas à l'étape 14 jours (étape clé à laquelle les embryons utilisés au Royaume-Uni à des fins de recherche doivent être détruits). Avant 14 jours, l'embryon est donc protégé mais non sacré et son utilisation à des fins de recherche est acceptable. Selon les lois islamiques, l'embryon est respecté comme un être en devenir et à ce titre il lui est conféré un statut particulier : la plupart des écoles de pensée musulmanes interdisent l'avortement, même avant l'étape de 120 jours au cours de laquelle l'âme est donnée au fœtus.

[191]Instruction de 1987 : Donum vitae est l'instruction romaine de la Congrégation pour la doctrine de la foi sur « Le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation ».

La première réponse que seraient tentés de faire les catholiques, est celle qui concerne la violation de l'intégrité et des droits de l'embryon. Le considérant à part entière comme un être humain en devenir, c'est un manquement grave à l'humanité que de consentir à des expériences sur des embryons qui seront par la suite détruits. Cela va en l'encontre du sixième commandement de la foi chrétienne : *Tu ne commettras pas de meurtre*[192].

La seconde réponse qui jaillirait de l'impulsion de cette foi serait l'exercice du pouvoir divin de création par l'homme. En effet, par les recherches sur le clonage, les chercheurs peuvent donner naissance à des êtres humains, contournant ainsi la prérogative réservée à Dieu. Pour les catholiques, cela équivaudrait à la faute de l'homme qui voudrait être l'égal de Dieu, dans la folie de la construction de la mythique tour de Babel. Cette vision de la toute puissance de la science, que présentent les recherches de bioéthique et véhiculée par les médias, a des conséquences sur la vie sociale. Ainsi, bien que la « Gestation pour autrui » (GPA) ou l' « Assistance médicale à la procréation » (AMP) constituent des espoirs d'avoir des enfants pour bien de couples incapables de procréer (couples stériles et homosexuels), ces procédés nous amènent parfois à repenser et même à modifier nos schémas et nos valeurs sociales. Les repères sociaux et moraux, sur lesquels a été bâtie la société, se trouvent bousculés. Par exemple, il faut expliquer et faire admettre désormais qu'un enfant peut avoir deux mères, pour les cas de couples homosexuels (femme-femme) qui ont des enfants par des inséminations de sperme issu de donneurs anonymes. Mais aussi qu'un enfant peut avoir deux pères pour les couples (homme-homme) grâce aux mères porteuses et aux donneuses d'ovocytes anonymes. Ainsi, des dizaines de milliers d'enfants sont nés aujourd'hui d'une assistance médicale à la procréation avec don de gamètes.

Cette situation présente des limites, car de plus en plus d'enfants nés de ces procédures, une fois devenus adultes, réclament d'accéder à leurs origines. En effet, ces adultes, prenant conscience des normes sociales immuables, entre autres du fait d'être nés d'une mère et d'un père, n'arrivent plus à faire le deuil de l'absence d'informations sur leur géniteur[193]. Ces derniers vont procéder à des démarches pour connaître leurs origines tout aussi légitimes que le désir des couples d'avoir des enfants. Il y a, à ce niveau, un arbitrage nécessaire à faire entre l'intérêt individuel de ces enfants et celui collectif des donneurs à propos de l'anonymat des dons de gamètes. Il apparaît, à travers ces différentes lignes, que la révision des lois de

[192]L'ECOLE BIBLIQUE DE JERUSALEM (sous la direction de) (2003*), La bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2015 pages.

[193]BYK, C., *op. cit*., p. 27.

bioéthique met en contradiction des intérêts et des enjeux différents. Cela est d'autant plus vrai et difficile que la loi de bioéthique est fondée sur des principes en perpétuelles mouvances. Ces mouvances sont étroitement liées à l'évolution des recherches et des mœurs. Cette confrontation doit se faire comme le souligne le rapport final des états généraux de la bioéthique (2009), dans un esprit d'échange et de réflexion collectifs, pour s'accorder sur des principes qui transcendent les intérêt immédiats et individuels[194].

III.2.3. Le déroulement des états généraux de la bioéthique et la mise en perspective de l'action de l'Église

Les états généraux de la bioéthique ont pour vocation de promouvoir la réflexion instruite et éclairée du plus grand nombre sur des questions qui engagent l'avenir des Français. Ils ont pour objectif de dissiper les fausses craintes mais aussi les faux espoirs que peut susciter auprès du public le développement des sciences du vivant. La méthode utilisée tient en quatre mots : informer, former, écouter, débattre[195]. Ils consisteront d'abord à une diffusion claire et lisible des informations sur tous les progrès génétiques et leurs applications, surtout dans le domaine médical, par la mise en place d'un site internet gouvernemental d'information : URL : www.etatsgenerauxdelabioethique.fr.

Voir Annexe 3 : Copie d'écran du site des états généraux de la bioéthique.

Ce site a été conçu non seulement comme un espace d'expression, recueillant notamment l'avis des internautes, mais aussi comme un vecteur d'informations et de formation destinées à un large public. La stratégie de formation, dans un premier temps, consistait à la mise en ligne de fiches pédagogiques sur les différents domaines de la bioéthique, dans une forme et un fond adaptés au grand public. Mais aussi des contenus beaucoup plus détaillés sont disponibles dans la rubrique « Base documentaire et législative ». Le but des ces fiches est de fournir le minimum d'informations dont l'individu profane en bioéthique a besoin pour en saisir les enjeux et participer aux débats. Dans un second temps, les initiateurs du site mettaient à la disposition du public les rapports des différents spécialistes et permettaient le suivi des forums et des débats grâce à des vidéos en différé. Ces actions de formation et d'information, ont favorisé l'appropriation par le public des problématiques bioéthiques. Cette

[194]GOUVERNEMENT DE LA FANCE (MINISTÈRE DE LA SANTÉ) (2009). *Rapport final Etats généraux de la bioéthique,* Paris, p. 5.

[195]*Ibid*., p. 7

étape initiatique d'information et de formation faite, les commanditaires des états généraux de bioéthique, passeront à la troisième phase de leur processus : la phase d'écoute. Par phase d'écoute, ils sous-entendent l'organisation des auditions de la mission parlementaire, engagée dans le contexte de ces états généraux. Ces auditions ont permis de recueillir les avis plus pointus des spécialistes sur les questions de bioéthique. Ont été entendus les praticiens, les chercheurs, les spécialistes des différentes disciplines intéressées par les questions bioéthiques, mais aussi les représentants d'associations et des différentes confessions religieuses. À cet effet, 108 auditions ont été organisées entre le 15 octobre 2008 et le 15 décembre 2009. La plupart de ces auditions ont été retransmises sur le site internet et sur La chaîne parlementaire (LCP).

Outre ces actions, il est utile de signaler l'existence d'initiatives privées d'information, émanant de certains acteurs sociaux. Ces initiatives viennent soit de certaines confessions religieuses, soit de certains citoyens quels que soient leurs milieux sociaux mais aussi de certaines associations qui entendent fournir d'autres sources d'information au public. A cet effet, ces acteurs vont solliciter différents supports d'information : des sites internet et des blogs seront ainsi créés, des émissions portant sur le thème de la bioéthique, des colloques et des séminaires d'information seront mis en place sur toute l'étendue du territoire français. C'est ainsi que l'Église catholique de France prendra une part active dans cette procédure d'information. Elle tient, par ces actions, à éviter ce que le Cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, qualifie de « silence assourdissant[196] », tout ce qui a entouré la procédure de rédaction et le vote de la loi de bioéthique de 2004. L'Église a, dans cette dynamique, procédé à la mise en place d'un blog spécialement dédié à la bioéthique et une rubrique spéciale sur la bioéthique sur le site de la conférence épiscopale de l'Église de France : URL : www.bioethique.catholique.fr et URL : www.eglise.catholique.fr.

Voir Annexe 4 : Copie d'écran de la rubrique de Bioéthique du site de la conférence des évêques de France.

Conjointement à ces actions sur le web, certaines actions beaucoup plus ciblées on été entreprises dans certains diocèses de France. Particulièrement dans le diocèse de Toulon, Mgr Dominique Rey, très vigilant sur les enjeux éthiques contemporains, a mis sur pied en juin 2005 la commission « Bioéthique et vie humaine ». Il souhaitait en effet comme le souligne Arduin (2007) donner une visibilité à la réflexion ecclésiale sur les questions du respect de la vie en visant une perspective d'information et de formation de tous ses diocésains. À cet effet,

[196]Communiqué du 9 décembre 2004.

il procède à la rédaction d'une lettre mensuelle électronique et de notes de vigilance éthique en lien avec l'actualité. Cette lettre est envoyée à toutes les paroisses de son diocèse et à de nombreux fidèles. Dans cette même optique, sur la proposition des évêques de France, 300 délégués diocésains se sont retrouvés à Paris le 13 décembre 2006 pour une journée de formation et d'information sur la bioéthique. Ces délégués ont pour mission de former et d'informer par la suite les chrétiens de leurs diocèses. L'offensive médiatique et de formation, engagée par les catholiques, avec des moyens et des supports qui leurs sont propres, est la résultante de l'action des médias classiques et publics qui ont pour habitude de bouder les communiqués sur des prises de positions éthiques des responsables de l'Église[197].

Les États Généraux à proprement parler vont consister à ouvrir des espaces de discussions et de débats. L'organisation de ces espaces de débats va se faire suivant deux modalités : la tenue de trois forums régionaux et l'organisation de rencontres par les espaces de réflexion éthiques régionaux ou interrégionaux (ERERIR). Comme le souligne le rapport final des états généraux, les trois forums ont été *le point d'orgue*. Ils ont permis aux citoyens et aux membres des trois panels de dialoguer avec des experts, d'entendre les représentants des quatre grandes confessions religieuses, de réfléchir ensemble et de rédiger des avis qui ont été transmis au parlement pour la procédure de vote finale. Ces forums avaient pour objectif de favoriser l'expression claire et démocratique des enjeux qui seront au cœur du débat à l'assemblée, lors du réexamen des lois de bioéthique. Ce fut l'occasion de convoquer à la table de discussion tant les experts que de simples citoyens, avec leurs préoccupations certes simplistes, mais qui s'avèrent déterminantes dans cette procédure de révision. Car, au final, la loi s'applique non seulement au petit nombre de chercheurs mais surtout à la masse des individus qui sont soit les producteurs, soit les consommateurs de ces recherches. Ainsi, chaque forum avait à se pencher sur une problématique bioéthique particulière.

Le forum de Marseille, le premier à être organisé, s'est penché d'une part sur l'identification d'un principe éthique justifiant le maintien d'un régime d'interdiction au sujet de la recherche sur les cellules souches et l'embryon. D'autre part, il a permis des réflexions sur la maîtrise des effets potentiellement eugénistes d'un usage incontrôlé des techniques de diagnostics pré-implantatoires (DPI) et prénataux (DPN).

Le deuxième forum, celui de Rennes, s'est prononcé sur les questions de la parentalité et de la filiation biologique. Ainsi, même si les citoyens ont donné un avis unanimement favorable à

[197]ARDUIN, P-O., *op. cit.*, p. 18-19.

l'ouverture de l'adoption aux couples homosexuels, ils se sont unanimement opposés à la GPA et à l'accès aux couples homosexuels à l'AMP. Sur la question des origines, les réflexions des citoyens ont été marquées de part en part, par un refus du tout biologique et par la référence explicite à l'histoire. Les citoyens proposent qu'un enfant puisse se référer, dans son histoire, à un couple. Ce couple peut être soit le couple qui l'élève, soit celui de ses concepteurs dans le cas de l'adoption par une personne célibataire. En revanche, ils se disent opposés à l'ouverture de l'AMP aux personnes célibataires. Ils n'ont pas jugé utile de préconiser une levée totale de l'anonymat du don de gamètes, car ils souhaitent privilégier l'histoire parentale par rapport à la généalogie biologique.

Enfin le forum de Strasbourg s'est penché sur les questions des greffes et prélèvements d'une part et, d'autre part, sur la médecine prédictive et l'examen des caractéristiques génétiques. Parallèlement à ces trois forums, le comité de pilotage a manifesté sa volonté d'associer les autres régions au débat. À cet effet, le comité a pris la décision de s'appuyer sur les CHU, notamment à travers leurs espaces éthiques régionaux et interrégionaux, pour l'organisation de rencontres d'éthiques. Ces rencontres avaient la particularité d'accorder un large temps de parole aux citoyens présents dans l'auditoire. Une soixantaine de manifestations citoyennes ont été organisées. Cf. Tableau n°15.

Espaces éthiques régionaux	**Nombre d'événements organisés**	**Observations**
Espace éthique de l'AP-HP de Paris.	12	Des séances ouvertes au public ont été organisées avec l'Académie de Médecine.
Espace éthique d'Aquitaine.	7	Débats organisés par chacun des centres hospitaliers de la région.
Espace éthique Rhône-Alpes.	6	Convention constitutive associant les 2 CHU de la région.
Espace éthique hospitalier d'Amiens-Picardie.	6	Mobilisation des étudiants du diplôme universitaire « éthique et santé ».
Espace éthique de la Réunion.	5	Dont un débat sur le thème des « neurosciences ».
Espace éthique méditerranéen PACA.	4	Avec la participation du CCNE.
Espace éthique de Bretagne occidentale.	3	Avec la participation du CCNE.

Tableau 15 : Principaux espaces éthiques organisateurs de débats.
Source : Rapport final des États généraux de la bioéthique.

En définitive, comme le souligne le rapport, ces espaces de débats ont permis aux citoyens de manifester avec force et conviction leur aversion pour les dérives technicistes et eugénistes, potentiellement induites par un usage incontrôlé des techniques biomédicales. La marchandisation et l'exploitation biologique du corps sont unanimement réprouvées. Par ailleurs, l'Église catholique n'est pas restée en marge de tous ces débats, elle y a contribué par l'envoi de participants, mais elle a également organisé ses propres espaces de discussion. Ainsi, de nombreux colloques et rencontres ont été organisés sous l'égide de l'Église.

Parmi eux, nous pouvons citer les plus importants que sont les colloques internationaux de bioéthique qui se déroulent à Paray-le-Monial (ville du centre de la France) et qui sont organisés par l'association chrétienne « Bioéthique et Vie Humaine (Amour et Vérité) ». Ces colloques organisés depuis 1999, représentent depuis une dizaine d'années, le plus grand rassemblement annuel en France sur la thématique de la bioéthique. En effet, ils rassemblent à chaque fois plus de 600 personnes, dont près de la moitié sont des étudiants et des jeunes professionnels. Ces rencontres sont l'expression d'une part de la motivation des laïcs catholiques de prendre part aux débats publics et, d'autre part, celle de la volonté des catholiques de montrer que la bioéthique est l'affaire de tous les citoyens.

Parallèlement à ces espaces, l'Église institutionnelle, par le biais de ses responsables (les évêques), tout comme les autres confessions religieuses, a transmis des documents de synthèses sur les travaux et les réflexions organisés par ses soins. Ainsi, elle a mis à disposition sur le site officiel des états généraux, plusieurs contributions :

- une synthèse des chapitres du livre « Bioéthique : Propos pour un dialogue ». Ce livre est une contribution de l'Église catholique à la réflexion en vue de la révision de la loi relative à la bioéthique – conférence des évêques de France,
- une synthèse sur l'instruction de l'Église catholique « Dignitas Personae » sur les questions de bioéthique,
- une contribution de la Pastorale de la santé et de la famille du diocèse d'Autun, Chalon et Mâcon,
- une contribution des Associations Familiales Catholiques de la Meuse,
- une contribution du Groupe de la paroisse de Sophia Antipolis,
- une contribution du Centre catholique des médecins français.

Ces différentes contributions ont pour objectif d'orienter ou de guider non seulement les participants aux différents forums publics, mais aussi de fournir une documentation plus

précise aux différents spécialistes et aux différentes commissions parlementaires pour le vote final de la loi.

Comme nous le constatons, l'Église catholique a été très active au regard des enjeux importants que revêt ce processus de révision. Ainsi, à travers le lobby des évêques et des associations catholiques, elle a essayé de communiquer sur sa position concernant les différents thèmes de cette révision. Le résultat de ces actions est pour le moins mitigé. En effet, le projet de loi de bioéthique fut adopté le 23 juin 2011 par le Sénat après l'Assemblée Nationale (272 voix pour et 216 contre), par 170 voix contre 157. Ce résultat serré est un peu le reflet de la confrontation des opinions au niveau du public. Ainsi, comme le soulignait le sénateur UMP Alain Milon, « Même s'il est à déplorer que le droit n'ait su évoluer à la même vitesse que la société française, et que le constat sur le plan thérapeutique soit d'autant plus dramatique (car la France n'a pas su ramener l'éthique à la hauteur des bouleversements actuels de la recherche médicale internationale), tout n'est pas négatif dans cette loi. Certaines avancées ont été réalisées ».

III.2.4. Les nouveautés de la loi révisée de 2011 et la mise en perspective des positions de l'Église, du Gouvernement, des citoyens panelistes et le texte final adopté

La loi de bioéthique adoptée le 7 juillet 2011 ne bouleverse pas la donne mais apporte quelques innovations. Pour de nombreux spécialistes, la procédure de révision a « accouché » d'une souris. En effet, il n'y a pas d'avancées notoires dans le texte final adopté par le Sénat. La plausible explication d'un tel résultat résiderait d'une part dans le fait que la bioéthique touche aux fondamentaux de l'être humain. Avancer sur un tel terrain nécessite beaucoup de prudence. Prudence de la part des décideurs, qui savent qu'ils auront à répondre devant l'histoire des conséquences de leurs choix. Une fois de plus, cette révision largement dominée par « l'embryon », a vu planer le spectre de l'eugénisme. Cette hantise des ravages de l'eugénisme « Hitlérien » a été pour beaucoup dans le bridage des changements intervenus dans la loi de 2011.

D'autre part, la démarche participative utilisée dans l'organisation des états généraux a apporté beaucoup de prudence dans le processus de révision de la loi de bioéthique. Pour une fois, les citoyens panélistes, l'Église et même les associations ont eu droit à la parole (même si elle était limitée). Ce fait a, un temps soit peu, changé la donne. Les citoyens ont

quelquefois émis des avis allant contre certains courants d'opinion et certaines préconisations formulées par le gouvernement et certains experts de renom. Ainsi, dans l'adoption de cette loi, les membres de l'Assemblée et du Sénat, avaient en leur possession des informations détaillées et argumentées de diverses origines, de façon à susciter des choix plus ou moins objectifs sur les principaux points de la bioéthique (Le don des gamètes, le don d'organe, la GPA, la PMA, le DPI et DPN, la recherche sur les embryons et sur les cellules du cordon).

La synthèse qui suit provient de l'analyse des différents documents des acteurs ayant participé aux états généraux de la bioéthique, de l'Église (le livre « Bioéthique : Propos pour un dialogue » du Groupe de travail sur la bioéthique de la Conférence des évêques de France) et de la loi définitivement adoptée le 7 juillet 2011.

Voir Annexe 5 : Les nouveautés de la loi de bioéthique du 7 juillet 2011.

- ***Le don d'organes.***

Thèmes	**Don d'organes**
Position de l'Église	Pour le don d'organe, mais avec le consentement du donneur et à titre gratuit et anonyme. L'Église est contre le consentement présumé.
Propositions du gouvernement	Autorisation du « don croisé » en cas d'incompatibilité entre proches : deux personnes, candidates au don pour un proche mais incompatibles avec leur proche malade, « s'échangent » leur receveur respectif si ces derniers leur sont compatibles.
Propositions des états généraux	Pour la légalisation des pratiques de dons croisés et pour l'élargissement du cercle des donneurs. Ils sont contre le consentement présumé.
Dispositifs de la loi de 2011	Le don croisé est désormais autorisé. Limité jusqu'à présent au cercle familial proche, il s'étend désormais aux personnes ayant un lien affectif connu avec le receveur. Pour le consentement présumé (*opting out*) en cas de décès du donneur.

Tableau 16 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet des dons d'organes et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.

(Réalisé par nos soins).

Le gouvernement, les citoyens, ainsi que l'Église, ont réaffirmé à l'unanimité leur adhésion aux principes de gratuité et d'anonymat des dons d'organes, ainsi que la pratique des dons

croisés. Néanmoins, des points de divergences demeurent. Le cas le plus représentatif concerne le principe du *« opting out »* ou le « consentement présumé » en cas de décès du donneur. L'Église, tout comme les citoyens panélistes, y est opposée et souhaite sa modification, contrairement au gouvernement. Au final, le projet de loi a opté pour la position du gouvernement. Les parlementaires ont ajouté un amendement qui doit le rapprocher de ce que les citoyens (et l'Église), ayant participé aux états généraux de la bioéthique, avaient souhaité. La position de l'Église, concernant le don d'organe a été respectée dans sa globalité. Cf. Tableau n°16.

- ***L'anonymat du don de gamètes***

Thèmes	**L'anonymat du don de gamètes.**
Position de l'Église	L'Église est assez réservée, mais elle suppose que le principe d'indisponibilité du corps est préservé dans ce type de don. Elle est aussi réservée sur le sujet de l'anonymat. Elle penche du côté de la levée de l'anonymat.
Propositions du gouvernement	Ouverture d'une possibilité « d'accès à l'identité du donneur pour les personnes issues d'un don de gamètes » : le donneur, sans que ce soit une obligation, pourra révéler son identité.
Propositions des états généraux	Ils sont pour la préservation du principe de l'anonymat du don de gamètes. Car ce principe préserve contre la marchandisation du corps humain.
Dispositifs de la loi de 2011	Le principe de l'anonymat du don de gamète est préservé.

Tableau 17 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de l'anonymat des dons de gamètes et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.

(Réalisé par nos soins).

L'Église, tout en reconnaissant le droit de l'enfant de connaître ses origines, ne se prononce pas clairement sur le sujet de l'anonymat. La loi, sur ce sujet, a tranché en faveur des propositions des citoyens panélistes, qui souhaitaient le maintien du principe de l'anonymat. La loi ainsi définie fait barrière aux propositions du gouvernement, qui voulait donner à l'enfant la possibilité d'avoir accès à des données concernant le donneur, qu'elles soient identifiables ou non. Cf. Tableau n°17.

- ***L'AMP (Assistance médicale à la procréation)***

Thèmes	L'AMP
Position de l'Église	L'Église indirectement est opposée à la technique de congélation. En effet la congélation d'ovocytes suppose la production d'embryons surnuméraires, dont certains seront détruits. L'Église est opposée à l'AMP à cause du nombre d'embryons détruits pour qu'une telle procédure aboutisse. L'Église, par principe, est contre les techniques de l'AMP, elle est par ricochet, contre le transfert post-mortem de l'embryon.
Propositions du gouvernement	Nouvelle définition des modalités et des critères permettant d'autoriser les techniques d'assistance médicale à la procréation et d'encadrer leur amélioration. Ainsi la congélation ovocytaire ultra rapide (ou vitrification) devrait être autorisée. Possibilité ouverte aux couples liés par un pacte civil de solidarité, dès la conclusion de ce pacte, de faire appel, si besoin, à l'assistance médicale à la procréation. On peut le dire autrement : le Pacs ouvre un droit à cette assistance à procréer à condition qu'il ne concerne, comme l'impose la loi française, que « des couples composés d'un homme et d'une femme en âge de procréer ». Le gouvernement souhaite l'interdiction du transfert d'embryon post-mortem en cas de décès de l'homme chez un couple ayant eu recours à une fécondation in vitro. Par ailleurs, le gouvernement souhaite imposer la nécessité de faire preuve d'une vie commune préalable de 2 ans minimum pour les couples non mariés désireux d'avoir recours à l'AMP.
Propositions des états généraux	Ils ne préconisent l'ouverture à l'AMP qu'aux couples « Homme-Femme ». Irrecevabilité pour les couples homosexuels. Ils sont très réservés sur le transfert post-mortem (devant être, selon eux, analysé au cas par cas). En général, ils sont contre[198].
Dispositifs de la loi de 2011	La technique de congélation ultra rapide des ovocytes est autorisée. La finalité médicale de l'AMP est maintenue. L'accès à l'AMP est ouvert aux couples pacsés, mais composés d'une femme et d'un homme. Le transfert post-mortem d'embryons est interdit. Avec une exception pour les femmes veuves à condition que le processus de l'AMP ait été arrêté par le décès du mari. Et que ce dernier ait donné son consentement de son vivant.

Tableau 18 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de l'AMP et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.

(Réalisé par nos soins).

[198]HERVOIS, J. (2011). « Retour sur les états généraux de la bioéthique : une loi satisfaisante pour les citoyens concernés ? ».

URL : www.nufroftsuj.blog.lemonde.fr/2011/12/01/retour-sur-les-etats-generaux-de-la-bioethique/. Page consultée le 30 novembre 2013 à 20h.

En général, l'Église est défavorable à tout ce qui est en lien avec l'AMP. Concernant le transfert post-mortem d'embryons, la loi de 2011, s'est prononcée en faveur des propositions du gouvernement et de la plupart des citoyens consultés. En effet, la loi prohibe le transfert post-mortem d'embryons. Mais elle dispose d'une exception pour les femmes veuves à condition que le processus de l'AMP ait été arrêté par le décès du mari et à la condition que ce dernier ait donné un consentement de son vivant.

Cette disposition de la loi n'annihile pas pour autant, la prohibition du transfert post-mortem. La loi rejoint fondamentalement la position de l'Église, à des cas particuliers près. Par ailleurs, elle s'aligne également sur la position du gouvernement et des citoyens panelistes, en maintenant la clause de finalité médicale comme condition de recours à l'AMP. Néanmoins, elle ne consent qu'un accès limité aux couples pacsés « Homme-Femme », interdisant, comme le souhaitaient les citoyens panelistes l'accès aux couples homosexuels. Le résultat est mitigé par rapport à la position de l'Église. En effet, la loi, même en limitant l'accès à l'AMP, l'autorise pour une frange des couples. Cette autorisation constitue une adhésion aux manipulations sur les embryons, qui est inacceptable pour l'Église. Au final, la loi s'éloigne plus de la position de l'Église qu'elle ne s'en rapproche. Cf. Tableau n°18.

- ***La GPA***

Thèmes	**La GPA**
Position de l'Église	L'Église est contre de la GPA.
Propositions du gouvernement	Le gouvernement est pour la légalisation de la GPA.
Propositions des états généraux	Ils se sont prononcés unanimement contre la GPA.
Dispositifs de la loi de 2011	La GPA reste prohibée. Les dispositifs de la loi sont maintenus.

Tableau 19 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de la GPA et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.

(Réalisé par nos soins).

La loi de 2011 maintient les dispositifs prohibant la GPA en France. Cette disposition satisfait pleinement l'Église et les citoyens panelistes qui se sont unanimement prononcés contre la légalisation de la GPA. Déboutant par la même occasion le gouvernement qui, pour le motif d'endiguer le départ des couples français vers les pays voisins (Portugal, Espagne) où la GPA est autorisée, voulait la légaliser en France. La loi est en phase totale avec la position de l'Église sur la prohibition de la GPA. Cf. Tableau n°19.

- ***La recherche sur les embryons***

Thèmes	La recherche sur les embryons
Position de l'Église	L'Église est opposée aux recherches sur les cellules souches embryonnaires.
Propositions du gouvernement	Le gouvernement ne souhaite pas revenir sur le texte actuel qui donne la possibilité d'effectuer des recherches sur les embryons *"surnuméraires"* qui ne font plus l'objet d'un projet parental. Le gouvernement souhaite supprimer la possibilité de créer des embryons pour l'évaluation de nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation.
Propositions des états généraux	Les individus sont pour le maintien de l'interdiction. Néanmoins ils se sont prononcés « pour » une utilisation des embryons voués à la destruction en l'absence de projet parental, mais sous certaines conditions.
Dispositifs de la loi de 2011	L'interdiction demeure avec l'existence d'une dérogation. Cette dernière, dans bien des cas, permet de déroger au principe de l'interdiction de ce type de recherche. La loi de 2004 est donc maintenue, avec un léger changement sur la durée de la dérogation. En 2004, elle était de cinq ans, mais, avec la loi de 2011, elle est désormais permanente.

Tableau 20 : Nouveautés de la loi de 2011 sur la recherche sur les embryons et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.

(Réalisé par nos soins).

La recherche sur les embryons est un sujet de polémique. D'un côté, nous avons l'Église et les associations de défense de la vie qui sont farouchement opposées à son autorisation. De l'autre, le gouvernement et les citoyens panélistes adoptent une position assez contradictoire. En effet :

> « Dans un exercice d'équilibriste aberrant, la loi pose solennellement le principe de l'interdiction de la recherche sur l'embryon[199] tout en ouvrant la possibilité d'un régime dérogatoire qui casse ce principe… La dérogation n'encadre pas le principe et ne limite pas les coups qui lui sont portés mais organise tout simplement la transgression. » (Arduin, 2007, p.164).

Ainsi, comme le souligne Hervois (2011), c'est de l'hypocrisie de maintenir un principe d'interdiction tout en l'assortissant de dérogations dont l'ampleur aboutirait à le vider de son sens. Ces dérogations concernent les recherches pour lesquelles l'Agence de la biomédicale aura déterminé l'impossibilité de parvenir au résultat escompté sans le recours à des cellules

[199]Code de la santé publique, art. L. 2151-5, premier alinéa.

souches embryonnaires[200]. En définitive, la loi sous ses airs d'interdiction, autorise de façon détournée la recherche sur l'embryon. Cette position est le contre-pied de celle de l'Église. Cf. Tableau n°20.

- ***Les cellules souches de sang de cordon ombilical***

Thèmes	Les cellules souches de sang de cordon ombilical
Position de l'Église	L'Église est favorable aux recherches sur les cellules souches adultes et les cellules du cordon ombilical.
Propositions du gouvernement	Le gouvernement soutient la recherche sur les cellules souches adultes.
Propositions des états généraux	Propose au gouvernement de soutenir ce type de recherches.
Dispositifs de la loi de 2011	La loi est contre la création de banques privées de conservation de cordons ombilicaux, destinée à des greffes autologues (pour soi-même). C'est donc le stockage dans les banques publiques en vue d'un usage allogénique (pour autrui) qui est autorisé.

Tableau 21 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet des cellules souches du cordon et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.

(Réalisé par nos soins).

De manière unanime, l'Église, le gouvernement et les citoyens panélistes conviennent de favoriser les recherches sur les cellules souches du cordon ombilical ou encore celles sur les cellules pluripotentes induites. En effet, ces recherches sont moins problématiques sur le plan éthique que les recherches menées à partir des cellules souches embryonnaires humaines (qui conduisent généralement à la destruction de ces derniers). La loi abonde dans le même sens. Elle va plus loin, par des dispositions, qui promeuvent les recherches alternatives à celles sur les cellules souches embryonnaires. Par ailleurs, elle y adjoint une clause supplémentaire indiquant une interdiction formelle concernant la création d'embryons humains transgéniques ou chimériques à des fins de recherches. Toutes ces dispositions, rejoignent le principe de respect de l'embryon, tel qu'il est préconisé par l'Église, qui trouve sa position plus que jamais en accord avec la loi de 2011 sur le sujet des recherches sur les cellules souches embryonnaires. Cf. Tableau n°21.

[200]HERVOIS, J. (2011). « Retour sur les états généraux de la bioéthique : une loi satisfaisante pour les citoyens concernés ? ».

URL : www.nufroftsuj.blog.lemonde.fr/2011/12/01/retour-sur-les-etats-generaux-de-la-bioethique/. Page consultée le 30 novembre 2013 à 20h.

- ***Le DPI et le DPN***

Thèmes	Le DPN et le DPI
Position de l'Église	L'Église, même si elle admet que la DPN est une pratique éthiquement légitime, voire souhaitable, trouve qu'il subsiste un grave risque de dérive eugénique. Donc, dans l'attente d'une meilleure maîtrise, elle y est opposée.
Propositions du gouvernement	Le gouvernement est favorable à l'autorisation conformément à l'article 20 de la loi (art. L. 2131-1 du code de santé publique).
Propositions des états généraux	Ils préconisent l'exclusion du recours à la DPI pour des raisons de convenance. Les états généraux sont pour le maintien des dispositions de la loi.
Dispositifs de la loi de 2011	Le DPN et le DPI sont maintenus et autorisés conformément à l'article 20 de la loi (art. L. 2131-1 du code de santé publique).

Tableau 22 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de le DPI et DPN et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.

(Réalisé par nos soins).

La loi améliore légèrement les propositions du gouvernement français, en prévoyant notamment que les informations pertinentes devraient être délivrées par le centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal « sauf opposition de la part » de la femme enceinte et non « à sa demande » et que ces informations devraient également être délivrées à l'autre membre du couple. L'Église par principe est opposée au DPI, car cette technique a recours à la manipulation d'embryons, ce qui inévitablement conduit à la destruction de certains d'entre eux. Concernant la DPN, en accord avec les citoyens panélistes, particulièrement sensibles au risque de dérives eugénistes, l'Église s'y oppose et demande sa prohibition. Mais elle n'est pas suivie par la loi qui maintient son autorisation. Cf. Tableau n°22.

III.3. La notion de participation aux débats

Le débat public est une nouvelle manière de faire appel à la participation des citoyens, de lier participation et décision. Comme nous l'avons souligné précédemment, le recours au débat public répond à un besoin pour les autorités publiques de combler un déficit de légitimité du fonctionnement institutionnel et politique. Ainsi, un point d'honneur est mis sur la qualité et la représentativité des citoyens dans l'organisation du débat. Dans le cadre des états généraux de la bioéthique, nous notons que la participation des citoyens et des groupes associatifs, s'est faite à deux niveaux : le niveau formel et informel.

Le premier niveau, que nous appellerons le niveau formel ou officiel, concerne l'invitation par le gouvernement à la table de concertation des acteurs qui sont concernés par la bioéthique : les institutions religieuses, les scientifiques, les citoyens panelistes, les associations, etc. Ces différents acteurs ont pris part aux différentes étapes de la conduite des états généraux : les forums citoyens, la production de rapports à destination du public et des élus (députés et sénateurs), les rencontres régionales. Ces différentes étapes ont été l'occasion donnée par le gouvernement, pour une expression large des opinions sur les questions de bioéthique. Elles ont permis de mettre à disposition des élus et des sénateurs, des documents plus objectifs et rejoignant au plus près la volonté de la plupart des citoyens. Par ailleurs, il convient de noter qu'une concertation qui conduit à la production de rapports, aussi objectifs qu'ils soient, n'est pas en mesure de garantir l'objectivité du choix des élus sur la décision à prendre. Il est de convenance de savoir que la prise d'une décision met en scène plusieurs éléments. Dans le cas de la révision des lois de la bioéthique, nous pouvons énumérer entre autres : le lobby des laboratoires de recherche, le lobby des institutions religieuses telle la religion catholique pour son importance dans l'histoire de la société française, la pression des groupes parlementaires, la pression des associations civiles et la volonté autonome des élus de favoriser un choix plutôt qu'un autre, selon des principes généraux politiques, idéologiques ou partisans et enfin les medias, qui ne sont pas un lobby, mais œuvrent beaucoup pour relayer les positions exprimées sur les blogs.

Mais ce qui nous intéresse particulièrement, c'est la pression que vont exercer les citoyens en dehors de ces cadres institutionnels. C'est ce que nous appelons le niveau informel de participation à la prise d'une décision. Dans ce niveau, la participation des citoyens va se

manifester selon plusieurs modalités et la mobilisation de diverses ressources, matérielles ou symboliques.

Nous présenterons premièrement l'origine de la notion de participation et ses modalités, que, nous utiliserons dans notre travail, et ensuite nous définirons les différentes conditions pour la mise en place d'une action de participation.

III.3.1. L'origine de la notion de participation et ses modalités

Il est intéressant de se pencher un instant sur la définition et le sens du verbe « participer » afin de saisir toute la complexité inhérente à la notion même de participation. Il existe, en effet, deux définitions possibles du verbe participer. Le Petit Larousse précise ainsi qu'il peut s'agir soit d'*avoir part* à quelque chose, soit de *prendre part* à quelque chose. Ces deux définitions se distinguent l'une de l'autre par le degré d'activité (ou de passivité) qu'elles confèrent au sujet. En effet, comme le souligne Colin (1979)[201], le fait d'*avoir part* à quelque chose suppose que l'on « subisse un processus dans lequel on est impliqué », ce qui traduit d'une certaine passivité dans l'action. En revanche, le fait de *prendre part* à quelque chose signifie que l'on « exerce sa part de responsabilité dans la réalisation d'un processus », ce qui suppose au contraire une véritable action positive.

La nuance intrinsèque du verbe tient donc au fait que ce dernier peut se définir de deux manières sensiblement différentes l'une de l'autre. Ses deux définitions se distinguent par leur degré d'activité (ou de passivité) qu'elles supposent dans le fait même de participer. Les interprétations de la participation se distinguent radicalement par la finalité conférée à la participation. Les défenseurs de l'une ou de l'autre de ces interprétations utilisent des arguments aussi valables les uns que les autres et qui dépendent plus largement des objectifs poursuivis et des intérêts recherchés par la participation. Nous pouvons néanmoins prétendre que, la distinction entre les deux définitions du verbe « participer » se retrouve dans le débat entre d'une part les partisans d'une vision instrumentale et passive de la participation, et d'autre part, les partisans d'une vision active qui confère à la participation une dimension transformationnelle.

[201]COLIN, R (1979). « Peut-on institutionnaliser – et quels en sont les méthodes et les moyens – la participation des populations au développement, en tenant compte des différents contextes socio-politiques, économiques et culturels ? », Rapport de la Division de l'Étude du Développement, UNESCO.

Dans le contexte de notre étude, nous pouvons entrevoir aisément la dynamique dans laquelle veut s'inscrire l'Église dans le débat sur la bioéthique. Cette dynamique est plus active et transformationnelle que passive.

Cette notion de participation est un sujet qui a surgi et a fait l'objet d'un grand nombre d'études liées au domaine du développement. Nous nous réfèrerons à deux grands auteurs qui ont énoncé des typologies de participation qui nous serviront à expliciter le sens que nous voulons lui donner. Ces auteurs sont Fortin (1969)[202] et Meister.

Meister (1971) définit la participation comme *"une organisation volontaire de deux ou de plusieurs individus dans une activité commune"*[203] dont ils n'entendent pas uniquement tirer les bénéfices personnels et immédiats. Dans sa conception, la participation est liée à la notion de l'engagement et nous pouvons affirmer que, sans engagement, il n'y aurait jamais de participation authentique. Pour lui, "la participation" ne peut jamais être quelque chose de passif. Il met l'accent sur l'engagement des individus dans la démarche participative, et propose une typologie de la participation basée sur les causes qui entraînent individuellement un acteur ou une personne dans ce processus. Il distingue donc cinq formes de participation résumées dans le tableau suivant. Cf. Tableau n°23.

Formes de participation	**Caractéristiques**
De fait	• non volontaire, • raison de participation : nature d'activités, appartenance familiale (social), l'origine, • objectif : renforcement des coutumes traditionnelles.
Volontaire	• volontaire, • objectif : satisfaction de nouveaux besoins, résistance à un changement.
Spontanée	• objectif : satisfaction des besoins psychologiques ou physiologiques.
Provoquée	• elle est stimulée de l'extérieur, • objectif : adoption d'un ensemble de comportements jugés désirables.
Imposée	• origine interne ou externe • objectif : adoption de normes.

Tableau 23 : Typologie des formes de participation selon Meister (1971).

[202]FORTIN, S. (1969). « La participation et le pouvoir », in *Revue Recherches Sociologique*, Vol. n1-2, Les presses de l'Université de Laval, Québec, 307 pages.

[203]MEISTER, A. (1971). *La participation dans les associations*, Paris, Ed. Ouvrière, 190 pages.

À la distinction de Meister, Fortin propose une typologie basée sur une dynamique systémique ou stratégique de la participation. Ici, il analyse comment des personnes ou des acteurs sociaux cordonnent leurs actions et mettent en pratique leur participation. Il propose également cinq formes de participation. Cf. Tableau n°24.

Formes de participation	Caractéristiques
Activiste	Les comportements d'un individu, le placent en état de solidarité avec d'autres individus.
Intégrative	C'est un ajustement des comportements d'un groupe aux normes préétablies.
Mobilisatrice	Les participants suivent les directives émises par un ou plusieurs leaders.
Consultative	Les membres sont consultés dans le projet de développement.
Décisionnelle	Les participants décident de leurs propre développement.

Tableau 24 : Typologie des formes de participation selon Fortin (1969).

Au regard de ces différentes définitions et positions de certains auteurs et tout en nous plaçant dans la dynamique de notre domaine d'étude (sciences de l'information et de la communication), nous proposons une définition de la participation qui éclairera nos propos tout au long de nos écrits.

> « Ainsi la participation pour nous est la résolution et la résultante constructives des actions de communication qui mobilisent et dynamisent les éléments d'un système (ou groupe de personnes) à s'organiser pour la réalisation d'intérêts communs. »

Cette définition nous fournit d'emblée les conditions nécessaires pour la réalisation d'une modalité de participation. Ces conditions sont les suivantes : l'intérêt commun qui motive la participation, une organisation qui oriente et gère la participation des individus, un système de communication qui relie les individus entre eux dans une dynamique participative et enfin une stratégie qui organise et oriente en un tout les actions individuelles des acteurs qui participent à un projet donné. Toutes ces conditions représentent une partie de celles nécessaires au déploiement de l'intelligence religieuse.

Pour simple rappel :

> « L'intelligence religieuse est la stratégie communicationnelle imprévue qui se dégage de la combinaison d'actions de recherche et de distribution libre de l'information d'un groupe d'acteurs religieux, dans le but d'éclairer et d'orienter les opinions, d'anticiper et de prévenir d'éventuels risques.

Elle permet, par la convergence des individualités, d'atteindre un objectif commun, matériel ou symbolique. Elle consiste en un multilogue ouvert de plusieurs individus mis en réseaux, sans barrière de temps ni d'espace, sans contrôle hiérarchique grâce à l'utilisation des outils numériques collaboratifs. »

La participation est donc la manière dont des individus adhèrent ou prennent une part active ou non au processus d'intelligence religieuse. À cet effet, elle est partie prenante de la stratégie d'intelligence religieuse.

III.3.2. La participation et l'intérêt commun

Tout être humain ne fournit d'efforts que s'il est motivé. Cette motivation peut être considérée comme étant un stimulus qui provoque l'animation, l'activité et la mobilisation des efforts humains. Ce stimulus correspond à un besoin ressenti ou créé. La recherche de la satisfaction d'un besoin crée un intérêt chez la personne concernée et actionne son investissement ou sa détermination dans ce but. Par conséquent, pour Robberechts (1971), s'il n'existe pas un besoin ressenti ou créé chez des individus (ou des acteurs sociaux) et d'action planifiée correspondant à une solution à leur problème (ou satisfaction de leur besoin)[204], et donc un intérêt commun pour eux, ils ne seront pas motivés à s'organiser ni à participer. La motivation apparaît d'ores et déjà comme un déterminant du degré de participation des individus. Comme le souligne Viau (1994), la motivation est un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'une personne a d'elle-même et de son environnement et qui l'incitent à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but[205]. Barbeau (1994) vient en complément de cette définition et souligne, quant à elle, trois types de perceptions qui influencent la motivation d'un individu : « la perception de la valeur de l'activité, la perception de sa compétence à l'accomplir et la perception du contrôle qu'il possède sur son déroulement et ses conséquences »[206]. L'intérêt

[204]ROBBERECHTS, L. (1971). *Essai sur la philosophie réflexive*, Paris, J. Duculot, 376 pages.

[205]VIAU, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire*, Paris, Édition du Renouveau pédagogique Inc, 221 pages.

[206]BARBEAU, D. (1993). « La motivation scolaire » in *Pédagogie collégiale*, vol. 7 n°1 octobre 1993.

La perception de la valeur *:* la valeur que l'on accorde à une activité influence de façon directe notre désir de s'y adonner. Cette valeur est fonction de l'utilité de l'activité (on s'engage rarement dans une activité pour le simple plaisir de le faire. On finit toujours par se demander ce que ça peut nous rapporter.) et du type de but visé. On dénote deux types de buts avoués et non avoués. Ces buts sont soit intrinsèques : satisfaction personnelle ; ou extrinsèques : reconnaissance sociale.).

La perception de la compétence : Il s'agit de l'évaluation qu'un acteur ou individu fait de sa capacité à mener à bien une action ou une activité. Plus cette perception sera positive, plus sa motivation sera grande.

commun qui pourrait ici intéresser l'Église (laïcs et institution) est la défense de sa doctrine sociale en général, mais surtout de sa position sur la sacralisation de tout ce qui touche à la vie et à l'ordre naturel de la création. En effet, pour l'Église, ce domaine est réservé au divin.

III.3.3. Participation et organisation ou groupe de personnes

Pour Morin (1987), « dés qu'une activité ne peut être menée à bien par un individu unique, isolé, par ses propres capacités, se pose le problème de l'organisation »[207]. Nous pouvons souligner que « la finalité du processus de la participation est la communication qui permet la solidarité qui mobilise, regroupe et canalise les énergies individuelles à s'organiser pour la réalisation d'intérêts communs ». Pour lui, il n'y aurait jamais de *participation* sans qu'il y ait une organisation qui serait responsable de la gestion, de l'entretien, de la durabilité d'un projet. S'inspirant donc de la théorie des systèmes en général, il stipule alors que l'organisation est une condition nécessaire à la participation d'un acteur à un projet, à une activité. Suivant les propos de Morin, une organisation peut être définie comme :

> « Un ensemble d'individus, regroupés au sein d'une structure régulée ayant un système de communication pour faciliter la circulation de l'information, dans le but de répondre à des besoins et d'atteindre des objectifs déterminés. »

Cette définition présente l'organisation sous deux aspects : l'aspect des objectifs à atteindre et celui des moyens mis en œuvre pour les atteindre. Crozier recommande, pour mieux appréhender la notion d'organisation, d'y arriver par la définition d'objectifs, par l'instauration d'autorités (pouvoir formellement donné à un individu), de règles de fonctionnement (règlements intérieurs, sanctions, procédures...). Cette conception de l'organisation, nous pouvons la traduire par l'image toute simple, mais très parlante, de l'arbre. Les éléments de Crozier constituent pour nous la sève qui doit être contenue dans un support qui est le bois ou l'enveloppe extérieure de l'arbre. Ainsi, le tronc, les branches, les feuilles constituent les lieux où la sève circule, est utilisée, transformée pour atteindre son objectif qui est la croissance et la production de fruits. Cette image nous introduit dans la typologie des configurations des organisations de Mintzberg. Dans son étude des organisations, Mintzberg a relevé six parties

---

La perception de contrôle : il s'agit de la perception du degré de maîtrise que l'acteur possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité pour lequel il s'engage. Plus ce sentiment est élevé, meilleure est la motivation.

[207]MORIN, E (1987). *Penser l'Europe*, Paris, Editions Gallimard, 222 pages.

fondamentales[208] qui permettent de catégoriser les diverses composantes internes d'une organisation. Ces six parties ne sont, bien entendu, pas toujours présentes dans chaque organisation, mais elles ont pour ambition d'être suffisantes pour catégoriser à peu près toutes les composantes de toutes les organisations.

– *Le centre opérationnel* est constitué par les opérateurs, c'est-à-dire ceux qui réalisent le travail de production des biens ou services proposés par l'organisation.
– *Le sommet stratégique* est intégré par la direction et ses adjoints directs. C'est là que se prennent généralement les décisions stratégiques pour l'organisation.
– *La ligne hiérarchique* intègre les cadres intermédiaires. Elle représente une hiérarchie d'autorité entre le centre opérationnel et le sommet stratégique.
– *Les analystes de la technostructure* représentent ceux qui sont chargés de la standardisation du travail : recrutement, formation du personnel, règlements, programmes de travail,...
– *Le personnel de soutien logistique* correspond à ceux qui aident les opérateurs : nettoyage, restauration, service juridique,...

Enfin, chaque organisation est traversée par une *idéologie,* certains préfèrent le terme de culture. L'idéologie se nourrit des traditions et des croyances d'une organisation. Et c'est ce qui la distingue d'une autre et c'est ce qui insuffle une certaine existence à travers le squelette de sa structure. Ainsi donc, la participation d'un individu ou d'un acteur à un projet ou à une activité, sera fonction de la place de ce dernier dans une organisation.

III.3.4. Participation, communication et interaction

La définition donnée par Goffman (1983) de l'interaction sociale suggère que celle-ci est essentiellement une situation où des individus agissent et réagissent les uns aux autres :

> « L'interaction sociale peut être définie, de façon étroite, comme ce qui apparaît uniquement dans des situations sociales, c'est-à-dire des environnements dans lesquels deux individus, ou plus, sont physiquement en présence de la réponse de l'un et de l'autre. (On peut supposer que le téléphone et le courrier offrent des versions réduites de la chose réelle primordiale. »
>
> L'ordre de l'interaction par Goffman (1983). Textes recueillis par Winkin (1988, p. 191)

[208]MINTZBERG, H. (1990). *Le management, voyage au centre des organisations*, Paris, Éditions d'organisation, 703 pages.

Dans cette situation de présence, les individus agissent, réagissent les uns aux autres, bref communiquent. Il devient alors important pour nous, dans notre étude de la participation de ces derniers aux activités ou projets (blogs), de situer la perspective ou l'approche de la communication dans laquelle elle s'inscrit. Nous adoptons une perspective pragmatique de la communication, c'est-à-dire « une vision du langage comme activité sociale et non comme produit cognitif pur ». (Winkin, 1981, p.85). Selon cette perspective, tout comportement verbal et non verbal est une communication et toute communication influence le comportement. C'est-à-dire que la communication n'est pas seulement la transmission d'une information neutre, elle est un geste qui « fait »[209] quelque chose. Cette perspective pragmatique de la communication nous amène à déplacer notre attention et à « mettre moins l'accent sur les relations de l'émetteur (ou du récepteur) et du signe que sur la relation qui unit émetteur et récepteur, en tant qu'elle est médiatisée par la communication »[210] (Watzlawick, 1972, p.17). La communication prise sous cet aspect, a selon Watzlawick, « le pouvoir de confirmer un être dans son identité »[211]. Cette perception de l'identité de l'autre (le récepteur), est déterminante pour la participation d'un individu à échanger ou même à contribuer à un blog. Elle se réfère à la reconnaissance ou non de l'intérêt commun qui est un élément favorisant la participation, selon la définition de cette notion que nous avons retenue. Goffman abonde aussi dans ce sens car, pour lui, le degré de participation ou d'interaction est fonction de la perception de l'identité d'un blogueur par un autre[212]. Cette interaction est plus complexe, quand il s'agit d'internet (blogs). En effet, avec internet, nous sommes dans le virtuel, et non dans une situation de face-à-face (communication auditive, visuelle et gestuelle).

Pour Klein[213], les interactions sont des faits qui permettent de reconnaître un blog d'un autre site internet. Elle en distingue trois. L'une d'entre elles doit être au minimum présente pour qu'un blog soit reconnu comme tel. La première, la plus usuelle, est l'interaction par commentaires interposés ; la seconde forme d'interactivité est la mise à disposition d'un point de contact avec l'auteur (adresse e-mail, formulaire de contact, livre d'or, etc.) ; enfin, la

---

[209]AUSTIN, J.L. (1970) a élaboré cette perspective des énonciations conçues en elles-mêmes comme des actes. Austin a nommé celles-ci « énonciations performatives » dans son livre *Quand dire c'est faire,* publié aux Éditions du Seuil, 208 pages.

[210]WATZLAWICK, P. (1972). *Une logique de la communication*, Paris, Édition du Seuil, 264 pages.

[211]WATZLAWICK, P. (1978). *La réalité de la réalité*, Paris, Édition du Seuil, 237 pages.

[212]WINKIN, Y. (1981). *Bateson, Birdwhistell, Goffman, Hall, Jackson, Scheflen, Sigman, Watzlawick. La Nouvelle communication*, Paris, Édition du Seuil, 384 pages.

[213]KLEIN, A., *op. cit*., p. 40.

troisième forme d'interactivité prend naissance dans l'interconnexion des blogs. Dans l'interaction par commentaires interposés, la possibilité de commenter et le degré de difficulté de le faire sont tous deux des conditions de succès du blog. En effet, les individus participeront plus à la dynamique "des commentaires" s'il est facile d'écrire sur le blog en question.

III.3.5. Participation et stratégie

Suivant ce que nous avons dit plus haut sur la participation de chaque blogueur, qui est déterminée par l'intérêt commun et le type de liens ou relations existantes entre eux, l'interconnexion qui s'en dégage traduit l'existence d'un fonctionnement commun qui définit le système ou l'organisation. L'approche systémique stipule donc une cohérence dans des relations pour la réalisation d'un but ou d'un intérêt commun. Dans le cas de l'Église, ces interactions des blogueurs chrétiens tendent à argumenter sur la position de celle-ci sur les questions de bioéthique. Cette cohérence nécessite la mise en place d'une stratégie commune.

Pour Charnay (1992), la stratégie suit trois concepts fondamentaux : la stratégie décrit un ordonnancement social : elle est l'art du général, mais se réfère à une hiérarchie sociale et une spécialisation de compétences ; la stratégie décrit une combinatoire : elle est l'art de combiner et de faire concourir des moyens hétérogènes, de réaliser un projet de manœuvre ; et, pour finir, elle est une praxéologie sociale : elle doit combiner son critère institutionnel avec son critère formel aux fins de se définir comme fonction antagoniste[214]. La stratégie résulte fondamentalement de la prise de conscience de la présence des "*autres*" qui, par leurs actions, peuvent entraver ou contrarier la réalisation de l'objectif poursuivi. Elle se réalise au travers des actions réciproques et successives. Charnay propose une définition générale de la notion de stratégie que nous retenons pour notre travail :

> « La stratégie, c'est la fonction rationnellement organisatrice et directrice de la totalité des forces d'entités sociales, dans leurs négations réciproques plus ou moins intensives et non fatalement corrélatives ni équivalentes, négations pouvant s'inverser et conduire à l'union, à la symbiose. » (Charnay, 1992).

Autrement dit, la stratégie est un ensemble de règles ou de principes énoncés par une entité autonome pour, en fonction de ses intérêts et des connaissances dont elle dispose, orienter ses

[214]CHARNAY, J-P. (1992). *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF, 347 pages.

actions dans un environnement donné, spécifier sa conduite vis-à-vis des autres entités (acteurs) avec lesquelles elle est en interaction et organiser l'ensemble des moyens dont elle dispose.Les règles et principes mis en œuvre dans ces trois domaines doivent être cohérents, c'est-à-dire qu'ils doivent tous obéir à une même finalité, un même objectif ou une orientation générale. C'est à ce niveau que transparaît toute la complexité de la mise en place d'une stratégie donnée. En effet, comme le souligne Paulre (1998) :

> « L'acteur n'a que rarement des objectifs clairs et encore moins de projets cohérents : ceux-ci sont multiples, plus ou moins ambigus, plus ou moins explicites, plus ou moins contradictoires... Il serait illusoire et faux de considérer son comportement comme toujours réfléchi, c'est-à-dire médiatisé par un sujet lucide calculant ses mouvements en fonction d'objectifs fixés au départ. »[215]

Le comportement de l'acteur a cependant toujours un sens, observent Crozier et Friedberg, et il y a toujours une rationalité, non par rapport à des objectifs, mais par rapport aux opportunités et aux comportements des autres acteurs. Ainsi, l'acteur est conçu comme faisant en permanence des hypothèses sur le monde qui l'entoure et plus particulièrement sur les autres acteurs du champ. Il interprète leurs comportements, essayant d'identifier leurs intérêts et leurs projets. Très précisément, selon Paulré (1998), tous les individus « … interprètent sans cesse les indications que leur fournissent les comportements des autres pour pouvoir y répondre à leur tour, sachant que les autres font de même et que les autres savent qu'ils le font et qu'eux-mêmes savent qu'ils savent »[216]. Dans ce jeu continuel, les différents acteurs sont en situation d'interdépendance où chacun d'eux ne contrôle qu'une partie du jeu ou de la situation, mais où ensemble, ils ont une parfaite maîtrise de l'ensemble de la situation. Cette interdépendance des actions, selon Paulre (1988), engendre une interdépendance des attentes.

La stratégie et la notion de participation, sont liées et se complètent. Tandis que la stratégie a en charge de combiner et de coordonner les actions des individus pour aboutir à un objectif donné, la notion de participation permet de saisir la manière de faire adhérer ces individus à ces actions coordonnées. La notion de participation est un déterminant non négligeable de la réussite d'une stratégie donnée. La stratégie a besoin de la « participation » pour savoir comment susciter une meilleure adhésion des acteurs aux différentes actions qui sont initiées. La notion de participation a recours à la stratégie pour donner une ligne d'actions claire, globale et coordonnée aux différents acteurs pour la réalisation d'un objectif qu'ils ont en commun.

---

[215]PAULRE, B., *op. cit.*, p. 55.

[216]*Ibid.*, p. 55.

En conclusion, la notion de participation à un débat et la stratégie qui définit la manière de coordonner les actions d'y intervenir sont deux composantes du déploiement de l'intelligence stratégique dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique. Suivant notre conception, l'intelligence stratégique est la capacité d'une organisation ou d'un groupe à coordonner et combiner les actions de certains acteurs (Fortin) dans la réalisation d'un objectif matériel ou parfois symbolique et commun à ces acteurs. Le degré d'adhésion à cet objectif, détermine le niveau d'engagement aux actions menées (Meister). Cf. Tableau n°25 et 26.

Formes de participation	**De fait**	**Volontaire**
Activiste	L'individu se place en état de solidarité avec d'autres individus, par des faits d'appartenance sociale ou de manière naturelle. Indépendamment de sa volonté mais sans y être contraint.	Les individus décident, de manière réfléchie, de travailler de manière solidaire avec d'autres pour la conduite de nouveaux projets.
Intégrative	L'ajustement des comportements se fait de manière naturelle, les individus partagent certaines valeurs. Ces valeurs seront les fédératrices des actions des individus.	Les individus font des efforts pour s'accorder les uns aux autres dans la conduite d'un projet. Adhésion aux normes.
Mobilisatrice	Dans le groupe constitué de manière naturelle, il émane des leaders qui le dirigent. Les directives sont respectées.	Les individus choisissent des leaders, en charge d'émettre des directives pour la bonne marche du projet. Les directives sont respectées.
Consultative	Le groupe, constitué de manière naturelle, est consulté dans la mise en œuvre de projets incluant sa participation. Adhésion plus forte, car c'est pour le bénéfice de la communauté.	Les individus adhérant de manière volontaire à un projet sont consultés dans la conduite du projet. Forte adhésion.
Décisionnelle	Le groupe, constitué naturellement, décide lui-même de la conduite ou non d'un projet ou d'actions à mener. La conduite du projet se fait sérieusement.	Les individus montent de manière indépendante leur projet ou initient des actions. La conduite du projet se fait de manière rigoureuse.

Tableau 25 : Matrice des stratégies de participation commentée 1.
(Réalisé par nos soins).

Formes de participation	Spontanée	Provoquée	Imposée
Activiste	Les individus de manière spontanée vont adhérer à un projet ou action sans pouvoir l'expliquer. Possibilité de désinvolture vis-à-vis des autres.	La participation ou la conduite d'un projet ou d'une action est provoquée, motivée, stimulée par des faits ou des personnes extérieures. Cette stimulation peut garantir une bonne solidarité dans le groupe.	Les individus sont obligés de coopérer, d'agir de manière solidaire. Peut être un obstacle à la coopération.
Intégrative	L'intégration autour de certaines normes préétablies se fait difficilement. Dans ce genre de projets, les actions vont dans tous les sens. Adhésion mitigée aux normes.	Les individus, stimulés, décident de manière volontaire de participer à une action ou un projet, car ils ont saisi, grâce à une personne extérieure, le bien fondé ou l'avantage de cette action pour eux. Adhésion aux normes.	Les individus sont contraints de suivre des normes. Ce caractère obligatoire contribue au respect des normes.
Mobilisatrice	Le caractère spontané de la formation du groupe rend quelquefois difficile la mise en place de directives, car il n'y a pas véritablement de leader dans le groupe.	Les directives qui émanent des leaders désignés du groupe sont respectées, car elles émanent de leaders légitimes.	Les directives sont imposées par les leaders. Risques d'une faible adhésion.
Consultative	Les individus, participant spontanément à un projet ou une action donnée, sont consultés pour la conduite de ce projet. Leur adhésion peut s'avérer être mi-figue, mi-raisin.	Les membres sont consultés dans la conduite des projets ou des actions dans lesquels ils sont impliqués. Adhésion moins forte, car existence d'une influence.	La consultation n'est pas de mise dans une telle modalité où la participation est imposée. L'adhésion est faible.
Décisionnelle	L'intégration autour de certaines normes préétablies se fait difficilement. Dans ce genre de projets, les actions vont dans tous les sens. Adhésion mitigée aux normes.	Les individus, stimulés, décident de manière volontaire de participer à une action ou un projet, car ils ont saisi, grâce à une personne extérieure, le bien fondé ou l'avantage de cette action pour eux. Adhésion aux normes.	Les individus sont contraints de suivre des normes. Ce caractère obligatoire contribue au respect de celles-ci.

Tableau 26 : Matrice des stratégies de participation commentée 2.

(Réalisé par nos soins).

La matrice des stratégies de participation telle qu'exposée est une combinaison des modalités de participation développées par Fortin et Meister.

Dans notre cadre d'étude de la participation des catholiques au processus de révision de la loi de bioéthique, l'Église est donc l'entité centrale qui aura la charge de la fonction organisatrice et directrice des différentes entités. En effet, c'est l'Église en tant qu'institution, qui va déterminer le type de stratégie à adopter pour, non seulement participer aux débats sur la bioéthique, mais aussi savoir de quelles manières ses membres ou acteurs doivent y prendre part de manière individuelle ou groupée. Sa décision, ou ses choix peuvent être guidés par la matrice des stratégies de participation. Cf. Tableau n°25 et 26.

Bibliographie parcellaire

Ouvrages

ABELES, M. (2000). *Un ethnologue à l'assemblée*, Paris, Odile Jacob, 238 pages.

ARDUIN, P-O. (2007). *La bioéthique et l'embryon : Quels enjeux après la controverse du Téléthon ?,* Paris, Éditions de l'Emmanuel, 203 pages.

AUSTIN, J.L. (1970). *Quand dire c'est faire,* Paris, Éditions du Seuil, 208 pages.

BECKER, H-S. (1966). *Social problem : a modern approach*, New York, Wiley, 770 pages.

CHARNAY, J-P. (1992). *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF, 347 pages.

HASSENTEUFEL, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique,* Paris, Arman Colin, Ed. U Sociologie, 320 pages.

L'ECOLE BIBLIQUE DE JERUSALEM (sous la direction de) (2003*), La bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2015 pages.

MEISTER, A. (1971). *La participation dans les associations*, Paris, Ed. Ouvrière, 190 pages.

MINTZBERG, H. (1990). *Le management, voyage au centre des organisations*, Paris, Éditions d'organisation, 703 pages.

MORIN, E (1987). *Penser l'Europe*, Paris, Editions Gallimard, 222 pages.

ROBBERECHTS, L. (1971). *Essai sur la philosophie réflexive*, Paris, J. Duculot, 376 pages.

VALLEMONT, S. (2001). *Le débat public : une reforme dans l'Etat,* Paris, LGDJ, coll. « Systèmes », 198 pages.

VIAU, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire*, Paris, Édition du Renouveau pédagogique Inc, 221 pages.

WATZLAWICK, P. (1978). *La réalité de la réalité*, Paris, Édition du Seuil, 237 pages.

WATZLAWICK, P. (1972). *Une logique de la communication*, Paris, Édition du Seuil, 264 pages.

WINKIN, Y. (1981). *Bateson, Birdwhistell, Goffman, Hall, Jackson, Scheflen, Sigman, Watzlawick. La Nouvelle communication*, Paris, Édition du Seuil, 384 pages.

Revues

ABEL, R.L, W.L.F. FELSTINER et A. SARAT (1980-1981). « The emergence and transformation of disputes : Naming, Blaming, Claiming », *Law and Society Review*, vol. 15, n° 3-4, p. 631-654.

D. BARBEAU, D. (1993). « La motivation scolaire » in *Pédagogie collégiale*, vol. 7 n°1 octobre 1993.

BYK, C (2007). « Le débat bioéthique », *Journal International de bioéthique*, vol. 21, n° 1, p. 28-30.

COMBS, M.E. et D.L. SHAW (1972). « The Agenda Setting Function of Mass Media », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 36, n°2, p. 176-187.

FORTIN, S. (1969). « La participation et le pouvoir », in *Revue Recherches Sociologique*, Vol. n1-2, Les presses de l'Université de Laval, Québec, 307 pages.

FULLER, R. et R. MYERS (1941). « The Natural history of a social problem », *American Sociological Review*, n° 6, p. 320-328.

LENOIR, N. (1997). « L'Europe, le droit et la bioéthique », *H.G. Espiell Amicorum Liber,* vol.1, p. 642.

PAOLETTI, M. (1996). « Le référendum local en France. Variations pratiques autour du droit », *Revue française de sciences politique*, vol. 46, n° 6, p. 883-913.

Rapports

COLIN, R (1979). « Peut-on institutionnaliser – et quels en sont les méthodes et les moyens – la participation des populations au développement, en tenant compte des différents contextes socio-politiques, économiques et culturels ? », Rapport de la Division de l'Étude du Développement, UNESCO.

Documents gouvernementaux

GOUVERNEMENT DE LA FRANCE (CONSEIL D'ÉTAT. SECTION DU RAPPORT ET DES ÉTUDES) (1999). *Les lois de la bioéthique : cinq ans après : étude adoptée par l'Assemblée générale du Conseil d'État le 25 novembre 1999*, France, La Documentation française, 337 pages.

GOUVERNEMENT DE LA FANCE (MINISTÈRE DE LA SANTÉ) (2009). *Rapport final Etats généraux de la bioéthique,* Paris, 51 pages.

« L'intérêt général », *La documentation française* (1999). Études et document du Conseil d'État, n° 50.s

Magazines

La documentation catholique, 1999

Site Internet

www2.cnrs.fr/journal/4400.htm.

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000687778&dateTexte=20131105.

www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Telethon-2006-des-eveques-s-engagent-Pas-de-cheque-en-blanc

www.nufroftsuj.blog.lemonde.fr/2011/12/01/retour-sur-les-etats-generaux-de-la-bioethique/.

www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/bioethics/human-genome-and-human-rights/.

www.yale.edu/lawweb/federal/fed.html

Conclusion de la première partie

La question de cette partie de notre étude est la suivante : « Comment se manifeste l'intelligence issue de l'utilisation des blogs pour un acteur religieux comme l'Église catholique dans le cadre d'un débat public »? Répondre à ce type de problématique nécessite certaines clarifications. Ainsi, il est apparu opportun de définir de manière sans équivoque « l'acteur » principal de notre étude : le blog. La présentation du blog qui a été faite, ne devait pas être une présentation de plus des aspects techniques du blog et encore moins de l'utilité de celui-ci, choses qui ont été largement déjà accomplies. Mais elle devait aider à saisir le blog comme moyen ou médium stratégique de la politique de communication et d'information d'un acteur social. Le blog, appréhendé sous cet aspect, apparaît comme un outil plébiscité par la plupart des internautes grâce à ses caractéristiques : la facilité de sa mise en place, son caractère gratuit et les possibilités techniques qu'il offre etc… Toutes ces caractéristiques intrinsèques au blog permettent d'établir sa fiche d'identité, qui le distingue de manière explicite et la plus objective possible des autres outils disponibles sur internet.

Par conséquence, cette fiche d'identité permet, dans le cadre de notre travail, de guider le choix et la sélection de notre corpus d'étude, d'être plus précis dans le choix des blogs en évitant les confusions et les amalgames avec des sites numériques qui ne seraient pas des blogs. Elle permet également de constituer la matrice qui sera la base de données de nos analyses. Cette matrice sera constitué de rubriques constituées sur les informations fournies par les possibilités de communications que offrent les blogs : les interactions et les connexions entre les blogs. Cette fiche d'identité nous conforte dans le choix du blog comme objet d'étude dans la détermination d'une stratégie du numérique pour un acteur de la société. En effet, le blog comme bien des études et des travaux l'ont démontré auparavant, est un véritable média dans le sens de Balle, c'est à dire un outil relationnel.

Néanmoins, le saisir dans une dimension relationnelle, fait de lui un outil qui transcende la communication. Le blog agit sur la communication en y introduisant une dimension stratégique qui transparaît dans la construction et l'organisation des liens, des hyperliens et même dans le choix des plates-formes de diffusion. Dès lors, l'utilisation du blog, en tant qu'outil stratégique de communication, s'intensifie. Ainsi on assiste à une utilisation et une récupération du blog par plusieurs acteurs sociaux. L'exemple de la sphère politique est le plus probant : stratégie électorale, les vents de révoltes et de révolutions dénommés « le

printemps arabe », où l'organisation et la mobilisation des blogueurs ont entraîné la chute de certains gouvernements et de certains dirigeants. De visu, d'autres exemples montrent que certaines organisations civiles ou idéologiques ont trouvé dans le blog le moyen de faire pression sur les gouvernements dans le but de faire annuler ou de modifier certaines décisions. Il n'y a pas de doute que ces résultats sont liés aux caractéristiques des blogs présentées ci-dessus. Mais, récemment, des institutions religieuses, telle l'Église catholique, se servent de plus en plus de ce média pour réaffirmer leur présence et défendre leurs points de vue dans un monde où la fièvre du modèle participatif gagne de plus en plus de démocraties. Ainsi l'Église catholique de France va se mettre à utiliser le blog. Cette utilisation du blog se fait suivant un objectif bien défini avec la particularité de l'Église dans son fonctionnement et son histoire.

La stratégie mise en œuvre pour l'utilisation de cet outil, nous la désignons par le terme d'« Intelligence stratégique ». Elle est un processus communicationnel, qui consiste à coordonner et à combiner les actions de circulation d'informations, de différents acteurs de la société, pour la réalisation d'un objectif commun. Elle se traduit par la mise en réseau de ces acteurs, sans barrière de temps et d'espace, sans contrôle hiérarchique quelconque grâce à l'utilisation des outils numériques collaboratifs. C'est un processus qui peut être utilisé dans un but préventif en détectant, en amont d'une action, les bonnes pratiques à initier pour permettre un réseautage efficient des différents acteurs. Ce processus peut servir également à évaluer une politique de collaboration numérique qui à eu lieu dans une action donnée. Ce processus peut servir tout au long d'une action donnée à un réaménagement graduel de la stratégie de communication mises en place.

Elle permet, par la convergence des individualités, d'atteindre un objectif commun, matériel ou symbolique. Elle consiste en un multilogue ouvert de plusieurs individus mis en réseaux, sans barrière de temps et d'espace, sans contrôle hiérarchique quelconque, grâce à l'utilisation des outils numériques collaboratifs. Elle se repose sur les dix (10) principes qui en déterminent l'émergence dans une structure ou une organisation religieuse.

Ces principes sont : un tout émergent ou la création d'un nouveau niveau de complexité d'échange ; un espace d'échange « holoptique », où les membres perçoivent en temps réel les agissements de tous ; un objet commun autour duquel se construit les actions individuelles de chaque membre du groupe ; une architecture polymorphe qui présente une réactualisation continuelle des relations entre les membres ; une organisation dans laquelle s'établit un inter-apprentissage des membres ; des échanges basés sur le don dans une perspective d'auto-

enrichissement mutuel ; un système d'information qui soutient tout le processus d'intelligence stratégique en permettant une interpénétration permanente avec le cyberespace ; et enfin, un des bénéfices majeur que tire le membre est son développement personnel. Tous ces principes, le blog ainsi que son espace (la blogosphère), les remplissent. Le blog présente, dans son fonctionnement et dans sa structure technique, des potentialités qui sont d'ordre à favoriser l'émergence et le déploiement d'une stratégie communicationnelle, donc d'une intelligence stratégique dans une situation donnée. Ainsi, le positionnement conceptuel de l'intelligence stratégique que nous avons adopté, comme la combinaison de l'approche systémique et stratégique, nous permet de dégager des indicateurs qui nous aiderons à établir et à analyser le fonctionnement systémique de la blogosphère catholique dans la révision de la loi de bioéthique : les acteurs, les objectifs et les moyens mis en œuvre. Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique initiée par le gouvernement en 2009, l'importance des enjeux pour les différents acteurs a conduit à une grande mobilisation de ces derniers dans les différents espaces de débats. Ainsi l'Église, les associations civiles, les chercheurs, ainsi que la société civile, ont répondu présents. L'explicitation de la blogosphère catholique dans une approche systémique, nous conduira à la compréhension et à la modélisation des stratégies du numérique qui se sont mises en œuvre avant, pendant et après les États Généraux de la bioéthique. La notion de participation nous aidera à saisir l'ampleur et les différentes modalités de cette implication de ces différents acteurs de la blogosphère catholique.

Cette stratégie sera aussi, fonction des modalités d'implication de l'Église institutionnelle dans cette dynamique révisionnelle. Elle a, en dehors des espaces conventionnels ouverts par le gouvernement, institué des espaces de débats parallèles. L'objectif était de donner plus d'espace de discussion et d'information aux citoyens. Elle a également mis en place des journées d'information et de formation de ses membres pour leur donner des informations et des connaissances objectives sur la défense des points qu'elle juge primordiaux.

Deuxième partie : Systémique de la participation de l'Église catholique dans les débats de société

Le cadre conceptuel et épistémologique planté, nous sommes en mesure d'évoluer dans notre travail. En effet, savoir ce que représente « le blog » ainsi que le sens que nous donnons au concept d' « intelligence numérique » nous fournissent des moyens pour avancer dans la résolution de notre problématique.

Cette deuxième partie de notre étude va consister à présenter dans un premier temps la méthodologie de constitution de notre corpus qui sera fondée sur le caractère mouvant du terrain d'étude des blogs. Ce corpus sera constitué grâce à une méthode d'échantillonnage spécifique de blogs ainsi que par la constitution de matrices de données.

La seconde étape dans la résolution de notre problématique sera l'étude du caractère interactif des blogs en tant qu'objet social. En effet, le blog n'existe que par ses relations, il perd son sens s'il est isolé. Nous développerons, dans cette étape, les approches systémique et stratégique, nécessaires dans l'exploitation des données et des indicateurs relationnels que nous dégagerons de nos matrices.

Enfin, tout en présentant les modèles de stratégies de l'Église catholique qui se dégagent au cours du processus de la révision de la loi sur la bioéthique, nous les évaluerons et proposerons des ébauches de stratégie a priori performantes pour de futures participations de l'Église à des débats sur Internet.

Chapitre IV. La blogosphère un terrain d'étude mouvant nécessitant une posture méthodologique particulière

> Le chercheur confronté à des terrains mouvants est amené à adopter des aptitudes nouvelles tant en termes techniques (un corpus mouvant exige de nouvelles formes de récolte d'informations incluant un archivage particulier) qu'en terme de posture de recherche (inclure le mouvement dans la continuité) (Klein, 2007).

Mener une étude sur les blogs demande des choix de méthodes spécifiques. En effet, les caractéristiques intrinsèques de la blogosphère imposent aux chercheurs des attitudes nouvelles qui sont spécifiques à la problématique à résoudre et aux données à mobiliser et à organiser pour y parvenir. Ces caractéristiques sont de quatre ordres : la fugacité et la complexité de la blogosphère mais aussi la diversité et le nombre important de blogs qui la composent.

IV.1. Le nombre de blogs, leur diversité ainsi que la problématique de réseaux, instigateurs de la méthodologie atypique de sélection des blogs

Mener une étude sur les blogs demande des choix de méthodes d'échantillonnage et de sélection spécifiques. La particularité du blog nous a amenés à sortir des méandres des techniques habituelles d'échantillonnage (par quotas, stratifiées, systématiques, aléatoires) pour adopter une méthode atypique mais qui respecte une objectivité scientifique. En effet, le grand nombre de blogs (environ 15 à 20 millions, selon une étude de Technorati en 2010), leur diversité ainsi que leur complexité sont autant de contraintes à résoudre dans la constitution d'un échantillon digne d'étude.

IV.1.1. Les contraintes liées à la particularité de la blogosphère

Dans cette partie, nous présenterons les choix que nous avons dû faire pour aboutir à un corpus le plus représentatif possible de la blogosphère catholique. Les choix opérés sont tributaires de certaines caractéristiques intrinsèques de la blogosphère. Ces caractéristiques, nous les avons regroupées en trois groupes : la complexité de la blogosphère qui nécessite une différentiation nette du blog par rapport aux autres outils numériques ; la diversité des blogs qui demande une typologie appropriée à notre contexte d'étude et le grand nombre de blogs qui nous a conduit à préférer l'aspect qualitative informationnelle du blog à l'aspect quantitatif qui s'avérait être laborieux à établir.

IV.1.1.1. La complexité de la blogosphère

La première des contraintes que nous avons résolue est celle de la complexité. Cette complexité se traduit par la difficulté de différenciation à faire entre le blog et les autres outils du web. Cette différenciation qui doit nous permettre un choix de « vrais blogs » a été amplement détaillée dans le chapitre I de la première partie de notre travail. Le blog a été appréhendé dans tous ses aspects : socio-technique et communicationnel. Cette étape est essentielle pour nous aider dans le tri des outils du web.

IV.1.1.2. La diversité des blogs

La contrainte de la diversité sera résolue par une typologie adéquate des blogs. Cette typologie doit tenir compte de l'orientation que nous avons adoptée dans la résolution de notre problématique de départ. Cette résolution se focalise sur deux points essentiels : le thème de la révision de la loi sur la bioéthique et l'étude de la systémique des liens et des relations des blogs de bioéthique avec leur environnement. En effet, plusieurs modes de classification des blogs ont déjà été élaborés.

Ces modes de classification varient selon leur contexte et leur utilité. Selon Klein, le premier réflexe de classification de la blogosphère a été de distinguer les productions selon les techniques utilisées[217]. Ainsi, au vocable blog, se sont rattachés ceux de photoblog (pour les blogs à vocation principalement photographique), de vidéoblog, de radioblog ou encore de moblog (blog mis à jour à partir du téléphone mobile). De nos jours, avec l'évolution de la technologie des plates-formes de création, un blog regroupe à lui seul toutes les techniques de diffusion possibles (son, image, vidéo, texte) et est accessible aussi bien à l'aide d'un ordinateur que d'un téléphone portable. Cette typologie n'est pas adéquate à notre étude. A la suite de cette tentative, comme dans bien des problématiques de recherche, les critères socio-démographiques sont souvent utilisés pour classifier les blogs. L'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle des blogueurs engendrent ainsi une classification par usagers. On parle alors de blogs de jeunes, de journalistes, d'artistes, de femmes, de politiciens etc... Néanmoins, comme le souligne Klein[218], il faut composer avec le fait qu'il n'est pas toujours possible d'identifier l'auteur du blog. En effet, la détermination du profil du blogueur dépend de ce qu'il veut bien dire ou laisser transparaître. D'autre part, un blogueur peut revêtir plusieurs « statuts sociaux » (artiste, enseignant et père de famille), affaiblissant de ce fait la pertinence des catégories.

Enfin, le système de classification axé sur les thématiques des contenus des blogs, bien qu'étant celui dont l'application est la plus large, ne convient pas pour notre étude. En effet, la thématique de notre travail est d'ores et déjà déterminée. Nous étudions les blogs qui communiquent sur la bioéthique. Donc procéder par la thématique revient à une mono-typologie. L'inadéquation des différentes typologies à notre objet d'étude, nous conduit à en déterminer une qui prendrait en compte sa spécificité.

---

[217]Klein., *op. cit*., p. 44-45.

[218]*Ibid.,* p. 45.

Ainsi, nous avons opté pour une classification suivant les différents acteurs qui interviennent dans la procédure de la révision de la loi sur la bioéthique. En effet, ladite révision intervient six ans après la dernière révision (2004) de cette loi adoptée en 1994 en France. Elle vise une adaptation de la législation à l'évolution de la science, du droit et de la société. Elle consiste donc à consulter un large panel d'intervenants, constitué d'organismes, d'institutions ainsi que de simples citoyens, afin de parvenir au consensus le plus large possible sur des sujets souvent complexes. Ainsi, nous verrons fleurir plusieurs blogs, qui se veulent être l'écho non seulement des intervenants, mais aussi de personnes qui n'auront pas l'occasion d'être consultées. Le choix des blogs étudiés sera guidé par ce souci de prendre en compte un maximum d'opinions.

Nous avons déterminé quatre types de blogs. Cette catégorisation répond au principe d'influence. Notre souci est donc de convoquer à la table de notre recherche, les acteurs susceptibles d'avoir une influence, ou un impact sur la procédure de révision. Comme le souligne Neveu (1999)[219], certains acteurs sociaux sont capables, par le traitement qu'ils font d'une situation donnée, de la transformer en un enjeu de débat public, voire de faire basculer une situation donnée. Pour ce dernier, ces acteurs qui sont exhaustivement : la presse, les mouvements sociaux, les partis politiques, les lobbies (religieux), les intellectuels, vont par l'influence que leur confère leur statut, mobiliser et même peser, par leur actions volontaristes ou non, sur l'opinion publique.

Le premier type concerne les blogs des journalistes qui ont en charge l'aspect communicationnel. Ils sont le relai des informations sur le thème de la bioéthique, des différentes échéances dans la procédure de révision mais aussi de la propagande faite pour une position donnée. Ils sont des acteurs influents dans ce processus.

Le second type est constitué des blogs politiques, en charge de décider, par les différents votes à l'assemblée et au sénat, de l'adoption d'une loi ou de sa révision. Ils défendent des intérêts qui sont les leurs ou ceux de leurs électorats.

Le troisième représente les blogs de scientifiques qui vont, par leurs recherches ou leurs écrits, soutenir et légitimer certaines positions. Ils sont d'autant plus importants que la révision de la loi sur la bioéthique concerne surtout l'autorisation de certaines recherches scientifiques jusqu'alors interdites.

[219]NEVEU, E. (1999). « L'approche constructiviste des problèmes publics. Un aperçu des travaux anglo-saxons », Études de communication, La médiatisation des problèmes publics, n°22, p. 42.

Enfin, le quatrième groupe fait référence aux blogs dits d'associations ou de citoyens qui représentent cette force mobilisatrice de manifestants, capable de descendre dans la rue pour s'opposer à une décision.

IV.1.1.3. Le nombre important des blogs

Après de nombreuses recherches effectuées sur les statistiques concernant les blogs, il s'est avéré qu'il n'existe pas de statistique sur le nombre de blogs traitant d'une thématique donnée. En effet, le caractère « libre » associé au blog, permet à un auteur de communiquer sur des thématiques variées. Il est alors difficile, comme nous l'avons souligné, d'estimer le nombre de blogs qui communiquent sur la bioéthique. Nous avons choisi d'aboutir à un nombre raisonnable de blogs pertinents et ayant une bonne qualité informationnelle en utilisant notre connaissance de la création et du fonctionnement du web et des blogs.

Ces différentes contraintes ont guidé le choix d'une procédure qui prend en compte certes les difficultés d'un tel terrain d'étude mais qui suit également les pistes de solutions sans aucune exhaustivité que nous avons déterminées. Ainsi, la procédure de sélection pour laquelle nous avons opté ne suit pas les techniques d'échantillonnages classiques, comme nous l'avons signifié plus haut. Nous avons opté pour une méthode plus pragmatique qui suit les critères de recherche d'informations sur internet. En effet, si la recherche sur internet doit suivre (en théorie) une procédure bien établie (détection des besoins, ciblage des moteurs de recherche, tri et sélection des sources d'informations), dans la pratique, nous sommes bien loin de ces techniques purement issues des séances de certains consultants et formateurs à destination de cadres de certaines entreprises. Dans les faits, nous constatons qu'un individu à la recherche d'une information, dans cette société humaine soumise à la règle « du temps, c'est de l'argent », a tendance à se connecter sur internet et à lancer sa recherche dans le premier moteur de recherche qui se présente à lui. Ainsi donc, nous avons choisi de présenter une démarche inspirée par ce pragmatisme. Elle se présente en trois étapes principales.

La première consistera en une recherche pure et simple sur internet par le moteur de recherche Google, ensuite nous procéderons à une deuxième sélection qui nous permettra, par les liens de premier niveau, d'étoffer le nombre de nos blogs et enfin, nous ferons une dernière sélection par les liens de second niveau vers d'autres blogs, pour en arrêter la liste définitive qui nous servira dans notre travail.

IV.1.2. Le choix de Google et les limites de sa procédure de présentation des résultats : le référencement, le positionnement

Selon une étude publiée par *Médiamétrie-eStat*[220], en 2012, il existe quatre principaux types d'accès aux informations sur le net : en premier, nous avons les moteurs de recherche, ensuite viennent les accès directs qui consistent à rentrer directement les adresses des sites dans les navigateurs internet, les liens externes, entres autres les annuaires de sites, et enfin les autres accès qui n'entrent dans aucun des trois précédents. Dans cette étude, *Médiamétrie-eStat* procède à un classement CyberStat de 13 groupes et 52 sites internet. De ce classement, il ressort clairement qu'en 2012, les moteurs de recherche représentent 50,70% des accès aux sites Internet. Au total, plus d'une visite sur deux proviennent des moteurs de recherche. Cf. Graphique n°2.

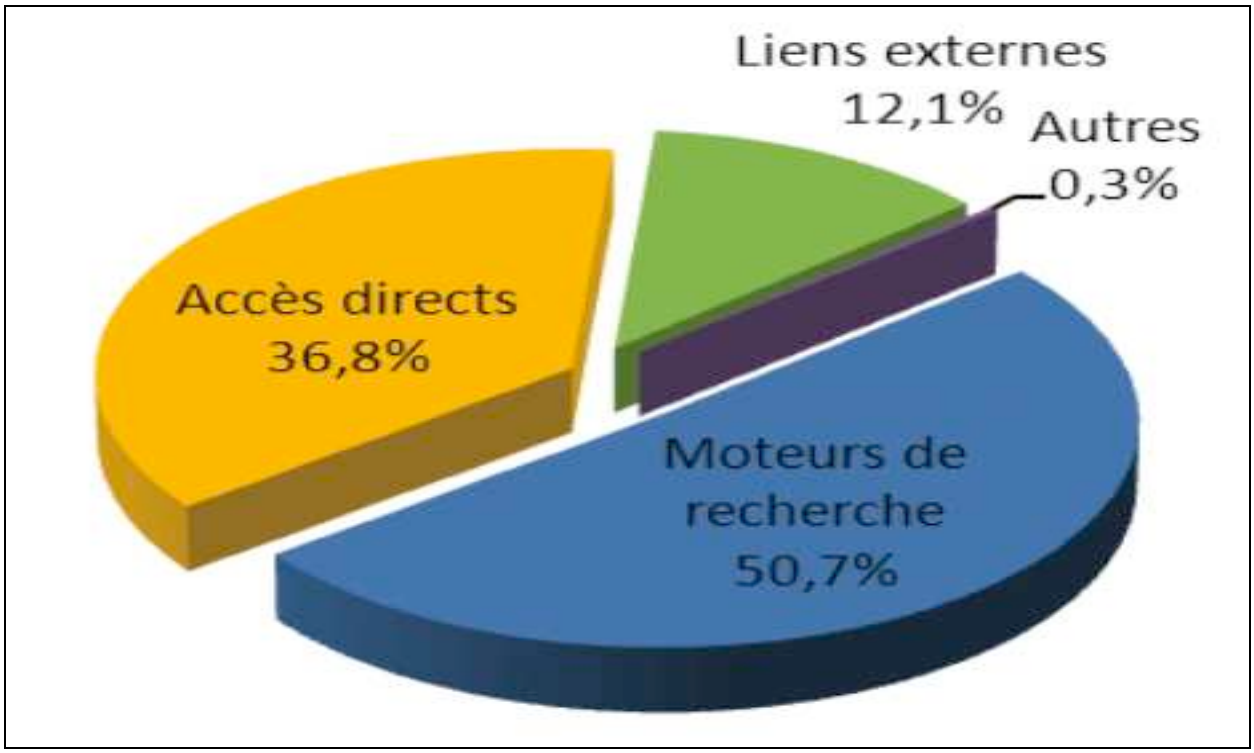

Graphique 2 : Répartition des visites selon le type d'accès.
Source : Classement CyberStat-Juillet 2012.

Parmi ces accès, plus de 9 sur 10 proviennent de Google (93,5%). Ainsi Google demeure de loin le moteur de recherche le plus utilisé devant Bing (2,2%) et Yahoo (0,9%). Ces chiffres, sans autant donner dans l'absolu, car résultant de statistiques, nous ont conduits au choix du

[220]URL : www.mediametrie-estat.com.
Page consultée le 7 décembre 2012 à 17h.

moteur de recherche Google comme lieu d'accès à la première étape de notre sélection de blogs. En effet, pour un individu recherchant une information sur la bioéthique, il est plus que probable (une chance sur deux) d'utiliser un moteur de recherche et en plus d'avoir recours à Google (93,5% de chance). Cf. Graphique n°3.

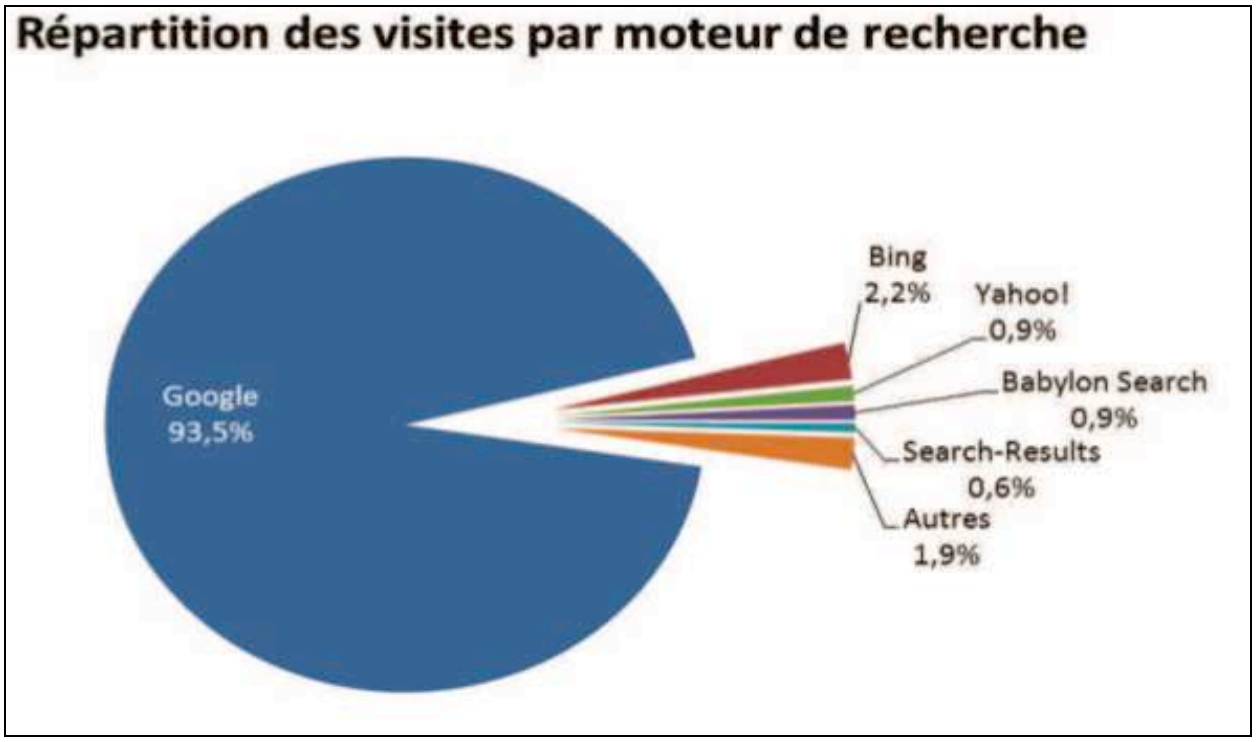

Graphique 3 : Répartition des visites par moteur de recherche.
Source : Classement CyberStat-Juillet 2012.

L'utilisation de Google comme outil dans notre première phase de sélection implique indirectement les caractéristiques que nous retenons pour le choix de nos blogs. S'il est vrai que nos intentions ne sont pas motivées par cet état de fait, il est indéniable que le choix de Google teinte d'une certaine subjectivité notre corpus de recherche. Ainsi, nos critères ne sont pas forcément les critères objectifs comme le nombre de visites ou la fréquence des mises à jour, mais plutôt les critères utilisés par Google pour la présentation des résultats des recherches. En effet, notre première étape de sélection consistera à rechercher les blogs qui communiquent sur la bioéthique en France. Pour cela nous avons commencé par faire des requêtes avec les termes issus d'un thésaurus que nous avons déterminé et qui regroupe les mots en fort lien avec la bioéthique. Ce thésaurus de mots est issu des principaux domaines de la bioéthique qui ressortent du livre « Bioéthique : propos pour un dialogue »[221] de

[221]ORNELLAS (de), P. (sous la direction de) (2009). *Bioéthique : propos pour un dialogue*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer/Lethielleux, 153 pages.

Monseigneur Pierre d'Ornellas (Archevêque de Rennes). Le choix de ce thésaurus s'avère nécessaire car les statistiques montrent que 91% des internautes changent de requête s'ils sont insatisfaits des quarante premiers résultats[222]. Ainsi pour être plus proche de la réalité, nous avons fait plusieurs requêtes avec plusieurs mots que nous avons retenus. Cf. Tableau n°27.

Mots	**Requête**
Bioéthique	"Blog bioéthique"
Embryon	"Blog embryon"
GPA (Gestation pour autrui)	"Blog GPA"
AMP (Assistance médicale à la procréation)	"Blog AMP" – "Blog procréation"
Gamète	"Blog gamète"
Trisomie	"Blog trisomie"

Tableau 27 : Tableau des mots-clés et des requêtes de sélection des blogs communiquant sur la bioéthique.

(Réalisé par nos soins).

Ces requêtes nous ont permis de faire une première sélection de 20 blogs communiquant sur la bioéthique. La sélection s'est faite par le choix des cinq premiers blogs de chaque catégorie de blogs (journalistes, scientifiques, politiques et associations) apparaissant dans le moteur de recherche Google. En effet, des statistiques montrent que les 10 premiers résultats d'une requête reçoivent près de 78% de trafic supplémentaire par rapport à ceux qui sont listés de la onzième à la trentième position[223]. C'est ainsi nous avons pu faire le choix des cinq premiers blogs politiques, scientifiques, journalistiques et d'associatifs et citoyens. Le choix des 20 premiers blogs, comme nous l'avons souligné plus haut, n'est pas totalement objectif. En effet, l'apparition d'un résultat dans un moteur de recherche est influencé par deux types d'actions : le référencement et le positionnement.

IV.1.2.1. Le référencement sur Google : ses limites et nos solutions pour une sélection objective de blogs

Lors d'une requête sous forme de mots-clés sur un moteur de recherche, celui-ci consulte sa base de données pour fournir l'ensemble des résultats. Ces résultats sont triés par ordre de pertinence suivant un algorithme propre à chaque moteur de recherche. En effet, pour avoir une probabilité forte que son site ou sa page web puisse apparaître dans ces résultats, il

[222]MOUHOT, P.-E. (2005). *Techniques de référencement sur Internet*, document inédit, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 64 pages.

[223]*Ibid*., p. 13.

est nécessaire d'être présent dans ces dites bases de données. Les actions permettant cette présence s'appellent le référencement. Ainsi Google, comme tout moteur de recherche, a son propre processus de référencement à respecter. Le référencement sur Google suit trois étapes : l'exploration, l'indexation et la présentation[224].

- L'exploration ou la constitution de la base de données de Google

L'exploration, pour Google, consiste à constituer une base de données composée de milliards de pages Web. Pour y parvenir, Google utilise un nombre impressionnant d'ordinateurs utilisant un programme d'extraction appelé "Googlebot" ou "robot d'indexation". Ces "robots" explorent le web de page(s) en page(s) à la recherche d'informations pertinentes qu'ils enregistreront dans de gigantesques bases de données. L'apparition d'une page web dans une requête sur Google est le résultat de la visite de cette page par lesdits robots. La première opération à mener pour les attirer est de soumettre l'URL[225] de notre site web à Google en se rendant sur la page (http://www.google.fr/addurl/?hl=fr) et de remplir le formulaire. Dans le cas des blogs, cette étape est nécessaire mais pas forcement obligatoire. En effet, les blogs qui sont le plus souvent issus des plates-formes, voient la soumission de leur URL faite par défaut. Mais cette soumission par défaut n'est pas optimisée. Les blogs qui disposent de plus de chance d'être dans les premiers résultats des requêtes sous Google sont ceux dont les auteurs complèteront la soumission par défaut par une soumission suivant les recommandations de Google. Selon une liste de " best practices" préconisées par Google, il faut privilégier un format d'URL possédant le meilleur ratio Court/pertinence[226]. Il est préconisé de rester sous la barre des 100 caractères dans la constitution des URL. Ainsi, le premier biais, qui peut apparaître dans notre choix des 20 premiers blogs, est le fait que les blogs choisis ne sont pas forcément les plus consultés, mais plutôt ceux dont les auteurs ont pu fournir des URL courts et précis. Une fois l'enregistrement dans les bases de données de Google fait, un deuxième point de vigilance reste à satisfaire pour s'accorder plus de probabilité d'être dans le peloton des résultats sur Google. Cette procédure s'appelle l'indexation.

---

[224]URL : www.support.google.com/webmasters/answer/70897?hl=fr

Page consultée le 16 septembre 2013 à 17h.

[225]URL : *Uniform Resource Locator* est un format de nommage universel pour désigner une ressource sur Internet. Il s'agit d'une chaîne de caractères ASCII (*American Standard Code for Information Interchange- Code Américain Standard pour l'Echange d'Information*) qui se décompose en cinq parties : le nom du protocole, l'identifiant et le mot de passe, le nom du serveur, le numéro de port ainsi que le chemin d'accès à la ressource.

[226]Guide de référencement naturel sur Google.

- L'indexation

L'indexation au niveau de Google consiste à répertorier tous les termes que Googlebot rencontre dans son exploration des pages web ainsi que leur emplacement sur chacune de ces pages. Googlebot crée un index de termes composé non seulement des termes disponibles sur les pages mais également des informations incluses dans les balises de contenus et les attributs principaux. Il s'agit notamment des balises « Title » et « description ».

Le Title est l'élément le plus important sur le plan éditorial pour informer l'utilisateur et le moteur sur le contenu d'une page. Googlebot donne une place très importante au titre des pages. Une étude datant de 2004[227] montre à quel point la balise Title est importante pour les principaux moteurs de recherche. Cf. Graphique n°4.

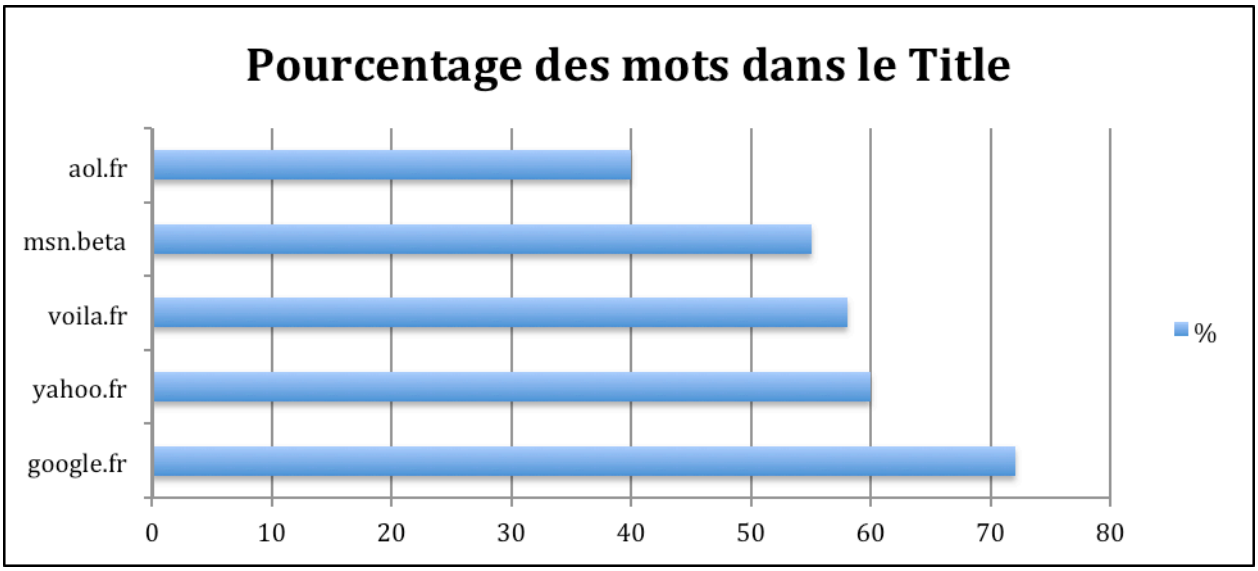

Graphique 4 : Pourcentage des mots-clés dans le titre d'une page d'un résultat de recherche.
Source : Revue de référencement.

En effet, une page d'un blog a plus de chance d'être dans un résultat de recherche s'il a intégré dans le *Title* les mots clés qui communiquent au mieux sur le sujet contenu dans la page. Dans le cas des blogs communiquant sur la bioéthique, le thésaurus des mots que nous avons établi est un exemple des mots à inclure dans les pages sur la bioéthique. Ainsi, les blogs apparaissant dans nos requêtes sur Google sont ceux dont les auteurs ont respecté ce principe. Par ailleurs, Google[228] préconise en plus la création d'un *Title* unique court et précis

[227]URL : www.revue-referencement.com/ETUDES/0410-referencement-title-h1.htm.
Page consultée le 13 novembre 2011 à 19h.

[228]Guide de démarrage Google – Optimisation pour les moteurs de recherche.

pour chaque page de blog. Le deuxième biais que nous recensons est le fait que les blogs que nous avons retenus ne sont pas forcément ceux qui ont beaucoup de visites ou beaucoup communiqué sur la bioéthique, mais plutôt ceux qui ont dans leur *Title* des mots clés sur la bioéthique. Ce second biais ne garantit pas le choix de blogs ayant des billets ou des post conséquents sur le sujet de la bioéthique. Mais, dans le cas des plates-formes de blogs, ce biais est corrigé d'office. En effet, les pages des blogs suivent, dans le cas des plateformes, une trame bien établie qui respecte ce principe de la présence de mots-clés dans le *Title*. Cf. Figure n°10.

La balise méta description fournit à Google et aux autres moteurs de recherche un résumé du contenu de la page. Tandis que le *Title* d'une page peut se composer de quelques termes ou d'une expression, la balise *méta description* d'une page peut contenir une ou deux phrases ou un court paragraphe.

Figure 10 : Résultat d'une recherche et une partie de la balise méta description.

Les balises *méta description* sont importantes, car Google peut les utiliser comme extraits des pages web. L'utilisation des balises *méta description* n'est pas forcément nécessaire, car Google peut également choisir d'utiliser une section pertinente du texte visible sur une page web si elle correspond à la requête de l'utilisateur. En outre, Google peut également utiliser la description de votre site fournie dans le répertoire de site web *Open Directory Project* ou *ODP*, si votre site ou blog y est répertorié. Mais ajouter des balises *méta description* à chacune des pages d'un blog est toujours une bonne solution de positionnement dans le cas où

URL : www.google.fr/intl/fr/webmasters/docs/search-engine-optimization-starter-guide-fr.pdf.
Page consultée le 13 novembre 2011 à 21h.

Google ne trouverait aucun extrait de texte approprié à présenter dans les résultats de recherche. En effet, dans la présentation des résultats, Google affiche de préférence les pages des blogs ou sites ayant des balises *méta description* courtes précises et étant en adéquation avec la requête de recherche. Toutefois, une entorse peut être faite dans l'insertion des balises *méta description* concernant les blogs générés via les plates-formes de blogs.

- La présentation des résultats.

La présentation des résultats d'une requête dans Google répond au principe de *pertinence*. En effet, lorsqu'une requête est saisie dans Google, les ordinateurs recherchent les pages correspondantes dans l'index, et renvoient les résultats par ordre de pertinence. L'évaluation de la pertinence des résultats par Google se fait par la prise en compte de plus de 200 facteurs[229], l'un deux étant le classement PageRank. Le choix de ce facteur, jugé pertinent dans le cas des blogs, repose sur le principe essentiel du blog : les liens et les relations vers d'autres sites et blogs. En effet, le principe de *PageRank* est fondé sur l'évaluation des liens. *PageRank* évalue l'importance d'une page en fonction des liens provenant d'autres sites et renvoyant à la dite page. En d'autres termes, tout lien pointant de la page A à la page B est considéré comme un vote de la page A en faveur de la page B. Toutefois, Google ne limite pas son évaluation au nombre de votes (liens) reçus par la page ; il procède également à une analyse de la page qui contient le lien. Les liens présents dans des pages jugées importantes par Google ont plus de poids, et contribuent ainsi à élire d'autres pages et à déterminer la popularité et le classement d'un blog. Le classement *PageRank* ne garantit pas pour autant la pertinence des résultats de recherche. Par ailleurs, il est à noter que, bien que ce classement soit teinté de subjectivité, un effort considérable est fait par Google pour plus de pertinence dans les résultats proposés. Ainsi Google combine le *PageRank* avec d'autres critères au nombre de 200.

En définitive, les 20 premiers blogs retenus sont ceux qui ont combiné un URL précis, court et pertinent avec des mots-clés issus de notre thésaurus et qui possèdent un nombre suffisant de liens vers d'autres blogs et d'autres sites web.

[229]URL : www.support.google.com/webmasters/answer/70897?hl=fr
Page consultée le 16 septembre 2013 à 15h.

IV.1.2.2. Le positionnement sur Google: ses limites et nos solutions pour une sélection objective de blogs

Le positionnement, selon Mouhot (2005), prend appui sur les fondements du référencement. Mais le terme de positionnement d'un blog sous-entend que l'on évalue la place de ce dernier par rapport à d'autres. En d'autres termes, le positionnement d'un blog est le rang auquel apparaîtra un blog dans la liste des résultats retournés par un outil de recherche à la suite d'une requête précise. Comme nous l'avons déjà vu, plus de 70% des internautes ne consultent que les deux premières pages de résultats affichés par Google lors d'une requête de recherche ce qui correspond aux 10 premiers résultats. De ce fait, il ressort l'importance capitale que revêt le positionnement dans le fonctionnement d'un blog. De même, dans le cadre de la sélection de nos blogs, sachant que nous nous limitons aux cinq premiers blog de chaque catégorie, comprendre le processus du « positionnement » nous aidera à limiter les éventuels biais qui pourraient en découler. Sur Google, comme sur tous les autres moteurs de recherche(s), le positionnement est afférent à un mot clé ou une expression clé d'une requête faite à un moment précis. Pour définir la position d'un blog ou d'un site par rapport à une requête donnée, Google utilise des algorithmes qui prennent en compte un grand nombre de paramètres[230]. Vu leur nombre important nous avons choisi de les classer en trois grandes catégories : les paramètres en rapport avec la popularité, les paramètres en lien avec l'adéquation entre les pages et la requête saisie et enfin les paramètres liés au fonctionnement du blog.

- La popularité

Dans le processus de référencement, Google détermine la popularité d'un site par son classement PageRank (voir ci-dessus). En effet comme nous l'avons montré, la popularité d'un blog est fonction de la qualité des liens qui pointent et qui sortent du blog. Cette qualité des liens est déterminée en fonction des sites ou des blogs de référence vers lesquels le blog étudié pointe. Ainsi dans le cadre de nos blogs, il s'agira des sites de référence dans le secteur de la bioéthique. Nous pouvons citer de manière non exhaustive les blogs des acteurs clé du processus de révision de cette dite loi : le blog officiel de l'Église catholique de France (*www.bioethique.catholique.fr)*, le site gouvernemental mis en place dans le processus de consultation (*www.etatsgeneraux delabioethique.fr*), etc... Le critère de popularité, loin de

[230]URL : www.support.google.com/webmasters/answer/70897?hl=fr
Page consultée le 16 septembre 2013 à 17h.

représenter un biais dans notre étude, tend à légitimer nos blogs choisis. En effet, un blog jugé populaire est un blog censé recevoir plus de visites. Donc les blogs choisis sont ceux qui offrent le plus d'informations de qualité soit par les articles qu'ils mettent à la disposition des visiteurs soit par les sites et les blogs de références vers lesquels ils renvoient.

- Le principe de l'adéquation requête/information

Ce principe a pour but de donner une satisfaction optimale aux internautes, grâce à des pages qui correspondent aux informations qu'ils recherchent. La satisfaction de ce principe est basée sur le choix des mots clés. En effet, le choix des bons mots clés est crucial. Il ne sert à rien de conduire un positionnement sur des mots-clés (ou séquence de mots clés) que personne ne saisit sur un moteur de recherche. En cela, il est nécessaire de mener son processus de référencement selon les recommandations du moteur de recherche (Google). (Cf. Le paragraphe sur l'indexation IV.1.2.1.). Par ailleurs, Google recommande de réfléchir sur les acronymes, parfois bien plus employés que les mots en entier dans les requêtes. En effet anticiper ces différences, en incluant quelques acronymes dans la rédaction des billets, peut conduire à certains résultats positifs pour les blogs. À cet effet, Google met à disposition un service gratuit nommé *Keyword Tool*, qui aide à découvrir les variations d'un mot-clé et la popularité de ces variations lors d'une recherche sur Google. Ainsi, nos blogs retenus sont ceux qui ont su trouver les mots-clés les plus pertinents et qui les ont intégrés dans le *Title* et dans les billets présents sur leurs pages. Mais une précision s'avère nécessaire en fonction du type de blogs concerné. Dans le cas des blogs journalistiques, politiques et associatifs, il est important de réussir son indexation en créant un *Title* court et précis avec des mots-clés pour chaque page. En effet, ces blogs communiquent sur des sujets divers, donc il est nécessaire pour être bien positionné sur une requête donnée d'avoir autant de *Title* que de sujets traités.

- Les paramètres liés aux fonctionnements des blogs

La navigation sur un blog est très importante pour les moteurs de recherche. Elle permet non seulement aux visiteurs de trouver facilement le contenu recherché, mais aussi aux moteurs de recherche de saisir l'importance que le créateur du blog accorde aux différents contenus de son blog. Google apprécie particulièrement la facilité qui lui est offerte de comprendre le rôle ou l'importance d'une page dans l'ensemble du blog ou du site. Ainsi, il est important d'avoir une structure de blog hiérarchisée de façon naturelle et intuitive. Cette exigence est de mise pour les blogs créés de façon basique par HTML. Les dernières statistiques nous révèlent que plus de 99% des blogs sont créés à partir de plates-formes.

Ces plates-formes proposent d'entrée de jeu une structure définie du blog. Cette structure répond aux exigences des moteurs de recherche. Ainsi, dans notre sélection, ce critère, bien qu'important, n'est pas déterminant dans la présentation des résultats de notre sélection de blogs. Par ailleurs, dans l'essence même du blog, l'efficacité d'un blog est souvent fonction de la fréquence des mises à jour. En pratique, plus un blogueur poste de billet(s) sur son blog, plus il voit le nombre de liens entrants sur son blog se développer naturellement. Ce phénomène s'explique par le simple fait du *linking* qui signifie "tisser des liens efficaces".

En effet, mettre à jour son blog par des posts réguliers et pertinents augmente considérablement la probabilité d'avoir plus de lecteurs ou de visiteurs sur son blog. Ces derniers (les visiteurs) peuvent éventuellement *linker* ou inclure sur leur(s) blog(s) des billets avec des liens de redirection vers ce blog. Ils seront motivés à le faire par la qualité des billets. Le linking influe sur la popularité et la crédibilité, qui elles-mêmes impactent directement le positionnement d'un blog (Voir le paragraphe IV.1.2.1 sur la « Présentation des résultats »). Ainsi, les blogs sélectionnés sont ceux qui présentent des contenus pertinents et mis à jour régulièrement.

IV.1.2.3. Synthèse des forces et des faiblesses de la première étape notre procédure de sélection

Pourquoi ces blogs-ci et pas d'autres ? À cette question assez légitime pour une étude scientifique, nous avons répondu un peu plus haut en exposant les différents points forts et faibles ou discutables de notre processus de sélection à travers le moteur de recherche Google. Nous les résumons dans les tableaux ci-dessous dans le souci de les peser dans la balance de l'objectivité scientifique. Cf. Tableaux n°28 et n°29.

	Le moteur de recherche Google
Forces	- Y_1=51% qu'un moteur de recherche soit utilisé pour une recherche sur internet. - Y_2=94% de chance que le moteur de recherche soit Google.
Faiblesses	- Y_3=40% que Google ne soit pas utilisé.

Tableau 28 : Justification du choix des 20 premiers blogs suite à des recherches sur Google. (Chiffres établis à l'aide des données issues du classement CyberStat de juillet 2012).

La probabilité finale qu'un individu fasse une recherche par Google est le produit de Y_1 et de Y_2. En définitive, Google à 48% = $(\frac{94X51}{100})$ de chances d'être utilisé par un individu sur toute la terre, pour une recherche d'information. Néanmoins, les 52% de probabilité de non utilisation de Google comme outils de recherche d'informations par un individu, ne constituent pas une limite significative dans la conduite de notre étude. En effet, si nous considérons la problématique du numérique sur laquelle porte notre étude, les 52% proviennent pour la plus grande partie du pourcentage de l'utilisation des moyens non numériques de recherche d'informations. Ainsi, si nous référons à notre terrain d'étude qui est Internet, Google présente à lui tout seul, plus de 94% des possibilités de recherche. Le choix de Google comme outil de la première sélection des blogs est justifié par la popularité de celui-ci dans l'univers du numérique.

	Référencement
Forces	- Les blogs choisis sont présents dans les bases de données de Google. - Les blogs sélectionnés ont respecté la mise en place d'une balise méta description. Qui dénote du sérieux dans la tenue d'un blog. - Les blogs choisis sont selon Google les plus pertinents et les plus populaires suivant le classement PageRank.
Faiblesses	- les blogs choisis ne sont pas forcément les plus consultés mais ceux qui ont respecté les recommandations de Google dans la constitution des URL. - Les blogs retenus ne sont pas forcément ceux qui ont des billets ou des posts sur la bioéthique, mais ceux qui ont respecté les recommandations de Google en incluant les mots clés pertinents dans le Title.

Tableau 29 : Justification du choix des 20 premiers blogs suite à des recherches sur Google. (Réalisé par nos soins).

Les biais de subjectivité sont effacés par les efforts de Google par les 200 critères de classement de PageRank. Donc nos blogs sont tous les plus populaires et les plus consultés suivant les liens qu'ils contiennent.

En définitive, la première étape de sélection des blogs présente un degré de subjectivité acceptable pour garantir la scientificité des conclusions qui découleront de nos résultats.

IV.1.3. Les liens de premier niveau et de deuxième niveau, comme moyens utilisés dans la deuxième étape de sélection des blogs de notre étude

La deuxième étape de la procédure de sélection des blogs va se concentrer sur les liens de premier niveau. En effet, comme nous l'affirme Fiévet (2004), les liens constituent l'essence vitale des blogs[231]. La sélection des blogs dans cette étape doit apporter plus de précision dans la constitution de notre corpus. L'utilisation des liens dans la procédure de sélection n'est pas anodine. En effet, étudier le phénomène des blogs, c'est inéluctablement accorder une place de choix à la dimension interactionnelle. Le blog n'existe que par l'interactivité dans laquelle s'inscrit son fonctionnement. Ainsi, plus particulièrement dans le cadre de notre travail, qui se veut une étude de l'utilisation intelligente des relations ou de l'interactivité des outils numériques faite par l'Église, le choix des blogs sur le critère interactionnel est important. Une fois le premier choix fait de cinq blogs dans chaque catégorie, nous avons procédé comme suit :

- Premièrement, nous avons procédé par le choix des codes couleurs pour chaque type de blog :

Couleur	**Libellé**
	Blog Bioéthique
	Autres outils numériques
	Blog de journaliste
	Blog politique
	Blog scientifique
	Blog associatif

- Deuxièmement, nous avons constitué un tableau avec les cinq blogs de chaque type de blogs, et les blogs en lien(s) avec chacun des blogs sélectionnés. Par la suite, nous avons déterminé, parmi les blogs mis en liens, ceux qui sont d'abord des blogs et ensuite ceux qui communiquent sur le sujet de la bioéthique. Enfin, nous avons déterminé le type de blogs correspondant avec les différents codes de couleur. Cette procédure nous a permis d'ajouter

[231]FIÉVET, C. et E. TURRETINI., *op. cit.*, p. 7.

un certain nombre de blogs à notre sélection de départ. Cf. Tableau n°30 (un extrait du tableau).

Dans cet extrait du tableau des blogs de journalistes, nous avons dans la ligne première du tableau les cinq premiers blogs de journalistes sélectionnés dans les résultats des recherches sur Google :

lessalonsbeige.blogs.com,

jpdiacre.over-blog.com,

nystagmus.me,

plunkett.hautetfort.com,

penseesdoutrepolitique.wordpress.com.

Code couleur : Bioéthique | Journalistes | Citoyens | Non bioéthique | Scientifiques | Politiques

www.lesalonbeige.blogs.com		www.Jpdiacre.over-blog.com	
http://abimopectore.over-blog.com/		http://gitanseneglise.over-blog.org/	
http://benoit-et-moi.fr/blog/		http://www.sacristains.fr/	
http://bernard-antony.blogspot.fr/		http://cm.diacresvincentiens.over-blog.com/	
http://carnets-de-courtoisie.overblog.com/		http://www.urgencecomcatho.com/	
http://www.chretiensdanslacite.com/		http://danielbichet.fr/	
http://www.henrihude.fr/		http://beatricepavy.blogspot.fr/	
http://leblogdejeannesmits.blogspot.fr/		http://www.fabienne-labrette-menager.com	
http://www.jeansevillia.com		http://mariettakaramanli.fr/	
http://notredamedesneiges.over-blog.com/		http://www.marcjoulaud.com/	
http://www.christianophobie.fr/		http://recherche.collegedesbernardins.fr/	
http://caelumetterra.hautetfort.com/		http://www.leblogducure.com/	
http://www.riposte-catholique.fr/		http://plunkett.hautetfort.com/	
http://www.liberte-scolaire.com/		http://charismata.free.fr/	
http://yvesdaoudal.hautetfort.com/		http://www.portstnicolas.org/	
http://decodeurs.blog.lemonde.fr			

Tableau 30 : Tableau des liens de premier niveau pour deux des cinq blogs de journalistes. (Voir Annexe 6 pour les autres types de blogs).

Concernant le blog "Le salon beige", nous avons recensé 15 blogs mis en lien sur celui-ci, parmi ces 15 blogs, nous en avons 8 qui communiquent sur le sujet de la bioéthique et 7 qui ne le font pas. Dans les 8 blogs retenus, nous avons 2 blogs associatifs, 5 blogs de journalistes

et 1 blog scientifique. À partir de cette analyse, nous avons dégagé les tableaux récapitulatifs des autres blogs de journalistes comme suit. Cf. Tableaux n°31, n°32, n°33 et n°34.

Blogs de journalistes	Le salon beige	Jpdiacre	Patrick Plunkett	Pensées d'outre politique	Nystagmus	Total
Bioéthique	8	7	9	12	9	45
Non bioéthique	7	7	17	8	13	52
Journaliste	5	3	2	3	4	17
Politique	0	2	2	3	2	9
Scientifique	1	1	1	0	0	3
Associatif	2	1	4	6	3	16

Tableau 31 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs de journalistes. (Réalisé par nos soins).

Blogs politiques	Pcd29	Bioéthique catholique	Ump69	Sylvain de Nice	La Mayenne centriste	Total
Bioéthique	4	0	1	4	0	9
Non bioéthique	2	0	0	6	0	8
Journaliste	0	0	0	2	0	2
Politique	4	0	1	1	0	6
Scientifique	0	0	0	0	0	0
Associatif	0	0	0	1	0	1

Tableau 32 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs politiques. (Réalisé par nos soins).

Blogs scientifiques	Homme nouveau	Xavier Mirabel	La bioéthique de demain	Thomas More	bioéthique.net	Total
Bioéthique	3	0	2	16	0	21
Non bioéthique	1	0	3	6	0	10
Journaliste	0	0	0	5	0	5
Politique	0	0	0	1	0	1
Scientifique	1	0	2	2	0	5
Associatif	2	0	0	8	0	10

Tableau 33 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs scientifiques. (Réalisé par nos soins).

Blogs associatifs	Pneumatis	Urgencecomcatho	Totus-tuus	Cité et culture	Anuncioblog	Total
Bioéthique	9	5	11	4	3	32
Non bioéthique	8	3	17	3	7	38
Journaliste	5	2	2	2	3	14
Politique	1	2	3	0	0	6
Scientifique	0	0	1	1	0	2
Associatif	3	0	5	1	0	9

Tableau 34 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs associatifs.
(Réalisé par nos soins).

- Troisièmement, nous avons procédé par l'élimination des blogs qui n'ont pas communiqué sur la bioéthique par des billets ou des posts. Nous avons abouti au tableau suivant (exemple des blogs de journalistes). Cf. Tableau n°35.

Code couleur : Bioéthique | Journalistes | Citoyens | Non bioéthique | Scientifiques | Politiques

www.lesalonbeige.blogs.com		www.Jpdiacre.over-blog.com	
http://abimopectore.over-blog.com/		http://www.sacristains.fr/	
http://bernard-antony.blogspot.fr/		http://www.urgencecomcatho.com/	
http://www.henrihude.fr/		http://www.fabienne-labrette-menager.com/	
http://www.chretiensdanslacite.com/		http://recherche.collegedesbernardins.fr/	
http://leblogdejeannesmits.blogspot.fr/		http://plunkett.hautetfort.com/	
http://notredamedesneiges.over-blog.com/		http://charismata.free.fr/	
http://www.riposte-catholique.fr/		http://www.portstnicolas.org/	
http://yvesdaoudal.hautetfort.com/			

Tableau 35 : Tableau final des liens de premier niveau des blogs de bioéthique de journalistes.
(Voir Annexe 7 pour les autres types de blogs).

- La dernière étape de la sélection de nos blogs va consister à définir notre corpus définitif. Nous avons utilisé les liens de premier et de deuxième niveau, dans chaque catégorie. L'étude des liens de premier niveau, nous a permis un recoupement des blogs obtenus. Nous avons ainsi, éliminé les doublons et arrêté un nombre de blogs correspondant à la moyenne entre le nombre de blogs le plus élevé et le nombre de blogs le moins élevé, c'est-à-dire 15 blogs. Ainsi nous avons le nombre suivant :

$X = (X_1+X_2)/2$

X_1= nombre de blog le plus élevé (correspond aux blogs citoyens) = 23

X_2=nombre de blog le plus faible (correspondant aux blogs scientifiques) = 7

X = (23+7)/2 = 15

L'utilisation de cette méthode de sélection des blogs par les liens de premier niveau, a été suffisante pour l'atteinte du nombre de quinze blogs dans les groupes de blogs de journaliste ainsi que les blogs d'associations. Mais, l'atteinte du nombre de quinze pour les blogs scientifiques s'est faite par les liens de deuxième niveau. Cf. Tableaux n°36 et n°37.

- La liste finale des blogs de notre corpus

Blogs de journalistes	**Blogs politiques**
jpdiacre.over-blog.com	*sylvain-nice.over-blog.com/*
plunkett.hautetfort.com/	*lemessin.wordpress.com/*
penseesdoutrepolitique.wordpress.com/	*bioethique.catholique.fr/*
nystagmus.me/	*franck-margain.fr*
bernard-antony.blogspot.fr/	*pcd29.wordpress.com/*
chretiensdanslacite.com/	*jyledeaut.parti-socialiste.fr*
leblogdejeannesmits.blogspot.fr/	*najat-vallaud-belkacem.com*
riposte-catholique.fr/	*ump69-7.fr/*
yvesdaoudal.hautetfort.com/	*fabienne-labrette-menager.com*
sacristains.fr/	*lheninois.com/*
urgencecomcatho.com/	*pierrelaurent.pcf.fr*
edmondprochain.wordpress.com/	*lamayenne.centristesblog.fr*
blog.causeur.fr/asiledeblog/	*jeanarthuis-blog.fr*
padreblog.fr/	*gollnisch.com*
theologieducorps.fr/actualites/blog	*bagnoletenvert.com/*

Tableau 36 : Liste des 15 blogs de journalistes et des 15 blogs politiques retenus.
(Réalisé par nos soins).

Blogs scientifiques	Blogs associatifs et citoyens
sciences-et-democratie.net/blog	*koztoujours.fr/*
philoreligion.com/	*lesalonbeige.blogs.com*
jean-rene.binet.over-blog.com/	*pneumatis.over-blog.com/*
hommenouveau.fr/index.php	*lesoupirailetlesvitraux.hautetfort.com*
xaviermirabel.fr	*totus-tuus.fr/*
labioethiquededemain.wordpress.com/	*citeetculture.com/*
thomasmore.wordpress.com/	*anuncioblog.com/*
bioethique.net/index.php	*bloguequipeut.wordpress.com/*
journaldelascience.fr/blog/avril-rebecca	*enpassant-englanant.blogspot.fr/*
albertbarrois.blogspot.fr/	*notredamedesneiges.over-blog.com/*
recherche.collegedesbernardins.fr/	*ecrivainscroyants.fr/*
cailletm.com/	*plestang.com/blog/*
henrihude.fr/	*charlesvaugirard.wordpress.com/*
ethique-soin.blogs.la-croix.com/	*pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/*
blogdroitadministratif.net/	*abimopectore.over-blog.com/*

Tableau 37 : Liste des 15 blogs scientifiques et des 15 blogs associatifs et citoyens retenus. (Réalisé par nos soins).

Les liens de deuxième niveau sont les liens qui apparaissent sur les blogs liés par nos cinq premiers blogs. Par exemple, sur le blog de Thomas More qui est un blog scientifique, nous avons un lien vers un autre blog scientifique qui est celui d'Albert Barrois. Les liens de deuxième niveau seront les liens qui se trouvent sur le blog d'Albert Barrois et qui renvoient vers d'autres blogs. Ainsi nous avons pu compléter le nombre de blog scientifiques jusqu'à 15. Il convient de souligner la particularité des blogs de type politique et la procédure de sélection spécifique que nous avons retenue.

Groupe	Membres	Membres apparentés	Total
Socialiste, républicain et citoyen	276	16	292
Union pour un Mouvement Populaire	191	8	199
Union des démocrates et indépendants	30	0	30
Écologiste	17	0	17
Radical, républicain, démocrate et progressiste	16	0	16
Gauche démocrate et républicaine	15	0	15
Total groupes	545	24	569
Députés non inscrits			8
Total des sièges pourvus			577
Sièges vacants			0
Total des sièges			577

Tableau 38 : Répartition des députes de la XIIIe législature par groupe politique. Source : www.assembleenationale.fr.

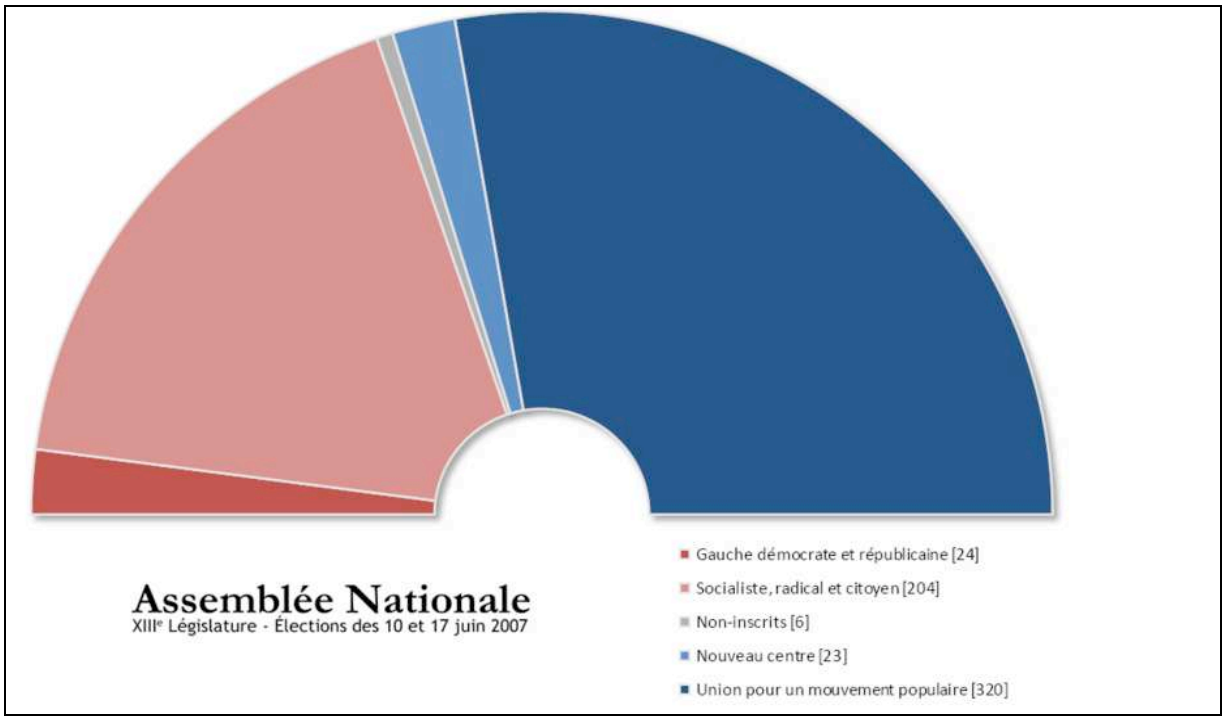

Graphique 5 : Pourcentage à l'hémicycle des groupes politiques de la XIIIe législature.
Source : www.assembleenationale.fr.

En effet, le choix de convoquer les grandes formations politiques dans notre travail a motivé cette procédure spécifique. Ainsi nous avons retenu 2 blogs de chaque formation politique (UMP, PS, UDI, PCD, PC, Écologie Vert, FN) représentée au parlement de la XIIIe législature, date du début de notre thèse c'est-à-dire en 2008 et trois blogs institutionnels de l'Église catholique. Cf. Tableau n°36 et Graphique n°5.

IV.2. La fugacité de la blogosphère, nécessite un archivage dynamique des blogs et la construction d'une matrice de données pour une organisation efficiente des données à étudier

Etudier les blogs nécessite l'adoption d'une posture de recherche atypique. Cet atypisme se révèle dans la classification et l'archivage des données recueillies indispensables à la conduite des analyses tout au long de la recherche. L'archivage, qui nous assure la disponibilité des données à tout instant de notre recherche se doit d'être adapté aux contraintes de la blogosphère. La principale contrainte, qui se présente au niveau de la disponibilité de tout corpus qui est issu de la blogosphère concerne pour la grande part, la fugacité des blogs comme le souligne Klein (2007). Le choix et l'organisation des données à étudier sont des tâches complexes, quant le terrain d'étude concerne un outil numérique de communication libre qu'est le blog. Dans notre cas d'étude, qui se focalise sur les relations entre les différents blogs, le choix d'une matrice de données s'est imposé comme le moyen le plus adapté pour la classification des différentes données disponibles sur les blogs. Cette matrice, nous a permis d'avoir une vision globale des données disponibles et nous a ainsi guidé sur le choix des données les plus adaptées à notre étude.

IV.2.1. L'archivage dynamique, une solution technique à la fugacité de la blogosphère

Travailler sur un terrain comme celui des blogs, c'est accepter d'être confronté à une réalité assez déconcertante à laquelle nous avons été soumis. Ainsi, dans l'euphorie des débuts de notre travail de recherche, nous avons, une fois notre problématique dégagée, commencé la constitution de notre corpus de blogs. Mais très vite nous avons été confrontés à ce caractère « mouvant » que rapporte Klein dans son ouvrage intitulé « Objectif blogs ! Exploration dynamique de la blogosphère ». Pour elle, à la différence des terrains classiques reposant sur des corpus empiriques stables, le travail sur les blogs repose sur « …une forme d'éphémère, de quasi-vivant : les blogs naissent, se développent au fil des rencontres et

finissent par s'évanouir sur la toile, laissant par ci par là des relents d'existence »[232] non exploitables.

Cette caractéristique essentielle transforme donc le processus de recherche parce qu'il impose une vision diachronique au chercheur. Cette posture nécessite la prise en charge de la mouvance. En effet, à la date de la constitution de notre premier corpus de blogs réalisé de juin 2010 à octobre 2010, nous avions une liste de 60 blogs. Mais, à la première actualisation de cette liste de 60 blogs, survenue de mai à juillet 2011, c'est-à-dire six mois après, nous avons pris toute la mesure de la mise en garde de Klein à propos de la problématique des recherches effectuées sur des terrains mouvants. Ainsi, pendant cette actualisation, nous avons perdu près de 1/5ième (12) des blogs sélectionnés. Ces derniers n'étaient plus accessibles, soit parce qu'ils ont été supprimés par leur auteur, soit parce qu'ils ont été supprimés par les plateformes de création suite à un défaut de mise à jour prolongé. Ainsi, il nous est apparu nécessaire de faire un choix entre : travailler de manière instantanée (prise en compte de la temporalité) sur les blogs sélectionnés et trouver une méthode de travail alternative qui résoudrait ce problème de mouvance. Dans le premier cas, il nous était impossible de travailler de manière instantanée sur les blogs, car notre recherche s'étendait sur une période longue allant du début des états généraux de la bioéthique (en 2009), en passant par la période de la révision effective de la loi pour parvenir à la période de son vote à l'assemblée et au sénat et terminer par sa promulgation (juillet 2012).

La seule alternative, qui était en mesure de solutionner cette problématique de la mouvance de la blogosphère, est la méthode de l'archivage dynamique des blogs en entier. Cette méthode repose sur le choix d'un « *aspirateur de site* »[233]. En effet le principe de l'aspirateur de site, est de permettre le téléchargement d'un site internet avec son interface ainsi que tout son contenu et de le stocker sur un serveur local (un ordinateur par exemple). Ce stockage en local, permet de consulté le site en question à tout instant, sans posséder une connexion Internet et dans la durée, même après la suppression du site en ligne. Pour nous, cette solution supprimait le risque de la perte des blogs sélectionnés et nous assurait une étude dans le temps sur ces derniers. L'aspirateur que nous avons choisi est « *SiteSucker* » compte tenu de son caractère gratuit et des contraintes technique de notre ordinateur (Mac). Cf. Figure n°11.

[232]KLEIN, A., *op. cit.*, p. 26.

[233]Un aspirateur de sites est un logiciel souvent gratuit, qui télécharge toutes les données contenues sur un site web pour les sauvegarder sur un support de mémoire local de l'utilisateur. Il permet par la suite de consulter les pages correspondantes sans être connecté à internet. Il peut servir aussi de sauvegarde de sites internet.

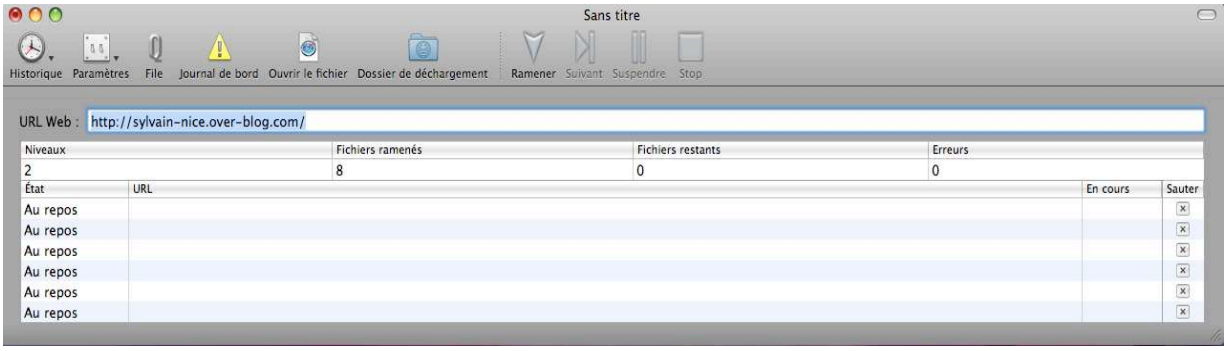

Figure 11 : Capture du logiciel SiteSucker.

IV.2.2. Présentation de notre matrice

Le terme "Matrice" est souvent utilisé en mathématique. Dans ce domaine, les matrices sont des tableaux de nombres qui servent à interpréter en termes calculatoires et donc opérationnels les résultats théoriques de l'algèbre linéaire et même de l'algèbre bilinéaire. Par ailleurs, étymologiquement, le mot matrice vient du latin *matrix* (matricis), lui-même dérivé de mater, qui signifie "mère". Il désigne un élément qui fournit un appui ou une structure, et qui sert à entourer, à reproduire ou à construire. Suivant ces deux propositions de définitions, la matrice de notre étude se présente sous la forme d'un tableau composé de nombres et de mots, censés nous fournir des informations. Ces informations serviront de base d'analyses et d'interprétations pour la résolution de notre problématique de départ.

La constitution de notre matrice d'étude sera guidée par deux objectifs : le premier concerne la production d'informations sur les modalités de participation des blogueurs au processus de révision de la loi de bioéthique, et le second est en rapport avec la production d'informations nécessaire à la détermination de la stratégie d'intelligence religieuse qui se dégage. Pour être plus précis, le deuxième objectif consistera à créer des rubriques d'informations qui aideront à saisir l'organisation et la coordination des actions des différents blogueurs. Pour des questions de commodité et de présentation, la matrice générale sera découpée en quatre matrices suivant les quatre types de blogs : une matrice des blogs de journalistes, une matrice des blogs politiques, une matrice des blogs scientifiques et une matrice des blogs d'associations.

Les différentes matrices de notre étude se présentent sous forme de tableaux à deux entrées. Les entêtes des lignes représentent les adresses des blogs, tandis que ceux des colonnes représentent les rubriques fournissant les informations sur les blogs sélectionnés. Ainsi, pour

chaque type de blog, la matrice afférente comporte 15 lignes et 17 colonnes ou rubriques. Chaque matrice comporte deux types de rubriques : des rubriques qui contiennent des informations sous forme de textes et des rubriques contenant des informations sous forme de chiffres.

IV.2.2.1. Les rubriques contenant des textes et leur mise en perspective avec les concepts de notre étude

Les rubriques contenant les textes fournissent des informations sur l'identité des blogs. Ils sont au nombre de quatre : la rubrique sur les plates-formes de création de blogs ; la rubrique sur les blogs qui sont en lien avec chaque blog ; la rubrique sur l'identité de l'auteur du blog et la rubrique sur les éléments qui ont motivé la création du blog.

Voir Annexe 8 : Matrice texte.

La rubrique sur les différentes plates-formes de création de blogs peut nous conduire à deux types d'analyses possibles. Nous pouvons déduire par exemple des réseaux de blogueurs en fonction des types de plates-formes utilisés par les blogs. Elle permet de déterminer la manière de participer des blogueurs catholiques. Par ailleurs, l'utilisation ou la non-utilisation d'une plate-forme, peut révéler, soit les ressources dont disposent le blogueur, soit l'ampleur ou le sérieux qui peut transparaître dans l'activité de blogging des différents blogueurs. Dans ce cas de figure, cette rubrique sera utile pour la vérification du principe de gratuité de l'intelligence numérique. Cette rubrique nous renseigne également sur les ressources mobilisées par notre système de blogs.

La rubrique sur l'identité des blogueurs nous fournit des informations sur les catégories d'acteurs que sont les blogueurs, leur proximité avec l'Église ou non. Elle nous fournit aussi des informations sur l'idéologie qui habite les blogueurs ainsi que les normes d'échanges et d'interactions misent en œuvre par ces derniers. Cette catégorie nous renseigne également sur les ressources mobilisées par le système de blogs à travers les informations qui se dégagent des catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent les blogueurs.

La rubrique sur les motivations de créations des blogs, nous introduit dans la définition de l'idéologie qui traverse les échanges entre les blogueurs. Ces rubriques seront utiles pour la détermination des différentes motivations et modalités de participation des blogueurs. En

effet, les informations contenues dans ces rubriques renseignent sur l'objectif et les motivations de la création du blog. D'autre part, elles nous permettront de définir les objectifs qui caractérisent le système de la blogosphère catholique.

La rubrique d'information des liens entre les différents blogs de notre corpus permet de vérifier le polymorphisme des liens entre ces derniers. Elle nous fournit des informations sur les modalités d'action des blogueurs et permet ainsi de saisir une partie du fonctionnement du système composé des blogs de notre corpus.

En somme, le recours aux informations contenues dans les rubriques contenant des textes, est nécessaire pour vérifier la satisfaction de certains déterminants de l'intelligence stratégique. Ces déterminants sont les suivants : le principe de gratuité, un contrat social, un objet lien (une idéologie) et une architecture polymorphe. Ces rubriques, d'une part, nous permettront de définir les caractéristiques systémiques de la blogosphère catholique (les objectifs, les ressources et les acteurs du système). D'autre part, elles nous entraîneront dans la détermination des modalités participatives des blogueurs.

En définitive, ces rubriques sont le point de départ de notre analyse, car ce sont elles qui détermineront, si notre système, constitué par notre corpus de blogs permet de répondre à notre problématique.

IV.2.2.2. Les rubriques contenant des chiffres et leur mise en perspective avec les concepts de notre étude

Les rubriques contenant des chiffres fournissent des informations sur le fonctionnement des blogs. Le fonctionnement et la raison d'être du blog sont étroitement liés à la notion d'interactivité. Le blog n'existe que grâce aux liens qu'il entretient, d'une part avec la blogosphère et d'autre part avec les internautes (Klein, 2007). Dans cet exercice interactionnel, le blogueur entre en interactivité avec les internautes par la fonction des commentaires interposés, mais également, par la mise à disposition d'un point de contact (adresse e-mail, formulaire de contact, livre d'or, etc.). Par ailleurs, le blogueur est en lien avec d'autres blogs par l'interconnexion qu'il réalise à travers la *blogroll* (ou blogoliste).

La blogroll représente la liste de blogs « voisins » (dans la thématique, les relations, les affinités, les intérêts, etc.) que le blogueur publie constituant de ce fait un réseau (Klein,

2007). À cet effet, nos rubriques seront classées suivant deux catégories : la première catégorie de rubriques nous fournit des informations sur l'interactivité entre le blog et la blogosphère et la deuxième nous renseigne sur l'interactivité entre le blogueur et les internautes.

Voir Annexe 9 : Matrice chiffre.

IV.2.2.2.1. Les indicateurs de l'activisme du blog

Cette catégorie comprend les rubriques suivantes : le nombre de commentaires sur la bioéthique, le nombre d'articles sur la bioéthique, le nombre d'articles total et la rubrique sur le nombre de visites mensuelles.

La rubrique sur le nombre de commentaires sur la bioéthique nous fournit des informations sur l'intérêt des blogueurs pour le blog ou pour les articles disponibles sur celui-ci. La présence de commentaires, sur un blog, nous permet de déterminer le potentiel d' « influence » de ce dernier. En effet, le commentaire suppose l'amorce d'un échange d'idées et d'arguments. Dès lors, la possibilité de convaincre ou d'amener l'internaute à abonder dans le sens du blogueur est non négligeable dans la mesure où ce dernier dispose des arguments requis. Cette rubrique constitue un indicateur de désignation de leaders d'opinion ou de groupe. Ainsi, le blogueur qui a le plus de commentaires sur la bioéthique, peut revêtir la « casquette » de leader ou de référent sur toutes les questions en lien avec la bioéthique. Cette rubrique permet de vérifier le principe de l' « holoptisme » du blog. En effet, la possibilité est offerte à tout internaute de consulter les posts et les commentaires de chaque blog.

La rubrique du nombre d'articles sur la bioéthique nous renseigne sur l'intérêt que revêt la bioéthique pour le blogueur. Cette rubrique rejoint celle du nombre de commentaires. En effet, elle permet de juger de l'activisme du blogueur pour les questions de bioéthique. Elle peut être un indicateur du leadership d'un blogueur :

$$\mathbf{I}_{\text{ndic L}} = \frac{\textit{Nombre de commentaires de bioéthique}}{\textit{Nombre d'articles sur la bioéthique}}$$

Elle nous fournit de précieuses informations sur les blogs les plus actifs qui seront utiles à la mise en place d'une stratégie de participation centrée sur ces blogueurs qui sont de potentiels leaders d'opinions d'un groupe de blogs donné.

Par contre « *la rubrique sur le nombre d'articles disponibles sur le blog* » nous donne deux renseignements précieux sur l'activisme du blogueur. Le premier renseignement concerne la comparaison des différents groupes de blogs par l'indicateur suivant :

$$Pourcentage\ des\ articles = \frac{Nombre\ d'articles\ des\ journalistes}{Nombre\ d'articles\ total}$$

Le deuxième renseignement concerne la mise à jour du blog. Le taux de mise à jour du blog peut être apprécié en fonction de l'indicateur suivant :

$$I_{MAJ} = \frac{Nombre\ d'articles}{Nombre\ de\ mois}$$

Cette rubrique permet de déterminer les blogueurs les plus actifs et de les contacter ou les « surveiller », quand une action est menée.

La rubrique sur le nombre de visites mensuelles du blog est un indicateur d'appréciation globale de la notoriété du blog.

$$I_{Notoriété} = Nbre\ de\ visites\ mensuelles$$

Cette rubrique nous fournit des informations sur les blogs les plus consultés et nous renseigne sur leur potentiel d'influence. Elle peut servir à repérer les leaders d'opinions potentiels qui peuvent être dans une stratégie de participation ou de communication sur un fait de société donnée.

IV.2.2.2.2. Les indicateurs d'interactivité externe du blog

Ces rubriques sont au nombre de huit (8) :

- la rubrique sur le nombre de blogs référencés par un blog (n°1)
- la rubrique sur le nombre de blogs de bioéthique référencés par un blog (n°2)
- la rubrique sur le nombre de blogs de journalistes qui ont communiqué sur la bioéthique et qui sont référencés par un blog (n°3)
- la rubrique sur le nombre de blogs d'associations et de citoyens qui ont communiqué sur la bioéthique et qui sont référencés par un blog (n°4)
- la rubrique sur le nombre de blogs scientifiques qui ont communiqué sur la bioéthique et qui sont référencés par un blog (n°5)
- la rubrique sur le nombre de blogs politiques qui ont communiqué sur la bioéthique et qui sont référencés par un blog (n°6)
- la rubrique sur le nombre de liens externes d'un blog (n°7)
- la rubrique sur le nombre de blogs de bioéthique qui ont référencé un blog (n°8).

Ces rubriques nous fournissent des informations sur le fonctionnement et les différentes options de communication du blog.

Les rubriques n°1 et n°7 nous donnent des renseignements sur l'interactivité du blog avec la blogosphère. Elles nous permettent de juger la capacité de mobilisation d'un blog. En effet, ces rubriques mises en lien avec la rubrique sur « le nombre de visites mensuelles », peuvent nous aider à voir les possibilités de redirection vers d'autres blogs. Sur le volet stratégique, nous pouvons déterminer l'indicateur de redirection suivant :

$$\boxed{Ir = \text{Nombre de visites} \times \text{Nombre de blogs référencés}}$$

Ainsi, pour un blog disposant de n visites par mois et ayant m blogs dans sa *blogroll,* il peut offrir ($n \times m$) possibilités de redirection vers un article donné. Par exemple, un article posté sur les (m) blogs référencés par un blog, à ($n \times m$) possibilités d'être consulté (ces propositions ne sont que des probabilités, elles ne revêtent rien d'absolu). Cet indicateur de redirection, peut permettre la localisation des potentiels leaders de groupe pour les inclure dans une stratégie de communication grâce à leur capacité d'influence qui est en rapport avec les liens qu'ils ont avec les autres blogueurs.

Par ailleurs, les rubriques n°2, n°3, n°4, n°5 et n°6 nous fournissent des informations sur l'interactivité d'un blog avec la blogosphère bioéthique. Tout comme les rubriques n°1 et n°7, il est possible de calculer l'indicateur de redirection vers les blogs de bioéthique.
La dernière rubrique, n°8, nous permet de jauger la reconnaissance d'un blog de bioéthique par les autres blogueurs qui ont communiqué sur la bioéthique. L'indicateur de notoriété suivant peut être dégagé :

$$\boldsymbol{I\ notoriété/bioéthique} = \sum_n (Xn)$$

X : nbre de visites des blogs de bioéthique qui ont référencé un blog.

A cet effet, un blog référencé par *n* blogs qui présentent chacun *X* visites mensuelles, a $\sum_n (Xn)$ possibilités d'être visité par un internaute. Cet indicateur est utile pour la mise en place d'une stratégie de communication car il permet de déterminer les blogs leaders à contacter pour véhiculer une information. En effet, il permet de voir les possibilités qu'offre un blog à un article qui s'y trouve d'être consulté.

Les rubriques à chiffres permettent, dans un premier temps, de déterminer le fonctionnement de la blogosphère de bioéthique catholique. Dans un deuxième temps, les indicateurs d'interactivité aideront à faire ressortir les différentes stratégies du numérique (de communication) qui sont mises en œuvre de manière implicite dans le cas de la révision de la bioéthique. Enfin ces indicateurs nous seront utiles dans la proposition de stratégies qui peuvent être mises en place, sur les problématiques éthiques du XXIe siècle face aux progrès scientifiques.

IV.3. La blogosphère catholique de bioéthique : ses objectifs et ses ressources

La définition d'un système, selon de Rosnay (1977), nous donne les pistes pour déterminer les objectifs de la blogosphère catholique. Pour ce dernier, « un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but ». L'objectif (but) ou plus précisément la finalité est la description de ce qui est attendu d'un système. En effet, un système est créé ou mis en place pour réaliser certaines finalités. Pour Lapointe (2005) : ces finalités ou objectifs peuvent provenir de l'intérieur du système ou d'autres systèmes ou de l'environnement. Elles peuvent être imposées ou choisies avec des degrés divers de liberté. Elles peuvent faire l'objet d'un consensus, de compromis, de divergences ou de re-cadrage[234].

La blogosphère catholique, comme tout système artificiel (en opposition avec les systèmes naturels qui ne sont pas les œuvres de l'Homme), a ses finalités, buts ou objectifs qui lui sont imposés de l'extérieur, c'est-à-dire d'un autre système ou de l'environnement. La détermination des véritables finalités, objectifs ou buts d'un système est d'une grande importance dans une approche systémique. En effet, les objectifs, fournissent des critères nécessaires pour choisir, mettre sur pied les structures et organiser les fonctions pour la réalisation des finalités.

Dans le cas de notre étude, ces finalités vont nous orienter dans la détermination des stratégies déployées par les blogueurs dans leur participation au processus de révision des lois de bioéthique. De plus, ces critères peuvent être utilisés pour mesurer ou évaluer l'impact ou l'efficacité de l'action des blogueurs.

La méthode d'analyse que nous avons choisi consistera dans une première phase à déterminer les objectifs globaux de l'Église institutionnelle en se référant à la liste des buts signifiés sur le blog de l'Église mise en ligne spécialement pour les sujets touchant la bioéthique : « bioéthique.catholique.fr ». La deuxième phase consistera à dégager, grâce à l'analyse sémiotique, les objectifs de chacun des quatre types de blogs de notre corpus. Dans cette

[234]LAPOINTE, J. (2005). « L'approche systémique et la technologie de l'éducation ».
URL : www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no1/apsyst.html.
Page consultée le 8 janvier 2014 14h.

analyse nous procéderons par un rapprochement terminologique des objectifs exprimés sur les différents blogs de chaque type de blogs. Ce rapprochement nous permettra de constituer les principaux groupes d'objectifs qui caractérisent la blogosphère bioéthique catholique.

IV.3.1. Les objectifs de l'Église institutionnelle

L'objectif de la mise en place du blog de bioéthique de l'Église catholique de France transparaît à travers cette phrase issue dudit blog[235] :

> En lien avec le livre « Bioéthique, propos pour un dialogue », le blog www.bioethique.catholique.fr, créé sous l'égide du même groupe de travail, est lancé le mercredi 4 février 2009. Alors que la bioéthique constitue un domaine à la fois complexe et passionnant, cette proposition en ligne permettra au plus grand nombre de s'informer, de se former et de dialoguer.
> Vous pourrez y retrouver :
> - chaque semaine, un billet rédigé par un expert portant sur l'un des sujets abordés dans le cadre de la révision des lois de bioéthique ou un éclairage lié à l'actualité bioéthique. Ces intervenants partageront leurs connaissances et leur vision du sujet ; ils engageront un dialogue avec les internautes en répondant aux questions postées sur le blog.
> - les synthèses des chapitres du livre disponibles en ligne,
> - une sélection de liens vers des sites et ressources internet portant sur la bioéthique et permettant d'accéder aux textes et documents de référence publiés par l'Église catholique.
> - un agenda mentionnant les initiatives proposées dans toute la France par les diocèses et mouvements d'Église sur la bioéthique (conférences, colloques, sessions, etc.)
> - des vidéos en lien avec les médias chrétiens, les diocèses et mouvements.
>
> Ce blog est ouvert pour accueillir vos commentaires, vos réactions, vos questions. Il vous suffit pour cela de cliquer sur "ajouter un commentaire" en bas de chaque billet.

Dans ce texte, apparaissent quatre verbes d'action : s'informer ; se former, dialoguer et partager. Nous avons d'une part deux verbes occasionnellement pronominaux de sens réfléchi : « s'informer » et « se former ». L'utilisation d'un verbe réfléchi suppose que le « sujet » exerce une action sur lui-même. En somme, l'objectif de la création de ce blog par l'Église est la responsabilisation de chaque internaute sur le besoin de s'informer et de se former. Par ailleurs, les deux autres verbes « dialoguer » et « partager », mettent en lien le sujet avec une autre personne. Enfin, l'utilisation des termes « complexes » et « au plus grand

[235]URL : www.bioethique.catholique.fr/index.php?post/2009/02/03/Un-blog-pour-se-former%2C-s-informer-et-dialoguer#comments.
Page consultée le 8 janvier 2014 à 18h.

nombre », révèle l'attention que porte l'Église à fournir les informations et la formation aux personnes qui ne sont pas forcément initiées à la bioéthique, pour permettre un débat plus large.

IV.3.2. Les objectifs et les ressources de la blogosphère bioéthique catholique

La détermination des objectifs de la blogosphère catholique se fera, comme nous l'avons notifié en aval, par l'analyse sémiotique simple des textes contenus dans la rubrique « Les motivations » des blogueurs de notre matrice d'étude. La sémiotique s'intéresse à la signification telle qu'elle se manifeste dans des textes, des images, des pratiques sociales, des constructions architecturales etc. Elle permet de dégager le sens des textes (Klinkenberg, 2000)[236]. La théorie et la méthodologie de la sémiotique proposent des procédures de construction du sens au service de la lecture et de l'interprétation. Dans notre cas, nous nous intéresserons surtout aux « verbes » d'action contenus dans les différents textes. Ces verbes sont, pour le cas, suffisants pour comprendre et dégager les différents objectifs des blogueurs. Cette analyse nous permettra également de dégager les sous-systèmes de blogueurs en fonction des objectifs poursuivis.

IV.3.2.1. Les blogs de journalistes

- *Les objectifs des blogs de journalistes.*

Les blogs de journalistes de notre corpus ne présentent pas de caractéristiques particulières. Sur les 15 blogs retenus, seuls 3 sont des blogs de journalistes anonymes. Les 12 autres blogs révèlent l'identité de leurs auteurs. Ces 12 blogs sont répartis en deux catégories selon Klein (2007).

La première catégorie regroupe les blogs de journalistes entièrement personnels. Dans ces blogs, rien ne transparaît dans la dénomination du blog (ni le nom du journaliste, ni le média auquel il appartient). C'est le cas par exemple du blog « chretiensdanslacite.com ». Nous avons 6 blogs de ce type dans notre corpus. Néanmoins, les auteurs révèlent explicitement leur identité sur le blog. A cet effet, ils sont tenus de ne pas contredire de manière flagrante et violente les informations et la ligne éditoriale de leurs médias d'appartenance.

[236]KLINKENBERG, J-M. (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Sevil, 486 pages.

Le deuxième type concerne les blogs de journalistes, où les noms de ces derniers apparaissent dans l'appellation du blog. Nous avons également 6 blogs de cette catégorie dans notre corpus. Dans cette catégorie, les journalistes affichent de manière voilée leur appartenance professionnelle. A cet effet, il leur est permis d'aller un peu plus loin dans leur travail d'information en proposant des informations complémentaires à celles diffusées par leur média d'appartenance.

Légende du tableau

Nombre : correspond au nombre de blogs de journalistes de notre matrice qui ont notifié cet objectif.

N° : correspond à un numéro attribué à un objectif pour faciliter le regroupement dans des groupes.

Objectifs	**Nombre**	**N°**
Servir de lieu de discussion à ceux qui connaissent peu le contenu de la foi chrétienne, au prisme des événements de l'actualité.	2	1
Servir de creuset aux catholiques confirmés qui sont engagés dans les luttes pour la justice et la paix.	1	2
Faire écho de la pensée sociale catholique.	1	3
Offrir un lieu d'échange et de débat d'idées, sur les questions sociétales et religieuses. Sous l'éclairage de la doctrine sociale de l'Église.	4	4
Regard catholique dans le tourbillon de l'actualité.	1	5
Fournir des réactions sur l'actualité, avec un regard chrétien, sur le respect de la vie innocente.	1	6
Relais d'une lettre d'information chrétienne.	1	7
S'associer aux actions de défense de la vie, de la famille.	1	8
Réinformer les lecteurs et les inviter à réagir.	1	9
Créer un espace sur internet destiné à mutualiser les contributions à la transmission du message du Christ.	1	10
Promouvoir une meilleure coopération avec les médias sur les sujets d'actualité liés à l'Église.	1	11
Proposer aux supports de presse des sources d'informations nouvelles, pédagogiques et synthétiques.	1	12
Fournir des informations fondées sur la vérité et la justice. Créer des cellules de veille sur l'actualité de l'Église.	1	13
Regarder l'actualité et l'Église par le petit bout de la lorgnette.	1	14

Tableau 39 : Enumération des objectifs de création des blogs de journalistes.
(Réalisé par nos soins).

Nous pouvons regrouper les différents objectifs présents dans le tableau ci-dessus en fonction de certains points de convergence. Cf. Tableaux n°39 et n°40.

- Le premier groupe d'objectifs qui se dégage fait référence à l'objectif de « permettre de propager et d'approfondir la foi catholique à travers les échanges avec les internautes ». Ce groupe, englobe les motivations N°:1-2-3-8-14.

N°1	:	Servir de lieu de discussion à ceux qui ne connaissent pas la foi chrétienne, au prisme des événements de l'actualité.
N°2	:	Servir de creuset aux catholiques confirmés qui sont engagés dans les luttes pour la justice et la paix.
N°3	:	Faire écho de la pensée sociale catholique.
N°8	:	S'associer aux actions de défense de la vie, de la famille.
N°14	:	Regarder l'actualité et l'Église par le petit bout de la lorgnette.

En effet, ces cinq objectifs consistent à faire connaître ou à exposer la foi catholique aux internautes.

- Le deuxième groupe concerne la volonté « d'informer ou de réinformer les internautes ». Ce groupe est composé des objectifs suivantes N° : 5-6-7-9-11-12-13.

N°5	:	Regard catholique dans le tourbillon de l'actualité.
N°6	:	Fournir des réactions sur l'actualité, avec un regard chrétien, sur le respect de la vie innocente.
N°7	:	Relais d'une lettre d'information chrétienne.
N°9	:	Réinformer les lecteurs et les inviter à réagir.
N°11	:	Promouvoir une meilleure coopération avec les médias sur les sujets d'actualité liés à l'Église.
N°12	:	Proposer aux supports de presse des sources d'informations nouvelles, pédagogiques et synthétiques.
N°13	:	Fournir des informations fondées sur la vérité et la justice. Créer des cellules de veille sur l'actualité de l'Église.

Dans ce groupe il est question de fournir des informations sous un regard chrétien.

- le troisième groupe se réfère à l'objectif de « mettre à disposition des internautes un espace d'échange et de discussion ». Ce groupe regroupe les objectifs N° : 4-10.

N°10 :	Créer un espace sur internet destiné à mutualiser les contributions à la transmission du message du Christ.
N°4 :	Offrir un lieu d'échanges et de débat d'idées, sur les questions sociétales et religieuses. Sous l'éclairage de la doctrine sociale de l'Église.

Objectifs	**Nombre**	**%**
Permettre les échanges pour ceux qui ne connaissent pas la foi. Lieu de propagande de la foi chrétienne à travers l'actualité. Servir de lieu d'échange, d'approfondissement et de formation pour les catholiques engagés, pour leurs interventions dans le monde.	6	40
Servir de moyen de réinformation.	5	33
Servir de lieu d'échange et de discussion.	3	20
Inconnu.	1	7

Tableau 40 : Principaux objectifs de création des blogs de journalistes.

(Réalisé par nos soins).

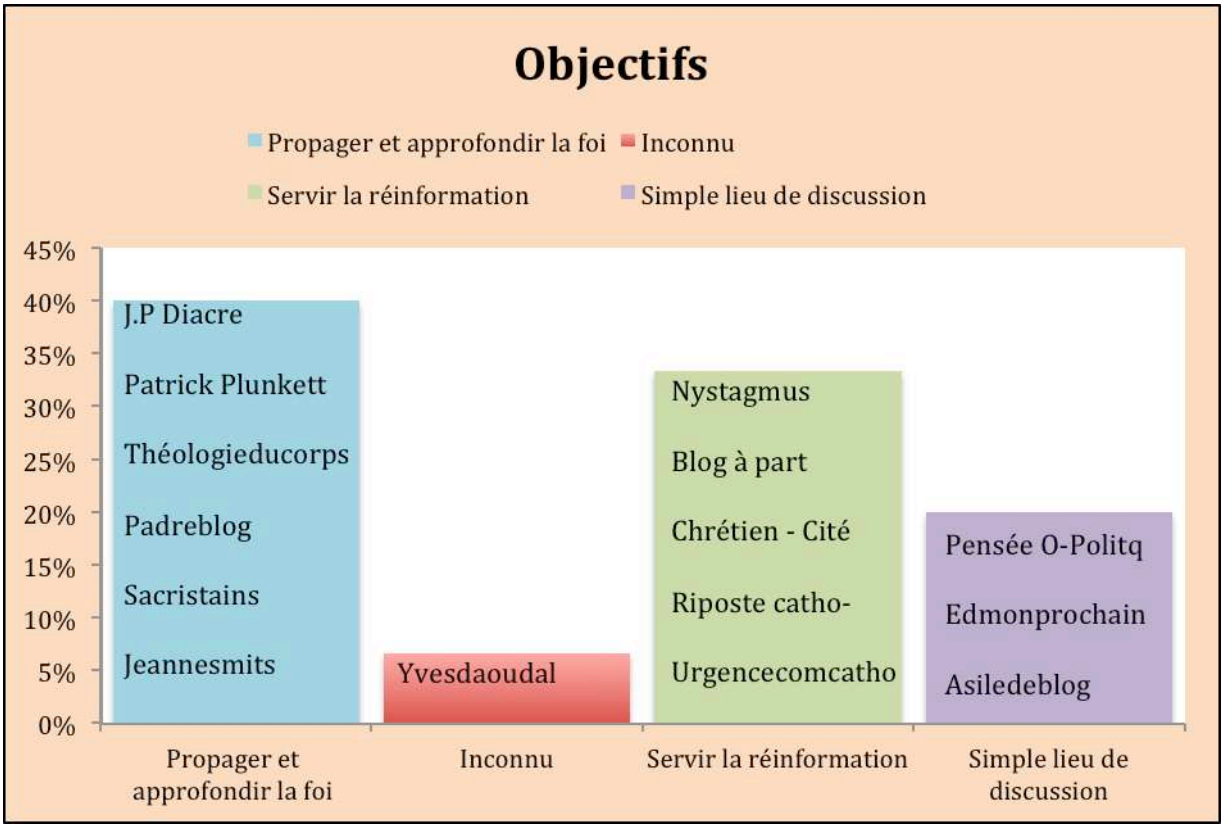

Graphique 6 : Les principaux objectifs de création de blogs de journalistes.

(Réalisé par nos soins).

Le Graphique n°6 fait ressortir trois objectifs principaux qui ont guidé les blogueurs journalistes dans la création de leur blog. De ces trois objectifs, nous en déduisons trois groupes d'acteurs de blogueurs. La composition de ces groupes est assez hétérogène (la référence à l'identité des blogueurs montre que 12 des 15 blogueurs déclinent leur identité. Voir Annexe 7 : Matrice texte).

Par ailleurs, sur les 15 blogs, 8 sont tenus par des blogueurs qui assument des postes de responsabilité dans leur structure (chef de rédaction et responsable de communication). Ces états de fait traduisent une volonté des journalistes de rester dans la ligne d'information de leur structure. En effet, la révélation de leur identité oblige les journalistes à ne pas contredire la ligne éditoriale de leur média.

L'hétérogénéité des groupes d'acteurs nous permet d'écarter d'entrée de jeu les raisons socio-professionnelles de constitution de ces groupes. Ainsi, les blogueurs journalistes vont se regrouper de « fait » et de manière naturelle autour de certaines valeurs et motivations. Ces motivations vont fédérer et déterminer les actions qu'ils vont initier. Les blogueurs journalistes vont contribuer à propager la position de l'Église sur la bioéthique en mettant à disposition des blogueurs, des arguments rationnels et des informations qui fondent cette position. C'est l'objectif que vise a priori le groupe de blogueurs regroupé dans la motivation « Propager et approfondir la foi ».

Parallèlement, le second groupe qui a pour objectif « la réinformation » va à son niveau, rechercher la défense de la position de l'Église par la mise en ligne d'informations et d'analyses orientées dans le sens des intérêts de l'Église. Ce groupe va œuvrer à montrer l'aspect manipulé des informations qui attaquent l'Église. Le risque de telles initiatives reste le manque d'objectivité face à une situation donnée. En effet, dans le cas de la révision de la loi de bioéthique, la position de l'Église qui prohibait le « diagnostic prénatal » et le «diagnostic préimplantatoire » n'a pas été suivie car le lien objectif avec une dérive eugénique n'était pas foncièrement établi.

Le troisième groupe, qui propose de simples discussions et échanges, est le plus ouvert et le plus objectif. Mais il ne représente que 20% des blogs. Cf. Tableau n°40.

Dans l'ensemble, les trois groupes d'acteurs se sont constitués autour de trois grandes motivations ou objectifs. Ces regroupements sont constitués par des blogueurs qui partagent le même objectif dans la création de leur blog.

Les actions des blogueurs vont s'ajuster de manière naturelle suivant les objectifs poursuivis par chaque groupe d'acteurs. Cette modalité d'action correspond à une participation *« intégrative de fait »*. (Voir la Matrice de stratégie de participation : Tableau n°25 et n°26).

En effet, les blogueurs ne se sont pas rencontrés ni consultés pour la création et la définition des objectifs de leur blog. Les regroupements se sont faits de manière naturelle avec les objectifs définis indépendamment par chaque blogueur.

- *Les ressources de la blogosphère des journalistes*

La blogosphère des journalistes comme tout système ou toute organisation a besoin de ressources pour fonctionner. Paulet (1988) classe ces ressources en deux catégories :

– les ressources tangibles (ou matérielles) : physiques (matériels informatiques, accès à internet), financières.

– les ressources intangibles (immatérielles) : savoir-faire, connaissances et compétences informatiques.

Les ressources tangibles de la blogosphère des journalistes, sont physiques et financières. Les statistiques sur l'environnement numérique de la France, menées par l'INSEE[237] en 2012, révèlent que plus de 78,2% des ménages français disposent d'un accès internet et 79,1% d'un micro-ordinateur. Ces chiffres nous permettent d'affirmer que les blogueurs journalistes de notre corpus disposent chacun d'un ordinateur et d'un accès internet. Par ailleurs, 13 blogs sur les 15 blogs de journalistes ont été créés par l'utilisation de plates-formes gratuites. Ainsi, l'aspect financier n'est pas une contrainte pour les blogueurs journalistes. À cet effet, nous pouvons affirmer que ces derniers disposent de moyens matériels et financiers suffisants pour leur activité de blogging.

Concernant les ressources intangibles, nous pouvons affirmer que la blogosphère des journalistes est assez nantie. En effet, la modernisation du métier de journaliste requiert la maîtrise des outils informatiques. Nos journalistes sont, au regard de leur profession, qualifiés et compétents dans l'utilisation des outils numériques. De plus, ils disposent des compétences dans la recherche et le traitement des informations. Par ailleurs, l'utilisation massive des plates-formes de création de blogs (13 sur 15) facilite et même simplifie la mise en œuvre d'un blog. Nos blogueurs journalistes disposent donc de toute la compétence et de toutes les

[237]BANQUE MONDIALE, *World Indicators Development, in Alternative économiques, 4ème trimestre 2013*
URL : www.data.worldbank.org/products/wdi.
Page consulté le 9 janvier 2014 à 9h.

connaissances nécessaires à l'animation de leur blog. Mais nous faisons le constat que, l'activité de blogging est moins soutenue chez les journalistes.

$$\mathbf{n1} = \frac{nombre\ d'articles\ total}{nombre\ de\ blogs\ total} = \frac{117882}{60} = \mathbf{1964}$$

$$\mathbf{n2} = \frac{nombre\ d'articles\ de\ journalistes}{nombre\ de\ blogs\ de\ journalistes} = \frac{23780}{15} = \mathbf{1585}$$

En effet, les statistiques de notre matrice montrent que **n1 > n2,** ce qui traduit que les blogs de journalistes sont moins actifs sur l'activité de production de contenu. Les blogs de journalistes, de notre corpus, ont la particularité de révéler l'identité de leurs auteurs (12 sur 15 blogs). Cet état de fait, suppose non seulement l'engagement de la responsabilité des auteurs mais également l'exposition de la crédibilité des journaux auxquels ces auteurs appartiennent. À cet effet, un travail d'investigation et de vérification plus important des sources doit être mené en aval de toute publication d'article. De ce fait, les articles postés sont à priori plus rigoureux et nécessitent plus de temps dans leur rédaction.

Par ailleurs, l'objectif premier (40%) des blogueurs journalistes de « propager et d'approfondir la foi », suggère l'action de *creuser* et *d'aller plus loin* dans les sujets abordés. Le deuxième objectif qui rassemble un nombre plus ou moins égal de blogs (33%) que le premier et qui fait référence à la « désinformation ou réinformation » suggère également un travail de recoupement et de croisement des sources. Ce travail nécessite également du temps pour parvenir à une synthèse qui discute, affirme ou infirme certaines positions ou informations véhiculées sur le Net. Ces nécessaires dispositions ont un impact sur l'activité de blogging des journalistes. En effet, la qualité des articles produits par les journalistes explique leur quantité faible.

IV.3.2.2. Les blogs d'associations et de citoyens

- *Les objectifs des blogs d'associations et de citoyens*

Légende du tableau

Nombre	:	correspond au nombre de blogs d'association et de citoyens de notre matrice qui ont notifié cet objectif.
N°	:	correspond à un numéro attribué à un objectif pour faciliter le regroupement dans des groupes.

Objectifs	Nombre	N°
Faire entendre la voix des catholiques trop faiblement représentée sur le net.	2	1
Lutter contre la désinformation, par une réinformation vraie.	4	2
Commenter l'actualité avec un regard chrétien.	1	3
Prise de parole des chrétiens sur le net pour dénoncer.	1	4
Apprendre à connaître et faire connaître Dieu et le faire aimer.	1	5
Promotion des projets d'évangélisation par les NTICS.	1	6
Espace de rencontre et de dialogue pour faire connaître les écrivains catholiques.	1	7
Faire comprendre le christianisme comme une vérité simple.	1	8
Livrer un autre regard sur certains sujets.	1	9
Espace libre d'expression.	5	10

Tableau 41 : Énumération des objectifs de création des blogs d'associations et de citoyens. (Réalisé par nos soins).

Le premier objectif qui se dessine au niveau des blogs associatifs est « d'assurer une présence des chrétiens catholiques sur le Net ». Cette motivation regroupe les motivations suivantes N° : 1- 4 :

N°1 : Faire entendre la voix des catholiques trop faiblement représentée sur le Net.
N°4 : Favoriser la prise de parole des chrétiens sur le net pour dénoncer.

Le deuxième objectif concerne la volonté de « lutter contre la désinformation, par un regard chrétien sur les informations ». Dans cette catégorie, nous classons les motivations N° : 2-3-9 :

N°2 : Lutter contre la désinformation, par une réinformation vraie.
N°3 : Commenter l'actualité avec un regard chrétien.
N°9 : Livrer un autre regard sur certains sujets.

Le troisième groupe d'objectifs fait référence à la volonté d' « apprendre à connaître et faire connaître la foi catholique-Évangélisation ». Dans cette catégorie nous regroupons toutes les motivations visant à faire la propagande de la foi catholique. Ces motivations correspondent aux N° : 5-6-7-8

N°5	:	Apprendre à connaître et faire connaître Dieu et le faire aimer.
N°6	:	Promotion des projets d'évangélisation par les NTICS.
N°7	:	Espace de rencontre et de dialogue pour faire connaître les écrivains catholiques
N°8	:	Faire comprendre le christianisme comme une vérité simple.

Le quatrième groupe correspond à l'objectif de mettre à la disposition des internautes un « espace libre de dialogue et d'échanges ».

N°10 : Favoriser un espace libre de discussion.

Objectifs	**Nombre**	**%**
Faire entendre la voix des catholiques sur le net.	3	20
Lutter contre la désinformation, par une vraie réinformation.	2	14
Apprendre à connaître et à faire connaître Dieu-Évangélisation.	5	33
Espace libre de rencontre et de dialogue.	5	33

Tableau 42 : Principaux objectifs de création des blogs d'associations et de citoyens. (Réalisé par nos soins).

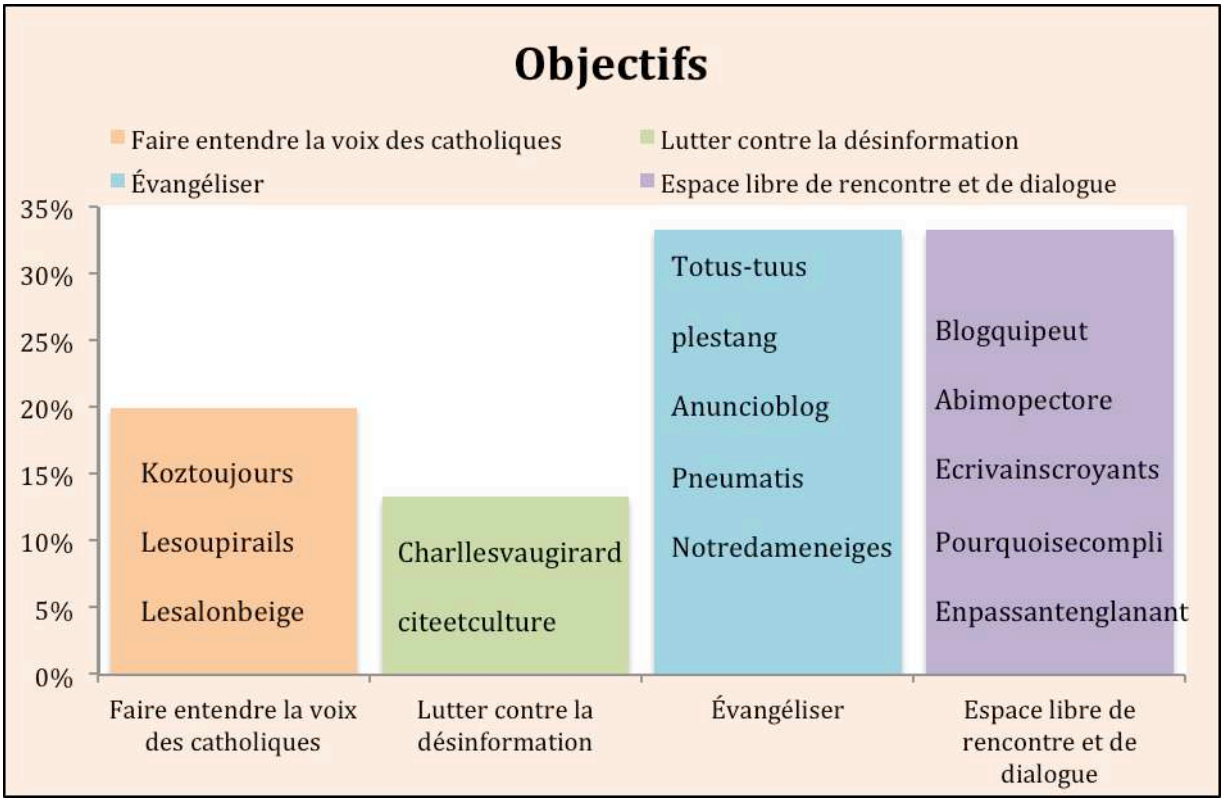

Graphique 7 : Les principaux objectifs de création de blogs d'associations et de citoyens. (Réalisé par nos soins).

Les blogs d'associations et de citoyens de notre corpus sont créés pour trois objectifs principaux, comme le montre le Graphique n°7. Le rapprochement peut être fait entre la motivation de « Faire entendre la voix des catholiques sur le net » et celle de « lutter contre la désinformation ». En effet, les deux motivations se rejoignent dans le sens où la prise de parole des catholiques sur le Net correspond le plus souvent à un souci de défendre l'Église face à des informations qu'ils jugent erronées. Ainsi, les trois motivations qui font référence aux trois groupes d'acteurs sont en égalité sur le nombre de blogs qu'il comprennent (33% chacun). Cf. Tableau n°42.

La composition de ces groupes est très hétérogène. En effet, 7 blogs sur les 15 blogs retenus déclinent l'identité de leur auteur. L'identité socio-professionnelle des blogueurs est très variée, sans aucune prédominance. On y trouve des étudiants, des pères de famille, des avocats… Ainsi le regroupement autour d'une motivation, ne dépend pas de critères socio-professionnels. Les blogueurs se retrouvent au sein d'un groupe d'acteurs de « fait ». En effet, c'est parce qu'ils partagent les mêmes aspirations que les blogueurs ont déterminé les objectifs qui ont permis de les regrouper. À cet effet, le premier groupe d'associations et de citoyens qui se reconnaissent dans l'objectif de « lutter contre la désinformation » va participer à la dénonciation des informations qu'ils jugent erronées au sujet de l'Église. Par la même occasion, ces blogueurs auront à cœur, par la mise à disposition des informations et des analyses, de rétablir l'image et la position de l'Église.

Le deuxième groupe d'acteurs regroupés autour de la motivation pour l'évangélisation (propagande de la foi chrétienne) s'inscrit dans une dynamique prosélytique. En effet, tous leurs articles ou posts seront orientés de façon à susciter l'adhésion d'un public à la position de l'Église sur les différentes thématiques de bioéthique. Cette attitude ne laisse pas de place au compromis, elle comporte le risque de « répulser » les non-chrétiens.

Le troisième groupe a pour objectif de proposer un espace de discussion libre, ouvert sans connotation aucune. Ce dernier groupe présente un avantage potentiel pour attirer un public d'internautes plus large. Il fait jeu égal en nombre de blogueurs avec les deux autres (33% des blogs).

En définitive, la constitution des différents groupes d'acteurs de blogueurs citoyens s'est faite autour de certains objectifs. Ces objectifs sont motivés par certaines valeurs : l'attachement aux valeurs chrétiennes pour les deux premiers groupes et l'esprit d'ouverture pour le

troisième. Cette modalité fait appel à une participation « intégrative de faits », selon notre matrice de stratégie de participation.

- *Les ressources de la blogosphère associative*

Les blogueurs associatifs et citoyens disposent des ressources physiques et financières nécessaires à leur activité de blogging. En effet, tout comme les blogueurs journalistes, les statistiques de l'INSEE sur l'accès à internet et l'équipement en ordinateur viennent confirmer ce fait. Par ailleurs, nous relevons que 13 blogs citoyens sur 15 ont été créés par l'utilisation de plates-formes gratuites. L'exigence de moyens financiers n'est donc plus un préalable à l'activité de blogging des citoyens et associations.

L'analyse de l'identité des blogueurs citoyens et associatifs, montre que les auteurs sont issus de catégories socio-professionnelles diverses : étudiants, professionnels, retraités, des jeunes, des vieux… Ainsi, aucun de ces critères ne pourrait à première vue, justifier la présence de ressources immatérielles suffisantes pour le bon fonctionnement de l'activité de blogging. Mais cette diversité peut représenter un atout certain pour la production d'articles dans des domaines divers. En effet, cette diversité socio-professionnelle des blogueurs permet à cette catégorie de blogs de couvrir des domaines de blogging assez vastes.

$$\mathbf{n1} = \frac{nombre\ d'articles\ total}{nombre\ de\ blogs\ total} = \frac{117882}{60} = \mathbf{1964}$$

$$\mathbf{n2} = \frac{nombre\ d'articles\ d'associations}{nombre\ de\ blogs\ d'associations} = \frac{74525}{15} = \mathbf{4968}$$

À cet effet, nous observons dans cette catégorie, que **n2 > n1**, traduisant ainsi une activité de blogging très élevée des la blogosphère « associative » de notre corpus. Cette grande activité des blogueurs « associatifs » est à relativiser. En effet, si la diversité socio-professionnelle est une des causes de cette hyperactivité, l'analyse de la rubrique « Identité de l'auteur » de notre matrice, révèle un fait majeur (voir Annexe 7). Cette analyse montre que plus de 88% des articles postés dans cette catégorie proviennent de deux blogs collectifs (Les blogs collectifs sont animés par plusieurs auteurs qui sont des sources potentielles de production d'articles). Par ailleurs, les objectifs principaux des blogs citoyens sont « d'évangéliser » et de « créer un espace de rencontre et de dialogue ». Dès lors, les articles qui seront proposés sont plus simples dans leur forme et ne nécessitent pas un grand investissement de la part de leur

auteur. En somme, c'est transposer une discussion dans un langage courant et familier. Les articles sont pour la plupart courts et dans un langage accessible. Ainsi, les auteurs peuvent produire plus d'articles.

IV.3.2.3. Les blogs politiques

- *Les objectifs des blogs politiques*

Les blogs politiques, comme le souligne Klein (2007), ont une finalité purement informationnelle. Ils sont utilisés par les politiciens pour informer leur électorat des actions qu'ils entreprennent et partager les événements et les communiqués de leur groupe politique. Cet objectif informationnel est confirmé par le Graphique n°8. Le graphique faire ressortir trois groupes de blogs en fonction des objectifs qui ont suscité leur création. En effet, le premier groupe de blogs, qui a pour objectif « informer » l'électorat, regroupe 60% des blogs politiques. Les deux autres regroupent 20% des blogs chacun. Cf. Tableaux n°43 et n°44.

Légende du tableau		
Nombre	:	correspond au nombre de blogs politiques de notre matrice qui ont notifié cet objectif.
N°	:	correspond à un numéro attribué à un objectif pour faciliter le regroupement dans des groupes.

Objectifs	**Nombre**	**N°**
Lieu d'expression et de partage de la foi.	2	1
Lieu pour proclamer et approfondir la Sainte Ecriture.	1	2
Espace de réflexions et de débats.	3	3
Informer.	9	4

Tableau 43 : Énumération des objectifs de création des blogs politiques.
(Réalisé par nos soins).

Le premier objectif qui ressort de notre tableau est de mettre sur le Net un « espace d'expression et de partage de la foi ». Cette motivation englobe la motivation de créer un « lieu de proclamation et d'approfondissement de la Sainte Ecriture ».
Le deuxième objectif est de créer un « espace de réflexions et de débats » ouvert.
Le troisième objectif concerne le souci de certains politiciens de mettre à la disposition de leur électorat un espace d' « information » sur leurs activités politiques.

Objectifs	Nombre	%
Lieu d'expression et de partage de la foi.	3	20
Espace de réflexions et de débats.	3	20
Informer.	9	60

Tableau 44 : Principaux objectifs des blogs politiques.

(Réalisé par nos soins).

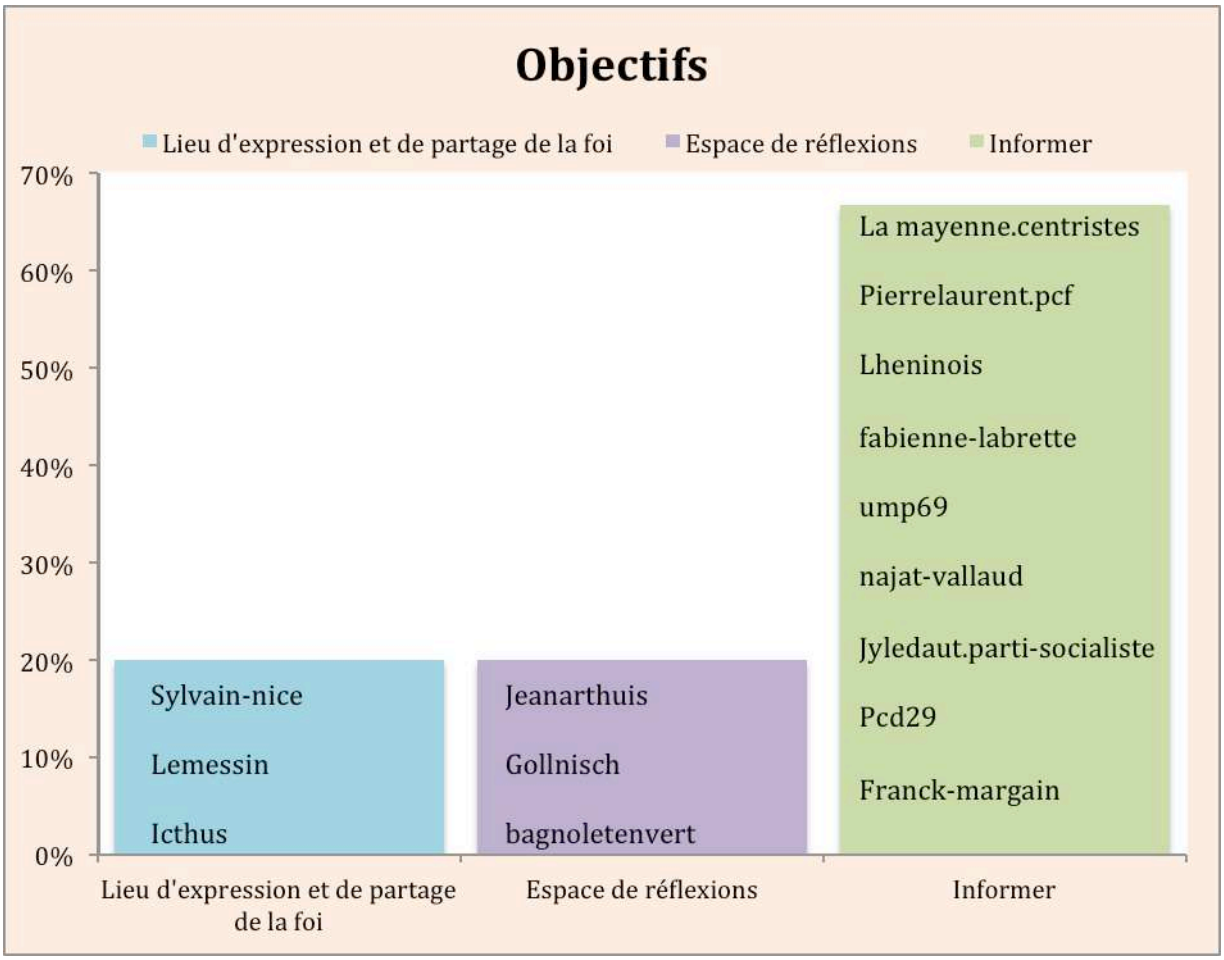

Graphique 8 : Les principaux objectifs de création des blogs politiques.

(Réalisé par nos soins).

La tendance générale qui émerge des blogs politiques est l'objectif d'informer. En effet, les blogs politiques sont utilisés selon Klein (2007)[238] comme des relais vers les médias traditionnels. Le blog est un formidable moyen à la portée des politiciens pour mettre à la disposition des populations, les informations qu'ils auront choisies. Ces informations concernent en majorité, les activités politiques, les déplacements, les discours et surtout les communiqués du groupe politique d'appartenance. Cf. Graphique n°8.

[238] KLEIN., *op. cit.,* p. 105-106.

Dans ce groupe, nous remarquons que les auteurs des blogs appartiennent à des partis plus anciens et majoritaires (UMP, PS, PCF, PCD…), qui ne souffrent d'aucune légitimité. Ces partis, présents depuis longtemps sur la scène politique, n'éprouvent plus le besoin de clarifier leurs idéologies déjà connues. Tous les commentaires et prises de positions des blogueurs politiciens sur un sujet donné sont plus ou moins justifiés par l'appartenance à leur parti. Dans la pratique, les blogs appartenant à ce groupe vont procéder par la mise en ligne d'articles, de liens ou de vidéos qui rejoignent leurs positions ou celles de leur parti.

Dans ce groupe, aucun risque n'est pris pour l'expression d'une position personnelle sur un sujet donné. Ainsi, les articles sur la bioéthique qui seront postés sur ces blogs seront ceux qui défendent la position du parti ou celle d'une idéologie proche. Ces blogs de partis, forts d'un certain électorat, vont donc œuvrer pour le contentement de leurs membres. En effet, il est difficile de bousculer les mœurs ou habitudes sans courir le risque d'être désavoué.

Le faible pourcentage du deuxième groupe (20%), qui a pour objectif de créer un « espace de réflexion », est justifié selon Klein (2007). En effet, les blogs politiques ne sont pas créés dans une logique conversationnelle mais se déclinent plutôt sous le mode de la publication. Pour cette dernière, les possibilités interactionnelles des blogs ne sont pas utilisées à leur plein potentiel pour la raison majeure suivante : les politiciens restent frileux et prudents face au débat sur le Net. La composition des blogs qui partagent cet objectif révèle la présence de jeunes partis (les verts, UDI), mais aussi de partis plus anciens qui manquent de légitimité ou qui sont sources de polémiques (FN). Ces partis ont besoin de s'affirmer sur la scène politique, de défendre et d'expliquer leurs visions de la société qui se veulent nouvelles et critiques face à l'ordre établi par les anciens partis ou les partis majoritaires.

Le troisième groupe est composé en partie de blogs de prêtres catholiques. La présence de clercs dans notre corpus, nous l'avions justifiée par le fait qu'en tant qu'acteurs politiques, leur présence peut nous aider à saisir d'éventuels liens dans cette étude sur la blogosphère catholique. Dans ce cadre, l'analyse du pourcentage de ce groupe de blogs n'est donc pas pertinente. En effet, seuls, les clercs ont le souci d'un blogging dans un environnement d'échanges et de partages autour des sujets sur la foi. Ces derniers, sans surprise, épouseront pleinement les positions de l'Église sur les sujets de bioéthique.

La constitution des sous-groupes d'acteurs de blogs politiques s'est faite autour de trois objectifs. Ces objectifs sont motivés par les modalités d'actions définies par chaque blogueur. Ainsi, les blogueurs ont été réunis en trois sous-groupes qui partagent les mêmes finalités. Ce

regroupement s'est fait sans une consultation des blogueurs, mais de manière naturelle suivant la proximité des objectifs poursuivis par chaque blogueur. Cette modalité d'action s'apparente à une participation dite *« intégrative de fait »*.

- *Les ressources des blogs politiques*

En général, les blogs politiques appartiennent à des personnes qui occupent des fonctions politiques déterminées par un scrutin (législatif, municipal, départemental ou régional). Ces personnes sont entourées le plus souvent d'un bureau de campagne qui les accompagne, les conseille et les supplée dans bien des domaines. Ainsi, sur le plan communicationnel, elles sont aidées par des attachés de presse, des conseillers en communication mais aussi par des chargés de la communication numérique. Ces responsables de la communication numérique vont pour certains le conseiller, rédiger ses articles à mettre en ligne et animer son blog (s'il en possède). Ces chargés de communication numérique sont compétents dans l'utilisation des outils numériques.

Pour les blogs animés directement par les hommes politiques, la simplicité d'utilisation du blog et l'utilisation des plates-formes de création de blogs (10 blogs sur 15) font qu'ils ne rencontrent pas de difficultés majeures dans leur activité de blogging. Nos blogueurs politiciens disposent donc de toute la compétence nécessaire à l'animation de leur blog. Par ailleurs, le fait de disposer d'un bureau de campagne permet au politique d'avoir autour de lui des personnes ayant des connaissances suffisantes pour intervenir sur des sujets divers.

$$\mathbf{n1} = \frac{nombre\ d'articles\ total}{nombre\ de\ blogs\ total} = \frac{117882}{60} = \mathbf{1964}$$

$$\mathbf{n2} = \frac{nombre\ d'articles\ de\ politique}{nombre\ de\ blogs\ de\ politiques} = \frac{17113}{15} = \mathbf{1140}$$

La matrice nous montre que **n1 > n2** traduisant une activité moindre des blogueurs politiques par rapport aux autres blogueurs. Ce chiffre peut avoir plusieurs explications. Premièrement nous pouvons suggérer que les blogs politiques viennent en complément sur des sujets aux articles postés sur les sites internet des partis politiques. À cet effet, il est moins impératif pour les hommes politiques d'intervenir sur tous les sujets de société, puisque le parti central se charge de communiquer ses positions sur son site. En deuxième, nous pouvons souligner le fait qu'en dehors des périodes électorales, l'activité politicienne est ralentie. Ainsi, la communication s'avère moins soutenue en ces périodes.

Les politiques ne rencontrent par ailleurs, aucune difficulté au niveau des moyens financiers et matériels nécessaires à leur activité de blogging. En effet, ils disposent de budget et de dotation en matériel dans cette optique. Aussi en référence aux statistiques de l'INSEE[239] de 2012, nous pouvons confirmer que l'accès à internet ainsi que la dotation en matériels informatiques est confortable pour les citoyens français, donc pour les politiciens également.

IV.3.2.1. Les blogs scientifiques

- *Les objectifs des blogs scientifiques*

Les blogs scientifiques sont utilisés comme des instruments de construction de savoirs ou de diffusion de connaissances nouvelles (Klein, 2007). Les blogs peuvent être classés en cinq grandes catégories.
Mortensen et Walker (2002)[240] distinguent trois premières grandes catégories de blogs scientifiques :

– Les « blogs de recherche », qui sont des blogs utilisés comme un historique des recherches conduites précédemment, des idées à creuser, des conférences auxquelles postuler, etc.
– Les « public intellectuals » qui sont des plates-formes de discussion où des questions politiques et sociétales sont généralement traitées de façon théorique. Le chercheur s'éloigne ici de son activité de recherche et utilise son statut et ses connaissances pour générer l'interaction sur son blog. Le but de ce genre de blog est donc d'agir comme « vecteur de discussion » autour d'un sujet qui intéresse le chercheur.
– Les « blogs pseudonymes », qui sont des blogs flirtant parfois avec la parodie et discutant du processus de recherche en tant que tel : l'art de la rédaction, la résistance à la procrastination, les règles de bonnes présentations, etc. Dans cette catégorie, l'auteur s'identifie au travers d'un pseudonyme en évitant toute référence à un projet de recherche donnée ou même à une institution particulière.

[239]INSEE.
URL : www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1452.
Page consultée le 15 février 2014 à 9h.

[240]MORTENSEN, T. et J. WALKER (2002). « Blogging Thoughts : personal publication as an online tool », in *Researching ICTs in Context,,* Oslo, ed. Andrew Morrison, InterMedia 3, pp. 249-279.

Les deux autres catégories de blogs explicitées par Klein (2007) sont :

– Les « blogs de publications », qui sont des blogs utilisés par les chercheurs en complément et/ou en substitution aux moyens de publication traditionnels.

– Les blogs se caractérisant par un mélange des genres. Dans ce blog, le scientifique combine les quatre catégories ci-dessus afin de maximiser l'utilité du blog au sein de ses activités de recherche.

Les blogs scientifiques de notre corpus peuvent être regroupés dans deux des cinq grandes catégories décrites ci-dessus. La catégorie « public intellectuals » dans laquelle aucune tendance particulière ne se dégage. Ce groupe est constitué de blogs personnels et de blogs collectifs.

La catégorie constituée par le mélange des genres. Cette catégorie regroupe surtout des blogs collectifs. En général ce type de blog a pour but premier la construction de savoirs. Les blogs collectifs scientifiques sont pour la plupart utilisés pour créer des opportunités de discussions informelles entre les membres d'une communauté scientifique donnée.

Légende du tableau

Nombre : correspond au nombre de blogs de scientifiques de notre matrice qui ont notifié cet objectif.

N° : correspond à un numéro attribué à un objectif pour faciliter le regroupement dans des groupes.

Objectifs	**Nombre**	**N°**
Lieu de discussion et d'échange sur la foi.	1	1
Lieu de discussion et de proposition d'analyses et d'aide.	1	2
Informer et faire des propositions.	1	3
Informer et sensibiliser sur les dangers de la Franc-maçonnerie.	1	4
Lieu d'échanges et de discussions.	1	5
Informer sur l'avancée des recherches.	4	6
Faire une propagande de la foi chrétienne.	1	7
Informer et échanger sur les questions de bioéthique.	1	8
Lieu de promotion et d'information sur la bioéthique.	1	9
Eclairer l'actualité avec un regard chrétien.	1	10
Informer et analyser le droit médical et bioéthique.	1	11
Lieu de débats et d'échanges.	1	12

Tableau 45 : Énumération des objectifs de création des blogs scientifiques.
(Réalisé par nos soins).

Trois grandes catégories d'objectifs se dégagent du tableau ci-dessus en fonction de la proximité et de la convergence des différents objectifs de créations de blogs avancés par leurs auteurs. Cf. Tableaux n°45 et n°46. Ainsi, le premier groupe d'objectifs qui apparaît est celui qui fait référence à créer des blogs pour « informer sur la bioéthique et les sujets de société ». Ce groupe englobe les objectifs N° : 3-4-6-8-9-10-11.

N°3	:	Informer et faire des propositions.
N°4	:	Informer et sensibiliser sur les dangers de la Franc-maçonnerie.
N°6	:	Informer sur l'avancée des recherches.
N°8	:	Informer et échanger sur les questions de bioéthique.
N°9	:	Lieu de promotion et d'information sur la bioéthique.
N°10	:	Eclairer l'actualité avec un regard chrétien.
N°11	:	Informer et analyser le droit médical et bioéthique.

Le deuxième groupe a pour but de créer des blogs pour « propager la foi » par le développement d'arguments scientifiques sur certains sujets. Ce groupe est composé des objectifs N° : 1-7.

N°1	:	Lieu de discussion et d'échange sur la foi.
N°7	:	Faire une propagande de la foi chrétienne.

Le troisième groupe se réfère à l'objectif de créer des « lieux d'échanges et de débats » sur les sujets de société. Il regroupe les objectifs N° :2-5-12.

N°2	:	Lieu de discussion et de proposition d'analyses et d'aide.
N°5	:	Lieu d'échange et de discussion.
N°12	:	Lieu de débat et d'échange.

Objectifs	**Nombre**	**%**
Informer sur la bioéthique et les sujets de société.	10	67
Propager la foi.	2	13
Lieu de débat et d'échange.	3	20

Tableau 46 : Principaux objectifs de création des blogs scientifiques.
(Réalisé par nos soins).

Le graphique sur les principaux objectifs fait apparaître trois grandes catégories, qui ont guidé la création des blogs scientifiques de notre corpus. Cf. Graphique n°9.

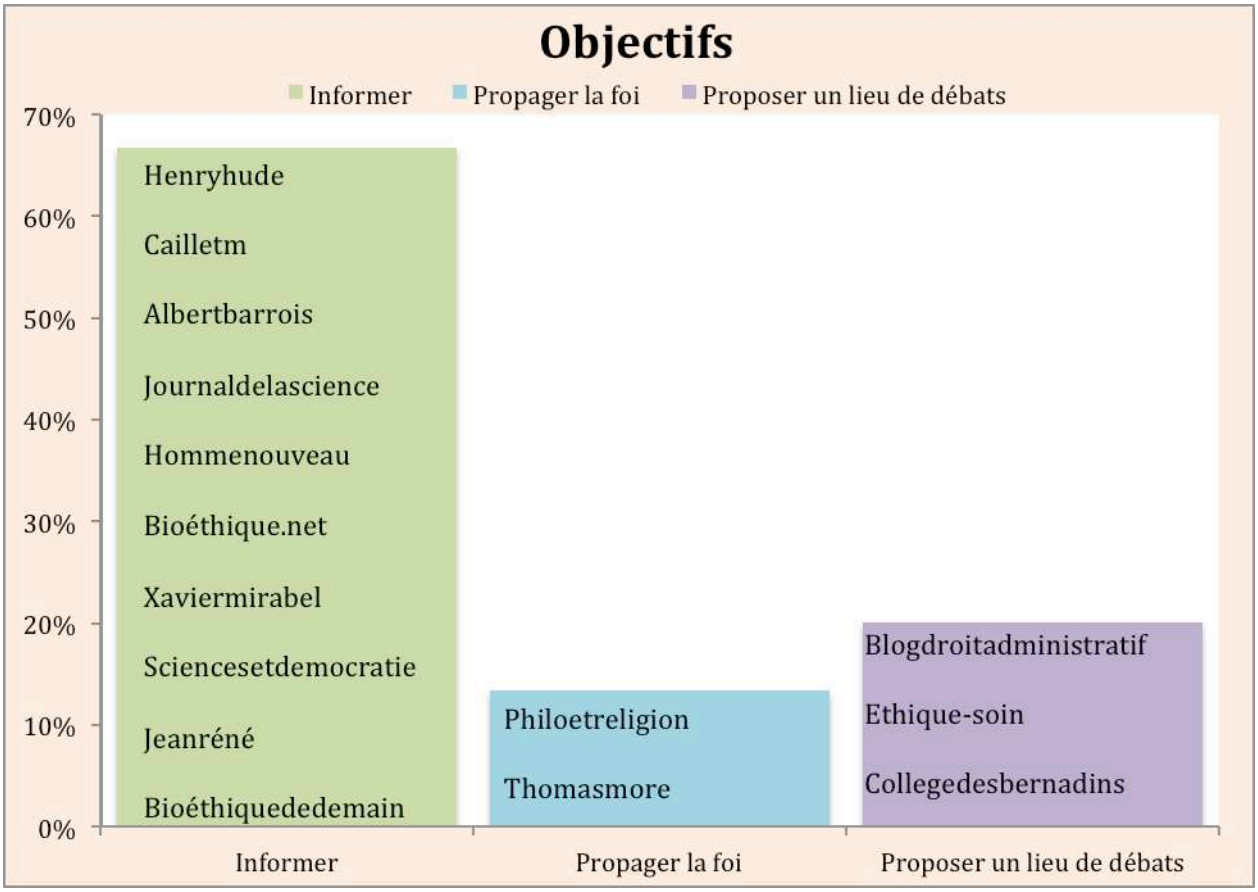

Graphique 9 : Les principaux objectifs des blogs scientifiques.
(Réalisé par nos soins).

Le premier groupe d'acteurs se compose de blogs dont la création a pour objectif d' « informer ». Ce groupe est composé en général de blogs qualifiés de « public intellectuals » (9 blogs sur 10 le sont). Ces blogs vont donc communiquer sur la bioéthique par la mise en ligne d'articles qui auront pour but de justifier scientifiquement le bien-fondé d'une idée reçue ou d'une position sur différentes thématiques de bioéthique.

Dans ce groupe, chaque scientifique interviendra avec ses connaissances pour défendre la position de l'Église ou pour la contredire. Dans ce type de groupes, les arguments utilisés seront purement scientifiques et surtout théoriques. Mais, la science, comme toutes les autres disciplines, possède des limites et ne se trouve pas dans une dynamique autarcique. La science a donc besoin des autres disciplines pour être véritablement au service de l'humanité. Une célèbre assertion ne stipule t-elle pas que « (la) science sans conscience n'est que ruine de l'âme » ? Ainsi quels que soient les arguments avancés, la science ne saurait légitimer une action médicale donnée. Ce groupe le plus important regroupe 67% des blogs scientifiques.

Le deuxième groupe, pas très éloigné du premier, a pour objectif de « proposer un espace de débats ». Ce groupe ne comporte que des blogs collectifs et appartient à la catégorie caractérisée par un « mélange de genres ». Ces blogs scientifiques ont pour but de faire avancer la réflexion sur un sujet donné. Ils permettent, par l'ouverture d'espace d'échanges, la construction de savoirs nouveaux.

Dans le cadre de la bioéthique, ces blogs sont d'une grande importance. En effet, la législation sur la bioéthique est en pleine construction. Donc, il est nécessaire de ne pas être enfermé dans une position scientifique donnée, car la science étant évolutive, un acquis scientifique à un instant « t » peut être déstabilisé l'instant « t+1 » suivant. Ainsi, le fait de favoriser des discussions sur la bioéthique peut aider à éviter d'énormes erreurs. Mais, le pourcentage de cette catégorie est faible par rapport au premier groupe (20%).

Le troisième groupe d'acteurs regroupe les blogs qui ont pour objectif de « propager la foi ». Ces blogs sont créés par les auteurs pour la défense de la position de l'Église sur des questions de société données. Ainsi dans le cadre de la bioéthique, ces blogs vont œuvrer à montrer scientifiquement toute la légitimité des différentes positions de l'Église. Mais, ces positions peuvent être jugées partisanes par les blogueurs et les conduire dans une dynamique refusant toute remise en question. Il peut exister un manque d'objectivité dans les arguments avancés par ces derniers.

La constitution de nos trois groupes d'acteurs autour des trois objectifs principaux cités ci-dessus s'est faite naturellement. Cette modalité de constitution de nos groupes d'acteurs correspond à une participation dite « intégrative de fait ».

- *Les ressources de la blogosphère scientifique*

En général, la sphère des scientifiques est bien pourvue en termes d'accès à internet et d'équipements informatiques. Dans une récente étude menée par l'INSEE[241], 96% des Français titulaires d'un diplôme d'études supérieures disposent d'un ordinateur à la maison, et 94,5% ont un accès à internet à la maison. Ces chiffres permettent de dire que les blogueurs scientifiques, qui font partie de cette catégorie de Français, disposent de moyens matériels suffisants à leur activité de blogging. Sur le plan financier, le pourcentage d'utilisation des plates-formes de création de blogs ne nous permet pas de juger du nantissement des blogueurs scientifiques. En effet, seuls 7 blogs sur 15 ont recours aux plates-formes de blogging. Mais, nous constatons que, sur les 8 blogs restants, 6 sont des blogs d'associations de scientifiques

[241]INSEE., *op. cit.*

et seulement 2 blogs sont créés par leur auteur à titre personnel (le blog d'Henri Hude et Xavier Mirabel). Ainsi, sur les 15 blogs, seuls 2 sont à la charge de leur auteur. En définitive, les blogueurs scientifiques disposent des ressources tangibles indispensables à leur activité de blogging.

Le caractère « facile d'utilisation » du blog lui permet d'être accessible au commun des internautes. La catégorie des blogueurs scientifiques, par rapport au niveau d'études, (diplômes supérieurs) se situe clairement au-dessus du commun des internautes. Ainsi, elle dispose d'emblée des compétences requises pour une animation aisée d'un blog. Par ailleurs, le niveau de formation de ces blogueurs scientifiques les qualifie pour intervenir non seulement sur des sujets en lien avec leurs domaines de compétences, mais aussi sur d'autres sujets, par l'ouverture d'esprit que leur confère le statut de scientifiques.

$$\mathbf{n1} = \frac{nombre\ d'articles\ total}{nombre\ de\ blogs\ total} = \frac{117882}{60} = \mathbf{1964}$$

$$\mathbf{n2} = \frac{nombre\ d'articles\ de\ scientifiques}{nombre\ de\ blogs\ de\ scientifiques} = \frac{2464}{15} = \mathbf{164}$$

Les blogueurs scientifiques sont les moins actifs de notre blogosphère (n2 = 164, est le plus faible). Même si le pourcentage des articles produits par les blogs scientifiques est assez faible (2% des articles postés par notre corpus de blog), il est difficile de juger de l'activité de blogging de ces blogueurs. En effet, la production d'un article de la part d'un scientifique, doit respecter certaines règles d'écriture et de publication. Ainsi la rédaction d'un article requiert plus de temps et plus de rigueur. Les dispositions à respecter expliquent en grande partie la faible proportion des articles des blogueurs scientifiques. En contrepartie, les articles produits par les scientifiques sont d'une grande qualité.

IV.3.2.1. Synthèse des objectifs globaux de la blogosphère catholique

Les blogs de notre corpus se fédèrent autour de trois objectifs principaux : « Propager la foi », « Réinformer » et « Créer des lieux de débats et d'échanges ». *Voir Tableau n°47.*

Objectifs.	Nombre de blogs.				% des blogs
	Journalistes	Associations	Politiques	Scientifiques	
Réinformation	5	2	9	10	43,33
Propager la foi	6	5	3	2	26,67
Lieux d'échanges et de discussions	3	5	3	3	23,33
Porter la voix des catholiques	0	3	0	0	5
Inconnu	1	0	0	0	1,67

Tableau 47 : Tableau récapitulatif des objectifs principaux de la blogosphère catholique. (Réalisé par nos soins).

Le Tableau récapitulatif n°47 a été obtenu par la synthèse des Tableaux n°40 ; n°42 ; n°44 et n°46. Il regroupe les objectifs globaux de la blogosphère bioéthique catholique ainsi que leur pourcentage. L'objectif principal qui guide la création et l'animation des blogs catholiques qui ont communiqué sur la bioéthique est la lutte contre la désinformation. Cet objectif est avancé par plus de 43,33% des blogs sélectionnés. Ce pourcentage montre la position des catholiques sur l'objectivité des informations véhiculées par les organes de presse. Pour les catholiques, les informations qui traitent des sujets qui touchent la foi ou la doctrine sociale de l'Église sont en général biaisées ou fausses. Ainsi à défaut d'avoir accès à ces médias, les catholiques organisent la riposte sur le Net, par un traitement de l'information qui respecte les positions de l'Église. Ce traitement de l'information passe par une dénonciation des informations erronées ou des mauvaises interprétations faites des positions de l'Église et un rétablissement de celles qui sont vraies. Dans cette logique, il n'est pas incongru d'associer à cet objectif, celui de « faire entendre la voix des catholiques sur le net » qui représente 5% des blogs, faisant passer le pourcentage total à 48,33%. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique de 2004, ce pourcentage traduit l'importance que les blogueurs catholiques ont accordé à la défense de la vie et de la dignité de la personne telles que le préconisent les responsables de l'Église. Dans cette catégorie d'objectifs, la participation des blogueurs à ce « projet » de lutte contre la désinformation dont est victime l'Église peut revêtir deux formes (en référence à la matrice des stratégies de participation établie aux Tableaux n°25 et n°26) : la participation de type « Activiste-Provoqué » et la participation dite « Intégrative-Provoquée ». Le choix de ces deux types trouve sa justification dans le caractère provoqué et motivé de l'action de créer un blog par des catholiques. En effet, l'investissement des catholiques dans les outils numériques a été provoqué par des discours de certains

responsables institutionnels de l'Église catholique. Par exemple, le discours du Pape Jean-Paul II lors de la journée mondiale de la communication (en 1992) qui est un appel lancé aux catholiques à investir internet. Parallèlement à ces discours, nous avons des faits qui ont indigné les catholiques et les ont poussés à s'intéresser à la communication sur le Net. En effet, les déclarations sur le sida du Pape Benoît XVI pendant son déplacement en mars 2009 en Afrique (précisément en Angola) et la déformation faite de ce discours par les médias a fini par convaincre les catholiques d'investir le Net.

Le deuxième objectif qui se dégage est en lien avec la propagande de la foi catholique. Il regroupe 26,67% des blogs. Cet objectif va consister pour les blogueurs qui s'y réfèrent, à expliquer les bien-fondés de la position de l'Église sur les questions de bioéthique. En effet, le traitement des informations sera orienté dans le but de faire adhérer les internautes à la position de l'Église. Ces deux premiers objectifs, fondamentalement, laissent entrevoir un traitement d'une manière non partisane de l'information. Ce fait, de manière générale, destine ces blogs à la visite des catholiques et des internautes qui partagent avec ces derniers certaines affinités. Dans cet objectif, les blogueurs vont participer selon la modalité « Activiste - de Fait » à cette action de propagande. En effet, la motivation de s'engager dans une activité de blogging pour propager la foi catholique peut être stimulée ou motivée par des faits et des personnes. Tout comme l'objectif de « réinformation », cet objectif peut conduire à deux formes de participations : la forme dite « Activiste – Provoquée » et celle qualifiée d' « Intégrative – Provoquée ». Dans les deux cas, des faits et des discours en sont les déterminants. Nous pouvons citer le discours du Pape Jean-Paul II lors de la journée mondiale de la communication (1992) qui est un appel lancé aux catholiques à investir internet comme nouvel espace d'évangélisation.

Le troisième objectif concerne la mise en place des espaces qui privilégient les discussions et les échanges. Cet objectif réunit 23,33% des blogs. Les blogs qui avancent cet objectif de création sont des blogs « ouverts ». Ces blogs sont censés proposer des articles qui traitent d'une manière non partisane les sujets sur lesquels intervient l'Église. Dans le cadre de la bioéthique, ces blogs peuvent attirer les internautes de tous bords. Le traitement qu'ils font des sujets n'est pas dans un sens unique, ni doctrinal. Cet objectif induit que la création de blogs de discussion, résulte de la volonté de l'auteur d'échanger avec d'autres blogueurs ou d'autres internautes. Le but d'une telle initiative se trouve dans le désir d'avancer sur des sujets ou de partager de façon solidaire des informations ou des connaissances. Cette manière de participer au blogging correspond à une modalité dite « Activiste-Volontaire ».

Bibliographie parcellaire

Ouvrages
MOUHOT, P.-E. (2005). *Techniques de référencement sur Internet*, document inédit, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 64 pages.

KLINKENBERG, J-M. (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Sevil, 486 pages.

KLEIN, A. (2007). *Objectif blogs : Exploration dynamique de la blogosphère*, Paris, L'Harmattan, 243 pages.

ORNELLAS (de), P. (sous la direction de) (2009). *Bioéthique : propos pour un dialogue*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer/Lethielleux, 153 pages.

Revues
MORTENSEN, T. et J. WALKER (2002). « Blogging Thoughts : personal publication as an online tool », in *Researching ICTs in Context,,* Oslo, ed. Andrew Morrison, InterMedia 3, pp. 249-279.

NEVEU, E. (1999). « L'approche constructiviste des problèmes publics. Un aperçu des travaux anglo-saxons », Études de communication, La médiatisation des problèmes publics, n°22, p. 42.

Site Internet
www.assembleenationale.fr.

www.bioethique.catholique.fr/index.php?post/2009/02/03/Un-blog-pour-se-former%2C-s-informer-et-dialoguer#comments.

www.data.worldbank.org/products/wdi.

www.google.fr/intl/fr/webmasters/docs/search-engine-optimization-starter-guide-fr.pdf.

www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1452.

www.mediametrie-estat.com.

www.revue-referencement.com/ETUDES/0410-referencement-title-h1.htm.

www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no1/apsyst.html.

www.support.google.com/webmasters/answer/70897?hl=fr

Chapitre V. Compréhension de l'émergence de l'intelligence numérique par l'analyse combinatoire des blogs, l'organisation et les valeurs de l'Église catholique

À ce niveau de notre étude, nous disposons de tous les concepts, notions et informations nécessaires à la poursuite de la résolution de la problématique de départ. En effet, les explicitations des notions contenues dans la formulation de notre sujet, à savoir : le blog, l'intelligence numérique et la notion de participation, nous ont orienté vers les types d'informations éventuellement nécessaires pour la suite de notre étude. Ainsi, forts de ces informations, nous avons pu établir une méthodologie adaptée, censée nous permettre de les collecter. Ces informations, comme nous le constatons, sont de trois ordres : les informations sur les acteurs qui interviennent dans le processus d'intelligence numérique (les blogs, l'Église), les informations relatives aux moyens à mettre en œuvre ainsi que celles concernant l'articulation de ces moyens que suggère le déroulement du processus de l'intelligence numérique. Par ailleurs, si les deux premiers types d'informations sont déjà disponibles, car déjà explicités dans les chapitres précédents, le troisième type est beaucoup plus subtil. Il nécessite plus de finesse et une bonne capacité combinatoire, pour dégager les indicateurs utiles à l'explication et à la mise en évidence des formes de liens et de relations montrant l'émergence de l'intelligence numérique religieuse.

La méthodologie d'analyse que nous avons adoptée mettra en jeu l'approche systémique. En effet, l'approche systémique doit aider à déceler et faire ressortir les liens, les relations entre les différents acteurs par le biais des interactions qui se dégagent dans la communication qui s'établit car, comme le stipule Winkin (2000) : « On ne peut pas ne pas communiquer »[242]. L'approche systémique nous permettra également de faire ressortir les réseaux d'acteurs ou d'actions mis en jeu dans la participation de l'Église au processus de révision de la loi de bioéthique. À cet effet, nous procèderons par des schématisations graphiques des échanges, intégrant les « communications implicites » des différents acteurs et groupes d'acteurs (Mucchielli, 2004)[243]. Ensuite, nous décrirons le fonctionnement du système de la blogosphère catholique, en tenant compte d'abord des relations entre les différents groupes

[242]WINKIN, Y. (2000). *La nouvelle communication*, Paris, Point, Col. Point Essais, n° 136, 416 pages.

[243]MUCCHIELLI, A. (2004). *Approche des systèmes et réseaux de communications dans les organisations*, Paris, Armand Colin, Col. U, 160 pages.

d’acteurs à l’intérieur du système mais aussi des relations de ce système avec les autres systèmes sécants ou englobants. Enfin, nous dégagerons les « valeurs » émergentes du système, celles qui implicitement, peuvent être considérées comme « menant le jeu » communicationnel, quasiment à l’insu des acteurs

V.1. Fondements systémiques de l'Église catholique

Le processus de l'intelligence numérique (voir Figure n°9), consiste premièrement à établir l'environnement systémique dans lequel une action ou un fait se déroule. Le schéma laisse entrevoir deux types d'étapes à satisfaire pour saisir cette dimension systémique : la première action consiste à l'identification des acteurs et de leurs caractéristiques et la deuxième étape revient à déterminer les actions mises en œuvre par ces différents acteurs. La réalisation de ces deux étapes nous introduira dans la construction des indicateurs relationnels.

La présentation de la blogosphère catholique répond à deux préoccupations majeures. En effet, faisant partie intégrante de l'univers de l'Église catholique, il est important de comprendre quels sont les fondements de celle-ci afin de mieux percevoir le modèle ecclésiologique le plus approprié pour comprendre la nature et l'articulation des liens et relations qui s'établissent entre les différents membres de l'Église. Ainsi, l'approche systémique de la blogosphère catholique doit être précédée d'une approche théologique de l'Église. Nous avons opté pour une présentation théologique certes sommaire, mais qui nous donne des bases nécessaires pour appréhender les fondements de l'Église et sa mission.

V.1.1. Une théologie du fondement de l'Église

L'Église catholique a pour « fondateur » Jésus-Christ. De nombreux théologiens et « Pères de l'Église » rattachent la naissance de l'Église à deux principales affirmations de Jésus-Christ.

La première est celle de Jésus, qui déclara à la suite de sa reconnaissance en tant que (le) « Messie » tant attendu par le peuple d'Israël, à l'un de ses apôtres le dénommé Pierre : « Tu es Pierre et, sur cette pierre, je bâtirai mon Église » (Évangile de Matthieu, 16 : 18). Cette assertion jetait en quelque sorte, les bases hiérarchiques, matérielles et visibles de l'Église.

La deuxième assertion, issue de Matthieu (18 :19-20) : « De même, je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous, sur la terre, unissent leurs voix…Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux. », donnaient les modalités de fonctionnement de cette

Église. Ces deux bases vont guider l'Église au cours des siècles dans son expansion et son organisation.

Outre ces fondements de l'Église en tant qu'organisation humaine, l'Église va mettre en place une doctrine sociale qui sera le phare de la réalisation de sa mission. En effet, comme Jésus qui déclarait dans Matthieu (9 :9-13) : «… ce n'est pas les gens bien portants qui ont besoin de médecins mais les malades… je ne suis pas venu pour les justes mais pour les pécheurs », l'Église, pour rester fidèle à cette mission du Christ, va se positionner comme le défenseur des plus petits, des pauvres. Cette défense du « plus petit » trouve toute sa place dans la Constitution Pastorale *Gaudium et Spes* sur l'Église dans le monde du Concile Vatican II[244]. Ce texte donne les deux raisons de l'intervention de l'Église dans le monde : la défense des droits fondamentaux de la personne humaine et la perspective du salut. Ces deux raisons vont cristalliser l'interventionnisme de l'Église dans le monde. Ces particularités doctrinales fondent la présentation que nous voulons faire de l'Église. En effet, l'Église transparaît dès lors comme une structure organisée et hiérarchisée, avec, comme premiers responsables doctrinaux « Pierre et ses successeurs », mais également comme une fédération d'actions dans le but de réaliser une mission dualiste : d'abord terrestre de défense des « petits » et ensuite céleste avec la perspective du salut des hommes. Par ailleurs, il convient de signaler que plusieurs tentatives de présentations de l'Église ont été développées durant les siècles de son existence. Mais, comme le souligne Birmelé (1998), aucune des approches n'a su « rendre en plénitude l'être unique de l'Église, qui dépasse chacune de ces images, voire leur somme »[245]. En effet, que ce soit les approches « scientifiques classiques » (qui se servent d'images et d'analogies) et même les approches théologiques, elles ont toutes été confrontées à deux types

[244]Un concile, comme son nom l'indique, est une assemblée des responsables de l'Église, puisque le mot concile veut dire convocation. Il manifeste une dimension essentielle de toute l'Église chrétienne : la synodalité ou organisation hiérarchique du corps en vertu de laquelle les prélats chargés du gouvernement de chaque portion de l'Église (évêques) sont susceptibles de se réunir pour prendre ensemble des décisions qui engagent la foi et la discipline de tous sous l'autorité d'un primat. Les conciles ne sont pas de simples colloques théologiques, de simples moments de réflexion, d'échanges entre spécialistes de la foi. Le concile, c'est véritablement l'instance suprême du gouvernement de l'Église. Donc, les décisions du concile ont une très haute autorité doctrinale, même s'il y a ensuite des nuances selon les textes. Père Valentin, B.

URL : www.catholique78.fr/vid%C3%A9o-points-chauds-007773.

Le IIe concile œcuménique du Vatican, plus couramment appelé Vatican II, est le XXIe concile œcuménique de l'Église catholique. Il est ouvert le 11 octobre 1962 par le Pape Jean XXIII et se termine le 8 décembre 1965 sous le pontificat de Paul VI. On le considère généralement comme l'événement le plus marquant de l'histoire de l'Église catholique au XXe siècle, symbolisant son ouverture au monde moderne et à la culture contemporaine faite de progrès technologiques, d'émancipation des peuples et de sécularisation croissante.

[245]BIRMELE, A. (2007). « Ecclésiologie », dans : J-Y. LACOSTE (dir.) *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, Quadrige/ PUF, 2e édition, p. 1632 pages.

de difficultés : la nature même de l'Église, due à la polysémie du terme « Église »[246] et ensuite à la question de ses manifestations visibles. Dans ce dernier cas, Birmelé (1998) souligne qu'aucune analyse théologique ne peut oublier qu'à côté des manifestations visibles de l'Église, il en est d'autres qui découlent de sa réalité divine.

L'approche structuro-fonctionnaliste, que nous avons adoptée, a la particularité de nous permettre de saisir l'Église à travers son organisation et son rôle dans la société (Malinowski, 1970)[247].

V.1.2. Aspect fonctionnel de l'Église

Pour Joël de Rosnay (1977), l'aspect fonctionnel d'une entité repose sur les processus, c'est-à-dire des phénomènes dépendants du temps. L'énumération des fonctions ecclésiales ne doit pas nous faire oublier qu'il y a, sans aucun doute, transversalité de ces fonctions qui s'interpénètrent et, qu'à côté des fonctions officielles, l'Église secrète d'autres fonctions latentes ou informelles. Pour Copin (1979)[248], l'Église réalise dans son environnement social deux types de fonctions qui sont les suivantes : les fonctions politiques ou latentes et les fonctions idéologiques.

- Les fonctions latentes.

L'Église dans son fonctionnement est en relation avec un environnement social, composé de différents acteurs. Ces relations sont émaillées de rapports de forces, de conflits d'intérêts mais aussi de coopérations. Hermet (1973)[249] souligne que l'Église a deux fonctions face à l'Etat :

– une fonction de légitimation du pouvoir établi qui se réalise par le truchement d'un discours moralisateur, apparemment neutre, en fait protecteur de l'ordre établi, ce qui

[246]« L'Église est, en règle générale, à la fois sujet et objet de sa recherche, car le lieu privilégié de la recherche ecclésiologique est l'Église elle-même. Le problème majeur naît cependant de la difficulté de définir l'Église, l'objet de la recherche. Le même terme « Église » désigne couramment une donnée spirituelle aux structures et autorités ecclésiastiques, allant de la communauté locale aux organisations nationales et internationales, de la mission en ce monde aux données sociologiques, voire à la simple désignation de bâtiments. Cette multiplicité des sens est significative et constitue la conséquence inévitable de l'inscription de l'Église, réalité spirituelle, dans la vie concrète de la société humaine » BIRMELE A. (1998). « Ecclésiologie », dans : J-Y. LACOSTE (dir.) *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, Quadrige/ PUF, p. 360.

[247]MALINOWSKI, B. (1971). *Les dynamiques de l'évolution culturelle,* Paris, Payot, 231 pages

[248]COPIN, A. (1979). « L'Église de France dans son environnement institutionnel », *Variation autour de l'idéologie de l'intérêt général*, vol. 2, pp. 113-146.

[249]HERMET, G. (1973). « Les fonctions politiques des organisations religieuses dans les régimes à pluralisme limité », *Revue française de sciences politique*, vol. 23, n°3, pp. 439-472.

s'explique à la fois par la complicité multiséculaire entre l'Église et l'État et par la dimension institutionnelle de l' Église.

– une fonction tribunitienne qui se traduit par un rôle critique face au pouvoir, et par la défense des opprimés et des faibles. L'Église peut remplir ce rôle car elle bénéficie d'un passé prestigieux et d'un impact très fort dans les mentalités individuelles.

Par rapport aux partis, Hermet dénote trois fonctions « para-partisanes » de l'Église:

– une fonction de « socialisation » politique qui résulte de l'encadrement des croyants (offices, catéchisme, écoles, presse, mouvements) et leur apporte une formation morale, civique et politique ;

– une fonction de « sélection » de leaders politiques, qui s'opère par la formation et la promotion de responsables rompus au militantisme et qui n'auront aucun mal à s'adapter ensuite à l'action politique ;

– une fonction « programmatique » : l'Église définit des objectifs, à partir de l'Évangile et des orientations conciliaires ; et des mouvements comme la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Catholique), la J.E.C. (Jeunesse Estudiantine Catholique), le M.R.J.C. (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne, I'A.C.O. (Action Catholique Ouvrière)... défendent des revendications fort proches de celles des partis politiques.

Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, l'Église réalise sa fonction tribunitienne, en s'opposant à des dispositifs du projet de révision de la bioéthique. L'Église, dans son rôle de défense des plus faibles, va dénoncer les dispositifs de la loi qui remettent en cause le principe de la dignité humaine. En effet, l'Église va s'opposer aux recherches sur l'embryon. Ainsi, elle va utiliser la voie des médias traditionnels par la prise de position de certains évêques à la suite de la polémique du Téléthon. Par ailleurs, en plus de ces prises de position institutionnelles, l'Église va mobiliser ses canaux de socialisation et de sélection de leaders politiques, pour informer et former ses membres aux domaines de la bioéthique. Ces actions visaient vraisemblablement à doter ses membres d'arguments pour mettre en mouvement des actions de contestation et de défense des positions et des valeurs de l'Église. La réactivité et l'adhésion de ses membres à toutes ces actions sont la résultante selon Copin (1979), d'un « conditionnement » ou d'une sensibilisation idéologique opérée depuis l'enfance. En effet, l'Église s'assure, par l'inculcation spirituelle d'une série de valeurs, de l'adhésion et de l'obéissance de ses membres : c'est la fonction idéologique de l'Église.

- La fonction idéologique.

Comme toute organisation, au sens de Mintzberg (1990), l'Église est traversée par une idéologie. L'idéologie, selon Mintzberg est « …l'ensemble de valeurs et de croyances profondément enracinées dans une organisation, et qui la distingue des autres ». L'idéologie qui traverse l'Église est fondée sur une série de valeurs mettant l'accent sur les solidarités positives : renforcement du sentiment communautaire du peuple chrétien, identification des croyants à la communauté religieuse et recours à des thèmes mobilisateurs (œcuménisme, fraternité, amour du prochain, unité de l'église). Ce discours est de type intégratif : il gomme les rugosités des conflits sociaux et privilégie les valeurs d'amour, de paix, de charité. Copin (1979, p. 123).

L'inculcation ou l'intégration de cette idéologie se fait par le ressort de discours dogmatiques suivant deux voies : la socialisation des enfants et l'acculturation.

Par la socialisation, les enfants sont encadrés très tôt par un arsenal d'activités. Ces activités chrétiennes (baptême, catéchisme, messes, chorale, mouvements de jeunes, école libre, presse enfantine) assurent la transmission des valeurs chrétiennes. Par ces mécanismes d'acquisition de connaissances, l'enfant ou le jeune intériorise les éléments de la culture religieuse, en acquérant des réflexes, des comportements qui renforcent les valeurs dominantes et imposent des comportements conformes.

L'acculturation vise à affermir la cohésion chrétienne menacée par l'incroyance et les déviances : tout en provoquant l'intériorisation individuelle des valeurs chrétiennes, elle en assure la reproduction par l'utilisation de relais multiples. Cette acculturation se manifeste, d'une part au sein de multiples instances : responsables religieux, hiérarchie, partis, mouvements, tendances dans la mouvance chrétienne ; d'autre part par des modes d'expression variés : discours, écrits, symboles, signes, pratiques, techniques de participation, propagande, mass media. Grâce à ce quadrillage très dense, l'Eglise ramène sans cesse ses composants à l'unité : l'ensemble des moyens organisationnels (services, commissions, évêchés, cures...) agissent en harmonie et pour préserver la cohésion d'ensemble. Mais aujourd'hui, ce dispositif a perdu une grande partie de son efficacité en raison du développement de la société, de plus en plus marquée par une sécularisation grandissante.

Au départ de la polémique du Téléthon, et tout au long de la procédure de révision, l'Église, par le biais de ses responsables hiérarchiques, n'a eu de cesse de défendre les valeurs du respect de la vie et de la dignité de la personne. Si cette prise de position des responsables

hiérarchiques de l'Église est normale, l'implication de ses membres (laïcs) mérite un détour. Si nous nous référons à la politique de socialisation menée dès l'enfance par l'Église, l'implication des laïcs chrétiens dans cette procédure de révision des lois de la bioéthique, semble découler de soi. En effet, pour ses membres, « conditionnés », « endoctrinés », à qui furent transmises des valeurs immuables et non négociables du respect de la vie humaine, la participation à cette révision est un acte de défense d'un des fondements de la mission de l'Église selon le concile Vatican II. Dans cette perspective interventionniste, le concile Vatican II met en relief deux représentations de l'Église : « l'Église, Corps mystique du Christ » (Lumen Gentium[250] 7) et l'Église dotée d'une organisation formelle structurée et hiérarchisée qu'il qualifie de « l'Église, à la fois visible et spirituelle » (Lumen Gentium 8). L'idéologie de l'Église, faite de valeurs, non seulement traverse celle ci, mais elle est également supportée et véhiculée par une organisation structurée, hiérarchisée et mystique de cette dernière. Dans la mesure où le schéma de « chrétienté » ne s'applique plus à une société en grande partie sécularisée, l'engagement des laïcs aux cotés de la hiérarchie de l'Église ne correspond plus à une adhésion culturelle automatique découlant de l'appartenance chrétienne. Elle semble découler beaucoup plus d'une décision fondée sur un choix personnel. En ce sens, un « retour » du religieux, ou au moins des valeurs liées au christianisme, doit s'interpréter non pas comme un retour à la situation précédente, comme une fidélité renouvelée à la hiérarchie, mais comme un phénomène nouveau d'adhésion beaucoup plus individuelle de personnes qui se retrouvent au niveau des valeurs.

V.1.3. Aspect structural et organisationnel de l'Église catholique

Joël de Rosnay (1977) stipule que présenter l'aspect structural d'une entité revient à décrire l'organisation dans l'espace de ses composants ou éléments. L'appréhension de l'Église sur le plan organisationnel (hiérarchisation et organisation des différentes entités entres elles), a donné au cours des siècles, plusieurs modèles. Pour Dulles (2000), la redéfinition des rapports de l'Église avec le monde en serait la cause. Comme le remarque l'auteur, le changement du monde a emmené l'Église à adopter plusieurs postures. Ces postures ont influencé son organisation et sa perception. Dans son livre « Models of the

[250]Lumen Gentium est la constitution dogmatique sur l'Église. Elle est l'une des quatre constitutions promulguées pendant le concile Vatican II. Elle signifie que « le Christ est la *Lumière des nations* ». elle fut solennellement promulguée le 21 novembre 1964 par le pape Paul VI. Elle est partiellement inspirée de l'encyclique *Mystici Corporis Christi*, promulguée par le pape Pie XII le 29 juin 1943, qui définissait l'Église comme le « corps mystique de Jésus-Christ ».

Church », le Cardinal Dulles (1991)[251] présente les cinq modèles de l'Église qui ont traversé le temps depuis *la Pentecôte*[252] jusqu'à la période *post-Vatican II*. CF. Figure n°12.

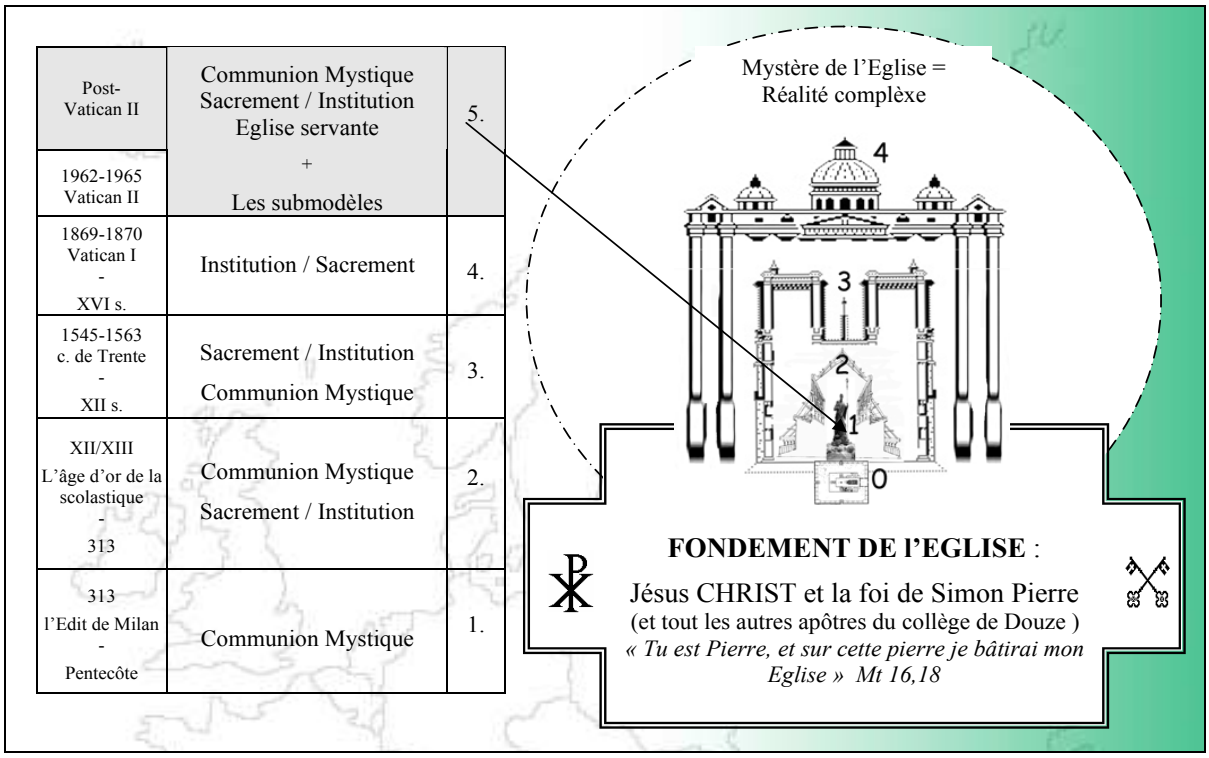

Figure 12 : Évolution des modèles de l'Église selon Dulles

La pluralité de modèles de l'Église révèle comme nous l'avons déjà signifié, la difficulté due à sa particularité en tant que réalité humaine et divine. Tout au long des siècles, la représentation de l'Église s'est jouée, suivant les différentes combinaisons faites de ces deux réalités. Selon l'importance faite à l'une ou l'autre, l'Église présentait une organisation différente.

Le modèle que nous avons retenu pour notre étude est un modèle particulier développé par Dulles : « l'Église : communauté des disciples[253] ». Ce modèle a retenu notre attention car il se réfère à une formule issue de *Lumen Gentium n°8* : « Église à la fois visible et spirituelle ». En effet, cette formule a réussi à concilier la dualité entre l'Église institution

[251]DULLES, A. (1991). *Models of the Church*, New York, Expanded Edition, 288 pages.

[252]La Pentecôte marque la venue de l'Esprit Saint sur les apôtres et la naissance de l'Église. Cet événement étant survenu cinquante jours après Pâques. Ce jour, caractérisé par la réalisation de cette promesse de Jésus Christ aux apôtres : « vous allez recevoir une force, celle du Saint-Esprit qui viendra sur vous. Alors vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » Actes des Apôtres, chapitre 2, versets 1 à 6. (Bible de Jérusalem). En effet, à la suite de cet événement, sont nées les premières communautés chrétiennes, qui se sont ensuite organisées, développées et propagées.

[253]DULLES, A. (2000). *Models of the Church,* Dublin, Bantam Doubleday Dell, 2[d] Revised Edition, 256 pages.

(l'idée qu'elle est une société organisée hiérarchiquement) et l'idée biblique selon laquelle elle est le Corps Mystique du Christ dont les liens sont invisibles. À cet effet, notre représentation de l'Église prendra en compte deux types de relations entre les différents acteurs ou membres. Cf. Figure n°13.

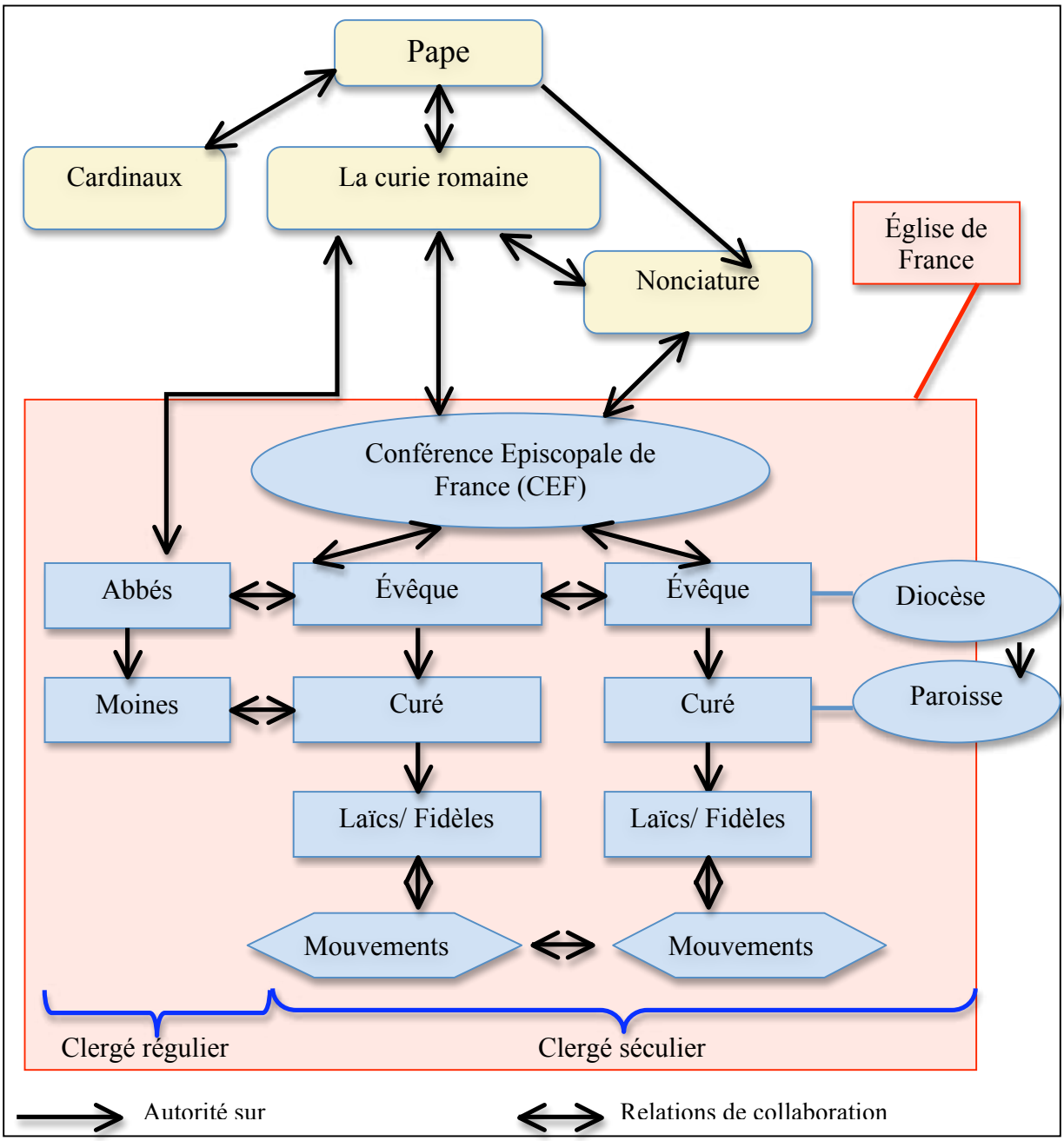

Figure 13 : Modélisation des rapports de pouvoir multiniveaux de l'Église de France.

(Réalisée par nos soins).

Le premier type de relations sera lié à l'exercice de l'autorité et fera intervenir le modèle hiérarchique des organisations. Sous cet aspect, l'Église de France est une organisation fortement hiérarchisée et centralisée, malgré le principe officiel de la collégialité. Pour Copin (1979), l'exercice du pouvoir de manière collégiale par les évêques n'est pas totalement effective. En effet, les évêques de France ne se rencontrent que huit jours par an à Lourdes à l'assemblée plénière. La gouvernance collégiale dans ces circonstances est peu effective. Consciente de cette limite, la conférence épiscopale française a mis en place une instance de pouvoir effective qui est le « Conseil permanent ». Ce conseil, réduit à 12 évêques, constitue le sommet de l'Église de France. Elle rationalise, ordonne et totalise le fonctionnement de l'institution. La base de l'Église, suivant la hiérarchisation des organisations de Mintzberg, est constituée par les chrétiens laïcs. Par ailleurs, l'unité et le lien entre le sommet et la base de l'Église sont réalisés par le déploiement de relais ecclésiaux qui jouent un rôle de charnière et d'intermédiaire. Parallèlement, il est important de noter l'existence d'un réseau dense de clercs qui consacrent leur temps à la diffusion des valeurs ecclésiales, tout en étant proches des aspirations de la base. Cet ensemble d'éléments, grâce à des mécanismes d'intégration, concourt à préserver une certaine harmonie et un ordre ecclésial solidement structuré.

Le deuxième type de relations mettra en lumière les relations de « fraternité » entre les différents membres de l'Église. Ce lien de fraternité est fondé sur le principe de l'identité de tout chrétien. En effet, la charge, la fonction, la mission et la place de chaque chrétien dans l'Église découlent des mots contenus dans le rituel du baptême catholique, que prononce le célébrant : « Tu fais partie de son peuple, Il (Le Christ) te marque de l'huile du salut afin que tu demeures membre de Jésus-Christ, *prêtre, prophète et roi* pour la vie éternelle ». Cette doctrine des *tria munera*[254] (ou triplex munus) montre le partage des trois charges du Christ par tout chrétien quelle que soit sa place dans l'Église en tant qu'organisation structurée. Ainsi, le laïc et l'évêque ont part au sacerdoce royale du Christ (Prêtre, prophète et roi). Ils exercent ensemble l'autorité du Christ en tant que « Rois », ils sont tous appelés à intercéder auprès de Dieu en tant que « Prêtres » et ils sont tous des envoyés de Dieu en tant que « Prophètes ». Même si une différence est à faire entre le sacerdoce commun des baptisés et le sacerdoce ministériel des prêtres, cette doctrine, va avoir une influence dans les relations entre les différents acteurs de l'Église.

[254]Le pape Jean Paul II, préfère comme Jean Calvin, de parler de *triplex munus* (triple charge) que des *tria munera*. (Cf. JEAN-PAUL II, *Schreiben zum Gründonnerstag 1979 an alle Priester der Kirche*, in : OR (D) 15-16).

En définitive, l'exercice de l'autorité dans l'Église est à nuancer. Sur le plan structurel, la conférence épiscopale apparaît donc comme le lieu privilégié, où les principales impulsions sont données aux évêques pour l'organisation et la conduite des membres de l'Église. Mais, comme le souligne le Code du droit canonique Catholique, « *la compétence de chaque évêque diocésain demeure entière »* (Can 455)[255]. En clair, l'autorité de chaque évêque est entière dans son diocèse. Il est libre d'appliquer les recommandations de la conférence épiscopale. Son autorité s'exerce directement sur les clercs (réguliers ou séculiers) présents sur son territoire diocésain. Cette autorité est exercée auprès des fidèles par les curés. Le curé (prêtre) est en charge de diffuser les consignes ou les messages reçus de l'évêque auprès de la base. C'est un homme de terrain proche des réalités des fidèles.

Néanmoins, tout fidèle peut au nom du principe de subsidiarité[256], intenter des actions ou agir de sa propre initiative face à une situation donnée. En effet, les directives des évêques ou des curés ne sont pas dans une perspective obligatoire, mais plutôt dans un sens indicatif. En France de plus en plus de chrétiens laïcs ont un rôle actif et participent au travail d'évangélisation. Ils prennent de plus en plus d'initiatives pour défendre les valeurs chrétiennes. Parmi ces laïcs, figure la blogosphère catholique.

Comme nous le constatons, l'Église est une organisation complexe. Il est difficile de la décrire dans toutes ses dimensions politiques, sociales, spirituelles, économiques et humaines. Prenant conscience de cette difficulté, nous avons opté pour une modélisation de l'Église, qui puisse nous aider à avancer dans notre travail. La représentation que nous proposons ouvre la voie pour saisir les niveaux d'exercice du pouvoir dans l'Église et son influence dans l'élaboration de la stratégie de communication.

[255]DURAND, J-P., O. ÉCHAPPÉ ET P. VALDRINI (sous la direction de) (1999). *Droit canonique*, Paris, Dalloz, 696 pages.

[256]Le principe de subsidiarité est une maxime politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. (Cf. Wikipédia) Ce principe stipule que toute personne, quel que soit son niveau social et hiérarchique, a quelque chose d'original à offrir à la communauté. (Cf. Doctrine sociale de l'Église, art. 187)

V.2. Compréhension de l'émergence de l'intelligence stratégique par l'analyse combinatoire des blogs, l'organisation et les valeurs de l'Église catholique

L'étude de la systémique de la blogosphère catholique suivra deux étapes principales. La première consistera à présenter le fonctionnement interne de chaque sous-système composé suivant la typologie des blogs de notre corpus. La seconde nous conduira dans la description de la systémique des sous-systèmes d'un type de blogs d'une part entre eux et d'autre part avec les autres types de blogs. Dans chacune des étapes, l'étude des interactions entre les différents acteurs s'appuiera sur la démarche d' « observation et d'analyse des jeux d'interactions »[257] de Mucchielli (2004) et suivra trois phases : l'observation des relations, l'explicitation des formes des relations et l'observation des communications implicites.

L'observation des relations : pour Mucchielli, la première règle à observer dans cette étape est issue du premier principe de la systémique. Pour lui, « …tout être et/ou objet et/ou environnement existe parce qu'il entretient avec les autres êtres et/ou objets et/ou environnements des interactions qui s'interpénètrent dans un système ». Cette étape va consister à observer ce qui relie les acteurs ou groupes d'acteurs entre eux. En effet, « …la démarche systémique consiste à isoler un certain nombre d'éléments (*n)*, en privilégiant certains types de relations qui vont conférer à ce type une relative autonomie par rapport à un ensemble d'éléments plus vaste *(N)*[258] » (Lugan, 1996). Dans cette observation, un choix s'impose sur le type de relations à observer. En effet, il peut exister, suivant les acteurs (leur nombre, leurs caractéristiques) un nombre important de relations entre ceux-ci. À cet effet, le choix du type de relation à étudier va dépendre du problème étudié et de celui qui étudie le problème.

Dans le cadre de notre étude, notre choix s'est dirigé sur les relations d'interactivité qui ressortent de l'analyse de la blogroll des groupes d'acteurs constitués selon les objectifs et la chronologie de leur création. Nous avons délibérément choisi d'ignorer les liens entre les

[257]MUCCHIELLI., *Op. cit*., pp. 102-104.

[258]LUGAN, J-C. (1996). *La systémique sociale*, Paris, PUF, « Que Sais-je ? », 126 pages.

blogs et les autres outils numériques (les sites internet, les forums). Ainsi, tout lien vers un site ou un autre outil numérique figurant sur un blog n'est pas pris en compte.

L'explicitation des formes de relations : selon Mucchielli, la forme d'une relation ou d'un échange dépend de la catégorie du message qui est délivré. Mucchielli s'attarde sur le contenu et la signification du message à travers les expressions utilisées. Cette approche n'est pas appropriée dans notre cadre d'étude. En effet, notre étude se base sur les formes de relations qui transparaissent à travers les liens externes qui figurent dans les blogs. Ce choix des liens externes au détriment des liens internes, s'explique par les fonctions de ceux-ci. En effet, comme le souligne Ramrajsingh (2009)[259], les liens externes présents sur un blog permettent de visualiser comment celui-ci se situe dans son environnement.

Cette fonction permettra ainsi, de saisir les formes de liens entre les différents blogs. Par ailleurs, dans cette catégorie, un choix plus précis s'impose. A cet effet, les spécificités des différents liens externes (liens présents dans la blogroll, liens présents dans le cœur d'un billet) affinent un peu plus notre choix. Ces liens en plus de signaler un intérêt pérenne pour une source (blogs, autres outils numériques) possèdent des propriétés sémiotiques importantes. Par exemple, un blog mettra dans sa blogroll, des blogs avec lesquels il partage les mêmes centres d'intérêt ou faisant partie des mêmes communautés. Ainsi, la forme des relations entre les blogs sera déterminée sur la base du nombre de liens entrants et sortants desdits blogs.

L'observation des communications implicites : se centrer sur les interactions et les formes des relations n'est pas suffisant pour expliquer le fonctionnement d'un système à travers les jeux d'acteurs (Mucchielli, 2004). Pour Mucchielli, il est nécessaire d'y adjoindre l'explicitation des communications implicites qui existeraient dans une attitude ou une action entre les différents acteurs. En effet, ces communications implicites qui se trouvent dans les transactions cachées, dépendent de l'interprétation faite des liens entre les différents blogs.

[259]RAMRAJSINGH, A. (2009). *Les nouvelles technologies Web, facteur d'un glissement de la prérogative politique ?,* Thèse de doctorat inédite, Université d'Aix-Marseille, 497 pages.

V.2.1. Le fonctionnement systémique des blogs de journalistes

- ***Les groupes d'acteurs et la forme de leurs relations.***

(Voir Annexe 10)

Nous avons déterminé quatre groupes de blogs suivant les quatre types d'objectifs (Propager la foi, Créer un lieu de discussion, Servir la réinformation et le groupe Inconnu) dégagés dans le paragraphe IV.3.2.1. que nous avons représentés sur la Figure n°14.

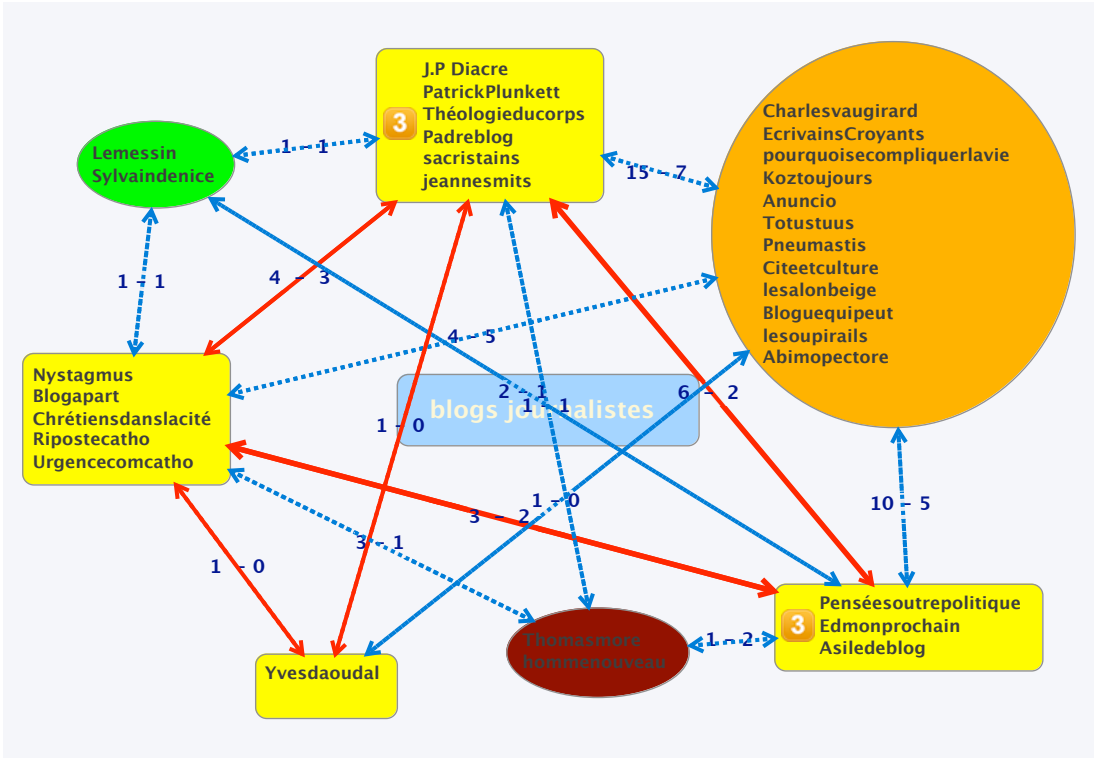

Groupe de blogs de journalistes.

Groupe de blogs d'associations.

Groupe de blogs politiques.

Groupe de blogs scientifiques.

Relations entre les groupes de blogs de journalistes.

Relations entre les groupes de blogs de journalistes et les autres.

Figure 14 : Cartographie des liens des blogs de journalistes avec la blogosphère en fonction des objectifs.

(Réalisée par nos soins).

Le groupe "Propager la Foi" *(Voir Annexe 10.1)*

Ce groupe composé de six blogs est en lien avec les groupes *"Lutter contre la désinformation"*, *"Créer un lieu de discussions"* et *"Inconnu"*.

Ce groupe est en interaction mutuelle avec le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. En effet, les blogs du groupe ont été référencés à quatre (4) reprises par le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Ce nombre quatre (4) correspond au nombre de fois que les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont mis en lien ou sont présents dans la blogroll des blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"*.

Parallèlement, les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* ont été mis en lien trois (3) fois par les blogs du groupe *"Propager la Foi"*. Les blogueurs du groupe *"Propager la Foi"* ont conscience que leurs actions sont donc solidaires de celles du groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Ainsi, il est vraisemblable que dans leurs activités de blogging, ces derniers orientent les thématiques de leurs articles en fonction de l'actualité. Dans le cadre de la bioéthique, nous pouvons avancer que les thèmes abordés sur ces blogs ont été fonction des polémiques qui émergeaient durant la procédure de révision. Implicitement, la redirection vers les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"*, suppose aux visiteurs du groupe *"Propager la foi"* qu'ils ont besoin de vraies informations sur la foi catholique. En effet, les internautes qui visitent des blogs qui font la propagande de la foi catholique sont confrontés aux interprétations des médias sur les positions de l'Église, qui ne sont pas toujours justes. Cette redirection vers des blogs de réinformation catholique leur fournira les informations pour une juste appréciation de la position de l'Église.

Par contre, les redirections des visiteurs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* vers le groupe *"Propager la foi"* sont inexistantes. Ce état traduit une indépendance du groupe *"Lutter contre la désinformation"* en besoin d'arguments envers le groupe *"Propager la foi"*. Donc, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* n'a aucune redirection vers le groupe *"Propager la foi"* pour des besoins en informations. La différence entre le nombre de liens intrants et extrants *(n=0 -3= -3 ; avec I =0 et E < 4)*, traduit une dépendance du groupe *"Propager la foi"* vis-à-vis du groupe *"Lutter contre la désinformation"* dans la réalisation de leur objectif. Les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont en interaction mutuelle avec le groupe *"Créer un lieu de discussions"*. Dans cette interaction, les blogs du groupe *"Propager la Foi"* ont été mis en lien ou sont présents six (6) fois dans la blogroll des blogs du groupe *"Créer un lieu de*

discussions". De même, les blogs du groupe *"Créer un lieu de discussion"* se retrouvent deux (2) fois dans la blogroll des blogs du groupe *"Propager la Foi".*

Les blogueurs du groupe *"Propager la Foi"* ont inclus peu de blogs du groupe *"Créer un lieu de discussions"* dans leur blogroll, car ils n'ont pas intérêt à mettre en lien des blogs qui pourraient permettre d'éventuelles remises en question de leur foi. En effet, les blogs du groupe *"Créer un lieu de discussions"*, qui sont des blogs ouverts à la discussion et à la contradiction peuvent potentiellement remettre en cause des fondements de la foi catholique sur les sujets de bioéthique. Inversement, la possibilité offerte aux visiteurs des blogs du groupe *"Créer un lieu de discussions"* de se rendre vers les blogs du groupe *"Propager la Foi"* est plus grande (6).

Cette importance s'explique par le fait que les blogs du groupe *"Créer un lieu de discussions",* ont besoin des articles et des arguments de foi présents sur les blogs du groupe *"Propager la Foi"* pour étayer les arguments qu'ils présentent dans les discussions. La différence entre le nombre de liens intrants et extrants au niveau de la blogroll est importante *($n = 6 – 2 = 4$; avec $I \geq 4$ et $E < 4$)*, et traduit la dépendance et la grande affinité des blogs du groupe *"Créer un lieu de discussion"* avec les blogs du groupe *"Propager la Foi".* Inversement, les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont plutôt indépendants du groupe *"Créer un lieu de discussions"* et peuvent se passer de leur collaboration dans la propagande des positions de l'Église sur la bioéthique.

Les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont en lien avec le groupe *"Inconnu".* En effet, ce groupe est référencé une fois (1) par le groupe *"Inconnu".* Parallèlement, le groupe *"Propager la Foi"* ne propose aucun lien vers le groupe *"Inconnu"* dans ses blogrolls. Les interactions entre ces deux groupes sont quasi inexistantes. Les deux groupes n'éprouvent aucun intérêt l'un pour l'autre. Ils sont dans une attitude d'indifférence *($n = 1-0 = 1$; avec $0 \leq (I \text{ et } E) \leq 1$).* Les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont en interaction mutuelle avec les blogs d'associations. Dans cette interaction les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont mis en lien quinze (15) fois sur les blogs d'associations. Parallèlement, les blogs d'associations sont listés sept (7) fois dans les blogrolls du groupe *"Propager la Foi".*

Le groupe *"Propager la Foi"* a inclus deux fois moins de blogs d'associations dans ses blogrolls. Inversement, les blogs d'associations ont inclus deux fois plus de blogs du groupe *"Propager la Foi"* dans leurs blogrolls. Les blogs du groupe *"Propager la Foi"* ont conscience que leurs actions de blogging sont solidaires de celles des blogs d'associations et de citoyens.

En effet le nombre de liens extrants (7) est le plus élevé des liens extrants du groupe *"Propager la Foi"*. Cette situation montre l'importance accordée par ce groupe aux blogs d'associations et de citoyens. Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, nous pouvons prétendre que les blogueurs journalistes s'appuient sur les blogs d'associations et de citoyens pour la propagande des positions de l'Église. Inversement, ce groupe est une référence pour les associations et citoyens catholiques, car il est référencé quinze (15) fois par ces derniers. La différence entre les liens intrants et extrants est grande *(n=15-7= 8 ; avec (I et E) ≥ 4)* et traduit une dépendance moyenne du groupe *"Propager la Foi"* envers les blogs d'associations. Par contre, les blogs d'associations sont fortement dépendants du groupe *"Propager la Foi"*.

Les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont en lien avec les blogs politiques. En effet, ce groupe est référencé une fois (1) par les quinze (15) blogs politiques. Parallèlement, le groupe *"Propager la Foi"* ne propose qu'un (1) lien vers les blogs politiques dans ses blogrolls. Les interactions entre ces deux groupes sont quasi inexistantes *(n=1-1=0 ; avec 0 ≤ (I et E) ≤ 1)*.

Les deux groupes n'éprouvent qu'un très faible intérêt l'un pour l'autre. Ils sont dans une attitude d'indifférence. En effet, la sphère politique est celle qui a accès aux instances du pouvoir. En France, le contexte particulier de la laïcité influe sur les rapports entre les politiques et les confessions religieuses. Ainsi, dans ce souci du respect du principe de la laïcité, les acteurs religieux et politiques limitent le plus possible leurs ingérences mutuelles. Il est difficile d'investir ainsi la sphère politique de ses convictions religieuses. Cet état de fait explique en partie la quasi-inexistence de relation entre le groupe *"Propager la Foi"* et les blogs politiques. Un autre point qui pourrait expliquer cette distance serait la particularité des blogs politiques qui limitent l'utilisation des potentialités interactionnelles du blog (Klein, 2007).

Le groupe *"Propager la Foi"* n'est référencé qu'une (1) fois par les blogs scientifiques ; parallèlement ce groupe ne propose qu'un (1) lien vers les blogs scientifiques. Les interactions entre ces deux groupes de blogs sont quasi-inexistantes *(n=1-1=0 ; avec 0 ≤ (I et E) ≤ 1)*.

En effet, les blogs scientifiques sont le plus souvent utilisés pour créer des opportunités de discussions informelles entre les membres d'une communauté scientifique (Klein, 2007). Ces blogs fonctionnent le plus souvent en autarcie. Ce type de fonctionnement explique leur faible relation avec le groupe de blogs de journalistes *"Propager la Foi"*, qui plus est porté sur la

propagande religieuse. Cet autre fait représente aussi un facteur limitant des interactions entre ces deux groupes. En effet, il paraît à beaucoup difficile de concilier la rationalité scientifique et la foi religieuse. À cet effet, scientifiques et journalistes de « Propagande religieuse » évolueront chacun de leur côté.

Le groupe "Lutter contre la désinformation" (Voir Annexe 10.2)

Ce groupe composé de cinq (5) blogs est en relation avec les groupes *"Propager la Foi", "Créer un lieu de discussions"* et *"Inconnu".*

Ce groupe est en interaction avec le groupe *"Propager la Foi".* Les blogs du groupe *"Propager la Foi"* sont mis en lien ou sont présents à quatre (4) reprises dans la blogroll du groupe *"Lutter contre la désinformation".* Parallèlement, les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* ont été mis en lien zéro (0) fois par les blogs du groupe *"Propager la Foi".* Dans leurs activités de lutte contre la désinformation, ces blogs de journalistes vont s'appuyer sur les articles et arguments de foi développés par les blogs du groupe *"Propager la Foi".* La différence entre les liens intrants et extrants *($n = 0-4 = -4$; avec $I=0$ et $E \geq 4$),* traduit une forte dépendance du groupe à l'encontre du groupe *"Propager la Foi".*

Les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* sont en interaction avec le groupe *"Créer un lieu de discussion".* Dans cette interaction, les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* sont présents trois (3) fois dans la blogroll du groupe *"Créer un lieu de discussions".* De même, les blogs du groupe *"Créer un lieu de discussions"* se retrouvent deux (2) fois dans la blogroll des blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation".*

Les blogueurs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* sont conscients que leurs actions sont solidaires de celles du groupe *"Créer un lieu de discussions".* Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* a besoin du second groupe pour fournir des arguments contradictoires aux informations qui sont véhiculées par les médias. En effet, les blogs de discussion et d'échange sont de potentiels viviers d'arguments. Inversement, le groupe *"Créer un lieu de discussions"*, pointe vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"*, pour proposer des sources d'informations à ses visiteurs. Ainsi, dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* sont de potentielles sources d'informations vraies (sur les positions de l'Eglise) qui peuvent alimenter les discussions. La différence entre les liens intrants et extrants *($n = 0 - 2 = -2$; avec $I=0$ et $E \leq 4$)*, traduit une moyenne dépendance en arguments du groupe *"Lutter contre la désinformation"* envers du groupe *"Créer un lieu de discussions"* dans la conduite de leurs actions.

Les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* sont en lien avec le groupe *"Inconnu"*. En effet, ce groupe est référencé une fois (1) par le groupe *"Inconnu"*. Parallèlement, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* ne propose aucun lien vers le groupe *"Inconnu"* dans ses blogrolls. Les interactions entre ces deux groupes sont quasi inexistantes *(n =1-0 =1 ; avec 0 ≤ (I et E) ≤ 1)*. Les deux groupes n'éprouvent aucun intérêt l'un pour l'autre. Ils sont dans une attitude d'indifférence.

Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est en interaction avec les blogs d'associations. Le groupe est mis en lien à quatre (4) reprises par les blogs d'associations ; parallèlement, les blogs d'associations sont listés cinq (5) fois par le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est solidaire dans ses actions des blogs d'associations.

Ce groupe dirige ses visiteurs vers les blogs d'associations pour prouver que les informations qu'il (le groupe *"Lutter contre la désinformation"*) défend ou véhicule sont partagées par des associations et des citoyens catholiques. Par ailleurs, le fait que ce groupe soit mis en lien par les blogs d'associations atteste que les informations véhiculées par le groupe *"Lutter contre la désinformation"* sont « vraies » pour ces derniers. En clair, les blogs d'associations redirigent leurs visiteurs vers ce groupe censé aider à la désinformation sur les positions de l'Église dans le domaine de la bioéthique. La différence entre les liens intrants et extrants est faible *(n =5 – 4 = 1 ; avec (I et E) ≥ 4)* et traduit une interdépendance entre les deux groupes de blogs. Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est référencé une (1) fois par les blogs politiques, qui sont eux aussi référencés une (1) fois par le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Les interactions entre ces deux groupes sont faibles *(n=1-1=0 ; avec 0 ≤ (I et E) ≤ 1)*. En effet, les raisons d'une telle situation seraient le principe de laïcité et l'utilisation limitée des potentialités interactionnelles du blog par les acteurs politiques.

Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est référencé deux (2) fois par les blogs scientifiques ; parallèlement, ce groupe n'offre qu'un (1) lien vers les blogs scientifiques. Les interactions entre ces deux groupes sont faibles. En effet, les blogs scientifiques fonctionnent le plus souvent en autarcie (Klein, 2007). Cette faible interaction penche vers une faible dépendance des blogs scientifiques à l'encontre du groupe *"Servir la réinformation"*. En effet, les blogs scientifiques mettent en lien (faiblement) les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* pour orienter leurs visiteurs vers des blogs qui communiquent des informations sur les positions de l'Église de façon rationnelle. La différence des liens intrants et extrants *(n = 2 – 1= 1 ; avec 1 ≤ (I et E) ≤ 4)* explique cette position.

Le groupe "Créer un lieu de discussion" (Voir Annexe 10.3)

Ce groupe est en relation avec les groupes *"Lutter contre la désinformation"*, *"Propager la foi"*. Le groupe *"Propager la foi"* est mis en lien six (6) fois dans les blogrolls du groupe *"Créer un lieu de discussion"*. En retour, le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est référencé deux (2) fois dans les blogrolls du groupe *"Propager la foi"*. Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* a référencé fortement le groupe *"Propager la foi"*, car il (le groupe *"Créer un lieu de discussion")* a besoin des articles de foi présents sur les blogs du groupe pour justifier les arguments qu'il développe dans les discussions initiées. En retour, le groupe *"Propager la foi"* référencie faiblement (2 fois) le groupe *"Créer un lieu de discussion"*.

En effet, les blogs du groupe *"Créer un lieu de discussion"*, qui sont des blogs ouverts à la discussion et à la contradiction peuvent potentiellement remettre en cause des fondements de la foi catholique sur les sujets de bioéthique. Ainsi la différence entre les liens intrants et extrants est fortement négative *($n = 2 - 6 = -4$; avec $I \leq 4$ et $E \geq 4$)*, ce qui traduit la forte dépendance du groupe *"Créer un lieu de discussions"* envers le groupe *"Propager la foi"*.

Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* référencie trois (3) fois le groupe *"Lutter contre la désinformation"»*. En effet, le groupe *"Créer un lieu de discussions"* redirige ses visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"* pour des besoins en informations. En retour, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* référencie à deux (2) reprises le groupe *"Créer un lieu de discussion"* pour des besoins éventuels en arguments, dans le but de confirmer les informations publiées sur leurs blogs. La différence entre les liens intrants et extrants le montre *($n = 0 - 3 = -3$; avec $I=0$ et $E \leq 4$)*.

Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est référencé onze (11) fois par les blogs d'associations. Parallèlement, les blogs d'associations sont listés six (6) fois dans les blogrolls du groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* a inclus deux fois moins de blogs d'associations dans ses blogrolls. Inversement, les blogs d'associations ont inclus deux fois plus de blogs du groupe *"Créer un lieu de discussion"* dans leurs blogrolls.

Les blogs du groupe *"Créer un lieu de discussion"* ont conscience que leurs actions de blogging sont solidaires des celles des blogs d'associations et de citoyens. En effet, le nombre de liens extrants (6) qui est le plus élevé des liens extrants du groupe *" Créer un lieu de discussion "* montre l'importance accordée par ce groupe aux blogs d'associations et de citoyens. Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, nous pouvons prétendre que les

blogueurs journalistes s'appuient sur les blogs d'associations et de citoyens s'en servent comme des références pour les sujets abordés dans les discussions. Inversement, les blogs d'associations et de citoyens catholiques redirigent leurs visiteurs vers ce groupe, pour montrer que les informations et arguments qu'ils défendent (les blogs d'associations) sont partagés par d'autres blogueurs.

La différence entre les liens intrants et extrants est grande *(n=11 - 6 = 5 ; avec (I et E) ≥ 4)* et traduit une dépendance du groupe *"Créer un lieu de discussion"* envers les blogs d'associations. Par contre, les blogs d'associations sont fortement dépendants du groupe *"Créer un lieu de discussion"*.

Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est référencé deux (2) fois par les blogs politiques. Parallèlement, les blogs politiques sont référencés une (1) fois par le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Les interactions entre ces deux groupes sont faibles *(n=2-1=1 ; avec 1 ≤ (I et E) ≤ 4)*. En effet, les raisons viendraient du principe de laïcité et de l'utilisation limitée des potentialités interactionnelles du blog faite par les acteurs politiques. En plus de ces deux raisons, nous pouvons en évoquer une troisième qui découlerait de la particularité de ce groupe qui accorde une place de choix aux débats et aux discussions. En effet, d'après Klein (2007), les acteurs politiques restent frileux et prudents face aux situations de débats et de discussions.

Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est référencé à une (1) reprise par les blogs scientifiques. En retour, les blogs scientifiques sont mis en lien deux (2) fois par le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Nous assistons à une faible interaction pour des besoins en arguments entre ces deux groupes *(n=1-2=-1 ; avec 1 ≤ (I et E) ≤ 4)*. Cette faible interaction est due en grande partie au fonctionnement autarcique de la blogosphère scientifique.

Le groupe *"Inconnu"* n'a pratiquement pas de lien avec la blogosphère en général.

Le tableau suivant résume le fonctionnement de la blogosphère des journalistes, d'abord de manière interne (entre les sous-systèmes de blogs) et ensuite de façon externe c'est-à-dire avec son environnement.

- ***Synthèse et analyse du fonctionnement des blogs de journalistes***

Légende du tableau

X ⟶ Y : Sens des relations

O_1 : Propager la foi
O_2 : Lutter contre la désinformation
O_3 : Créer un lieu de discussion
O_4 : Inconnu
J : Blogs journalistes
A : Blogs d'associations
S : Blogs scientifiques
P : Blogs politiques

E_i : Liens sortants pour un besoin en informations
E_a : Redirections sortantes pour un besoin en arguments
I_i : Liens intrants pour un besoin en informations
I_a : Liens intrants pour un besoin en arguments

X / Y	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
O_1		$4E_a$ $3I_i$	$6E_a$ $2I_a$	0E 1I	**$0E_i$** **$10E_a$** **$3I_i$** **$2I_a$**
O_2	$3E_i$ $4I_a$		$3E_i$ $2I_a$	0E 1I	**$6E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$6I_a$**
O_3	$2E_a$ $6I_a$	$2E_a$ $3I_i$		0E 0I	**$0E_i$** **$4E_a$** **$3I_i$** **$6I_a$**
O_4	0E 1I	0E 1I	0E 0I		**0E** **2I**
Total	**$3E_i$** **$2E_a$** **$0I_i$** **$10I_a$**	**$0E_i$** **$6E_a$** **$6I_i$** **$0I_a$**	**$3E_i$** **$6E_a$** **$0I_i$** **$4I_a$**	**0E** **2I**	**$6E_i$** **$14E_a$** **$6I_i$** **$14I_a$**

Tableau 48 : Matrices de relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des journalistes.

(Réalisé par nos soins).

X / Y	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
A	$7E_i$ $15I_i$	$4E_i$ $5I_i$	$6E_i$ $11I_i$	1E 0I	**$17E_i$** **$0E_a$** **$31I_i$** **$0I_a$**
P	$1E_i$ $1I_i$	$1E_i$ $1I_i$	$1E_i$ $2I_i$	0E 0I	**$3E_i$** **$0E_a$** **$4I_i$** **$0I_a$**
S	$1E_a$ $1I_i$	$1E_a$ $2I_i$	$2E_a$ $1I_a$	0E 0I	**$0E_i$** **$4E_a$** **$3I_i$** **$1I_a$**
Total	**$8E_i$** **$1E_a$** **$17I_i$** **$0I_a$**	**$5E_i$** **$1E_a$** **$8I_i$** **$0I_a$**	**$7E_i$** **$2E_a$** **$13I_i$** **$1I_a$**	**1E** **0I**	**$20E_i$** **$4E_a$** **$38I_i$** **$1I_a$**

Tableau 49 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des journalistes et les autres types de blogs.

(Réalisé par nos soins).

L'enjeu fondamental de la blogosphère des journalistes catholiques qui ont communiqué sur la révision de la loi de bioéthique est la mise à la disposition des internautes des « vraies » informations et des arguments qui défendent la position de l'Eglise. Dans cette entreprise, les blogs de journalistes sont fortement en interaction les uns les autres. Dans ce système, les sous-systèmes échangent entre eux des informations et des arguments grâce à une mise en réseau des blogs. Cf. Figure n°15.

Dans leur fonctionnement interne (uniquement entre blogs de journalistes), deux enjeux majeurs guident l'activité des blogs de journalistes. Le premier tourne autour du besoin en arguments pour la défense des positions de l'Église. En effet, les blogs de journalistes totalisent douze (E=14) redirections pour la recherche d'arguments et douze (I=14) redirections pour la mise à disposition d'arguments. Ils entretiennent entre eux de fortes relations d'interdépendance en besoins d'arguments pour la défense des positions de l'Église *(n=14-14=0 ; avec (I et E) ≥4)*. Cf. Tableau n°48.

Dans cet exercice, les groupes les plus dépendants des autres en termes de besoins d'arguments sont les groupes *"Créer un lieu de discussion"* (E=6) et *"Lutter contre la désinformation"* (E=6). Parallèlement, le groupe le plus sollicité et qui reçoit le plus grand nombre de redirections pour des besoins en arguments est le groupe *"Propager la foi"* (I=10).

Le deuxième enjeu concerne la gestion des flux d'informations entres les différents groupes de blogs de journalistes. Cf. Tableau n°49. Dans ce registre, les différents groupes entretiennent une forte interdépendance *(n=6-6=0 ; avec (I et E) ≥4)*. Le groupe le plus sollicité pour les besoins en informations est le groupe *"Lutter contre la désinformation"* (I=6). Par ailleurs, les deux groupes composés de *"Propager la foi"* et *"Créer un lieu de discussion"* sont les plus actifs dans les mêmes proportions (E=3) pour la redirection de leurs visiteurs vers les autres groupes. Par ailleurs, dans leurs relations avec l'extérieur, les blogs de journalistes vont mettre en œuvre deux types d'enjeux.

Le premier enjeu dans lequel ces blogs s'impliquent le plus est le contrôle des flux d'informations. Dans cet exercice, nous observons que l'interdépendance en informations *(n=38-20=18 ; avec (I et E) ≥4)* des blogs de journalistes avec les autres types de blogs est très forte. On assiste alors à une forte coopération entre ces acteurs dans la lutte contre la désinformation sur des sujets qui touchent l'Église. À cet effet, ce sont les groupes *"Créer un lieu de discussion"* (E=7) et *"Propager la foi"* (E=8) qui redirigent le plus vers les autres types de blogs. Aussi, les groupes les plus sollicités pour des besoins en informations sont les groupes *"Créer un lieu de discussion"* (I=13) et *"Propager la foi"* (I=17).

Le deuxième enjeu qui retient l'attention des blogs de journalistes avec l'extérieur est la gestion des arguments de défense de l'Église. Dans cet exercice, ces blogs sont dans une relation de très faible dépendance avec les autres types de blogs *(n=1-4=-3 ; avec I≥1 et E≥4)*. Cette faible dépendance traduit le fait que les blogs de journalistes font moyennement appel à d'autres types de blogs pour fournir à leurs visiteurs des arguments pour défendre les positions de l'Église sur les sujets de bioéthique. En effet, les blogueurs journalistes ont les compétences pour la recherche et la sélection des arguments à inclure dans leurs blogs. Par contre, ces blogs ne sont pas des références pour les autres types de blogs qui ne redirigent pas leurs visiteurs vers ces derniers.

En définitive, la blogosphère des journalistes catholiques entretient une forte interaction informationnelle *(n=38-20=18 ; avec (I et E) ≥ 4)* avec les autres types de blogs (Associations, Politiques, Scientifiques). Les blogs de journalistes sont des sources préférentielles d'informations pour ces derniers. En effet, les autres types de blogs redirigent leurs visiteurs vers les blogs de journalistes pour leurs besoins en informations.

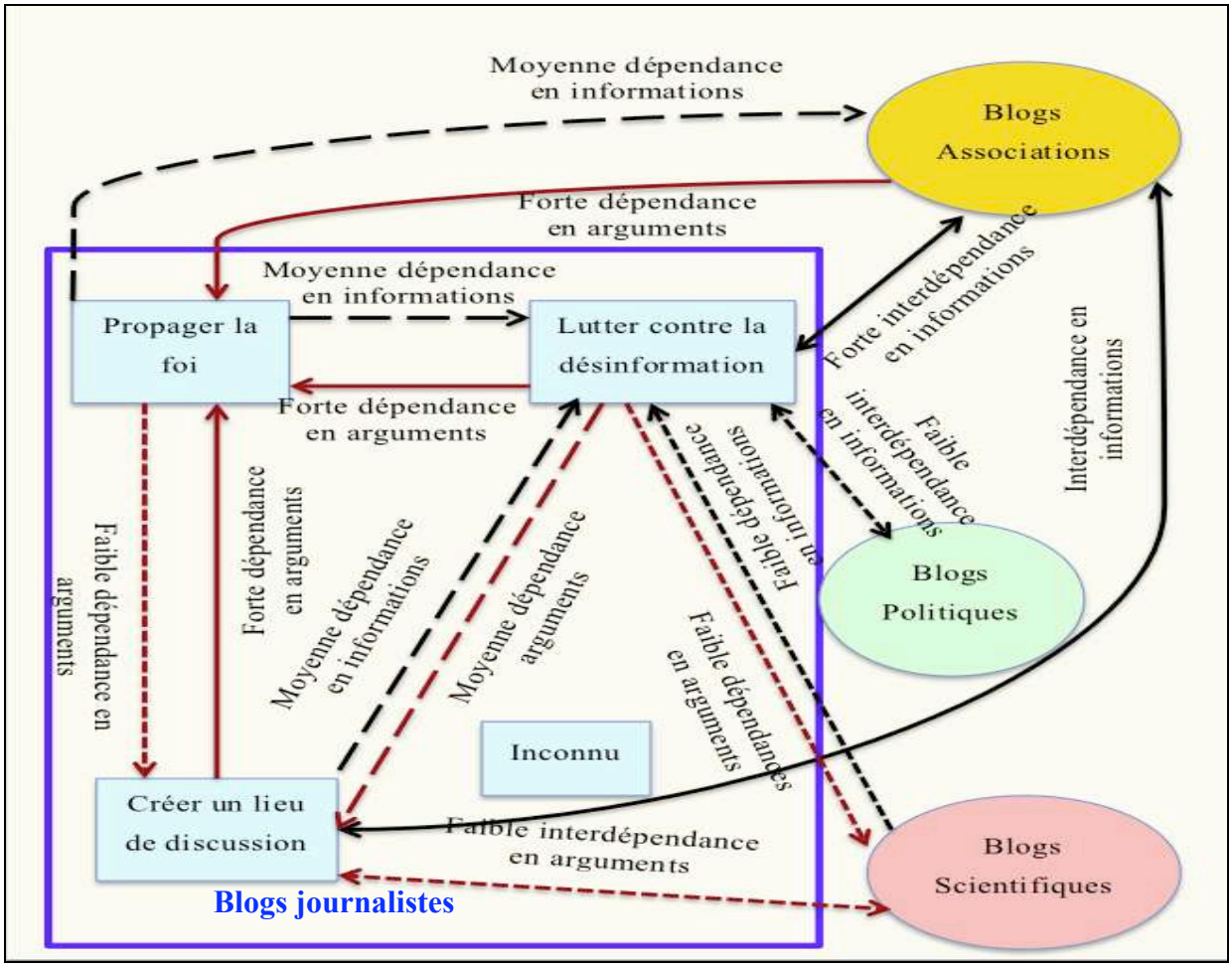

Figure 15 : Le fonctionnement de la blogosphère des journalistes.
(Réalisée par nos soins).

Les blogs de journalistes totalisent trente-huit redirections pour des besoins en informations ($38I_i$). Dans cette interaction avec les autres types de blogs, les blogs de journalistes sont sollicités en majeure partie par les blogs d'associations et de citoyens ($31I_i$). Parallèlement, les blogs de journalistes orientent leurs visiteurs dans une proportion sensiblement égale, vers les autres types de blogs (Associations, Politiques, Scientifiques) ($20I_i$). Par contre, nous observons une moyenne dépendance des blogs de journalistes en termes « d'arguments » à l'encontre des autre types de blogs (Associations, Politiques, Scientifiques). Inversement, les autres types de blogs (Associations, Politiques, Scientifiques) sont indifférents des blogs de journalistes, pour leurs besoins en arguments pour défendre les positions de l'Eglise. Ainsi, pour appuyer leurs informations, les autres types de blogs (Associations, Politiques, Scientifiques) vont avoir recours aux blogs de journalistes vers lesquels ils redirigent leurs visiteurs. Ce fait peut résulter de la forte capacité d'investigation et de recherche d'informations des journalistes du sous-groupe *"Propager la foi"*. Cf. Figure n°15.

V.2.2. Le fonctionnement systémique des blogs d'associations et de citoyens

- ***Les groupes d'acteurs et la forme de leurs relations***

(Voir Annexe 11)

Nous avons déterminé quatre groupes de blogs représentés sur la figure suivante. Ces groupes ont été constitués par le regroupement des blogs selon l'objectif principal défini par leur(s) créateur(s). Ce sont : le groupe *"Propager la foi"*, *"Créer un lieu de discussion"*, *"Lutter contre la désinformation"*. Cf. Figure n°16.

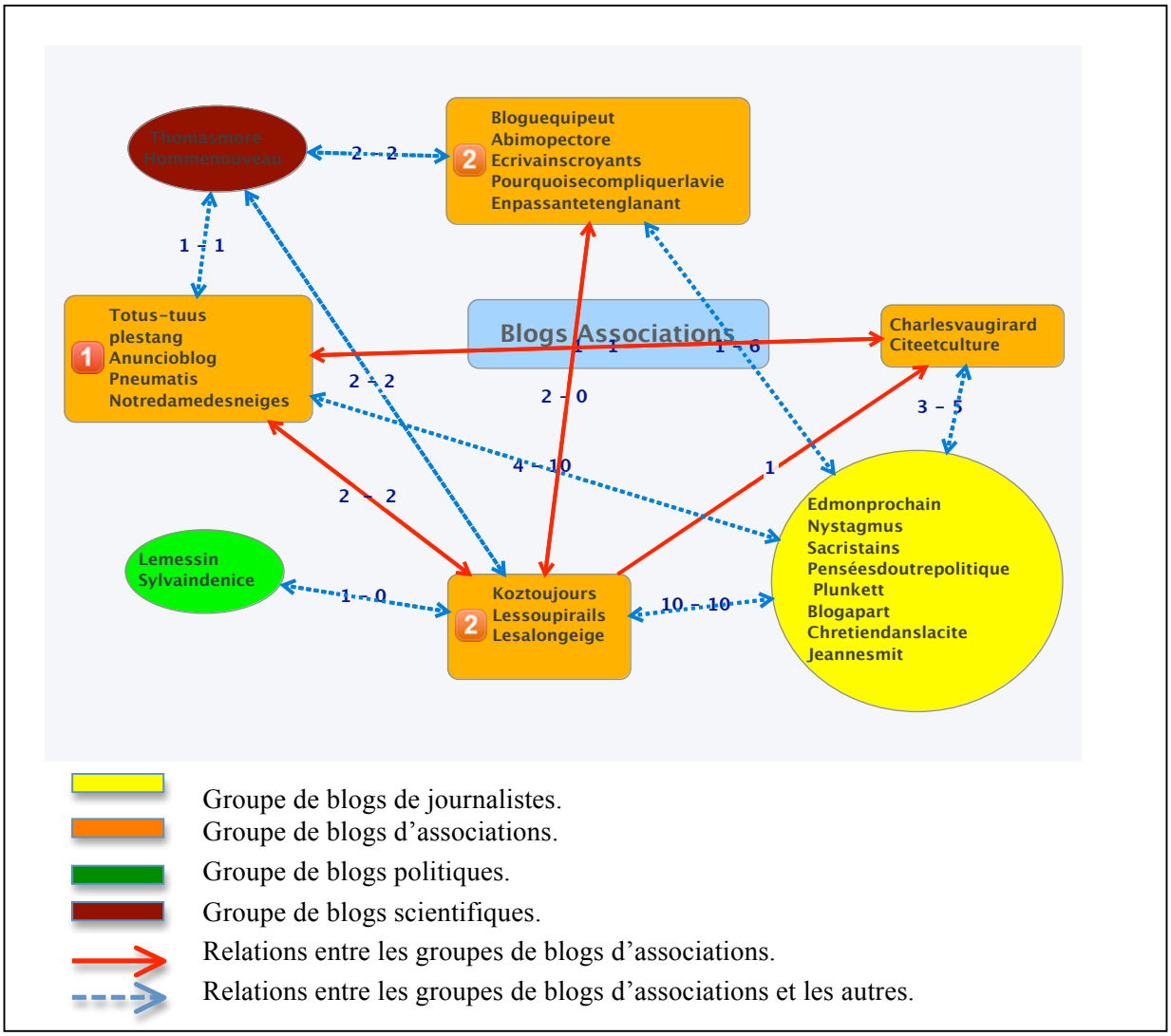

Figure 16 : Cartographie des liens de blogs d'associations et de citoyens en fonction des objectifs.

(Réalisée par nos soins).

Le groupe "Propager la foi" (Voir Annexe 11.1)

Ce groupe composé de cinq (5) blogs est en interaction avec le groupe *"Lutter contre la désinformation".* Les blogs du groupe sont mis en lien à deux (2) reprises dans les blogrolls du groupe *"Lutter contre la désinformation".* Parallèlement, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est mis en lien trois (3) fois dans les blogrolls du groupe *"Propager la foi ".*

Les blogs d'associations du groupe *"Propager la foi"*, redirigent leurs visiteurs vers les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"*, car ces blogs sont en mesure de fournir des informations qui aident à effacer les doutes que peut entraîner le traitement des informations et des événements concernant l'Église catholique. En effet, les blogs du groupe *"Lutter contre la désinformation"* permettent d'une part de dénoncer l'interprétation erronée des informations faite par les médias et d'autre part de rétablir les vraies informations sur les positions de l'Eglise. Ces informations doivent aider à renforcer la foi des blogueurs. En retour, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* ne redirige ses visiteurs vers le groupe *"Propager la foi"* que pour des besoins en arguments. Concernant les besoins en informations, ce groupe ne fait aucune redirection vers le groupe *"Propager la foi".* La différence entre le nombre de liens intrants et extrants *(n=0-3=-3 ; avec I =0 et E ≤ 4)* traduit une moyenne dépendance en informations du groupe *"Propager la foi"* à l'encontre du groupe *"Lutter contre la désinformation"* .

Le groupe *"Propager la foi"* n'a aucun lien avec le groupe *"Créer un lieu de discussion".* L'inexistence de liens entre ces deux groupes trouve éventuellement son explication dans le fait que le groupe *"Propager la foi"* n'a pas intérêt à se mettre en lien avec des blogs qui constituent des lieux potentiels de discussion et de remise en cause de la foi et des positions de l'Église sur la bioéthique. En effet sur les blogs ouverts à la discussion, le risque demeure d'y voir circuler des arguments (solides) qui peuvent remettre en cause le bien-fondé de la position de l'Eglise.

Le groupe *"Propager la foi"* est référencé quatre (4) fois dans les blogrolls des blogs de journalistes. Inversement, il liste à dix (10) reprises les blogs de journalistes. Le groupe a inclus (2,5) fois plus de blogs de journalistes dans ses blogrolls. Le groupe est conscient que ses actions doivent être solidaires de celles des blogs de journalistes. En effet, le nombre de liens extrants (10), qui est le plus élevé des liens extrants du groupe, montre l'importance accordée par ce dernier aux blogs de journalistes. Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, nous pouvons suggérer que les blogueurs citoyens de ce groupe s'appuient sur les

blogs de journalistes pour le soutien des positions de l'Église. En effet, ce groupe redirige de manière préférentielle (10 redirections) ses visiteurs vers les blogs de journalistes qui peuvent fournir des informations complémentaires suivant les événements qui sont en rapport avec la foi. Par contre, les blogs de journalistes redirigent leurs visiteurs vers le groupe *"Propager la foi"* uniquement pour des besoins en arguments et nullement pour des besoins en informations. La grande différence entre les liens intrants et extrants *(n =0-10 = -10 ; avec I=0 et E ≥4)* traduit une forte dépendance du groupe *"Propager la foi"* envers les blogs de journalistes Inversement les blogs de journalistes redirigent leurs visiteurs vers ce groupe pour se rendre solidaires de la mission d'évangélisation qui incombe à tous les chrétiens et leurs proposer des arguments de défense des positions de l'Église. Par contre les blogs de journalistes sont moyennement dépendants en arguments de ce groupe.

Le groupe *"Propager la Foi"* n'est référencé qu'une (1) fois par les blogs scientifiques ; parallèlement ce groupe ne propose qu'un (1) lien vers les blogs scientifiques. Les interactions entre ces deux groupes de blogs sont quasi-inexistantes *(n =1-1=0 ; avec 0≤ (I et E) ≤ 1)*. En effet, les blogs scientifiques sont le plus souvent utilisés pour créer des opportunités de discussions informelles entre les membres d'une communauté scientifique (Klein, 2007). Ces blogs (de la communauté scientifique) fonctionnent le plus souvent en autarcie. Ce type de fonctionnement explique leur faible relation avec le groupe de blogs de journalistes *"Propager la Foi"*, qui en plus, est porté sur la propagande religieuse. Cet autre fait représente aussi un facteur limitant des interactions entre ces deux groupes. En effet, il est difficile de concilier la rationalité scientifique avec la foi religieuse. À cet effet, scientifiques et journalistes de « propagande religieuse » évolueront le plus souvent chacun de leur côté.

Les blogs du groupe *"Propager la Foi"* n'ont pas de liens avec les blogs politiques. Les interactions entre ces deux groupes sont inexistantes. Les deux groupes n'éprouvent aucun intérêt l'un pour l'autre. Ils sont dans une attitude d'indifférence car leurs compétences ne se recoupent pas du fait de la séparation de l'Église et de l'État. En France, le contexte particulier de la laïcité influe sur les rapports entre les politiques et les confessions religieuses. Ainsi, dans ce souci du respect du principe de la laïcité, les acteurs religieux et politiques limitent le plus possible leurs ingérences mutuelles. Il est difficile d'investir ainsi la sphère politique de ses convictions religieuses. Cet état de fait explique en partie, l'inexistence de relation entre le groupe *"Propager la Foi"* et les blogs politiques. Un autre point qui pourrait expliquer cette distance serait la particularité des blogs politiques qui limitent l'utilisation des potentialités interactionnelles du blog (Klein, 2007).

Le groupe "Lutter contre la désinformation" (Voir Annexe 11.2)

Ce groupe composé de cinq (5) blogs est en lien avec les deux autres groupes des blogs d'associations et de citoyens. Ce groupe est référencé trois (3) fois par le groupe *"Propager la foi"*. Parallèlement le groupe *"Propager la foi"* est mis en lien deux (2) fois par ce groupe. Dans son activité de lutte contre la désinformation, ce groupe redirige ses visiteurs pour leur proposer des articles et des arguments sur la foi qui appuient les véritables raisons de la position de l'Eglise. En revanche, le groupe *"Propager la foi"* ne redirige ses visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"* que pour des besoins en informations. La différence entre le nombre de liens intrants et extrants *(n=0-2=-2 ; avec I=0 et E ≤4)* traduit une faible dépendance en arguments du groupe *"Lutter contre la désinformation"* à l'encontre du groupe *"Propager la foi"*.

Ce groupe est référencé deux (2) fois par le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Inversement, ce groupe ne met aucun lien vers le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* ne redirige pas ses visiteurs vers le groupe *"Créer un lieu de discussion",* car ce groupe ne saurait être une source d'informations crédibles pour des blogs qui se veulent être des références en matière d'informations vraies. En effet, dans le cadre de la bioéthique, les informations sont assez sensibles. À cet effet, les blogs d'associations et de citoyens, qui ne sont pas des professionnels de l'information et qui veulent proposer des informations crédibles, ne peuvent pas mettre en liens des blogs de discussions où tout le monde peut intervenir et fournir des informations dont la source ne peut pas être vérifiée. Par contre les blogs du groupe *"Créer un lieu de discussion"* peuvent rediriger leurs visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"* pour leur proposer des sources d'informations crédibles pour l'animation des discussions. La différence entre les liens intrants et extrants *(n=2-0=2 ; avec I≤4 et E=0)* traduit une indifférence du groupe à l'encontre du groupe *"Créer un lieu de discussion"* .

Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est référencé treize fois (13) par les blogs de journalistes. Inversement, il liste à 15 reprises les blogs de journalistes. Ce groupe est conscient que ses actions doivent être solidaires des blogs de journalistes. En effet, le nombre de liens entre ces deux groupes est très élevé. Le nombre de liens extrants est le plus élevé pour ce groupe. Ce fait traduit l'importance que le groupe *"Lutter contre la désinformation"* des blogs d'associations et de citoyens accordent aux blogs de journalistes. Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, nous pouvons avancer que les blogueurs citoyens de ce groupe s'appuient sur les journalistes qui sont des professionnels de l'information. Ils dirigent

leurs visiteurs vers les blogs de journalistes, pour leur permettre un accès à des informations complémentaires sûres, crédibles et actualisées sur la bioéthique. Inversement les blogs de journalistes redirigent leurs visiteurs vers ces blogs de citoyens pour montrer que les informations qu'ils véhiculent sont assez crédibles pour être reprises par des associations et des citoyens catholiques. La différence entre les liens intrants et extrants est faible *(n=13-15=-2 ; avec (I et E) ≥ 4)* et traduit une relation de forte dépendance du groupe à l'encontre des blogs de journalistes. Inversement, les blogs de journalistes sont moyennement dépendants du groupe *"Lutter contre la désinformation".*

Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est référencé à deux (2) reprises par les blogs scientifiques. Parallèlement, les blogs scientifiques sont mis en lien deux (2) fois par le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Les interactions sont faibles entre les deux groupes car les blogs scientifiques fonctionnent souvent en autarcie. Néanmoins, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* dirige ses visiteurs vers les blogs scientifiques pour leur fournir des arguments rationnels qui soutiennent les positions de l'Église dans le cadre de la bioéthique. Inversement, les blogs scientifiques redirigent leurs visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"* pour des besoins en informations. En effet, ils veulent montrer que les arguments scientifiques qu'ils avancent, aident à lutter contre la désinformation sur les positions de l'Église. La différence entre les liens intrants et extrants *(n=0-2=-2 ; avec I=0 E ≤ 4)* montre une moyenne dépendance en arguments du groupe *"Lutter contre la désinformation"* envers les blogs de scientifiques.

Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est référencé une (1) fois par les blogs politiques. En retour, les blogs scientifiques ne sont pas référencés par ce groupe. Ce groupe ne redirige pas ses visiteurs vers les blogs politiques, car ils ne sont d'aucune aide tant sur le plan informationnel qu'argumentaire. En effet les blogs politiques proposent des informations qui viennent le plus souvent de la direction du parti. Ces informations sont choisies suivant les positions des partis et, dans le cadre de la bioéthique, ne constituent pas forcément des choix rationnels. Les deux groupes sont dans une relation d'indifférence *(n=1-0=1, avec I≤1 et E=0)*.

<u>Le groupe "Créer un lieu de discussion"</u> *(Voir Annexe 11.3)*

Ce groupe est constitué de cinq (5) blogs et n'est en lien qu'avec le groupe *"Lutter contre la désinformation".*

Ce groupe n'est jamais référencé par le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. En retour, il référence deux (2) fois le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Dans son objectif de proposer des lieux de discussions et d'échanges, ce groupe redirige ses visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"* pour fournir à ces derniers des informations en accord avec la position de l'Église pour animer les discussions. La différence entre le nombre de liens intrants et extrants est faible *(n=0-2=-2 ; avec I=0 et E ≤4)* et traduit une moyenne dépendance du groupe *"Créer un lieu de discussion"* à l'encontre du groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est référencé six (6) fois par les blogs de journalistes. Inversement, il ne référence qu'une (1) fois les blogs de journalistes. Le groupe redirige ses visiteurs vers les blogs de journalistes pour qu'ils puissent disposer des informations vérifiées et vraies sur la position de l'Église pour les questions de bioéthique. À l'inverse, les blogs de journalistes ne redirigent que très faiblement leurs visiteurs vers ces blogs de discussion, car les informations disponibles sur ces blogs de citoyens sont difficilement vérifiables et sont moins sûres. La différence des liens intrants et extrants est grande *(n=0-6= -6 ; avec I=0 et E≥4)* et traduit une relation de forte dépendance du groupe à l'encontre des blogs de journalistes. À l'inverse, les blogs de journalistes sont faiblement dépendants du groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est mis en lien à deux (2) reprises par les blogs scientifiques. Inversement, les blogs scientifiques mettent en lien deux (2) fois le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Le groupe oriente ses visiteurs vers les blogs scientifiques, pour leur fournir des arguments rationnels pour participer aux différentes discussions sur la bioéthique. Ces blogs scientifiques catholiques fournissent des informations rationnelles qui défendent les positions de l'Église. Parallèlement, les blogs scientifiques dirigent leurs visiteurs vers le groupe *"Créer un lieu de discussion"* pour leur permettre d'être informés sur les arguments avancés dans les discussions contre la position de l'Eglise. La différence entre les liens intrants et extrants est nulle *(n=2-2=0 ; avec 1≤ (I et E) ≤ 4)* et traduit une faible dépendance entre les deux groupes de blogs. Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* n'est pas en lien avec les blogs politiques. L'inexistence des relations entre les blogs citoyens qui proposent des lieux d'échanges et les blogs politiques trouve sa justification dans la frilosité des acteurs politiques à engager des débats et des discussions avec les citoyens.

- ***Synthèse et analyse du fonctionnement des blogs d'associations***

<u>Légende du tableau</u> X ⟶ Y : Sens des relations

O_1 : Propager la foi
O_2 : Lutter contre la désinformation
O_3 : Créer un lieu de discussion
O_4 : Inconnu
J : Blogs journalistes
A : Blogs d'associations
S : Blogs scientifiques
P : Blogs politiques

E_i : Liens sortants pour un besoin en informations
E_a : Redirections sortantes pour un besoin en arguments
I_i : Liens intrants pour un besoin en informations
I_a : Liens intrants pour un besoin en arguments

X / Y	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
O_1		$2E_a$ $3I_i$	0E 0I		**$2E_a$** **$3I_i$**
O_2	$3E_i$ $2I_a$		$2E_i$ 0I		**$5E_i$** **$2I_a$**
O_3	0E 0I	0E $2I_i$			**$0E_i$** **$0E_a$** **$2I_i$** **$0I_a$**
O_4					**0**
Total	**$3E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$2I_a$**	**$0E_i$** **$2E_a$** **$5I_i$** **$0I_a$**	**$2E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$5E_i$** **$2E_a$** **$5I_i$** **$2I_a$**

Tableau 50 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des associations et des citoyens.

(Réalisé par nos soins)

X / Y	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
J	$10E_i$ $4I_a$	$15E_i$ $13I_i$	$6E_i$ $1I_a$		**$31E_i$** **$13I_i$** **$5I_a$**
P	0E 0I	0E $1I_i$	0E 0I		**$0E_i$** **$1I_i$**
S	$1E_a$ $1I_a$	$2E_a$ $2I_i$	$2E_a$ $2I_a$		**$5E_a$** **$2I_i$** **$3I_a$**
Total	**$10E_i$** **$1E_a$** **$0I_i$** **$5I_a$**	**$15E_i$** **$2E_a$** **$16I_i$** **$0I_a$**	**$6E_i$** **$2E_a$** **$0I_i$** **$3I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$31E_i$** **$5E_a$** **$16I_i$** **$8I_a$**

Tableau 51 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des associations et des citoyens et les autres types de blogs.

(Réalisé par nos soins).

L'enjeu fondamental des blogs d'associations et de citoyens est de mettre à la disposition des internautes de « vraies » informations sur la position de l'Église. À cet enjeu fondamental, nous pouvons adjoindre celui non moins négligeable de fournir des arguments solides aux internautes pour la défense de la position de l'Église.

Dans leur fonctionnement interne (uniquement entre blogs d'associations et de citoyens), l'enjeu majeur des blogs d'associations et de citoyens tourne autour des besoins en informations sur les positions de l'Église. Cf. Tableau n°50. En effet, les blogs d'associations totalisent cinq (E=5) redirections pour la recherche d'informations et cinq redirections (I=5) pour la mise à disposition d'informations. Par contre, ces blogs d'associations ne présentent que de faibles redirections pour des besoins en arguments (E=2 et I=2). Ainsi de manière autarcique, les blogs d'associations sont fortement interdépendants les uns aux autres *(n=5-5=0 ; avec (I et E) ≥4)*. Nous assistons à une forte coopération entre les blogs d'associations dans la lutte contre la désinformation sur des sujets se rapportant à l'Église. À cet effet, c'est le groupe *"Lutter contre la désinformation"* (I=5) qui reçoit le plus de redirections pour des besoins en informations. Les groupes *"Créer un lieu de discussion"* (E=2) et *"Propager la foi"* (E=3) quand à eux, redirigent le plus vers d'autres blogs. Par ailleurs, dans leurs relations avec l'extérieur les blogs d'associations vont mettre en œuvre deux types d'enjeux.

Le premier, dans lequel ces blogs s'impliquent le plus est le contrôle des flux d'informations. Dans cet exercice, nous observons que l'interdépendance en informations : *(n=16-31=-15 ; avec (I et E) ≥4)* des blogs d'associations avec les autres types de blogs est très forte. On assiste alors à une forte coopération entre ces acteurs dans la lutte contre la désinformation sur des sujets qui touchent l'Église. À cet effet, ce sont les groupes *"Propager la foi"* (E=10) et *"Lutter contre la désinformation"* (E=15) qui sont les plus actifs pour rediriger les visiteurs vers d'autre types de blogs. Ces blogs redirigent, dans la plus grande proportion, leurs visiteurs vers les blogs de journalistes (respectivement, E=10 et E=15). Dans le registre du plus actif pour attirer le plus de redirections de visiteurs, nous avons le groupe *"Lutter contre la désinformation"* (I=16). Cf. Tableau n°51.

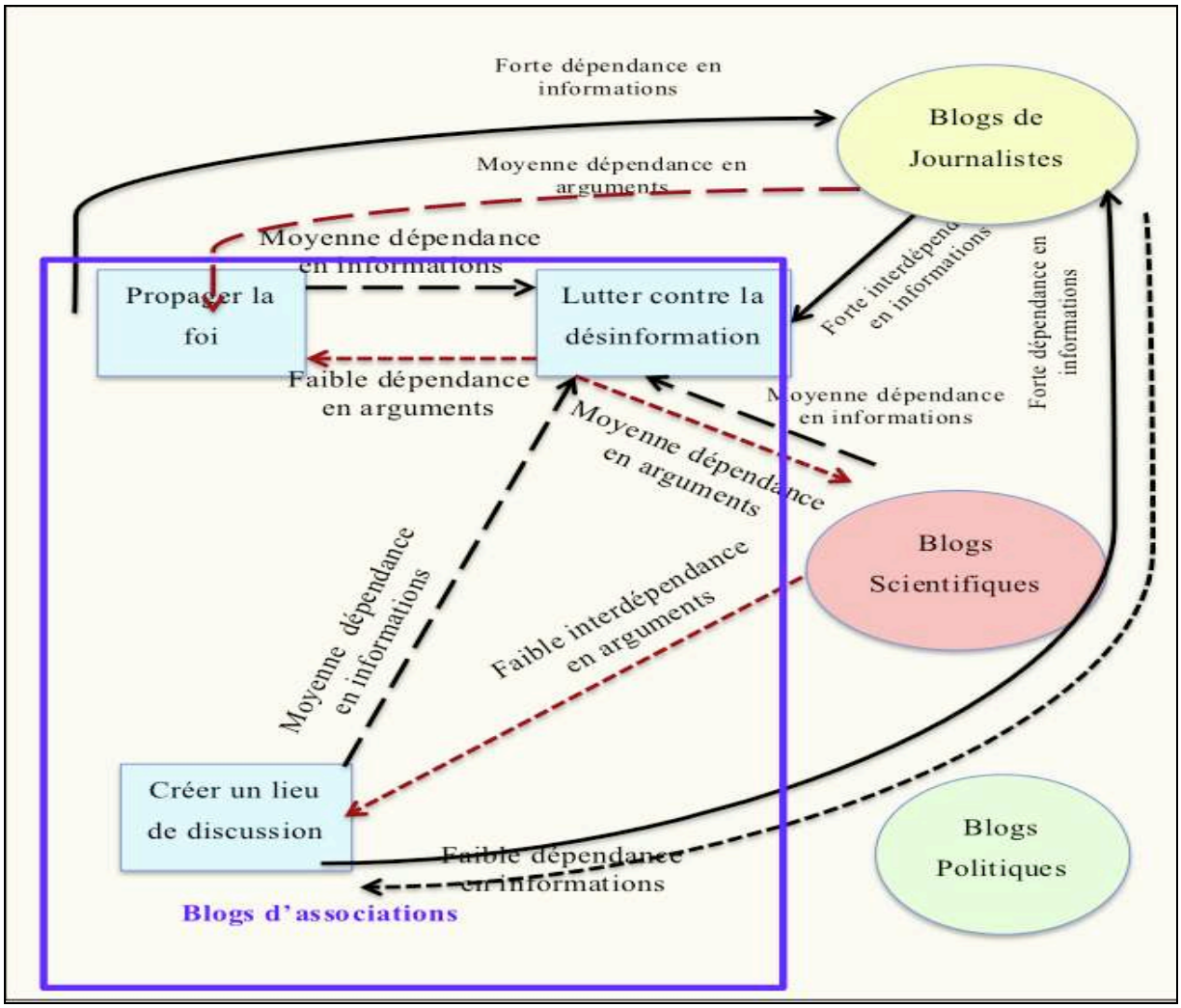

Figure 17 : Le fonctionnement de la blogosphère d'associations et de citoyens.

(Réalisée par nos soins).

Le deuxième enjeu qui retient l'attention des blogs d'associations et de citoyens avec l'extérieur est la gestion des arguments de défense de l'Eglise. Dans cet exercice, ces blogs sont dans une relation de moyenne interdépendance avec les autres types de blogs: *(n=8-5=3 ; avec (I et E) ≥4)*. Cette moyenne interdépendance traduit la coopération qui existe entre les blogs d'associations et les autres types de blogs pour la défense des positions de l'Église sur les sujets de bioéthique. Le groupe le plus actif dans ce registre est le groupe *"Propager la foi"* qui reçoit cinq (I=5) redirections de visiteurs pour des besoins en arguments. Par contre, les groupes *"Lutter contre la désinformation"* (E=2) et *"Créer un lieu de discussion"* (E=2) sont les plus actifs en termes de redirection de visiteurs vers les autres types de blogs. Cf. Figure n° 17. En définitive, le groupe le plus actif des blogs d'associations et de citoyens dans les deux registres (flux d'informations et d'arguments) est le groupe *"Lutter contre la désinformation"*.

V.2.3. Le fonctionnement systémique des blogs politiques

- ***Les groupes d'acteurs et la forme de leurs relations***

(Voir Annexe 12)

La blogosphère politique s'organise en trois principaux groupes. Ces groupes ont été constitués suivant l'objectif principal défini par leur(s) auteur(s). Ce sont les groupes : *"Créer un lieu de discussion"*, *"Informer"* et *"Propager la foi"*. Néanmoins, il est nécessaire de faire un rappel sur la particularité de la sélection des blogs politiques. En effet, à la différence des autres types de blogs qui sont majoritairement constitués de blogs catholiques, ceux des blogs politiques sont un amalgame de blogs catholiques et non-catholiques. Cf. Figure n°18.

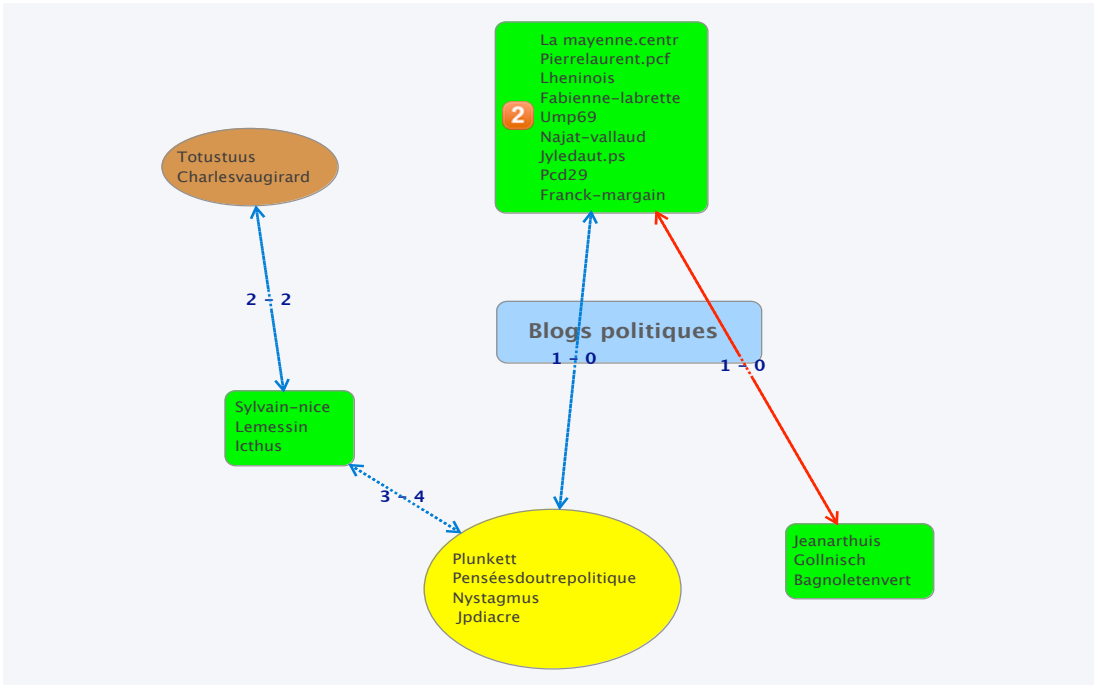

Groupe de blogs de journalistes.
Groupe de blogs d'associations.
Groupe de blogs politiques.
Groupe de blogs scientifiques.
Relations entre les groupes de blogs d'associations.
Relations entre les groupes de blogs d'associations et les autres.

Figure 18 : Cartographie des liens des blogs politiques.
(Réalisée par nos soins).

Le groupe "Propager la foi" *(Voir Annexe 12.1)*

Ce groupe, composé de trois (3) blogs, n'entretient aucun lien avec les groupes *"Lutter contre la désinformation"* et *"Créer un lieu d'échange et de discussion"* des blogs politiques. Néanmoins, il est en interaction avec les blogs d'associations et de journalistes. Ce groupe est mis en lien à trois (3) reprises par les blogs de journalistes. Parallèlement, il renvoie quatre (4) fois aux blogs de journalistes. Ce groupe redirige ses visiteurs vers les blogs de journalistes, car ces blogs peuvent leur fournir des informations qui appuient les positions de l'Église sur les sujets de bioéthique. Dans leur objectif de soutien de la foi et de la doctrine catholique, les blogs de ce groupe trouvent dans les blogs de journalistes, des soutiens pour lutter contre les images projetées par certaines interprétations des médias. En effet, le groupe *"Propager la foi"* est constitué de blogs de clercs, qui peuvent s'appuyer sur des blogueurs journalistes catholiques pour des besoins en informations. Inversement, les blogs de journalistes redirigent leurs visiteurs vers les blogs de ce groupe (pour des besoins en arguments) pour prendre part à la mission de tout chrétien de participer à l'évangélisation. En effet, les blogs de journalistes redirigent leurs visiteurs vers le groupe *"Propager la foi"* à trois (3) reprises pour des besoins en arguments et aucunement pour des besoins en informations. À cet effet, les blogs de clercs catholiques sont des références en la matière. La différence des liens intrants et extrants *(n=0-4= -4 ; avec I=0 et E≤4)* traduit une forte dépendance en informations du groupe *"Propager la foi"* à l'encontre des blogs de journalistes. Le groupe *"Propager la foi"* est mis en lien deux (2) fois par les blogs d'associations et de citoyens. Parallèlement, le groupe *"Propager la foi"* référence à deux reprises les blogs d'associations et de citoyens. Le groupe *"Propager la foi"* redirige ses visiteurs vers les blogs d'associations et de citoyens pour montrer qu'en dehors des clercs, les idées et positions de l'Eglise sur les sujets de bioéthique sont partagées par des non-clercs et des associations. Inversement, les blogs d'associations redirigent leurs visiteurs vers le groupe *"Propager la foi"* pour leur fournir des arguments doctrinaux qui appuient les positions de l'Église qui se trouvent sur leurs blogs. La différence entre les liens intrants et extrants est nulle *(n=2-2=0, avec 1≤ (I et E) ≤ 4)* et traduit une faible dépendance en arguments du groupe *"Propager la foi"* à l'encontre des blogs d'associations.

Le groupe "Informer – Lutter contre la désinformation" (Voir Annexe 12.2)

Ce groupe, constitué de neuf (9) blogs, est en relation avec le groupe *"Créer un lieu de discussion"* et les blogs de journalistes. Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est mis en lien une (1) fois par les blogs de journalistes. Inversement, il ne liste aucun blog de journalistes dans ses blogrolls. La quasi-inexistence des liens entre ces deux groupes vient du fait que les blogs politiques utilisent de manière limitée les potentialités interactionnelles du blog. En effet, les blogs politiques utilisent rarement l'option de la blogroll. Néanmoins, les blogs politiques qui l'utilisent, ne le font que pour une redirection vers d'autres blogs d'hommes ou de femmes du même parti politique. Inversement, les blogs de journalistes catholiques ne redirigent pas leurs visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Les informations que le groupe *"Lutter contre la désinformation"* propose sont souvent partisanes. La différence entre les liens intrants et extrants est faible *(n=1-0=1 ; avec I≤1 et E=0)* et traduit une indifférence du groupe *"Lutter contre la désinformation"* à l'encontre des blogs de journalistes. Inversement, les blogs de journalistes sont faiblement dépendants du groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* n'est jamais mis en lien par le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Inversement, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* référence une (1) fois le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Cette faible interaction entre ces deux groupes vient du fait de l'utilisation limitée des potentialités interactionnelles du blog par les blogs politiques. La différence entre ces deux groupes est faible *(n=0-1=-1 ; avec I=0 et E≤1)* et traduit très faiblement la dépendance en arguments du groupe *"Lutter contre la désinformation"* à l'encontre du groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Inversement, le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est indifférent au groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* n'entretient aucune relation avec les blogs d'associations et de scientifiques. Cette absence de relations peut s'expliquer par l'utilisation limitée faite des potentialités interactionnelles du blog par les blogs politiques.

Le groupe "Créer un lieu de discussion" (Voir Annexe 12.3)

Ce groupe n'est en lien qu'avec le groupe *"Informer – Lutter contre la désinformation"*. Dans cette relation, le groupe *"Informer – Lutter contre la désinformation"* le met en lien une (1) fois. En retour, le groupe ne liste jamais le groupe *"Informer – Lutter contre la désinformation"*. Les deux groupes sont dans une relation d'indifférence *(n=1-0=1, avec I≤1 et E=0)*.

- ***Synthèse et analyse du fonctionnement des blogs politiques***

<u>Légende du tableau</u> X ⟶ Y : Sens des relations

O_1 : Propager la foi
O_2 : Lutter contre la désinformation
O_3 : Créer un lieu de discussion
O_4 : Inconnu
J : Blogs journalistes
A : Blogs d'associations
S : Blogs scientifiques

E_i : Liens sortants pour un besoin en informations
E_a : Redirections sortantes pour un besoin en arguments
I_i : Liens intrants pour un besoin en informations
I_a : Liens intrants pour un besoin en arguments

X / Y	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
O_1		0E 0I	0E 0I		**$0E_i$** **$0E_a$**
O_2	0E 0I		0E $1I_a$		**$0E_i$** **$1I_a$**
O_3	0E	$1E_a$			**$1E_a$**
O_4					**0**
Total	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$1E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$1I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$1E_a$** **$0I_i$** **$1I_a$**

Tableau 52 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère politique.

(Réalisé par nos soins).

X / Y	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
J	$4E_i$ $3I_a$	0E $1I_i$	0E 0I		**$4E_i$** **$1I_i$** **$3I_a$**
A	$2E_a$ $2I_a$	0E 0I	0E 0I		**$2E_a$** **$2I_a$**
S	0E 0I	0E 0I	0E 0I		**$0E_i$** **$0E_a$**
Total	**$4E_i$** **$2E_a$** **$0I_i$** **$5I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$1I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$4E_i$** **$2E_a$** **$1I_i$** **$5I_a$**

Tableau 53 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère politique et les autres types de blogs.

(Réalisé par nos soins).

Les blogs politiques ne font pas ressortir d'enjeu majeur dans leur fonctionnement. Le tableau précédent nous révèle un niveau d'interactions assez faible. Dans leur fonctionnement interne (uniquement entre blogs politiques), on a une quasi-inexistence de relations. Ce fait traduit une indifférence des blogs politiques entre eux. En effet, comme le souligne Klein (2007), les blogs politiques sont moins portés sur les interactions. À cet effet, ils utilisent de manière limitée les potentialités d'interactions du blog. Cf. Tableau n°52.

Néanmoins, dans leurs relations avec les autres types de blogs, les blogs politiques laissent entrevoir des soubresauts d'interactions. Ces interactions sont pour la plupart des interactions informationnelles. Ainsi, nous observons une moyenne dépendance en informations *(n=1-4=-3 ; avec (I et E) ≥ 4)* des blogs politiques et des autres types de blogs, en particulier avec les blogs de journalistes. Par contre, on assiste à une faible dépendance en informations des autres blogs envers les blogs politiques. Cf. Tableau n°53.

À cet effet, c'est le groupe *"Propager la foi"* qui est le plus actif (E=4) dans la redirection vers les autres blogs pour des besoins en informations.

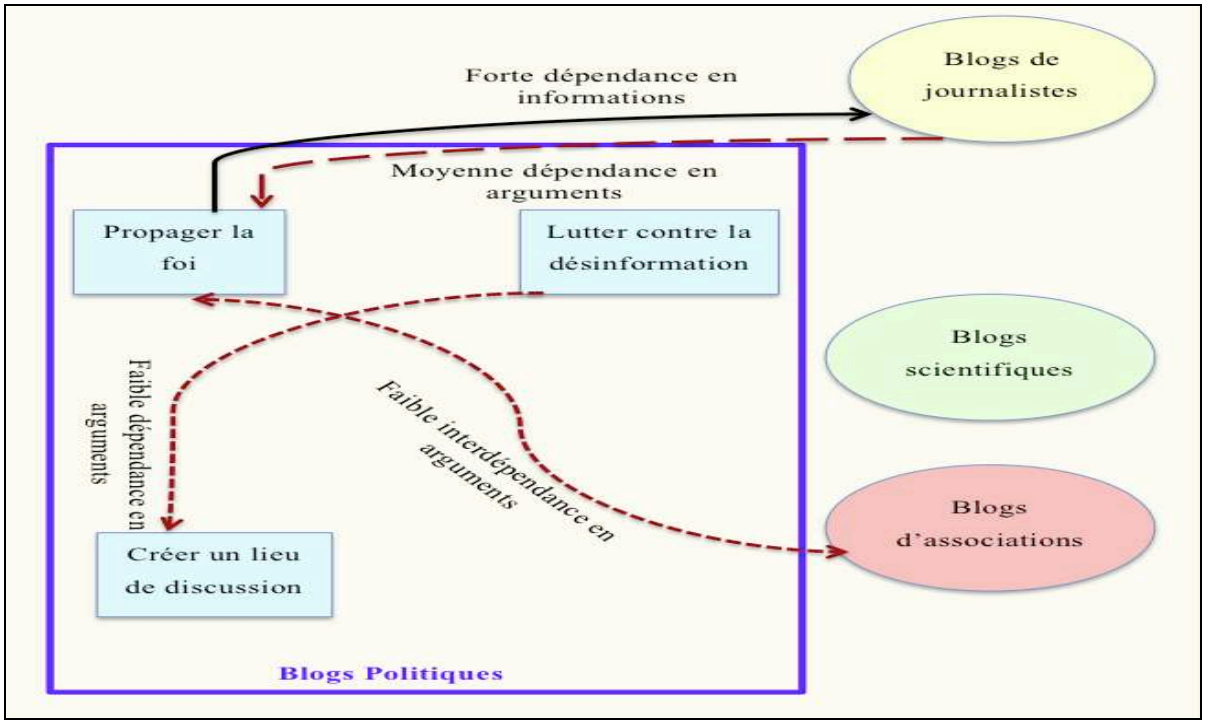

Figure 19 : Le fonctionnement de la blogosphère politique selon les objectifs poursuivis. (Réalisée par nos soins).

Pour les besoins en arguments, le tableau fait ressortir *(n=5-2=3 ; avec 1≤ (I et E) ≤4)* une interdépendance d'intensité moyenne entre les blogs politiques et les autres types de blogs. Ces faits se justifient par le regroupement dans ce groupe, de blogs issus de la « sphère

politique catholique ». En effet, ces blogs sont des blogs de clercs catholiques que nous avons sélectionnés pour avoir une appréciation des interactions possibles de l'Église avec la blogosphère politique. Nous en arrivons au constat suivant : la blogosphère des clercs catholiques n'est en interaction qu'avec la blogosphère catholique. Cf. Figure n°19.

V.2.4. Le fonctionnement systémique des blogs scientifiques

- ***Les groupes d'acteurs et la forme de leurs relations***

(Voir Annexe 13)

La blogosphère scientifique de notre corpus de blogs présente trois principaux objectifs de création. Ces objectifs ont permis la constitution de trois groupes de blogs scientifiques : le groupe « *Lutter contre la désinformation* » , le groupe « *Propager la foi* » et le groupe « *créer un lieu de discussion* » . Dans les interactions avec la blogosphère de notre corpus, nous remarquons une absence totale de relation avec les blogs politiques. La raison d'un tel fait, provient d'une part de la frilosité des acteurs politiques face à des débats d'idées sur le Net et, d'autre part, des limites dans l'utilisation des capacités interactionnelles du blog par ces derniers. Cf. Figure n°20.

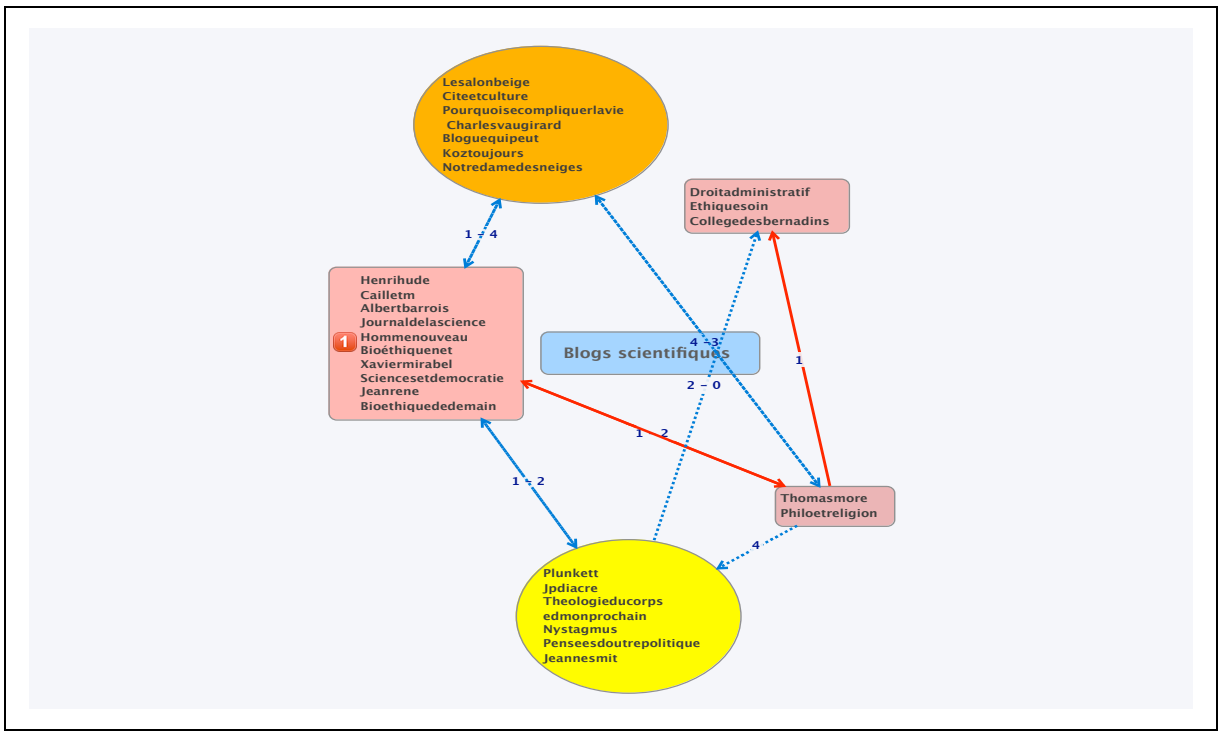

Figure 20 : Cartographie des liens des blogs scientifiques.

(Réalisée par nos soins).

Le groupe "Propager la foi"(Voir Annexe 13.1)

Ce groupe est constitué de deux (2) blogs. Il est en interaction avec le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Les blogs du groupe sont mis en lien à deux (2) reprises dans les blogrolls du groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Parallèlement, il met en lien une (1) fois le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Les blogs scientifiques du groupe *"Propager la foi"* redirigent leurs visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"* parce que ce groupe peut fournir à ces visiteurs des arguments scientifiques complémentaires qui défendent la position de l'Église dans le domaine de la bioéthique. En effet, les blogs scientifiques du groupe *"Lutter contre la désinformation"* ont pour objectif de fournir des arguments scientifiques suivant l'actualité sur la bioéthique. Ces arguments doivent aider au renforcement de la foi des visiteurs du groupe *"Propager la foi"*. La différence entre le nombre de liens intrants et extrants est faible *(n=2-1= 1 ; avec 1≤ (I et E) ≤ 4)* et traduit une faible interdépendance entre ces deux groupes.

Le groupe *"Propager la foi"* ne référence qu'une (1) fois le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. En retour, il n'est nullement référencé par le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Le groupe *"Propager la foi"* redirige très faiblement ses visiteurs vers le groupe *"Créer un lieu de discussion"* car les blogs de discussions peuvent receler, dans les différents débats engagés, des arguments contrariant les positions de l'Eglise. En retour, le groupe *"Propager la foi"* n'est pas mis en lien par le groupe *"Créer un lieu de discussion"* pour la simple raison qu'un blog scientifique de discussion fait le choix de la distance avec des blogs de propagande de la foi. En effet, la propagande laisse peu de place aux discussions et aux remises en question des positions religieuses. Cette attitude est de nature contraire à la démarche rationnelle de la science. La faible différence entre les liens intrants et extrants *(n=0-1= -1 ; avec I=0 et E≤1)* traduit une faible dépendance du groupe *"Propager la foi"* à l'encontre du groupe *"Créer un lieu de discussion"*. À l'inverse, le groupe *"Créer un lieu de discussion"* est indifférent au groupe *"Propager la foi"*.

Le groupe *"Propager la foi"* est en interaction avec les blogs de journalistes. Ce groupe référence à quatre (4) reprises les blogs de journalistes. En retour, ces derniers mettent en lien quatre (4) fois le groupe *"Propager la foi"*. Ce groupe redirige ses visiteurs vers les blogs de journalistes, parce que ces derniers peuvent leur fournir des informations « vraies » sur les positions de l'Église. Inversement, les blogs de journalistes redirigent leurs visiteurs vers ce groupe pour fournir à ces derniers (leurs visiteurs) les arguments qui confortent la position de

l'Église sur les questions de bioéthique. La différence entre les liens intrants et extrants est nulle *(n=0-4=-4 ; avec I=0 et E ≥ 4)* et traduit une forte dépendance en informations à l'encontre des blogs de journalistes. Par contre, les blogs de journalistes sont fortement dépendants en arguments du groupe *"Propager la foi"*.

Le groupe *"Propager la foi"* est en interaction avec les blogs d'associations et de citoyens. En effet, le groupe met en lien les blogs d'associations à quatre (4) reprises et est en retour mis en lien à trois (3) reprises par ces derniers. Dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, nous pouvons avancer que le groupe *"Propager la foi"* redirige ses visiteurs vers les blogs d'associations et de citoyens pour deux raisons :

La première consiste à montrer qu'en dehors des scientifiques, des citoyens partagent certains arguments rationnels qui défendent les positions de l'Eglise.

La deuxième raison se trouve dans le besoin en informations que peuvent satisfaire des associations ou des citoyens catholiques. La faible différence entre les liens intrants et extrants *(n=0-4= -4 ; avec I=0 et E≤4)* traduit une forte dépendance en informations du groupe *"Propager la foi"* envers les blogs d'associations. Inversement, nous notons une moyenne dépendance en arguments des blogs d'associations envers le groupe *"Propager la foi"*.

Le groupe "Lutter contre la désinformation" (Voir Annexe 13.2)

Le groupe est composé de dix (10) blogs. Il est en relation avec le groupe *"Propager la foi"*, les blogs de journalistes et les blogs d'associations et de citoyens.

Ce groupe est en faible interaction avec le groupe *"Propager la foi"*. Le groupe *"Propager la foi"* est mis en lien deux (2) fois par le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Parallèlement, le groupe *"Propager la foi"* met en lien une (1) fois le groupe *"Lutter contre la désinformation"*. Dans son activité de lutte contre la désinformation, le groupe *"Lutter contre la désinformation"* redirige ses visiteurs vers le groupe *"Propager la foi"*, pour leur fournir des arguments rationnels qui justifient les positions de l'Église. Dans cette même mesure, ce groupe, à travers ces redirections donnent des arguments qui dénoncent les informations qu'il juge fausses à propos des positions de l'Église sur des questions de bioéthique.

La différence entre les liens intrants et extrants est faible *(n=1-2=-1 ; avec I=1 et E ≤4)*, ce qui traduit une faible dépendance en arguments du groupe *"Lutter contre la désinformation"* à l'encontre du groupe *"Propager la foi"*. Le groupe est en faible interaction avec les blogs de journalistes. En effet le groupe ne met en lien qu'une (1) fois les blogs de journalistes. Inversement, les blogs de journalistes ne mettent en lien qu'à deux (2) reprises le groupe

"Lutter contre la désinformation". Ce groupe redirige dans une faible proportion (une seule fois) ses visiteurs vers les blogs de journalistes car il produit et intègre dans ses blogs, les informations « vraies » sur les positions de l'Église. Les blogs de journalistes également, redirigent faiblement leur visiteurs (deux fois) vers ce groupe, car ils intègrent eux aussi les informations « vraies » sur les positions de l'Eglise. La faible différence entre liens intrants et extrants *(n=2-1=1 ; avec 1≤ (I et E) ≤4)* traduit une faible interdépendance des deux groupes. Le groupe *"Lutter contre la désinformation"* est mis en lien quatre (4) fois par les blogs d'associations. Parallèlement, il ne met en lien qu'une (1) seule fois les blogs d'associations.

Ce groupe dirige ses visiteurs vers les blogs d'associations dans une très faible proportion parce qu'il intègre lui-même dans ses blogs, des informations sûres et des arguments rationnels sur les positions de l'Église. En effet, scientifiques qu'ils sont, les auteurs de ces blogs, ne sauraient se référer aux sources d'informations difficilement vérifiables et fiables que peuvent receler les blogs de citoyens. En revanche, les blogs de citoyens redirigent leurs visiteurs vers le groupe *"Lutter contre la désinformation"* car ce dernier est une source d'informations scientifiques fiables qui peuvent être des soutiens aux positions de l'Église sur des questions de bioéthique.

La différence entre les liens intrants et extrants *(n =4-1=3 ; avec I≤4 et E≤1)* traduit une faible dépendance du groupe *"Lutter contre la désinformation"* à l'encontre des blogs d'associations et de citoyens. Parallèlement, les blogs d'association sont moyennement dépendants du groupe *"Lutter contre la désinformation"* en matière d'informations.

Le groupe "Créer un lieu de discussion" (Voir Annexe 13.3)

Ce groupe est en relation avec le groupe *"Propager la foi"* et les blogs de journalistes. Ce groupe est référencé une (1) fois par le groupe *"Propager la foi"*. Inversement, il ne référence nullement le groupe *"Propager la foi"*. Le groupe *"Créer un lieu de discussion"* ne redirige pas ses visiteurs vers le groupe *"Propager la foi"*, car les visiteurs qui viennent sur les blogs de discussions scientifiques, recherchent plutôt des arguments scientifiques que des arguments sur la foi. À cet effet, l'interaction entre ces deux groupes est quasi-inexistante.

La faible différence entre liens intrants et extrants *(n=1-0=1 ; avec I≤1 et E=0)* traduit une indifférence du groupe *"Créer un lieu de discussion"* à l'encontre du groupe *"Propager la foi"*. Le groupe est mis en lien à deux (2) reprises par les blogs de journalistes. Parallèlement, les blogs de journalistes ne sont nullement mis en lien par le groupe *"Créer un lieu de discussion"*. Le groupe ne redirige pas ses visiteurs vers les blogs de journalistes parce qu'il

est un groupe de discussions et à ce titre, les visiteurs qui y viennent, le font pour voir des confrontations d'idées et d'arguments scientifiques. Les interactions entre ces deux groupes sont quasi-inexistantes.

Par contre, les blogs de journalistes redirigent (faiblement) leurs visiteurs vers le groupe *"Créer un lieu de discussion"* car ce groupe peut receler des informations ou des arguments contradictoires à ceux de l'Église.

La différence entre les liens intrants et extrants est faible *(n=2-0=2 ; avec I≤4 et E=0)* et traduit une indifférence du groupe *"Créer un lieu de discussion"* à l'encontre des blogs de journalistes. En retour, ces derniers sont moyennement dépendants en arguments du groupe *"Créer un lieu de discussion"*.

- ***Synthèse et analyse du fonctionnement des blogs scientifiques.***

Légende du tableau X ⟶ Y : Sens des relations

O_1 : Propager la foi
O_2 : Lutter contre la désinformation
O_3 : Créer un lieu de discussion
O_4 : Inconnu
J : Blogs journalistes
A : Blogs d'associations
S : Blogs scientifiques

E_i : Liens sortants pour un besoin en informations
E_a : Redirections sortantes pour un besoin en arguments
I_i : Liens intrants pour un besoin en informations
I_a : Liens intrants pour un besoin en arguments

Y \ X	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
O_1		$2E_a$ $1I_a$	0E $1I_a$		**$2E_a$** **$2I_a$**
O_2	$1E_a$ $2I_a$		0E 0I		**$1E_a$** **$2I_a$**
O_3	$1E_a$ 0I	0E 0I			**$1E_a$** **$0I_i$**
O_4					**0**
Total	**$0E_i$** **$2E_a$** **$0I_i$** **$2I_a$**	**$0E_i$** **$2E_a$** **$0I_i$** **$1I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$1I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$4E_a$** **$0I_i$** **$4I_a$**

Tableau 54 : Matrice des relations entre les groupe d'acteurs de la blogosphère scientifique. (Réalisé par nos soins).

X / Y	O_1	O_2	O_3	O_4	Total
J	$4E_i$ $4I_a$	$1E_i$ $2I_i$	0E $2I_a$		**$5E_i$** **$2I_i$** **$6I_a$**
A	$4E_i$ $3I_a$	$1E_i$ $4I_i$	0E 0I		**$5E_i$** **$4I_i$** **$3I_a$**
P	0E 0I	0E 0I	0E 0I		**0**
Total	**$8E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$7I_a$**	**$2E_i$** **$0E_a$** **$6I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$2I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$10E_i$** **$0E_a$** **$6I_i$** **$9I_a$**

Tableau 55 : Matrices des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère scientifique et les autres types de blogs.

(Réalisé par nos soins).

Dans leur fonctionnement interne (uniquement entre blogs scientifiques), l'enjeu majeur des blogs scientifiques tourne autour du besoin en arguments pour la défense des positions de l'Église. En effet, les blogs scientifiques totalisent quatre (E=4) redirections pour la recherche d'arguments et quatre redirections (I=4) pour la mise à disposition d'arguments. Par contre ces blogs scientifiques ne présentent aucune redirection pour des besoins en informations. Ce fait traduit que l'activité principale des blogueurs scientifiques, dans leurs relations les uns aux autres, va consister à un échange d'arguments. Cet état de fait est tout à fait logique car l'activité principale de ce type de blogueurs est la conception d'arguments rationnels face à une situation donnée. En effet, la plupart des blogs scientifiques que nous avons dans notre corpus font partie de la catégorie des *« public intellectuals ».* Ces blogs sont des plates-formes de traitement théorique des questions sociétales (Klein, 2007). CF. Tableau n°54. Par ailleurs, dans leurs relations avec l'extérieur, les blogs de scientifiques vont mettre en œuvre deux types d'enjeux. Le premier dans lequel ces blogs s'impliquent le plus est le contrôle des flux d'informations. Dans cet exercice, nous observons que l'interdépendance en informations *(n=6-10=-4 ; avec (I et E) ≥4)* des blogs scientifiques avec les autres types de blogs est très forte. On assiste alors à une forte coopération entre ces acteurs dans la lutte contre la désinformation sur des sujets qui touchent l'Église. À cet effet, ce sont les groupes *"Propager la foi"* (E=8, pour rediriger vers d'autres blogs) et *"Lutter contre la désinformation"* (I=6, qui reçoit le plus de redirections) qui sont les plus actifs. Cf. Tableau n°55.

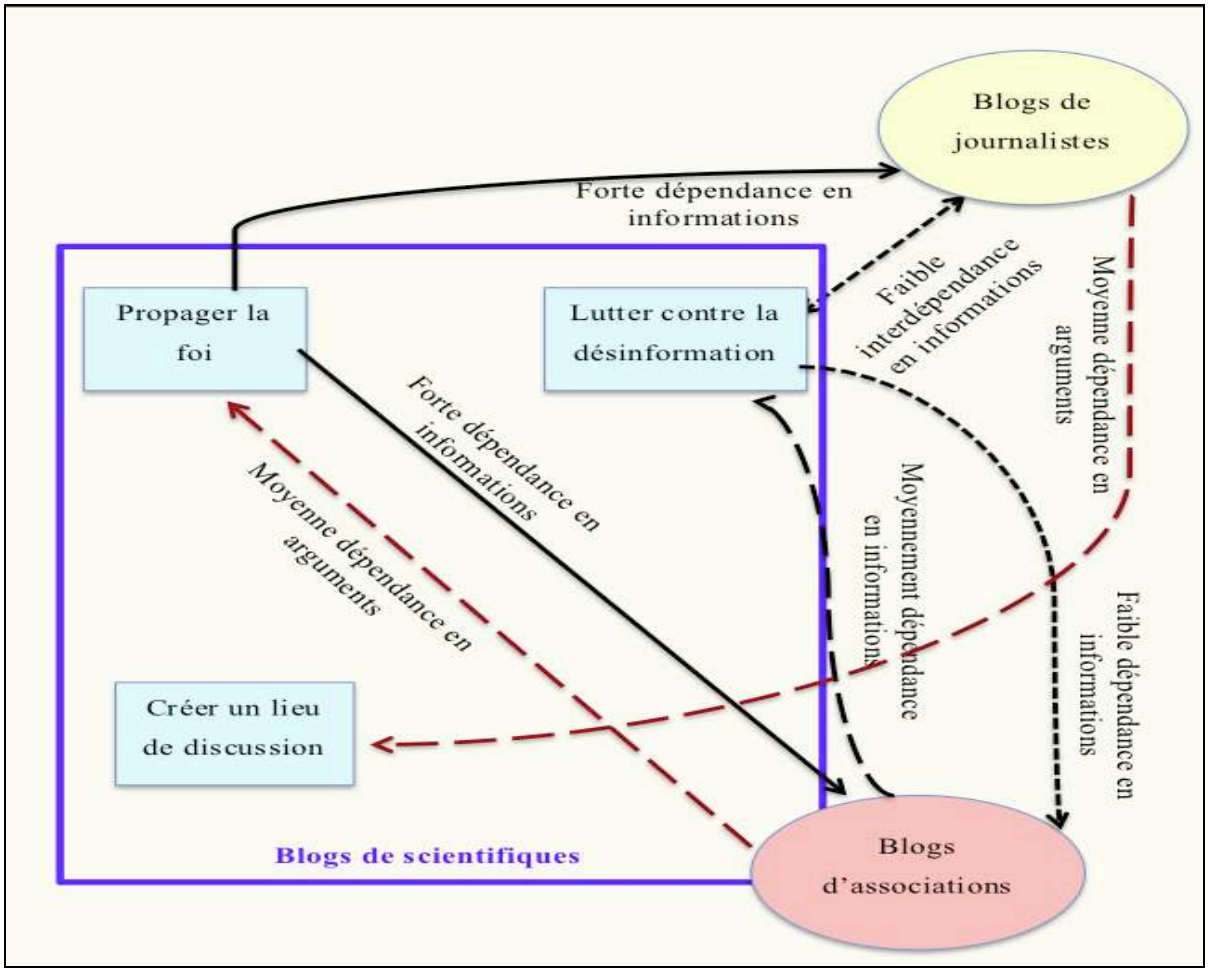

Figure 21 : Le fonctionnement de la blogosphère scientifique.
(Réalisée par nos soins).

Le deuxième enjeu qui retient l'attention des blogs scientifiques avec l'extérieur est la gestion des arguments de défense de l'Église. Dans cet exercice, ces blogs sont dans une relation d'indifférence totale avec les autres types de blogs *(n=9-0=9 ; avec I≥4 et E=0)*. Cette indifférence traduit que les blogs scientifiques n'éprouvent pas le besoin de faire appel à d'autres types de blogs pour fournir à leurs visiteurs des arguments pour défendre les positions de l'Église sur les sujets de bioéthique. En effet, les blogueurs scientifiques ont les compétences et les connaissances pour fournir des arguments à leurs visiteurs. Par contre, ces blogs sont des références pour les autres types de blogs qui peuvent rediriger en toute quiétude leurs visiteurs vers ces derniers. Le groupe de blogs scientifiques le plus actif dans cet exercice est le groupe *"Propager la foi"*. Cf. Figure n°21.

En définitive, le groupe le plus actif des blogs scientifiques dans les deux registres (flux d'informations et d'arguments) est le groupe *"Propager la foi"*.

V.3. Les modalités de participation de la blogosphère catholique au processus de révision de la loi de bioéthique

La participation, comme nous l'avons explicité, est déterminée par l'intérêt commun et le type de relations existant entre plusieurs acteurs. Dans le cadre du fonctionnement de la blogosphère catholique, la nature des relations qui se dégagent de l'interconnexion des blogs traduit l'existence de plusieurs modalités de participations. En effet, l'intégration ou non de liens dans un blog dépend de la volonté de l'auteur du blog. Ainsi, l'action de mettre en lien un blog, signifie pour l'auteur, l'acceptation de faire partie d'un réseau, car les blogs sont reliés les uns aux autres. Par cet acte, l'auteur du blog se met en solidarité avec les autres blogs avec lesquels il est en lien. Par ailleurs, il existe aussi des situations où le blogueur peut faire partie d'un réseau sans l'avoir choisi. En effet, un blog peut figurer dans la blogroll d'un autre blog, sans son accord et sans que ce dernier ne figure dans sa propre blogroll. Nous déterminerons, pour chaque type de blog, les modalités de participation au processus de révision de la loi de bioéthique, selon ce qui transparaît dans la nature et dans l'intensité des interactions. Cf. Tableau n°56.

Types de blogs	Journalistes	Associations	Politiques	Scientifiques
Journalistes	**$6E_i$** **$14E_a$** **$6I_i$** **$14I_a$**	**$31E_i$** **$0E_a$** **$13I_i$** **$5I_a$**	**$4E_i$** **$0E_a$** **$1I_i$** **$3I_a$**	**$5E_i$** **$0E_a$** **$2I_i$** **$6I_a$**
Associations	**$17E_i$** **$0E_a$** **$31I_i$** **$0I_a$**	**$5E_i$** **$2E_a$** **$5I_i$** **$2I_a$**	**$0E_i$** **$2E_a$** **$0I_i$** **$2I_a$**	**$5E_i$** **$0E_a$** **$4I_i$** **$3I_a$**
Politiques	**$3E_i$** **$0E_a$** **$4I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$1I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$1E_a$** **$0I_i$** **$1I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**
Scientifiques	**$0E_i$** **$4E_a$** **$3I_i$** **$1I_a$**	**$0E_i$** **$5E_a$** **$2I_i$** **$3I_a$**	**$0E_i$** **$0E_a$** **$0I_i$** **$0I_a$**	**$0E_i$** **$4E_a$** **$0I_i$** **$4I_a$**
Total externe	**$20E_i$** **$4E_a$** **$38I_i$** **$1I_a$**	**$31E_i$** **$5E_a$** **$16I_i$** **$8I_a$**	**$4E_i$** **$2E_a$** **$1I_i$** **$5I_a$**	**$10E_i$** **$0E_a$** **$6I_i$** **$9I_a$**

Tableau 56 : Matrice récapitulatif des relations externes des différents types de blogs.

(Réalisée par nos soins).

- ***Les blogs de journalistes***

Le fonctionnement de la blogosphère des journalistes comprend le volet interne et le volet externe.

En interne, les blogs de journalistes sont fortement interdépendants pour les besoins en arguments *(n=14-14=0 ; avec (I et E) ≥4)* et en informations *(n=6-6=0 ; avec (I et E) ≥4)*. Cette forte interdépendance se manifeste par l'intégration mutuelle des blogs dans les différentes blogrolls. En effet, par le choix d'intégrer dans leurs blogrolls les autres blogs de journalistes, les blogueurs se mettent en situation de solidarité les uns avec les autres. Cette mise en solidarité traduit une volonté de participer que nous appelons la modalité *« Activiste-Volontaire »*. (Voir la matrice intégrative des modalités de participation de Meister et Fortin, Tableaux n°25 et n°26). Cette modalité induit que les blogueurs vont initier des actions de manière concertée et solidaire. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, les blogueurs peuvent, à titre d'exemple, relayer sur leur blog les mêmes arguments (informations) ou des arguments (informations) complémentaires qui défendent certaines positions de l'Église.

Par ailleurs, dans leurs relations avec l'extérieur, les blogs de journalistes sont partagés dans la manière de prendre part aux processus de révision de la loi de bioéthique. Pour les besoins en informations, les blogs de journalistes sont fortement interdépendants en informations *(n=38-20=- 8 ; avec (I et E) ≥ 4)* avec les autres types de blogs, principalement avec les blogs d'associations et de citoyens *(n=31-17=-14 ; avec (I et E) ≥ 4)*. Cette forte interdépendance se manifeste par l'intégration mutuelle des blogs de journalistes et des blogs d'associations dans les différents blogrolls. Cette action met ces deux types de blogs en situation de solidarité les uns avec les autres. Cette mise en solidarité traduit une volonté de participer, qui est la modalité *«Activiste-Volontaire »*. Cette modalité se traduit par l'initiation de certaines actions concertées et solidaires par les blogueurs. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, les blogueurs peuvent à titre d'exemple, relayer sur leur blog, les mêmes informations ou des informations complémentaires qui défendent certaines positions de l'Eglise. Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs. Par exemple, si (n) blogs de journalistes sont en interaction avec (m) blogs d'associations et que les (n) blogs de journalistes sont en lien avec (x) autres blogs et que les (m) blogs d'associations sont en lien avec (y) autres blogs, l'interaction entre les blogs de journalistes et d'associations nous ouvre sur un réseau potentiel de *(R=x+y+n+m)* blogs que les blogs de journalistes peuvent permettre d'atteindre.

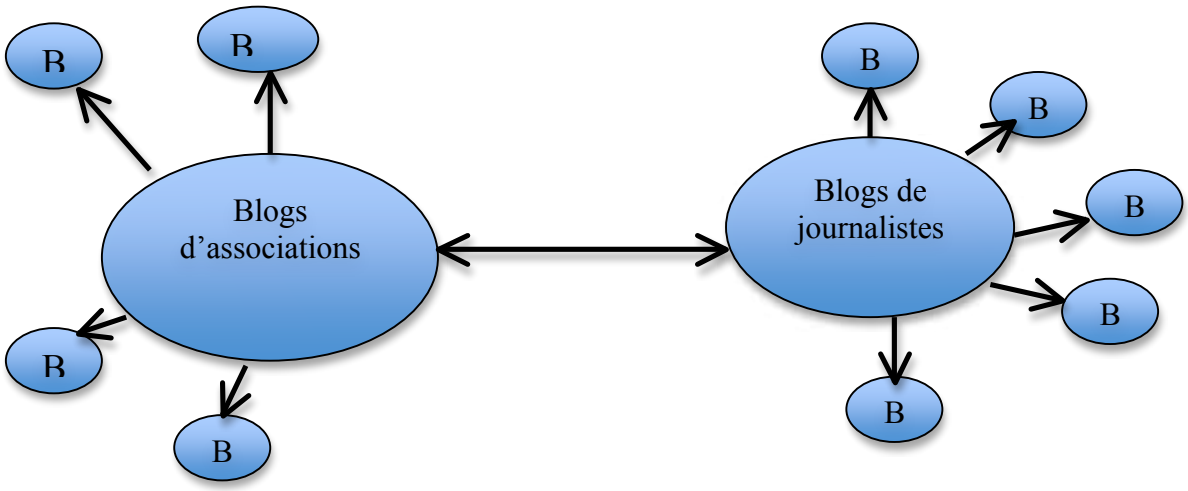

Figure 22 : Schéma des potentiels réseaux dans la modalité « Activiste-Volontaire ».
(Réalisée par nos soins).

Pour les besoins en arguments, la modalité qui se dégage est celle que nous qualifions d' *« Activiste-Volontaire »*. Cette modalité est celle qui se réfère à la moyenne dépendance *(n=1-4=-3 ; avec I≥1 et E≥4)* des blogs de journalistes en besoins d'arguments avec les autres types de blogs. Ainsi, les blogs de journalistes sont les initiateurs de l'interaction avec les autres blogs. Dans cette modalité, les blogs de journalistes se mettent en solidarité principalement avec les blogs de scientifiques. Cette modalité permet également une ouverture sur un réseau dense de blogs (Voir exemple précédent en rapport avec la Figure n°22).

- ***Les blogs d'associations et de citoyens***

En interne, les blogs d'associations sont fortement interdépendants pour des besoins en informations. Les blogs d'associations coopèrent fortement entre eux pour la lutte contre la désinformation. Cette forte interdépendance *(n=5-5=0 ; avec (I et E) ≥4)* se manifeste par l'intégration mutuelle des blogs dans les différents blogrolls. En effet, par le choix d'intégrer dans leurs blogrolls les autres blogs d'associations, les blogueurs se mettent en situation de solidarité les uns avec les autres. Cette mise en solidarité traduit la modalité *« Activiste-Volontaire »*.

Cette modalité induit que les blogueurs « citoyen » vont initier des actions de manière concertée et solidaire. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, ces blogueurs

peuvent à titre d'exemple relayer sur leur blog les mêmes informations ou des informations complémentaires qui défendent certaines positions de l'Église. Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs.

Concernant le besoin en arguments, les blogs d'associations et de citoyens sont faiblement interdépendants (n=2-2=0 ; avec (1≤ (I et E) ≤4). Les blogs d'associations collaborent très peu entre eux pour des besoins en arguments. Nous sommes dans une modalité *« Activiste-Volontaire »*. Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs.

Dans leurs relations avec l'extérieur, les blogs d'associations sont fortement interdépendants en informations *(n=16-31=-15; avec (I et E) ≥ 4)* avec les autres types de blogs, principalement avec les blogs de journalistes. Cette forte interdépendance se manifeste par l'intégration mutuelle des blogs de journalistes et des blogs d'associations dans les différents blogrolls. En effet, par cette action, ces deux types de blogs se mettent en situation de solidarité les uns avec les autres. Cette mise en solidarité traduit une volonté de participer, que nous appelons la modalité *«Activiste-Volontaire »*.

Cette modalité induit que les blogueurs vont initier des actions de manière concertée et solidaire. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, les blogueurs peuvent à titre d'exemple, relayer sur leur blog les mêmes informations ou des informations complémentaires qui défendent certaines positions de l'Eglise.

Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs. Par exemple, si (n) blogs d'associations sont en interaction avec (m) blogs de journalistes et que les (n) blogs d'associations sont en lien avec (x) autres blogs et que les (m) blogs de journalistes sont en lien avec (y) autres blogs, l'interaction entre les blogs de journalistes et d'associations nous ouvre sur un réseau potentiel de $(R=x+y+n+m)$ blogs que les blogs d'associations peuvent permettre d'atteindre. Par ailleurs, nous avons également un moyenne interdépendance en besoins d'arguments *(n=8-4=4; avec (I et E) ≥ 4)* des blogs d'associations avec les autres types de blogs.

Nous avons donc une modalité de participation dite *«Activiste-Volontaire »* en termes de besoins en arguments. Les blogs d'associations seront donc moyennement solidaires *(n=8-5=3 ; avec (I et E) ≥ 4)* avec les autres types de blogs dans la mise à la disposition des internautes des arguments de défense des différentes positions de l'Eglise. Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs.

- ***Les blogs de scientifiques***

En interne, les blogs de scientifiques sont moyennement interdépendants pour des besoins en arguments. Cette moyenne interdépendance *(n=4-4=0 ; avec (I et E) ≥4)* se manifeste par l'intégration mutuelle des blogs dans les différents blogrolls. En effet, par le choix d'intégrer dans leurs blogrolls les autres blogs de scientifiques, les blogueurs se mettent en situation de solidarité les uns avec les autres. Cette mise en solidarité traduit une volonté de participer, que nous appelons la modalité *« Activiste-Volontaire »*. (Voir la matrice intégrative des modalités de participation de Meister et Fortin, Tableau n°25 et n°26). Cette modalité induit que les blogueurs vont initier des actions de manière concertée et solidaire. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, les blogueurs peuvent à titre d'exemple relayer sur leur blog les mêmes arguments ou des arguments complémentaires qui défendent certaines positions de l'Eglise. Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs.

Dans leurs relations avec l'extérieur, les blogs de scientifiques sont fortement interdépendants en informations *(n=6-10=-4; avec (I et E) ≥ 4)* avec les autres types de blogs. Cette forte interdépendance se manifeste par l'intégration mutuelle des blogs de scientifiques et des autres types de blogs, dans les différents blogrolls. En effet, par cette action, les blogs de scientifiques et les autres blogs se mettent en situation de solidarité les uns avec les autres. Cette mise en solidarité traduit une volonté de participer, que nous appelons la modalité *«Activiste-Volontaire »*. Cette modalité, induit que les blogueurs vont initier des actions de manière concertée et solidaire. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, les blogueurs peuvent à titre d'exemple relayer sur leur blog les mêmes informations ou des informations complémentaires qui défendent certaines positions de l'Eglise. Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs. Par exemple, si (n) blogs de scientifiques sont en interaction avec (m) autres types de blogs et que les (n) blogs de scientifiques sont en lien avec (x) autres blogs et que les (m) autre types de blogs sont en lien avec (y) autres blogs, l'interaction entre les blogs de scientifiques et les autres types de blogs nous ouvre sur un réseau potentiel de *(R=x+y+n+m)* blogs que les blogs de scientifiques peuvent permettre d'atteindre.

Pour les besoins en arguments, les blogs de scientifiques sont dans l'indifférence totale avec les autres types de blogs *(n=9-0=9 ; avec I≥4 et E=0)*. Cette indifférence traduit le fait que les blogs de scientifiques ne sont pas les initiateurs des interactions avec les autres types de blogs. Mais ce sont les autres types de blogs qui mettent cette interaction en œuvre sans la

participation des blogueurs scientifiques. Ce type d'action de participation correspond à la modalité *« Activiste-Du fait »*. Dans cette modalité, les blogs de scientifiques sont mis en solidarité par les autres types de blogs. Cette modalité est limitante pour un accès à un réseau dense de blogs. En effet, du fait, de la faible intégration des autres types de blogs pourvoyeurs d'arguments dans leurs blogrolls, les blogs de scientifiques limitent ainsi les possibilités de redirections vers d'autres blogs, mais aussi, les possibilités de toucher un nombre plus grand de visiteurs. Ainsi, les blogs de scientifiques ne peuvent permettre d'atteindre que *(R=x+n)* blogs (x= nombre de blogs de scientifiques et n= nombre de blogs mis en lien par les blogs de scientifiques). Cf. Figure n°23.

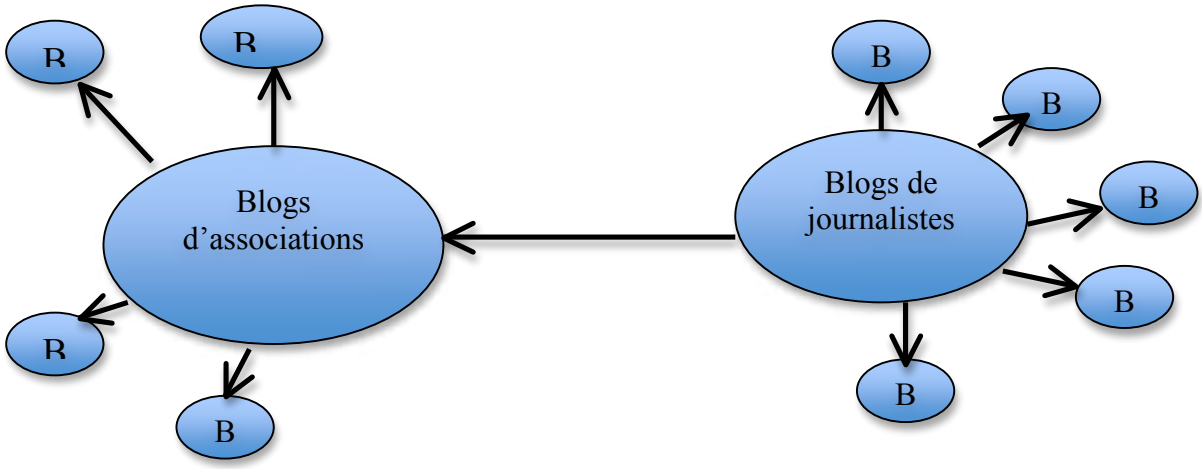

Figure 23 : Schéma des potentiels réseaux dans la modalité de participation « Activiste-Du fait ».

(Réalisée par nos soins).

- ***Les blogs politiques***

En interne, nous notons une quasi-inexistence de relations entre les blogs politiques.

Dans leurs relations avec les autres types de blogs, les blogs politiques de clercs sont moyennement interdépendants avec les blogs de journalistes *(n=1-4=-3 ; avec 1≤ (I et E) ≤ 4)*. Cette moyenne interdépendance se manifeste par l'intégration mutuelle des blogs politiques de (clercs) et des autres types de blogs, dans les différentes blogrolls. En effet, par cette action, les blogs politiques de (clercs) et les autres blogs se mettent en situation de solidarité les uns avec autres. Cette mise en solidarité traduit une volonté de participer, que nous appelons la modalité *«Activiste-Volontaire »*. Cette modalité induit que les blogueurs vont

initier des actions de manière concertée et solidaire. Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, les blogueurs peuvent à titre d'exemple relayer sur leur blog les mêmes informations ou des informations complémentaires qui défendent certaines positions de l'Église. Cette modalité permet une ouverture sur un réseau dense de blogs.

En conclusion, la blogosphère catholique, dans son fonctionnement privilégie les mises en relations pour des besoins en informations. L'activité première sera en effet, les redirections des visiteurs vers des blogs disposant des informations qui sont en faveurs des positions de l'Eglise.

Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, la blogosphère catholique va œuvrer en faveur de la lutte contre la désinformation au détriment de la défense des différentes positions adoptées par l'Eglise.

En effet, les redirections totales de la blogosphère catholique représentent (I=61) et (E=65) pour les besoins en informations et (I=23) et (E=11) pour les besoins en arguments. Ainsi, cette blogosphère va se charger d'être un relai d'information de toutes les positions de l'Eglise. Cf. Tableau n°57.

Dans ce registre, les leaders dans la redirection pour des besoins en informations vers les autres blogs sont les blogs d'associations (E=31) et de journalistes (E=20). Les deux types de blogs totalisent 78% des redirections. Ces deux types de blogs sont à surveiller et à mobiliser, le cas échéant pour la cause d'une stratégie de l'Église visant à orienter les visiteurs vers des blogs ou des sites particuliers. Cf. Figure n°24.

Blogs / Flux	Journalistes	Associations	Politiques	Scientifiques	Total
Intrants	38	16	1	6	61
Extrants	20	31	4	10	65

Tableau 57 : Tableau récapitulatif des flux en besoins d'informations de la blogosphère catholique.

(Réalisé par nos soins).

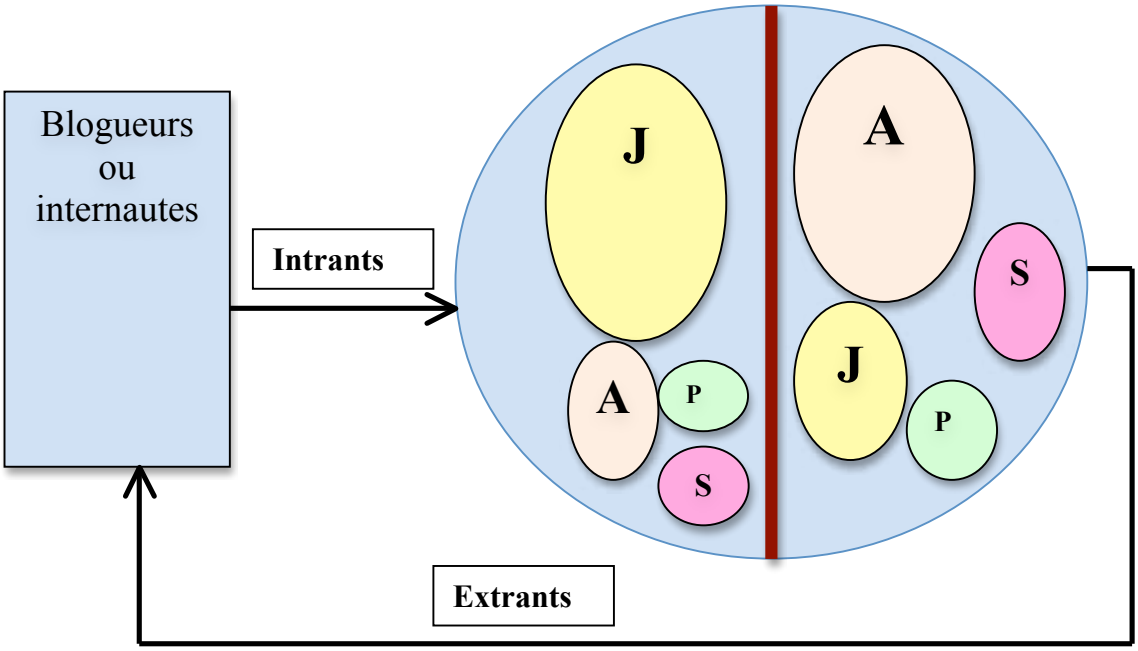

Figure 24 : Schéma des flux en besoins d'informations de la blogosphère catholique.

(Réalisée par nos soins).

Parallèlement, dans le registre des blogs les plus sollicités pour des besoins en informations, les leaders sont les blogs de journalistes (I=38) et dans une moindre proportion les blogs d'associations (I=16). Les deux types de blogs totalisent 88% des redirections. Ses deux types de blogs sont ceux que l'Église peut mobiliser en priorité pour relayer les informations sur ses positions. Cf. Figure n°24.

Par ailleurs, la blogosphère catholique présente une faible activité de circulation des flux de besoins en arguments. Les blogs les plus actifs sont les blogs d'associations (E=5) et de journalistes (E=4) pour des redirections pour des besoins en arguments. Les deux types de blogs totalisent 82% des redirections. Ces deux types de blogs sont à surveiller et à mobiliser, le cas échéant pour la cause d'une stratégie de l'Église visant à orienter les visiteurs vers des blogs ou des sites particuliers. Cf. Tableau n°58.

Blogs / Flux	Journalistes	Associations	Politiques	Scientifiques	Total
Intrants	1	8	5	9	23
Extrants	4	5	2	0	11

Tableau 58 : Tableau récapitulatif des flux en besoins d'arguments de la blogosphère catholique.

(Réalisé par nos soins).

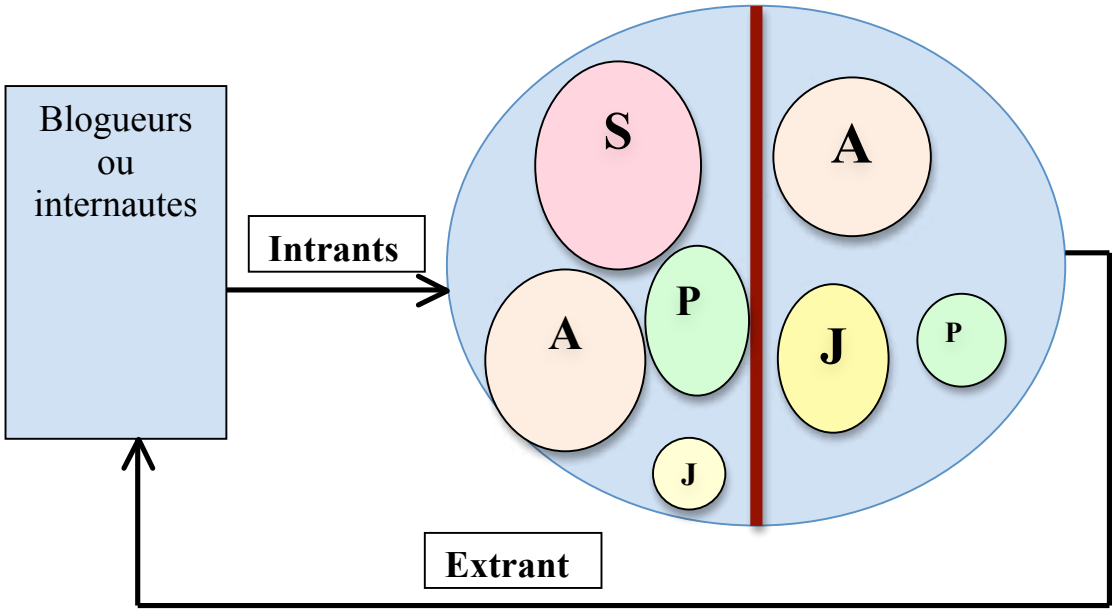

Figure 25 : Schéma des flux en besoins d'arguments de la blogosphère catholique.
(Réalisée par nos soins).

Parallèlement, dans le registre des blogs les plus sollicités pour des besoins en arguments, les leaders sont les blogs de scientifiques (I=9) et les blogs d'associations (I=8). Les deux types de blogs totalisent 74% des redirections. Ces deux types de blogs sont ceux que l'Eglise peut mobiliser en priorité pour relayer les informations sur ses positions. CF. Figure n°25.

En définitive, la détermination de l'intelligence stratégique de l'Église, suivra la combinaison des possibilités qu'offrent les différents types de blogs en termes de circulation d'information et d'argument.

Bibliographie parcellaire

Ouvrages

BIRMELE, A. (2007). « Ecclésiologie », dans : J-Y. LACOSTE (dir.) *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, Quadrige/ PUF, 2e édition, p. 1632 pages.

DULLES, A. (1991). *Models of the Church*, New York, Expanded Edition, 288 pages.

DULLES, A. (2000). *Models of the Church,* Dublin, Bantam Doubleday Dell, 2d Revised Edition, 256 pages.

DURAND, J-P., O. ÉCHAPPÉ ET P. VALDRINI (sous la direction de) (1999). *Droit canonique*, Paris, Dalloz, 696 pages.

LUGAN, J-C. (1996). *La systémique sociale*, Paris, PUF, « Que Sais-je ? », 126 pages.

MALINOWSKI, B. (1971). *Les dynamiques de l'évolution culturelle,* Paris, Payot, 231 pages.

MUCCHIELLI, A. (2004). *Approche des systèmes et réseaux de communications dans les organisations*, Paris, Armand Colin, Col. U, 160 pages.

WINKIN, Y. (2000). *La nouvelle communication*, Paris, Point, Col. Point Essais, n° 136, 416 pages.

Revues

COPIN, A. (1979). « L'Église de France dans son environnement institutionnel », *Variation autour de l'idéologie de l'intérêt général*, vol. 2, pp. 113-146.

HERMET, G. (1973). « Les fonctions politiques des organisations religieuses dans les régimes à pluralisme limité », *Revue française de sciences politique*, vol. 23, n°3, pp. 439-472.

Mémoire de maîtrise et thèse

RAMRAJSINGH, A. (2009). *Les nouvelles technologies Web, facteur d'un glissement de la prérogative politique ?,* Thèse de doctorat inédite, Université d'Aix-Marseille, 497 pages.

Site Internet

www.catholique78.fr/vid%C3%A9o-points-chauds-007773.

Chapitre VI. Modélisation de l'intelligence stratégique de l'Église durant la période de révision de la loi sur la bioéthique

Les principaux groupes d'acteurs définis et leurs rôles établis dans le fonctionnement de la blogosphère catholique, nous passons à la deuxième étape de notre méthode d'analyse. Dans ce chapitre, nous montrerons que l'explication, la modélisation de ces réseaux d'acteurs et les combinaisons de leurs actions sont de l'ordre de la stratégie. Cette étape met en jeu l'approche stratégique qui nous aidera à comprendre l'organisation de ces actions et nous fournira des bases pour des propositions d'amélioration.

À cet effet, nous définirons dans un premier temps, la notion de stratégie sur laquelle se fonderont nos analyses et nos tentatives d'explicitation de la stratégie numérique de l'Église qui se dégage de l'action des blogs.

Dans un deuxième temps, nous mettrons en perspective les modalités du fonctionnement du système de la blogosphère catholique avec les différents événements décisifs qui ont traversé, animé ou même influencé certaines actions durant la procédure de révision de la loi de bioéthique. De cette mise en perspective, nous dégagerons les stratégies de participation qui se dessinent.

Dans un troisième temps, nous évaluerons les stratégies qui se dégagent et proposerons des pistes d'améliorations. De ces améliorations, nous tirerons des modélisations de stratégies potentielles qui pourraient être utilisées par un acteur social dans une dynamique communicationnelle.

VI.1. L'approche stratégique de l'Église et la notion de participation au débat socio-politique

L'appréhension de l'intelligence stratégique de participation de l'Église dans le débat de révision de la loi de bioéthique est délicate. Elle nécessite une bonne adéquation entre les fondements de la notion de stratégie, du principe de la liberté de fonctionnement du blog et de la particularité des blogueurs catholiques. Comme le souligne Paulré (1998), « les sens et les usages de la notion de stratégie sont diversifiés selon les domaines d'application ou les modes de représentation retenus[260]. » Ainsi, en théorie des jeux, une stratégie est un plan d'action, c'est-à-dire un ensemble de règles qui détermine l'action à réaliser dans chaque situation éventuelle (Paulré, 1993).

Dans le domaine militaire, la stratégie est la « partie de la science militaire qui concerne la conduite générale de la guerre. Elle permet la coordination et la combinaison des actions des forces militaires, politiques, économiques et morales impliquées dans la conduite d'une guerre » (Larousse, 2012). À cet effet, Joly de Maizeroy[261] stipule que la stratégie dans le domaine militaire, consiste à réfléchir, combiner des idées, prévoir, raisonner profondément[262]… La notion de combinaison apparaît ainsi comme une idée centrale pour la notion de stratégie, et il s'agit aussi bien de la combinaison des idées que de celle des moyens (Paulré, 1993). Autrement dit, il s'agit selon Paulré, non seulement, de pondérer des moyens hétérogènes, mais aussi d'ordonner, de programmer des actions ou l'intervention des moyens dans le temps et dans l'espace.

Abondant dans le même sens que Joly de Maizeroy, Charnay (1973) définit de manière générale la stratégie comme étant « la fonction rationnellement organisatrice et directrice de la totalité des forces d'entités sociales[263]… ». Pour l'essentiel, nous observons qu'il ressort de la

[260]PAULRE, B., op. cit. p. 20.

[261]MAIZEROY (de), P-G. (1719-1780) : Militaire de carrière, il a accumulé de nombreuses notes sur l'art de la guerre qu'il mit en ordre sitôt la paix conclue. Ses premiers ouvrages (dont des Essais Militaires, publiés en 1763, et un Cours de tactique théorique, pratique et historique en 1766), fondés sur une haute connaissance de l'histoire ancienne et de l'art de la guerre dans l'Antiquité rencontrèrent un succès qui lui ouvrit, en 1776, les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il est d'abord le premier à avoir introduit le terme de «stratégie» dans la pensée militaire, précisément dans ses commentaires des Institutions militaires de l'empereur Léon le Philosophe, ouvrage paru en 1771.

[262]POIRIER, L. (1985). *Les voix de la stratégie*, Paris, Fayard, 488 pages.

[263]CHARNAY, J-P. (1973). *Essai général de stratégie*, Paris, Champ Libre, 220 pages.

plupart des approches de la notion de stratégie au moins deux traits communs : l'organisation et la direction des actions que permet la stratégie. En somme, évoquer la notion de stratégie équivaut inévitablement à penser à « des directives » à suivre dans les actions qui vont être initiées. Ces aspects de l'organisation et de direction que nécessite toute stratégie sont à nuancer dans le contexte des blogs. En effet, si la stratégie repose sur la planification, la direction et le contrôle des actions menées par certains acteurs pour l'atteinte d'un objectif donné, il en est autrement dans les principes du fonctionnement du blog.

Le succès du blog repose, selon Desavoye (2005), sur le besoin de la liberté d'expression[264]. Ce principe de la liberté d'expression qui au demeurant, est l'un des mythes fondateurs de la démocratisation d'internet depuis les années 1990, est aujourd'hui fortement d'actualité. Le blog ne saurait s'accommoder de la violation de ce principe au risque de se voir vidé de toute son essence. En effet, l'attractivité du blog pour un internaute réside dans le souci d'y trouver des réactions, des avis ou des commentaires libres et éloignés des traitements quelquefois subjectifs des médias traditionnels. Ce principe de « la liberté d'expression » revêt pour le blogueur ou le « visiteur » d'un blog, un enjeu capital. Néanmoins, comme le stipule Desavoye (2005), ce principe de liberté demeure un mythe, car la liberté d'expression sur internet n'est pas totale. Ainsi, dans la réalité, le constat est de mise de dire que si, en général, l'action de bloguer vient d'une décision personnelle, le blogging peut être motivé de l'extérieur par certaines personnes ou certaines organisations. Dans ce dernier cas de figure, le respect du principe de la liberté d'expression dépend toutefois du degré d'implication des ces personnes extérieures dans le processus de blogging. Le degré d'implication (d'influence) d'un acteur ou d'une organisation sur le processus de blogging dépend de certaines règles, normes ou codes qui sont en vigueur dans ladite organisation et qui régissent ses actions d'ingérence ou d'interventionnisme dans un processus communicationnel donné.

Pour Paulré (1998), les règles, les normes ou les codes (l'idéologie) en vigueur dans une organisation influence la stratégie de communication de cette dernière. Il affirme que la stratégie (globale) exprime l'engagement fondamental de l'organisation et son identité. En somme, la stratégie traduit « la vision du monde en fonction de laquelle l'organisation entend évoluer, la place qu'elle entend occuper et l'image qu'elle se fait d'elle-même dans un avenir proche[265]. »

---

[264] DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de) (2005). *Les blogs: nouveau média pour tous*, Paris, M21 Editions, 213 pages.

[265] PAULRE., *op. cit.*, p.33.

À cet effet, déterminer une stratégie numérique qui serait en vigueur dans la blogosphère catholique revient à prendre en compte la particularité de l'idéologie de l'Église catholique. En effet, les blogueurs catholiques avant d'être des blogueurs sont d'abord des chrétiens catholiques. Ainsi, dans leur manière de bloguer, ils seront de toute évidence influencés par leur adhésion à la foi et à l' « idéologie » catholiques. Comme nous l'avons montré dans le paragraphe (V.2.1.1), le blogueur catholique dans son action de blogging, sera confronté à deux types de relations :

Le premier type concerne ses relations avec les autorités hiérarchiques de l'Église. Dans ce type de relation, le blogueur fait partie d'une organisation structurée et fortement hiérarchisée. Dans cette organisation, il est tenu de participer à la préservation de l'harmonie et de l'unité qui font partie des valeurs qui pérennisent l'Église catholique en tant qu'institution religieuse. Il est ainsi tenu à une obéissance hiérarchique qui est à nuancer, compte tenu du deuxième type de relation qui prévaut entre les différents membres de l'Église.

Le deuxième type de relation, mû par la fraternité qui prévaut entre les membres, permet à tout chrétien d'initier toute action de sa propre initiative s'il la juge bénéfique pour la communauté. Ainsi, il convient de relever que, fondamentalement, l'Église institutionnelle influence de moins en moins les actions de ses membres. En effet, les directives qui peuvent être données par la hiérarchie institutionnelle de l'Église (évêques, curés) ne sont pas de l'ordre de l'obligation, mais plutôt dans un sens indicatif. Mais la nuance provient de la politique de socialisation menée dès l'enfance par l'Église, qui fait qu'une directive non obligeante peut prendre un caractère obligatoire pour le catholique. En effet, la parole d'un évêque ou d'un curé revêt une grande importante pour le laïc catholique.

En définitive, dans le cadre de notre étude sur les blogs, la combinaison de la stratégie et du respect du principe de la liberté d'expression trouve sa réalisation dans le caractère implicite des stratégies que nous tenterons d'expliciter. En effet, à travers l'apparition chronologique des blogs de notre corpus, nous verrons comment s'organisent les principales actions de désinformation et d'argumentation qui se dégagent du fonctionnement des blogs. De l'explicitation des actions de désinformation et d'argumentation, nous tirerons les stratégies implicites afférentes.

VI.1.1. La notion de stratégie de participation de l'Église Catholique de France dans le processus de révision de loi de bioéthique.

La stratégie, pour Charnay (1992), résulte fondamentalement de la prise de conscience de la présence des autres qui, par leurs actions, peuvent entraver ou contrarier la réalisation de l'objectif poursuivi. Elle se réalise au travers d'actions réciproques et successives[266]. Ces propos fournissent d'emblée les déterminants pour la mise en œuvre d'une stratégie. Ces déterminants sont au nombre de trois :

– La présence d'acteurs qui sont en interaction : la mise en place d'une stratégie dans une situation donnée (jeu ou action à mener) induit des relations d'interdépendance de certains acteurs, où chacun d'eux ne contrôle qu'une partie du jeu ou de la situation, mais dans laquelle, ils ont ensemble une parfaite maîtrise de la situation dans sa globalité (Paulre, 1988).
– La poursuite d'un objectif ou d'un but donné : la détermination d'une stratégie est fonction du but ou de l'objectif général à atteindre. En effet, du but poursuivi dépendent les actions et les ressources à engager et à combiner, desquelles découle toute stratégie.
– La temporalité du déploiement de la stratégie : selon Charnay (1992), la stratégie se met en œuvre, se réoriente, s'évalue dans le temps.

Autrement dit, la stratégie est un ensemble de règles ou de principes énoncés par une entité autonome en fonction de ses intérêts et des connaissances dont elle dispose, pour, orienter ses actions dans un environnement donné, spécifier sa conduite vis-à-vis des autres entités (acteurs) avec lesquelles elle est en interaction et organiser l'ensemble des moyens dont elle dispose dans le temps.

À cette étape de notre étude, la satisfaction des deux premiers déterminants a été réalisée dans le chapitre précédent (Cf. Chapitre V). Il ressort de ce Chapitre V que les principaux acteurs du fonctionnement ou de la mise en œuvre d'une stratégie du numérique de l'Eglise sont identifiés. Ces acteurs principaux (leaders) ont émergé à travers l'explicitation des objectifs et des interactions qui ont eu cours dans la poursuite de ces derniers. Ainsi, il est ressorti deux principaux objectifs dans la participation des blogueurs catholiques dans le processus de

[266]CHARNAY, J-P. (1992). *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF, 347 pages.

révision de la loi de bioéthique. L'objectif qui fédère le plus grand nombre de relations ou de liens entre les blogs est « la lutte contre la désinformation ».

Le deuxième objectif, qui met en œuvre dans une moindre mesure les liens entre les blogs, est celui qui regroupe toutes les actions qui visent l'argumentation des positions de l'Eglise sur les sujets de bioéthique. Dans cet objectif, nous regroupons les objectifs de « Créer un lieu de discussion » et de « Propager la foi ».

De ces deux objectifs découlent d'éventuelles stratégies dans le fonctionnement de la blogosphère catholique que nous essayerons d'expliciter. Cette tentative d'explicitation sera fonction du troisième déterminant de la mise en œuvre d'une stratégie suivant les propos de Charnay (1992) : la temporalité. Ce caractère temporel se révèlera par l'étude de la chronologie de la création des blogs.

VI.1.2.La temporalité et le choix des dates marquantes de la bioéthique en France

L'étude de la temporalité de la stratégie du numérique de la blogosphère catholique est fonction de certains événements qui ont jalonné l'histoire de la mise en place de la loi de bioéthique en France. Ces événements sont nombreux. Pour les besoins de notre étude, nous avons retenu cinq événements que nous jugeons importants et qui ont fortement influencé l'évolution de la bioéthique et de sa loi en France. Cette liste d'événements n'est pas exhaustive. Cependant, nous pensons qu'elle constitue un repère suffisant pour notre analyse de la stratégie numérique de la blogosphère catholique. Ces événements sont :

- le 1er juillet 1994, date de promulgation de la loi n° 94-653 relative au respect du corps humain,
- le 6 août 2004, date de promulgation de la loi n° 2004-800 relative à la bioéthique,
- le 8 décembre 2008, date officielle de l'inauguration des Etats Généraux de la bioéthique,
- le 16 juillet 2009, date de remise du rapport de synthèse des Etats Généraux de la bioéthique au Président de la République Française,
- le 7 juillet 2011, date de promulgation de la loi n° 2011-814 relative à la bioéthique.

- Les raisons du choix de la date du 1er juillet 1994

La date du 1er juillet 1994 marque la naissance du premier texte législatif sur le respect du corps humain. Ce texte avait pour objectif la définition des conditions légales pour la conduite des recherches biomédicales. Les raisons du choix de cette date résident dans le caractère précurseur que revêt cette loi (la loi Huriet) dans l'adoption d'une véritable loi de bioéthique. En effet, après cette date, de nombreux actes d'encadrement des recherches biomédicales vont voir le jour (le nouveau code de déontologie médicale, la convention sur les droits de l'homme et la biomédecine, la déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme). Ces différents actes ont mobilisé plusieurs institutions de l'Etat Français, mais aussi certaines institutions internationales (ONU). Dans cette mobilisation juridique, nous pensons que d'autres acteurs ont joué leur partition. Ces acteurs peuvent être tous ceux qui sont de près concernés par le domaine des recherches biomédicales. Nous pouvons citer les associations de défense des droits de l'homme, des scientifiques, des politiques et certaines confessions religieuses. Cette date peut nous aider à voir si la mobilisation de ces acteurs sociétaux, en particulier l'Eglise, a fait appel à l'usage des blogs de la part des catholiques.

- Les raisons du choix de la date du 6 août 2004

Le 6 août 2004 marque la promulgation de la première loi de bioéthique. Cette loi regroupe pour la première fois de nombreux domaines de la biomédecine et de la génétique. Dans cette loi, plusieurs vides juridiques concernant surtout les procédures de clonage vont être comblés. Elle prend en compte les nouvelles évolutions de la science et des dispositions internationales en matière de génome humain et de droits de l'homme. L'utilité de cet événement comme point de repère, transparaît dans la prise de position de certains acteurs sociétaux sur certaines dispositions de cette loi. Ainsi, à la suite du vote de cette loi, les premiers à réagir furent les catholiques à travers les déclarations de certains de leurs responsables religieux. En exemple, nous pouvons citer la déclaration de l'Archevêque de Lyon, le cardinal Philippe Barbarin qui faisait part de sa stupeur devant le « silence assourdissant » qui a entouré sa rédaction et son vote (Arduin, 2007). Cette loi marque le début de l'expression de la contestation en matière de bioéthique. Elle peut aider à voir si les blogs ont été des outils pour l'expression de ces contestations.

- Les raisons du choix de la date du 8 décembre 2008

Le 8 décembre 2008 constitue la date de l'inauguration des Etats Généraux de la bioéthique en vue de la révision de la loi de bioéthique de 2004. Ces Etats Généraux marquent une nouvelle page dans le processus de révision et de vote des lois de bioéthique. En effet, cet événement a été le moyen utilisé par l'Etat pour convoquer à la table de discussion tous les acteurs directement concernés par le domaine de la bioéthique. A cette occasion, plusieurs actions officielles et non officielles ont été organisées pour aboutir à une loi plus consensuelle. Cet événement est utile, car il marque le début de l'association des acteurs de la bioéthique dans la rédaction des lois. Dans cette même lancée, ces acteurs vont parallèlement aux instances de discussions officielles, utiliser d'autres moyens d'échanges et de participation. Ainsi, cet événement permet de voir l'utilisation faite des blogs par l'Eglise.

- Les raisons du choix de la date du 16 juillet 2009

La date du 16 juillet 2009 correspond à la remise du rapport de synthèse des Etats généraux de bioéthique au Président Français. La remise de ce rapport, au Président Français marque la fin des consultations des différents acteurs de la bioéthique. L'importance que revêt cet événement pour notre travail se situe à deux niveaux. Premièrement, il marque la fin de l'opportunité officielle de prise de parole faite aux différents acteurs pour exprimer leurs positions. En effet, le processus de révision était l'occasion pour les différents acteurs d'espérer convaincre pour la prise en compte le leurs positions. Deuxièmement, cet événement peut marquer un changement de mode d'action des acteurs concernés par la bioéthique. Ce rapport est destiné au Président mais aussi aux députés pour orienter le texte de loi sur la bioéthique et les débats à l'Assemblée Nationale. Ainsi, même s'il n'est plus possible de changer le contenu des conclusions de ce rapport, une option néanmoins demeure pour essayer de faire passer ses positions. En effet, les acteurs, peuvent toujours tenter d'influencer le vote des députés de l'assemblée nationale. Les tentatives peuvent aussi influer sur l'opinion des citoyens, qui pourront par la suite interpeller leurs élus. A cet effet, cette date peut nous permettre de voir l'utilisation des blogs faite par l'Eglise dans ce but.

- Les raisons du choix de la date du 7 juillet 2011

La date du 7 juillet 2011 correspond à la date de promulgation de la loi n° 2011-814, relative à la bioéthique. Cette date marque la fin de la révision de la loi de bioéthique. En effet, pour les acteurs qui n'ont pas vu leurs propositions adoptées par la présente loi, une nouvelle possibilité s'offre à eux à la prochaine révision. Cependant, l'intervalle partant de la remise du rapport au Président à cette date, nous permet de voir l'utilisation qui a été faite des blogs par l'Eglise catholique. En effet, le nombre de création de blogs catholiques pendant cette période peut renseigner sur l'état d'esprit ou l'espérance qui a animé la blogosphère catholique.

En conclusion, la blogosphère catholique a communiqué sur la révision de la loi de bioéthique en poursuivant trois objectifs : propager la foi, créer des espaces de discussion et lutter contre la désinformation. Ces objectifs vont guider les actions qui seront menées durant les différentes étapes qui se sont succédées, de la date de promulgation de la loi relative au respect du corps humain du 01 juillet 1994 à la date de promulgation de la loi du 07 juillet 2011. Durant cette période, les blogueurs catholiques, journalistes, scientifiques, politiques et associatifs ont participé au débat sur le net avec leurs particularités.

VI.2. Les stratégies du numérique de la blogosphère catholique

L'explicitation de la stratégie d'un acteur peut se manifester de deux façons différentes selon que l'acteur se situe dans une dynamique prévisionnelle ou dans le cœur de l'action.

Dans le premier cas, la stratégie est l'ensemble des plans dont le contenu est naturellement détaillé. Il peut s'agir, selon Paulré (1998), de programmes explicitant la séquence et l'affectation spatio-temporelle des actions par lesquelles une stratégie va être mise en œuvre. Cette vision de la stratégie ne convient pas à celle qu'impose notre terrain d'étude. En effet, la blogosphère catholique n'a pas fonctionné de manière « programmée ». La création des blogs qui répond au principe de liberté, échappe à un plan préétabli. Le fondement de notre recherche est basé sur l'explicitation de la participation des blogueurs catholiques au processus de révision, qui dénote d'une certaine « intelligence » dans la combinaison des liens et des relations mis en œuvre.

À cet effet, la deuxième manifestation de la stratégie évoquée par Ansoff (2007)[267] qui stipule que la stratégie peut-être appréhendée comme un ensemble de principes et d'options de base qui constituent un système, c'est-à-dire un ensemble de choix interdépendants ayant une certaine cohérence et dont l'ensemble exprime le choix d'une certaine « logique d'action »[268], est celle que nous avons retenue. Ainsi, l'explicitation de la stratégie d'utilisation des blogs qui transparaît dans le processus de révision de la loi de bioéthique se fera selon l'école stratégique d'Harvard[269], dans une perspective globale, c'est-à-dire par l'action combinée, pas nécessairement explicite, consciente et délibérée des blogs de journalistes, d'associations, de politiques et de scientifiques. Cette globalisation de l'action des blogueurs catholiques se fera

[267]ANSOFF, I.H. (2007). *Strategic Managment*, Londre, Palgrave Macmillan, 272 pages.

[268]KARPIK, L. et C. PARADEISE (1996). « Les avocats entre l'État, le public et le marché, XIIIe – XXe siècle », *Revue Française de Sociologie*, vol. 37, n° 3, p. 457-462.

[269] L'école d'Harvard, publie en 1965, le premier modèle de formulation de la stratégie. Cette notion sera par la suite popularisée par Igor Ansoff dans son ouvrage *Corporate Strategy* également publié en 1965. L'école d'Harvard proposait alors, une démarche classique de modélisation d'un raisonnement stratégique décomposé en trois phases : La phase de réflexion caractérisée par un diagnostic de la situation de l'entreprise aussi bien sur le plan interne qu'externe en faisant le bilan de ses faiblesses et de ses atouts. La phase de la formulation stratégique qui représente la confrontation entre les contraintes, les menaces et les possibilités environnementales. C'est la phase d'identification, de sélection et de détermination de la priorité des options stratégiques. La phase d'action se caractérise par la mise en œuvre des options retenues et par le contrôle de l'atteinte des objectifs.

suivant les différentes dates marquantes de la bioéthique en France et prendra en compte la particularité, les objectifs poursuivis et la dynamique relationnelle de chaque groupe de blogs. Notre analyse se basera sur les statistiques issues de la matrice des données de notre étude à savoir les objectifs et les dates de création des blogs, les particularités de l'Église catholique et de sa blogosphère ainsi que certains événements qui ont jalonné les différentes lois de bioéthique en France.

VI.2.1. Les stratégies du numérique de la blogosphère catholique

Nous avons construit à partir de la matrice des rubriques de textes et de chiffres des différents types de blogs (Voir Annexe n°8), le nuage de points retraçant les dates de création ainsi que la courbe d'évolution de l'apparition des blogs de bioéthique de 1994 à 2012. Cf. Graphiques n°10 et n°11.

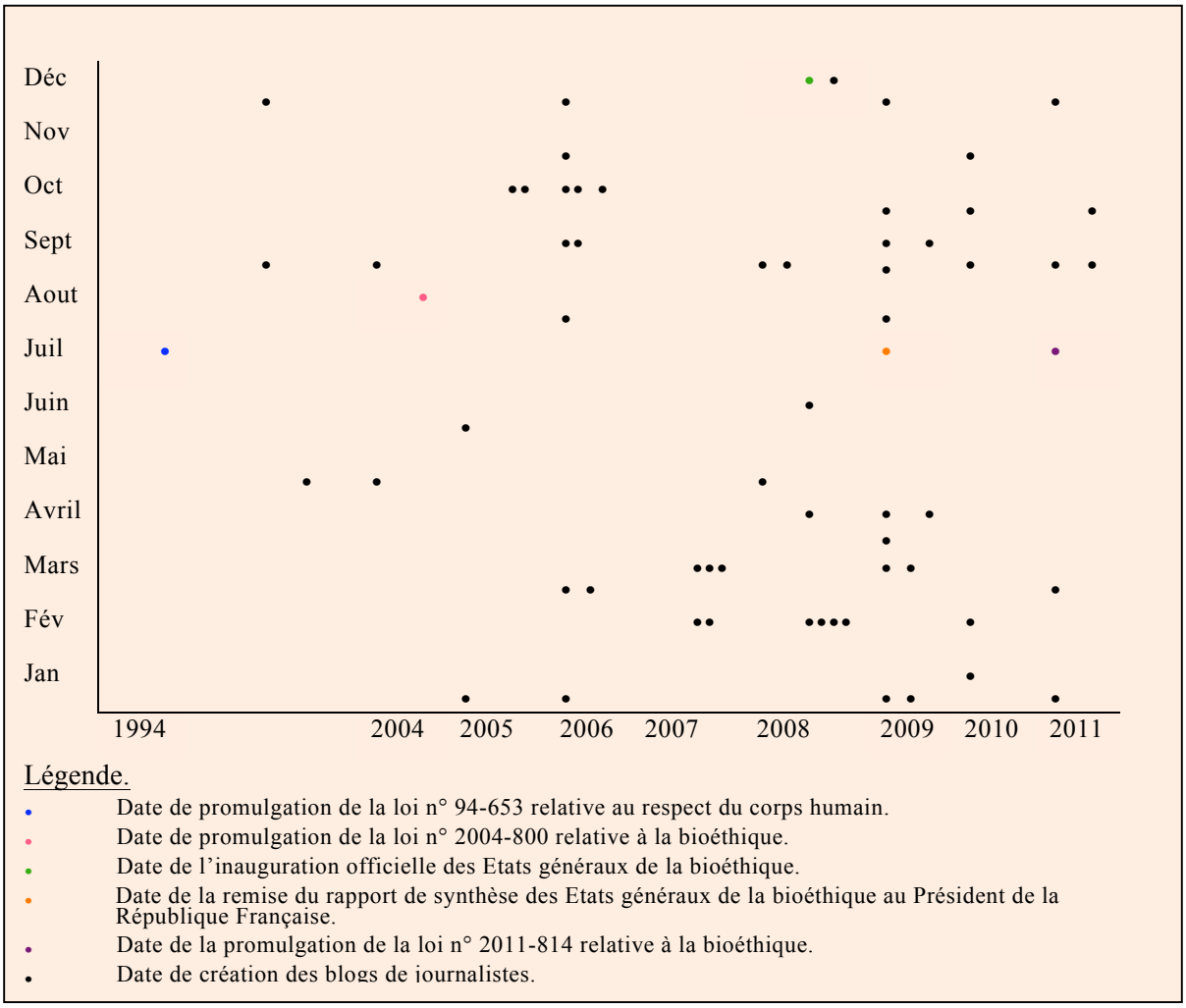

Graphique 10 : Nuage de points des dates de création des blogs.
(Réalisé par nos soins).

Le nuage de points regroupe toutes les dates de création des blogs de notre corpus suivant le mois et l'année. Les dates des blogs sont représentées par des points noirs. Dans le graphique, les cases de couleur grise représentent les dates de référence des événements qui ont marqué la loi de bioéthique de 1994 à 2011. Chaque date d'un événement est représentée par un point d'une couleur précise spécifiée dans la légende du graphique. Le nuage de points nous donne un aperçu des périodes de concentration des créations de blogs. Ce nuage de points fait ressortir deux périodes de forte création de blogs : d'août 2006 à mars 2007 ; de février 2008 à octobre 2009. Cette tendance est confirmée par la courbe d'évolution des blogs. Cf. Graphique n°11.

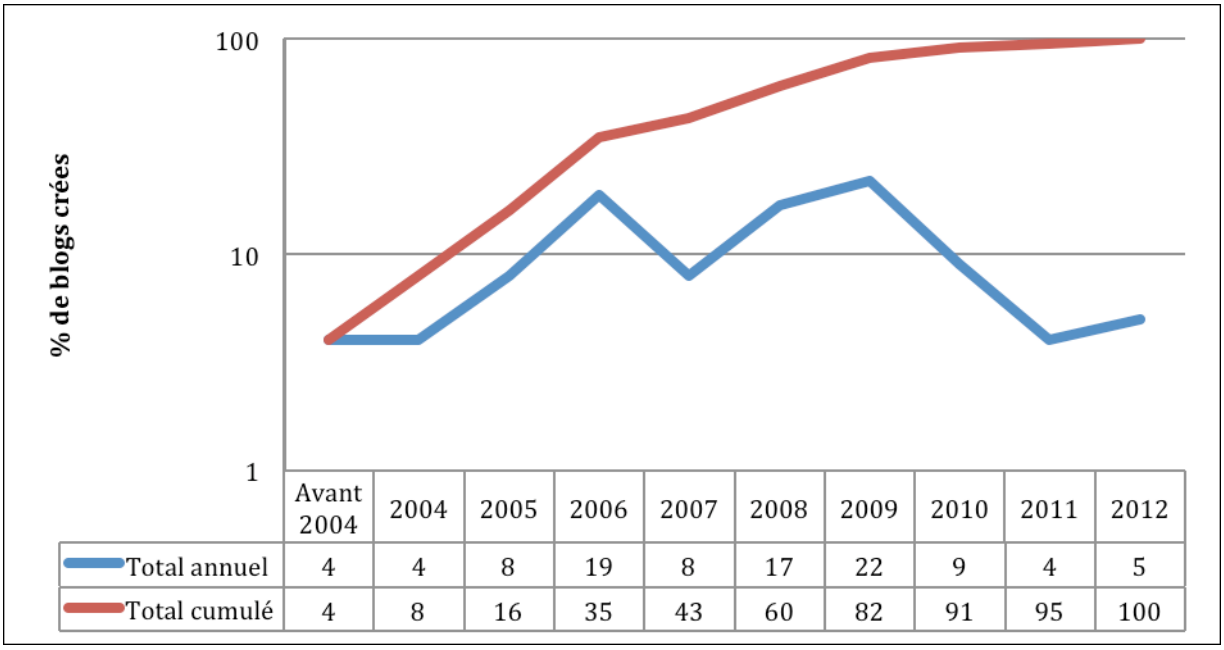

	Avant 2004	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total annuel	4	4	8	19	8	17	22	9	4	5
Total cumulé	4	8	16	35	43	60	82	91	95	100

Graphique 11 : Evolution de la création des blogs catholiques de 2004 à 2012 (Suivant un support sémi-logarithmique).

(Réalisé par nos soins).

La blogosphère catholique se manifeste par une création continuelle de blogs de 2004 à 2012, mais avec certaines particularités. La création des blogs catholiques présente une courbe en « dents de scie ». Elle comprend cinq grandes tendances d'évolution.

La période avant l'année 2004 présente une forte évolution du nombre de blogs, avec un faible taux de blogs créés (4%).

De 2004 à 2006, nous avons une forte évolution du nombre de blogs qui a plus que doublé.

Le taux d'évolution sera calculé sur la base de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution (\%)} = \frac{Va - Vd}{Vd}$$

Va= Valeur d'arrivée et Vd= Valeur de départ

On note une croissance de 100% *([16-8]/8)* du nombre de blogs de 2004 à 2005 et de 119% *([35-16]/16)* de 2005 à 2006 avec un premier pic du nombre de blogs créés par année de 19% atteint en 2006.

De 2006 à 2007, on note une croissance ralentie avec un taux de création de 23% *([43-35]/35)* du nombre de blogs, qui se manifeste par une baisse du taux annuel de blogs créés de 19% en 2006 à 8% en 2007.

De 2007 à 2009, la courbe d'évolution cumulée présente une légère augmentation du taux de croissance qui passe de 23% en 2007 à 37% *([82-60]/60)* en 2009 avec un deuxième pic du nombre de blogs créés par année de 22% atteint en 2009.

De 2009 à 2010, la courbe cumulée présente une croissance ralentie avec un taux de création de 11% *([91-82]/82)* en 2010 et 4% *([95-91]/91)* en 2011 du nombre de blogs, qui se traduit par une baisse du taux annuel de blogs créés de 22% en 2009 à 9% en 2010 et 4% en 2011.

Ces différentes périodes seront les points de départ de notre explicitation de l'intelligence stratégique de l'Église catholique dans le processus de révision de la loi de bioéthique.

VI.2.2. La stratégie du 1er juillet 1994 au 6 août 2004, date de promulgation de la loi relative au respect du corps humain

La période du 1er juillet 1994 au 6 août 2004 est caractérisée par une mobilisation quasi-inexistante de la blogosphère catholique autour des questions relatives à la bioéthique. Pendant cette période, nous relevons que 8% des blogs ont été créés. Ces blogs correspondent à des blogs de politiques et de scientifiques. Le tableau ci-dessous nous présente l'attitude des différents groupes de blogs. Cf. Tableau n°59.

	Avant 2004	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Journalistes	0	0	2	7	3	5	5	3	0	0
Associations	0	0	3	5	3	3	5	2	2	0
Politiques	2	2	3	5	2	2	7	2	0	2
Scientifiques	2	2	0	2	0	7	5	2	2	3
Total annuel (%)	4	4	8	19	8	17	22	9	4	5
Total cumulé (%)	4	8	16	35	43	60	82	91	95	100

Tableau 59 : Chronologie de la création des blogs catholiques de bioéthique.
(Réalisé par nos soins).

À cette période, le nombre de blogs politiques et scientifiques créés représente respectivement 4% du nombre de blogs de notre corpus. Cf. Tableau n°60.

Blogs / Objectifs	Journalistes (%)	Associations (%)	Politiques (%)	Scientifiques (%)	Total (%)
Propager la foi	0	0	0	0	0
Créer un espace de discussion	0	0	2	2	4
Lutter contre la désinformation	0	0	2	2	4
Total (%)	0	0	4	4	8
(%) sur le total de 25 blogs de chaque type de blogs.	0	0	16	16	

Tableau 60 : Taux de répartition des groupes de blogs créés de 1994 au 6 août 2004.
(Réalisé par nos soins).

La création de blogs politiques ne répond pas réellement à un souci stratégique. Ces blogs correspondent à des blogs de partis minoritaires, qui ont été dans le paysage politique français, les premiers à voir l'importance de cet outil. Ce dernier leur offrait une tribune d'expression accessible. La création des blogs scientifiques catholiques répondait à un souci d'information et d'ouverture d'espace de discussion. Les scientifiques ont été les premiers à réaliser la nécessité d'informer le public sur les évolutions des recherches sur la bioéthique.

Ce faible pourcentage de création de blogs traduit une attitude de passivité de la part des catholiques. En effet, cette période est marquée par des textes de loi qui encadrent strictement la recherche biomédicale. La promulgation de la loi relative au respect du corps humain est en

phase avec les aspirations de l'Église. L'Église, dans un tel environnement favorable à ces convictions et opinions, ne trouve pas le besoin d'une mobilisation de ses réseaux (numériques) : elle a manqué d'anticipation.

Cette période nous permet de mettre en évidence un réseau qui est plus réactif pour les questions de bioéthique : les blogs de scientifiques. Ce réseau peut être mobilisé et développé pour des questions liées à la science.

VI.2.3. La période du 6 août 2004 au 9 décembre 2008, date de l'inauguration des États généraux de bioéthique

La période du 6 août 2004 au 8 décembre 2008 est caractérisée par une prolifération de blogs qui communiquent sur la bioéthique. Nous observons que 51% des blogs de notre corpus ont été créés dans cet intervalle de temps. Cf. Tableau n°61.

Blogs / Objectifs	Journalistes (%)	Associations (%)	Politiques (%)	Scientifiques (%)	Total (%)
Propager la foi	7	8	0	2	17
Créer un espace de discussion	5	3	7	0	15
Lutter contre la désinformation	3	5	5	6	19
Total (%)	15	16	12	8	51
(%) sur le total de 25 blogs de chaque type de blogs.	60	64	48	32	

Tableau 61 : Taux de répartition des groupes de blogs créés du 6 août 2004 au 9 décembre 2008.

(Réalisé par nos soins).

Cette période est marquée par les années 2006 et 2008 qui présentent de forts taux de création de blogs, respectivement 19% et 17%. En effet, de 2005 à 2006, le nombre de blogs augmente de près de 119% *([35-16]/16)*. Cf. Tableau n°59.

Ce fort taux d'évolution trouve son explication dans trois événements qui ont marqué cette période :

- Le premier événement concerne la mise au point en juin 2005 de la commission bioéthique et vie humaine par l'Église. Cette commission qui fut une initiative de Monseigneur Dominique Rey, évêque du diocèse de Toulon, s'est par la suite généralisée à tous les diocèses de France. Le but de cette commission est de donner une visibilité à la réflexion ecclésiale sur le respect de la vie, dans une perspective de formation et d'information de tous les diocésains de Toulon (Arduin 2007). Dans cette optique, une lettre mensuelle électronique en lien avec l'actualité était rédigée et envoyée aux paroisses du diocèse et à de nombreux fidèles. Cette action du diocèse de Toulon visait, à travers la formation et l'information, à motiver les chrétiens pour leur implication dans le débat sur la bioéthique. En effet, au lendemain de ce que le Cardinal Barbarin a qualifié de « silence assourdissant » qui a entouré la rédaction et le vote de la loi de bioéthique de 2004, l'Église prend conscience des graves conséquences que peuvent entraîner sa passivité dans les questions de bioéthique. Elle décide donc de réagir. Cette réaction qui a consisté à mobiliser et à former des chrétiens à travers des canaux officiels de communication, va aboutir à un taux de 8% de création de blogs en 2005, soit une évolution de près de 100% ([16-8]/8). L'Église, exerce sa fonction tribunitienne, qui consiste à jouer un rôle critique face à l'État, par la défense des opprimés et des faibles.

- Le deuxième événement fait référence à la polémique qui fut soulevée lors de la préparation et du déroulement du téléthon du 12 novembre 2006. L'Église catholique s'est exprimée en moins de deux semaines, à travers neuf évêques et cardinaux, pour défendre le respect de l'embryon. Cette sortie des évêques sera suivie par plusieurs voix et non des moindres, à travers la société française. Cette période de 2006 affiche une évolution de création de blogs de près de 119% et un pic par année de 19%. La montée au créneau des évêques ainsi que la publicisation de la polémique sur le téléthon, ont entraîné une augmentation des blogs de bioéthique. En effet, l'Église, en tant qu'institution organisée et fortement hiérarchisée, confère à ses dignitaires une parole d'autorité vis-à-vis de ses membres. A la fin du téléthon, nous observons une décroissance du taux de création de blogs qui passe de 119% en 2006 à 23% *([43-35]/35)* en 2007. Durant cette période, aucun événement majeur ne fut signalé.

- Le troisième événement marquant est la préparation et l'ouverture des États généraux de la bioéthique le 8 décembre 2008. L'inauguration des États généraux de la bioéthique a eu

pour effet une nette évolution du taux de création de blogs qui, alors qu'il avait baissé de 119% en 2006 à 23% en 2007, remonte désormais à 40% *([60-43]/43)* en 2008. Nous avons un deuxième pic du taux de création annuel de 17% qui est atteint pour l'année 2008. La préparation et l'annonce des états généraux de la bioéthique ont entraîné une augmentation des blogs de bioéthique. Cet événement indépendant de l'Église lui a été bénéfique.

En définitive, la stratégie de l'Église qui transparaît est la forte mobilisation des blogs ayant pour objectifs de lutter contre la désinformation (19%), d'œuvrer pour la propagation de la foi catholique (17%) et, dans une moindre mesure, pour la création de lieu de discussion (15%). Cf. Tableau n°61.

Cette mobilisation va favoriser la création d'un nombre important de blogs de journalistes (15%) et d'associations (16%) au détriment de blogs politiques (12%) et scientifiques (8%). Cf. Figures 24 -25, et Tableau n°61.

Les blogs de journalistes ont la particularité d'être ceux qui, en deuxième position, redirigent le plus les visiteurs en recherche d'arguments et d'informations, vers d'autres blogs et sites. Ils sont également les plus recommandés (en première position) par les autres blogueurs pour des besoins en informations. Les blogs d'associations sont les plus recommandés pour des besoins en arguments et sont ceux qui redirigent le plus les visiteurs pour des besoins en arguments. Parallèlement, ils redirigent le plus vers d'autres blogs pour des besoins en informations et sont moyennement sollicités (deuxième position) pour des besoins en informations.

Cette période correspond à une période où la loi de bioéthique a déjà été votée et promulguée. Il était question de fournir des informations sur la loi qui a été votée et des arguments qui critiquaient les dispositions qui vont à l'encontre des positions de l'Église plutôt que de proposer des espaces de discussion. L'intelligence stratégique a consisté à provoquer la création de blogs (toutes tendances confondues) et plus particulièrement de blogs de journalistes et d'associations qui sont fortement interdépendants pour des besoins en informations. Le but de cette stratégie vise la création de blogs qui permettent de fournir aux différents visiteurs des informations étayées, complètes et diverses sur les positions de l'Église. Par ailleurs, la création des blogs de journalistes favorise la circulation des arguments de défense des positions de l'Église sur la loi de bioéthique. En effet, les blogs de

journalistes sont fortement sollicités pour des besoins en arguments par les autres types de blogs.

Les blogueurs ont décidé de manière volontaire de participer à l'action d'information et de critique de la loi de bioéthique. Ils ont été motivés, grâce aux interventions des dignitaires de l'Église catholique, pour participer à cette action. Dans cette participation, les blogs se placent volontairement en situation de solidarité les uns envers les autres autant pour les besoins en informations que pour des besoins en arguments. Cette stratégie de participation est dite « Activiste – Provoquée ». Elle visait, pour l'Église catholique, à réveiller les consciences sur les questions qui seraient débattues pendant la période de révision.

VI.2.4. La période du 9 décembre 2008 au 16 juillet 2009, date officielle de remise du rapport de synthèse des États Généraux

La date du 9 décembre 2008 marque le début des consultations des États Généraux de la bioéthique en France. Nous observons que 13% des blogs de notre corpus ont été créés dans cet intervalle de temps. Cf. Tableau n°62.

Blogs / Objectifs	Journalistes (%)	Associations (%)	Politiques (%)	Scientifiques (%)	Total (%)
Propager la foi	2	0	0	0	2
Créer un espace de discussion	0	2	0	2	4
Lutter contre la désinformation	2	0	5	0	7
(%) sur le total des 60 blogs	4	2	5	2	13
(%) sur le total de 25 blogs de chaque type de blogs.	16	8	20	8	

Tableau 62 : Taux de répartition des groupes de blogs créés du 9 décembre 2008 au 16 juillet 2009.

(Réalisé par nos soins).

Cette période très courte couvre à peine 7 mois. Le taux de création de blogs est de 13%. Il convient pour une analyse plus fiable de se tourner vers le taux de création de l'année 2009. Ce taux, qui est de 22%, est le plus élevé de toutes les années. Cf. Tableau n°59.

Le taux d'évolution présente un très légère baisse et passe de 40% en 2008 à 37% *([82-60]/60)* en 2009. Ce taux plus ou moins constant s'explique par deux événements qui ont jalonné cette période :

- Le premier événement fait référence à une rencontre de formation sur la bioéthique le 13 décembre 2008, à Paris, de 300 délégués diocésains[270]. Cette rencontre réunissait des délégués choisis par leur évêque, qui auraient ensuite pour mission de former les chrétiens de leur diocèse. Cette rencontre intervient au lendemain de l'inauguration des États Généraux de la bioéthique, et apparaît comme une invitation faite par l'Église à tous les chrétiens, à prendre part aux débats. L'Église procède, par cette réunion, à la mobilisation de ses canaux de socialisation et sélection de leaders, pour former et informer sur les questions de bioéthique. Cette participation se traduit, sur le plan numérique, par un taux de création de blogs catholiques de bioéthique qui est de 22% en 2009.
- Le deuxième événement qui tend à justifier ce taux de 22% est la mise en place du blog de bioéthique de l'Église catholique le 4 février 2009. Ce blog a pour objectif de favoriser le dialogue et les échanges. Cette initiative numérique des responsables de l'Église résonne comme un exemple à suivre pour les chrétiens. En effet, pendant les deux mois qui ont suivi la création du blog de l'Église sur la bioéthique, nous notons un taux de création de blogs de catholiques de 8%, sur les 22% de blogs créés en 2009. L'Église, pendant cette période, adopte une stratégie qui est basée sur la mobilisation de blogs qui ont pour objectif de lutter contre la désinformation (7%) et, dans une moindre mesure, de proposer des lieux d'échange et de discussion (4%). Cette mobilisation va voir la création d'un nombre moyen de blogs de politiques (5%) et de journalistes (4%). Cf. Graphique n°10.

Les blogs de journalistes ont la particularité d'être ceux qui, en deuxième position, redirigent le plus les visiteurs en recherche d'arguments et d'informations vers d'autres blogs et sites dans le but d'alimenter les débats qui ont cours pendant les États Généraux. Ils sont également les plus recommandés (en première position) par les autres blogueurs pour des besoins en informations des internautes sur le contenu des débats et la position de l'Église.

[270]URL : www.eglise.catolique.fr/actualites/364337-300-personnes-reunies-le-13-decembre-autour-de-labio ethique/.
Page consultée le 7 novembre 2014 à 16h.

Les blogs de politiques apparaissent comme les blogs qui redirigent en troisième position les visiteurs en recherche d'arguments vers d'autres blogs et sites. Ils sont également recommandés en troisième position par les autres blogueurs pour des besoins en arguments.

Cette période correspond au déroulement effectif des États Généraux de la bioéthique. Il était question dans un premier temps pour l'Église, de privilégier la mise à la disposition des internautes, des informations objectives. Elle a entrepris non seulement d'informer sur le déroulement des États Généraux de la bioéthique mais aussi de fournir des informations justes et vraies sur les positions de l'Église. En effet, par le traitement souvent subjectif des informations faites par les médias des positions de l'Église, cette dernière a eu recours au numérique (blogs et sites internet) pour une meilleure communication.

Par la suite, l'Église a jugé utile de mettre à la disposition des blogueurs, dans une moindre mesure, des arguments qui expliquent le bien-fondé de ses positions et qui sont des critiques à l'égard de certaines dispositions de la loi de bioéthique. A cet effet, la stratégie de l'Église a consisté à provoquer la création de blogs (toutes tendances confondues), et plus particulièrement de blogs de journalistes et de politiques. Les blogs de journalistes sont fortement interdépendants entre eux pour des besoins en informations et en arguments et avec les autres types de blogs pour des besoins en informations. Les blogs de politiques sont moyennement dépendants des autres blogs pour des besoins en informations. Le but de cette stratégie est la création de blogs qui permettent de fournir aux visiteurs des informations sur le déroulement des débats et sur les positions de l'Église. Par ailleurs, la création de blogs de journalistes et de politiques permet la circulation d'arguments qui expliquent les différentes positions de l'Église.

Les blogueurs ont été motivés, voire encouragés par les actions de convocation des délégués et par la création du blog de bioéthique de l'Église, à prendre part aux débats. Dans cette participation, les blogs se placent en situation de solidarité pour des besoins en informations et en arguments. Mais, la réunion de délégués à Paris ainsi que la création du blog de l'Église peuvent apparaître comme une volonté de former un groupe de leaders, pour une intervention dans le processus des États Généraux. Ainsi, cette stratégie de participation s'apparente plus à celle dite «Mobilisatrice - Provoquée», qui suggère une mise en œuvre de certaines directives qui émanent de leaders jugés légitimes par les autres.

VI.2.5. La période du 16 juillet 2009 au 7 juillet 2011, date de promulgation de la loi n°2011-814 relative à la bioéthique

La date du 16 juillet 2009 correspond à la remise du rapport de synthèse des États Généraux de bioéthique au Président Français. Nous observons que 21% des blogs de notre corpus ont été créés dans cet intervalle de temps. Cf. Tableau n°63.

Blogs / Objectifs	Journalistes (%)	Associations (%)	Politiques (%)	Scientifiques (%)	Total (%)
Propager la foi	2	0	2	2	6
Créer un espace de discussion	0	2	0	0	2
Lutter contre la désinformation	3	3	2	5	13
Total (%)	5	5	4	7	21
(%) sur le total de 25 blogs de chaque type de blogs.	20	20	16	28	

Tableau 63 : Taux de répartition des groupes de blogs créés du 16 juillet 2009 au 7 juillet 2011.

(Réalisé par nos soins).

Cette période est marquée par une forte baisse du taux de création de blogs qui passe de 37% en 2009 à 11% *([91-82]/82)* en 2010 et à 4% *([95-91]/91)* en 2011, ce qui traduit un ralentissement dans la création de blogs. Ce ralentissement est confirmé par la baisse du taux annuel de 22% en 2009 à 9% en 2010 et 4% en 2011. Aucun événement significatif n'est à signaler pendant cette période.

L'Église, pendant cette période, adopte une stratégie basée sur la mobilisation des blogs ayant pour objectif de lutter contre la désinformation (13%) et, dans une moindre mesure, d'œuvrer pour la propagation de la foi (6%). Cf. Tableau n°63.

Dans cette stratégie, la faible mobilisation concerne tous les types de blogs dans des proportions plus ou moins égales. Cette période correspond à un moment où le projet de loi se préparait à l'Assemblée Nationale française. Les États Généraux étant clôturés, les débats se sont déplacés de la sphère publique aux sphères institutionnelles de vote des lois, c'est-à-dire à l'Assemblée et au Sénat. À ce niveau, l'Église, par le nombre en baisse de création de blogs, dénote un intérêt moindre de poursuivre le débat par le canal des outils numériques. Nous

pouvons aisément avancer que le « témoin de relais » est passé aux lobbies de l'Église dans les instances décisionnelles.

En conclusion, l'intelligence stratégique globale de l'Église qui transparaît dans le comportement de la blogosphère catholique est basée sur la combinaison de deux modalités de participation. La première dénommée « Activiste-Provoquée » a consisté à provoquer et à stimuler la création des blogs par les chrétiens journalistes et les associations chrétiennes. Ces blogs devraient permettre une lutte contre la désinformation des médias et la mise à la disposition des individus d'arguments de défense des positions de l'Église tout au long du processus de révision de la loi de bioéthique. La deuxième modalité, appelée modalité « Mobilisatrice-Provoquée » a consisté à mobiliser et à former des leaders d'opinions catholiques aux questions de bioéthique. Cette action a eu pour résultat de favoriser la création de blogs d'informations de journalistes et de politiques, qui sont les champions dans la circulation d'informations. L'Église a opté pour une stratégie basée sur la motivation de ses membres pour l'utilisation des outils numériques en complément des canaux habituels de communication et de prise de parole qu'elle utilise.

VI.3. Les limites et préconisations de stratégies numériques pour une participation efficiente de l'Église aux débats de société.

L'intelligence stratégique de l'Église a eu un certain impact sur la révision de la loi de bioéthique de 2011. Cf. Chapitre III.2.4.

L'analyse des nouveautés de la loi de 2011 montre que les positions de l'Église ont été suivies dans quatre domaines sur les sept domaines qui composent la loi. Ainsi, l'Église a été suivie dans le domaine du don d'organe, dans le domaine du respect du principe de gratuité et de l'anonymat du don de gamètes, dans l'interdiction de la gestation pour autrui ainsi que l'encadrement strict de la recherche sur les cellules souches et de l'interdiction de la création d'embryons humains transgéniques destinés à la recherche. Par contre, elle a été déboutée sur les domaines de l'assistance médicale à la procréation par l'autorisation accordée à une frange de couples, dans le domaine de la recherche sur l'embryon par une autorisation détournée ainsi que l'accès aux informations pertinentes du diagnostic pré-implantatoire qui est communicable aux couples. Ce résultat mitigé n'est pas forcement imputable à l'efficacité, qui peut être jugée moyenne, de la communication de l'Église. Mais une utilisation efficiente des réseaux numérique aurait pu influencer ce résultat. L'analyse des résultats du fonctionnement de la blogosphère catholique nous a fourni deux schémas de circulation des flux en besoins d'information et d'arguments. Cf. Chapitre V, Figure n°24 et n°25. De ces deux schémas, nous pouvons évaluer l'impact potentiel de la stratégie adoptée par l'Église et faire des propositions de stratégies efficientes. Mais, avant toute évaluation, il convient de préciser les cadres dans lesquelles se déroulera cette démarche. Comme le montre si bien Coleman (1975), (cité par Lemieux, 2002)[271], évaluer une situation ou une action donnée, consiste à analyser les résultats pour savoir si celle-ci a atteint ses objectifs. L'évaluation suit trois phases principales :

– connaître, décrire et mesurer : cette phase nécessite l'usage d'un référentiel solide et pertinent permettant de piloter le processus d'évaluation. Le référentiel établi doit être multicritère pour garantir la qualité de l'évaluation.

[271]LEMIEUX, V. (2002). *L'étude des politiques publiques : les acteurs et leurs pouvoir*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, 199 pages.

– juger : porter un jugement sur l'action par l'usage d'indicateurs quantitatifs (données empiriques) et qualitatifs (critères explicites) appropriés. Cette action vise à réduire la part de subjectivité pouvant exister dans la description et l'appréciation de l'état des lieux.

– améliorer par la réorientation stratégique : cette phase nécessite la mise en place d'outils d'évaluation.

Dans la tentative d'évaluation de l'impact de la stratégie du numérique de l'Église, nous ferons appel aux critères temporaux et typologiques de classification des blogs comme des référentiels de notre démarche. L'action d'évaluation proprement dite se basera sur les schémas des Figures n°24 et n°25 comme tableaux de bord, qui nous fixent les références de l'appréciation de l'action de l'Église. L'évaluation se basera sur les indicateurs quantitatifs que sont les taux de redirection, les taux de recommandation et les taux de création des blogs afin de parvenir au jugement le plus objectif possible. Enfin, nous proposerons des améliorations sur la base du tableau de bord que représente les Figures n°24 et n°25.

La démarche que nous suivrons est la suivante :

- *Le référentiel de jugement de l'action de l'Église :*

Soit (n) : Coefficient attribué aux différents types de blogs à une période donnée.
Avec $1 \leq n \leq 4$ et (n) qui représente les coefficients attribués aux différents types de blogs en fonction des Figures n°24 et n°25. Ses coefficients qui partent de 1 à 4, correspondent aux taux d'activité de ses blogs pour des besoins en informations et en arguments.

Ainsi, pour les besoins en informations, les blogs d'associations qui sont les plus actifs en action de « rediriger » vers les autres blogs se verront attribuer le coefficient de (4), les journalistes se verront attribuer du coefficient (3), les scientifiques du coefficient (2) et les politiques du coefficient (1).

Pour les recommandations en besoins d'informations nous aurons : Journalistes (4), Associations (3), Scientifiques (2) et Politiques (1).
Pour les redirections en besoins d'arguments nous aurons : Associations (4), Journalistes (3), Politiques (2), Scientifiques (1).
Pour les recommandations en besoins d'arguments nous aurons : Scientifiques (4), Associations (3), Politiques (2), Journalistes (1).

- *La méthode de calcul:*

La méthode d'évaluation va consister au rapprochement de deux méthodes de calcul pour voir aboutir au jugement le moins subjectif possible.

• La première méthode concerne le calcul du taux de redirections que permet d'obtenir chaque stratégie. Cette méthode de calcul a l'avantage de fournir des informations sur la possibilité, pour l'Église, de voir ses informations et ses arguments être consultables à partir d'un maximum de blogs, soit directement, soit par le canal des blogrolls.

Elle suivra trois étapes principales :

1- Pour chaque période de référence, nous déterminerons, la valeur maximale du taux de redirection :

$$\mathbf{Ir_{max}\ (n=4) = (n\ J + n\ A + n\ P + n\ S) = n\ (J+A+P+S) = V_{max}}$$

Avec :

J : taux des blogs de journalistes créés
A : taux des blogs d'associations créés
P : taux des blogs de politiques créés
S : taux des blogs de scientifiques créés

2- Calculer le taux de redirection de chaque période, suivant les taux de création de chaque type de blogs

$$\mathbf{Ir_{n} = (n\ J + n\ A + n\ P + n\ S) = V,\ avec\ \mathit{1 \leq n \leq 4}}$$

Pour : *$0 \leq V \leq 12$ valeurs très faibles*
$13 \leq V \leq 37$ valeurs faibles
$38 \leq V \leq 62$ valeurs moyennes
$63 \leq V \leq 87$ valeurs fortes
$88 \leq V \leq 100$ valeurs très fortes.

3- Proposer ensuite la valeur optimale de la période par une combinaison des taux de la période et des coefficients accordés aux types de blogs suivant leur capacité de redirections et de recommandations.

- La deuxième méthode fera appel à la capacité de toucher le maximum de visiteurs. Cette méthode a l'avantage d'évaluer la possibilité, pour l'Église, de voir ses informations et ses arguments atteindre le maximum de visiteurs. Elle suivra elle aussi trois étapes :

1- Pour chaque période de référence, nous déterminerons le nombre de visiteurs maximum.

Le nombre total de visiteurs des blogs de notre corpus = 108.353 = T. Cf. Matrice des chiffres.

Voir Annexe 9.

$$\mathbf{V_{max} = (wJ + xA\ \ yP + zS)\ T}$$

Avec :

w : taux des blogs de journalistes créés
x : taux des blogs d'associations créés
y : taux des blogs de politiques créés
z : taux des blogs de scientifiques créés
J : taux de visiteurs des blogs de journalistes / au nombre total de visiteurs
A : taux de visiteurs des blogs d'associations / au nombre total de visiteurs
P: taux de visiteurs des blogs de politiques / au nombre total de visiteurs
S : taux de visiteurs des blogs de scientifiques / au nombre total de visiteurs.

	Journalistes	Associations	Politiques	Scientifiques	Total
Nombre	24 676	47 402	7 398	28 877	108 353
%	23	43	5	7	100
	w	x	y	z	

Tableau 64 : Pourcentage de visiteurs de chaque type de blogs.
(Réalisé par nos soins).

2- Calculer le taux de visiteurs de chaque période, suivant les taux de création de chaque type de blogs

$$\mathbf{V_{Visiteurs} = (wJ + xA\ \ yP + zS)\ T}$$

3- Proposer ensuite la valeur optimale du taux de visiteurs de la période par une combinaison des taux de la période et des taux de visiteurs de chaque type de blogs.

- *De 1994 au 6 août 2004*

Pour les besoins en informations : nous observons que, de 1994 au 6 août 2004, deux objectifs sont poursuivis par la blogosphère catholique dans des proportions égales : « Lutter contre la désinformation » et « Créer un espace de discussion ». La stratégie qui a cours va se traduire par la création de blogs de politiques et de scientifiques dans des proportions égales. Cf. Tableau n°60.

La Figure n°24, nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être traitée de non efficiente car les blogs de scientifiques et de politiques figurent respectivement à la troisième et à la quatrième places, pour les redirections et les recommandations en besoins d'informations.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.</u>

La figure n°24 et le Tableau n°60 nous fournissent les informations suivantes :

Extrants : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques =1.

Intrants : Journalistes = 4 ; Associations = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques = 1.

J = 0% ; A = 0% ; P = 4% ; S = 4%

V_{max} = 4x8% = 32.

$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2S + 1P = 4x0+ 3x0 + 2x4 + 1x4 = 12
$V_{Extrant}$ = 12%.

$V_{Intrant}$ = 4J + 3A + 2S + 1P = 4x0 + 3x0 + 2x4 + 1x4 = 12
$V_{Intrant}$ = 12%

La valeur maximale V_{max} =32, représente sur une échelle de 100 la valeur 100%. Donc la valeur de $V_{Extrant}$ =12 équivaut alors à 38%, ce qui représente un impact jugé très moyen pour la stratégie de redirection pour la désinformation. La valeur de $V_{Intrant}$ = 12 équivaut à 38%, ce qui représente un impact très moyen pour la stratégie de recommandation. Cf. Figure n°26.

Légende :

- Les chiffres 1, 2, 3, 4 représentent le rang occupé par les blogs dans l'action de redirection (Extrant) et dans l'action d'être recommandé (Intrant).
- La variation de l'épaisseur des traits des cases des types de blogs représente le rang des blogs en rapport avec leur taux de création sur la période donnée.

Le plus fort taux

Le deuxième taux

Le troisième taux

Le quatrième taux

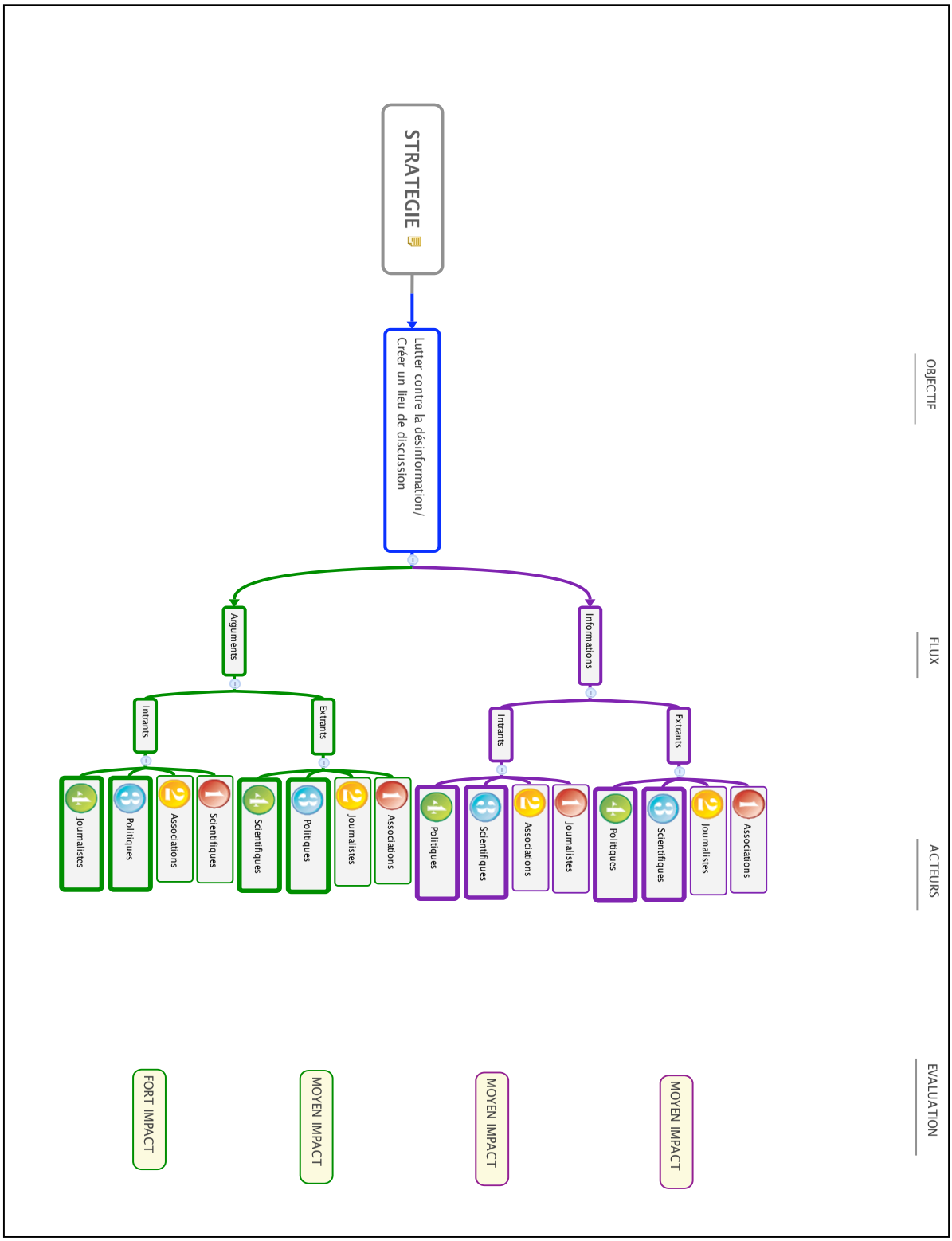

Figure 26 : Stratégie de l'Église couvrant la période du 1 juillet 1998 au 6 août 2004.

(Réalisée par nos soins).

La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 4\%A + 4\%J$$

$V_{Op/Extrant}$ = 4x4 + 4x3 + 0x2 + 0x1

$V_{Op/Extrant}$ = 28

$$V_{Op/Intrant} = 4\%J + 4\%A$$

$V_{Op/Intrant}$ = 4x4 + 4x3 + 0x2 + 0x1

$V_{Op/Intrant}$ = 28

Cette valeur V=28% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 88%. Ce chiffre indique qu'un très fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

Dans cette période, la stratégie de l'Église n'est pas optimale (V=38< 88). L'Église peut motiver à la mise en place de la combinaison de 4% de blogs journalistes avec 4% de blogs d'associations avec 0% de blogs scientifiques et 0% de blogs de politiques, si l'objectif qu'elle poursuit est le nombre de visiteurs qui peuvent être touchés par une information donnée. Elle peut motiver la création de 4% de blogs d'associations avec 4% de blogs de journalistes avec 0% de blogs de scientifiques et 0% de blogs de politiques si son objectif est la quantité d'informations qui puisse parvenir à un visiteur. Ces combinaisons permettront à l'Église de voir ses informations être consultables à partir d'un maximum de blogs possibles et par un maximum d'internautes.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs</u>

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353 = T.

V_{max} = (wJ + xA yP+ zS) T = (0J + 16A + 16P + 0S) T

= (16% x 43% + 16% x 27% T

= (6,88% + 4,32%) T

V_{max} = 11,2%T = 11%T en arrondi.

$V_{Visiteurs}$ = (wJ + xA yP+ zS) T = (0J + 0A + 16P + 16S) T

= (16% x 27 + 16% x 7%) T

= (4,32% + 1,12%) T

$V_{Visiteurs}$ = 5,44%T = 5%T en arrondi.

La stratégie adoptée par l'Église n'est pas optimale (5<11). Dans l'objectif de toucher le maximum de visiteurs, l'Église doit motiver la création de 4% de blogs d'associations et de 4% de blogs de politiques, soit :

$V_{Visiteurs}$ = 4%A + 4%P

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirection. Cf. Tableau n°65.

S	S_1 = 4A + 4J		S_2 =4J + 4A		S_3 = 4A + 4P	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ *(%)*	28	1	28	1ex	20	3
$V_{Intrant}$ *(%)*	28	1	28	1ex	16	3
$V_{Visiteus}$ *(%)*	10,5	2	10,5	2ex	11,2	1
Rang	1		1ex		3	

Tableau 65 : Tableau comparatif des stratégies en besoins d'informations de 1994 au 6 août 2004.

(Réalisé par nos soins).

La combinaison la plus efficiente est $S_1 = S_2 = 4J + 4A$. Cette stratégie est basée sur la motivation de création de 4% de blogs de journalistes et de 4% de blogs d'associations. Avec une V_{Moyen} = (28+28)/2 = 28 qui équivaut sur l'échelle de 100 avec une V_{Max} = 204 à 88%. Ce taux traduit un très fort impact atteint avec la stratégie $S_1=4J + 4A$.

Pour les besoins en arguments : Nous observons que, de 1994 au 6 août 2004, deux objectifs sont poursuivis par la blogosphère catholique dans des proportions égales : « Lutter contre la désinformation » et « Créer un espace de discussion ». La stratégie qui a cours va se traduire par la création de blogs de politiques et de scientifiques dans des proportions égales. Cf. Tableau n°60.

La Figure n°25 nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être jugée non efficiente pour les redirections car les seuls blogs créés, qui sont les blogs de politiques et de scientifiques, figurent respectivement à la troisième et quatrième places. Pour les recommandations nous pouvons la juger de moyennement efficiente car les principaux blogs créés (politiques et de scientifiques), figurent à la troisième et deuxième places.

Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.

La figure n°25 et le Tableau n°36 nous fournissent les informations suivantes :
Extrant : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Politiques= 2 ; Scientifiques=1.
Intrant : Scientifiques = 4 ; Associations = 3 ; Politiques = 2 ; Journalistes = 1
J = 0% ; A = 0% ; P = 4% ; S = 4%

V_{max} = 4x8% = 32.

$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2P + 1S= 4x0 + 3x0 + 2x4 + 1x4= 12

$V_{Extrant}$ = 12%.

$V_{Intrant}$ = 4S + 3A + 2P + 1J = 4x4 + 3x0 + 2x4 + 1x0 = 24

$V_{Intrant}$ = 24%

La valeur maximale V_{max} =32, représente sur une échelle de valeur 100%. Donc la valeur de $V_{Extrant}$ =12 équivaut alors à 38%, ce qui représente un impact jugé très moyen pour la stratégie de redirection pour la désinformation. La valeur de $V_{Intrant}$ = 24 équivaut à 75%, ce qui représente un fort impact pour la stratégie de recommandation. Cf. Figure n°26.
La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 4\%A + 4\%J$$

$V_{Op/Extrant}$ = 4x4 + 4x3

$V_{Op/Extrant}$ = 28

$$V_{Op/Intrant} = 4\%S + 4\%A$$

$V_{Op/Intrant}$ = 4x4 + 4x3

$V_{Op/Intrant}$ = 28

Cette valeur V=28% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 88%. Ce chiffre indique qu'un très fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

Dans cette période, la stratégie de l'Église n'est pas optimale dans l'optique des redirections et de recommandations. Elle peut y remédier en motivant la création de 4% de blogs d'associations et de 4% de blogs de journalistes pour les redirections et remplacer les 4% des blogs de politiques par 4% de blogs d'associations pour les recommandations en besoins d'arguments.

Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353 = T.
Idem que pour les besoins en informations.

$$V_{\text{Visiteurs}} = 4\%A + 4\%P$$

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirections.

S	$S_1 = 4A + 4J$		$S_2 = 4S + 4A$		$S_3 = 4A + 4P$	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ (%)	28	1	18	3	24	2
$V_{Intrant}$ (%)	16	3	28	1	20	2
$V_{Visiteus}$ (%)	10,56	2	8	3	11,2	1
Rang	2		3		1	

Tableau 66 : Tableau comparatif des stratégies en les besoins en arguments de 1994 au 6 août 2004.

(Réalisé par nos soins).

La combinaison le plus efficiente est $S_3 = 4A + 4P$. Cf. Tableau n°66. Cette stratégie motive la création de 4% de blogs d'associations et de politiques. Pendant cette période qui précède le vote de la première de la loi de bioéthique de 2004, l'Église aurait pu communiquer pour informer grâce à la blogosphère par la mise en place de $S_A = S_3 = 4A + 4P$. Cette stratégie a l'avantage de permettre à un nombre élevé de visiteurs d'avoir accès aux arguments qui critiquent les pratiques en cours en termes de bioéthique.

En conclusion, la stratégie qui assure le meilleur taux en termes de besoins en informations et de besoins en arguments dépendra de la comparaison des différentes stratégies, comme le montre le Tableau n°67.

	$S_1 = 4J + 4A$				$S_A = 4A + 4P$			
	Informations		Arguments		Informations		Arguments	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang
$V_{Extrant}$	28	1	28	1	18	2	24	2
$V_{Intrant}$	28	1	16	2	16	2	20	1
$V_{Visiteurs}$	10,5	2	10,5	2	11,2	1	11,2	1
Rang	1		2		2		1	

Tableau 67 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments de 1994 au 6 août 2004.

(Réalisé par nos soins).

Le tableau nous permet de faire le choix de la stratégie $S_1 = 4J + 4A$ si l'objectif majeur est la désinformation des internautes, et le choix de $S_A = 4A + 4P$ si l'objectif est la mise à la disposition des internautes des arguments qui soutiennent la position de l'Église. Mais, la particularité de cette période, qui est en amont de la promulgation de la loi de 2004, nous amène à faire le choix de la stratégie $S_1 = 4J + 4A$. En effet, cette promulgation a été dénoncée par l'Église à cause du silence qui a entouré son élaboration. Ainsi, l'Église aurait voulu la mise en place d'une campagne d'information autour de cette loi. Cette stratégie est en mesure de fournir un fort taux de redirections et de recommandations en besoins d'informations tout en permettant à l'Église de toucher un taux non négligeable de visiteurs (10,5%).

- *Du 6 août 2004 au 9 décembre 2008*

Pour les besoins en informations : Nous observons que dans cette période, c'est l'objectif « Lutter contre la désinformation » qui prime sur les deux autres. La stratégie en cours se traduit par la création d'un nombre important de blogs de journalistes et d'associations. Il est aussi important de souligner la création dans des proportions non négligeables de blogs de politiques et de scientifiques. Cf. Tableau n°61.

La Figure n°24, nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être jugée efficiente car les blogs d'associations et de journalistes figurent respectivement aux première et deuxième places, pour les redirections et en deuxième et première places pour les recommandations en besoins d'informations.

Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.

La figure n°24 et le Tableau n°37 nous fournissent les informations suivantes :

Extrant : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques =1.

Intrant : Journalistes = 4 ; Associations = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques = 1.

J = 15% ; A = 16% ; P = 12% ; S = 8%

V_{max} = 4x51% = 204.

$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2S + 1P = 4x16 + 3x15 + 2x8 + 1x12 = 53

$V_{Extrant}$ = 137%.

$V_{Intrant}$ = 4J + 3A + 2S + 1P = 4x15 + 3x16 + 2x8 + 1x12 = 53

$V_{Intrant}$ = 136%

La valeur maximale V_{max} =204, représente sur une échelle de valeur 100%. Donc la valeur de $V_{Extrant}$ =137 équivaut alors à 67%, ce qui représente un impact jugé de fort pour la stratégie de redirection pour la désinformation. La valeur de $V_{Intrant}$ = 136 équivaut à 67%, ce qui représente un impact fort pour la stratégie de recommandation. Cf. Figure n°27.

Légende :

- Les chiffres 1, 2, 3, 4 représentent le rang occupé par les blogs dans l'action de redirection (Extrant) et dans l'action d'être recommandé (Intrant).
- La variation de l'épaisseur des traits des cases des types de blogs représente le rang des blogs en rapport avec leur taux de création sur la période donnée.

Le plus fort taux

Le deuxième taux

Le troisième taux

Le quatrième taux

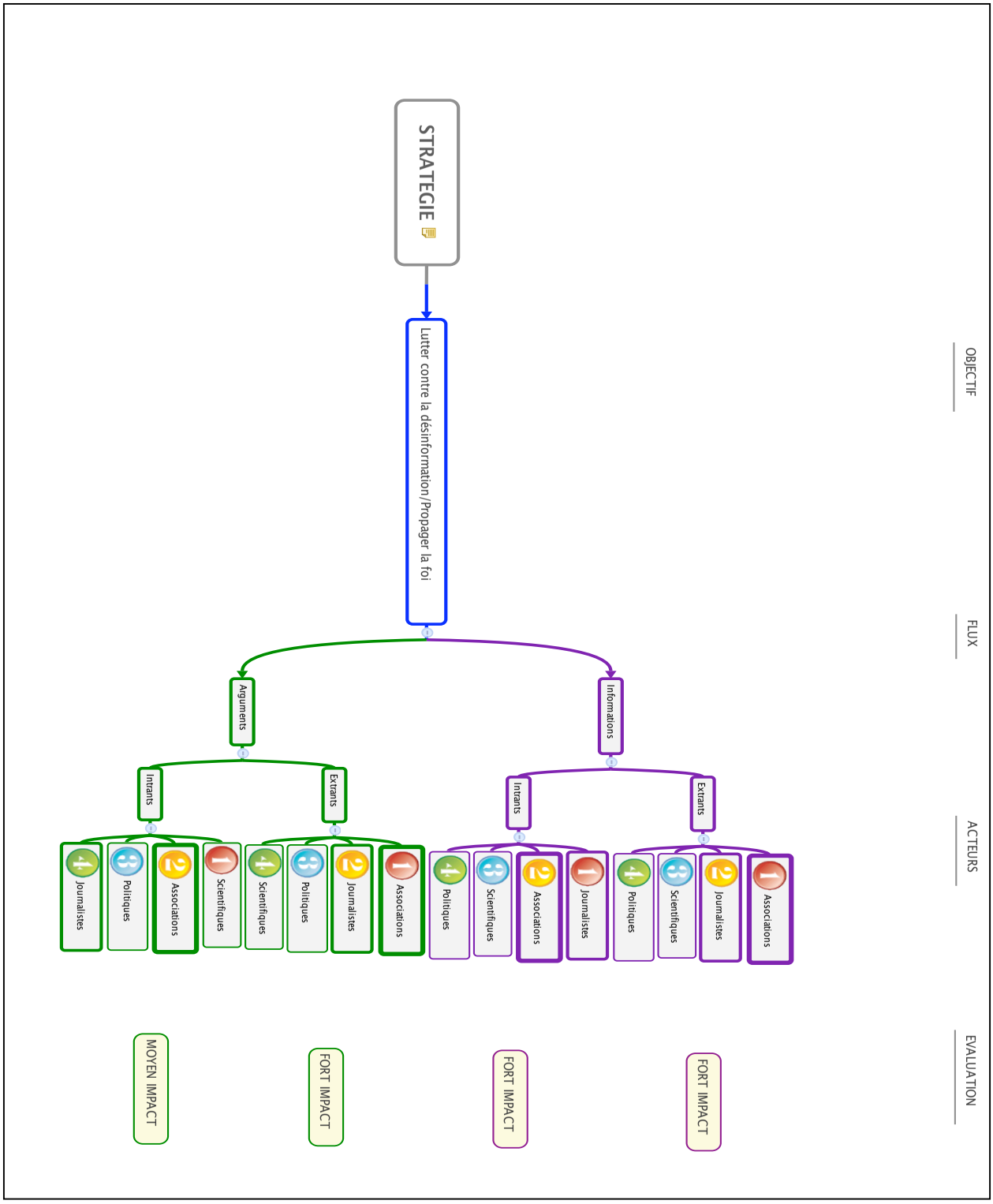

Figure 27 : Stratégie de l'Église couvrant la période du 6 août 2004 au 9 décembre 2008. (Réalisée par nos soins).

La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 16\%A + 15\%J + 12\%S + 8\%P$$

$V_{Op/Extrant}$ = 16x4 + 15x3 + 12x2 + 8x1

$V_{Op/Extrant}$ = 141

$$V_{Op/Intrant} = 16\%J + 15\%A + 12\%S + 8\%P$$

$V_{Op/Intrant}$ = 16x4 + 15x3 + 12x2 + 8x1

$V_{Op/Intrant}$ = 141

Cette valeur V=141% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 69%. Ce chiffre indique qu'un fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

Dans cette période, l'Église peut motiver la mise en place de la combinaison de 16% de blogs journalistes avec 15% de blogs d'associations avec 12% de blogs scientifique et 8% de blogs de politiques, si l'objectif qu'elle poursuit est le nombre de visiteurs qui peut être touchés par une information donnée. Elle peut motiver la création de 16% de blogs d'associations avec 15% de blogs de journalistes avec 12% de blogs de scientifiques et 8% de blogs de politiques si son objectif est la quantité d'informations qui peut parvenir à un visiteur. Ces combinaisons lui permettront de voir ses informations être consultables à partir d'un maximum de blogs possibles et par un maximum d'internautes.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs</u>

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353=T.

V_{max} = (wJ + xA yP+ zS) T = (48J + 64A + 60P + 32S) T

= (48% x 23% + 64% x 43% + 60% x 27% + 32% x 7%) T

= (11,04% + 27,52% + 16,2% + 2,24%) T

V_{max} = 57%T

$V_{Visiteurs}$ = (wJ + xA yP+ zS) T = (60J + 64A + 48P + 32S) T

= (60% x 23% + 64% x43 % +48% x 27 + 32% x 7%) T

= (13,8% + 27,52% + 12,96% + 2,24%) T

$V_{Visiteurs}$ = 56,52%T = 57T%en arrondi.

Dans l'objectif de toucher le maximum de visiteurs, l'Église doit motiver la création de 12% de blogs de journalistes, de 16% de blogs d'associations, de 15% de blogs de politiques et de 8% de blogs de scientifiques, soit :

$$V_{Visiteurs} = 12\%J + 16\%A + 15\%P + 8\%S$$

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirection. Voir Tableau n°68.

S	S_1=16A+15J+12S+8P		S_2=16J+15A+12S+8P		S_3=12J+16A+15P+8S	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ *(%)*	141	1	140	2	131	3
$V_{Intrant}$ *(%)*	140	2	141	1	127	3
$V_{Visiteus}$ *(%)*	53,32	2	52,52	3	57	1
Rang	1		2		3	

Tableau 68 : Tableau comparatif des stratégies pour des besoins en informations du 6 août 2004 au 9 décembre 2008.

(Réalisé par nos soins).

La combinaison la plus efficiente est S_1*=16A +15J+12S+8P.* Cette stratégie est basée sur la motivation de création de 15% de blogs de journalistes, de 16% de blogs d'associations, de 8% de blogs politiques et de 12% de blogs de scientifiques. Avec une V_{Moyen} = (141+140)/2 = 141,5 qui équivaut sur l'échelle de 100, avec une V_{Max} = 204 à 70%. Ce taux traduit un fort impact atteint avec la stratégie S_1*=16A +15J+12S+8P.*

Pour les besoins en arguments. La priorité est accordée à la création des blogs d'associations et de journalistes.

La Figure n°25, nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être jugée efficiente pour les redirections car les blogs d'associations et de journalistes figurent respectivement à la première et deuxième place. Pour les recommandations, nous pouvons la

juger (de) moyennement efficiente car les principaux blogs créés (Associations et journalistes) figurent aux la deuxième et quatrième places.

Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.

La figure n°25 et le Tableau n°61 nous fournissent les informations suivantes :
Extrant : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Politiques =2 ; Scientifiques = 1.
Intrant : Scientifiques = 4 ; Associations = 3 ; Politiques = 2 ; Journaliste = 1
J = 15% ; A = 16% ; P = 12% ; S = 8%

V_{max} = 4x51% = 204.
$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2P + 1S= 4x16 + 3x15 + 2x12 + 1x8 = 141
$V_{Extrant}$ = 141%.

$V_{Intrant}$ = 4S + 3A + 2P + 1J = 4x8 + 3x16 + 2x12 + 1x15 = 119
$V_{Intrant}$ = 119%

La valeur maximale V_{max} =204, représente sur une échelle de valeur de 100 à 100%. Donc la valeur de $V_{Extrant}$ =141 équivaut alors à 70%, ce qui représente un impact jugé (de) fort pour la stratégie de redirection pour les besoins en arguments. La valeur de $V_{Intrant}$ = 119 équivaut à 58%, ce qui représente un impact moyen pour la stratégie de recommandation en besoins en arguments. Cf. Figure n°27.

La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 16\%A + 15\%J + 12\%P + 8\%S$$

$V_{Op/Extrant}$ = 16x4 + 15x3 + 12x2 + 8x1
$V_{Op/Extrant}$ = 141

$$V_{Op/Intrant} = 16\%S + 15\%A + 12\%P + 8\%J$$

$V_{Op/Intrant}$ = 16x4 + 15x3 + 12x2 + 8x1

$V_{Op/Intrant}$ = 141

Cette valeur V=141% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 70%. Ce chiffre indique qu'un fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

Dans cette période, la stratégie de l'Église est optimale pour l'objectif de fournir une quantité maximum d'arguments à un visiteur. Néanmoins elle n'est pas optimale pour les recommandations en besoins d'arguments. Elle peut y remédier en motivant la création de 16% de blogs de scientifiques, de 15% de blogs d'associations, de 12% de blogs de politiques et de 8% de blogs de journalistes, afin de parvenir à un nombre maximal de visiteurs qui peuvent être touchés par un argument donné.

Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353 = T.

Idem que pour les besoins en informations.

$$V_{Visiteurs} = 12\%J + 16\%A + 15\%P + 8\%S$$

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirection.

S	S_1 = 16A+15J+12P+8S		S_2 = 16S+15A+12P+8J		S_3 = 12J+16A+15P+8S	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ (%)	141	1	124	3	138	2
$V_{Intrant}$ (%)	119	3	141	1	122	2
$V_{Visiteus}$ (%)	56,52	1	50,6	3	57	1
Rang	1		3		1ex	

Tableau 69 : Tableau comparatif des stratégies en besoins en arguments du 6 août 2004 au 9 décembre 2008.

(Réalisé par nos soins).

Nous avons deux combinaisons qui sont les plus efficientes : S_1 = 16A+15J+12P+8S et S_3 = 12J+16A+15P+8S. Cf. Tableau n°69.

La stratégie (S_1 = 16A+15J+12P+8S) qui motive la création de 16% de blogs d'associations, de 15% de blogs de journalistes, de 12% de blogs de politiques et de 8% de blogs de scientifiques est à choisir si l'objectif majeur est de parvenir à ce que les internautes soient mieux informés et disposent d'un bon nombre d'arguments qui soutiennent les positions de l'Église.
La stratégie (S_3 = 12J+16A+15P+8S) qui motive la création de 12% de blogs de journalistes, de 16% de blogs d'associations, de 15% de blogs de politiques et de 8% de blogs de scientifiques est à choisir si l'objectif majeur est que les informations et les arguments qui soutiennent la position de l'Église parviennent à nombre maximal d'internautes.

À cette période, où il est nécessaire de mettre à la disposition des individus des arguments critiquant certaines dispositions de la loi de bioéthique de 2004 qui sont en désaccord avec les positions de l'Église et de sensibiliser le maximum d'internautes à la question de la bioéthique, les stratégies les mieux adaptées pour parvenir à ces objectifs sont: $S_A = S_1 = 16A + 15J+12P+8S$ ou $S_A = S_3 = 12J+16A + 15P+8S$. Ces stratégies assurent à l'Église un fort taux de personnes qui pourront avoir accès aux arguments qu'elle avance et qui critiquent les dispositions de loi de 2004 en désaccord avec sa position. Elle permet également de parvenir à un taux meilleur que celui qui a été obtenu d'internautes ayant accès à un maximum d'arguments et d'informations en accord avec sa position.
En conclusion, la stratégie qui assure le meilleur taux en termes de besoins en informations et de besoins en arguments dépendra de la comparaison des différentes stratégies, comme le montre le Tableau n°70.

	S_A=16A +15J+12P+8S				S_A=12J+16A +15P+8S				S_1=16A +15J+12S+8P			
	Information		Argument		Information		Argument		Information		Argument	
	%	R	%	R	%	R	%	R	%	R	%	R
$V_{Extrant}$	137	2	141	1	131	3	138	2	141	1	137	3
$V_{Intrant}$	136	2	119	3	127	3	122	2	140	1	127	1
$V_{Visiteur}$	56,52	2	56,52	2	57	1	57	1	53,32	3	53,32	3
Rang	2		2		3		1		1		3	

Tableau 70 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments du 6 août 2004 au 8 décembre 2008.

(Réalisé par nos soins).

Le tableau nous permet de faire le choix de la stratégie $S_1=16A+15J+12S+8P$ si l'objectif majeur est la mise à la disposition des internautes d'informations sur la bioéthique dans la période préparatoire des États Généraux de la bioéthique. Mais si l'objectif est de fournir aux internautes des arguments qui défendent les positions de l'Église, il est judicieux d'opter pour la stratégie $S_A=12J+16A+15P+8S$.

Le choix définitif de la stratégie la plus efficiente se fera en rapport avec la particularité de la période du 6 août 2004 au 8 décembre 2008. Cette période est caractérisée par des actions de sensibilisation que l'Église initie pour informer et inviter les catholiques à s'intéresser aux questions relatives à la bioéthique. Dans cette optique, la stratégie qui est la plus efficace serait la $S_1=16A+15J+12S+8P$ qui permet d'atteindre les objectifs en termes d'arguments et d'informations, de l'Église pour la période d'août 2004 à décembre 2008. Cette stratégie permet la création d'un nombre important de blogs de journalistes et d'associations qui conduisent à un taux optimal des redirections en termes de recommandations et de redirections pour des besoins en informations. Elle assure également un taux optimal de redirections en besoins en arguments. Néanmoins, nous observons que cette stratégie n'est pas optimale en termes de recommandations pour des besoins en arguments. Mais cette « non optimisation » est à relativiser, car la différence des taux de création de différents types de blogs n'est pas grande. Cette stratégie peut néanmoins être préjudiciable à l'Église car, à cette période ou elle vise l'information d'un maximum d'internautes, cette stratégie ne permet d'atteindre que 53,32% d'internautes. Ce taux est nettement inférieur au taux maximal (57%).

- *Du 9 décembre 2008 au 16 juillet 2009*

Pour les besoins en informations, nous avons observé de décembre 2008 à juillet 2009, que l'objectif qui prime est la lutte contre la désinformation par la motivation de la création de blogs de politiques et de journalistes. Cf. Tableau n° 62.

La Figure n°24 nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être jugée de moyennement efficiente car les principaux blogs créés que sont les blogs de politiques et de journalistes figurent respectivement aux troisième et deuxième places, pour les redirections et aux quatrième et première places pour les recommandations en besoins d'informations.

Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.

La figure n°24 et le Tableau n°62 nous fournissent les informations suivantes :

Extrant : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques =1.

Intrant : Journalistes = 4 ; Associations = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques = 1.

J = 4% ; A = 2% ; P = 5% ; S = 2%

V_{max} = 4x13% = 52.

$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2S + 1P = 4x2 + 3x4 + 2x2 + 1x5 = 29

$V_{Extrant}$ = 29%.

$V_{Intrant}$ = 4J + 3A + 2S + 1P = 4x4 + 3x2 + 2x2 + 5x1 = 31

$V_{Intrant}$ = 32%

Par une simple règle de trois, la valeur maximale V_{max} =52, représente sur une échelle de valeur de 100 à 100%. Donc la valeur de $V_{Extrant}$ =29 équivaut alors à 55%, ce qui représente un impact jugé (de) moyen pour la stratégie de redirection pour la désinformation. La valeur de $V_{Intrant}$ = 32 équivaut à 60%, ce qui représente un impact moyen pour la stratégie de recommandation. Cf. Figure n°28.

Légende :

- Les chiffres 1, 2, 3, 4 représentent le rang occupé par les blogs dans l'action de redirection (Extrant) et dans l'action d'être recommandé (Intrant).
- La variation de l'épaisseur des traits des cases des types de blogs représente le rang des blogs en rapport avec leur taux de création sur la période donnée.

Le plus fort taux

Le deuxième taux

Le troisième taux

Le quatrième taux

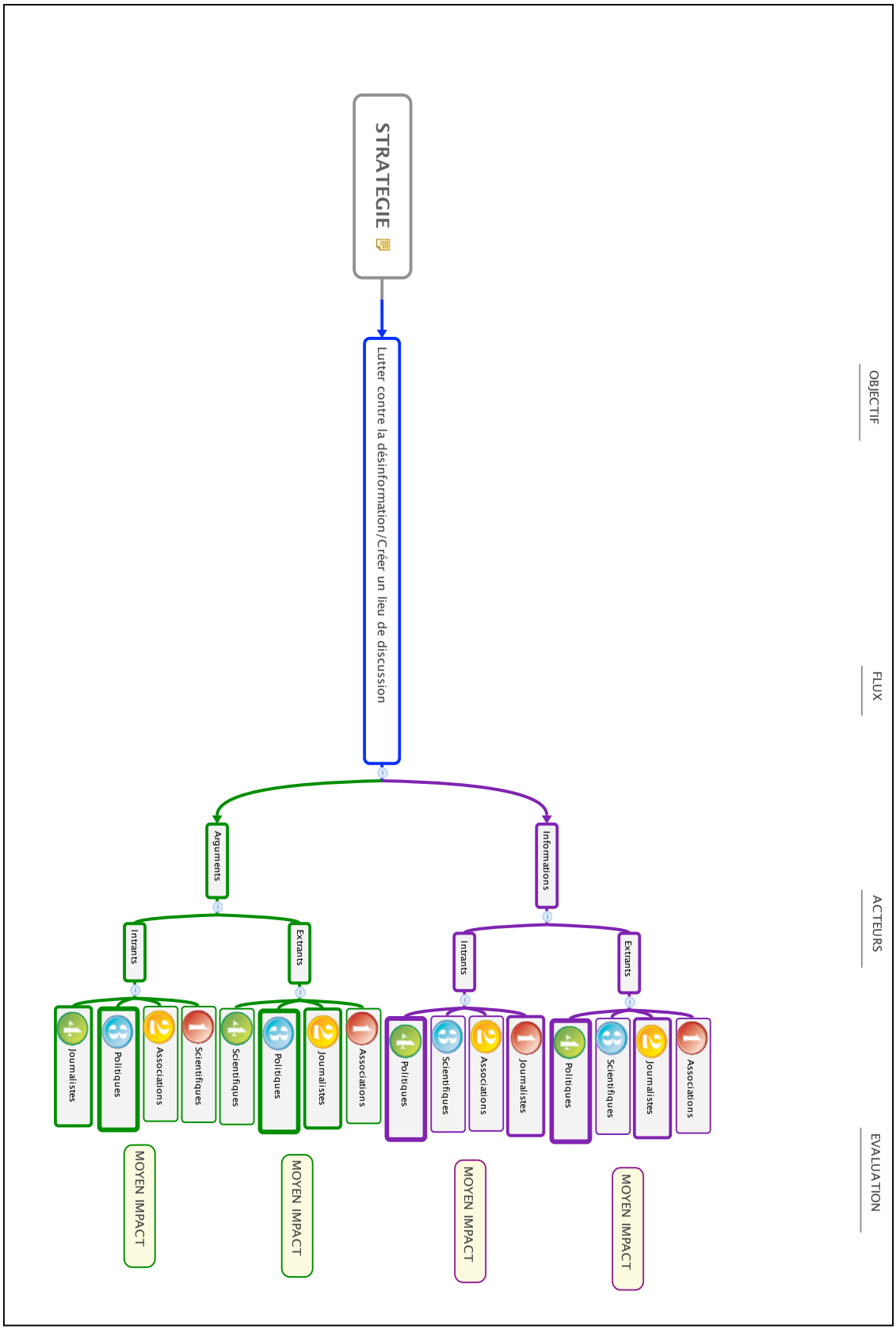

Figure 28 : Stratégie de l'Église couvrant la période de décembre 2008 à juillet 2009. (Réalisée par nos soins).

La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 5\%A + 4\%J + 2\%S + 2\%P$$

$V_{Op/Extrant} = 5x4 + 4x3 + 2x2 + 2x1$

$V_{Op/Extrant} = 38$

$$V_{Op/Intrant} = 5\%J + 4\%A + 2\%P + 2\%S$$

$V_{Op/Intrant} = 5x4 + 4x3 + 2x2 + 2x1$

$V_{Op/Intrant} = 38$

Cette valeur V=38% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 73%. Ce chiffre indique qu'un fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

La stratégie de l'Église n'est pas optimale autant pour les redirections que pour les recommandations en besoins d'informations. La stratégie la plus judicieuse en terme de désinformation serait d'associer aux blogs de journalistes qui sont les plus recommandés pour les besoins en informations, les blogs d'associations (à la place des blogs de politiques) qui sont ceux qui redirigent le plus les visiteurs pour des besoins en informations.

Dans cette période, l'Église peut motiver la mise en place de la combinaison de 5% de blogs d'associations avec 4% de blogs de journalistes avec 2% de blogs scientifiques et 2% de blogs de politiques, si l'objectif qu'elle poursuit est le nombre de visiteurs qui peuvent être touchés par une information donnée. Elle peut motiver la création de 5% de blogs de journalistes avec 4% de blogs d'associations avec 2% de blogs de politiques et 2% de blogs de scientifiques, si son objectif est la quantité d'informations qui peut parvenir à un visiteur. Ces combinaisons permettront à l'Église de voir ses informations être consultables à partir d'un maximum de blogs possibles.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs</u>

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353 = T.

$V_{max} = (wJ + xA\ \ yP + zS)\ T = (8J + 20A + 16P + 8S)\ T$

$= (8\% \times 23\% + 20\% \times 43\% + 16\% \times 27\% + 8\% \times 7\%)\ T$

$= (1{,}84\% + 8{,}6\% + 4{,}32\% + 0{,}56\%)\ T$

V_{max} = 15,32%T = 15%T en arrondi.

$V_{Visiteurs}$ = (wJ + xA yP+ zS) T = (16J + 8A + 20P + 8S) T

= (16% x 23% + 8% x 43% + 20% x 27 + 8% x 7%) T

= (3,68% + 3,44% + 5,4% + 0,56%) T

$V_{Visiteurs}$ = 13,08%T = 13%T en arrondi.

La stratégie de l'Église de pouvoir toucher le maximum d'internautes n'est pas optimale. Dans l'objectif de toucher le maximum de visiteurs, l'Église doit motiver la création de 2% de blogs de journalistes, de 5% de blogs d'associations, de 4% de blogs de politiques et de 2% de blogs de scientifiques, soit :

$$V_{Visiteurs} = 2\%J + 5\%A + 4\%P + 2\%S$$

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirection.

S	S_1 = 5A+4J+2P+2S		S_1 = 5A+4J+2P+2S		S_1 = 2J+5A+4P+2S	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ (%)	38	1	37	2	34	3
$V_{Intrant}$ (%)	37	2	38	1	31	3
$V_{Visiteus}$ (%)	15	2	13,08	3	15,32	1
Rang	1		2		3	

Tableau 71 : Tableau comparatif des stratégies en besoins d'informations décembre 2008 à juillet 2009.

(Réalisé par nos soins).

La combinaison qui est la plus efficiente est $S_1 = 5A + 4J + 2P + 2S$. La stratégie de l'Église sera la plus efficiente avec la motivation de la création de 5% de blogs d'associations, de 4% de blogs de journalistes, de 2% de blogs de politiques et de 2% de blogs de scientifiques. Avec V_{Moyen} = (38+37)/2 = 37,7, qui équivaut sur une échelle de 100 avec une valeur V_{Max} =52 à 72%. Ce taux traduit un fort impact de la stratégie $S_1 = 5A + 4J + 2P + 2S$. Ainsi, à cette période où il est nécessaire de beaucoup communiquer sur la position de l'Église, la stratégie $S_1 = S_1$ = 5A+4J+2P+2S qui permet cette combinaison de blogs, assure à l'Église, un fort taux de personnes qui pourront avoir accès aux informations sur ses positions et un fort taux de

personnes qui seront orientées vers des sites et des blogs qui véhiculent des informations en accord avec l'Église.

Pour les besoins en arguments qui sont jugés d'importance moyenne, il est nécessaire de souligner qu'il apparaît la motivation pour la création de blogs de journalistes et de politiques dans le but de faire circuler des arguments qui soutiennent les positions de l'Église.

La Figures n°25 nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être jugée de moyennement efficiente car les principaux blogs créés que sont les blogs de politiques et de journalistes figurent respectivement à la troisième et à la deuxième place, pour les redirections et à la troisième et à la quatrième place pour les recommandations en besoins d'arguments.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.</u>

La figure n°25 et le Tableau n°62 nous fournissent les informations suivantes :
Extrant : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Politiques = 2 ; Scientifiques = 1
Intrant : Scientifiques = 4 ; Associations = 3 ; Politiques = 2 ; Journalistes =1

J = 4% ; A = 2% ; P = 5% ; S = 2%

V_{max} = 4x13% = 52.

$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2P + 1S = 4x2 + 3x4 + 2x5 + 1x2 = 32

$V_{Extrant}$ = 32%.

Sur une échelle de valeur de 100 $V_{Extrant}$= 32 équivaut à 62%, ce qui représente un impact jugé (de) moyen pour la stratégie de redirection pour les besoins en arguments.

$V_{Intrant}$ = 4S + 3A + 2P + 1J = 4x2 + 3x2 + 2x5 + 1x4 = 28

$V_{Intrant}$ = 28%

Sur une échelle de valeur de 100, $V_{Intrant}$=28 équivaut à 54% ce qui représente un impact jugé (de) moyen pour la stratégie de recommandation pour les besoins en arguments. Cf. Figure n°28.

La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 5\%A + 4\%J + 2\%S + 2\%P$$

$V_{Op/Extrant} = 5x4 + 4x3 + 2x1 + 2x2$

$V_{Op/Extrant} = 38$

$$V_{Op/Intrant} = 5\%S + 4\%A + 2\%P + 2\%J$$

$V_{Op/Intrant} = 5x4 + 4x3 + 2x2 + 2x1$

$V_{Op/Intrant} = 38$

Cette valeur V=38% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 73%. Ce chiffre indique qu'un fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

Dans cette période, la stratégie de l'Église n'est pas optimale. Pour y remédier, l'Église peut motiver la mise en place de la combinaison de 5% de blogs d'associations avec 4% de blogs de journalistes avec 2% de blogs de scientifiques et 2% de blogs de politiques si l'objectif poursuivi est la quantité d'arguments qui peut parvenir à un visiteur.. Elle peut aussi motiver la création de 5% de blogs de scientifiques, de 4% de blogs d'associations, de 2% de blogs de politiques et de 2% de blogs de journalistes, si son objectif est le nombre de visiteurs qui peuvent être touchés par un argument donné. Ces combinaisons permettront à l'Église de rendre ses arguments consultables par le maximum de blogs possibles.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs</u>

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353.
Idem que pour les besoins en informations.

$$V_{Visiteurs} = 2\%J + 5\%A + 4\%P + 2\%S$$

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirection.

S	S_1 = 5A+4J+2S+2P		S_2 = 5S+4A+2P+2J		S_3 = 2J+5A+4P+2S	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ *(%)*	38	1	31	3	36	2
$V_{Intrant}$ *(%)*	31	3	38	1	33	2
$V_{Visiteus}$ *(%)*	15	2	12,28	3	15,32	1
Rang	2		3		1	

Tableau 72 : Tableau comparatif des stratégies en besoins en arguments de décembre 2008 à juillet 2009.

(Réalisé par nos soins).

La combinaison qui est la plus efficiente est S_1 = 2J+5A+4P+2S. Cf. Tableau n°72.La stratégie de l'Église sera plus efficiente avec la motivation de la création de 2% de blogs de journalistes, de 5% de blogs d'associations, de 4% de blogs de politiques et de 2% de blogs de scientifiques. Ainsi, à cette période, où il est nécessaire de mettre à la disposition des internautes des arguments expliquant les positions de l'Église sur des questions de bioéthique, la stratégie $S_A = S_3 = 2J+5A+4P+2S$ qui permet cette combinaison de blogs assure à l'Église de disposer d'un fort taux de personnes qui pourront consulter les arguments justifiant ses positions. Elle lui permet également de parvenir à un taux meilleur que celui qui a été obtenu, pour la redirection des internautes vers des blogs qui exposent des arguments en accord avec les positions de l'Église sur la bioéthique.

Pour conclure, la détermination de la stratégie la plus efficiente entre la stratégie retenue pour les besoins en informations et la stratégie pour les besoins en arguments se fera par la comparaison et le classement selon le tableau récapitulatif suivant : Cf. Tableau n°73.

	S_I = 5A+4J+2P+2S				S_A = 2J+5A+4P+2S			
	Informations		Arguments		Informations		Arguments	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang
$V_{Extrant}$	*38*	1	38	1	34	2	*36*	2
$V_{Intrant}$	*37*	1	31	2	31	2	*33*	1
$V_{Visiteurs}$	*15*	2	15	2	15,32	1	*15,32*	1
Rang	1		2		2		1	

Tableau 73 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments de décembre 2008 à juillet 2009.

(Réalisé par nos soins).

Le tableau n°73 nous permet de faire le choix de la stratégie S_I = 5A+4J+2P+2S, si l'objectif majeur est la mise à la disposition des internautes des informations sur la bioéthique pendant les États Généraux de la bioéthique. Mais, si l'objectif est de fournir aux blogueurs et internautes catholiques des arguments qui défendent les positions de l'Église, nous pouvons préconiser la stratégie S_A = 2J+5A+4P+2S. Néanmoins, la particularité de cette période qui est plutôt la lutte contre la désinformation par une optimisation des informations sur les positions que l'Église adopte nous conduit à opter pour la stratégie S_I = 5A+4J+2P+2S. En effet, cette stratégie vise l'atteinte des objectifs en termes d'arguments et d'informations de l'Église pour la période de décembre 2008 à juillet 2009. Elle permet la création d'un nombre optimal de blogs de journalistes et d'associations qui garantissent à l'Église un taux optimal de redirections et de recommandations pour des besoins en informations. Elle assure également un taux optimal pour les redirections en besoins d'arguments. Néanmoins, nous observons que, bien que cette stratégie ne soit pas optimale en termes de recommandations pour des besoins en arguments, elle n'est pas non plus très préjudiciable aux actions de l'Église. En effet, le taux de 15% que cette stratégie permet d'atteindre assure un nombre confortable de visiteurs qui peut être atteint et qui n'est pas trop éloigné du taux maximal (15,32%).

- *Du 16 juillet 2009 au 7 juillet 2011*

Pour les besoins en informations, nous observons que, de juillet 2009 à juillet 2011, l'objectif de lutter contre la désinformation est celui qui prime. Elle se traduit par la création d'un plus grand nombre de blogs de scientifiques. Nous observons la création dans des proportions plus ou moins égales, de blogs d'associations, de journalistes et de politiques Cf. Tableau n°63.

La Figures n°24 nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être jugée efficiente car les principaux blogs créés que sont les blogs de scientifiques, d'associations et de journalistes figurent respectivement à la troisième, à la première et à la deuxième place, pour les redirections et à la troisième, à la deuxième et à la première place pour les recommandations en besoins d'informations.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.</u>

La figure n°24 et le Tableau n°63 nous fournissent les informations suivantes :
Extrant : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques =1.

Intrant : Journalistes = 4 ; Associations = 3 ; Scientifiques = 2 ; Politiques = 1.

J = 5% ; A = 5% ; P = 4% ; S = 7%

V_{max} = 4x21% = 84.

$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2S + 1P = 4x5 + 3x5 + 2x7 + 1x4 = 53

$V_{Extrant}$ = 53%.

$V_{Intrant}$ = 4J + 3A + 2S + 1P = 4x5 + 3x5 + 2x7 + 1x4 = 53

$V_{Intrant}$ = 53%

La valeur maximale V_{max} =84, représente sur une échelle de valeur 100 à 100%. Donc la valeur de $V_{Extrant}$ =53 équivaut alors à 63%, ce qui représente un impact jugé de fort pour la stratégie de redirection pour la désinformation. La valeur de $V_{Intrant}$ = 53 équivaut à 63%, ce qui représente un impact fort pour la stratégie de recommandation. Cf. Figure n°25.

Légende :

- Les chiffres 1, 2, 3, 4 représentent le rang occupé par les blogs dans l'action de redirection (Extrant) et dans l'action d'être recommandé (Intrant).
- La variation de l'épaisseur des traits des cases des types de blogs représente le rang des blogs en rapport avec leur taux de création sur la période donnée.

Le plus fort taux

Le deuxième taux

Le troisième taux

Le quatrième taux

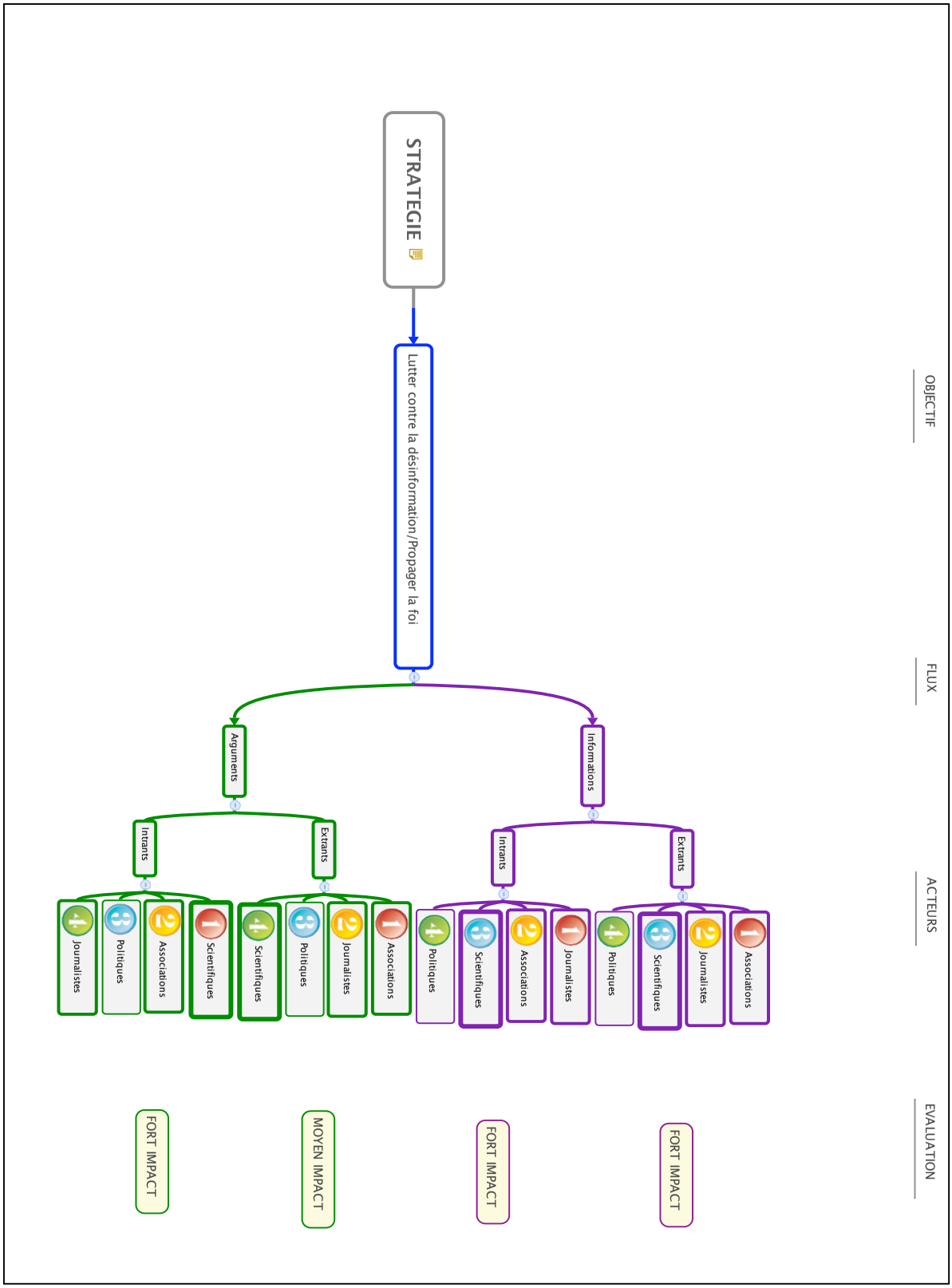

Figure 29 : Stratégie de l'Église couvrant la période du 16 juillet 2009 au 7 juillet 2011. (Réalisée par nos soins).

La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 7\%A + 5\%J + 5\%S + 4\%P$$

$V_{Op/Extrant}$ = 7x4 + 5x3 + 5x2 + 4x1

$V_{Op/Extrant}$ = 57

$$V_{Op/Intrant} = 7\%J + 5\%A + 5\%S + 4\%P$$

$V_{Op/Intrant}$ = 7x4 + 5x3 + 5x2 + 4x1

$V_{Op/Intrant}$ = 57

Cette valeur V=57% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 69%. Ce chiffre indique qu'un fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

Dans cette période, la stratégie de l'Église n'est pas optimale. L'Église peut motiver à la mise en place de la combinaison de 7% de blogs journalistes avec 5% de blogs d'associations avec 5% de blogs scientifiques et 4% de blogs de politiques, si l'objectif qu'elle poursuit est le nombre de visiteurs qui peut être touché par une information donnée. Elle peut motiver la création de 7% de blogs d'associations avec 5% de blogs de journalistes avec 5% de blogs de scientifiques et 4% de blogs de politiques si son objectif est la quantité d'informations qui peut parvenir à un visiteur. Ces combinaisons permettront à l'Église de rendre ses informations consultables à partir d'un maximum de blogs possibles et par un maximum d'internautes.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs</u>

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353.

V_{max} = (wJ + xA yP+ zS) T = (20J + 28A + 20P + 16S) T

= (20% x 23% + 28% x 43% + 20% x 27% + 16% x 7%) T

= (4,6% + 12,04% + 5,4% + 1,12%) T

V_{max} = 23,16%T = 23%T en arrondi.

$V_{Visiteurs}$ = (wJ + xA yP+ zS) T = (20J + 20A + 16P + 28S) T

= (20% x 23% + 20% x 43% + 16% x 27 + 28% x 7%) T

= (4,6% + 8,6% + 4,32% + 1,96%) T

$V_{Visiteurs}$ = 19,48%T = 20%T en arrondi.

La stratégie adoptée par l'Église n'est pas optimale. Dans l'objectif de toucher le maximum de visiteurs, l'Église doit motiver la création de 5% de blogs de journalistes, de 7% de blogs d'associations, de 5% de blogs de politiques et de 4% de blogs de scientifiques, soit :

$$V_{Visiteurs} = 5\%J + 7\%A + 5\%P + 4\%S$$

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirection. Voir Tableau n°74.

S	S_1 = 7A+5J+5S+4P		S_2 =7J+5A+5S +4P		S_3 = 5J+7A+5P+4S	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ *(%)*	57	1	53	3	56	2
$V_{Intrant}$ *(%)*	53	3	57	1	54	2
$V_{Visiteus}$ *(%)*	22,36	2	20,76	3	23,16	1
Rang	2		3		1	

Tableau 74 : Tableau comparatif des stratégies en besoins d'informations de juillet 2009 à juillet 2011.

(Réalisé par nos soins).

La combinaison la plus efficiente est S_3 = *5J+7A +5P+4S*. La stratégie de l'Église sera efficiente avec la motivation de la création de la création de 5% de blogs de journalistes, de 7% de blogs d'associations, de 5% de blogs de politiques et de 4% de blogs de scientifiques. Avec V_{Moyen} = (56+54)/2 = 55 et qui équivaut sur une échelle de 100 avec une V_{Max}= 84 à 66%. Ce taux traduit un fort impact de la stratégie S_1 *=5J+7A +5P+4S*.

Pour les besoins en arguments qui sont d'importance moyenne, il apparaît une nette motivation pour la création des blogs de scientifiques prioritairement.

La Figure n°25 nous permet de faire une première évaluation de cette stratégie. Elle peut être jugée efficiente car les principaux blogs créés que sont les blogs de scientifiques, d'associations et de journalistes figurent respectivement à la quatrième, à la première et à la deuxième place, pour les redirections et à la première, à la deuxième et à la quatrième place pour les recommandations en besoins d'arguments.

<u>Stratégie de l'Église suivant la modalité de redirections.</u>

La figure n°25 et le Tableau n°63 nous fournissent les informations suivantes :

Extrant : Associations = 4 ; Journalistes = 3 ; Politiques =2 ; Scientifiques = 1.

Intrant : Scientifiques = 4 ; Associations = 3 ; Politiques = 2 ; Journalistes = 1

J = 5% ; A = 5% ; P = 4% ; S = 7%

V_{max} = 4x21% = 84.

$V_{Extrant}$ = 4A + 3J+ 2P + 1S= 4x5 + 3x5 + 2x4 + 1x7 = 50

$V_{Extrant}$ = 50%.

$V_{Intrant}$ = 4S + 3A + 2P + 1J = 4x7 + 3x5 + 2x4 + 1x5 = 56

$V_{Intrant}$ = 56%

La valeur maximale V_{max} =84, représente sur une échelle de valeur de 100 à 100%. Donc la valeur de $V_{Extrant}$ =50 équivaut alors à 60%, ce qui représente un impact jugé (de) moyen pour la stratégie de redirection pour les besoins en arguments. La valeur de $V_{Intrant}$ = 56 équivaut à 67%, ce qui représente un impact fort pour la stratégie de recommandation en besoins en arguments.

La valeur optimale qu'il est possible d'atteindre avec les taux de création des différents types de blogs est la suivante :

$$V_{Op/Extrant} = 7\%A + 5\%J + 5\%P + 4\%S$$

$V_{Op/Extrant}$ = 7x4 + 5x3 + 5x2 + 4x1

$V_{Op/Extrant}$ = 57

$$V_{Op/Intrant} = 7\%S + 5\%A + 5\%P + 4\%J$$

$V_{Op/Intrant}$ = 7x4 + 5x3 + 5x2 + 4x1

$V_{Op/Intrant}$ = 57

Cette valeur V=57% équivaut sur une échelle de valeur de 100 à 68%. Ce chiffre indique qu'un fort impact peut être obtenu avec cette combinaison.

Dans cette période la stratégie de l'Église n'est pas optimale dans l'optique des redirections. Par contre, elle peut être qualifiée d'optimale pour les recommandations en besoins d'arguments car le taux (56%) est assez proche du taux maximum de visiteurs (57%).

Néanmoins, elle peut motiver la mise en place de la combinaison de 7% de blogs d'associations avec 5% de blogs de journalistes avec 5% de blogs de politiques et 4% de blogs de scientifiques si l'objectif poursuivi est la quantité d'arguments qui puisse parvenir à un visiteur. Elle peut aussi motiver la création de 7% de blogs de scientifiques, de 5% de blogs d'associations, de 5% de blogs de politiques et 4% de blogs de journalistes, si son objectif est le nombre de visiteurs qui peut être touché par un argument donné.

Stratégie de l'Église suivant la modalité des visiteurs

Nombre total de visiteurs de tous les blogs de notre corpus = 108 353.
Idem que pour les besoins en informations.

$$V_{\text{Visiteurs}} = 5\%J + 7\%A + 5\%P + 4\%S$$

En définitive, la stratégie la plus efficiente est la combinaison qui permet simultanément d'avoir le maximum de visiteurs et le meilleur taux de redirection.

S	S_1 = 7A+5J+5P+4S		S_2 = 7S+5A+5P+4J		S_3 = 5J+7A+5P+4S	
	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang
$V_{Extrant}$ *(%)*	57	1	49	3	57	1ex
$V_{Intrant}$ *(%)*	52	2ex	57	1	52	2
$V_{Visiteus}$ *(%)*	23,16	1ex	19,64	3	23,16	1
Rang	1ex		3		1	

Tableau 75 : Tableau comparatif des stratégies pour les besoins en arguments de juillet 2009 à juillet 2011.

(Réalisé par nos soins).

La combinaison la plus efficiente est $S_1 = S_3$ = 7A+5J+5P+4S. Cf. Tableau n°75. Cette stratégie motive la création de 7% de blogs d'associations, de 5% de blogs de journalistes, de 5% de blogs de politiques et de 4% de blogs de scientifiques.

À cette période, où il est nécessaire de mettre à la disposition des individus des arguments critiquant certaines dispositions de la loi de bioéthique qui sont en désaccord avec les positions de l'Église, la stratégie la mieux adaptée pour parvenir à cet objectif est celle de : $S_A = S_1 = S_3 = 7A + 5J + 5P + 4S$. Cette stratégie assure à l'Église un fort taux de personnes qui

pourront avoir accès aux arguments qu'elle avance et qui critique les dispositions de loi en désaccord avec sa position. Elle permet également de parvenir à un taux meilleur que celui qui a été obtenu, pour permettre aux internautes d'avoir accès à un maximum d'arguments en accord avec sa position.

La stratégie qui assure le meilleur taux en termes de besoins en informations et de besoins en argument, dépendra de la comparaison des différentes stratégies, comme le montre le Tableau n°76.

	S_I= 5J+7A+5P+4S				S_A = 7A+5J+5P+4S			
	Informations		Arguments		Informations		Arguments	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang
V Extrant	*56*	1	57	1	56	1ex	*57*	1ex
V Intrant	*54*	1	52	1	54	1ex	*52*	1ex
V Visiteurs	*23,16*	1	23,16	1	23,16	1ex	*23,16*	1ex
Rang	1		1		1ex		1ex	

Tableau 76 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments de juillet 2009 à juillet 2011.

(Réalisé par nos soins).

Le tableau n°76 nous permet de voir que les deux stratégies se valent. En effet, elles permettent à l'Église de disposer d'un fort de taux de personnes susceptibles de consulter les arguments de foi pouvant justifier les critiques de l'Église concernant les recommandations des États Généraux de la bioéthique. Ces deux stratégies (S_I= *5J+7A +5P+4S et* S_A = *7A +5J+5P+4S*) permettent la création d'un nombre de blogs d'associations et de journalistes qui conduisent à un taux optimal pour les redirections et les recommandations pour des besoins en informations. Elles assurent également un taux optimal pour les redirections en besoin d'arguments. Néanmoins, nous observons que cette stratégie n'est pas optimale en termes de recommandations pour des besoins en arguments. Mais cette « non optimisation » est à relativiser, car la différence entre les taux de création de différents types de blogs n'est pas grande. Cette stratégie n'est pas préjudiciable pour l'Église car à cette période, elle vise de manière prioritaire à éliminer la désinformation par une optimisation des flux d'informations. Elle permet en plus à l'Église de toucher le maximum de visiteurs possibles.

Bibliographie parcellaire

Ouvrages
ANSOFF, I.H. (2007). *Strategic Managment*, Londre, Palgrave Macmillan, 272 pages.

CHARNAY, J-P. (1992). *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF, 347 pages.

CHARNAY, J-P. (1973). *Essai général de stratégie*, Paris, Champ Libre, 220 pages.

DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de) (2005). *Les blogs: nouveau média pour tous*, Paris, M21 Editions, 213 pages.

LEMIEUX, V. (2002). *L'étude des politiques publiques : les acteurs et leurs pouvoir*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, 199 pages.

PAULRE, B (1998). *Épistémologie de la stratégie en économie*, Paris, Publication de la Sorbonne, 250 pages.

POIRIER, L. (1985). *Les voix de la stratégie*, Paris, Fayard, 488 pages.

Revues
KARPIK, L. et C. PARADEISE (1996). « Les avocats entre l'État, le public et le marché, XIIIe – XXe siècle », *Revue Française de Sociologie*, vol. 37, n° 3, p. 457-462.

Site Internet
www.eglise.catolique.fr/actualites/364337-300-personnes-reunies-le-13-decembre-autour-de-labioethique/.

Conclusion de la deuxième partie.

L'analyse des liens, relations et échanges d'informations qui existent entre les blogs catholiques de notre corpus nous a permis de dégager une image de l'intelligence stratégique de l'Église dans la procédure de révision de la loi de bioéthique. Nous concluons que l'Église a opté pour une stratégie dite adaptative. La stratégie comme processus adaptatif a été développée par Ansoff (2007). Ansoff la présente comme un processus qui permet de « réviser à la fois les objectifs et l'appréciation de la situation effective en conséquence des découvertes faites au cours de la marche vers la solution »[272]. Cette méthode permet, par un mécanisme de rétroaction, de reformuler la stratégie pour le stade suivant. Les résultats de notre analyse nous permettent de voir une application concrète de la stratégie comme un processus adaptatif. Ainsi, nous avons fait le constat que l'intelligence stratégique de l'Église, pendant cette période de révision de la loi de bioéthique, relève plus d'un processus adaptatif étalé sur plusieurs périodes que d'une simple décision d'ensemble directement prise en une seule étape. Cette intelligence se traduit par plusieurs stratégies adoptées par l'Église suivant les dates qui ont marqué le processus de révision de la loi de bioéthique.

L'Église est passée, dans un premier temps, d'une attitude de passivité durant la période où ses convictions n'étaient pas bousculées à un « Activisme-Provoqué ». Elle va stimuler ou motiver par la prise de parole de ses dignitaires, ses membres (chrétiens) à participer, grâce aux outils numériques, à la dénonciation de certaines clauses de la loi de 2004. Cette dénonciation vise à véhiculer ses positions et à préparer la prochaine révision de 2009. Alors qu'elle n'avait pas anticipé le vote de la loi de 2004, l'Église prend désormais les devants par l'action de ses dignitaires. Cet activisme va prendre le visage, de prises de parole sur des sujets touchant la dignité de la vie humaine, de polémiques suscitées face à certains événements de la vie sociétale (polémique du Téléthon), de constitutions de commissions de réflexions sur l'éthique. Elle va aussi communiquer et faire face à la désinformation des médias traditionnels, par l'action de certains réseaux d'acteurs (les délégués diocésains). Cette mobilisation ecclésiale va atteindre les laïcs chrétiens. Ces derniers vont mener des actions pour relayer les informations et les positions de l'Église sur le net. Cette réaction des chrétiens sur le net va conduire à la création de blogs qui ont pour objectifs de fournir et de mettre à la disposition des internautes des informations et des arguments qui critiquent certaines

[272] ANSOFF, I. (2007). *Strategic management*, Basingstake (Hampshire), 270 pages.

dispositions de la loi de 2004. À cet effet, la création de blogs de journalistes et d'associations seront fortement privilégiés au détriment des blogs de scientifiques et de politiques car ces deux types de blogs sont fortement solidaires dans la circulation des informations et des arguments.

L'Église va, par la suite, à partir du 9 décembre 2009, changer de stratégie pour permettre une meilleure entame des débats initiés dans le cadre des États Généraux. Dans le but d'être présente dans les différentes instances de débats prévus par le processus de révision, l'Église optera pour une « Mobilisation-Provoquée » de ses leaders d'opinions. Ainsi, elle va initier des rencontres d'informations et de formations à l'endroit de certains leaders chrétiens sélectionnés auparavant. Cette action va entraîner la création d'un nombre important de blogs, toutes tendances confondues, mais avec une part importante pour les blogs de journalistes et de politiques. Ces blogs permettent une bonne circulation des arguments et des informations, car ils représentent des leaders d'opinions fortement consultés par les internautes.

Après la clôture des États Généraux de bioéthique, l'Église retombe dans une pseudo-passivité numérique qui se traduit par une baisse de la création de blogs chrétiens. Mais cette baisse de l'activité numérique des chrétiens ne traduit pas forcément l'inactivité de l'Église. En effet, l'enjeu a pu être déplacé de la sphère du numérique aux sphères des lobbies de l'Église. La figure optimale de l'intelligence stratégique qu'il aurait fallait initier pour l'Église, devrait consister à la combinaison $S = 28A + 28J + 19P + 18S$. CF. Figure n°30.

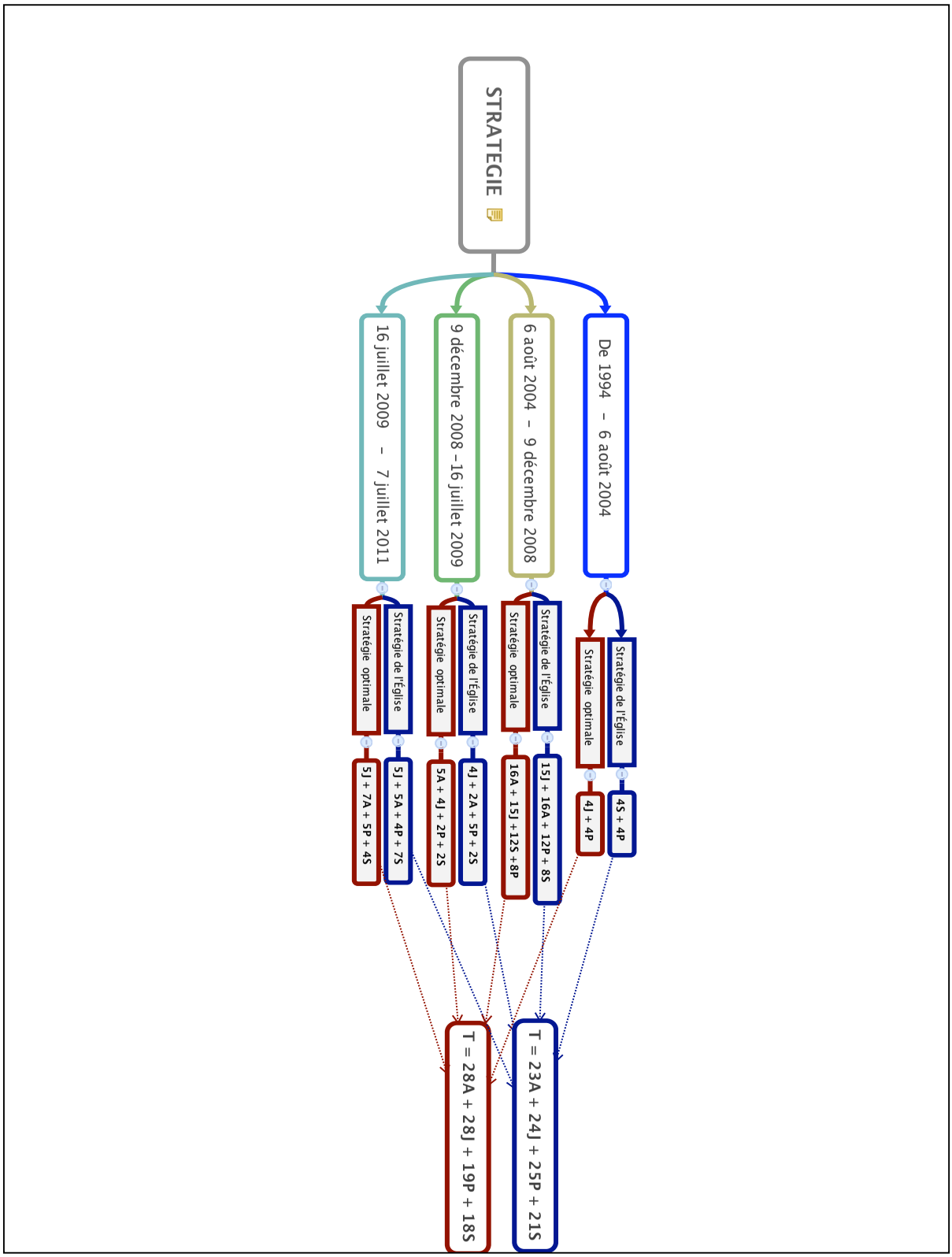

Figure 30 : Comparaison de la stratégie de l'Église et de la stratégie optimale pour la révision de la loi de bioéthique.

(Réalisée par nos soins).

La combinaison de blogs que permet la stratégie ($S = 28A + 28J + 19P + 18S$), assure à l'Église une accessibilité maximale aux informations qu'elle souhaite faire parvenir aux internautes. En effet, les blogs d'associations et de journalistes, par les rangs qu'ils occupent (premier et deuxième) dans la redirection des internautes en recherche d'informations, permettent d'orienter les internautes vers les informations qui exposent les positions de l'Église sur la bioéthique.

Parallèlement, cette stratégie peut permettre que ces informations que l'Église veut véhiculer par les blogs, atteignent le maximum d'internautes. Cette stratégie s'appuie à cet effet, sur les blogs d'associations et de journalistes qui sont les plus recommandés pour des recherches d'informations sur la bioéthique.

Sur le plan de la visibilité et de la propagation des arguments de défense de ses positions en matière de bioéthique, la stratégie ($S = 28A + 28J + 19P + 18S$), assure à l'Église une accessibilité maximale aux arguments qu'elle avance pour la justification et la défense de ses positions sur la bioéthique. Cette stratégie permet aux arguments de l'Église d'être disponibles à la consultation sur plusieurs blogs, car les blogs d'associations et de journalistes figurent en première et deuxième position des blogs qui redirigent le plus les internautes vers les autres blogs de bioéthiques favorables aux positions de l'Église. Par contre, cette stratégie ne permet pas à l'Église de voir ses arguments atteindre le maximum d'internautes car les blogs d'associations et de journalistes arrivent respectivement en deuxième et quatrième position des blogs les plus recommandés. Néanmoins, cette stratégie, à défaut d'offrir à l'Église un nombre maximal d'internautes qui peuvent voir accès à ses arguments sur la bioéthique, représente une bonne alternative qui assure une bonne pénétration de ses arguments dans la blogosphère.

Conclusion générale

Quelle stratégie du numérique l'Église catholique de France doit-elle mettre en œuvre pour confronter sa position sur les questions de société : le cas de la révision de la loi de bioéthique ?

L'essai de réponse à une telle question nous a conduit à deux types de conclusions, qui constituent la satifaction de nos deux objectifs principaux. Le premier type est purement théorique et conceptuel et répond à l'enjeux scientifique de notre recherche. Il concerne la définition et l'opérationnalisation du concept d'intelligence stratégique. Le deuxième type est quant à lui pragmatique et correspond à l'enjeu socio-politique de notre recherche. Il s'agit pour nous, d'aider à la compréhension de l'utilisation d'un outil numérique tel que le blog et de montrer l'amélioration que ce dernier peut insuffler à la communication de l'Église.

Avancées scientifiques

Sur le plan scientifique, notre étude nous a conduit dans un essai de conceptualisation et d'opérationnalisation d'un nouveau processus de gestion stratégique des outils numériques de communication et d'information. Cet essai a abouti à quelques petites avancées.

La première avancée concerne le nouveau concept que nous avons définit sous les termes de l'intelligence stratégique. Le terme « intelligence » introduit le volet des outils numériques et le terme « stratégique » fait quant lui, référence à l'organisation des actions d'utilisation de ces outils.

Ainsi, le concept d'intelligence stratégique, se présente comme étant :

> « Un processus communicationnel, qui consiste à coordonner et à combiner les actions de circulation d'informations, de différents acteurs de la société, pour la réalisation d'un objectif commun. Elle se traduit par la mise en réseau de ces acteurs, sans barrière de temps et d'espace, sans contrôle hiérarchique quelconque grâce à l'utilisation des outils numériques collaboratifs. C'est un processus qui peut être utilisé dans un but préventif en détectant, en amont d'une action, les bonnes pratiques à initier pour permettre un réseautage efficient des différents acteurs. Ce processus peut servir également à évaluer une politique de collaboration numérique qui a eu lieu dans une action donnée. Ce processus peut servir tout au long d'une action donnée, à un réaménagement graduel de la stratégie de communication mise en place. »

L'aboutissement à une telle définition, c'est fait grace à l'utilisation du « principe un » de Platon. Ce principe nous a permis de réaliser que tout processus de recherche ne consiste pas à l'invention de concepts qui n'existent pas dans leur essence, mais plutôt à la découverte de nouveaux concepts qui pré-existatient. Cette découverte peut-être possible par la constatation de l'existence des brins de définitions de ce concept dans d'autres cas particuliers et par leur association ou leur combinaison. Ce principe de Platon peut ouvrir ainsi le champ du possible dans une recherche, quant le chercheur est confronté à un obstacle conceptuel.

Ce même principe de Platon nous a permis d'établir les conditions nécessaires à la mise en place de ce concept d'inteligence stratégique. Ces conditions sont au nombre de dix : un tout émergent ou la création d'un nouveau niveau de complexité d'échange ; un espace d'échange « holoptique » où les membres perçoivent en temps réel les agissements de tous ; un objet commun autour duquel se construisent les actions individuelles de chaque membre du groupe ; une architecture polymorphe qui présente une réactualisation continuelle des relations entre les membres ; une organisation dans laquelle s'établit un inter-apprentissage des membres ; des échanges basés sur le don dans une perspective d'auto-enrichissement mutuel ; un système d'information qui soutient tout le processus d'intelligence stratégique en permettant une interpénétration permanente avec le cyberespace ; et enfin, un des bénéfices majeurs que tire le membre, est son développement personnel. Ces conditions assurent un cadre propice à l'émergence ou au déploiement du processus de l'intelligence stratégique. À ce effet, nous suggérons que la vérification de la satifaction des trois-quarts de ces principes soient faite avant la mise en place du processus d'intelligence stratégique.

Dans le cadre de notre recherche, ces principes ont été entièrement satisfaits par la blogosphère catholique. En effet, le blog présente des caractéristiques qui font de lui un outil de choix pour la mise en place d'un processus d'intelligence stratégique. Ces caractéristiques intrinsèques font référence à la facilité de sa mise en place, son caractère gratuit, aux possibilités techniques qu'il offre etc… Toutes ces caractéristiques permettent d'établir sa fiche d'identité, qui le distingue de manière explicite des autres outils disponibles sur internet. Le blog ainsi présenté nous introduit dans une perspective relationnelle, en transcendant la communication et en y introduisant une dimension stratégique par l'utilisation des liens et des mises en relation qu'il permet. Le blog se présente comme un moyen d'expression, qui permet à des individus de s'inviter dans un débat sans y être expressément invités.

Cette conceptualisation de la notion d'intelligence stratégique, fait ressortir deux composantes : elle est d'abord une approche systémique qui permet une compréhension de l'acteur et de son environnement, elle est ensuite une approche stratégique qui permet d'apprécier ou de guider l'acteur dans l'influence de son environnement, par le biais des outils numériques.

Dans le contexte de la révision de la loi de bioéthique, l'opérationnalisation du processus d'intelligence stratégique nous a permis de consolider et de montrer la viabilité de ce nouveau concept.

La consolidation s'est faite au niveau du renforcement de l'ordonnancement en place dans le processus d'intelligence stratégique, qui suppose qu'il est d'abord une approche systémique avant d'être stratégique.

La systémique, nous permet de comprendre le fonctionnement d'un outil numérique dans son environnement : les objectifs de son appropriation par un acteur de la société ainsi que les différents réseaux d'acteurs qui se dégagent de l'univers des utilisateurs de cet outil.

L'approche stratégique a permis de mettre en évidence la nature des relations et leurs articulations entre les groupes d'acteurs. Nous avons ainsi pu voir que, l'articulation des réseaux dépend exclusivement du choix de la modalité selon laquelle nous avons décidé de constituer nos groupes. Cette modalité peut être mono ou pluri-critères. Nous avons fait le choix dans cette étude, du mono-critère « Objectif de création du blog ». Ce choix nous a permis de déterminer les réseaux d'acteurs que nous avons utilisé pour la suite de notre étude. Nous aurions pu, par exemple utiliser le pluri-critères « Objectif de création - critères socio-professionnels » qui nous aurait conduit à d'autres conclusions. Mais cela resterait une spécificité du cas global du mono-critère « Objectif de création ».

La viabilité de ce concept se dévoile dans les différents outils que nous avons développé et mobilisé à travers les étapes du processus d'analyse et d'interprétation des données. Ces outils sont : les indicateurs de l'activisme et de l'interactivité des blogs, les matrices des relations entre les groupes d'acteurs et la matrice des stratégies de participation commentée.

Les indicateurs nous fournissent des informations chiffrées sur les caractéristiques des utilisateurs d'un outil numérique. Ces caractéristiques peuvent concerner l'audience et les possibilités d'interaction. Ces chiffres qui sont issus de statistiques mathématiques apportent une assise scientifique vérifiable et concrète au concept d'intelligence stratégique.

Ensuite, les matrices traduisant les relations entre les groupes d'acteurs permettent de construire les piliers qui stabilisent le concept. En effet, les matrices sont basées sur la théorie de communication de Kartz et Lazarsfeld, qui est une théorie éprouvée et approuvée dans le milieu scientifique. S'appuyer sur une telle théorie confère à notre concept une stabilité et une légitimé non négligeable. Les matrices de relations se basent sur la différence des *Liens intrants–Liens extrants*, que suggère Kartz et Lazarsfeld, pour montrer l'activité interactionnnelle qui existe entre les utilisateurs des outils numériques.

Enfin, la matrice de stratégie commentée est le toit qui viendra recouvrir notre concept et le mettre un peu à l'abri de certaines remises en question qui ont court dans le domaine de la recherche. La matrice de stratégie commentée est le croisement entre la typologie des formes de participation de Meister et celle de Fortin, qui sont deux typologies utilisées dans le domaine de la recherche en sciences de développement. Cette matrice, en s'appuant sur des typologies reconnues dans le milieu de la recherche, assure un cadre d'interprétation et d'analyse des stratégies qui existent dans l'articulation des liens et des échanges entre les différents groupes d'utilisateurs d'un outil numérique donné.

La deuxième avancée concerne l'utilité scientifique du concept de l'intelligence stratégique. La mise en place ou la mobilisation de l'intelligence stratégique peut intervenir dans deux perspectives différentes : dynamique et statique.

Perspective statique

Faire appel à l'intelligence stratégique dans une perspective statique, correspond à l'utiliser pour expliciter une stratégie de gestion implicite dans l'utilisation d'un outil numérique par un acteur et à l'évaluer pour révéler des potentialités insoupçonnées. Elle repose sur un état de l'art des stratégies mises en œuvre dans des situations passées. Dans ce cas de figure, la recherche que nous avons ménée en constitue un exemple.

- Modélisation du processus de l'intelligence stratégique

Cette modalité revêt pour une organisation qui n'a pas une véritable stratégie de gestion du numérique, la possibilité de connaitre l'existence des réseaux d'acteurs qui peuvent se constituer dans le déploiement d'un outil numérique donné, en fonction des objectifs qu'elle aura préalablement déterminé. Elle s'appuie sur le passé et constitue un modèle de compréhension de l'environnement numérique d'une organisation. La détermination de ces groupes d'acteurs et l'explicitation de la stratégie qui émane de leurs actions respectives, permettent à l'organisation de voir l'existant en matière de gestion du numérique.

Choix de l'outil numérique

- Blogs, forums... Le choix de l'outil est en lien avec l'objectif communicationnel de l'organisation
- Dans notre cas, nous avons fait le choix du blog.

Choix de la liste des utilisateurs

- Le choix de la liste doit se faire suivant des critères définis par l'organisation et qui sont en lien avec l'objectif visé. Possibilité de se référer aux techniques en vigueur dans le domaine de la recherche ou d'établir une technique de selection spécifique
- Dans le cas de notre étude, le choix a été fait par l'utilisation de Google et des liens de premier et de deuxième niveau dans le fonctionnement des blogs.

Constituer la matrice de données

- Etablir la matrice de données Textes-Chiffres associée à la liste des utilisateurs. Cette matrice doit recenser les informations en liens avec l'objectif de l'étude.
- Notre matrice fut établie en tenant compte des informations pouvant renseigner sur les possibilités d'interactions entre les differents blogs (Voir Annexe 8 et 9).

Etablir les groupes d'acteurs

- Etablir les groupes d'acteurs en fonction de critères typologiques déterminés en fonction de l'objectif.
- La typologie que nous avons adopté était en lien avec les acteurs qui, par leur engagement, étaient susceptibles de transformer un fait ou une situation donnée en un fait de société: journalistes, associations, scientifiques, politiques.

Etablir la matrice des relations

- Etablir la matrice des relations sur la base de la différence: $Liens\ intrants - Liens\ extrants = I - E$. Etablir ainsi le fonctionnement systémique des utilisateurs de l'outil numérique à l'aide de la grille d'analyse des formes de relations (Voir Tableau N°8).
- Dans notre cas, nous avons ainsi determiné par exemple que les blogs de journalistes sont les plus recommandés par les autres blogs pour les besoins en informations (Voir Figure N° 24 et 25) et que la blogosphère catholique qui fonctionne avec quatre acteurs (journalistes, associations, scientifiques et politiques) suit deux objectifs principaux: Lutter contre la désinformation et Créer des lieux de discussion et d'échanges. Cette matrice permet de déterminer les caractéristiques informationnelles des différents groupes d'acteurs et de voir le fonctionnement systémique de l'outil numérique choisi.

Etablir le référentiel de l'analyse

- Le référentiel de temps sera fonction des événements qui ont influencé le cadre d'étude.
- Dans le cas de la révision de la loi de bioéthique nous avons recensé les différents événements qui ont précédé et qui ont accompagné la préparation des États généraux de bioéthique.

Expliciter la stratégie de l'acteur

- L'explicitation de la stratégie doit se faire par le choix de critères qui orienteront nos analyses. Ces critères sont à déterminer suivant certaines cararctéritiques de l'outil numérique étudié.
- Dans notre cas, nous avons jugé opportun de baser notre analyse sur les dates de création des blogs par leurs auteurs. Nous voulions étudier l'évolution de la création des blogs en fonction des différents événements qui ont influencé la loi de bioéthique en France.

L'évaluation de cette stratégie et de son impact sur une action passée, peuvent permettre à l'organisation de se constituer un tableau de « best practices » à utiliser pour des actions futures, soit avec le même outil soit avec un autre.

- Modélisation de l'évaluation de l'intelligence stratégique

Choix du référentiel de jugement

- Le référentiel doit se baser sur les caractéristiques informationnelles des différents groupes d'acteurs. En fonction de ces caractéristiques, établir une échelle de valeurs du rang des différents groupes d'acteurs et leur affecter des coefficients suivant les différents objectifs.
- Dans notre cas, le coefficient est (n) avec $1 \leq n \leq 4$, car nous avions quatre acteurs

Établir des méthodes de calcul

- Définir au moins deux méthodes de calcul suivant les caractéristiques de l'outil numérique et de l'objectif recherché par l'organisation.
- Dans notre cas, nous avons déterminé deux méthodes de calcul en fonction du taux de redirection des blogs et du nombre de visiteurs que ceux-ci permettent de toucher.

Déterminer des indicateurs

- Établir par la suite des indicateurs de mesure qui sont fonction des caractéristiques à évaluer. Définir par la suite un référentiel d'appréciation de l'impact des actions des acteurs.
- Dans notre cas, nous avons les indicateurs du taux maximal de redirection (Irmax) et le taux maximal de visiteurs, qui étaient les références pour la démarche d'évaluation.

Déterminer les stratégies en cours

- Déterminer les stratégies en cours pour chaque méthode de calcul suivant les différentes dates retenues.
- Dans notre cas, les stratégies de chaque groupe d'acteurs ont été determinées suivant les indicateurs:
- $\mathbf{Ir_n = (n\,J + n\,A + n\,P + n\,S) = V}$, **avec** $1 \leq n \leq 4$ et $\mathbf{V_{Visiteurs} = (wJ + xA\ \ yP + zS)\ T}$

Evaluer les stratégies

- L'évaluation doit se faire au niveau de chaque méthode de calcul, en référence à la valeur maximale de chaque indicateur et à chaque date des événements qui ont été retenus.
- Dans notre cas, l'évaluation s'est faite aux différentes dates qui ont marqué le processus de révision de la loi de bioéthique

Comparer et choisir pour chaque date

- Comparer à chaque date et pour chaque méthode de calcul les stratégies en cours et choisir la plus optimale selon l'indicateur.
- Comparer ensuite pour chaque date, les stratégies retenues des différentes méthodes de calcul entres elles et choisir la plus optimale selon la combinaison des objectifs des différents indicateurs.
- Dans notre cas, nous avons comparé les stratégies de redirections optimales intrant et extrant avec la stratégie du nombre de visiteurs pour chaque date et avons choisi celle qui est efficiente en termes de rédirections et du nombre de visiteurs.

Déterminer la stratégie global

- Déterminer la stratégie globale de l'organisation en faisant la somme des stratégies de toutes les dates.
- Déterminer la stratégie globale optimale qui résulte de la somme de toutes les stratégies optimales des différentes dates.
- Comparer les deux stratégies globales et tirer des conlusions et des recommandations.
- Dans notre cas, la comparaison entre la stratégie de l'Église et la stratégie optimale a montré par exemple que, la stratégie optimale ne permet pas toujours, une satisfaction globale aux objectifs fixés par l'organisation, elle permet plutôt le meilleur compromis.

Le processus d'évaluation de l'existant en matière de stratégie, permet de juger de l'impact de celle-ci. L'évaluation conduit également à voir les possibles options de stratégies. Ces options de stratégies peuvent servir d'orientation dans l'utilisation de certains outils numériques. L'intelligence stratégique dans ce cas, permet de déterminer une stratégie future à mettre en œuvre dans l'utilisation d'un outil numérique.

Perspective dynamique

Faire appel à l'intelligence stratégique dans une perspective dynamique, correspond à l'utiliser pour modifier une stratégie qui est en cours. Cette perspective repose sur un modèle « Action-Réaction ». Dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, nous avons fait le constat du réaménagement graduel de la stratégie du numérique. L'intelligence stratégique de l'Église est apparue comme un processus adaptatif en fonction des événements qui, influençaient l'actualité sur la bioéthique. Ainsi, aux différentes dates du processus de révision de la loi de bioéthique, nous avons dégagé des stratégies différentes. La mise en place d'un modèle dynamique d'intelligence stratégique s'avère une tâche difficile. En effet, il est impossible de prévoir à l'avance, l'apparition de certains événements et l'impact qu'ils pouront avoir sur une action donnée. Ce facteur d'imprévisibilité selon Ansoff cité par Paulré (1998), impose dès lors, aux organisations, une certaine réactivité basée sur l'établissement d'un plan contingent, dans lequel seront spécificiées les actions alternatives associées à toutes les situations futures susceptibles de se produire[273].

Pour Ansoff, deux cas de figures se présentent alors à l'organisation : soit elle dispose d'un délai de décision assez grand pour que l'on puisse supposer qu'elle aura le temps de réunir les informations satifaisantes pour guider ses décisions stratégiques, soit elle ne dispose pas du temps nécessaire pour l'acquisition de ces informations. Dans ce dernier cas, Ansoff suggère que seule l'expérience acquise, suite à des situations passées, est en mésure de guider les choix de décision de l'organisation[274]. Ce cas de figure est de mise dans le domaine de la gestion de l'information par les outils numériques. En effet, la rapidité avec laquelle circule l'information sur Internet, nécessite des acteurs sociétaux, une forte réactivité dans leur prise de décision. En cela, le modèle statique devient un complément indispensable au modèle dynamique d'intelligence stratégique. Le modèle statique est en mesure de fournir, par la capitalisation qu'il offre sur les actions passées, des éléments à l'acteur pour décider avec une marge d'erreurs réduite. Le processus d'intelligence stratégique prend alors, le visage d'une

[273] PAULRÉ, B., *op. cit*., p.214.

[274] *Ibid.*

capitalisation des expériences passées, pour une meilleure gestion du présent et du futur. Ainsi, l'acteur peut se référer à des cas d'études fournis par le modèle statique pour établir un plan de contingence, dans lequel, il pourrait puiser des exemples de stratégies à mettre en place à chaque apparition d'un événement imprévu.

Avancées socio-politiques pour l'Église

Dans le contexte de la révision de la loi de bioéthique, l'opérationnalisation du processus d'intelligence stratégique nous revèle quelques avancées fournis par le modèle statique. Ce modèle permet à l'Église (institution) de comprendre le fonctionnement d'un pan de l'Église (assemblée de fidèles) et par-là de se comprendre. Cette compréhension est à plusieurs niveaux : au niveau organisationnel, social, économique et politique.

Au niveau organisationnel, cette opérationnalisation permet de comprendre l'organisation d'une partie de la blogosphère catholique. Cette blogosphère peut être présentée de plusieurs manières, suivant plusieurs critères (socio-économiques, socio- professionnels).

Dans notre cas d'étude, la bloposphère catholique est apparue organisée suivant les objectifs de création des blogs par leur auteur. Ainsi, la blogosphère catholique s'est fédérée autour de trois objectifs principaux : la lutte contre la désinformation dont l'Église est victime, la création en ligne de lieux d'échanges et de discussions et la propagation de la foi catholique. Ces différents groupes qui se sont formés, s'abrogent des missions spécifiques de défense de l'Église. Le premier se manifeste à travers une défense informationnelle, le second se prend à prolonger de manière approfondie cette défense par la confrontation des arguments et le troisième fait dans le prosélytisme. L'Église prend connaissance de l'existence d'une communication qui échappe à son contrôle mais, qui se présente comme un complément efficace à mobiliser et à organiser pour plus d'efficience. Néanmoins, dans le déploiement de ces actions, la lutte contre la désinformation est celle qui fédère le plus de blogs. Ce fait, revèle à l'Église sa grande difficulté à informer les individus et à donner une visibilité de ses prises de positions. La blogosphère catholique, peut se révéler être une alternative permettant à l'Église de combler cette faiblesse en se chargeant d'être le relai de ses positions. Dans cette mission, les blogs de journalistes et d'associations de citoyens sont les plus actifs. Cette compréhesion de l'organisation de la blogosphère peut conduire l'Église à repenser sa stratégie de communication en y incluant désormais les possibilités que peuvent offrir la blogoshère.

Au niveau social, cette opérationnalisation ouvre des possibilités de dialogue à l'Église qui prône depuis longtemps une politique d'ouverture aux autres religions et même aux athées. La connaissance de l'existence des blogs qui proposent des lieux d'échanges et de discussion, est une opportunité pour l'Église, qui peut engager des discussions avec les autres sans susciter de fortes réticences chez ces derniers. En effet, ils ne seront plus désormais devant une organisation religieuse expressément nommée, mais devant des individus comme eux (même s'ils sont catholiques). Notre recherche, met en évidence les réseaux d'acteurs sociaux que l'Église peut mobiliser pour une présence sociale sur le web.

Au niveau économique, l'opérationnalisation montre l'existence d'une force de communication gratuite pour l'Église. Cette force de communication se manifeste à travers les possibilités de relais que constituent les blogs, pour une diffusion des informations de l'Église. Cette publicisation gratuite de ses positions, peut lui permettre de faire des économies de certaines actions pour se concentrer sur d'autres. L'Église peut gagner en efficacité.

Au niveau politique, l'opérationnalisation met en évidence des réseaux d'acteurs. Ces acteurs peuvent être mobilisés dans une action de lobbying de l'Église, car ceux-ci sont de potentiels leaders d'opinion. Nous avons montré que l'Église peut bousculer le monde politique et social par les actions de ses répresentants mais aussi par la mobilisation de blogueurs.

L'explicitation des stratégies implicites qui ont été déployées durant la période de révision de la loi de bioéthique, montre que l'Église n'a pas utilisé de façon optimale l'organisation et la mobilisation des blogueurs catholiques. Nous avons pu voir que, la stratégie de l'Église a varié, s'est adaptée dans le temps, suivant les dates clés du processus de révision de la loi de bioéthique. Aussi, nous avons remarqué que l'Église est passée d'une attitude de passivité durant la période où ses convictions n'étaient pas bousculées à un « activisme-provoqué » auprès des blogueurs, durant les périodes d'atteinte à ses valeurs. La première stratégie intervient après la promulgation de la loi de 2004, où, l'Église va dénoncer certaines clauses et motiver la participation des catholiques. Nous avons une forte évolution de la création de blogs de journalistes et d'associations qui œuvrent en grande partie pour le relais des informations de l'Église. De 2008 à 2009, la stratégie de l'Église pendant les États Généraux de la bioéthique, est basée sur la motivation de la création de blogs toutes tendances confondues et surtout de blogs de journalistes et de politiques dans un but purement

informationnel. De la clôture des États Généraux à la promulgation de la loi, l'Église va moyennement motiver la création de blogs.

Au final, cette recherche est un premier pas pour la compréhension de l'environnement des blogueurs catholiques. Elle a permis de voir la possibilité de mise en évidence d'une stratégie du numérique dans le fonctionnement des blogs. Les résultats de cette recherche, peuvent figurer dans le plan contingent définis par Ansoff, comme un cas d'étude sur l'utilisation des outils numériques dans l'interventionnisme discret de l'Église dans les faits et débats de société à venir. Néanmoins, les résultats et les conclusions auxquelles nous sommes arrivés, sont certes intéressants mais, ils nécessitent quelques précisions, qui loin de les discréditer pourraient constituer des pistes d'amélioration pour une plus grande viabilité de ce concept d'intelligence stratégique.

La première limite concerne le choix du corpus. Ce corpus peut être amélioré tant au niveau de la quantité qu'au niveau de la qualité. Au niveau de la qualité, le choix peut être fait au niveau des blogs politiques qui sont constitués des blogs de différents partis politique. Nous préconisons de revenir à des blogs de politiques catholiques engagés quelque soit leur bord politique.

La deuxième limite, concerne l'utilisation d'outils statistiques et de modèles mathématiques plus élaborés. En effet n'étant pas très doué en mathématiques et en statistiques, nos modèles mathématiques et nos calculs statistiques ont été des plus basiques. Une voie peut cependant être ouverte, par une collaboration avec des chercheurs mathématiciens ou statisticiens pour améliorer ces outils. Pour ce faire, nous pourrons, allier la qualité des blogs à un nombre plus élevé de blogs sélectionnés pour le corpus d'étude.

Bibliographie générale

Ouvrages

ABELES, M. (2000). *Un ethnologue à l'assemblée*, Paris, Odile Jacob, 238 pages.

ANDERSON, J. W. (2003). *New Media, New Publics: Reconfiguring the Public Sphere of Islam,* Social Research 70, p. 887-906.

ANGOT, H. (2006). *Système d'information de l'entreprise. Des flux d'information au système d'information automatique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur « Management », 320 pages.

ANSOFF, I.H. (2007). *Strategic Managment*, Londre, Palgrave Macmillan, 272 pages.

ARDUIN, P-O. (2007). *La bioéthique et l'embryon : Quels enjeux après la controverse du Téléthon ?,* Paris, Éditions de l'Emmanuel, 203 pages.

ARISTOTE. (384-322 av. J.C). *La politique*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, édition de 1995, 604 pages.

ARGYRIS, C. et D.-A. SCHÖN (1996). *Apprentissage organisationnel : théorie, méthode, pratique*, Bruxelles, De Boeck Université, 380 pages.

ARTUS, P. (2001). *La nouvelle économie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 129 pages.

AUSTIN, J.L. (1970). *Quand dire c'est faire,* Paris, Éditions du Seuil, 208 pages.

BALLE, F. (1988). *Médias et société*, Paris, Montchrestien, 728 pages.

BAUDRILLER, M. (2011). *Les réseaux cathos : leur pouvoir, leurs valeurs, leur nouvelle influence,* Paris, Robert Laffont, 330 pages.

BECKER, H-S. (1966). *Social problem : a modern approach*, New York, Wiley, 770 pages.

BELISLE, C., BIANCHI, J. et R. JOURDAN (sous la direction de) (1999). *Pratiques médiatiques : 50 mots-clés*, Paris, CNRS Éditions, 428 pages.

BELLEAU, J. (2008). *Mon intelligence vaut la tienne*, Paris, Fabert Eds, 157 pages.

BERTALANFFY (von), L. (2012). *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 328 pages.

BERTHELOT, J-M. (2008*). L'emprise du vrai : connaissance scientifique et modernité*, Paris, Presse Universitaires de France, 226 pages.

BIRMELE, A. (2007). « Ecclésiologie », dans : J-Y. LACOSTE (dir.) *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, Quadrige/ PUF, 2e édition, p. 1632 pages.

BRÉCHON, P. et J-P. WILLAIME (sous la direction de) (2000). *Médias et religions en miroir*, Paris, Presse Universitaire Français (PUF), coll. Politique d'aujourd'hui, 329 pages.

BUZAN, T. (1996). *Dessine-moi l'intelligence*, Paris, Ed. d'Organisation, 317 pages.

CARON-FASAN, M-L. et N. LESCA. (2006) *Veille anticipative : une autre approche de l'intelligence économique*, Paris, Édition Germes Sciences Publication, Col. Lavoisier, 288 pages.

CHARNAY, J-P. (1973). *Essai général de stratégie*, Paris, Champ Libre, 220 pages.

CHARNAY, J-P. (1992). *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF, 347 pages.

CYRIL, F. et E. TURRETTINI (sous la direction de) (2004). *Blog story*, Paris, Eyrolles, 306 pages.

DESAVOYE, B. et C. DUCAMP (sous la direction de) (2005). *Les blogs: nouveau média pour tous*, Paris, M21 Editions, 213 pages.

DULLES, A. (1991). *Models of the Church*, New York, Expanded Edition, 288 pages.

DULLES, A. (2000). *Models of the Church,* Dublin, Bantam Doubleday Dell, 2d Revised Edition, 256 pages.

DURAND, J-P., O. ÉCHAPPÉ ET P. VALDRINI (sous la direction de) (1999). *Droit canonique*, Paris, Dalloz, 696 pages.

ERTZSCHEID, O. (2008). *Créer, trouver et exploiter les blogs,* Paris, ADBS, 64 pages.

FLEVET, C. et E. TURRETTINI (sous la direction de) (2004). *Blog story*, Paris, Eyrolles, 306 pages.

GARDNER, H. (2008). *Les intelligences multiples : La théorie qui bouleverse nos idées reçues*, Paris, Retz, 188 pages.

GAUCHET, M. (2005). *Le désenchantement du monde*, Paris, Folio, 480 pages.

GENELOT, D. (2011). *Manager dans la complexité,* Paris, Insep Consulting, 375 pages.

GOLEMAN, D. (1997). *L'intelligence émotionnelle : Comment transformer ses émotions en intelligence,* Paris, R. Laffont, 421 pages.

GREFFE, X. et N. SONNAC (sous la direction de) (2008). *Culture Web: création, contenus, économie numérique*, Paris, Dalloz, 886 pages.

GUILHON, B. et J.L. LEVET (sous la direction de) (2003). *De l'IE à l'économie de la connaissance,* Paris, Édition Économica, 199 pages.

HASSENTEUFEL, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique,* Paris, Arman Colin, Ed. U Sociologie, 320 pages.

KLEIN, A. (2007). *Objectif blogs: Explorations dynamiques de la blogosphère*, Paris, L'Harmattan, 243 pages.

KLINKENBERG, J-M. (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Sevil, 486 pages.

KOESTENBAUM, P. (2002). *Leadership : the inner side of greatness : a philosophy for leaders*, San Francisco, Jossey-Bass, 372 pages.

KOFFI, J. (2007). *Etude et analyse des pratiques d'intelligence économique dans une structure d'État : le cas du CEPICI en Côte d'Ivoire,* Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes (EUE), 185 pages.

LACROIX, M. (2004). *Le développement personnel,* Paris, Flammarion, 158 pages.

L'ECOLE BIBLIQUE DE JERUSALEM (sous la direction de) (2003*), La bible de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, Paris, 2015 pages.

LEMIEUX, V. (2002). *L'étude des politiques publiques : les acteurs et leurs pouvoir*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, 199 pages.

LE MOIGNE, J-L. (1990). *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 178 pages.

LEPAGE, A. (sous la direction de) (2006). *L'opinion numérique. Internet : un nouvel esprit public*, Paris, Dalloz, 195 pages.

LUCKMANN, T. (1967). *The invisible religion*, London, Macmillan, 128 pages.

LUGAN, J-C. (1996). *La systémique sociale*, Paris, PUF, « Que Sais-je ? », 126 pages.

MALINOWSKI, B. (1971). *Les dynamiques de l'évolution culturelle,* Paris, Payot, 231 pages.

MATURANA, H. et F. VARELA (1994). *L'arbre de la connaissance*, Boston, Éd Addison-Wesley, 256 pages.

MAYER, J-F. (2008). *Internet et religion*, CH-Gollion, Infolio Éditions, 187 pages.

MEISTER, A. (1971). *La participation dans les associations*, Paris, Ed. Ouvrière, 190 pages.

MIEGE, B. (2005). *La pensée communicationnelle,* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, col. « La communication en plus », 130 pages.

MINTZBERG, H. (1990). *Le management, voyage au centre des organisations*, Paris, Éditions d'organisation, 703 pages.

MOEGLIN, P. (2005). *Outils et médias éducatifs, une approche communicationnelle*, Grenoble, PUG, 296 pages.

MORIN, E (1987). *Penser l'Europe*, Paris, Editions Gallimard, 222 pages.

MOUHOT, P.-E. (2005). *Techniques de référencement sur Internet*, document inédit, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 64 pages.

MUCCHIELLI, A. (2004). *Approche des systèmes et réseaux de communications dans les organisations*, Paris, Armand Colin, Col. U, 160 pages.

ORNELLAS (de), P. (sous la direction de) (2009). *Bioéthique : propos pour un dialogue*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer/Lethielleux, 153 pages.

PAULET, J-P. (1988). *Les régions à l'heure de la mondialisation*, paris, Armand Colin, 96 pages.

PAULRÉ, B. (sous la direction de) (1998). *Épistémologie de la stratégie en économie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 250 pages.

POIRIER, L. (1985). *Les voix de la stratégie*, Paris, Fayard, 488 pages.

ROBBERECHTS, L. (1971). *Essai sur la philosophie réflexive*, Paris, J. Duculot, 376 pages.

ROSNAY (de), J. (1977). *Le macroscope*, Paris, Éditions du Seuil, 2ème édition, 320 pages.

ROUSSEAU, J-J. (1762). *Du Contrat Social*, Paris, Flammarion, Nouvelle édition (2011), 255 pages.

SERRES, A (sous la direction de) (2010). *Culture informationnelle et didactique de l'information*, Rennes, Synthèse des travaux du GRCDI 2007-2010, GRCDI, 121 pages.

SHANNON, C. et W. WEAVER. (1975). *La théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz-CEPL, 188 pages.

SOUILHÉ, J. (1919). *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues*, Paris, Collection historique des grands philosophes, 276 pages.

VALLEMONT, S. (2001). *Le débat public : une reforme dans l'Etat,* Paris, LGDJ, coll. « Systèmes », 198 pages.

VIAU, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire*, Paris, Édition du Renouveau pédagogique Inc, 221 pages.

VRIES, H. (2002). *Religion and Violence: Philosophical Perspectives from Kant to Derrida*, Stanford, CA, Stanford University Press.

WATZLAWICK, P. (1978). *La réalité de la réalité*, Paris, Édition du Seuil, 237 pages.

WATZLAWICK, P. (1972). *Une logique de la communication*, Paris, Édition du Seuil, 264 pages.

WINKIN, Y. (1981). *Bateson, Birdwhistell, Goffman, Hall, Jackson, Scheflen, Sigman, Watzlawick. La Nouvelle communication*, Paris, Édition du Seuil, 384 pages.

WINKIN, Y. (2000). *La nouvelle communication*, Paris, Point, Col. Point Essais, n° 136, 416 pages.

Mémoire de maîtrise

MARTIN-DANOZ, T. (2000). *De la cathèdre à la tribune : Le lobbying politique de l'épiscopat français*, Mémoire de maîtrise inédit, Université Paul Cézanne-Aix-Marseille III, 149 pages.

Revues

ABEL, R.L, W.L.F. FELSTINER et A. SARAT (1980-1981). « The emergence and transformation of disputes : Naming, Blaming, Claiming », *Law and Society Review*, vol. 15, n° 3-4, p. 631-654.

ANDERSON, J-W. (2003). « New Media, New Publics: Reconfiguring the Public Sphere of Islam », *Social Research* N°70, 2003, pp. 887-906.

BARBEAU, D. (1993). « La motivation scolaire » in *Pédagogie collégiale*, vol. 7 n°1 octobre 1993.

BENOIT, O. et E. ROGERS. (1964). « Diffusion of innovations », *Revue française de sociologie*, vol. 5, n°2, p. 216-218.

BERRET, P. (2008). « Diffusion et utilisation des Tics en France et en Europe », *Culture chiffres*, 2/2008, n°2, p. 1-15.

BESSON, B. et J-C. POSSIN (sous la direction de) (2004). « Éléments fondamentaux du système d'intelligence économique », *Veille* N° 79.

BLUMLER, G. et S. COLEMAN (2009). « The Internet and Democratic citizenship : Theory, practice and policy », *Cambridge University Press*, 220 pages.

BROTCORNE, P., LAURENT, V., VALENDUC, G et VENDRAMIN, P., « Le web 2.0, un phénomène de société. », *La lette Emerit* (2009). Vol. 57, n° spécial, premier trimestre.

BYK, C (2007). « Le débat bioéthique », *Journal International de bioéthique*, vol. 21, n° 1, p. 28-30.

COMBS, M.E. et D.L. SHAW (1972). « The Agenda Setting Function of Mass Media », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 36, n°2, p. 176-187.

COPIN, A. (1979). « L'Église de France dans son environnement institutionnel », *Variation autour de l'idéologie de l'intérêt général*, vol. 2, pp. 113-146.

CURIEN, N. et P-A. MUET (2004). « La société de l'information », *La documentation française*, Paris, 2004.

DAUMAS, M. (1969). « L'histoire des techniques : son objet, ses limites, ses méthodes ». *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 22, n°.1. pp. 5-32.

DAVIS, F.D. (1993). « User acceptance of information technology :system characteristics, user perceptions, and behavioral impacts, *International journal of man machine studies*, vol.38, p.475-487.

DEMAZIERE, D., F. HORN et M. ZUNE (2008). « Les mondes de la gratuité à l'ère du numérique : une convergence problématique sur les logiciels libres », *Revue Française de Socio Économie*, vol.1, no 1, p. 47.

FORTIN, S. (1969). « La participation et le pouvoir », in *Revue Recherches Sociologique*, Vol. n1-2, Les presses de l'Université de Laval, Québec, 307 pages.

FULLER, R. et R. MYERS (1941). « The Natural history of a social problem », *American Sociological Review*, n° 6, p. 320-328.

FULK, J. (1993). « Social construction of communication and changing organization forms », *Academy of management journal*, vol.6, n°4, p.337-349.

GARVIN, D.A. (July-August 1993). « Building a Learning Organization ». *Harvard Business Review,* p.80.

HAYTHORNTHWAITE, C. (2005). « Social Networks and internet connectivity effects », *Information, Communication & Society*, vol. 8, n°2, p. 125-147.

HERMET, G. (1973). « Les fonctions politiques des organisations religieuses dans les régimes à pluralisme limité », *Revue française de sciences politique*, vol. 23, n°3, pp. 439-472.

HOCH, V. (2011). « La nature de l'intelligence divine chez Aristote », *Université thomiste* [En ligne], Thomas d'Aquin, mis en ligne le 3 novembre 2011.

JURAN, J. (1960). « Pareto, Lorenz, Cournot, Bernouli, Juran and others », *Industrial Quality-Control*, vol. 17, n°4, p. 3-4.

KARPIK, L. et C. PARADEISE (1996). « Les avocats entre l'État, le public et le marché, XIIIe – XXe siècle », *Revue Française de Sociologie*, vol. 37, n° 3, p. 457-462.

LAPOINT, J. (1993). « L'approche systémique et la technologie de l'éducation », *Éducatechnologiques* n°1, p. 55 - 87.

LECOMTE, R. (2011). « Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux, *L'Année du Maghreb*, n°7.

LENOIR, N. (1997). « L'Europe, le droit et la bioéthique », *H.G. Espiell Amicorum Liber,* vol.1, p. 642.

LÉVY, P. (2003). « Le jeu de l'intelligence collective », *Société,* n°79, p. 105-122.

MARCOCCIA, M. (2009). « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, n°104, p.9-55.

MORTENSEN, T. et J. WALKER (2002). « Blogging Thoughts : personal publication as an online tool », in *Researching ICTs in Context,,* Oslo, ed. Andrew Morrison, InterMedia 3, pp. 249-279.

NEVEU, E. (1999). « L'approche constructiviste des problèmes publics. Un aperçu des travaux anglo-saxons », Études de communication, La médiatisation des problèmes publics, n°22, p. 42.

NOUBEL, J-F. (2004). « Intelligence collective, la révolution invisible », *The transitioner*, mis en ligne le 15 novembre 2004, consulté le 08 août 2013. URL : http://thetransitioner.org/ic.

PAOLETTI, M. (1996). « Le référendum local en France. Variations pratiques autour du droit », *Revue française de sciences politique*, vol. 46, n° 6, p. 883-913.

PICON, A. (1995). Construction sociale et histoire des techniques. In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50e année, N. 3, 1995. pp. 531-535.

PLEDEL, I. (2006). « Les blogs, les promesses d'un média à travers ses représentations collectives: illusions ou réalités à portée de clic? », *Cahiers du journalisme*, p. 252-274.

POUPEAU, G. (2006). « Blogs et wikis : quand le web s'approprie la société de l'information » *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 51, n°3, p. 30-37.

PREMARE (de), G. (2009). « Église, communication et médias », *Revue d'éthique et de théologie morale*, N° 255, 2009.

RONDIER, M. (2004). « A. Bandura. Auto efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 33, no 3, p. 475-476.

TABAKI, F. (1999). « La démagogie grecque », *Mots*, juin, N°59. Pp. 122-124.

THÈRAULAZ, G. (2009). « L'intelligence collective des fourmis », *Le courrier de la Nature*, n° 250, p. 46- 53.

THEVIOT, A. (2011). « Les forums : un espace commun de discussion publique sur internet ? », dans E. Yasri-Labrique, (sous la direction de), *Les forums de discussion : agoras du XXIe siècle ? : Théories, enjeux et pratiques discursives,* Paris, L'Harmattan, p. 25-38.

ZARA, O. (2006). « L'émergence du coaching collectif à travers le management de l'intelligence collective », *Communication et organisation,* vol. 28, p. 184-193.

Colloques

Intelligence collective (2006). Actes des Rencontres RIC, Nîmes, Centre de recherche LGI2P de l'Ecole des Mines d'Ales, 367 pages.

L'approche comportementale de l'évaluation des systèmes d'information : Théories et taxonomie des modèles de recherche (2005). Actes du colloque de la 23ème université d'été de l'audit social, Paris, PUF.

Magazines

C. HOYAUX et N. SENÈZE (2009). « Une opinion publique catholique s'est forgée sur Internet », *La Croix*, 24 mars, p.15.

GREINER, D. (2011). « Influences », *La Croix*, 27 janvier, p.1.

KELLNER-ROGER, M. et M. WHEATLEY. (1998). « Bringing life to organizational change », *Journal for stratégic performance measurement*, Avril/Mai.

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE, 1999.

SHIMRON, Y. (2006). « Blessed Be the Brother. For they Shall Influence Church Policy and Politics », *The News Observer*, 23 juin. (www.neuwsobserver.com).

Quotidiens

Le quotidien *Libération* a publié 101 articles traitant sous divers angles le phénomène, en l'espace de six mois (10 décembre 2004 – 10 juin 2005).

Le Figaro, 1er févr. 2006, p.32.

AFP du 29 décembre 2004

Rapports gouvernementaux

GOUVERNEMENT DE LA FANCE (CONSEIL D'ÉTAT) (1999). « Les lois de la bioéthique : cinq ans après », *La Documentation française*, Paris, 337 pages.

GOUVERNEMENT DE LA FANCE (MINISTÈRE DE LA SANTÉ) (2009). « Rapport final Etats généraux de la bioéthique », Paris, 51 pages.

GOUVERNEMENT DE LA FANCE (CONSEIL D'ÉTAT) (1999). « L'intérêt général », *La documentation française* (1999). Études et document du Conseil d'État, n° 50.s

GOUVERNEMENT DE LA FANCE (COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN) (1994). « Intelligence économique et stratégie des entreprises », Rapport du groupe de travail présidé par Henri Martre, *La Documentation Française*, février 1994.

Rapports des institutions internationnaux

COLIN, R (1979). « Peut-on institutionnaliser – et quels en sont les méthodes et les moyens – la participation des populations au développement, en tenant compte des différents contextes socio-politiques, économiques et culturels ? », Rapport de la Division de l'Étude du Développement, UNESCO.

Thèses

RAMRAJSINGH, A. (2009). *Les nouvelles technologies Web, facteur d'un glissement de la prérogative politique ?*, thèse de doctorat inédite, Université d'Aix-Marseille II, 497 pages.

ZAMMAR, N. (2012). *Réseaux sociaux : Essai de catégorisation et de cartographie des controverses*, Thèse de doctorat inédite, Université Rennes 2, 375 pages.

Site Internet

www.agoravox.fr/actualites/medias/article/blogs-de-journalistes-la-liberte-10012

www.aix-planetarium.fr/ficimages/Peiresc05.pdf

www.assembleenationale.fr.

www.benoit-et-moi.fr/2011-II/0455009ed20de650f/0455009edc0bee101 .html.

www.bioethique.catholique.fr/index.php?post/2009/02/03/Un-blog-pour-se-former%2C-s-informer-et-dialoguer#comments.

www.carrefour-du-futur.com/conférences/forum-liège-for-ict/.

www.catholique78.fr/vid%C3%A9o-points-chauds-007773.

www.cnn.com/2003/TECH/internet/03/10/bloggers.ap/index.html

www2.cnrs.fr/journal/4400.htm.

www.communicationorganisation.revues.org/3353

www.data.worldbank.org/products/wdi.

www.didiertougard.blogspot.fr/2011/12/evolution-des-prix-en-50-ans-de-1960.html.

www.eglise.catolique.fr/actualites/364337-300-personnes-reunies-le-13-decembre-autour-de-labioethique/.

www.google.fr/intl/fr/webmasters/docs/search-engine-optimization-starter-guide-fr.pdf.

www.ikonet.com/fr/blogue/science/perseides-nuit-etoiles-filantes/.

www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1340.

www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1452.

www.inter-ligere.net/article-258922.html

www.journaldunet.com/cc/03_internetmonde/intermonde_blog.shtml

www.ktotv.com/videos-chretiennes/emissions/nouveautes/flash-un-blogueur-chez-les eveques/00070516.

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000687778&dateTexte=20131105.

www.lexpansion.com/art/2204.71384.0.html

www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Telethon-2006-des-eveques-s-engagent-Pas-de-cheque-en-blanc

www.mediametrie-estat.com.

www.merriam-webster.com

www.netpolitiquean10.free.fr/internetetpolitique/entree_scene.htm.

www.nowhereelse.fr/enquete-blogs-france-2010-resultats-41148/enquete-staguevehd_thumb-jpg/

www.nufroftsuj.blog.lemonde.fr/2011/12/01/retour-sur-les-etats-generaux-de-la-bioethique/.

www.revue-referencement.com/ETUDES/0410-referencement-title-h1.htm.

www.riposte-catholique.fr/americatho/les-catholiques-americains-et-internet/200blogueurscatholiquessesontreunisabostonpourla«fetedesnouveauxmediascatholiques»#.UJwtPhzYu0Y.

www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no1/apsyst.html.

www.skyrock.com/common/footer.php?page=chiffres

www.support.google.com/webmasters/answer/70897?hl=fr

www.techno.lapresse.ca/nouvelles/201008/24/01-4309359-les-tarifs-internet-en-france-sont-les-moins-chers-au-monde.php.

www.technorati.com

www.thetransitioner.org/ic.

www.tns-sofres.com/points-de-vue/47706F4058C74A6EA8C951CDE CFE9B20.aspx.

www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/bioethics/human-genome-and-human-rights/.

www.universite-thomiste.com/philosophie/la-nature-de-l-intelligence-divine-métaphysique-d-aristote-livre-l-chapitre-9-de-1074b15-à-1075/.

www.yale.edu/lawweb/federal/fed.html

www.zeboute.wordpress.com/2011/02/10/les-reseaux-sociaux-en-1991-ou-nos-medias-selon-regis- debray/.

Annexes

Sommaire

Motivations du choix des documents annexés. 389
Annexe 1 : Petit lexique de bioéthique 390
Annexe 2 : La loi Huriet 394
Annexe 3 : Copie d'écran du site des États Généraux de la bioéthique 395
Annexe 4 : Copies d'écran de la rubrique de Bioéthique du site de la conférence des évêques de France et du blog debioéthique de l'Église catholique de France.....396
Annexe 5 : Les nouveautés de la loi bioéthique du 7 juillet. 396
Annexe 6 : Tableau des liens de premier niveau des blogs 408
Annexe 7 : Tableaux finaux des liens de premier niveau. 412
Annexe 8 : Matrices des rubriques de texte des différents blogs. 416
Annexe 9 : Matrices des rubriques de chiffres des différents types de blogs.....435
Annexe 10 : Fontionnement des blogs de journalistes 439
Annexe 11 : Fontionnement des blogs d'associations.....443
Annexe 12 : Fontionnement des blogs politiques.....445
Annexe 13 : Fonctionnement des blogs de scientifiques.....447

Motivations du choix des documents annexés.

Les annexes sont constitués de trois types de documents.

Le premier type regroupe des documents qui renferment des informations sur le domaine de la bioéthique. Ils permettent au lecteur de comprendre les termes utilisés dans la bioéthique (Annexe 1) et d'avoir une idée de la réglementation en vigueur (Annexes 2 et 5). Ils permettent également d'avoir une vue de l'évolution de la loi en matière de bioéthique, de comprendre à travers elle les enjeux en cours et de juger de l'impact de l'action de l'Église.

Le deuxième type concerne les tableaux et matrices que nous avons établis pour la bonne conduite de notre recherche. Ils présentent des données qui permettent une compréhension de la procédure de constitution du corpus de blogs (Annexes 6 et 7). Ils informent le lecteur de la provenance des informations qui sont contenues dans les différentes matrices de notre recherche. Les Annexes 8 et 9, renferment les données (chiffres et textes) qui nous ont été utiles dans la compréhension et la formalisation de la systémique des blogs catholiques.

Le troisième type de documents est constitué par les schémas (Annexes 10, 11, 12, 13) des rélations entre l'émetteur et le recepteur d'une information. Ces schémas permettent au lecyeur de comprendre le fondement de la nature des relations établie dans notre étude. Ces schémas permettent le calcul des données utilisées dans les matrices de relations entre les différents blogs et l'explicitation des stratégies du numérique mises en œuvre par l'Église.

Annexe 1 : Petit lexique de bioéthique

Un petit lexique de « bioéthique» est de mise, pour la compréhension des termes debioéthique que nous évoquerons.

AMP ou **PMA** : Assistance Médicale à la Procréation ou Procréation Médicalement Assistée, ou encore Fécondation Artificielle.

La PMA comprend plusieurs techniques :

• **L'insémination** artificielle qui s'adresse à la stérilité masculine (azoospermie ou asthéno-hypospermie), autorisée en France depuis les années 70. Elle consiste à utiliser le sperme d'un donneur, en général congelé et conservé par les CECOS, qui est introduit par le médecin dans les voies génitales féminines.

• **La Fécondation In-Vitro, FIV ou Fivette,** s'adresse à la stérilité féminine (obturation des trompes, cycles anovulatoires, anomalies de la glaire cervicale, etc.). Elle consiste à recueillir par cœlioscopie, après stimulation hormonale, les ovules de la femme elle-même - ou celle d'une autre femme éventuellement s'il y a « don d'ovule»- et à féconder ces ovules au laboratoire avec le sperme du mari (FIV homologue), ou celui d'un donneur (FIV hétérologue).

• **L'ICSI** injection intra-cytoplasmique du sperme, répond à la stérilité masculine comme l'insémination artificielle, mais en utilisant le sperme du conjoint déficient. La technique consiste à prélever par ponction directement dans le testicule des formes jeunes de spermatozoïdes : les spermatides, et à les introduire directement dans l'ovule à l'aide d'une micro-pipette en verre à travers la membrane pellucide de l'ovule. Cette technique est grevée d'un taux élevé de malformations embryonnaires.

Agence de Biomédecine, créée par la loi bioéthique de 2004, elle encadre quatre activités : les greffes d'organes, la PMA, l'embryologie et la génétique. Elle a la particularité de changer de direction très fréquemment. L'actuel directeur est Emmanuelle Prado-Bordeneuve qui vient de succéder à Corinne Camby.

Bébé-médicament, pratique autorisée par la loi bioéthique de 2004 qui consiste, en cas de maladie génétique grave dans une famille à fabriquer par FIV et à sélectionner par DPI un embryon indemne de la maladie et à l'implanter dans l'utérus maternel. On obtient ainsi un

bébé HLA[275] compatible, dont, à la naissance, on pourra recueillir le sang du cordon ombilical, et qui pourra au cours de sa vie donner son sang, sa moelle osseuse, voire ses organes pour soigner le, ou les, autres enfants atteints de cette maladie génétique.

CECOS : Centre d'Étude et de Conservation du Sperme humain. Ce sont les « banques de sperme » créées en France en 1973. Actuellement les CECOS correspondent à l'implantation des CHU (Centres Hospitaliers Universitaires). L'auto-conservation du sperme (en cas de traitement stérilisant) y est possible depuis 2000.

CELLULES SOUCHES : connues depuis moins de 20 ans, les cellules souches ont deux caractéristiques : prolifération et différenciation. Elles ne cessent de proliférer en petites quantités - de sorte qu'elles sont toujours disponibles. Elles se différencient, c'est à dire qu'elles sont capables de remplir une fonction physiologique précise. Les cellules souches sont présentes dans tous les tissus de notre organisme, où elles sont chargées de l'entretien et de la réparation de nos organes. Elles sont plus abondantes dans certains tissus, comme la moelle osseuse, le tissu adipeux, ou surtout le sang du cordon ombilical au moment de l'accouchement. Les cellules souches sont aussi les premières cellules de l'embryon. On distingue ainsi, selon leur origine, **les cellules souches adultes et les cellules souches embryonnaires.** Ces dernières ont davantage de possibilités (on dit qu'elles sont totipotentes) que les cellules souches adultes. Ce sont les premières cellules qui forment l'embryon de la première semaine de la vie (le blastocystes), elles possèdent un fort pouvoir de multiplication puisqu'elles vont former tous les organes du petit être débutant. C'est pourquoi les chercheurs veulent les utiliser pour les traitements éventuels des maladies dégénératives comme la maladie de Parkinson, le diabète, etc. Mais cette « utilisation » des cellules souches embryonnaires se heurte à deux grands obstacles :

- elles sont cancérigènes, provoquant des cancers à cause de leur grand pouvoir de prolifération. Ce qui rend totalement illusoire leur utilisation dans le traitement des maladies dégénératives. Alors que les cellules souches adultes, qui n'ont pas ce grave inconvénient, sont sans discussion la base des thérapies régénératrices de l'avenir.

[275] Le système HLA est le système qui permet au corps et à son système immunitaire de reconnaître le soi (ensemble des tissus, etc.), du non-soi (virus, bactéries et… greffes). Chaque corps humain possède un code HLA qui lui est propre et qui se retrouve à la surface de ses cellules. Ainsi, tout corps étranger ou cellule qui ne présente pas les « bons » marqueurs HLA à sa surface se fait attaquer par le système immunitaire. Ce code permet de déterminer le degré de compatibilité entre un donneur et un receveur d'antigènes.

- leur prélèvement à 5 à 7 jours de la vie embryonnaire, pour constituer des lignées de tissus que l'on pourrait cultiver, entraîne systématiquement la mort de l'embryon, ce qui est jugé inacceptable pour l'Église.

CCNE : Comité Consultatif National d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Dit plus simplement « Comité d'Éthique », institué en 1983, il comprend 39 membres nommés par les politiques : 15 chercheurs, dont 10 choisis pour «leur compétence » et 5 membres appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles**.**

DPI : Diagnostic Pré-implantatoire. Conséquence directe de la FIV, son but est de rechercher à éliminer les embryons atteints d'anomalies génétiques par l'exploration de leur ADN. Il se pratique au laboratoire trois jours après la fécondation, et consiste à prélever 1 cellule sur les 4 à 8 cellules de l'embryon. À ce stade très précoce, où la multiplication cellulaire est lente, les cellules embryonnaires ne sont pas soudées mais juxtaposées les unes auprès des autres, ce qui permet ce prélèvement sans déchirer l'embryon lui-même. Ce sera impossible quelques jours plus tard. Le DPI est autorisé en France par la loi Bioéthique 2004, trois laboratoires sont autorisés à la pratiquer : Clamart, Strasbourg et Montpellier. À peu près 400 DPI sont réalisés par an.

DPN : Diagnostic Pré Natal, pratiqué dans le premier semestre de la grossesse, à la recherche d'éventuelles anomalies du bébé. Il comprend plusieurs techniques

- la radiographie et l'échographie (au 4e mois) pour les anomalies morphologiques et physiologiques.

- l'amniocentèse après la 13e semaine de grossesse, pour effectuer un caryotype à partir des cellules de peau du bébé et rechercher une anomalie chromosomique (essentiellement le dépistage de la trisomie 21, mais aussi le syndrome de Marfan, de Reth, de l'X fragile, de Turner, la maladie de Klinefelter, etc.). Elle consiste à prélever à l'aiguille du liquide amniotique dans lequel flotte le bébé qui contient des cellules cutanées de celui-ci. Le risque de fausse-couche est de 2%.

- la biopsie du chorion, la biopsie des villosités placentaires ont 1e même objectif que l'amniocentèse, mais peuvent être pratiquées plus tôt (9e semaine de grossesse). Le risque de fausse-couche secondaire est aussi plus élevé, entre 7 et 10%.

- les tests sériques à partir du sang maternel, le plus connu étant le dosage des béta-HCG pour le dépistage de la trisomie 21. Le « triplo-test » (dosage de l'alpha-fœto-protéine, de l'estriol non conjugué, de la gonadotrophine chorionique) n'est pas une méthode diagnostique mais un test de prévision, de probabilité. Ainsi, son caractère dénué de risque et sa facilité d'emploi (une simple prise de sang) vont rapidement assurer sa diffusion et supplanter les méthodes invasives. D'autant que d'autres métabolites indices d'anomalies chromosomiques ou géniques sont connus et maintenant décelables. C'est un domaine en pleine évolution, ce qui bien sûr ne va pas rassurer les embryons de plus en plus menacés...

Embryons Surnuméraires : embryons fabriqués par FIV qui ne sont pas implantés. Ils sont congelés pour une période de cinq ans, date à laquelle la loi bioéthique de 1994 prescrit leur destruction. Ils sont très prisés par les « chercheurs » qui veulent absolument pouvoir les utiliser pour « l'expérimentation **».**

HAS : Haute Autorité de Santé, nouveau « comité Théodule » comme notre époque actuelle en fabrique par centaines. Cette nouvelle structure vient d'être mise en place par l'actuelle ministre de la santé dans le cadre de la réforme des institutions et de la loi HPST (Hôpital Patients Santé Territoire, juin 2009).

IMG : Interruption Médicale de Grossesse, c'est « l'avortement thérapeutique » antérieur. Instituée par la loi bioéthique de 1994, cette disposition autorise l'avortement jusqu'à la naissance, en cas de malformation ou anomalie en principe grave du bébé.

INSERM : Institut National de Santé et de la Recherche Médicale, établissement public à caractère scientifique créé en 1964. Il est actuellement dirigé par le professeur André Syrota.

Mère Porteuse ou GPA : Grossesse Pour Autrui, elle consiste à implanter dans l'utérus d'une personne étrangère au couple géniteur l'embryon conçu avec les gamètes de ce couple, en principe pour la durée de la grossesse. Cette pratique est actuellement interdite en France, et ne sera pas autorisée par la prochaine loi bioéthique.

Projet Parental : expression doucereuse qui permet de nier la réalité, c'est-à-dire l'humanité de l'embryon, qu'il soit congelé ou non, en faisant croire que son existence dépend du regard plus ou moins bienveillant posé sur lui. Les embryons congelés sont officiellement considérés « avec » - et alors ils pourront être implantés dans un utérus dans les cinq ans qui

viennent - ; ou « sans », ce qui les voue inexorablement à la poubelle du laboratoire ou au scalpel de l'expérimentateur. (Voir aussi embryons surnuméraires).

Tri Embryonnaire : sélection des embryons après FIV avant implantation dans l'utérus, le plus souvent sur des critères médicaux. Néanmoins, des dérives eugénistes subsistes et proviennent souvent des demandes des parents en fonction du sexe, de l'apparence…(en théorie rejetée en France, admise aux USA, en Chine).

Annexe 2 : La loi Huriet

URL : www.sante.lefigaro.fr/social/sante-publique/loi-huriet/que-dit-loi

La loi Huriet est organisée en six titres, qui couvrent le consentement, les dispositions administratives, la recherche sans bénéfice individuel direct (SBID), les sanctions pénales, les dispositions diverses, les dispositions générales. En préambule, dans le titre I concernant les dispositions générales, la loi définit les conditions selon lesquelles une recherche biomédicale peut être effectuée.

Elle doit se fonder sur "le dernier état des connaissances scientifiques", ne doit pas comporter, pour les personnes qui s'y prêtent, un risque "hors de proportion", doit étendre les connaissances scientifiques de l'être humain. Ces recherches doivent être placées sous la "surveillance d'un médecin", dans "des conditions matérielles et techniques adaptées à l'essai".

La loi par ailleurs édicte une série de restrictions aux essais sans bénéfice individuel direct. Ainsi, " Les personnes privées de liberté par une décision judiciaire ou administrative, les malades en situation d'urgence et les personnes hospitalisées sans consentement en vertu des articles L. 333 et L. 342 qui ne sont pas protégées par la loi", ne sont pas autorisés à participer aux essais SBID. Il en va de même des "mineurs, les majeurs protégés par la loi et les personnes admises dans un établissement sanitaire ou social à d'autres fins que celles de la recherche". Enfin, "Les recherches sans bénéfice individuel direct sur les femmes enceintes, les parturientes et les mères qui allaitent ne sont admises que si elles ne présentent aucun risque sérieux prévisible pour leur santé ou celle de leur enfant".

La loi Huriet stipule clairement que le consentement de la personne sur qui sont effectuées ces recherches doit être recueilli, après que le médecin lui a fait connaître l'objectif de la recherche, les bénéfices attendus, l'avis du comité…

La loi Huriet prévoit une exception, en cas d'urgence qui ne permet pas de recueillir l'avis de la personne concernée : dans ce cas, ce sont ses proches qui donnent l'accord. La loi Huriet a également créé les comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB). Tous les projets de recherche biomédicale doivent leur être soumis, pour contrôler "les conditions de validité de la recherche au regard de la protection des personnes". Les projets ayant fait l'objet d'un avis défavorable ne peuvent débuter avant un délai de deux mois. Le titre sur les recherches sans bénéfice individuel direct précise les conditions dans lesquelles ces recherches doivent être menées. Elles "ne doivent comporter aucun risque prévisible sérieux pour la santé des personnes qui s'y prêtent.".

Le législateur a également prévu des sanctions pénales pour tout promoteur ou instigateur, qui contreviendrait aux articles ayant trait au recueillement du consentement, et à l'encadrement des recherches sans bénéfices individuels directs.

Annexe 3 : Copie d'écran du site des États Généraux de la bioéthique

Annexe 4 : Copies d'écran de la rubrique de Bioéthique du site de la conférence des évêques de France et du blog debioéthique de l'Église catholique de France.

Annexe 5 : Les nouveautés de la loi bioéthique du 7 juillet.

1. URL : www.cpp.med.univ-tours.fr/mediawiki/index.php/CPP_Ouest-1:NOD0165

Article 39

I. — L'article L. 1121-3 du même code est ainsi modifié :

1° Au cinquième alinéa, les mots : « et d'un » sont remplacés par les mots : « ou d'un » ;

2° Après le cinquième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Les recherches biomédicales concernant le domaine de la maïeutique et conformes aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 1121-5 ne peuvent être effectuées que sous la direction et la surveillance d'un médecin ou d'une sage-femme. »

II. — L'article L. 1121-11 du même code est ainsi modifié :

1° Après le troisième alinéa, sont insérés deux alinéas ainsi rédigés :

« Lorsque les recherches biomédicales concernent le domaine de la maïeutique et répondent aux conditions fixées au dernier alinéa de l'article L. 1121-5, les résultats de cet examen leur sont communiqués directement ou par l'intermédiaire du médecin ou de la sage-femme de leur choix. « Lorsque les recherches biomédicales concernent le domaine de l'odontologie, les résultats de cet examen leur sont communiqués directement ou par l'intermédiaire du médecin ou du chirurgien-dentiste de leur choix. » ;

2° Au quatrième alinéa la référence : « à l'alinéa précédent » est remplacée par la référence: « au troisième alinéa ».

III. — Après le huitième alinéa de l'article L. 1122-1 du même code, sont insérés deux alinéas ainsi rédigés :

« Lorsque la recherche biomédicale concerne le domaine de la maïeutique et répond aux conditions fixées au dernier alinéa de l'article L. 1121-5, l'investigateur peut confier à une sage-femme ou à un médecin le soin de communiquer à la personne qui se prête à cette recherche les informations susvisées et de recueillir son consentement.

« Lorsque la recherche biomédicale concerne le domaine de l'odontologie, l'investigateur peut confier à un chirurgien-dentiste ou à un médecin le soin de communiquer à la personne qui se prête à cette recherche les informations susvisées et de recueillir son consentement. »

Article 41

L'article L. 2151-5 du même code est ainsi rédigé :

I. — La recherche sur l'embryon humain, les cellules souches embryonnaires et les lignées de cellules souches est interdite.

II. — Par dérogation au I, la recherche est autorisée si les conditions suivantes sont réunies :

1° La pertinence scientifique du projet de recherche est établie ;

2° La recherche est susceptible de permettre des progrès médicaux majeurs ;

3° Il est expressément établi qu'il est impossible de parvenir au résultat escompté par le biais d'une recherche ne recourant pas à des embryons humains, des cellules souches embryonnaires ou des lignées de cellules souches ;

4° Le projet de recherche et les conditions de mise en œuvre du protocole respectent les principes éthiques relatifs à la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires. Les recherches alternatives à celles sur l'embryon humain et conformes à l'éthique doivent être favorisées.

III. **—** Une recherche ne peut être menée qu'à partir d'embryons conçus in vitro dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation et qui ne font plus l'objet d'un projet parental. La recherche ne peut être effectuée qu'avec le consentement écrit préalable du couple dont les embryons sont issus, d'accueil des embryons par un autre couple ou d'arrêt de leur conservation. Dans le cas où le couple ou le membre survivant du couple consent à ce que ses embryons surnuméraires fassent l'objet de recherches, il est informé de la nature des recherches projetées afin de lui permettre de donner un consentement libre et éclairé. A l'exception des situations mentionnées au dernier alinéa de l'article L. 2131-4 et au troisième alinéa de l'article L. 2141-3, le consentement doit être confirmé à l'issue d'un délai de réflexion de trois mois. Dans tous les cas, le consentement des deux membres du couple ou du membre survivant du couple est révocable sans motif tant que les recherches n'ont pas débuté.

IV. **—** Les protocoles de recherche sont autorisés par l'Agence de la biomédecine après vérification que les conditions posées aux II et III du présent article sont satisfaites. La décision motivée de l'agence, assortie de l'avis également motivé du conseil d'orientation, est communiquée aux ministres chargés de la santé et de la recherche qui peuvent, lorsque la décision autorise un protocole, interdire ou suspendre la réalisation de ce protocole si une ou plusieurs des conditions posées aux II et III ne sont pas satisfaites.

En cas de violation des prescriptions législatives et réglementaires ou de celles fixées par l'autorisation, l'agence suspend l'autorisation de la recherche ou la retire. Les ministres chargés de la santé et de la recherche peuvent, en cas de refus d'un protocole de recherche par l'agence, demander à celle-ci, dans l'intérêt de la santé publique ou de la recherche scientifique, de procéder dans un délai de trente jours à un nouvel examen du dossier ayant servi de fondement à la décision.

V. **—** Les embryons sur lesquels une recherche a été conduite ne peuvent être transférés à des fins de gestation.

VI. **—** A titre exceptionnel, des études sur les embryons visant notamment à développer les soins au bénéfice de l'embryon et à améliorer les techniques d'assistance médicale à la procréation ne portant pas atteinte à l'embryon peuvent être conduites avant et après leur transfert à des fins de gestation si le couple y consent, dans les conditions fixées au IV.

2. Présentation synthétique de la loi bioéthique du 7 juillet 2011.

Source URL : www.legavox.fr

Pour Daniel Borrillo (Opinions & Débats : «Critique de la Raison bioéthique», yagg.com, 12 juillet 2011.) :

« La bioéthique à la française continue à se fonder sur la méfiance de l'individu quant à sa capacité à disposer de sa vie et de son corps. Ainsi, bien qu'on ne cesse de présenter nos sociétés comme étant envahies par l'ultra-individualiste, force est de constater que la liberté de la personne de disposer d'elle-même demeure l'exception. »

Cette exception est expressément prévue par les articles 16 et suivants du Code civil, introduits par les premières lois bioéthiques de 1994 (Lois n°94-653 et 654 du 29 juillet 1994), et consacre l'indisponibilité du corps humain, en tant que chose hors commerce, comme corollaire de la primauté de la personne et protection contre soi-même. (Auparavant, le Comité consultatif national d'éthique avait formulé cette notion. V. not. Avis n°21 sur la non-commercialisation du corps humain, du 13 décembre 1990, retraçant l'historique de la notion.)

La loi du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique s'inscrit directement dans cet héritage.

Elle est le fruit d'intenses réflexions que le texte de loi ne transcrit pas totalement. En effet, de nombreux points ont fait l'objet de débats houleux, sans qu'au final ne soit modifié le dispositif actuel.

Certains auteurs évoquent « much ado about nothing » (M. Dini, Membre de la Commission des affaires sociales. P. ex. article du 23 juin 2011 du Nouvel Observateur), d'autres un texte « équilibré préservant le vivre-ensemble » (N. Berra, Secrétaire d'Etat à la Santé. P. ex. revue de presse de l'association Généthique du 22 juin 2011).

SECTION 1 - PRESENTATION DE LA REFORME

I. Les dispositions maintenues

L'**anonymat de don de gamètes**. Ce point a fait polémique, et d'intenses discussions ont eu lieu sur le thème du droit de connaître ses origines. L'Assemblée Nationale a cependant adopté un amendement rejetant cette possibilité.

La **gestation pour autrui** reste prohibée. L'article 16-7 du Code civil est en effet inchangé. La doctrine s'interroge sur les conséquences pour l'enfant né de gestation pour autrui, et du décalage entre la filiation juridique et la filiation naturelle.

Le **transfert d'embryon post mortem** demeure interdit. Il est possible d'analyser cette prohibition comme une conséquence de la fin du projet parental, considéré comme essentiel.

En matière d'**assistance médicale à la procréation** :

- l'infertilité doit être médicalement diagnostiquée (art. 33);
- les techniques restent réservées au couple hétérosexuel. Le Sénat avait proposé une version ouvrant l'assistance au couple homosexuel, l'Assemblée Nationale a rejeté cette proposition. Compte tenu de la conception actuelle de la famille, cette solution se conçoit.

Le principe d'interdiction de la recherche sur l'embryon et les cellules souches est maintenu (art. 40 à 44). Toutefois, la recherche peut être autorisée par dérogation si les conditions suivantes sont réunies :

- la pertinence scientifique du projet de recherche est établie ;
- la recherche est susceptible de permettre des progrès médicaux majeurs. La logique est donc ici de favoriser les recherches avec un bénéfice individuel direct optimum (Faculté de médecine de Grenoble, Livret étudiant « Monter un protocole », 2004-2005.) ;
- il est expressément établi qu'il est impossible de parvenir au résultat escompté par le biais d'une recherche ne recourant pas à des embryons humains, des cellules souches embryonnaires ou des lignées de cellules souches ;
- le projet de recherche et les conditions de mise en oeuvre du protocole respectent les principes éthiques relatifs à la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires.

Lors de l'examen du projet de loi en Commission mixte paritaire, le Parlement a décidé de supprimer tout le chapitre dédié à la **recherche sur l'homme**, en raison des trop nombreuses divergences du Sénat et de l'Assemblée nationale. Ils étaient relatifs à :

- la création de trois catégories de recherches sur la personne dans un cadre législatif unique ;
- la définition des recherches interventionnelles à finalité non commerciale ;
- la simplification et mise en cohérence du régime d'autorisation et de déclaration des recherches utilisant des collections d'échantillons biologiques humains ;
- au consentement d'une personne à l'examen de ses caractéristiques génétiques à partir d'échantillons biologiques prélevés à d'autres fins ;
- au statut juridique et conditions de retrait d'agrément des comités de protection des personnes ;
- la possibilité pour une pharmacie à usage intérieur de distribuer aux pharmacies d'autres établissements de santé les produits nécessaires à une recherche ;
- la compétence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé pour autoriser les recherches portant sur des produits contenant des organismes génétiquement modifiés ;
- au régime des médicaments radiopharmaceutiques et de certains médicaments élaborés dans le cadre de la recherche ;

- l'extension des missions de la Haute Autorité de santé à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches ;
- la Commission nationale des recherches impliquant la personne humaine ;
- la possibilité de dérogation à la procédure de contrôle du traitement de l'information ;
- l'interdiction du test de la dose maximale tolérée pour un médicament sans lien avec la pathologie de la personne à laquelle il est administré ;
- l'autorisation expresse de l'Agence française de sécurité sanitaire de produits de santé pour toutes les recherches sur les médicaments innovants ;
- le régime d'autorisation des recherches portant sur les tissus.

II. Les modifications

En matière d'**assistance médicale à la procréation** :
- la condition de deux ans de vie commune pour les partenaires et concubins est supprimée (art. 33);
- la technique de congélation ultra-rapide des ovocytes est autorisée (art. 31) ;
- les sages-femmes peuvent désormais concourir aux opérations (art. 38).

En matière de **don** :
- Il est prévu qu'une information sera dispensée dans les lycées (art. 8 - art. L. 312-17-2 du Code de la santé publique) et au cours de la journée de service national (art.14 – art. L. 114-3 du Code du service national);
- Autorisation du don croisé d'organes (art. 7 – art. L. 1231-1 et s. du Code de la santé publique mod.). Le législateur a autorisé cette pratique « en cas d'incompatibilité entre la personne ayant exprimé l'intention de don et la personne dans l'intérêt de laquelle le prélèvement peut être opéré (...), rendant impossible la greffe ». Le don croisé d'organes consiste pour le receveur potentiel à bénéficier du don d'une autre personne ayant exprimé l'intention de don et également placée dans une situation d'incompatibilité à l'égard de la personne dans l'intérêt de laquelle le prélèvement peut être opéré, tandis que cette dernière bénéficie du don du premier donneur. En cas de mise en oeuvre d'un don croisé, les actes de prélèvement et de greffe sont engagés de façon simultanée respectivement sur les deux donneurs et sur les deux receveurs. L'anonymat entre donneur et receveur est respecté ;
- Le donneur de gamètes ne doit plus nécessairement avoir procréé (art. 29 – art. L. 1244-2 du Code de la santé publique). Certains auteurs critiquent cette modification (G. DELAISI de PARSEVAL, psychanalyste, dans Le Monde du 7 juillet 2011, émet ainsi une sévère critique

quant à la disparition de cette « précaution destinée à protéger les donneurs de gamètes jeunes et sans enfants d'un regret ultérieur si plus tard ils devaient ne pas avoir d'enfants ».).

Par ailleurs, s'agissant du **diagnostic prénatal**, qui a pour but de détecter in utero une affection d'une particulière gravité, l'article 20 de la loi (art. L. 2131-1 du Code de la santé publique) prévoit que « toute femme enceinte reçoit, lors d'une consultation médicale, une information loyale, claire et adaptée à sa situation sur la possibilité de recourir, à sa demande, à des examens de biologie médicale et d'imagerie permettant d'évaluer le risque que l'embryon ou le foetus présente une affection susceptible de modifier le déroulement ou le suivi de sa grossesse ». L'objectif de cette mesure est la généralisation des tests de dépistages.

Enfin, la **procédure de révision des lois bioéthique** est précisée. Les articles 46 et suivants prévoient que :

- tout projet de réforme fera l'objet d'un débat public sous la forme d'états généraux ;
- la loi sera révisée dans un délai de sept ans, au lieu de cinq ;
- elle fera l'objet d'un rapport, dans un délai de six ans, par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ;
- différents rapports annuels seront établis (art. 48 à 51).

En conclusion, nous pouvons mentionner certains changements qui, selon Daniel BORILLO, ont été « esquivés » :

« Par ailleurs, malgré la demande de plusieurs institutions et associations certaines questions furent esquivées: le droit à mourir dans la dignité (considéré toujours comme un homicide prémédité), la possibilité de modifier l'état civil des transsexuels sans traitements stérilisants ou encore la liberté de disposer du cadavre (rappelons-nous que la congélation (Sur ce point, v. not. CE, 6 janv. 2006 : n°260307.), l'immersion en mer ou l'embaumement sont interdis) n'ont pas été abordées, le statu quo prime… »

SECTION 2 – LA REFORME ARTICLE PAR ARTICLE

Article 1er : Autorisation la ratification de la convention sur les droits de l'homme et la biomédecine, signée à Oviedo le 4 avril 1997.

Titre 1 - Examen des caractéristiques génétiques à des fins médicales

Articles 1er et 5 : Information médicale à caractère familial en cas de détection d'une anomalie génétique grave

Article 2 : Définition de règles de bonnes pratiques pour les examens génétiques

Article 4 : Nécessité d'une autorisation pour les laboratoires de biologie médicale désirant effectuer des examens génétiques

Article 6 : Encadrement du recours à des tests génétiques à des fins médicales (sanctions en cas d'infraction)

Titre 2 - Organes et cellules

Article 7 : Autorisation des dons croisés entre personnes vivantes

Article 8 : Information sur le don d'organes dans les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur

Article 9 : Inscription dans le dossier médical personnalisé du fait que le patient est informé de la législation relative au don d'organes

Article 11 : Respect du principe de non discrimination à l'égard des donneurs d'éléments et produits du corps humain

Article 12 : Interdiction de discrimination en raison du don d'organes en matière d'assurances

Article 13 : Inscription sur la carte vitale du fait que son titulaire a été informé de la législation en vigueur relative aux dons d'organes

Article 17 : Harmonisation du régime juridique des cellules souches hématopoïétiques issues de la moelle osseuse et du sang périphérique

Article 18 : Principe de l'utilisation allogénique des cellules hématopoïétiques du sang de cordon et du sang placentaire

Article 19 : Autorisation des établissements habilités à prélever des cellules

Titre 3 - Diagnostic prénatal, diagnostic préimplantatoire et échographie obstétricale et foetal

Article 20 : Diagnostic prénatal

Article 21 : Diagnostic préimplantatoire

Article 22 : Suppression du caractère expérimental du double diagnostic préimplantatoire

Article 23 : Autorisation des laboratoires de biologie médicale et des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal

Titre 4 - IVG pratiquée pour motif médical

Article 25 : Interruption de grossesse pratiquée pour motif médical

Article 26 : Délai de réflexion avant une décision d'interruption de grossesse pratiquée pour motif médical

Titre 5 - Anonymat du don de gamètes

Article 27 : Réglementation de la conservation des données détenues par les CECOS

Article 28 : Etablissement par arrêté d'un référentiel de bonnes pratiques pour l'insémination avec donneur

Titre 6 - Assistance médicale à la procréation

Article 29 : Don d'ovocytes par des femmes n'ayant pas encore procréé et autorisation d'absence au bénéfice des donneuses

Article 30 : Suppression de l'agrément individuel des praticiens exerçant des activités d'assistance médicale à la procréation ou de diagnostic prénatal

Article 31 : Autorisation des procédés utilisés en assistance médicale à la procréation ; règles de bonnes pratiques en matière de stimulation ovarienne

Article 32 : Autorisation des procédés de conservation des gamètes utilisés dans le cadre d'une procédure de préservation de la fertilité au titre des procédés d'AMP

Article 33 : Finalité et conditions d'accès à l'AMP

Article 34 : Consentement des couples à l'utilisation des embryons surnuméraires pour la recherche

Article 35 : Suppression du caractère exceptionnel du don d'embryon

Article 38 : Habilitation des sages-femmes à concourir aux activités d'assistance médicale à la procréation

Article 39 : Direction et surveillance des recherches biomédicales dans le domaine de la maïeutique et de l'odontologie

Titre 7 - Recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires

Article 40 : Interdiction de la création d'embryons transgéniques ou chimériques

Article 41 : Recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires

Titre 8 - Neurosciences et imagerie médicale

Article 45 : Encadrement des usages des techniques d'imagerie cérébrale

Titre 9 - Application et évaluation de la loi Bioéthique

Article 47 : Clause de révision de la loi de bioéthique dans 7 ans maximum

Article 50 : Adaptation des missions de l'Agence de biomédecine et information du Parlement

Article 52 : Déclaration d'intérêts des membres du conseil d'orientation et des experts intervenant auprès de l'Agence de biomédecine

Article 53 : Clause de conscience des personnels de recherche

3. Chronologie des lois de bioéthique :
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000030-lois-de-bioethique-la-revision-2010-2011/chronologie

23 février 1983 : Décret du 23 février 1983 portant création du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE).

20 décembre 1988 : Loi du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes dans la recherche biomédicale (dite "loi Huriet"), visant à combler le vide juridique concernant l'expérimentation des médicaments sur l'être humain.

11 juin 1991 : Rapport de Noëlle Lenoir intitulé "Aux frontières de la vie : une éthique biomédicale à la française". Il insiste sur la nécessité d'obtenir le consentement libre avant toute intervention de nature médicale, de protéger le patrimoine génétique, de prendre des mesures législatives sur la non-commercialité du corps humain, la technique des empreintes génétiques et l'épidémiologie, et de légiférer sur la procréation médicalement assistée.

15 septembre 1993 : Installation par l'Unesco d'un Comité international de bioéthique (CIB). Il a pour fonction d'approfondir la réflexion éthique en matière de progrès des recherches dans les sciences de la vie et leurs applications, en exposant les enjeux en présence dans un souci de respect des principes de dignité et de liberté de la personne humaine. En 1998, un Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) est créé pour examiner les avis et recommandations du CIB. Il donne son point de vue et formule des propositions concernant la suite à donner aux avis et recommandations du CIB.

1er juillet 1994 : Promulgation de la loi n° 94-548 relative au traitement des données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux listes et aux fichiers.

29 juillet 1994 : Promulgation de la loi n° 94-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain et de la loi n° 94-654 du 29 juillet 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal.

6 septembre 1995 : Publication du nouveau Code de déontologie médicale qui adapte les pratiques des médecins aux nouvelles lois sur la bioéthique et les expérimentations biomédicales (décret n° 95-1000 du 6 septembre 1995).

23 février 1997 : Annonce, par une équipe de chercheurs britanniques, qu'elle est parvenue en juillet 1996 à cloner pour la première fois un mammifère adulte (une brebis nommée "Dolly").

4 avril 1997 : Signature, sous l'égide du Conseil de l'Europe, de la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine ("Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine", dite "Convention d'Oviedo"). Elle est entrée en vigueur le 1er décembre 1999.

29 avril 1997 : Retenant l'Avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), le président de la République Jacques Chirac se prononce pour l'interdiction universelle du clonage humain.

11 novembre 1997 : Adoption de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme par la Conférence générale de l'Unesco. L'Assemblée générale des Nations unies l'adopte à son tour le 9 décembre 1998.

12 janvier 1998 : Signature du Protocole additionnel à la Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, portant interdiction du clonage d'êtres humains (Conseil de l'Europe). Il est entré en vigueur le 1er mars

29 novembre 1999 : Rapport du Conseil d'Etat intitulé "Les lois de bioéthique, cinq ans après" visant à actualiser les lois de 1994. Le Conseil d'État propose notamment d'autoriser les recherches scientifiques sur l'embryon humain, sous certaines conditions, d'interdire explicitement le clonage reproductif chez l'homme et de créer une agence de la médecine de la reproduction.

24 janvier 2002 : Signature du Protocole additionnel à la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (Conseil de l'Europe).

14 avril 2003 : Annonce, par une déclaration conjointe des chefs d'Etat et de gouvernement d'Allemagne, de Chine, des Etats-Unis, de France, du Japon et du Royaume-Uni, que des chercheurs de ces six pays ont achevé l'essentiel du séquençage de l'ADN du génome humain, projet entrepris en 1990.

16 octobre 2003 : La Conférence générale de l'Unesco adopte la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines.

6 août 2004 : Promulgation de la loi n° 2004-800 relative à la bioéthique.

25 janvier 2005 : Signature du Protocole additionnel à la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (Conseil de l'Europe).

4 mai 2005 : L'agence de la biomédecine est créée par décret, une création prévue par la loi de bioéthique de 2004. Les domaines couverts sont ceux de la procréation, de l'embryologie

et de la génétique humaine, ainsi que des prélèvement et greffe d'organes, de tissus et de cellules.

19 octobre 2005 : La Conférence générale de l'Unesco adopte la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.

27 novembre 2008 : Signature du Protocole additionnel à la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine relatif aux tests génétiques à des fins médicales (Conseil de l'Europe).

16 juillet 2008 : Dans une communication au Conseil des ministres relative à la méthode et au contenu de la révision de la loi de bioéthique, la ministre de la santé, des sports et de la vie associative, Roselyne Bachelot précise les modalités du réexamen de la loi relative à la bioéthique adoptée en 2004.

8 décembre 2008 : Inauguration officielle des Etats généraux de la bioéthique.

23 juin 2009 : Le panel de citoyens, composante des Etats généraux de la bioéthique, rend ses propositions pour réorienter le texte de la loi sur la bioéthique de 2004.

16 juillet 2009 : Jean Leonetti, député des Alpes Maritime, remet au président de la République le rapport de synthèse des Etats généraux de la bioéthique, qui se sont achevés à l'issue de six mois de concertation.

7 juillet 2011 : La loi n° 2011-814 relative à la bioéthique est promulguée le 7 juillet 2011. Les lois relatives à la loi de 1994 et de 2004 avaient prévu une loi de révision obligatoire. Ce texte est l'aboutissement de la clause de révision inscrite dans la loi de 2004. Les principales innovations de ce nouveau texte portent sur les points suivants : autorisation du don croisé d'organes intervenant en cas d'incompatibilité entre proches, et une nouvelle définition des modalités et des critères permettant d'autoriser les techniques d'assistance médicale à la procréation et d'encadrer leur amélioration. Ainsi la congélation ovocytaire ultra rapide (ou vitrification) devrait être autorisée. Cette loi doit faire l'objet d'un nouvel examen d'ensemble par le Parlement dans un délai maximal de sept ans après son entrée en vigueur.

Annexe 6 : Tableau des liens de premier niveau des blogs

Blogs d'experts scientifiques				
http://www.hommenouveau.fr/index.php	http://www.xaviermirabel.fr	http://labioethiquededemain.wordpress.com/	http://thomasmore.wordpress.com/	http://www.bioethique.net/index.php
http://www.chretiensdanslacite.com/		http://thomasmore.wordpress.com/	http://albertbarrois.blogspot.fr/	
http://www.amisdechesterton.fr/		http://www.xaviermirabel.fr/	http://www.anuncioblog.com/	
http://www.lesalonbeige.blogs.com/			http://plunkett.hautetfort.com/	
			http://dse.over-blog.org/	
http://belgicatho.hautetfort.com/			http://dse.over-blog.org/	
			http://www.bioethique.catholique.fr/	
			http://recherche.collegedesbernardins.fr/	
			http://bloguequipeut.wordpress.com/	
			http://www.cathoweb.org/catho-blog/	
			http://www.chretiensdanslacite.com/	
			http://edmondprochain.wordpress.com/	
			http://www.theologieducorps.fr/	
			http://charlesvaugirard.wordpress.com/	
			http://pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/	
			http://www.koztoujours.fr/	
			http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/	
			http://radionotredame.net/	

Blogs d'expression citoyens

http://pneumatis.over-blog.com/			http://www.urgencecomcatho.com/			http://www.totus-tuus.fr/			http://www.citeetculture.com/			http://www.anuncioblog.com/		
http://charlesvaugirard.wordpress.com/			http://www.pie12.com/			http://blogours.canalblog.com/			http://www.avortementivg.com/	Pas un blog		http://www.dieuetinternet.com/		
http://davidlerouge.fr/			http://www.medias-evangile.org/	Pas un blog		http://plunkett.hautetfort.com/			http://choisirlavie.fr/	Pas un blog		http://www.dieuestderetour.com/		
http://innerlightofblackmetal.wordpress.com/			http://plunkett.hautetfort.com/			http://pere-walter-covens.skynetblogs.be/	Blog belge		http://www.cpdh.info/npds/accueil.php	Pas un blog		http://www.pie12.com/		
http://unecathoalhosto.wordpress.com/			http://www.sacristains.fr/			http://www.anuncioblog.com/			http://www.genethique.org/	Pas un blog		http://www.sacristains.fr/		
http://edmondprochain.wordpress.com/			http://www.leblogducure.com/			http://www.hermas.info/			http://ivgdesalternativesexistent.over-blog.com/			http://edmondprochain.wordpress.com/		
http://henrylebarde.letempsdypenser.fr/			http://www.benoitjaiconfianceentoi.com/			http://www.philoreligion.com/			http://leblogdejeannesmits.blogspot.fr/			http://www.etanchermasoif.com/		
http://jonastree.blogspot.fr/			http://choisirlavie-solidaire.over-blog.com			http://prions.canalblog.com/			http://www.reseauhippocrate.org/			http://www.jesusprems.com/		
http://www.lespiritueldabord.com/						http://www.sacristains.fr/			http://www.cailletm.com/			http://www.lespiritueldabord.com/		
http://www.koztoujours.fr/						http://icthus.over-blog.com/			http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/			http://plunkett.hautetfort.com/		
http://www.nystagmus.me/						http://textala.over-blog.com/			http://lesalonbeige.blogs.com/			http://soireest.blog.apprentis-auteuil.org/		
http://plunkett.hautetfort.com/						http://www.foicatholique.com/			http://www.christianophobie.fr/					
http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/						http://www.lepetitplacide.org/								
http://www.sacristains.fr/						http://pneumatis.over-blog.com/								
http://thomasmore.wordpress.com/						http://tihamo.over-blog.com/								
http://www.urgencecomcatho.com/						http://sylvain-nice.over-blog.com/								
http://www.zabou-the-terrible.fr/						http://blogren.over-blog.com/								
http://enpassant-englanant.blogspot.fr/						http://sainjoseph.over-blog.com/								
						http://davidlerouge.fr/								
						http://www.solaverbum.net/								
						http://ut-pupillam-oculi.over-blog.com/								
						http://lapinbleu.over-blog.net/								
						http://www.pie12.com/								
						http://liberezlescaptifs.over-blog.net/								
						http://tigreek.org/								

Actualite et opinions de journalistes															
www.lesalonbeige.blogs.com			www.Jpdiacre.over-blog.com			http://plunkett.hautetfort.com/			http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/			http://www.nystagmus.me		
http://abimopectore.over-blog.com/			http://gitanseneglise.over-blog.org/			http://www.anuncioblog.com/			http://www.anuncioblog.com/			http://www.koztoujours.fr/		
http://benoit-et-moi.fr/blog/			http://www.sacristains.fr/			http://www.amisdechesterton.fr/			http://www.cathoweb.org/			http://edmondprochain.wordpress.com/		
http://bernard-antony.blogspot.fr/			http://cm.diacresvincentiens.over-blog.com/			http://recherche.collegedesbernardins.fr/			http://www.citeetculture.com/			http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/		
http://carnets-de-courtoisie.overblog.com/			http://www.urgencecomcatho.com/			http://www.culturevie.info/			http://www.davidlerouge.fr/			http://www.sacristains.fr/		
http://www.chretiensdanslacite.com/			http://danielbichet.fr/			http://dominique-le-tourneau.hautetfort.com/			http://www.davidlerouge.fr/			http://www.leblogdephilippeoswald.fr/		
http://www.henrihude.fr/			http://beatricepavy.blogspot.fr/			http://www.pie12.com/			http://www.niobium.fr/			http://davidlerouge.fr/		
http://leblogdejeannesmits.blogspot.fr/			http://www.fabienne-labrette-menager.com			http://dialogueabraham.wordpress.com/			http://lescalier.wordpress.com/			http://lemessin.wordpress.com/		
http://www.jeansevillia.com			http://mariettakaramanli.fr/			http://www.ecrivainscroyants.fr/			http://legambrinus.wordpress.com/			http://www.lavie.fr/		
http://notredamedesneiges.over-blog.com/			http://www.marcjoulaud.com/			http://ecologyandchurches.wordpress.com/			http://www.letempsdypenser.fr/			http://plunkett.hautetfort.com/		
http://www.christianophobie.fr/			http://recherche.collegedesbernardins.fr/			http://www.etanchermasoif.com/			http://lemessin.wordpress.com/			http://pneumatis.over-blog.com/		
http://caelumetterra.hautetfort.com/			http://www.leblogducure.com/			http://jpdiacre.over-blog.com/			http://www.nystagmus.me/			http://thomasmore.wordpress.com/		
http://www.riposte-catholique.fr/			http://plunkett.hautetfort.com/			http://blog.jeunes-cathos.fr/			http://www.padreblog.fr/			http://www.letempsdypenser.fr/		
http://www.liberte-scolaire.com/			http://charismata.free.fr/			http://blogren.over-blog.com/			http://plunkett.hautetfort.com/			http://letiroir.canalblog.com/		
http://yvesdaoudal.hautetfort.com/			http://www.portstnicolas.org/			http://www.ethiquechretienne.com/			http://pneumatis.over-blog.com/			http://fasm.eu/		
http://decodeurs.blog.lemonde.fr						http://www.dieu-et-moi.com/accueil.html			http://abimopectore.over-blog.com/			http://www.urgencecomcatho.com/		
						http://lescalier.wordpress.com/			http://pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/			http://losservatore.wordpress.com/		
						http://pneumatis.over-blog.com/			http://www.sacristains.fr/			http://pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/		
						http://theophiliens.blogspot.fr/			http://thomasmore.wordpress.com/			http://legambrinus.wordpress.com/		
						http://vivreenchretien.over-blog.com/			http://www.zenit.org			http://www.zabou-the-terrible.fr/		
						http://www.bioethique.catholique.fr/			http://bloguequipeut.wordpress.com/			http://patpik.blogspot.fr/		
						http://www.chretiensindignonsnous.org/						http://cathoweb.org/catho-blog/		
						http://www.enmanquedeglise.com/						http://sylvain-nice.over-blog.com/		
						http://www.urgencecomcatho.com/								
						http://vaugirard.hautetfort.com/								
						http://www.cathoweb.org/catho-blog/								
						http://edmondprochain.wordpress.com/								
						http://fidele34.blogspot.fr/								
						http://www.hermas.info/								
						https://innerlightofblackmetal.wordpress.com/								
						http://www.koztoujours.fr/								
						http://lemessin.wordpress.com/								
						http://www.nystagmus.me/								
						http://www.pauljorion.com/blog/								
						http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com								
						http://www.plestang.com/blog/								
						http://lesoupirailetlesvitraux.hautetfort.com/								

Blogs d'experts ou d'opinions politiques					
http://pcd29.wordpress.com/?s=bioethique	http://www.bioethique.catholique.fr/	http://www.ump69-7.fr/	http://sylvain-nice.over-blog.com/		http://lamayenne.centristesblog.fr
http://www.franck-margain.fr/		http://jeanpierrevachon.unblog.fr/	http://www.sacristains.fr/		
http://www.franck-margain.fr/			http://www.jeuneseneglise06.com/	Pas un blog	
http://www.jfpoisson.fr/					
			http://www.juliendupont.fr/	Pas un blog	
http://www.franck-margain.fr/			http://davidlerouge.fr/		
http://marcberthelot.wordpress.com			http://www.koztoujours.fr/		
http://jeunespcd.fr/			http://edmondprochain.wordpress.com/		
			http://zabou-the-terrible.fr/		
			http://niobium.fr/		
			http://www.saintpierredemontrouge.catholique.fr/	Pas un blog	
			http://www.leblogducure.com/		

Annexe 7 : Tableaux finaux des liens de premier niveau.

Blogs d'experts scientifiques				
http://www.hommenouveau.fr/index.php	http://www.xaviermirabel.fr	http://labioethiquededemain.wordpress.com/	http://thomasmore.wordpress.com/	http://www.bioethique.net/index.php
http://www.chretiensdanslacite.com/		http://thomasmore.wordpress.com/	http://albertbarrois.blogspot.fr/	
http://www.amisdechesterton.fr/		http://www.xaviermirabel.fr/	http://www.anuncioblog.com/	
http://www.lesalonbeige.blogs.com/			http://plunkett.hautetfort.com/	
			http://dse.over-blog.org/	
			http://dse.over-blog.org/	
			http://www.bioethique.catholique.fr/	
			http://recherche.collegedesbernardins.fr/	
			http://bloguequipeut.wordpress.com/	
			http://www.cathoweb.org/catho-blog/	
			http://www.chretiensdanslacite.com/	
			http://edmondprochain.wordpress.com/	
			http://www.theologieducorps.fr/	
			http://charlesvaugirard.wordpress.com/	
			http://pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/	
			http://www.koztoujours.fr/	
			http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/	
			http://radionotredame.net/	

Actualite et opinions de journalistes

www.lesalonbeige.blogs.com	www.Jpdiacre.over-blog.com	http://plunkett.hautetfort.com/	http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/	http://www.nystagmus.me/
http://abimopectore.over-blog.com/	http://www.sacristains.fr/	http://www.anuncioblog.com/	http://www.anuncioblog.com/	http://www.koztoujours.fr/
http://bernard-antony.blogspot.fr/	http://www.urgencecomcatho.com/	http://recherche.collegedesbernardins.fr/	http://www.citeetculture.com/	http://edmondprochain.wordpress.com/
http://www.henrihude.fr/	http://www.fabienne-labrette-menager.com/	http://www.ecrivainscroyants.fr/	http://lemessin.wordpress.com/	http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/
http://www.chretiensdanslacite.com/	http://recherche.collegedesbernardins.fr/	http://jpdiacre.over-blog.com/	http://www.padreblog.fr/	http://www.sacristains.fr/
http://leblogdejeannesmits.blogspot.fr/	http://plunkett.hautetfort.com/	http://pneumatis.over-blog.com/	http://plunkett.hautetfort.com/	http://lemessin.wordpress.com/
http://notredamedesneiges.over-blog.com/	http://charismata.free.fr/	http://www.bioethique.catholique.fr/	http://pneumatis.over-blog.com/	http://lemessin.wordpress.com/
http://www.riposte-catholique.fr/	http://www.portstnicolas.org/	http://www.enmanquedeglise.com/	http://abimopectore.over-blog.com/	http://plunkett.hautetfort.com/
http://yvesdaoudal.hautetfort.com/		http://vaugirard.hautetfort.com/	http://pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/	http://pneumatis.over-blog.com/
		http://edmondprochain.wordpress.com/	http://www.sacristains.fr/	http://thomasmore.wordpress.com/
		http://www.hermas.info/	http://thomasmore.wordpress.com/	http://pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/
		http://www.koztoujours.fr/	http://bloguequipeut.wordpress.com/	
		http://lemessin.wordpress.com/	http://www.nystagmus.me/	
		http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/		
		http://www.plestang.com/blog/		
		http://lesoupirailetlesvitraux.hautetfort.com/		

Blogs d'expression citoyens				
http://pneumatis.over-blog.com/	http://www.urgencecomcatho.com/	http://www.totus-tuus.fr/	http://www.citeetculture.com/	http://www.anuncioblog.com/
http://charlesvaugirard.wordpress.com/	http://plunkett.hautetfort.com/	http://plunkett.hautetfort.com/	http://leblogdejeannesmits.blogspot.fr/	http://www.sacristains.fr/
http://edmondprochain.wordpress.com/	http://www.sacristains.fr/	http://www.anuncioblog.com/	http://www.cailletm.com/	http://edmondprochain.wordpress.com/
http://www.koztoujours.fr/	http://www.leblogducure.com/	http://www.hermas.info/	http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/	http://plunkett.hautetfort.com/
http://plunkett.hautetfort.com/	http://choisirlavie-solidaire.over-blog.com/	http://www.philoreligion.com/	http://lesalonbeige.blogs.com/	
http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/		http://www.sacristains.fr/		
http://www.sacristains.fr/		http://icthus.over-blog.com/		
http://thomasmore.wordpress.com/		http://textala.over-blog.com/		
http://www.urgencecomcatho.com/		http://www.foicatholique.com/		
http://enpassant-englanant.blogspot.fr/		http://www.lepetitplacide.org/		
		http://pneumatis.over-blog.com/		
		http://tihamo.over-blog.com/		

Blogs d'experts ou d'opinions politiques

http://sylvain-nice.over-blog.com/	http://pcd29.wordpress.com/?s=bioethique	http://www.ump69-7.fr/	http://www.bioethique.catholique.fr/	http://lamayenne.centristesblog.fr
http://www.sacristains.fr/	http://www.franck-margain.fr/	http://jeanpierrevachon.unblog.fr/		
http://www.koztoujours.fr/	http://www.jfpoisson.fr/			
http://edmondprochain.wordpress.com/	http://www.franck-margain.fr/			
http://www.leblogducure.com/	http://marcberthelot.wordpress.com			
	http://jeunespcd.fr/			

Annexe 8 : Matrices des rubriques de texte des différents blogs.

Blogs de journalistes

Blog	Jpdiacre.over-blog.com
Identité de l'auteur	Jean Pierre Tellier. Ordonné diacre permanent par Monseigneur Jacques Faivres le 5 décembre 2004 dans la cathédrale du Mans. j'ai eu la chance de pouvoir suivre trois années de formation théologique et philosophique, Grand Séminaire, dans les diocèses de Dijon et de Besançon (niveau licence de théologie et philosophie). A la suite de ce temps de formation approfondi, j'ai ressenti l'appel à vivre plus intensément, plus concrètement le service des plus pauvres. Marié à Isabelle et père de deux enfants. Que ce soit dans la prière ou dans les choix de vie, de travail, d'engagement. Pour ma part, j'ai rejoint, avec l'accord de notre évêque du Mans, l'Association Vincentienne des Diacres Mariés de la Congrégation de la Mission des pères Lazaristes et Isabelle est présidente depuis fin 2008 de la Fraternité Laïque Vincent de Paul. Depuis l'ordination diaconale en décembre 2004 et par lettre de mission, je suis engagé au Secours Catholique du Doyenné de la Couronne Ouest. Isabelle a choisi de rejoindre cette équipe non pas à la suite de ma mission diaconale mais parce qu'elle a choisi de répondre ainsi à sa propre vocation vincentienne.Depuis novembre 2011, j'ai été nommé "aumonier départemental de la Société Saint Vincent de Paul".
Motivations de création	Je me fais seulement l'écho de l'enseignement habituel de l'Eglise qui rappelle les principes fondamentaux capables d'éclairer la route de ses fidèles. En installant un lampadaire pour éclairer le trottoir, on n'oblige pas le piéton à marcher sur ce trottoir.
Blog	penseesdoutrepolitique.wordpress.com
Identité de l'auteur	Anonyme L'auteur de ce blog, qui a pris par pure folie le pseudo de chafouin, est journaliste dans le Nord-Pas-de-Calais. Il tient à son anonymat, par simple respect envers son employeur. Merci de le respecter à votre tour, l'identité de chacun n'ayant de toute façon que peu d'intérêt dans le débat d'idées. Catholique convaincu, il adhère aux réflexions de pur bon sens contenues dans la trop méconnue Doctrine sociale de l'Eglise.
Motivations de création	Comme beaucoup de blogs de sa catégorie, Pensées d'outre-politique est né en pleine campagne présidentielle. Un moment inoubliable, une période où les analyses et commentaires pleuvent, où les débats sont acharnés, et où les clivages prennent tout leur sens. Un moment, surtout, où on parle vraiment d'idées, de vision politique, où l'on élabore des projets pour la France, où l'on compare les programmes, bref, où chacun va un peu plus loin que la simple écume des choses. Après l'élection de Nicolas Sarkozy, ce blog a continué de vivre sans objectif particulier. Les questions sociétales, voire religieuses, ont pris un peu plus de place qu'auparavant, au détriment de l'analyse du petit jeu politicien, qui n'amuse plus guère l'auteur. Nul ne sait combien de temps durera cette expérience. Une chose est sûre ; elle est très profitable car elle permet de prendre le temps de réfléchir sur des sujets donnés, avant d'ouvrir le débat avec les commentateurs.

Blog	plunkett.hautetfort.com
Identité de l'auteur	Né en 1947, journaliste depuis 1972. En 1978, il participe à la création du Figaro Magazine, dont il est rédacteur en chef culture, puis directeur de la rédaction et éditorialiste (1990-1997). Auteur (depuis 1997) de livres-enquêtes sur les phénomènes de société d'aujourd'hui. Chrétien depuis 1985, il est membre de la revue de prospective catholique Kephas et de l'ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem (aide aux chrétiens de Terre Sainte).
Motivations de création	Il a ses raisons d'être : a) servir de lieu de discussion (un parmi d'autres) à ceux qui, connaissant peu le contenu de la foi chrétienne, ont envie d'en parler et d'en entendre parler au prisme des événements de l'actualité ; b) servir de creuset (un parmi d'autres) à un courant : les catholiques sociaux, ceux que leur adhésion plénière à la foi mène à l'engagement dans les luttes pour la justice et la paix... Des luttes dont on peut discuter, mais que le catholicisme éclaire avec audace et précision - si on le prend au sérieux et si on l'écoute sincèrement. Ce blog écarte les réactions passéistes ou agressives. Il ne publie pas indéfiniment les réactions de gens qui s'acharnent à nous dire que nous avons tort d'être comme nous sommes... S'ils préfèrent - pour des raisons qui ne regardent qu'eux - leurs opinions de parti, de caste ou de métier à la recherche sociale catholique, s'ils récitent leurs slogans de clan ou leur cours de business-school, qu'ils ne comptent pas sur ce blog pour les relayer. Ma voix (celle d'un laïc de base qui se trouve être journaliste) essaie de faire écho à la pensée sociale catholique. Cette pensée m'a amené à changer beaucoup, sur des points importants, durant ces dix dernières années. Je ne tiens pas à mes opinions. Je tiens au réel et au vrai. Je m'efforce de les chercher, "en Eglise", sur le terrain. Si la vérité et la réalité contredisent une opinion, il faut changer cette opinion. C'est ce que je crois... Chacun ses choix. Pourquoi avez-vous ouvert ce blog ? Pour faire connaître les véritables positions de Benoît XVI, pris à tort pour un passéiste. Quels sont vos sujets de prédilection ? C'est un blog de journaliste : on parle de tout ! L'actualité commande.. Quels sont les articles qui intéressent le plus les internautes ? Très variable. Ca dépend de l'actualité. Les lecteurs de mon blog ne sont pas un parti ou une « sensibilité », ils viennent de tous les horizons : même si nombre d'entre eux sont des profs, leurs pôles d'intérêt sont ceux de M. Tout-le-monde. Quand le christianisme est mis en cause, ils réagissent non comme des partisans irrités mais comme des gens soucieux de faire le tour du problème chaque fois. Qu'est-ce que cela vous apporte ? De ma part, un exercice salubre : actualiser, vérifier, modifier constamment les positions, en écho à l'actualité. De la part des lecteurs-commentateurs : au fil des années s'est condensée autour de ce blog une nébuleuse de non-conformistes. Souvent très bien informés (par métier), ils complètent ou rectifient mes points de vue. Certains sont des journalistes. Beaucoup sont des professeurs de l'enseignement public. Sur le terrain religieux en particulier, ils soulèvent les problèmes les plus divers, dans des perspectives contradictoires, avec une liberté totale : c'est un blog catholique où des anti-cathos résolus et des cathos convaincus peuvent discuter intelligemment et en se respectant. J'espérais parvenir à ce résultat en lançant ce blog, et ça s'est profilé assez vite. http://www.dieuetinternet.com/2011/11/interview-bonus-patrice-de-plunkett/

Blog	nystagmus.me
Identité de l'auteur	Anonyme
Motivations de création	L'oeil d'une journaliste catholique dans le tourbillon de l'actu
Blog	bernard-antony.blogspot.fr
Identité de l'auteur	Bernard Romain Marie Antony1 est un journaliste, essayiste et militant politique français, né à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 28 novembre 1944. Il est l'un des principaux chefs de file de la sensibilité « traditionaliste », nationale et catholique. Il est le président de l'Agrif, du Centre Henri et André Charlier (qu'il a fondé en 1980), de Chrétienté-Solidarité qu'il définit comme une organisation ayant pour but « la solidarité avec les peuples persécutés par le communisme ou l'islamisme » ainsi que la résistance au « génocide français » « par le jeu de l'immigration et de l'avortement »2, et coprésident du Cercle d'Amitié française juive et chrétienne avec Jean-Pierre Cohen et Serge de Beketch, aujourd'hui décédé.
Motivations de création	« Blog à part », tel est dans la revue Reconquête ce que j'exprimais pour ses abonnés.Beaucoup d'entre eux m'ont écrit pour me demander plus et mieux : à savoir un véritable blog sur la toile. J'y donnerai mes réactions sur l'actualité dans tous les domaines qui sont de ma compétence. Je réagirai fréquemment, en tant que président de Chrétienté-Solidarité, dont la mission est plus que jamais d'actualité avec ce qui se passe au Proche-Orient et les réactions de violence fanatiques qui ont suivi la remarquable conférence philosophique de Benoît XVI à Ratisbonne. Je réagirai aussi, en tant que Président du Conseil National du Pays libre qui n'est pas un parti politique et n'a pas de vocation électorale mais une organisation de coordination entre des personnes et des groupes qui sentent, comme nous, qu'il faut autre chose au mouvement national que des partis, sans doute nécessaires, mais à vocation trop exclusivement électorale. J'ai sans cesse essayé d'oeuvrer pour l'unité de ce que j'appelle la résistance chrétienne et nationale. Je ne cesserai d'organiser des réunions d'amitié française, invitant au- delà des divergences et des différences, ceux qui sont d'accord sur les valeurs fondamentales de la culture de vie. Sur ces valeurs, je n'ai jamais transigé et je ne transigerai pas. Elles s'incarnent dans un certain nombre d'exigences dont la première est la lutte pour le respect de la vie innocente. Nous devons lutter pour remplacer la législation Veil (aggravée par les lois Neiertz-Aubry) par une législation protectrice de l'être le plus chargé d'espérance qui soit, l'enfant à naître, et instaurer pour les mères en détresse les mesures de la solidarité sociale la plus adaptée.
Blog	leblogdejeannesmits.blogspot.fr
Identité de l'auteur	Directeur de la rédaction du journal "Présent". Retrouvez "Présent" tous les jours du lundi au vendredi dès 13 h sur www.present.fr.
Motivations de création	Aussi souvent que nécessaire, nous initierons ou nous associerons aux actions de défense de la vie, de la famille, de l'Église ainsi que de la France »

Blog	chretiensdanslacite.com
Identité de l'auteur	Chrétiens dans la Cité n'est pas une association mais une lettre d'information indépendante dirigée par Denis Sureau, 53 ans, journaliste et éditeur. Philosophe de formation, il a publié Retour à la politique (DMM, 1995), Petite somme politique, anthologie de textes politiques de saint Thomas d'Aquin (Téqui, 1997) et Prières devant le Saint Sacrement, traduction et commentaire des prières de saint Thomas d'Aquin (Ed. de L'Emmanuel, 2002) et Pour une nouvelle théologie politique (Parole et Silence, 2008 et traduction en espagnol : Una nuova teologia politica, Nuovo Inicio, 2010.
Motivations de création	Chrétiens dans la Cité est une lettre d'information confidentielle vendue exclusivement sur abonnement. Ce blog ne publie pas les informations qu'elle contient mais n'est qu'une vitrine. La lettre des chrétiens actifs.
Blog	riposte-catholique.fr
Identité de l'auteur	Meta blog : Auteurs connus Daniel Hamiche., Guillaume de Thieulloy,
Motivations de création	Riposte catholique est un portail catholique de réinformation 2.0 : - il fédère plusieurs blogs catholiques et diffuse en temps réel leurs posts. - il produit quotidiennement un contenu original. - son objectif : (ré)informer ses lecteurs et les inviter à (ré)agir. « Fréquenter chaque jour Riposte catholique permet de se tenir au courant de l'actualité du catholicisme » explique Arthur Leroy, journaliste.« Aussi souvent que nécessaire, nous initierons ou nous associerons aux actions de défense de la vie, de la famille, de l'Église ainsi que de la France » promet-il. Le rédacteur en chef de Riposte catholique est Daniel Hamiche. Le directeur de la publication est Guillaume de Thieulloy.
Blog	yvesdaoudal.hautetfort.com
Identité de l'auteur	Yves Daoudal, de son vrai nom Hervé Kerbourc'h, est un journaliste français, né le 25 avril 19511. Il fait également usage du pseudonyme Hervé Pennven. Il a participé au quotidien catholique et nationaliste Présent jusqu'en décembre 1998. Il a été rédacteur en chef de la revue catholique traditionaliste La Pensée catholique. Il est le rédacteur en chef de Reconquête, la revue du Centre Henri et André Charlier, dont il est vice-président, et de Chrétienté-Solidarité
Motivations de création	
Blog	theologieducorps.fr/actualites/blog
Identité de l'auteur	Anonyme
Motivations de création	Bienvenue sur ThéologieduCorps.fr : Catholique ou agnostique, calviniste ou papiste, brebis planante ou raisonnante, laïc ou ecclésiastique, prostituée comme grenouille de bénitier, croyant par tradition ou par conversion, bienvenue. Peut-être doutez vous que ce site soit fait pour vous : Si vous avez un corps, alors la Théologie du Corps est faite pour vous. Elle répond à deux questions : "Qui suis-je et en quoi mon corps en est-il un témoignage ?" et "Comment vivre pour répondre à fond à l'appel signifié par mon corps ?"

Blog	sacristains.fr
Identité de l'auteur	Le Chafouin, Koztoujours, Edmond Prochain
Motivations de création	Au commencent, il y avait tout plein de blogs éparpillés sur la toile, et parmi eux quelques cathos isolés qui gesticulaient dans leur coin. C'était une époque pas mal, mais un peu fatigante quand même, parce que chacun se disait que les autres pourraient un peu se bouger aussi, sans même savoir que parfois « les autres » n'étaient pas si loin… Et puis est arrivé le printemps 2009. Là, nos cathos-blogueurs-isolés-résistants ont bien profité de quelques polémiques autour de l'Église, qui en plus de doper leurs statistiques leur ont fait découvrir qu'il y en avaient d'autres, des « comme eux », pas très loin. Ça leur a fait tout chaud dans leur cœur et ils ont commencé à prendre contact et à boire des coups ensemble (ce qui a également contribué à faire tout chaud dans leur cœur, mais pour d'autres raisons). Ils étaient alors trois : Le Chafouin, Koztoujours, Edmond Prochain (ils avaient donc tous des noms de bras-cassés). Deux constats les ont alors frappés : 1. « Un chrétien seul est un chrétien isolé » ; 2. « Ensemble, on est plus nombreux ». C'est à ce moment là qu'est apparue l'idée de créer un espace sur internet destiné à mutualiser leurs (modestes) contributions à la transmission du message du Christ. Tout en continuant à animer son blog propre, chacun pourrait ainsi associer ses billets et articles à ceux des autres… Le tout devait constituer une occasion unique de sonner les cloches plus fort en marquant les liens tissés entre sites différents, mais animés d'une même foi. Après de longues discussions et quelques idées douteuses, le nom de « Sacristains » s'est imposé, parce qu'il reflétait assez bien la volonté de tous de se mettre au service de l'Église tout en gardant leur indépendance de laïcs ronchons, insortables ou bedonnants (selon les cas). Leur idée était aussi d'ouvrir cet espace aux contributions, régulières ou occasionnelles, d'autres blogueurs. Ils se sont dits qu'ils verraient bien ce que ça allait donner, et ils se sont lancés.
Blog	blog.causeur.fr/asiledeblog
Identité de l'auteur	Bruno Tellenne, dit Basile de Koch1, est un écrivain, humoriste et chroniqueur. Il est le fils de Guy Tellenne (1909 - 1993 : normalien, agrégé, poète, haut fonctionnaire au Ministère de la Culture et sous-directeur de l'Institut français d'Athènes2) et d'Henriette Annick Lemoine (animatrice à KTO sous le nom d'Annick Tellenne et auteur de : Le goût de vivre ; la recette du bonheur)
Motivations de création	Comme son nom l'indique, Asile de Blog est appelé à devenir le refuge de ma Weltanschaaung, et de ceux qui arriveront à s'y retrouver. Dans cette ambitieuse perspective, je colligerai ici l'ensemble de mes discours, messages et notes de blanchisserie des origines à nos jours. Parallèlement l'Asile accueillera, au fur et à mesure, mes opinions, mes impressions et mes goûts à propos de tout et n'importe quoi – et même vos commentaires comme sur un « mur Facebook » mais en plus vaste et plus intime. Je passe mon temps à « regarder, écouter, lire » – comme disait Lévi-Strauss –, pour mieux comprendre « le monde tel qu'il ne va pas », selon l'heureuse formule de Chesterton. Il serait dommageable que vous n'en profitassiez pas.

Blog	urgencecomcatho.com
Identité de l'auteur	Vincent Neymon, 43 ans, marié, père de 4 enfants. Vincent Neymon est directeur de la communication du Secours Catholique depuis 2001. Convaincu que la communication participe pleinement de la mission de l'association, il a travaillé à sa professionnalisation, cherchant les meilleurs moyens et méthodes pour donner à entendre le message du Secours Catholique. Il est l'initiateur du Club des Communicants Chrétiens C3 France, réunissant pour la première fois les responsables de la communication d'organismes chrétiens d'envergure nationale. Vincent Neymon est également consultant et formateur en communication. Patrice de Plunkett, Journaliste depuis 1972, co-créateur du Figaro Magazine, dont il fut le rédacteur en chef Culture (1979), puis le directeur de la rédaction et l'éditorialiste (1990-1997). Après son départ du Figaro (1997), il publie des enquêtes sur les nouveaux courants spirituels. Derniers livres parus : L'écologie de la Bible à nos jours (L'Oeuvre 2008), Les évangéliques à la conquête du monde (Perrin 2009). Converti au christianisme depuis 1985, Patrice de Plunkett est membre du comité éditorial de la revue de prospective catholique Kephas. Il tient un blog sur lequel il commente notamment l'actualité religieuse : http://plunkett.hautetfort.com. Guillaume de Prémare, 41 ans, marié, père de 4 enfants. Après 10 ans d'activité professionnelle dans le secteur bancaire, Guillaume de Prémare a lancé son activité de conseil en communication en 2001. Il exerce son métier de consultant et de rédacteur principalement auprès d'entreprises privées, mais aussi auprès d'association d'Eglise, comme le Secours Catholique. Auteur de « Secours Catholique – 60 ans d'histoire et d'affiches » (édité c/o Desclées de Brower en 2006), il a également apporté des contributions ponctuelles à l'hebdomadaire La Vie.
Motivations de création	Professionnels de l'information, de la communication et des médias, laïcs catholiques usant de leur liberté d'initiative apostolique, nous avons décidé d'agir dans notre champ de compétence et dans notre milieu professionnel, dans un esprit de fidélité et de loyauté envers l'Eglise. Nous souhaitons promouvoir une meilleure coopération avec les médias sur les sujets d'actualité liés à l'Eglise, d'une part en multipliant les contacts de personne à personne dans le monde médiatique, d'autre part en proposant aux supports de presse des sources d'information nouvelles, pédagogiques et synthétiques. Nous mettons notre expérience professionnelle au service d'une « information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité ». « Médias & Evangile » est une œuvre d'Evangile en direction des médias. Cela n'existait pas jusqu'ici. Si notre association entend proposer une réflexion et une concertation large sur les questions liées à la communication catholique, son action est avant tout tournée vers les médias. Nous voulons aller vers les médias pour leur proposer une coopération en vue du bien commun, un décryptage de l'actualité de l'Eglise et des outils pédagogiques pour mieux comprendre l'Eglise et son message. Nous souhaitons également constituer une « cellule de crise » permanente, prête à agir à tout instant, constituée de professionnels de l'information et de la communication.Une cellule de veille sur l'actualité de l'Eglise - Anticiper, quand c'est possible, sur l'actualité pour préparer des actions d'information des médias.

Blog	edmondprochain.wordpress.com
Identité de l'auteur	Bonjour, je suis Edmond Prochain. Bienvenue sur mon blogue. En guise de présentation, il faut que je t'avoue un élément saillant de ma personnalité… Je suis catholique, mais je ne l'ai pas fait exprès. C'est venu comme ça. Heureusement, j'arrive à rester normal (ou presque). C'est-à-dire que j'ai aussi une vie qu'on pourra qualifier de « quotidienne », avec un boulot, des amis, une éponge usée dans ma salle de bain et de la bière dans mon frigo. A part ça – et pour couper court à tout potentiel préjugé me concernant – je ne porte pas de chaussures bateaux, ni de shorts, ni de chemises à carreaux. Désolé. Ah, et je ne relève pas mon col non plus. Cela dit, j'ai bien un copain qui s'appelle Pierre-Marie (ça en rassure certains). Être incompétent ne m'empêche pas d'être journaliste, titulaire de la Carte de Praise (n° 70×7). L'avantage d'exercer dans l'info chrétienne, c'est qu'on est drôlement plus portés que les autres sur l'annonce de Bonne nouvelle !
Motivations de création	Mon ambition est de te raconter un peu l'humour du Christ. Te faire sourire, parfois, peut-être, j'espère, qui sait ? on verra… Quelques réflexions au quotidien, remarques à l'emporte-pièce, blagues pas indispensables, échanges d'articles ou de textes qui m'auront plu, etc. Bref : si tu veux bien me suivre, j'ai assez envie de regarder avec toi l'actualité et l'Église par le petit bout de la lorgnette !
Blog	padreblog.fr
Identité de l'auteur	ABBÉ GROSJEAN, 34 ans. Diocèse de Versailles. Ordonné prêtre en 2004. Curé de la Paroisse de Saint Cyr l'Ecole. Responsable des questions politiques, de bioéthique et d'éthique économique pour le diocèse de Versailles. ABBÉ AMAR, Prêtre dans les Yvelines il célèbre en 2012 ses 10 années de sacerdoce. Après une licence de droit , il entre au séminaire. Chargé de com d'une communauté religieuse, puis aumônier militaire il est aujourd'hui vicaire en paroisse. Auteur de spectacles pour les familles (voir www.santosubito.fr et www.princedudesert.fr) il est engagé dans la pastorale des jeunes. ABBÉ SEGUIN, Après avoir commencé des études de Médecine il est ordonné prêtre pour le diocèse de Paris en 1995. Vicaire en paroisses, aumônier de lycées, et de Routiers scouts, il est désormais aumônier général de Saint-Jean de Passy à Paris.
Motivations de création	Padreblog : la parole libre de 4 jeunes prêtres impertinents

Blogs d'associations

Blog	koztoujours.fr
Identité de l'auteur	Après six ans de pseudonymat, j'ai décidé de lever le voile et tomber le masque, tout à la fois. « Koz » est aussi assez usuellement connu sous le nom d'Erwan Le Morhedec,.
Motivations de création	Pourquoi ? Vous le verrez, j'ai bel et bien l'intention de faire dans ce blog un commentaire de l'actualité, voire peut-être de mes lectures, enfin, bref, un blog d'opinion. Je crée un blog parce que le coup de gourdin derrière la nuque est trop fort cette fois. Parce que la France vient de dire NON au projet qui m'enthousiasme peut-être le plus dans ce siècle. Enfin, la fréquentation des forums internet m'a apporté une chose : la diversité. Participer à une réunion publique, à un meeting, c'est motivant, ça vous regonfle, mais on ne fait que s'auto-entretenir dans nos certitudes, avec un risque de contradiction faible, si ce n'est nul. Sur le net, vous avez toujours un « gauchiste » à convaincre … Parmi mes motivations initiales venait donc celle de tenter de faire entendre une voix qu'il estimait trop faiblement représentée sur le Net. Le débat prenant de l'ampleur, l'auteur s'est découvert des affinités intellectuelles – voire spirituelles – et de plume, avec certains commentateurs réguliers.L'idée est alors venue de faire davantage porter ces autres voix, capables d'enrichir ce blog par leurs propres sensibilités et centres d'intérêt, capables également de susciter et d'entretenir le dialogue. Ce blog est né avec d'autres en 2005. J'avais ferraillé en faveur du Traité établissant une Constitution pour l'Europe en divers forums sur le Net. Me croyant bien armé de mes connaissances en droit institutionnel et matériel européen, j'alignais les posts, avec panache certainement, mais en pure perte manifestement. Quoique. C'est à cette occasion que j'ai cru percevoir qu'une longue houle d'opinion se formait sur le Net, permettant une prise de parole nouvelle, et que cette houle ne portait pas nécessairement mes opinions personnelles. Malgré les plaies encore ouvertes, la décision fut donc prise le 29 mai 2005, et le 1er juin 2005, s'ouvrit ce blog.Politique, société, le véritable enjeu à mon sens est d'« être là« , être présent. Réussir, convaincre, ce n'est pas indifférent, mais cela ne m'appartient pas. Ca soulage, parfois.Je ne suis pas une sainte et je n'ai pas vu la Vierge – notez que je le regrette – mais je me reconnais assez dans cette phrase de Sainte Bernadette : « on ne m'a pas chargé de vous le faire croire, mais de vous le dire« . C'est tout aussi essentiel que décontractant. Chacun fait son job, à sa place. Le reste… Peut-être faut-il surtout retenir ce besoin d'agir, par principe, aussi dérisoire soit l'action.
Blog	totus-tuus.fr
Identité de l'auteur	Mathieu boucard
Motivations de création	Un site catholique pour apprendre à connaître et aimer Dieu de tout son coeur et de toute son intelligence.
Blog	enpassant-englanant.blogspot.fr
Identité de l'auteur	Anonyme
Motivations de création	Emettre des points de vus sur des sujet

Blog	lesalonbeige.blogs.com
Identité de l'auteur	**Collectif de blogueurs catholiques** : - Michel Janva - Philippe Carhon-Lahire - François Caussart Quelques laïcs catholiques, dans la tranche d'âges 30-50 ans. Ce qui nous unit, c'est notre Foi catholique et notre désir, au fil de l'actualité, de réfléchir à voix haute sur comment l'appliquer dans la société actuelle. Fidèles au Pape, au Magistère de l'Eglise, nous voulons travailler au Bien commun de la société en informant nos lecteurs sur l'actualité, vue au regard de la doctrine sociale de l'Eglise. Le directeur de la publication est Guillaume de Thieulloy
Motivations de création	Nous avons lancé le Salon Beige il y a 9 ans, motivés d'abord par un sentiment de frustration après la « série noire » de l'année 2004 (lundi de Pentecôte, loi sur l' « homophobie », affaire Buttiglione). Il nous est apparu clairement que les chrétiens étaient en train de se faire marginaliser sur la scène publique, et que les grands médias ne nous étaient plus d'aucun secours pour faire entendre notre voix. Or la campagne présidentielle américaine qui venait de s'achever avait été marquée par l'émergence politique des blogs : alors qu'en France on les considérait encore comme un passe-temps pour ados, ils s'établissaient aux Etats-Unis comme de véritables contre-médias. Nous avons donc tenté l'expérience du blog. Le Salon Beige a pour objet de lutter contre la désinformation et, à ce titre, il se définit comme un contre-média (nous ne sommes pas journalistes, nous ne vivons pas grâce au Salon Beige). Et ce blog souhaite unir les catholiques, et au-delà, ceux qui rejoignent nos idées, autour du combat commun, en dépassant les querelles partisanes ou de chapelles. Les laïcs catholiques doivent s'intéresser à la politique, c'est un devoir. Et dans le contexte actuel, c'est un devoir impérieux et urgent. Si la politique politicienne a mauvaise presse en France, c'est parce qu'elle a perdu sa raison d'être, à savoir la recherche du bien commun et le respect de la dignité de l'homme. Nous souhaitons que soit redonnée à ces principes fondamentaux toute leur place dans la société. Par exemple, on ne peut parler de droits ni de liberté, si la notion même de personne humaine est floue. Les liens sont choisis pour l'intérêt que nous leur trouvons, et que nous pensons que le lecteur leur trouverait en complément de sa visite au Salon. Comme indiqué, ils ont pour intérêt de donner aux lecteurs des liens vers des sites d'information, d'analyses et de documentation. Si l'on peut considérer que nous avons des points communs avec ces sites, nous n'assumons pas tout ce qui y est écrit (à l'exception toutefois du site du Vatican) et ces sites n'ont bien sûr pas à assumer ce que nous, nous écrivons.
Blog	citeetculture.com
Identité de l'auteur	Inconnu
Motivations de création	Informations, eclairages et reflexions destinés aux personnes de bonne volonté pour aider à voir, comprendre et agir pour le bien commun de tous. "Etre informé, c'est être libre" Alfred SAUVY " Le bien que nous pouvons faire et que nous ne faisons pas, personne ne le fera à notre place" Elizabeth MONTFORT

Blog	anuncioblog.com
Identité de l'auteur	Jean-Baptiste Maillard
Motivations de création	Quelle meilleure occasion que la semaine missionnaire mondiale pour ouvrir un blog consacré à la Nouvelle Evangélisation ? Avec mes amis d'Anuncio – une association visant à promouvoir des projets d'évangélisation en lien avec l'Eglise catholique – ou tous ceux oeuvrant dans ce sens, nous sommes persuadés que l'heure est plus que jamais à la mission. Paradoxalement, cette évangélisaton anime depuis toujours les catholiques – elle constitue la mission essentielle de l'Eglise, dixit Paul VI dans Evangelii Nuntiandi – mais elle se vit de différentes manières selon la personalité de chacun. Elle passe nécessairement par une annonce explicite de la foi et implique que cette annonce soit adaptée aux défis de la modernité – dont Internet – d'où la Nouvelle Evangélisation voulue par Jean-Paul II et même avant. Puisse ce blog nous aider à mieux comprendre ces nouveaux défis !
Blog	pneumatis.over-blog.com
Identité de l'auteur	Pour que tu saches rapidement qui tu rencontres sur ce blog, je me présente rapidement. J'ai la trentaine, j'ai passé mon enfance en Seine Saint Denis (93) avant de venir avec ma famille m'installer dans la région nantaise. Autodidacte en général, particulièrement en informatique qui est aujourd'hui ma profession, j'ai néanmoins suivi un cursus en sciences humaines, ma véritable passion : d'abord en psychologie, puis en sciences de l'éducation. Né de parents athées, ma passion pour l'anthropologie m'a conduit bon gré mal gré vers la spiritualité.(...) Aux cotés de celle qui est devenue depuis ma femme, j'ai découvert la foi chrétienne. La grâce de la conversion s'est affirmée clairement au cours d'une retraitre au foyer de charité de Tressaint. Les longues heures de méditation "transcendantales" se sont muées en heures de prières. Après 3 ans de catéchuménat, j'ai reçu le baptême. J'avais alors 25 ans et je suis né. (...) Quelques mois après mon baptême, j'ai reçu le sacrement de mariage. Mon épouse et moi-même avons deux jeunes enfants, dont le dernier qui est atteint d'un handicap psycho-moteur et incapable de s'alimenter. Par la grâce de Dieu toute la famille va très bien et ce qui fut d'abord une épreuve se trouve être depuis, et au quotidien, une véritable grâce. (...) "
Motivations de création	Parler de sujet au regard de la foi catholique
Blog	bloguequipeut.wordpress.com
Identité de l'auteur	Anonyme
Motivations de création	Ce blog n'a pas de vocation particulière clairement définie à l'instant T, si ce n'est de prendre réellement le temps d'analyser les sujets qui lui sont chers, faire partager ses réactions et commentaires, et si possible susciter et accompagner le débat sur les thèmes abordés. Et ceci en toute humilité. Il est né de la volonté de l'auteur de jouer un rôle citoyen actif, à la place qui est la sienne, mais également de jouer sa petite partition au sein des désormais fameuses "légions du pape" (cette phraséologie me fera toujours autant rire), participation qu'il espère positive et non strictement défensive.

Blog	notredamedesneiges.over-blog.com
Identité de l'auteur	Anonyme jeunes catho
Motivations de création	Faire connaître la foi ctholique.
Blog	ecrivainscroyants.fr
Identité de l'auteur	Association
Motivations de création	Espace de rencontre et de dialogue, l'association réunit des écrivains des religions monothéistes de l'espace francophone. A l'occasion de conférences, colloques et rencontres-signatures, elle veut faire connaître les écrivains qui, par leurs livres, participent à la réflexion spirituelle et aux débats qui préoccupent le monde d'aujourd'hui
Blog	charlesvaugirard.wordpress.com
Identité de l'auteur	Anonyme. Chretien démocrate.
Motivations de création	Internet fonctionne comme un territoire, il est le « sixième continent ». Ce territoire est jalonné d'autoroutes de l'information mais il comprend aussi un nombre immense de rues où les internautes passent, discutent, s'expriment ou même manifestent. Rue de Vaugirard est une de ces rues. Le but de ce blog n'est pas de raconter la vie et les soirées d'une personne. Ce blog (on peut aussi écrire blogue) est l'expression d'un homme libre qui s'adresse à des hommes et des femmes libres. Ici pas de politiquement correct ! Comme le disent les Chinois: Seuls les poissons morts vont dans le sens du courant. Ce blog est résolument à contre-courant. Avec ses faibles moyens, il tentera de vous donner quelques informations qui sont peu ou pas traité par les médias. Bref de vous livrer un autre regard sur certains évènements et sujets.
Blog	pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com
Identité de l'auteur	Anonyme
Motivations de création	Mon entourage (Fistonchéri et Bellefillechérie en particulier, chacun d'eux en a un depuis longtemps) assure que je devrais me lancer dans la blogosphère. En prenant de l'âge, j'ai appris à me concentrer sur l'essentiel et à ne plus laisser les modes de vie et de pensée dominantes déterminer mes choix. Ce blog parle de ce qui m'intéresse, ce qui m'énerve, ce qui me fait réagir : la vie, la mort, la religion, la politique, le féminisme …… Et j'aime assez mettre les pieds dans les plats.
Blog	plestang.com/blog
Identité de l'auteur	Philippe Lestang, 74 ans, marié, père de 3 enfants adultes et de 3 petits-enfants. Chrétien actif dans ma paroisse catholique, et sur le web
Motivations de création	Chrétien, je me sens d'abord homme au milieu des hommes, partageant leurs soucis. Mon souhait est de faire comprendre le christianisme comme une vérité simple et toute d'amour (cf. mon livre "Le fait Jésus").

Blog	abimopectore.over-blog.com
Identité de l'auteur	Anonyme - vous êtes sur le blog d'un catholique romain, qui entretient en dilettante ce blog depuis mars 2006 (et oui, on se fait vieux)
Motivations de création	Voici un nouveau blog sur la blogosphère déjà massive. L'adresse de ce site résume assez bien ma volonté de départ. En effet, pour ceux d'entre vous à qui il resterait des rudiments de latin, il aura paru évident qu'ab imo pectore signifie "du fond du coeur", sentiment avec lequel je vais tenter de rédiger mes notes, et autres articles, nouvelles ou commentaires. Je ne me pense m'interdire aucun sujet. Tout est intéressant: des dynasties khmères à la politique française, en passant par quelques morceaux d'anthologie de la littérature et l'actualité financière internationale.
Blog	/lesoupirailetlesvitraux.hautetfort.com
Identité de l'auteur	Gaultier BdB
Motivations de création	« Ce que le monde attend des chrétiens est que les chrétiens parlent, à haute et claire voix, et qu'ils portent leur condamnation de telle façon que jamais le doute, jamais un seul doute, ne puisse se lever dans le cœur de l'homme le plus simple. C'est qu'ils sortent de l'abstraction et qu'ils se mettent en face de la figure ensanglantée qu'a prise l'histoire d'aujourd'hui. Le rassemblement dont nous avons besoin est un rassemblement d'hommes décidés à parler clair et à payer de leur personne. » « La réaction est nécessaire, la révolution n'est pas de trop. Réaction et révolution ensemble ne serait pas assez. Dieu ! laissez votre vieux scrupule de ménager un ordre qui se ménage si peu qu'il se détruit lui-même à mesure. » Tracer sa piste - débroussailler l'époque - révéler les impasses - débusquer les impostures - blasphémer les faux dieux - briser les idoles - servir le bien commun - "développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes" Entre les folles frénésies de l'instantané et les vaines voluptés de l'inactuel, se frayer un chemin, trouver sa voie pour mieux donner de la voix - comprendre les mécanismes de déshumanisation, esquisser des alternatives Humble effort de lucidité, libre témoignage d'un étudiant adressé à tous ses "compagnons dispersés à travers le monde, qui par hasard ou par ennui" découvriront un jour ces pages

Blogs politiques

Blog	pcd29.wordpress.com/?s=bioethique
Identité de l'auteur	PCD-1 Le Parti Chrétien-Démocrate est un parti politique français créé en 2001 sous le nom de Forum des Républicains Sociaux. A la suite du Conseil National du 20 juin 2009 il est devenu le Parti Chrétien-Démocrate (PCD). Parti fondateur et associé de l'UMP depuis 2002, le Parti Chrétien-Démocrate porte ses valeurs au sein de la majorité gouvernementale tout en gardant sa liberté de parole et d'action. Cette action est par ailleurs rendue possible grâce à notre présence dans les différentes instances nationales : le Parti Chrétien-Démocrate compte à ce jour 2 députés, 200 élus, et quelque 9 500 adhérents qui font confiance au parti pour porter leurs idées, le font vivre de leurs convictions et de leurs engagements dans chacune des délégations. Nous fondons notre projet politique sur 6 fondamentaux : Respecter la dignité de toute personne humaine, de sa conception à sa mort naturelle, avec la préoccupation prioritaire de la défense du plus faible, S'engager en faveur d'un développement durable au service de la personne, Promouvoir l'initiative et la liberté personnelles, Favoriser l'exercice effectif de la solidarité, Sauvegarder l'identité de la France et favoriser son rayonnement en Europe et dans le monde.Maintenir l'ordre public et assurer la sécurité des personnes.
Motivations de création	
Blog	jyledeaut.parti-socialiste.fr
Identité de l'auteur	PS-Je suis marié, père de deux enfants et grand-père de deux petits-enfants. J'ai été professeur d'université en biologie moléculaire à Nancy. Après une carrière de coopérant à Madagascar, je suis revenu en France, à Nancy. J'ai été élu député le 16 mars 1986 par scrutin de liste, dans la 6e circonscription de Meurthe-et-Moselle et je n'ai, depuis cette date, pas cessé d'exercer cette fonction au service des citoyens de ma circonscription. Je suis également conseiller régional depuis 2004. Au sein de l'assemblée régionale, j'occupe le poste de premier vice-président délégué aux actions régionales relevant du développement et de la mobilisation économique. Je suis également vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), membre de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale et membre titulaire de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). e suis également l'auteur de plusieurs rapports parlementaires et j'ai notamment eu l'occasion de travailler – entre autres – sur les questions de biotechnologies en France et en Europe, sur les lois bioéthiques, les énergies renouvelables.
Motivations de création	Informer sur les activité parlementaires
Blog	jeanarthuis-blog.fr
Identité de l'auteur	UDI-President de l'union centriste- Vice president de l'UDI
Motivations de création	C'est un espace de débat que je mets à votre disposition pour éprouver mes analyses et propositions. Notre « modèle français » doit se tenir prêt à bouger profondément. Puissions-nous tenter de rendre le chemin compréhensible, sympathique et entraînant.

Blog	najat-vallaud-belkacem.com
Identité de l'auteur	PS-Le 15 mai 2012, le Président de la République François Hollande et le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault me nommaient Ministre des Droits des femmes, porte-parole du gouvernement. Une importante responsabilité. Celle d'un ministère de plein exercice des Droits des femmes qui avait disparu 26 ans durant, qui doit combattre les inégalités femmes-hommes et les violences qui malgré les lois passées perdurent toujours. Je reste élue Conseillère Générale du Rhône dans le canton de Montchat (Lyon 3e) : je siège en effet depuis 2008 dans l'opposition de l'Assemblée départementale. Née au Maroc dans un milieu rural, j'ai grandi dans la banlieue d'Amiens avant de rejoindre Paris pour achever mes études à l'Institut d'Études Politiques.
Motivations de création	Informer
Blog	ump69-7.fr
Identité de l'auteur	UMP-
Motivations de création	
Blog	fabienne-labrette-menager.com
Identité de l'auteur	Aujourd'hui, j'y vis auprès de mon mari et de mes deux enfants Tristan et Jeanne. en 2002, j'ai ouvert une société de commercialisation de produits du terroir. Cette activité professionnelle s'est accompagnée d'un engagement ancien en faveur de la vie politique et en 2001 j'ai été élue conseiller général du canton de Fresnay-sur-Sarthe. Depuis 2002, j'étais Député suppléante auprès du Docteur Pierre HELLIER.
Motivations de création	Créé dès 2007 pour vous informer de mon actualité en qualité de député de la 1ère circonscription de la Sarthe, ce site devient, à la suite des élections des 10 et 17 juin 2012, mon site de Conseiller Général du canton de Fresnay sur Sarthe.
Blog	lheninois.com
Identité de l'auteur	PC-Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF et membre du secrétariat fédéral du PCF 62, je suis aussi militant du SNES, d'ATTAC, de la LDH et membre d'Anticor. Je siège au conseil de quartier Nord-Ouest et au conseil de développement.
Motivations de création	Information politiques
Blog	pierrelaurent.pcf.fr
Identité de l'auteur	PC-Secrétaire national du PCF. Conseiller régional d'Île de France
Motivations de création	Information activités politiques
Blog	lamayenne.centristesblog.fr
Identité de l'auteur	UDI
Motivations de création	Information activités politiques

Blog	gollnisch.com
Identité de l'auteur	FN-Depute FN
Motivations de création	
Blog	bagnoletenvert.com
Identité de l'auteur	EELVE-Ce blog «Bagnolet en Vert» est le blog d'Hélène Zanier, de Pierre Mathon et de leurs amies.
Motivations de création	Penser et agir, globalement et localement, telle est la devise de notre blog écolo, Vert et ouvert, militant et d'éducation populaire, bagnoletais, intercommunal et planétaire. Ce blog de Bagnolet en Vert- L'Ecologie à Bagnolet est à votre disposition pour vous informer quotidiennement de l'écologie politique et du travail de Pierre MATHON et d'Hélène ZANIER et de leurs amis.
Blog	lemessin.wordpress.com
Identité de l'auteur	CATHOLIQUE. Bonjour, je m'appelle Stéphane, j'ai 38 ans, et je suis prêtre ! Voilà, ça c'est fait (si quelqu'un me dit d'où vient cette expression, il gagne … toute ma gratitude) ! J'ai suivi des études en communications sociales, cela afin de rendre la communication ecclésiale plus efficace et efficiente.
Motivations de création	Le nouveau cadre de la communication nous permet de multiplier les moyens de proclamer et d'approfondir l'Ecriture Sainte. Celle-ci, avec sa richesse, exige de pouvoir atteindre toutes les communautés, arrivant jusqu'aux personnes les plus éloignées également à travers ces nouveaux instruments. Alors voilà, je m'engage dans ces moyens, avec mes limites (je commence à être vieux pour m'inculturer à ces moyens de communications que sont les nouveaux médias et les nouvelles technologies). Et puis, vous allez me dire, ce n'est pas le rôle d'un prêtre, les laïcs peuvent le faire mieux que moi (et de nombreux le font mieux, effectivement). Oui, mais il me semble que pour l'Eglise, c'est aussi une chance d'avoir des prêtres qui réfléchissent à ces questions, qui en parlent, qui les expérimentent, et qui poussent les autres chrétiens à s'y aventurer… Alors voilà, je m'y colle. Dans le message pour la journée mondiales des Communications Sociales de 2009, le pape Benoît XVI parle d'un "continent numérique à évangéliser" ! Et il me semble que c'est aussi notre mission de prêtres… D'ailleurs, vous verrez, si vous suivez un peu l'actualité des blogs catholiques qui tournent bien, que de nombreux prêtres s'y sont mis.
Blog	sylvain-nice.over-blog.com
Identité de l'auteur	CATHOLIQUE- Je suis prêtre catholique du diocèse de Nice. Je poursuis actuellement des études supérieures à l'Institut Catholique de Paris. Je viens de finir le Séminaire des Carmes. J'exerce mon minitère à la Paroisse Saint-Pierre de Montrouge (Paris XIV) et à Menton pendant les vacances scolaires.
Motivations de création	Ce blog à plus de cinq ans... Il vous permettra de mieux me connaître et peut-être de discuter et d'échanger... Il n'a aucune visée apologétique ou prosélyte... Il veut être un lieu d'expression et de partage de ma joie d'être prêtre. Vous y trouverez des nouvelles, des photos, mes coups de coeur (livre, cinéma, BD, expos...), mes réflexions sur divers sujets... n'hésitez pas à laisser un commentaire.

Blog	bioethique.catholique.fr
Identité de l'auteur	Mgr D'ornelas
Motivations de création	A l'approche des Etats généraux sur la bioéthique en France, l'Eglise catholique lance un livre, un blog et un DVD. Elle souhaite ainsi faire part de sa réflexion et nourrir le dialogue. Membres du groupe de travail sur la bioéthique et experts ont rencontré la presse le 4 février à Paris. En lien avec le livre « Bioéthique, propos pour un dialogue », le blog www.bioethique.catholique.fr, créé sous l'égide du même groupe de travail, est lancé mercredi 4 février. Alors que la bioéthique constitue un domaine à la fois complexe et passionnant, cette proposition en ligne permettra au plus grand nombre de s'informer, de se former et de dialoguer. Vous pourrez y retrouver : Chaque semaine, un billet rédigé par un expert portant sur l'un des sujets abordés dans le cadre de la révision des lois de bioéthique ou un éclairage lié à l'actualité bioéthique. Ces intervenants partageront leurs connaissances et leur vision du sujet ; ils engageront un dialogue avec les internautes en répondant aux questions postées sur le blog. Les synthèses des chapitres du livre disponibles en ligne, une sélection de liens vers des sites et ressources internet portant sur la bioéthique et permettant d'accéder aux textes et documents de référence publiés par l'Eglise catholique. un agenda mentionnant les initiatives proposées dans toute la France par les diocèses et mouvements d'Eglise sur la bioéthique (conférences, colloques, sessions, etc). des vidéos en lien avec les médias chrétiens, les diocèses et mouvements. Ce blog est ouvert pour accueillir vos commentaires, vos réactions, vos questions. Il vous suffit pour cela de cliquer sur "ajouter un commentaire" en bas de chaque billet.
Blog	franck-margain.fr
Identité de l'auteur	PCD-Chrétien Franck Margain, 51 ans, est actuellement Conseiller régional d'Ile-de-France UMP, siège au groupe des élus de Paris, Membre des commissions de l'action sociale, du développement économique et des affaires internationales. Après des études spécialisées dans le financement des entreprises à Paris II, Franck Margain commence sa carrière professionnelle dans le génie civil puis au sein des banques Samuel Montagu et HSBC à Londres ou Stockholm notamment. Il est Président-délégué du Parti Chrétien Démocrate, parti associé à l'UMP. Membre fondateur du « Cercle des Sarments », il anime un groupe de réflexion politique qui a pour objet de contribuer au débat sur l'avenir de notre société en apportant un éclairage particulier fondé sur la quête de sens. Elu en 2010 au Conseil Régional Île de France sur la liste de Valérie Pécresse, il fait de la défense du plus faible sa priorité ainsi que l'annonce sa devise politique : « ce qui est bon pour le plus faible est bon pour le plus fort ».Très proche d'associations telles « Aux captifs la libération » ou « La Bagagerie », il est également directeur de l'ONG Newways qui a pour but l'instruction des enfants dans les pays du tiers-monde.
Motivations de création	

Blogs scientifiques

Blog	sciences-et-democratie.net/blog
Identité de l'auteur	Sciences et Démocratie est une association loi 1901, apolitique et indépendante, ayant pour but de faciliter et développer la participation des citoyens aux choix scientifiques et technologiques, notamment lorsque ceux-ci comportent des risques sanitaires ou des enjeux éthiques.
Motivations de création	Il a pour rôles d'informer et de servir de support de débats. C'est l'outil central de l'élaboration collective de recommandations conduite par l'association. Il comporte plusieurs types de contenus articulés entre eux : dossiers, "forums", agenda, revue de presse... et depuis 2009, un blog.
Blog	philoreligion.com
Identité de l'auteur	Ce site, rédigé par un jeune enseignant en philosophie
Motivations de création	est consacré au débat sur la foi et la raison. Il propose des arguments clairs et des explications sur les grands philosophes de la religion
Blog	jean-rene.binet.over-blog.com
Identité de l'auteur	Jean-René Binet
Motivations de création	Actualités et analyses en droit médical et bioéthique et en droit des personnes et de la famille
Blog	hommenouveau.fr
Identité de l'auteur	Blog du bimensuel catholique Homme nouveau
Motivations de création	Eclairer l'actualité avec un regard chrethien
Blog	xaviermirabel.fr
Identité de l'auteur	Le docteur Xavier Mirabel est Président d'Alliance Vita depuis décembre 2002. Il a été réélu en février 2010
Motivations de création	Fondée en 1993, Alliance Vita a comme objectif de promouvoir les droits de la vie humaine et le respect de toute personne comme des priorités politiques et sociales. elle écoute et accompagne des personnes confrontées à des épreuves de la vie (plus spécifiquement le début et la fin de vie) - elle sensibilise le grand public et les décideurs à la protection de la vie et de la dignité humaine, par des campagnes nationales d'action et d'information - elle encourage la réflexion sur les questions de bioéthique
Blog	labioethiquededemain.wordpress.com
Identité de l'auteur	Victor Karayan
Motivations de création	Quoi de mieux alors qu'un blog pour prendre la parole, et vous la donner, afin d'échanger de façon constructive sur ces sujets qui impactent toujours plus les sociétés dans lesquelles nous évoluons
Blog	thomasmore.wordpress.com
Identité de l'auteur	Inconnu
Motivations de création	L'objet du blog est de traiter quelques questions juridiques et politiques dans une perspective chrétienne. Certains remarqueront qu'il n'est pas le patron des juristes mais des responsables politiques. Malgré tout, j'ai choisi ce patronage pour insister sur l'engagement du juriste dans la vie de la cité.

Blog	bioethique.net/index.php
Identité de l'auteur	Inconnu Des hommes et des femmes de tout âge et tout état de vie (célibataires, couples, parents…) confrontés, à titre personnel ou professionnel, aux grandes joies et aux difficultés de l'existence : vie de famille, amour, accueil de l'enfant, fragilités, handicap, maladie, approche de la mort, recherche du sens à donner à sa vie. — Des chrétiens qui voient en toute vie humaine, de ses débuts à sa fin naturelle, un don précieux à accueillir et, en toute personne, un être dont la dignité ne s'arrête pas à sa dimension corporelle. Ce regard rejoint celui de nombre de traditions philosophiques et religieuses qui cherchent en tout homme une « loi naturelle » ou un principe d'humanité commun à tous, apte à guider la construction sociale. — Des citoyens aux compétences et aux responsabilités variées : juristes, professionnels de santé, membres d'association, aumôniers d'hôpitaux, enseignants ou philosophes, nous nous interrogeons sur les réponses à apporter aux grandes questions éthiques de la vie : comment agir en conscience face à la détresse ? Quels critères pour utiliser les avancées scientifiques dans un authentique respect de la personne humaine ? Quels choix poser en famille, à l'hôpital et en société, pour aller vers une civilisation où les plus faibles puissent avoir leur place ?
Motivations de création	nous souhaitons apporter des éléments d'information et de réflexion pour éclairer les choix publics et privés ;nous espérons rejoindre plus particulièrement tous ceux qui s'interrogent sur le sens de leur vie et peuvent être confrontés à des situations douloureuses ;ce site est aussi un espace de dialogue : quelles que soient votre situation et vos croyances, n'hésitez pas à réagir et à l'enrichir par vos commentaires en bas de chaque article.
Blog	.ournaldelascience.fr/blog/avril-rebecca
Identité de l'auteur	Avril rebecca
Motivations de création	Communiquer sur les avancées de la biologie
Blog	albertbarrois.blogspot.fr
Identité de l'auteur	Inconnu
Motivations de création	Informer sur les recentes recherches en bioéthique
Blog	recherche.collegedesbernardins.f
Identité de l'auteur	Inconnu
Motivations de création	Echanger et discuter sur des sujets
Blog	cailletm.com
Identité de l'auteur	Maurice caillet
Motivations de création	Informmer sur les dangers de la franc-maconnerie

Blog	henrihude.fr
Identité de l'auteur	Henri hude
Motivations de création	Informer et donner son avis sur les sujets de societe
Blog	ethique-soin.blogs.la-croix.com
Identité de l'auteur	Rédigés par une équipe pluridisciplinaire (médecins, philosophes, théologiens), les billets proposeront des réflexions et convictions suscitées par la pratique médicale et l'actualité bioéthique. De la faculté des jésuites de paris.
Motivations de création	Un blog pour contribuer à analyser et choisir les manières de prendre soin des personnes, des relations médicales et paramédicales, et pour veiller aux institutions qui les organisent et les régulent.
Blog	blogdroitadministratif.net
Identité de l'auteur	Par François GILBERT, Alexis FRANK, Alexandre CIAUDO, Florian POULET, Jean-Baptiste CHEVALIER, Julien LALANNE, et Vincent MALBERT et leurs aimables invités.
Motivations de création	Ce blog n'est qu'un lieu de discussion « doctrinale ».

Annexe 9 : Matrices des rubriques de chiffres des différents types de blogs

Blogs de journalistes

Blog de journalistes															
Blogs	**Annee de creation**	**Nbre fois cité par des blogs de bioethique**	**Nbre de blogs referenciés par le blog**	**Nbre de blogs bioethiques referenciés par le blog**	**Nbre de visites**	**Nbre de commentaires sur bioethique**	**Nombre d'articles**	**Nombre d'articles sur bioethique**	**Nbre de blogs Journalistes qui referencient le blog**	**Nbre de blogs politiques qui referencient le blog**	**Nbre de blogs scientifiques qui referencient le blog**	**Nbre de blogs citoyens qui referencient le blog**	**Liens externes**	**Redirections total**	**Bioethique redirection**
http://jpdiacre.over-blog.com/	janv-08	1	14	7	1714	0	919	22	1	0	0	0	13	23996	11998
http://plunkett.hautetfort.com/	oct-05	12	37	15	0	340	2964	66	5	0	0	7	?	0	0
http://penseesdoutrepolitique.wordpress.com/	Fevrier 2007	6	59	12	4764	133	543	14	3	0	0	3	?	281076	57168
http://www.nystagmus.me/	Fevrier 2010	4	22	10	10853	6	64	2	2	1	1	0	216	238766	108530
http://bernard-antony.blogspot.fr/	oct-06	3	6	4	1767	0	1495	3	2	0	0	1	102	10602	7068
http://www.chretiensdanslacite.com/	mars-07	3	5	3	300	0	315	10	0	0	2	1	63	1500	900
http://leblogdejeannesmits.blogspot.fr/	oct-06	3	10	9	0	26	2507	105	1	0	0	2	-	0	0
http://www.riposte-catholique.fr/	1er janvier 2010	3	4	1	298	78	?	215	2	0	0	1	-	1192	298
http://yvesdaoudal.hautetfort.com/	créé le 12/09/2006	1	11	6	495	188	13729	62	0	0	0	1	-	5445	2970
http://www.sacristains.fr/	le printemps 2009.	11	0	0	276	87		4	4	1	0	6	204	0	0
http://www.urgencecomcatho.com/	31-mars-09	2	5	2	289	15	76	3	1	0	0	1	74	1445	578
http://edmondprochain.wordpress.com/	Aout 2008	11	11	8	1580	100	583	2	3	2	1	5	300	17380	12640
http://blog.causeur.fr/asiledeblog/	sept-06	4	2	1	0	3	317	1	1	0	0	3	-	0	0
http://www.padreblog.fr/	Fev 2008	3	0	0	2099	27	163	10	2	0	1	0	254	0	0
http://www.theologieducorps.fr/actualites/blog	sept-09	2	1	1	241	9	105	9	1	0	1	0	105	241	241
Total		**69**	**187**	**79**	**24676**	**1012**	**23780**	**528**	**28**	**4**	**6**	**31**	**1331**	**581643**	**202391**

Blogs d'associations

Blogs associations															
Blog	Annee de creation	Nbre fois cité par des blogs de bioethique	Nbre de blogs referenciés par le blog	Nbre de blogs bioethiques referenciés par le blog	Nbre de visites	Nbre de commentaires sur bioethique	Nbre d'articles	Nbre d'articles sur bioethique	Nbre de blogs Journalistes qui referencient le blog	Nbre de blogs politiques qui referencient le dit blog	Nbre de blogs scientifiques qui referencient le blog	Nbre de blogs citoyens qui referencient le blog	Liens externes	Total redirections	Bioethique redirection
http://www.koztoujours.fr/	Fevrier 2007	11	16	10	5846	5682	1075	61	5	2	1	3	1040	93536	58460
www.lesalonbeige.blogs.com	2004	8	17	8	35694	7078	61691	1328	4	0	1	3	1598	606798	285552
http://pneumatis.over-blog.com/	2007	2	17	9	446	109	980	20	1	0	0	1	105	7582	4014
http://pneumatis.over-blog.com/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
http://lesoupirailetlesvitraux.hautetfort.com/	nov-10	1	16	10	0	1	836	19	1	0	0	0	-	0	0
http://www.totus-tuus.fr/	déc-05	0	30	15	300	3	1798	24	0	0	0	0	11	9000	4500
http://www.totus-tuus.fr/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
http://www.citeetculture.com/	déc-09	2	7	4	610	6	873	50	2	0	0	0	84	4270	2440
http://www.citeetculture.com/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
http://www.anuncioblog.com	oct-06	5	10	3	1214	101	1290	49	3	0	1	1	267	12140	3642
http://www.anuncioblog.com/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
http://bloguequipeut.wordpress.com/	Fev 2008	0	18	8	300	9	122	5	0	0	0	0	32	5400	2400
http://enpassant-englanant.blogspot.fr/	Dec 2011	1	0	0	0	0	410	4	0	0	0	1	-	0	0
http://notredamedesneiges.over-blog.com/	janv-06	1	5	2	0	45	4083	390	0	0	0	1	-	0	0
http://www.ecrivainscroyants.fr/	avr-09	0	11	4	720	0	226	2	0	0	0	0	50	7920	2880
http://www.plestang.com/blog/	sept-08	0	10	4	348	0	210	1	0	0	0	0	84	3480	1392
http://charlesvaugirard.wordpress.com/	Aout-06	2	31	17	973	27	129	3	1	0	0	1	-	30163	16541
http://pourquoisecompliquerlavie.wordpress.com/	Aout-09	3	7	4	0	32	142	4	1	0	1	1	-	0	0
http://abimopectore.over-blog.com/	mars-06	1	15	8	951	71	660	3	0	0	1	0	218	14265	7608
Total		**8**	**210**	**106**	**47402**	**13164**	**74525**	**1963**	**18**	**2**	**5**	**12**	**3489**	**794554**	**389429**

Blogs Politiques

Blog	Annee de creation	Nbre fois cité par des blogs communiquant sur la bioethique	Nbre de blog referenciés par le blog	Nbre de blog bioethique referenciés par le blog	Nbre de visites	Nbre de commentaires sur bioethique	Nbre d'articles	Nbre d'article sur bioethique	Nbre de blog Journaliste qui referencient le blog	Nbre de blog politique qui referencent le blog	Nombre de blog scientifique qui referencent le blog	Nombre de blog citoyen qui referencent le blog	Liens externes	Total redirections	Bioethique redirection
http://www.icthus.fr/	juin-05	0	0	0	2479	22	719	8	0	0	0	0	105	0	0
http://sylvain-nice.over-blog.com/	oct-05	1	7	4	287	0	174	2	0	0	0	1	55	2009	1148
http://lemessin.wordpress.com/	sept-09	4	7	5	256	8	749	6	3	0	0	1	-	1792	1280
http://bioethique.catholique.fr/	févr-09	6	4	0	0	520	69	69	1	0	3	2		0	0
http://www.franck-margain.fr	sept-10	1	0	0	247	5	218	2	0	1	0	0	-	0	0
http://pcd29.wordpress.com/?s=bioethique	mars-09	0	8	4	179	0	294	14	0	0	0	0	29	1432	716
http://jyledeaut.parti-socialiste.fr	nov-12	0	7	0	0	0	126	3	0	0	0	0	-	0	0
http://www.najat-vallaud-belkacem.com	janv-06	0	0	0	9057	82	1203	21	0	0	0	0	592	0	0
http://www.ump69-7.fr/	janv-09	0	6	1	128	0	178	1	0	0	0	0	15	768	128
http://www.fabienne-labrette-menager.com	2007	1	0	0	145	104	0	3	1	0	0	0	32	0	0
http://www.lheninois.com/	dec 2001	0	48	2	2509	0	4826	2	0	0	0	0	113	120432	5018
http://pierrelaurent.pcf.fr	fev 2008	1	0	0	0	0	49	10	0	1	0	0	-	0	0
http://lamayenne.centristesblog.fr	2009	0	6	1	0	0	149	1	0	0	0	0	-	0	0
http://jeanarthuis-blog.fr	2006	1	0	0	482	0	270	1	0	1	0	0	105	0	0
http://www.gollnisch.com	mai-02	0	4	1	9962	0	3000	4	0	0	0	0	420	39848	9962
http://www.bagnoletenvert.com/	nov-06	0	45	0	3146	0	5089	1	0	0	0	0	151	141570	0
Total		**15**	**142**	**18**	**28877**	**741**	**17113**	**148**	**5**	**3**	**3**	**4**	**1617**	**307851**	**18252**

Blogs scientifiques															
Blog	**Annee de creation**	**Nbre fois cité par des blogs de bioethique**	**Nbre de blogs referenciés par le blog**	**Nbre de blogs bioethique referenciés par le blog**	**Nbre de visites**	**Nbre de commentaires sur bioethique**	**Nbre d'articles**	**Nbre d'articles sur bioethique**	**Nbre de blogs Journalistes qui referencient le blog**	**Nbre de blogs politiques qui referencient le blog**	**Nbre de blogs scientifiques qui referencient le blog**	**Nbre de blogs citoyens qui referencient le blog**	**Liens externes**	**Total redirections**	**Bioethique redirection**
http://www.sciences-et-democratie.net/blog	dec-2008	0	0	0	1045	53	90	28	0	0	0	0	181	0	0
http://www.philoreligion.com/	dec-06	0	0	0	280	0	60	1	0	0	0	0	25	0	0
http://jean-rene.binet.over-blog.com/	fev-08	0	0	0	0	3	6	6	0	0	0	0	-	0	0
http://www.hommenouveau.fr/index.php	mai-08	1	0	0	1233	17	630	16	0	0	0	1	269	0	0
http://www.xaviermirabel.fr	janv-11	2	0	0	287	0	386	30	1	0	1	0	46	0	0
http://labioethiquededemain.wordpress.com/	sept-10	0	8	5	0	49	30	30	0	0	0	0	-	0	0
http://thomasmore.wordpress.com/	sept-09	9	24	19	256	185	260	35	4	0	2	3	-	6144	4864
http://www.bioethique.net/index.php	oct-12	1	0	0	217	2	50	46	1	0	0	0	61	0	0
http://www.journaldelascience.fr/blog/avril-rebecca	août-12	0	8	0	1765	4	2	1	0	0	0	0	78	14120	0
http://albertbarrois.blogspot.fr/	sept-08	2	11	9	0	74	401	62	0	0	1	1	-	0	0
http://recherche.collegedesbernardins.fr/	sept-11	3	0	0	0	4	281	13	2	0	1	0	-	0	0
http://www.cailletm.com/	sept-98	1	2	2	1512	102	35	9	0	0	0	1	90	3024	3024
http://www.henrihude.fr/	oct-09	1	0	0	803	0	223	6	0	0	0	1	53	0	0
http://ethique-soin.blogs.la-croix.com/	janv-09	0	0	0	0	20	10	10	0	0	0	0	-	0	0
http://www.blogdroitadministratif.net/	12-mai	0				1		2	0	0	0	0		0	0
Total		**20**	**53**	**35**	**7398**	**514**	**2464**	**295**	**8**	**0**	**5**	**7**	**803**	**23288**	**7888**

Annexe 10 : Fontionnement des blogs de journalistes

1. Le groupe « propager la foi »

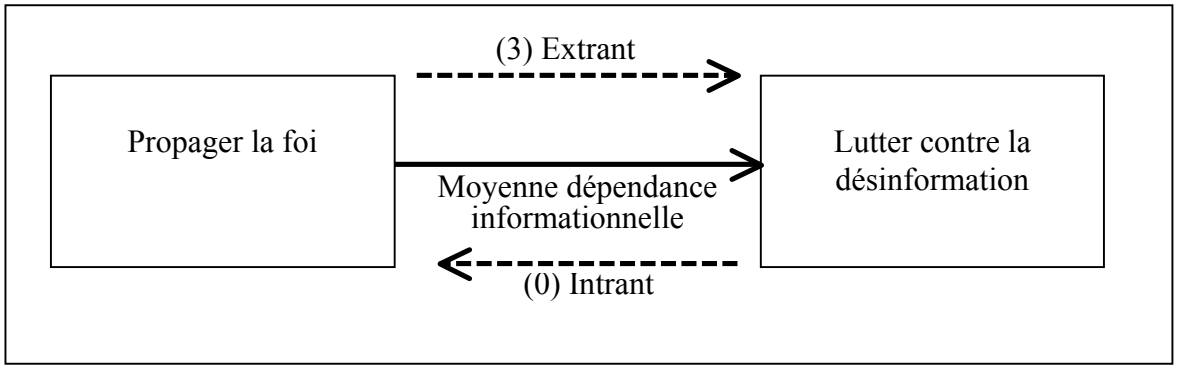

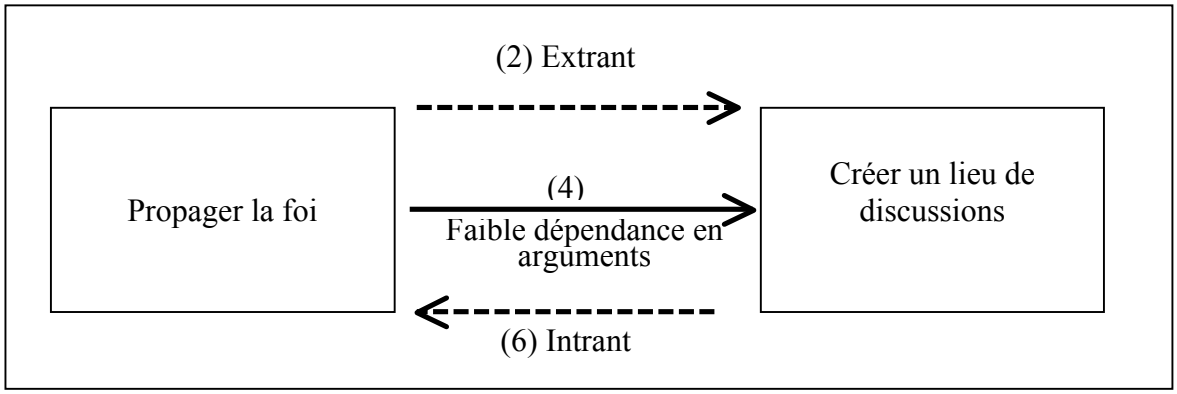

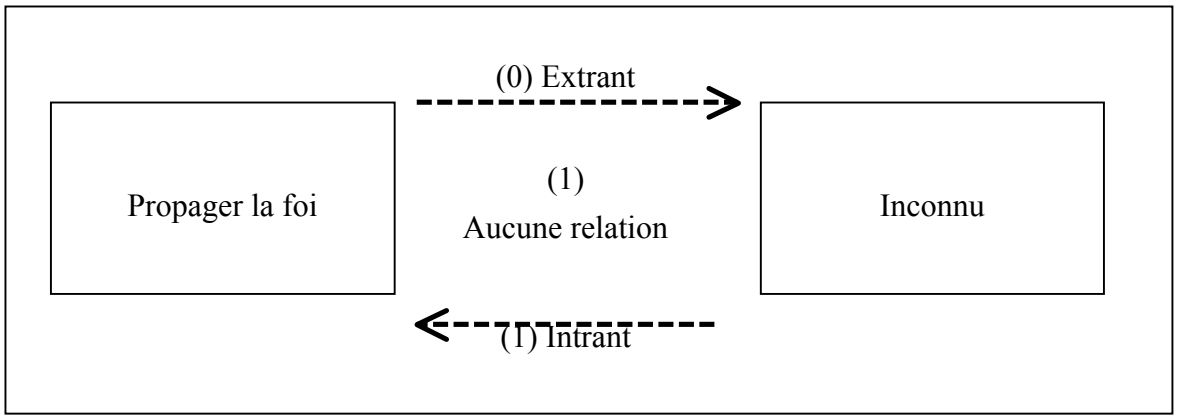

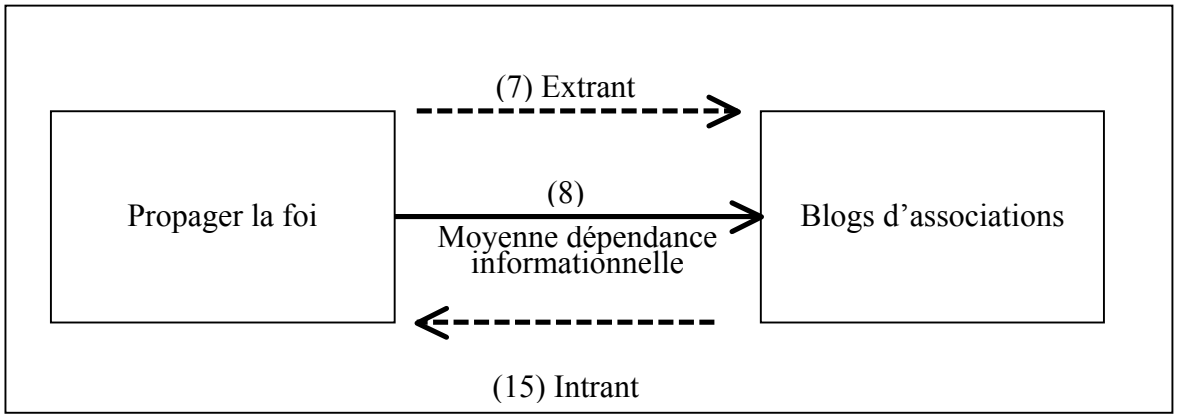

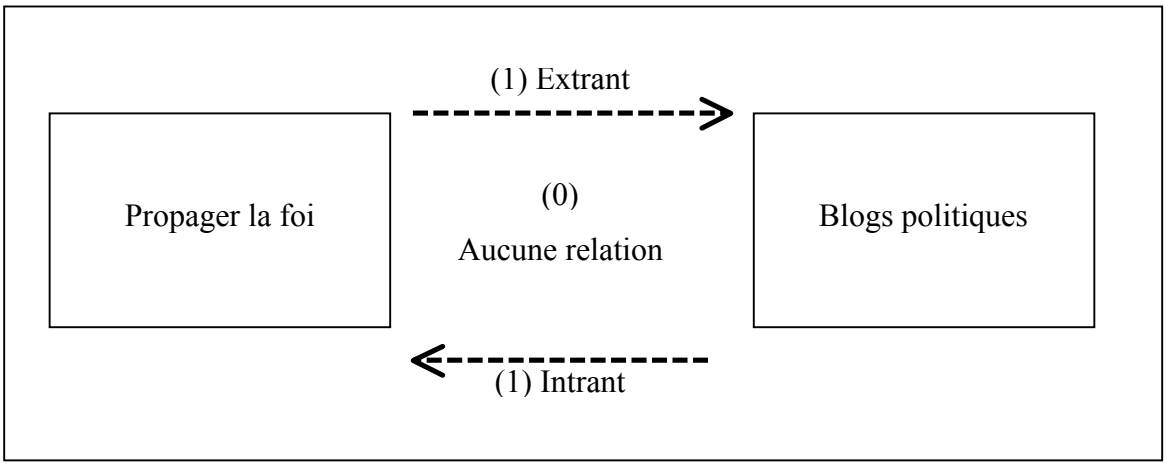

2. Le groupe « Lutter contre la désinformation »

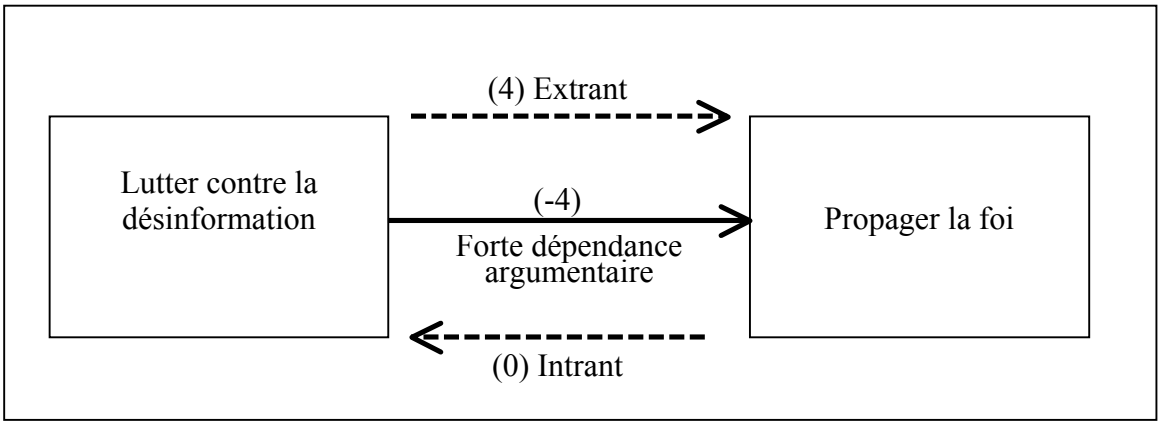

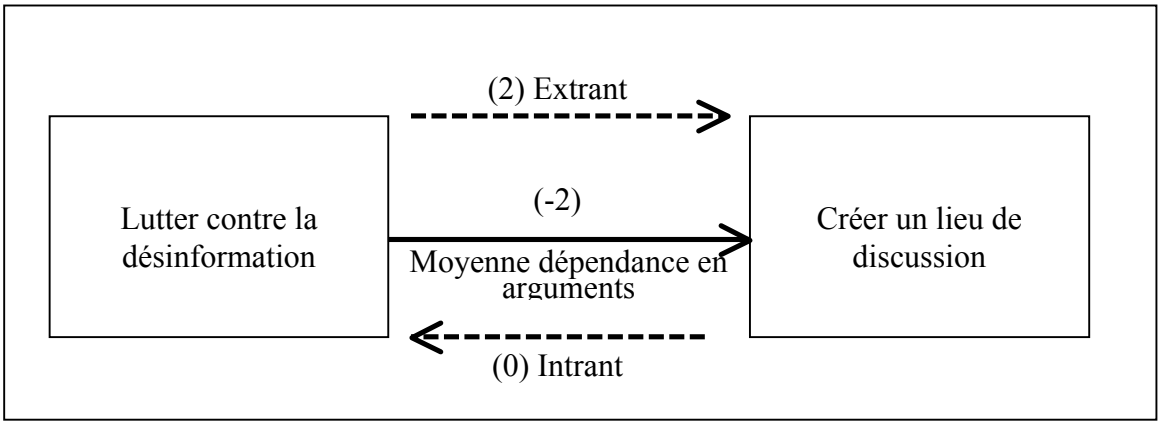

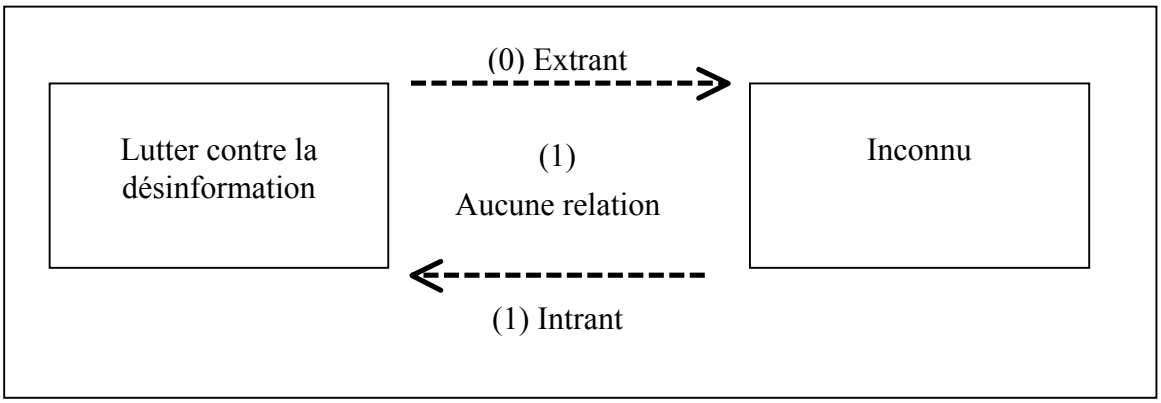

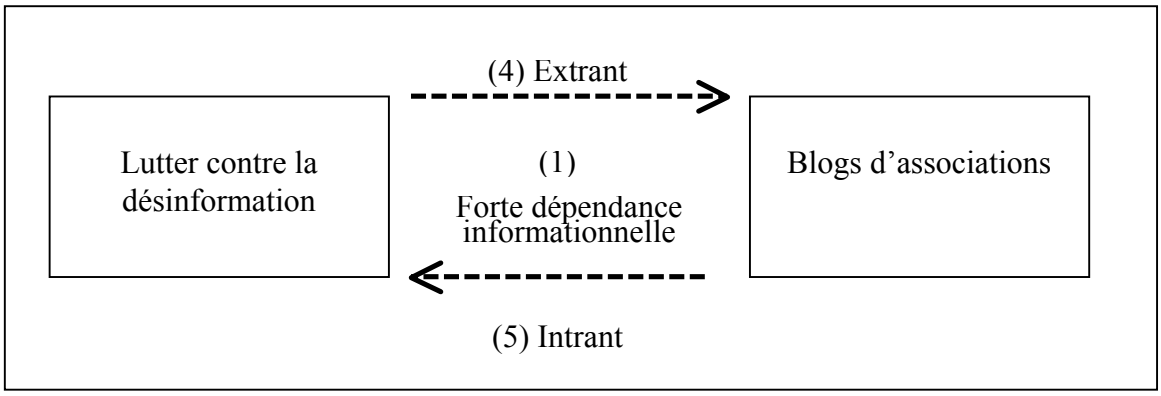

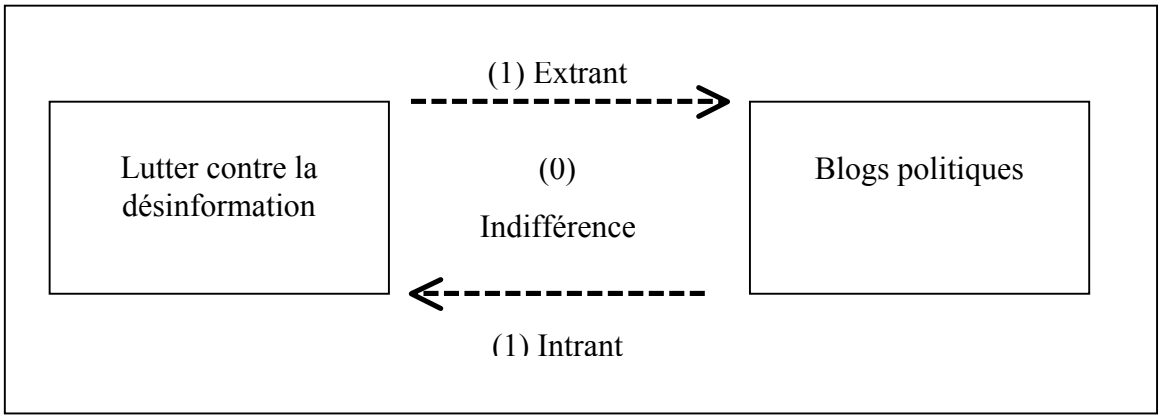

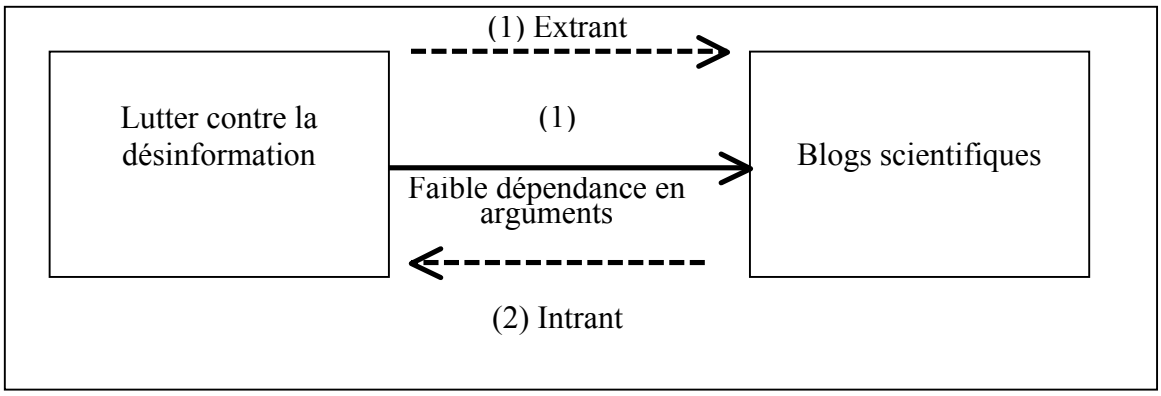

3. Le groupe « Créer un lieu de discussion »

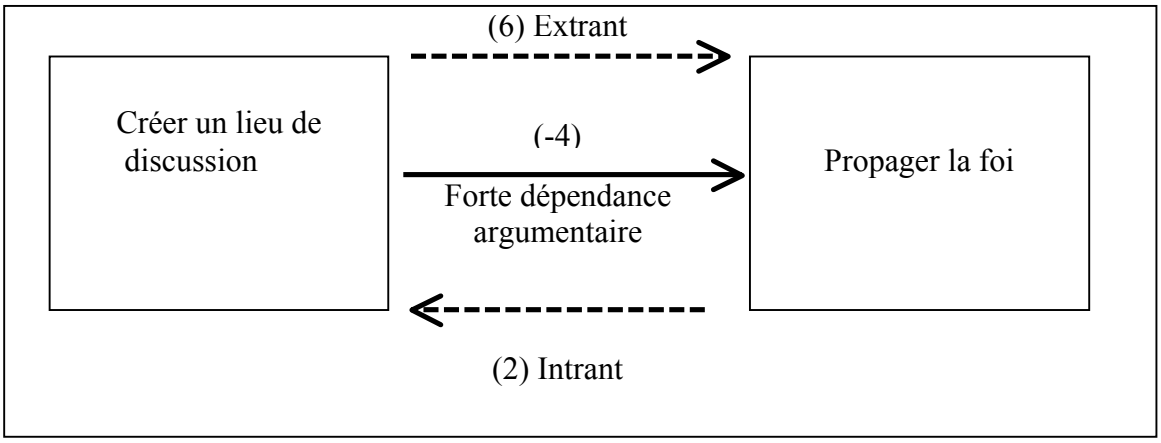

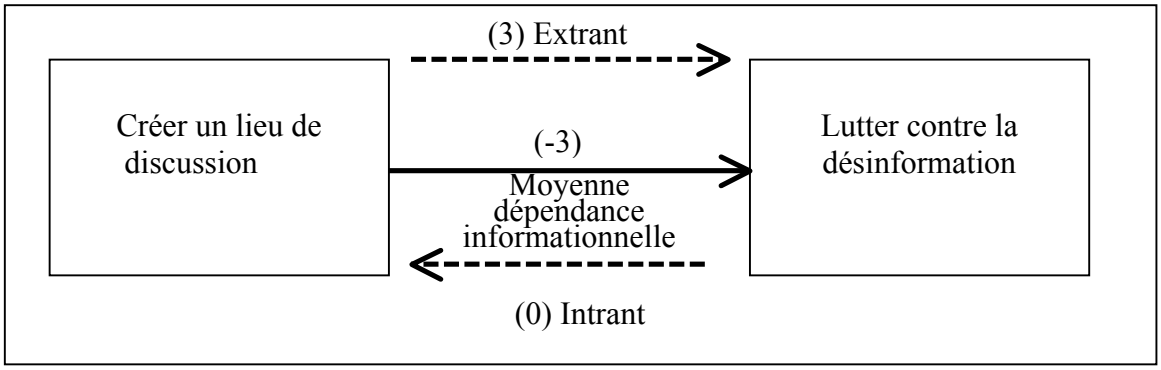
(3) Extrant
Créer un lieu de discussion
(-3)
Moyenne dépendance informationnelle
Lutter contre la désinformation
(0) Intrant

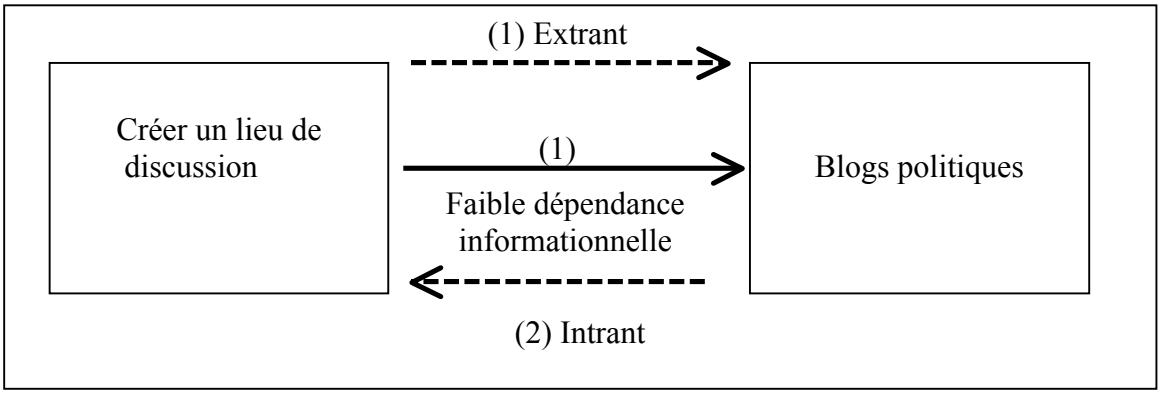
(1) Extrant
Créer un lieu de discussion
(1)
Faible dépendance informationnelle
Blogs politiques
(2) Intrant

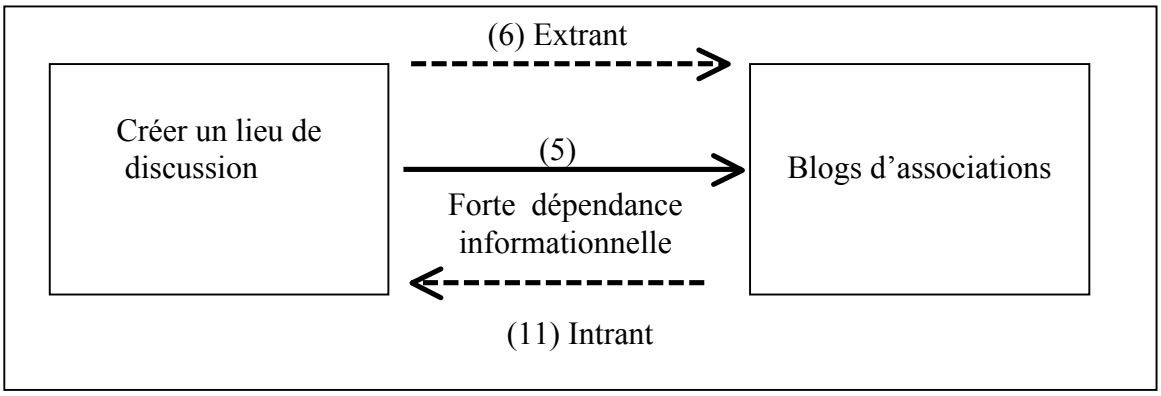
(6) Extrant
Créer un lieu de discussion
(5)
Forte dépendance informationnelle
Blogs d'associations
(11) Intrant

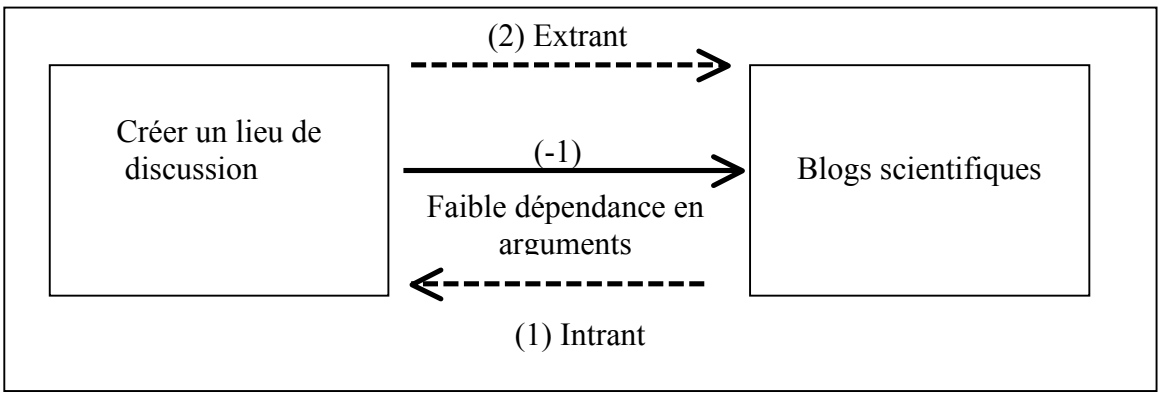
(2) Extrant
Créer un lieu de discussion
(-1)
Faible dépendance en arguments
Blogs scientifiques
(1) Intrant

Annexe 11 : Fontionnement des blogs d'associations

1. Le groupe « Propager la foi »

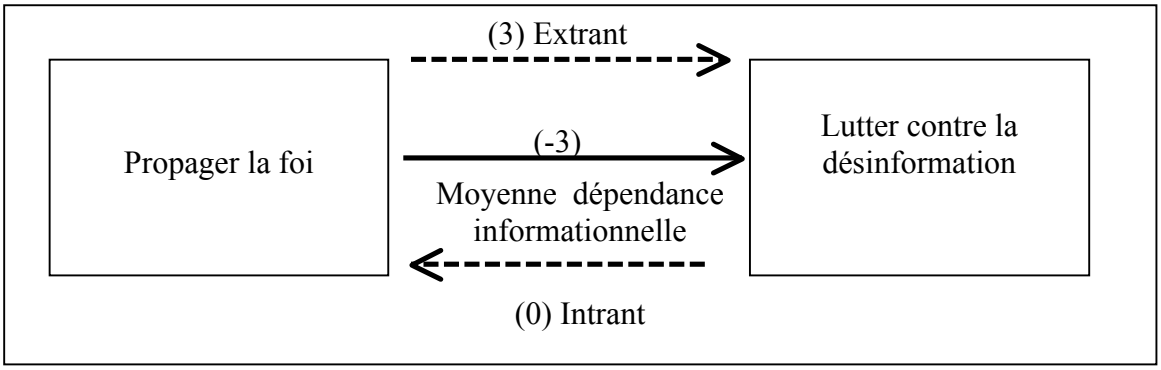

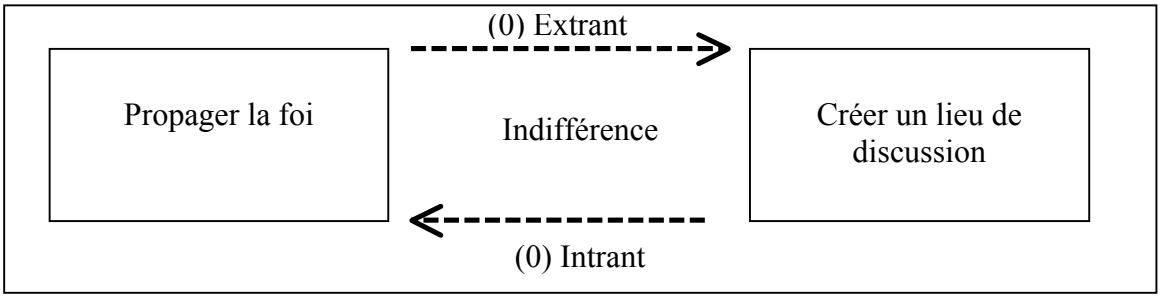

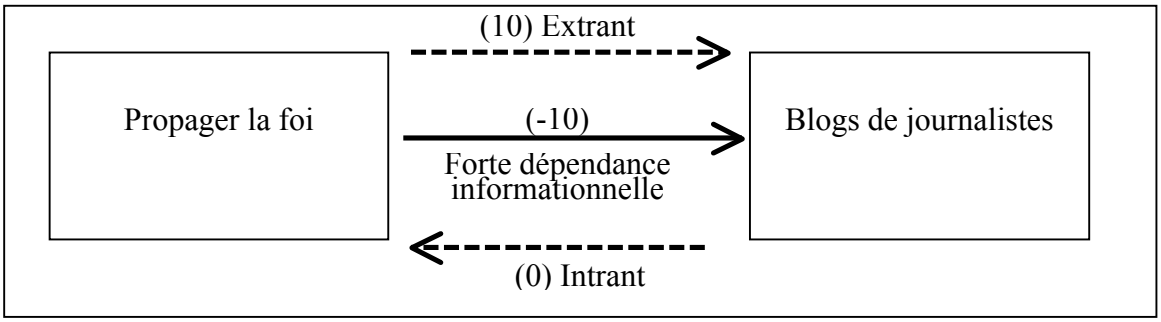

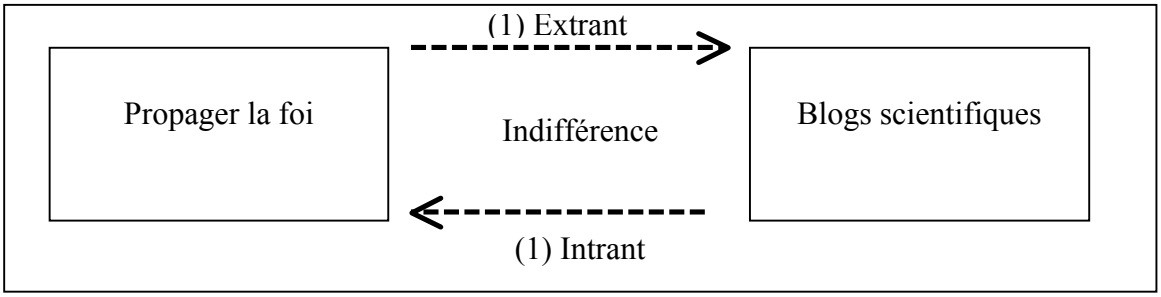

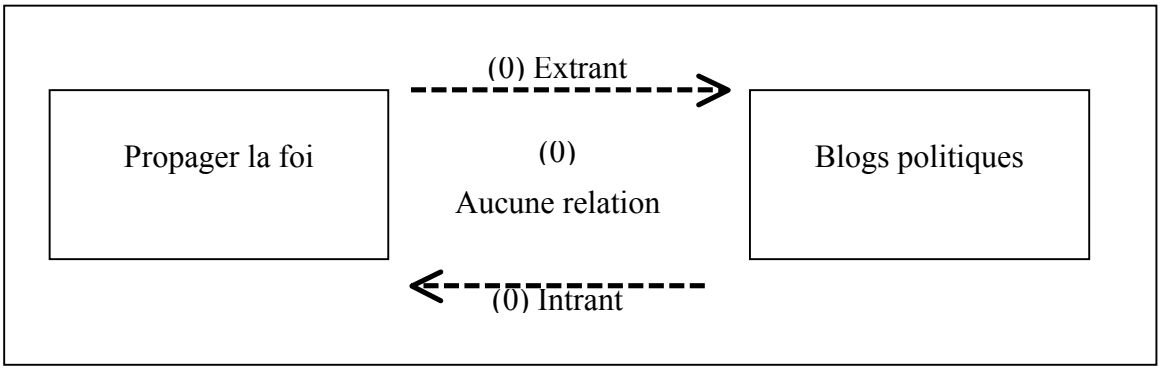

2. Groupe « Lutter contre la Désinformation »

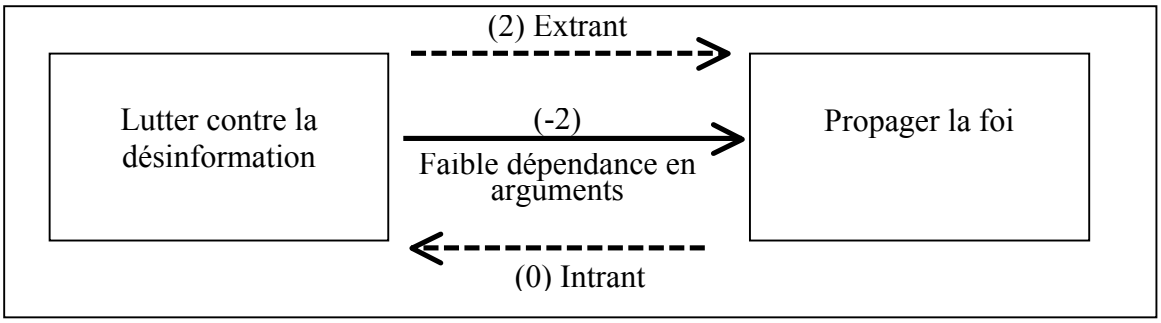

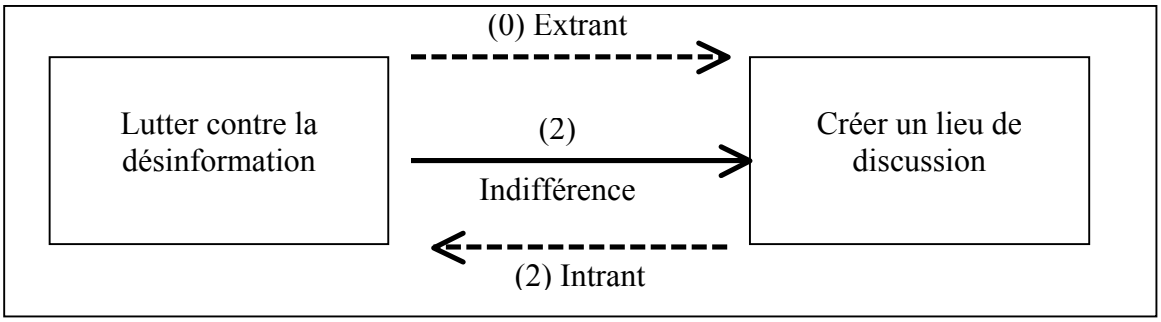

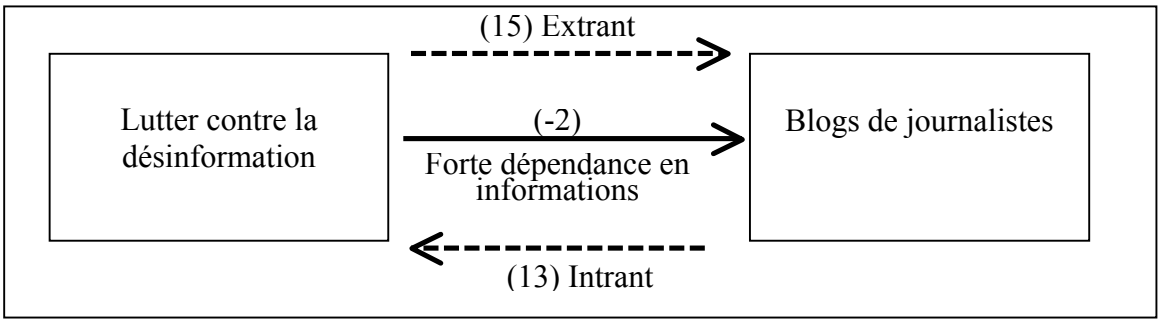

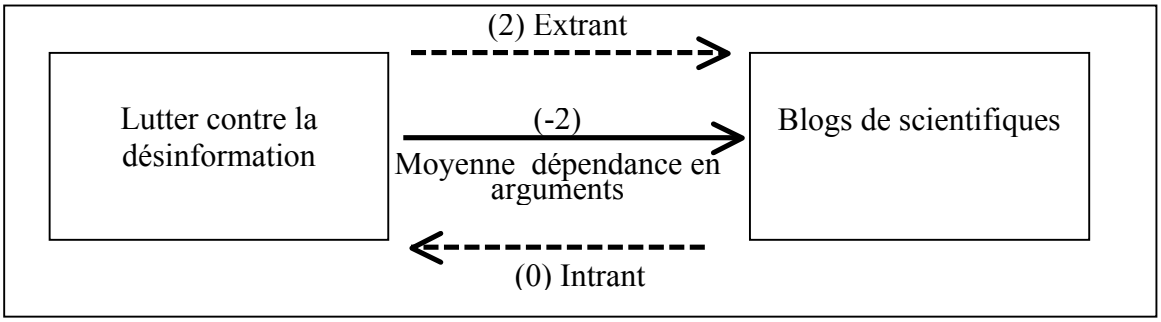

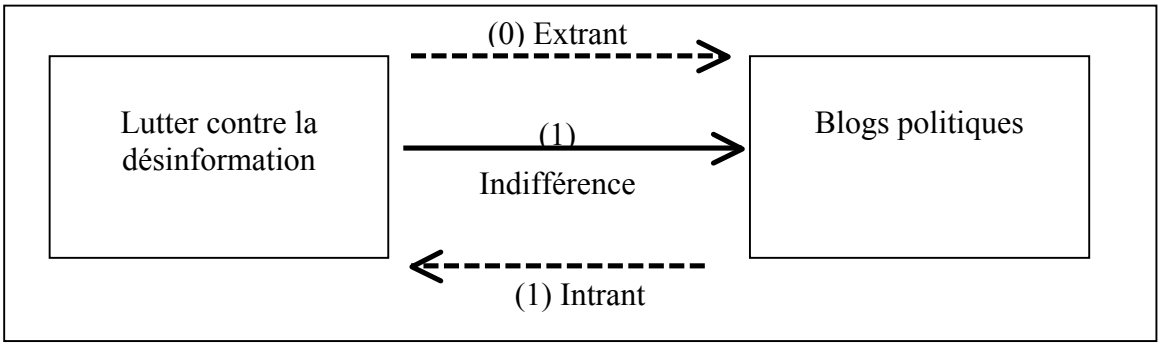

3. Groupe « Créer un lieu de discussion »

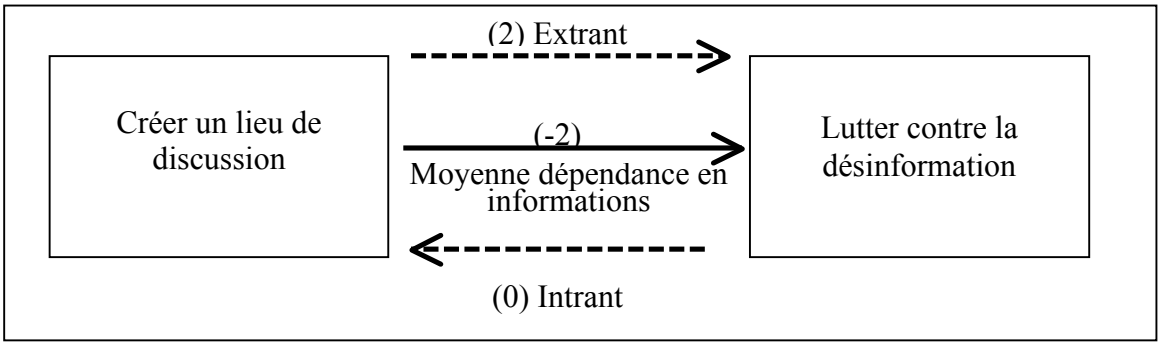

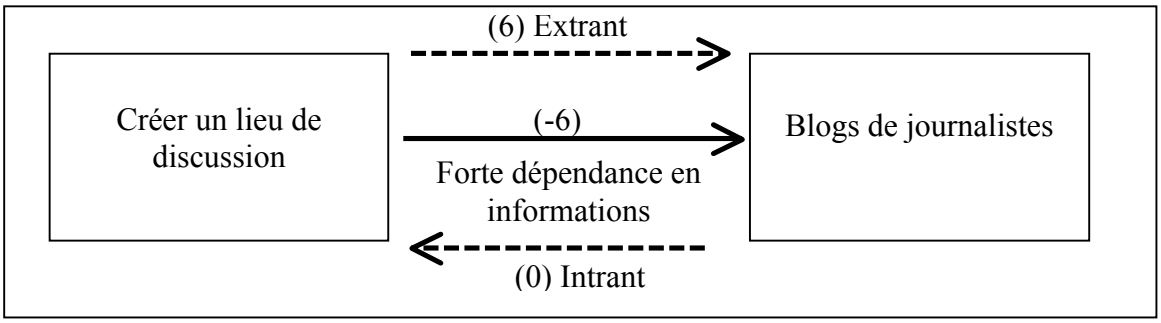

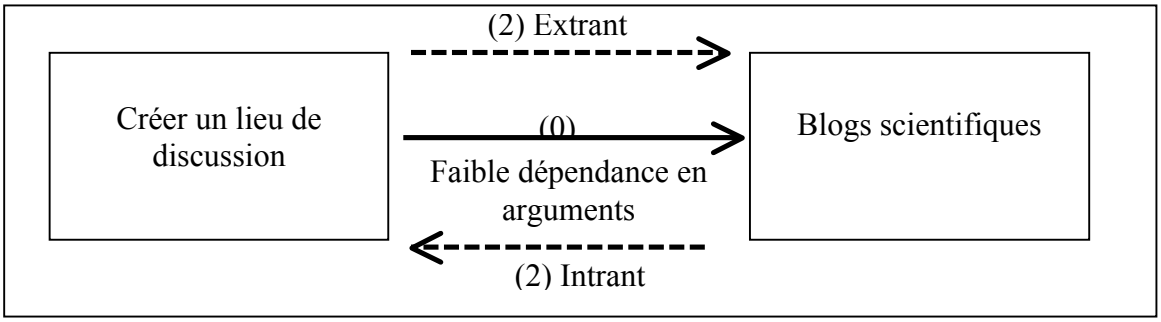

Annexe 12 : Fontionnement des blogs politiques

1. Le groupe « Propager la foi »

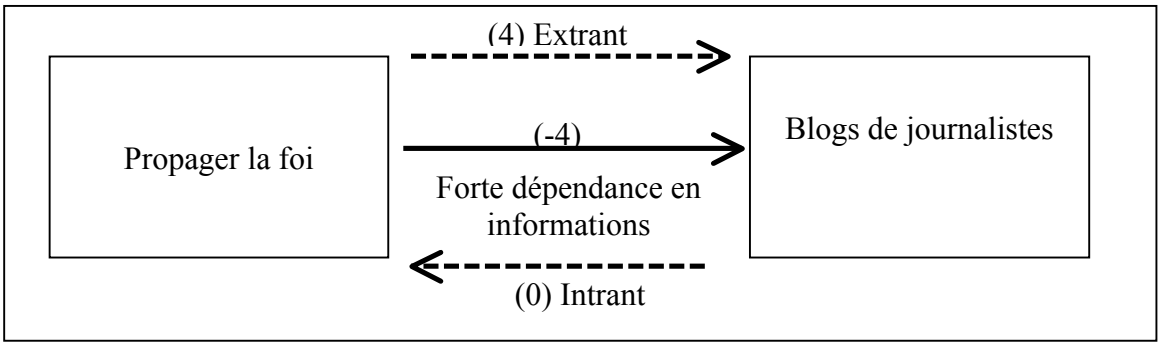

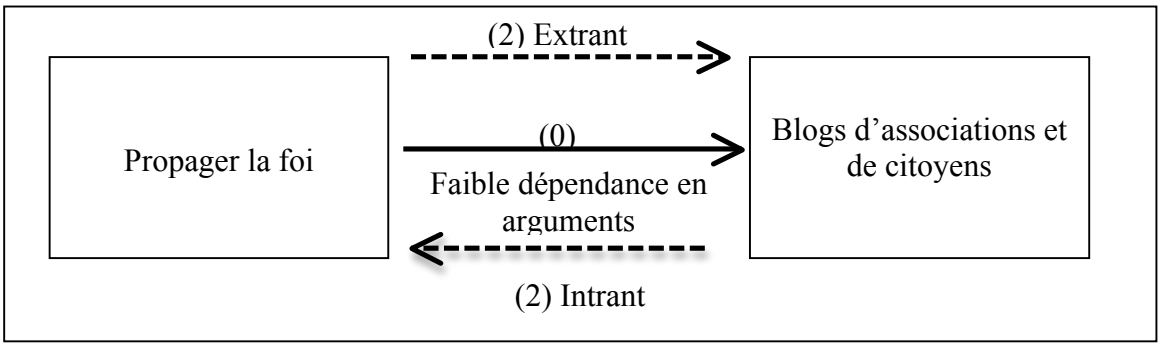

2. Le groupe « Lutter contre la désinformation »

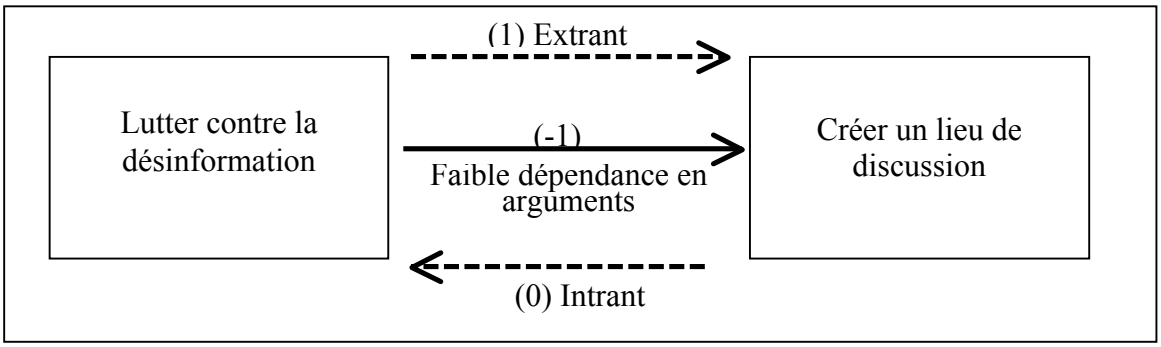

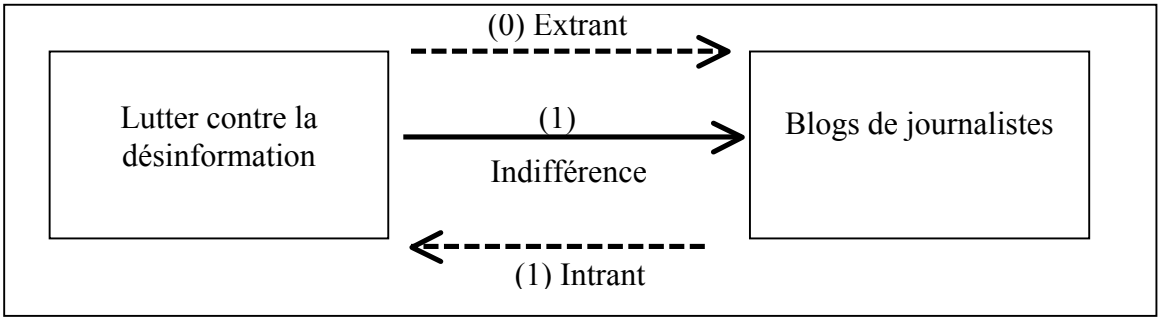

3. Le groupe « Créer un lieu de discussion »

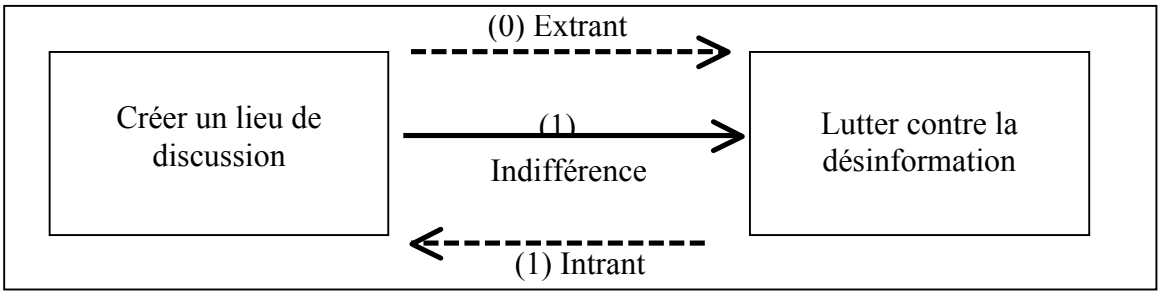

Annexe 13 : Fonctionnement des blogs de scientifiques

1. Le groupe « Propager la foi »

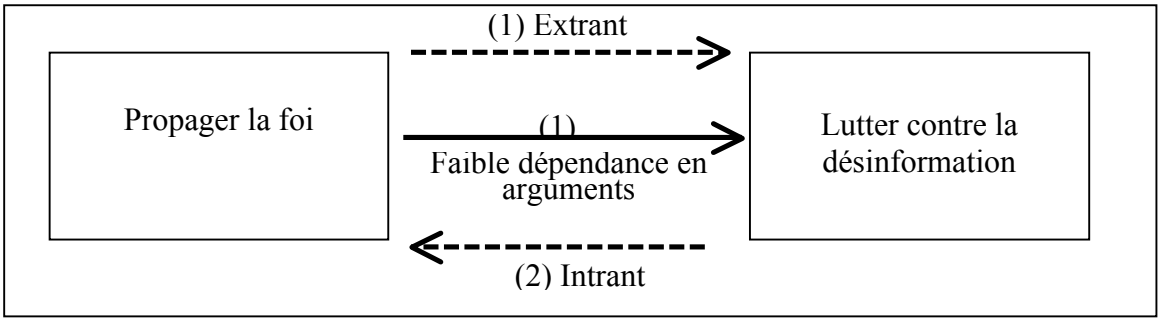

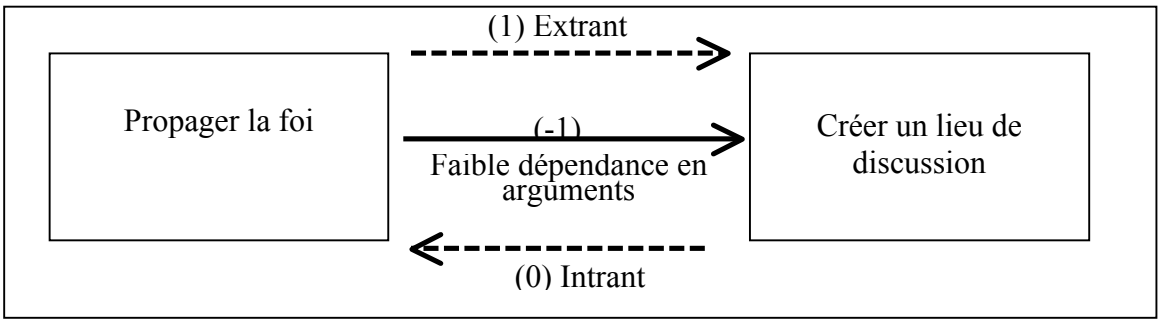

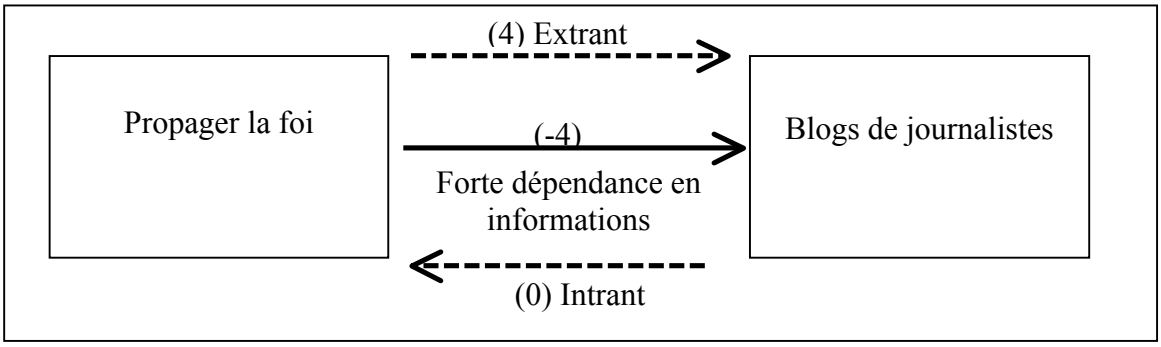

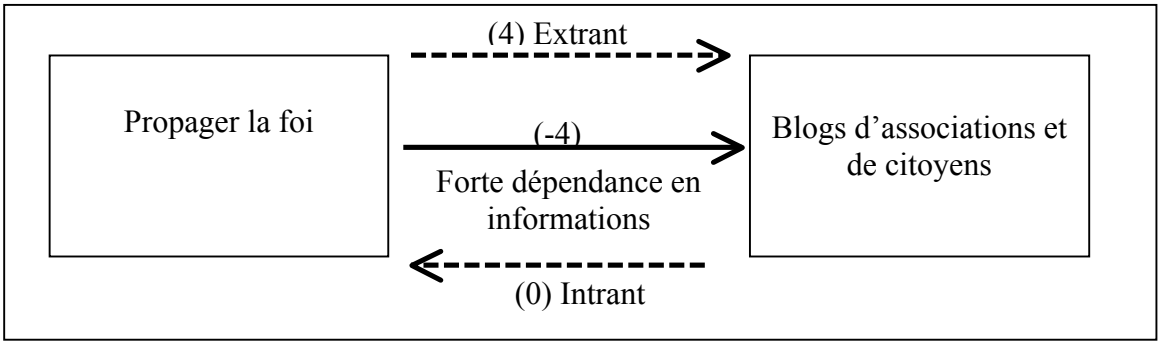

2. Le groupe « Lutter contre la désinformation »

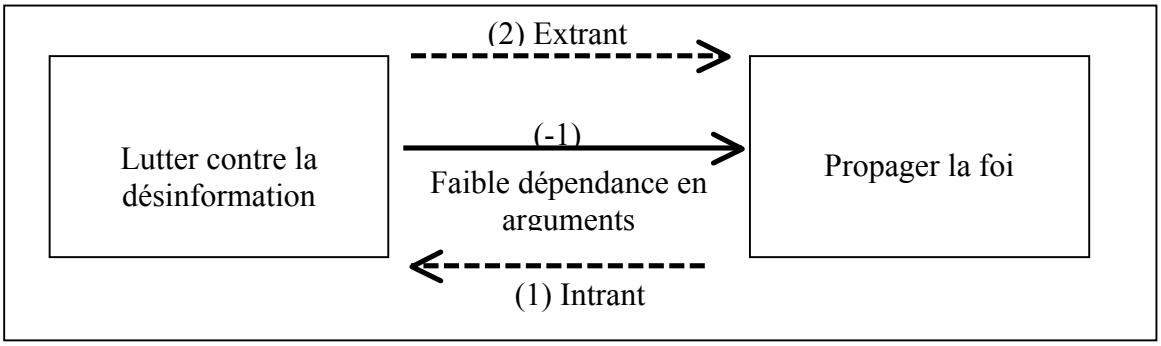

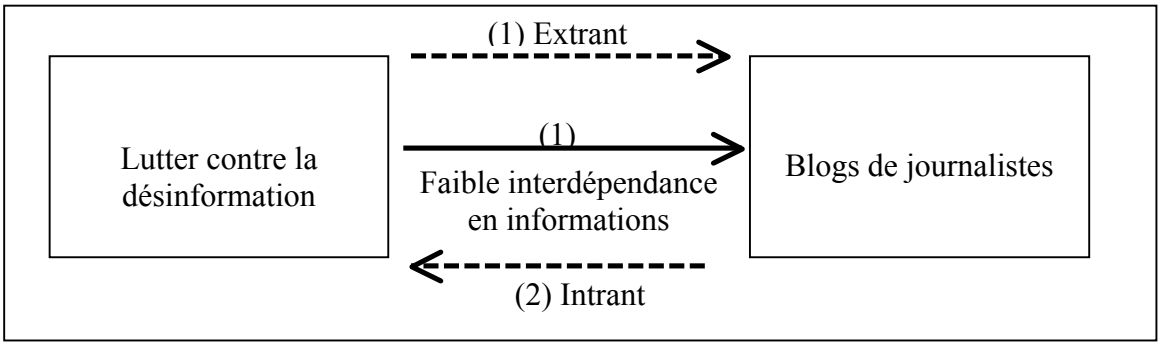

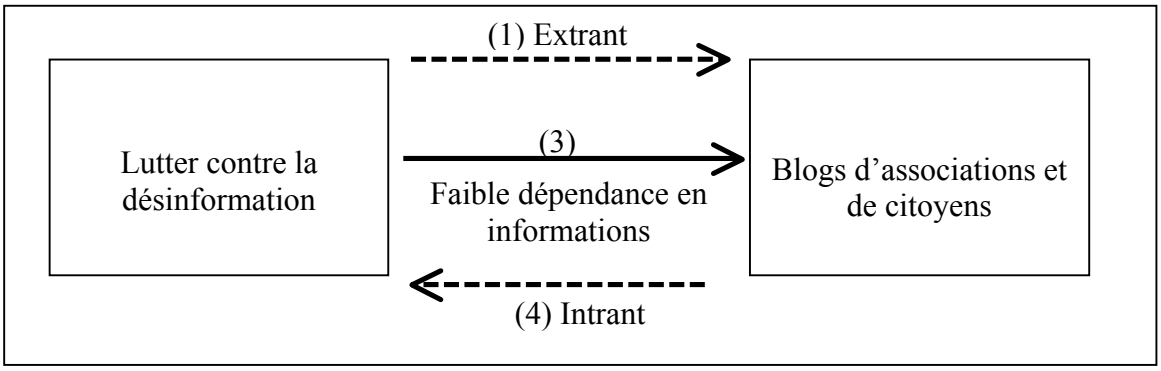

3. Le groupe « Créer un lieu de discussion »

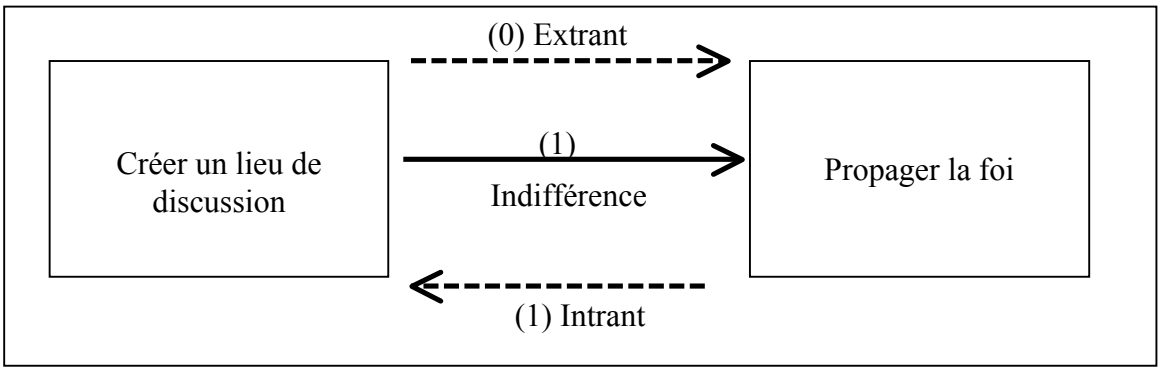

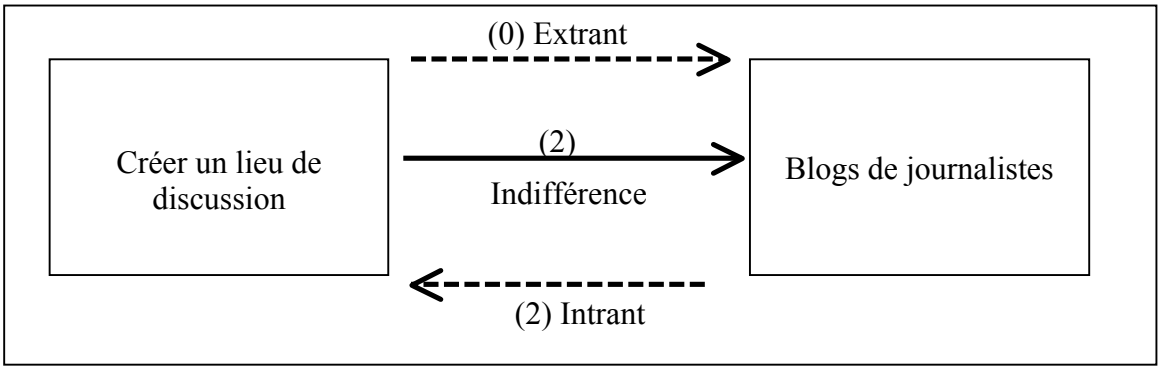
(0) Extrant
Créer un lieu de discussion
(2)
Indifférence
Blogs de journalistes
(2) Intrant

Table des matières

Introduction 7
Préambule 7
Problématisation de la question de l'appropriation des outils numériques par les institutions de l'Église de France 17
Les enjeux de l'étude 20
Objectifs 23
Les grands axes de questionnement 24
Méthode sommaire de conduite de la recherche 24
Bibliographie parcellaire 27
Première partie: Le blog médium de la stratégie numérique de participation de l'Église aux débats de société 29
Chapitre I. La stratégie du numérique ou intelligence stratégique 31
I.1. L'état de l'art des « intelligences » 32
I.1.1. Les intelligences liées à l'homme 32
I.1.1.1. Les intelligences intrinsèques à l'homme : la théorie des intelligences multiples 33
I.1.1.2. Les intelligence collectives 35
I.1.1.2.1. L'intelligence collective originelle 36
I.1.1.2.2. L'intelligence collective pyramidale 39
I.1.1.2.3. L'intelligence collective globale 42
I.1.1.3. L'intelligence artificielle 46
I.1.1.4. L'intelligence économique 48
I.1.2. Les intelligences extérieures à l'homme 50
I.1.2.1. L'intelligence collective naturelle 50
I.1.2.2. L'intelligence suprême ou intelligence première (divine) 51
I.2. Synthèse et construction du concept d'intelligence stratégique 53
I.2.1. Définition terminologique de l'intelligence stratégique 53
I.2.2. Les principes déterminants de l'intelligence stratégique 54
I.3. L'intelligence stratégique : une approche systémique et stratégique? 64
I.3.1. L'intelligence stratégique une approche systémique ? 64
I.3.1.1. Présentation de l'approche systémique 64
I.3.1.2. L'approche systémique, une composante de l'intelligence stratégique 72
I.3.2. L'intelligence stratégique, une approche stratégique 72
Bibliographie parcellaire 75
Chapitre II. Le blog 79
II.1. L'appréhension du blog une tache difficile 80
II.1.1. Nouveau manifeste sur les blogs ? 81
II.1.2. Weblog, blog ou blogue : l'épineux problème de la terminologie 81
II.1.3. Le blog : une étoile filante dans l'univers des TICS ? 82
II.2. Le blog dans l'univers des technologies de l'information et de la communication 84
II.2.1. Apparition des blogs dans l'univers des TICS 84
II.2.2. Les raisons du succès des blogs 85
II.2.2.1. La traînée lumineuse ou les raisons intrinsèques du succès des blogs 86
II.2.2.1.1. L'apparition d'une technologie facilitatrice 86
II.2.2.1.2. Les blogs fédérateurs des TICS ? 91
II.2.2.1.3. Le rôle des acteurs de diffusion de l'information : journalistes, auteurs de livres… 104

II.2.2.1.4. Une actualité tragique et le concept de désintermédiation : attentats du 11 septembre aux USA, la guerre d'Irak et le Tsunami en 2004 en Indonésie 108
II.2.2.1.5. Le principe de gratuité du web, un nouveau modèle économique : le blog gratuité ou illusion ? 109
II.2.2.2. Les raisons invisibles du succès des blogs : les motivations cachées (sociales et psychologiques) 113
II.2.2.2.1. Les adeptes du « s'exprimer autrement » 113
II.2.2.2.2. L'opportunité de prendre la parole. 116
II.3. Blog : médium de l'intelligence stratégique 119
II.3.1. Blog : véritable médium de communication 119
II.3.2. Le blog véritable médium de l'intelligence stratégique 121
Bibliographie parcellaire 129
Chapitre III. Le débat public sur le projet de révision de la loi de bioéthique versus la notion de participation 133
III.1. Les raisons du recours au débat public : le cas des états généraux de la bioéthique 135
III.2. Les enjeux des états généraux de la bioéthique 143
III.2.1. L'évolution de la loi de bioéthique en France et les points de controverses 143
III.2.2. Les enjeux de la révision de la loi de la bioéthique de 2004 en France 148
III.2.3. Le déroulement des états généraux de la bioéthique et la mise en perspective de l'action de l'Église 152
III.2.4. Les nouveautés de la loi révisée de 2011 et la mise en perspective des positions de l'Église, du Gouvernement, des citoyens panelistes et le texte final adopté 157
III.3. La notion de participation aux débats 165
III.3.1. L'origine de la notion de participation et ses modalités 166
III.3.2. La participation et l'intérêt commun 169
III.3.3. Participation et organisation ou groupe de personnes 170
III.3.4. Participation, communication et interaction 171
III.3.5. Participation et stratégie 173
Bibliographie parcellaire 179
Conclusion de la première partie 183
Deuxième partie : Systémique de la participation de l'Église catholique dans les débats de société 187
Chapitre IV. La blogosphère un terrain d'étude mouvant nécessitant une posture méthodologique particulière 189
IV.1. Le nombre de blogs, leur diversité ainsi que la problématique de réseaux, instigateurs de la méthodologie atypique de sélection des blogs 190
IV.1.1. Les contraintes liées à la particularité de la blogosphère 190
IV.1.1.1. La complexité de la blogosphère 190
IV.1.1.2. La diversité des blogs 191
IV.1.1.3. Le nombre important des blogs 193
IV.1.2. Le choix de Google et les limites de sa procédure de présentation des résultats : le référencement, le positionnement 194
IV.1.2.1. Le référencement sur Google : ses limites et nos solutions pour une sélection objective de blogs 196
IV.1.2.2. Le positionnement sur Google: ses limites et nos solutions pour une sélection objective de blogs 201
IV.1.2.3. Synthèse des forces et des faiblesses de la première étape notre procédure de sélection 203

IV.1.3. Les liens de premier niveau et de deuxième niveau, comme moyens utilisés dans la deuxième étape de sélection des blogs de notre étude.....205
IV.2. La fugacité de la blogosphère, nécessite un archivage dynamique des blogs et la construction d'une matrice de données pour une organisation efficiente des données à étudier 212
IV.2.1. L'archivage dynamique, une solution technique à la fugacité de la blogosphère..212
IV.2.2. Présentation de notre matrice 214
IV.2.2.1. Les rubriques contenant des textes et leur mise en perspective avec les concepts de notre étude.....215
IV.2.2.2. Les rubriques contenant des chiffres et leur mise en perspective avec les concepts de notre étude.....216
IV.2.2.2.1. Les indicateurs de l'activisme du blog 217
IV.2.2.2.2. Les indicateurs d'interactivité externe du blog..... 219
IV.3. La blogosphère catholique de bioéthique : ses objectifs et ses ressources.....221
IV.3.1. Les objectifs de l'Église institutionnelle 222
IV.3.2. Les objectifs et les ressources de la blogosphère bioéthique catholique.....223
IV.3.2.1. Les blogs de journalistes 223
IV.3.2.2. Les blogs d'associations et de citoyens.....229
IV.3.2.3. Les blogs politiques.....234
IV.3.2.1. Les blogs scientifiques 238
IV.3.2.1. Synthèse des objectifs globaux de la blogosphère catholique.....243
Bibliographie parcellaire 247
Chapitre V. Compréhension de l'émergence de l'intelligence numérique par l'analyse combinatoire des blogs, l'organisation et les valeurs de l'Église catholique 249
V.1. Fondements systémiques de l'Église catholique 251
V.1.1. Une théologie du fondement de l'Église 251
V.1.2. Aspect fonctionnel de l'Église.....253
V.1.3. Aspect structural et organisationnel de l'Église catholique.....256
V.2. Compréhension de l'émergence de l'intelligence stratégique par l'analyse combinatoire des blogs, l'organisation et les valeurs de l'Église catholique 261
V.2.1. Le fonctionnement systémique des blogs de journalistes.....263
- *Les groupes d'acteurs et la forme de leurs relations.*.....263
V.2.2. Le fonctionnement systémique des blogs d'associations et de citoyens 275
V.2.3. Le fonctionnement systémique des blogs politiques 284
V.2.4. Le fonctionnement systémique des blogs scientifiques.....289
V.3. Les modalités de participation de la blogosphère catholique au processus de révision de la loi de bioéthique 296
Bibliographie parcellaire 305
Chapitre VI. Modélisation de l'intelligence stratégique de l'Église durant la période de révision de la loi sur la bioéthique.....307
VI.1. L'approche stratégique de l'Église et la notion de participation au débat socio-politique 308
VI.1.1. La notion de stratégie de participation de l'Église Catholique de France dans le processus de révision de loi de bioéthique. 311
VI.1.2.La temporalité et le choix des dates marquantes de la bioéthique en France.....312
VI.2. Les stratégies du numérique de la blogosphère catholique 316
VI.2.1. Les stratégies du numérique de la blogosphère catholique 317
VI.2.2. La stratégie du 1er juillet 1994 au 6 août 2004, date de promulgation de la loi relative au respect du corps humain.....319

VI.2.3. La période du 6 août 2004 au 9 décembre 2008, date de l'inauguration des États généraux de bioéthique 321
VI.2.4. La période du 9 décembre 2008 au 16 juillet 2009, date officielle de remise du rapport de synthèse des États Généraux 324
VI.2.5. La période du 16 juillet 2009 au 7 juillet 2011, date de promulgation de la loi n°2011-814 relative à la bioéthique 327
VI.3. Les limites et préconisations de stratégies numériques pour une participation efficiente de l'Église aux débats de société. 329
Bibliographie parcellaire 363
Conclusion de la deuxième partie. 365
Conclusion générale 369
Avancées scientifiques 369
Avancées socio-politiques pour l'Église 376
Bibliographie générale 379
Ouvrages 379
Mémoire de maîtrise 382
Revues 382
Colloques 385
Magazines 385
Quotidiens 385
Rapports gouvernementaux 386
Rapports des institutions internationnaux 386
Thèses 386
Site Internet 386
Annexes 389
Sommaire 389
Motivations du choix des documents annexés. 389
Annexe 1 : Petit lexique de bioéthique 390
Annexe 2 : La loi Huriet 394
Annexe 3 : Copie d'écran du site des États Généraux de la bioéthique 395
Annexe 4 : Copies d'écran de la rubrique de Bioéthique du site de la conférence des évêques de France et du blog debioéthique de l'Église catholique de France 396
Annexe 5 : Les nouveautés de la loi bioéthique du 7 juillet. 396
Annexe 6 : Tableau des liens de premier niveau des blogs 408
Annexe 7 : Tableaux finaux des liens de premier niveau. 412
Annexe 8 : Matrices des rubriques de texte des différents blogs. 416
Blogs de journalistes 416
Blogs d'associations 423
Blogs politiques 428
Blogs scientifiques 432
Annexe 9 : Matrices des rubriques de chiffres des différents types de blogs 435
Blogs de journalistes 435
Blogs d'associations 436
Blogs de politiques 437
Blogs de scientifiques 438
Annexe 10 : Fontionnement des blogs de journalistes 439
Annexe 11 : Fontionnement des blogs d'associations 443
Annexe 12 : Fontionnement des blogs politiques 445
Annexe 13 : Fonctionnement des blogs de scientifiques 447
Table des graphiques 461

Table des illustrations

Figure 1 : Les interconnections de l'intelligence collective pyramidale selon Noubel. 41
Figure 2 : Mise en parallèle du cyberespace et du monde politico-institutionnel de Noubel...42
Figure 3 : Intelligence collective globale fruit de coopération entre monde politico-institutionnelet cyberespace. 43
Figure 4 : Les déterminants du processus d'intelligence stratégique. 63
Figure 5 : Schéma de la Théorie de communication de Katz et Lazarsfeld. 68
Figure 6 : Schéma d'un système de communication, selon Shannon et Weaver. 69
Figure 7 : Schéma du concept de « Feedback » de Wiener. 69
Figure 8 : Schéma de la théorie de communication appliquée aux blogs. 70
Figure 9 : Modélisation du processus d'intelligence stratégique et de la méthodologie d'analyse des données. 74
Figure 10 : Résultat d'une recherche et une partie de la balise méta description. 199
Figure 11 : Capture du logiciel SiteSucker. 214
Figure 12 : Évolution des modèles de l'Église selon Dulles 257
Figure 13 : Modélisation des rapports de pouvoir multiniveaux de l'Église de France. 258
Figure 14 : Cartographie des liens des blogs de journalistes avec la blogosphère en fonction des objectifs. 263
Figure 15 : Le fonctionnement de la blogosphère des journalistes. 274
Figure 16 : Cartographie des liens de blogs d'associations et de citoyens en fonction des objectifs. 275
Figure 17 : Le fonctionnement de la blogosphère d'associations et de citoyens. 283
Figure 18 : Cartographie des liens des blogs politiques. 284
Figure 19 : Le fonctionnement de la blogosphère politique selon les objectifs poursuivis....288
Figure 20 : Cartographie des liens des blogs scientifiques. 289
Figure 21 : Le fonctionnement de la blogosphère scientifique. 295
Figure 22 : Schéma des potentiels réseaux dans la modalité « Activiste-Volontaire ». 298
Figure 23 : Schéma des potentiels réseaux dans la modalité de participation « Activiste-Du fait ». 301
Figure 24 : Schéma des flux en besoins d'informations de la blogosphère catholique. 303
Figure 25 : Schéma des flux en besoins d'arguments de la blogosphère catholique. 304
Figure 26 : Stratégie de l'Église couvrant la période du 6 août 2004 au 9 décembre 2008. ..334
Figure 27 : Stratégie de l'Église couvrant la période du 6 août 2004 au 9 décembre 2008. ..341
Figure 28 : Stratégie de l'Église couvrant la période de décembre 2008 à juillet 2009. 349
Figure 29 : Stratégie de l'Église couvrant la période du 16 juillet 2009 au 7 juillet 2011. 357
Figure 30 : Comparaison de la stratégie de l'Église et de la stratégie optimale pour la révision de la loi de bioéthique. 367

Table des tableaux

Tableau 1 : Typologie des intelligences de Gardner. 34
Tableau 2 : Les quatre concepts de l'intelligence émotionnelle de Goleman. 34
Tableau 3 : Les caractéristiques des intelligences multiples. 35
Tableau 4 : Caractéristiques de l'intelligence collective originelle selon Noubel.....38
Tableau 5 : Les cinq caractéristiques complémentaires de l'intelligence collective globale de Noubel. 44
Tableau 6 : Deuxième synthèse des éléments de définition de l'intelligence stratégique.....46
Tableau 7 : Quatrième synthèse d'éléments de définition de l'intelligence numérique.....50
Tableau 8 : Grille d'analyse des formes de relations entre les acteurs de la blogosphère.....71
Tableau 9 : Évolution du nombre de blogs référencés par Technorati de 2004 à 2006. 87
Tableau 10 : Comparaison entre blog et page personnelle. 94
Tableau 11 : Comparaison entre blog et site internet. 96
Tableau 12 : Comparaison entre blog et Wiki. 97
Tableau 13 : Comparaison entre blog et forum. 99
Tableau 14 : Comparaison entre blog et réseaux sociaux.....101
Tableau 15 : Principaux espaces éthiques organisateurs de débats. 155
Tableau 16 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet des dons d'organes et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.....158
Tableau 17 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de l'anonymat des dons de gamètes et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux. 159
Tableau 18 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de l'AMP et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux. 160
Tableau 19 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de la GPA et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux. 161
Tableau 20 : Nouveautés de la loi de 2011 sur la recherche sur les embryons et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.....162
Tableau 21 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet des cellules souches du cordon et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux. 163
Tableau 22 : Nouveautés de la loi de 2011 sur le sujet de le DPI et DPN et la mise en perspective avec les propositions des acteurs sociaux.....164
Tableau 23 : Typologie des formes de participation selon Meister (1971). 167
Tableau 24 : Typologie des formes de participation selon Fortin (1969).....168
Tableau 25 : Matrice des stratégies de participation commentée 1. 175
Tableau 26 : Matrice des stratégies de participation commentée 2. 176
Tableau 27 : Tableau des mots-clés et des requêtes de sélection des blogs communiquant sur la bioéthique. 196
Tableau 28 : Justification du choix des 20 premiers blogs suite à des recherches sur Google. 203
Tableau 29 : Justification du choix des 20 premiers blogs suite à des recherches sur Google. 204
Tableau 30 : Tableau des liens de premier niveau pour deux des cinq blogs de journalistes. 206
Tableau 31 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs de journalistes. 207
Tableau 32 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs politiques. 207
Tableau 33 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs scientifiques. 207
Tableau 34 : Tableau récapitulatif des liens de premier niveau des blogs associatifs.....208

Tableau 35 : Tableau final des liens de premier niveau des blogs de bioéthique de journalistes. 208
Tableau 36 : Liste des 15 blogs de journalistes et des 15 blogs politiques retenus. 209
Tableau 37 : Liste des 15 blogs scientifiques et des 15 blogs associatifs et citoyens retenus. 210
Tableau 38 : Répartition des députes de la XIIIe législature par groupe politique. 210
Tableau 39 : Enumération des objectifs de création des blogs de journalistes. 224
Tableau 40 : Principaux objectifs de création des blogs de journalistes. 226
Tableau 41 : Énumération des objectifs de création des blogs d'associations et de citoyens. 230
Tableau 42 : Principaux objectifs de création des blogs d'associations et de citoyens. 231
Tableau 43 : Énumération des objectifs de création des blogs politiques. 234
Tableau 44 : Principaux objectifs des blogs politiques. 235
Tableau 45 : Énumération des objectifs de création des blogs scientifiques. 239
Tableau 46 : Principaux objectifs de création des blogs scientifiques. 240
Tableau 47 : Tableau récapitulatif des objectifs principaux de la blogosphère catholique. ... 244
Tableau 48 : Matrices de relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des journalistes. 271
Tableau 49 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des journalistes et les autres types de blogs. 272
Tableau 50 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des associations et des citoyens. 281
Tableau 51 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère des associations et des citoyens et les autres types de blogs. 281
Tableau 52 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère politique.. 287
Tableau 53 : Matrice des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère politique et les autres types de blogs. 287
Tableau 54 : Matrice des relations entre les groupe d'acteurs de la blogosphère scientifique. 293
Tableau 55 : Matrices des relations entre les groupes d'acteurs de la blogosphère scientifique et les autres types de blogs. 294
Tableau 56 : Matrice récapitulatif des relations externes des différents types de blogs. 296
Tableau 57 : Tableau récapitulatif des flux en besoins d'informations de la blogosphère catholique. 302
Tableau 58 : Tableau récapitulatif des flux en besoins d'arguments de la blogosphère catholique. 303
Tableau 59 : Chronologie de la création des blogs catholiques de bioéthique. 320
Tableau 60 : Taux de répartition des groupes de blogs créés de 1994 au 6 août 2004. 320
Tableau 61 : Taux de répartition des groupes de blogs créés du 6 août 2004 au 9 décembre 2008. 321
Tableau 62 : Taux de répartition des groupes de blogs créés du 9 décembre 2008 au 16 juillet 2009. 324
Tableau 63 : Taux de répartition des groupes de blogs créés du 16 juillet 2009 au 7 juillet 2011. 327
Tableau 64 : Pourcentage de visiteurs de chaque type de blogs. 332
Tableau 65 : Tableau comparatif des stratégies en besoins d'informations de 1994 au 6 août 2004. 336
Tableau 66 : Tableau comparatif des stratégies en les besoins en arguments de 1994 au 6 août 2004. 338

Tableau 67 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments de 1994 au 6 août 2004. 339
Tableau 68 : Tableau comparatif des stratégies pour des besoins en informations du 6 août 2004 au 9 décembre 2008. 343
Tableau 69 : Tableau comparatif des stratégies en besoins en arguments du 6 août 2004 au 9 décembre 2008. 345
Tableau 70 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments du 6 août 2004 au 8 décembre 2008. 346
Tableau 71 : Tableau comparatif des stratégies en besoins d'informations décembre 2008 à juillet 2009. 351
Tableau 72 : Tableau comparatif des stratégies en besoins en arguments de décembre 2008 à juillet 2009. 354
Tableau 73 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments de décembre 2008 à juillet 2009. 354
Tableau 74 : Tableau comparatif des stratégies en besoins d'informations de juillet 2009 à juillet 2011. 359
Tableau 75 : Tableau comparatif des stratégies pour les besoins en arguments de juillet 2009 à juillet 2011. 361
Tableau 76 : Tableau comparatif des stratégies des besoins en informations et en arguments de juillet 2009 à juillet 2011. 362

Table des graphiques

Graphique 1 : Catégories socio- professionnelles des blogueurs. (Source Stagueve). 118
Graphique 2 : Répartition des visites selon le type d'accès..... 194
Graphique 3 : Répartition des visites par moteur de recherche. 195
Graphique 4 : Pourcentage des mots-clés dans le titre d'une page d'un résultat de recherche. 198
Graphique 5 : Pourcentage à l'hémicycle des groupes politiques de la XIIIe législature..... 211
Graphique 6 : Les principaux objectifs de création de blogs de journalistes. 226
Graphique 7 : Les principaux objectifs de création de blogs d'associations et de citoyens... 231
Graphique 8 : Les principaux objectifs de création des blogs politiques. 235
Graphique 9 : Les principaux objectifs des blogs scientifiques. 241
Graphique 10 : Nuage de points des dates de création des blogs. 317
Graphique 11 : Evolution de la création des blogs catholiques de 2004 à 2012 (Suivant un support sémi-logarithmique)..... 318

Résumé: La prépondérance des outils numériques dans l'espace communicationnel revèle l'enjeu de leurs utilisations éfficientes pour les acteurs de la société dans leurs stratégies d'expression et d'influence. Ce travail propose une exploration au coeur de l'univers d'un de ces outils (le blog) pour une compréhension de son fonctionnement en vue de dégager les potentialités stratégiques de son utilisation par un acteur particulier de la société: l'Église catholique de France. La première partie de cette recherche a consisté à expliciter les différents concepts qui ont été mobilisés : l'intelligence stratégique, le blog, et la notion de participation à des débats de société. Cette étape de définition s'est avérée nécessaire car, elle nous a permis, par notre définition de l'intelligence stratégique, de choisir l'angle suivant lequel, nous avons conduit la présentation du concept du blog. Ainsi, le blog a été différentié des autres outils numériques, par une présentation selon une dynamique d'interaction. Cette présentation du blog, nous a guidé dans la sélection des blogs de notre corpus ainsi que dans la spécification de la notion de participation qui sera la base de l'analyse de l'émergence de l'intelligence stratégique de l'Église catholique. La seconde partie de notre travail présente progressivement l'émergence de l'intelligence stratégique dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique de l'Église catholique. Dans cette présentation, nous avons explicité les particularités (la diversité, la fugacité et la complexité) d'un terrain d'étude comme la blogosphère catholique. Ces particularités nous ont amené à l'adoption d'une méthode de sélection de blogs faisant référence à Google, et à une technique d'archivage dynamique des blogs. Par la suite nous avons essayé d'appréhender cette blogosphère catholique, par une explicitation de l'organisation et du fonctionnement institutionnel de l'Église catholique. Cette tentative de compréhension de la blogosphère, s'est faite par l'analyse des relations et des liens qui existent entre les différents blogs de notre corpus. De ces relations et de ces liens, nous avons mis en évidence, des ébauches de stratégies du numérique, qui pourraient être mobilisées par l'Église dans sa participation à de futurs débats publics.

Mots clés : [Outils numériques], [Blog], [Intelligence stratégique], [Stratégie], [Réseaux], [Bioéthique], [Participation], [Église catholique]

Subject: Strategy of the digital technology (strategic intelligence) of the French Catholic Church to defend its position on society issues: the role of the catholic blogosphere of the debate on revision of the bioethics law

Abstract:The Ascendancy of digital tools in the domain of communication reveals the importance of their efficient use for social actors in their strategies of expression and influence. This study proposes an exploration into the heart of the universe of one of these tools (the blog) to understand it's function in order to identify potential strategic use by a specific actor in society: the Catholic Church in France. The first part of this research consisted in clarifying the various concepts used: strategic intelligence, the blog, and the notion of participating in social debates. This definition phase proved to be necessary, because it allowed us, by using our definition of strategic intelligence, to choose the approach from which the concept of blogs would be presented. Thus the blog was differentiated from other digital tools, by its' characteristic of dynamic interaction. This presentation of the blog guided us in choosing the blogs, as well as in specifying the notion of participation, which provides the basis for analyzing the emerging strategic intelligence of the Catholic Church. The second part of our study gradually shows the emergence of strategic intelligence regarding the revision of bioethical laws in the Catholic Church. In this study, we explain the specificities (diversity, fugacity and complexity) for a field of study such as the Catholic blogosphere. These features have led us to adopt a method of selecting blogs referenced by Google, and to a technique of dynamic archiving of blogs. Subsequently we have tried to approach this Catholic blogosphere, by clarifying the organization and institutional functioning of the Catholic Church. This attempt at understanding the blogosphere is carried out by analysis of the relationships and links existing between the various blogs of our work. From these relationships and links, we have highlighted drafts for digital strategies, which could be put to use by the Church during its participation in future public debates.

Keywords: [Digital tools], [Blog], [Strategic intelligence], [Strategic], [Networks], [Bioethic], [Participating], [Catholic Church],